This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08177000 4

Digitized by Google

Digitized by Google

13D1

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1° *Sciences physiques et mathématiques et Arts industriels; Sciences naturelles et médicales:* MM. Ch. Dupin, Fourier, de l'Inst.;—Ferry; — Francœur; — Le Normand, prof. de technologie, etc.—de Molon;—A. Michelot;—Coquerel;—Flourens, D. M.;—Adelon; Bally; Esquirol; Friedlander; Magendie; Orfila; Pariset; Phiquepal, D. M.;—Chaptal, de l'Institut;—Desmarest;—W. Hutchinson;—Moreau de Jonnès;—De Ferussac;—Desmoulins, D. M., etc.

2° *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques:* MM. Lanjuinais;—M. A. Jullien, de Paris;—Al. de la Borde, de l'Institut;—Année;—Arnold, de Strasbourg;—Babey;—Barbié-Dubocage, de l'Inst.;—J. J. Baude;—Buchon;—Cousin;—Degérando de l'Inst.;—Depping;—A. Dufrayer;—Jomard, de l'Inst.;—Meyer, d'Amsterdam;—P. Lami;—J. V. Leclerc;—Laffon de Ladebat;—de Lasteyrie;—Alex. Lameth;—Naudet, de l'Inst.;—Parent-Réal;—G. M. Raymond;—B. Salverte;—Simon de de Sismondi;—Stapfer;—Thierry, etc.

3° *Littérature française et étrangère, Bibliographie, Archéologie et Beaux Arts*: MM. Aignan, Andrieux, Amaury-Duval, Lemercier, de l'Institut;—A. Mahul;—Henrichs;—Artaud;—Avenel;—Barbier, conservateur des bibliothèques du Roi;—S. A. Berville,—Michel Berr;—Bruguières de Sorsum;—Cadet de Gassicourt;—Cerbied;—Champollion-Figeac, corresp. de l'Inst.;—J. Droz;—Dumersan;—Emeric-David, de l'Inst.;—Fauriel;—Gœpp;—Ph. Golbery, de Colmar;—Chauvet,—Heiberg;—Krafft;—Langlès, de l'Inst.;—Llorente;—Marron;—A. Métral;—Nicolo Poulo;—Pougens, de l'Inst.;—Salfi;—Schweighœuser fils, de Strasbourg;—de Ségur;—Sicard, de l'Inst.;—de Stassart;—Théry;—Thiessé;—Verdier;—Viollet Leduc;—Warden, ancien Consul des Etats-Unis d'Amérique, etc.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, N° 18,
ET CHEZ Arthus Bertrand, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.
LONDRES.—Treuttel et Würtz, et Dulau et Ce.

AVRIL 1821.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(Troisième Année.)

TOME X.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES.—TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET C^ie.

AVRIL 1821.

Digitized by Google

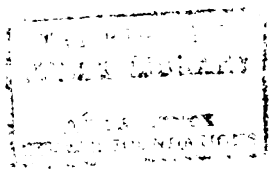

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions..... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

Digitized by Google

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

RAPPORT

Fait à l'Académie des sciences par M. *le comte de* LACÉPÈDE, *sur l'*HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES, *par MM.* GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE *et* FRÉDÉRIC CUVIER.

L'ACADÉMIE m'a chargé de lui rendre compte d'un grand ouvrage dont les auteurs lui ont fait hommage, et qui est intitulé : *Histoire naturelle des mammifères*, avec des figures originales enluminées, dessinées d'après nature sur des individus vivans. C'est à MM. GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE, FRÉDÉRIC CUVIER et CHARLES DE LASTEYRIE que les naturalistes doivent cette histoire.

Depuis long-tems les amis des sciences naturelles désiraient posséder, indépendamment des ouvrages

Digitized by Google

immortels publiés par les pères de la science sur les mammifères, une collection de figures de ces mammifères ou quadrupèdes aussi exactes que le demandait l'état de la science zoologique, et assez belles pour être associées aux savantes descriptions des plus habiles zoologues, ainsi qu'aux magnifiques tableaux de très-grands écrivains. Celles qui avaient été publiées par les éditeurs de *Buffon* et de *Daubenton*, par *Pennant*, *Shau*, *Schreber*, *Allamand*, *Edward*, *Daniel*, et par d'autres auteurs, ne pouvaient remplir qu'imparfaitement les désirs des naturalistes, à une époque où les sciences naturelles venaient de faire tant de progrès, et où, chaque jour, leurs trésors étaient augmentés par de célèbres voyageurs. Un grand nombre de ces figures ne donnaient que des idées très-incomplètes des couleurs variées, des teintes délicates, des nuances fugitives si nécessaires cependant, dans beaucoup de circonstances, pour déterminer les caractères des espèces. D'autres ne présentaient aucun de ces traits particuliers de conformation dont l'observation est si importante pour le véritable naturaliste. Celles-ci n'avaient été faites que sur des peaux mal préparées et décolorées par le tems; celles-là n'avaient été dessinées et coloriées que d'après des descriptions trop peu étendues pour comprendre toutes les formes et toutes les couleurs de l'animal.

L'ouvrage de MM. Geoffroy de Saint-Hilaire, Frédéric Cuvier et de Lasteyrie a paru aux zoologues répondre à leurs vues et mériter tous les suffrages. Aucun auteur d'une histoire des mammifères n'a eu à sa disposition une collection aussi belle, aussi rare, aussi

Digitized by Google

nombreuse que celle du Muséum d'histoire naturelle, dont peuvent se servir, pour leurs travaux, les auteurs de l'ouvrage dont j'ai l'honneur de rendre compte à l'académie. Ils en ont profité avec le succès que l'on devait attendre de leurs lumières et de leurs talens. Les dessins et les peintures ont été faits par M. Werner, ou les peintres du Muséum, sous les yeux de l'un des auteurs. Toutes les figures faites sur des animaux vivans représentent avec fidélité les formes, les proportions, l'attitude, le port, les nuances et la distribution des couleurs, tous les organes extérieurs, tous les traits dont le naturaliste a besoin de constater la présence et de reconnaître la nature.

Le texte offre, pour chaque espèce figurée, non seulement une description détaillée de l'animal, mais encore des observations sur ses facultés, ses habitudes, son instinct et son intelligence, dignes des auteurs de ce texte précieux.

Des comparaisons soignées et des rapprochemens habiles montrent les rapports qui lient, les uns avec les autres, les espèces du même genre, les genres du même ordre, et les ordres qui composent la grande classe des mammifères.

L'ouvrage a d'ailleurs été exécuté de manière que les figures et les textes qui y sont relatifs peuvent être séparés ou réunis, et offrir ainsi la classification méthodique que chaque naturaliste croira devoir préférer; et, ce qui ajoute beaucoup à l'importance de l'ouvrage, dont plus de vingt livraisons ont déjà paru, c'est que l'on y trouve des figures et des descriptions très-exactes, non seulement d'espèces dont l'image

Digitized by Google

n'avait jamais été donnée au public, mais encore d'un grand nombre d'autres espèces dont les naturalistes n'avaient aucune connaissance.

Les amis des sciences naturelles doivent donc une grande reconnaissance aux auteurs de la nouvelle histoire des mammifères, et ils la leur doivent d'autant plus que les planches gravées lithographiquement, sous la direction de M. de Lasteyrie, offrent ce qu'a produit pour eux de plus digne d'éloges cet art lithographique, avec lequel on rend si bien le fini et le moelleux du pelage des animaux, et peuvent servir aux études d'un grand nombre de naturalistes qui n'auraient pas pu les acquérir, si les beaux dessins de M. Werner ou des peintres du Muséum avaient été multipliés par les procédés de la gravure ordinaire (1).

ESQUISSE D'UN COURS D'HISTOIRE, OU D'UN PLAN DE LECTURES HISTORIQUES, *rapporté spécialement à l'*INFLUENCE DES FEMMES, *considérée dans les différens siècles et chez les différentes nations.*

La plupart de ceux qui lisent des livres d'histoire, les lisent sans ordre, sans suite et sans méthode. Ils prennent au hasard des auteurs anciens ou modernes, des époques reculées ou récentes, et ils entassent dans leur esprit des notions vagues et confuses. Ils trouvent

(1) On souscrit pour cet ouvrage, à raison de 15 fr. la livraison, à l'établissement lithographique de M. de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58. Chaque livraison est composée de 6 planches enluminées, papier jésus vélin, accompagnée d'un texte in-folio. Il en paraît une chaque mois.

Digitized by Google

peu d'intérêt dans de semblables lectures, nécessairement mal dirigées, qui sont de continuelles divagations. Mais un cours complet de lectures historiques, bien ordonné et constamment suivi, pourrait offrir de grands avantages et un charme inexprimable. Il serait utile de déterminer d'avance, par un choix judicieux, les ouvrages qu'on voudrait lire, et l'ordre dans lequel on les lirait successivement. Cet ordre devrait être basé sur la chronologie, afin qu'on pût suivre, de siècle en siècle, les progrès et les déviations de la civilisation, et les différentes vicissitudes dont les nations ont tour à tour été la proie. La connaissance et la distribution des tems peuvent seules établir de l'ordre dans l'histoire, et nous fournir le fil d'Ariadne dans le vaste labyrinthe des traditions et des annales humaines. Les époques sont comme des points de repos, d'où l'on considère ce qui est avant et ce qui est après. On peut examiner, en s'arrêtant à ces stations convenues, la physionomie particulière de chaque nation et de chaque siècle. « La science des tems, a dit le savant M. Daunou (1), serait incomplète, inanimée et stérile, si elle ne comprenait point les progrès et les égaremens propres à chaque siècle. Un exposé chronologique, avec des traits distinctifs de chaque époque, qui est un guide nécessaire dans les études historiques, doit offrir une image rapide et successive des faits mémorables, des vicissitudes de la civilisation, des destinées du genre humain. » Il conviendrait ensuite de se proposer à soi-même un rapport particulier sous lequel on envisagerait la marche des siècles et des peuples, et qui procurerait, dans ce genre de travail, une sorte d'unité d'action, d'intérêt et de but, qu'on demande dans une tragédie, dans un poème épique, dans un tableau, et en

(1) *Leçons d'histoire au collége de France*, en 1819.

Digitized by Google

général dans toute composition, qui n'a de mérite qu'autant que les détails, bien combinés et habilement fondus, concourent à former un bel ensemble. La personne qui entreprend un cours d'histoire, doit choisir avec soin ce rapport spécial qu'elle se propose d'étudier et d'approfondir, de manière qu'elle y trouve pour elle-même, et suivant la nature de son esprit, son goût et sa destination, une instruction utile et une occupation agréable.

Un *militaire* s'attachera particulièrement, dans ses lectures historiques, à l'*art militaire*, à ses premiers et informes essais, à ses procédés plus ou moins compliqués, aux modifications qu'il a subies. Un *diplomate* rapprochera, pour les comparer, les *traités*, les *conventions*, les *alliances* et les relations de tout genre entre les peuples, ainsi que les variations qu'ont pu subir le droit des gens et la politique générale, suivant les époques et les formes de l'organisation des sociétés. Un *jurisconsulte* saisira les traces et les caractères des *législations* qui se sont succédées ou modifiées dans les différens âges du monde, dans les différentes contrées de la terre, et aux diverses périodes de la civilisation, en appréciant l'influence salutaire ou malfaisante que ces législations ont exercée sur la liberté et sur la moralité des peuples, sur la prospérité des états, sur la stabilité des gouvernemens. Un *moraliste* recherchera les coutumes, les usages, les mœurs; il s'occupera des causes qui ont pu les produire; il voudra observer les nuances qui les distinguent. Un *médecin* étudiera les grands événemens publics et les principaux phénomènes qui intéressent l'*art de guérir*, considéré sous le double rapport des choses et des personnes, soit des découvertes, des systèmes, des doctrines successivement professés dans l'école, soit des maladies épidémiques qui ont désolé des villes ou des contrées entières, soit enfin

Digitized by Google

des personnages distingués, ou des grands médecins, qui ont fait avancer la science.

Un lecteur assidu et laborieux pourra même ne point se borner à un seul rapport, mais fixer son attention sur un plus grand nombre d'objets. L'observateur philosophe, qui embrasse dans sa pensée les grands intérêts de l'humanité, pourra jeter un coup d'œil général sur les divers élémens de la civilisation rapprochés et comparés dans les différens pays.

Chacun, pouvant ainsi prendre à son choix et considérer dans l'histoire, comme dans une grande école des sciences morales et politiques, un ou plusieurs sujets particuliers, donne plus de précision et de fixité à son esprit, en lui offrant un but déterminé dans ses recherches, et un mobile puissant pour exciter et entretenir son activité. L'esprit n'acquiert pas seulement, par cette habitude salutaire, un plus grand degré de pénétration, de justesse et d'énergie, mais aussi plus d'étendue et de force d'observation, et une manière plus large de voir les choses. Il s'habitue à remonter des effets à leurs causes, aux ressorts ou aux agens moteurs, et à redescendre de ces causes productrices aux effets ou aux résultats. En même tems qu'on donne plus de rectitude, d'étendue et de vigueur à l'esprit, et qu'on le fortifie dans l'exercice de l'observation et de la méditation, on réunit les trois avantages de cultiver et d'orner la mémoire, d'exciter l'imagination, de former le style; car on doit fixer par écrit, dans des tables coordonnées, dont nous présenterons bientôt le modèle, un résumé analytique des faits les plus remarquables qui appartiennent au rapport particulier qu'on a choisi.

Supposons maintenant que des femmes, dont la sensibilité plus délicate et plus vive rend leur goût plus fin et plus sûr, leur jugement plus exquis, mais dont l'éducation,

Digitized by Google

en général trop superficielle, les habitue à ne rien approfondir, et nuit au développement de leurs facultés, veuillent appliquer à leur usage ces idées préliminaires, et faire, pour leur instruction, un cours complet et suivi de lectures historiques. Voici l'un des points de vue qui paraîtrait le mieux leur convenir :

L'INFLUENCE MORALE ET POLITIQUE DES FEMMES, considérée chez tous les peuples, dans tous les siècles, et tour à tour dans les différentes sphères de la vie privée et de la vie publique, est un objet digne de fixer la curiosité et la méditation. Cette influence du sexe le plus faible sur le sexe le plus fort, qui rétablit entre eux l'équilibre, est une loi de la nature, dont la société, les législateurs, les gouvernemens doivent s'emparer et faire l'application, pour l'avantage de l'espèce humaine. C'est à la fois un sujet gracieux et sérieux, qui sourit à l'imagination, qui plaît à la raison, qui éclaire l'esprit et nourrit le cœur, qui se lie à toutes les affections douces, tendres, généreuses, à tous les sentimens nobles, à toutes les pensées profondes. L'histoire, étudiée sous ce point de vue, offre des tableaux animés, des récits attachans et instructifs aux observateurs des deux sexes. Mais les femmes surtout peuvent y puiser des leçons et des exemples salutaires. Elles apprendront, par des faits multipliés, reproduits sous toutes les formes et à toutes les époques, quelle est la puissance réelle de leur sexe, souvent inaperçue, mais toujours active, et comment cette puissance, bien ou mal dirigée, devient un levier utile pour élever l'homme aux plus hautes conceptions, aux entreprises les plus hardies, aux actions les plus difficiles et les plus louables, ou bien un véritable fléau pour l'espèce humaine, qui est quelquefois entraînée par cette même cause, devenue malfaisante et corruptrice, dans les plus affreux abîmes de la dépravation et du malheur.

Digitized by Google

La moitié la plus intéressante du genre humain devient alors comme un seul et même personnage, qu'on peut suivre et observer dans toutes les périodes de l'histoire, dont on étudie à fond l'action et l'influence, différemment modifiées par l'éducation, par la législation, par les mœurs et par l'esprit général des sociétés. On recueille une foule de faits curieux, d'anecdotes instructives, d'événemens, de portraits, de caractères épars çà et là, qu'on réunit en faisceau, ou qu'on dispose dans une vaste galerie. L'histoire, sans rien perdre de sa dignité et de son utilité, prend la couleur et l'intérêt d'un roman, riche en épisodes et en aventures bizarres ou tragiques, toujours variées, quoique rapportées à une même considération générale.

Dès l'origine du monde, nos LIVRES SACRÉS font paraître, sur la scène de l'histoire, la compagne d'Adam, EVE, qui séduit son époux et le porte à la désobéissance envers le Créateur. Adam, chassé du Paradis, est condamné, ainsi que toute la race humaine, à travailler, à souffrir et à mourir : la première femme devient la première cause de toutes les misères qui affligent notre vie.

L'histoire des HÉBREUX nous offre tour à tour, dans des situations et avec des détails plus ou moins attachans, mais qui nous font connaître leurs coutumes et leurs mœurs, les épouses d'Abraham et des autres patriarches, de Loth, de Jacob, de l'égyptien Putiphar : la rivalité de *Sara*, mère d'Isaac, et d'*Agar*, obligée de fuir dans le désert avec son fils Ismaël, fournit des épisodes touchans qui ont souvent inspiré les peintres et les poètes. Nous recueillons avec intérêt les circonstances qui accompagnent la naissance de Moïse, destiné à sauver les Israélites, et sauvé lui-même dans son berceau par *Thermatis*, fille du roi Pharaon. Nous remarquons la tribu de Benjamin presque entièrement anéantie pour avoir abusé de la femme

Digitized by Google

d'un lévite; la prophétesse *Débora* excitant la valeur des troupes par ses cantiques; le sacrifice de la fille de Jephté, juge et chef d'Israël; le triomphe de l'innocente *Susanne*, d'abord injustement condamnée; Samson privé de sa force et livré aux Philistins par l'artificieuse *Dalila;* Saül consultant la Pythonisse de Hendor; la fille de Saül, *Michol*, qu'avait épousée le roi David, dérobant son mari aux poursuites de son père; la colère de David adoucie par la beauté, les grâces et la prudence d'*Abigaïl*, femme de Nabal; ce même roi oubliant sa gloire, ses devoirs et son Dieu dans les bras de *Bethsabée; Nicausis*, reine de Saba, rendant hommage à Salomon comme au plus sage des hommes et au plus magnifique des rois, et la sagesse de Salomon succombant sous l'influence des plus honteuses voluptés; un autre roi d'Israël, Achab, entraîné par son épouse *Jésabel*, reine orgueilleuse et impie, dans les voies de l'injustice et du crime; la fille de Jésabel, la cruelle *Athalie*, mise à mort par ses propres soldats, et la pieuse *Jozabet*, s'unissant au grand-prêtre Joïada pour sauver le jeune roi Joas; la ville de Béthulie délivrée par le dévouement de la fière et audacieuse *Judith;* enfin, la touchante *Esther*, triomphant d'Assuérus, et sauvant, par son heureuse influence, une nation entière vouée à la proscription.

Dans la religion poétique des Grecs, la compagne de Deucalion, *Pyrrha*, devient, après le déluge, la seconde mère du genre humain. *Cérès* partage avec Triptolème l'honneur d'avoir enseigné aux hommes l'usage de la charrue, et d'avoir policé leurs mœurs par l'agriculture. Le premier vaisseau qui paraît sur les côtes de la Grèce porte les cinquante filles de Danaüs.

L'Olympe des anciens n'est pas moins peuplé de déesses que de dieux, qui reçoivent également les hommages des

Digitized by Google

mortels. *Junon* préside aux mariages et aux accouchemens; *Vénus*, à la beauté; la savante et belliqueuse *Minerve* protége à la fois les arts et les guerriers; la chaste *Diane*, les vierges et les chasseurs. *Amphitrite* règne au sein des mers; la présence de *Proserpine* embellit jusqu'au sombre empire de Pluton. *Hébé* est la déesse de la jeunesse; *Flore* est celle des fleurs et des jardins; à *Pomone* appartient l'empire des fruits et des vergers. Les *Dryades* et les *Nymphes* animent les arbres et les forêts; les *Naïades* se jouent dans les eaux; les *Muses* inspirent les poètes; les *Grâces* conduisent les amours; les *Parques* tiennent dans leurs mains nos fragiles destinées; les *Furies*, armées de serpens, poursuivent les criminels; et l'affreuse *Némésis* s'assied, à côté des tyrans, sur leurs trônes ensanglantés.

Ainsi, la MYTHOLOGIE qui retrace, dans les objets de la croyance et de la superstition des peuples, une image de leurs coutumes et de leurs mœurs, consacre de mille manières, par ses fictions ingénieuses, l'influence et la puissance du beau sexe, également actives et dominatrices dans le ciel et sur la terre.

Les traditions des TEMS HÉROÏQUES nous offrent le farouche Hercule, vainqueur des brigands et des monstres des forêts, filant aux pieds d'*Omphale*, et recevant des mains de *Déjanire* la tunique empoisonnée du centaure Nessus; puis *Antiope*, reine des Amazones, vaincue et prise par Hercule, qui la donne pour épouse à Thésée; la jeune et belle *Ariadne*, servant de guide au même prince dans le labyrinthe de Crète; *Phèdre* brûlant pour Hippolyte d'une ardeur incestueuse; la fierté sauvage d'Hippolyte vaincue par la douceur et par les charmes d'*Aricie; Médée* secondant les travaux de Jason; le palais des Atrides agité par les tempêtes de l'Amour, de la Jalousie, de la Vengeance, que des femmes ont soulevées. Nous donnons encore des

Digitized by Google

pleurs à la tendresse fraternelle d'*Electre* et à la piété filiale d'*Antigone*. Les noms de *Clytemnestre*, d'*Iphigénie*, de la sage *Pénélope;* la trop fatale beauté d'*Hélène*, les malheurs d'*Hécube*, d'*Andromaque*, de *Polixène;* les jalouses fureurs d'Oreste, qui veut s'assurer par la mort de Pyrrhus la possession d'*Hermione*, s'unissent dans nos souvenirs aux exploits des héros grecs et troyens, combattant sous les murs d'Ilion.

Si nous arrivons aux TEMS HISTORIQUES, le royaume d'Assyrie nous transmet le nom de la superbe *Sémiramis;* *Artémise*, reine de Carie, devient célèbre, long-tems après, par l'immortel hommage que sa tendresse conjugale rend aux mânes de Mausole; *Panthée*, femme d'Abradate, roi de Suse, se tue de désespoir sur le cadavre de son époux. Nous conservons encore la mémoire de plusieurs autres reines fameuses dans l'antiquité : de *Thomyris*, reine des Messagètes; de la reine des Amazones, *Thalestris*, contemporaine d'Alexandre; de *Laodice*, reine d'Antioche; de *Teuta*, reine d'Illyrie; de plusieurs reines d'Egypte, qui portaient le nom de *Cléopâtre*, et qui ont agité cette contrée par de fréquentes révolutions, et arraché le sceptre à des princes; d'*Alexandra*, reine de Judée, qui s'empare du trône; de *Bérénice*, qui avait inspiré cette passion impérieuse dont Titus eut la gloire de triompher; de *Boadicée*, reine de Britannie, et de *Zénobie*, reine de Palmyre et d'Orient, qui succombent l'une et l'autre sous la fortune des Romains.

Ces noms et tant d'autres de femmes célèbres, qui surnagent dans l'océan des siècles, viennent confirmer la vérité générale que nous avons avancée. Dans tous les tems, sous tous les climats, dans tous les gouvernemens, à toutes les époques de la civilisation, dans les monarchies absolues, comme dans les républiques; chez les peuples

Digitized by Google

chasseurs, pasteurs et nomades; chez les nations agricoles, guerrières, commerçantes, libres ou esclaves, de mœurs simples ou corrompues, l'influence des femmes s'est manifestée par des preuves publiques et solennelles, par de grands événemens, par une foule de faits irrécusables, dont les monumens subsistent encore.

La fugitive *Didon*, portant ses pénates au-delà des mers, va jeter sur le rivage africain les fondemens de Carthage. Le nom et les poésies de *Sapho* passent à la postérité avec les noms et les vers d'Homère, d'Anacréon et de Pindare. La prêtresse de Delphes attire par ses oracles les différens peuples de la Grèce.

Chez les Spartiates, nous admirons plusieurs traits héroïques, qui caractérisent les femmes formées par la législation de Lycurgue. Nous remarquons des coutumes et des institutions puisées dans une connaissance profonde du cœur humain, qui donnent une plus grande force et une meilleure direction à l'influence des femmes sur les hommes, et surtout à celle des jeunes filles sur les jeunes gens. Cette influence devient, par le génie du législateur, un des puissans mobiles de l'esprit public. Nous croyons encore assister à ces fêtes, à ces cérémonies nationales, où les chansons publiques des jeunes filles lançaient des traits satiriques sur les citoyens et sur les guerriers qui avaient mal rempli leur devoir, et célébraient par leurs louanges ceux qui avaient fait des actions dignes de mémoire. « Elles embrasaient ainsi, dit Plutarque, les cœurs des jeunes citoyens de l'amour de la gloire et de la vertu: elles allumaient entre eux une noble jalousie, une salutaire émulation. » Les guerriers étaient excités, dans les jeux et dans les combats, par cette acclamation solennelle: « Souviens-toi que les embrassemens de ta belle compagne seront le prix de tes exploits. » A la bataille de Sellasie,

Digitized by Google

le roi Cléomène, voyant son frère enveloppé par les ennemis, et jugeant qu'il n'était plus possible de le sauver : « Mon frère, s'écrie-t-il, tu es perdu; mais tu meurs au champ de la gloire, et ta vertu sera éternellement le sujet des éloges et des chants des femmes de Sparte. »

Les mœurs de Lacédémone nous montrent le mariage et la paternité honorés, la population encouragée, les célibataires privés des respects dus à la vieillesse. Les hommes sont courageux, parce que les femmes inspirent et récompensent leur courage : ils sont citoyens, et ils ont une patrie, parce que les femmes sont citoyennes. —La mère de Brasidas s'applaudit qu'on ait trouvé un grand nombre de Spartiates dignes d'être préférés à son fils. L'amour de la patrie l'emporte sur l'esprit de famille et sur la tendresse maternelle. La mère de Cléomène, envoyée comme ôtage auprès du roi Ptolémée, ne veut pas que, pour sauver sa vie, son fils néglige de conclure avec les Achéens une alliance utile aux intérêts de l'état. Sous le règne d'Agis, la mère de ce jeune roi et les dames de sa cour pressent les autres femmes de Lacédémone de favoriser le projet du monarque tendant à rétablir dans son ancienne vigueur la discipline laconique. « Les Lacédémoniens, ajoute Plutarque, avaient de tout tems une grande déférence pour leurs femmes, et leur laissaient plus de pouvoir et d'autorité dans les affaires publiques, qu'ils n'en prenaient eux-mêmes dans leurs affaires particulières et dans l'intérieur de leurs maisons. »

Qui n'a pas recueilli avec attendrissement et vénération le généreux exemple de dévouement donné par *Chélonide*, fille de Léonidas, roi de Sparte, qui s'attache tour à tour, par une vertueuse inconstance, à la destinée de son père proscrit par son époux, et à celle de son époux, quand il est poursuivi par la vengeance de son père? Léonidas,

Digitized by Google

chassé du trône de Sparte, avait été remplacé par son gendre Cléombrotus; et la femme de Cléombrotus, quittant son mari devenu roi, s'était rendue la compagne volontaire des malheurs de son père, détrôné et fugitif. Mais bientôt Léonidas fut rappelé dans son royaume, et Cléombrotus était proscrit à son tour. Alors Chélonide, qui avait embrassé le parti de son père malheureux et s'était associée à son exil, et qui avait abandonné son époux élevé au faîte de la puissance, voyant celui-ci tombé dans la disgrâce, et son père rétabli dans sa première dignité, n'hésita point à changer comme la fortune, et à quitter Léonidas, devenu roi, pour suivre Cléombrotus devenu malheureux. On la vit assise aupres de son mari, suppliante comme lui, et le tenant tendrement embrassé avec ses deux enfans à ses pieds. Tous ceux qui étaient présens fondaient en larmes, et admiraient cet amour conjugal et cette vertu si rare. L'infortunée Chélonide, montrant ses habits de deuil et ses cheveux épars et négligés : « Mon père, s'écriait-elle, ces vêtemens lugubres, ce visage abattu et cette grande affliction où vous me voyez, ne viennent pas de la compassion que j'ai pour Cléombrotus; ce sont les restes et les suites du deuil que j'ai pris pour tous vos malheurs et pour votre fuite de Sparte. Que dois-je donc faire aujourd'hui ?... dois-je, pendant que vous régnez à Sparte, et que vous triomphez de vos ennemis, continuer à vivre dans la désolation et le désespoir ? ou dois-je prendre des robes magnifiques et royales, quand le mari que vous m'avez donné dans ma jeunesse est poursuivi par vous, sous mes yeux, et menacé d'être égorgé par vos propres mains ? S'il ne peut désarmer votre colère, ni vous fléchir par les larmes de sa femme et de ses enfans, sachez qu'il souffrira un supplice plus cruel que celui que vous lui préparez, lorsqu'il verra son épouse, qui

Digitized by Google

lui est si chère, mourir avant lui. Car, comment pourrai-je vivre, comment pourrai-je me trouver avec les autres femmes de Sparte, moi qui n'aurai pu, par mes prières, toucher de compassion, ni mon mari pour mon père, ni mon père pour mon mari, et qui, femme et fille, me serai toujours vue également malheureuse, et toujours un objet de mépris pour les miens ? Quant à mon époux, s'il a pu avoir quelques motifs apparens pour excuser sa conduite, je les lui ai ravis, en le quittant et en prenant votre parti, pour servir presque de témoin contre lui-même. Et vous, vous lui fournissez des moyens plausibles de colorer son injustice, en faisant voir par vos actions que la royauté est un bien si précieux et si désirable, qu'on peut, pour l'obtenir, égorger ses propres enfans et sacrifier tout le bonheur de sa famille et les plus douces affections de la nature. »

Lorsque Agis, roi de Sparte, jeune et sensible, confiant et vertueux, eut succombé sous les efforts d'une faction ennemie, par les intrigues de Léonidas, auquel il avait sauvé la vie, sa veuve *Agiatis* s'unit à Cléomène, et le conjura de suivre sur le trône l'exécution des plans de son premier époux. C'est une femme qui inspire le noble projet de rétablir la discipline et les lois de Lycurgue.

A l'époque où Pyrrhus fait le siége de Lacédémone, les habitans délibèrent d'envoyer les femmes en Crête, mais elles s'y opposent; l'une d'elles, nommée *Archidamie*, prend une épée, entre dans le sénat, et, portant la parole au nom de toutes les autres, demande à tous ces hommes assemblés s'ils ont été assez injustes envers elles pour supposer qu'elles puissent encore aimer ou souffrir la vie après la ruine de Sparte. Comme on s'occupait ensuite de tirer une tranchée parallèle au camp des ennemis, les femmes et les filles vinrent aider les hommes employés à

Digitized by Google

ce travail; et, après avoir invité ceux qui devaient combattre à se reposer pendant la nuit, elles mesurèrent la longueur de la tranchée, et en prirent pour leur tâche la troisième partie, qu'elles eurent achevée avant le jour. (Elle avait six coudées de largeur, quatre de profondeur et huit cents pieds de long.) Dès que le jour parut, les ennemis commençant à se mettre en mouvement, elles présentèrent elles-mêmes les armes à tous les jeunes gens; et, leur laissant la tranchée qu'elles avaient faite, elles les exhortèrent à la bien garder, et leur représentèrent vivement quelle douceur ce serait pour eux de vaincre aux yeux de leur patrie, ou quelle gloire de mourir entre les bras de leurs mères et de leurs femmes, après s'être montrés dignes de Sparte par leur valeur.

Les vieillards et la plupart des femmes étaient de l'autre côté de la tranchée, et voyaient les exploits et les grands faits d'armes d'Acrotatus, guerrier lacédémonien, qui, après le combat, traversa encore la ville pour retourner à son premier poste, couvert de sang, joyeux et fier de sa victoire. En cet état, il parut, aux yeux de ces femmes, plus grand et plus beau, et il n'y en eut pas une, dit Plutarque, qui ne portât envie à *Chélidonide* d'avoir un amant si généreux.

Les Lacédémoniens se défendirent avec une ardeur et une intrépidité qui suppléèrent à l'infériorité de leurs forces. Les femmes ne les abandonnaient point, mais se tenaient toujours auprès d'eux, occupées à leur donner des armes, à fournir à leurs besoins, à retirer et à panser les blessés.

Ainsi, de nos jours, les braves Lilloises, s'associant à la gloire de la défense de leur ville, s'exposaient, sur les remparts, aux bombes et aux boulets, partageaient les

Digitized by Google

fatigues et les dangers de leurs maris et de leurs fils, et menaçaient de l'ignominie et des derniers supplices quiconque aurait pu songer à se rendre. Leur dévouement magnanime inspira leurs concitoyens, et créa des héros.

La rudesse farouche et la fierté presque sauvage des Spartiates n'empêchent pas que leur histoire ne fournisse un très-grand nombre d'exemples qui attestent quelle fut chez eux l'influence des femmes. Les annales des Athéniens, peuple poli et plein d'urbanité, amolli et voluptueux, reproduisent des faits du même genre, qui reçoivent d'autres modifications, d'après la différence de leur caractère et de leurs mœurs.

Dans Athènes, l'ambitieux Périclès et le sage Socrate recherchent également les entretiens et le suffrage de la belle et spirituelle *Aspasie*. Elle s'attachait, dit Plutarque, aux plus puissans et aux premiers citoyens, et gouvernait ainsi les plus grands personnages de la république.

Après que Phocion eut été condamné à boire la ciguë, et que son cadavre même fut exilé du territoire de l'Attique, une dame de Mégare célèbre ses funérailles, lui consacre un bûcher et recueille ses cendres. C'est une femme qui répare, autant qu'il dépend d'elle, l'injustice des Athéniens envers un grand homme, et qui devance pour lui l'opinion de la postérité.

L'orateur Démosthène reprochait à la Pythie de *philippiser;* un monarque astucieux avait cru devoir gagner la prêtresse pour assurer ses succès.

Dans la guerre de ce même Philippe avec les Athéniens, ceux-ci, ayant pris les courriers du roi, ouvrent toutes les lettres, mais respectent celles de la reine *Olympias*, son épouse, et les lui renvoient, sans en briser le sceau.

L'histoire a consigné la répartie courageuse d'une femme,

Digitized by Google

à laquelle ce même prince refusait de rendre justice : « *Ne vous mêlez donc pas d'être roi.* » Frappé de sa réponse, Philippe fait droit à sa réclamation.

Chez les femmes spartiates, on voit dominer le courage, l'héroïsme, l'amour de la patrie, des passions fortes et généreuses; chez les femmes athéniennes, on trouve des sentimens moins énergiques et moins profonds, le désir de briller, l'ambition, la vanité, l'amour de la célébrité ou de la gloire. Les mœurs des deux nations offrent les mêmes différences; et, quoiqu'on puisse les imputer à plusieurs causes réunies, on ne peut se dissimuler, en reconnaissant chez l'un et l'autre peuple une première action du climat, de la législation, du gouvernement, de l'éducation, de l'opinion publique sur le caractère et la conduite des femmes, qu'il existait aussi une réaction non moins puissante de l'influence des femmes sur la législation, le gouvernement, l'éducation, l'opinion, et sur les mœurs et le caractère du peuple.

La fameuse courtisane *Phriné*, attachée au sculpteur Praxitèle, qui fit sa statue, dont nous admirons peut-être encore les proportions et la beauté dans cette Vénus de Médicis, chef-d'œuvre de l'antiquité, attribué au ciseau de cet artiste célèbre, offrit de rebâtir à ses dépens les murs de Thèbes, pourvu qu'ou y mît cette inscription : « *Alexandre a détruit Thèbes, et Phriné l'a rétablie.* »

La vie de cet Alexandre, dont la déplorable folie lui fit préférer le rôle de conquérant aventurier et de fléau des nations à celui de grand roi, fournit une foule d'exemples de femmes qui exercent leur influence, plus ou moins directe et puissante, sur ses actions et sur sa gloire. Sa conduite noble et généreuse envers la mère, la femme et les filles de Darius, lui concilient plus de suffrages que ses conquêtes. Il sait honorer le malheur et admirer le

Digitized by Google

courage et la vertu. Lors de la ruine de Thèbes, *Timocléa*, faite prisonnière par les Thraces, est amenée devant lui; interrogée par le roi, qui veut connaître son nom : « *Je suis*, répond-elle, *la sœur de Théagène, qui a combattu contre Philippe votre père pour la liberté de la Grèce, et qui a été tué à la bataille de Chéronée où il commandait.* » Alexandre, admirant la réponse noble et généreuse de cette femme, ordonne qu'on la laisse aller en liberté avec ses enfans.—Son respect pour sa mère *Olympias* est un de ses titres à la gloire. Antipater lui ayant écrit une longue lettre contre elle, il dit, après l'avoir lue : « *Cet homme ignore qu'une seule larme d'une mère suffit pour effacer mille lettres comme la sienne.* »

Sa vengeance cruelle, livrant aux flammes le palais de Xercès et les murs de Persépolis, est le crime d'une vile courtisane qui excite sa fureur. Le vainqueur du monde est vaincu par *Thaïs*, dont les yeux étincelans d'une coupable joie commandent à son amant l'incendie et le ravage.

Mais Alexandre, plus maître de lui, quand ses courtisans veulent l'ériger en dieu, se moque lui-même de l'opinion accréditée par leurs flatteries, et accueillie quelquefois par son orgueil; il se reconnaît mortel par le double besoin du sommeil et de l'amour.

Toutes les républiques et les villes grecques, ainsi que les états en relation avec elles; la patrie d'Epaminondas, si respectueux envers sa mère; celle de Timoléon, où la fière et généreuse *Thesta* déclare à Denys-le-Tyran qu'elle préfère le titre d'épouse de Polixenus, banni pour la cause de la liberté, à celui de Denys, tyran de la patrie; Argos, où le roi Pyrrhus périt au milieu de ses succès, par la main d'une mère qui venge la mort de son fils; les monarchies contemporaines, où tour à tour des reines intrépides ou

Digitized by Google

efféminées, vertueuses ou corrompues, et d'autres femmes, sorties de différentes classes de la société, influent sur les destinées des rois et des peuples, nous offrent également les noms, plus ou moins illustres, de beaucoup de femmes qui ont honoré quelquefois leur sexe par de grandes actions, ou qui l'ont flétri par de grands crimes, et qui confirment, par des preuves multipliées, la vérité historique sur laquelle nous appelons l'attention des femmes et celle des politiques et des moralistes.

Si nous arrivons aux annales de la RÉPUBLIQUE ROMAINE, nous trouvons, à toutes les grandes époques de son histoire, des femmes qui jouent les principaux rôles, ou qui influent sur les événemens les plus importans.

Une femme dérobe aux bêtes féroces, et nourrit en secret le fondateur de Rome, qui, sans elle, périssait inconnu. L'enlèvement des femmes sabines allume la guerre entre les Sabins et les Romains. Ces mêmes femmes éplorées enchaînent la fureur des deux peuples, prêts à s'entr'égorger, et le pinceau de notre David fait revivre devant nos yeux cette scène touchante et sublime. Les noms d'*Hersilie* et de *Tarpeïa* s'associent dans l'histoire à celui de Romulus.

Le pieux et sage Numa fortifie sa puissance, en persuadant à un peuple crédule et superstitieux qu'il a des entrevues mystérieuses avec la nymphe *Egérie*.

La victoire des Horaces sur les Curiaces, qui conserve aux Romains leur domination sur le Latium, domination qu'ils doivent étendre sur l'Italie et sur le monde, est souillée par le meurtre d'une femme jugée indigne d'être Romaine, parce que ses pleurs sur la mort de son amant semblent insulter au succès de son frère et au triomphe de sa patrie. Le génie de Corneille s'empare de ce fait historique pour émouvoir nos ames, par la peinture énergique des mœurs romaines.

L'ambition et la cruauté de l'épouse de Tarquin font

Digitized by Google

naître les premiers mouvemens de l'indignation populaire, qui doit renverser le trône. L'outrage fait à *Lucrèce* et son noble et volontaire sacrifice excitent les principaux sénateurs à chasser les rois. Le courage de l'héroïque *Clélie* se communique aux jeunes Romaines, ses compagnes, et obtient l'admiration de Porsenna, qui fait la paix avec Rome. La mère et l'épouse de Coriolan, *Véturie* et *Volumnie*, triomphent de son orgueil et de sa fureur, et sauvent la patrie menacée. Un temple est alors consacré par les Romains *à la fortune des femmes*. La jeune et innocente *Virginie*, poignardée par son père qui n'a pas d'autres moyens de la soustraire aux désirs infâmes d'Appius, détermine la chute des décemvirs. La jalousie de l'épouse d'un plébéien contre sa sœur mariée à un patricien, fait participer l'ordre du peuple aux honneurs du consulat, réservé jusqu'alors à la seule noblesse. Ainsi, même chez une nation fière et superbe, presque barbare, et endurcie par la guerre, dans un sénat auguste, composé des plus graves personnages, nous voyons une question politique importante, décidée au gré de l'influence et de la volonté d'une femme vaine, ambitieuse et jalouse. Telle est la double puissance des femmes et des passions.

Plutarque nous apprend qu'après la mort violente de Tibérius et de Caïus Gracchus, le peuple fit faire leurs statues, les exposa en public, consacra les lieux où ils avaient été immolés, et fit aussi élever à *Cornélie*, qui vivait encore, une statue de bronze sur laquelle on mit cette inscription : « Cornélie, mère des Gracques. » On rendait cet hommage à l'influence d'une mère, dont l'ame généreuse, le caractère altier, l'énergie, et peut-être aussi l'ambition, avaient passé dans l'ame de ses fils. Les funestes pressentimens de *Licinia*, femme de Caïus, et ses tristes et touchans adieux à son époux, qui se rend sur la place publique où il doit trouver la mort, rappellent les adieux d'Hector et

Digitized by Google

d'Andromaque, et arrachent des larmes d'attendrissement et de pitié, au milieu des scènes d'horreur et des fureurs sanguinaires des factions.

Dans la guerre de Rome contre Carthage, *Sophonisbe*, épouse de Syphax, enlève son mari à l'alliance des Romains. Les femmes des Carthaginois coupent leurs longues chevelures pour en faire des cordages qui puissent servir aux machines destinées à défendre leur ville.

Environ un demi-siècle après, c'est une femme, appelée *Fulvie*, qui recueille dans les épanchemens de la confiance et de l'amour, et qui révèle au consul Cicéron les atroces complots de l'ambitieux Catilina : elle retarde ainsi de quelques années la ruine de la république. Une autre *Fulvie*, épouse d'Antoine, femme hardie, vindicative et cruelle, prend part à toutes les exécutions barbares du triumvirat; elle fait proscrire et immoler ce même Cicéron, naguère proclamé le sauveur de la patrie, et perce d'un poinçon d'or la langue de l'orateur qui avait charmé les Romains. Quand les femmes s'abandonnent aux passions violentes et à la cruauté, leur tempérament plus délicat, mais plus irascible que le nôtre, les rend plus susceptibles d'excès en tout genre; il les pousse au-delà des bornes, et plus loin que les hommes, dans la carrière où elles sont lancées.

Nous avons vu l'influence des dames romaines dans les beaux jours de la république : nous la retrouvons encore, aux différentes époques de sa décadence. Les mariages politiques de César avec la fille de Pompée, de Pompée avec celle de César, d'Antoine avec la sœur d'Octave, suspendent quelque tems les guerres civiles, qui doivent embraser l'empire et l'univers.

Une reine égyptienne voit tour à tour à ses pieds le grand César, vainqueur des Gaules et maître de Rome, et le voluptueux Antoine; ce Romain dégénéré lui sacrifie

Digitized by Google

ses devoirs, son caractère, sa puissance, sa gloire, et subit la loi d'Auguste. Lorsque Antoine est vaincu, c'est *Cléopâtre* qui triomphe, et le caprice d'une femme a décidé de la journée d'Actium.

Livie, femme d'un proconsul, devient la compagne du maître du monde, et ses intrigues font passer le sceptre dans les mains de l'affreux Tibère.

Les noms de *Cornélie*, veuve de Pompée, qui, du haut de son navire, voit assassiner son époux sur le rivage d'Égypte; de *Porcie*, digne compagne du dernier Brutus; d'*Aria*, qui donne à Pætus le noble exemple d'un généreux dévouement et d'une mort volontaire; d'*Éponime*, qui s'associe à la proscription de Sabinus, et qui s'ensevelit vivante avec lui dans un antre sauvage, sont consacrés par les hommages des siècles. Un opprobre éternel poursuit les noms abhorrés d'*Agrippine*, de *Messaline*, de *Poppée*, et de plusieurs femmes ambitieuses, corrompues et cruelles, qui ajoutent aux scènes d'horreur et de crime, si multipliées dans la décadence du bas empire. Un grand nombre d'impératrices président successivement aux destins de Rome et de l'univers; les premières impressions qu'elles ont reçues dans l'enfance, les leçons, les exemples qui ont entouré leur berceau, et qui ont formé leur jeunesse, déterminent les actions qui influent sur le sort du monde, et qui préparent, après elles, des empereurs, trop souvent l'opprobre et le fléau du genre humain.....

En traçant une esquisse aussi rapide et aussi imparfaite d'une partie de l'histoire ancienne, à laquelle nous aurions pu ajouter beaucoup de faits du même genre, puisés dans le moyen âge et dans les tems modernes, nous avons voulu seulement donner une idée de la marche qu'on peut suivre pour l'exécution de notre plan. Ce simple aperçu

Digitized by Google

suffit pour faire entrevoir combien est riche et féconde la mine qu'on invite les femmes à exploiter dans l'histoire : celles qui entreprendront des lectures historiques, d'après cette direction, et qui les continueront avec persévérance, trouveront un intérêt toujours croissant dans ce travail. Elles perfectionneront, par l'habitude, leur talent d'observer et d'écrire ; elles acquerront à la fois plus de finesse et de sagacité ; elles seront mieux initiées aux mystères du cœur humain ; elles posséderont une connaissance plus approfondie de leur sexe, de ses devoirs, de ses droits, de sa puissance, de son intérêt bien entendu, et du meilleur emploi qu'elles peuvent faire de leur influence.

Cette *influence des femmes*, toujours active et puissante, est le sujet d'un Essai *historique et philosophique*, entrepris depuis plusieurs années par l'auteur de cette Notice. Des recherches dirigées particulièrement vers ce but lui ont paru le complément naturel et nécessaire des travaux sur l'éducation, auxquels il a consacré une partie de sa vie. L'influence des femmes modifie ou détruit les impressions de la première éducation ; elle suffit souvent pour corriger ou pour corrompre les caractères des hommes : elle se reproduit enfin, avec toute sa force, dans tous les âges de la vie, dans toutes les conditions de la société, dans les cours et dans les palais des rois comme sous le chaume des bergers, dans les villes et au fond des campagnes les plus reculées, au milieu de la civilisation comme au sein de la barbarie, sous toutes les formes de gouvernement, et dans les pays même où l'esclavage des femmes est consacré par les mœurs et par les lois (1).

(1) Les trois ages de la vie, également embellis par l'influence de la femme, donnée à l'homme, moins encore comme une compagne nécessaire, que comme une sorte de providence placée auprès

Digitized by Google

Ce serait une circonstance heureuse qu'un monument historique, élevé à la gloire du sexe, qui est l'ornement et le charme de la vie humaine, pût être composé de matériaux recueillis par des femmes qui aimeraient à faire des recherches et des extraits rapportés au but qu'on leur propose. Nous offrirons donc maintenant la partie, pour ainsi dire, mécanique de la *méthode de lectures* qu'elles pourraient suivre.

En lisant un ouvrage, quel qu'il soit, une histoire, une vie particulière d'un personnage célèbre, un voyage, même un roman, on s'attache à rechercher tout ce qui concerne la condition ou l'influence des femmes. A mesure qu'on trouve un passage, un fait, une observation, qui tient de près ou de loin à ce sujet, on met, à cette page du livre, une petite bande de papier pour la retrouver facilement; ou bien l'on écrit, soit au crayon, soit à l'encre, sur une feuille de papier détachée, les numéros des pages que l'on veut revoir.

---

de lui sur la terre, et comme un lien commun de la famille et de la société, ont fourni à notre grand peintre GÉRARD le sujet d'un de ses tableaux les plus gracieux. On voit une jeune femme, d'une physionomie douce et tendre, qui tient sur ses genoux un *enfant* dont elle est la mère et la nourrice, qui présente sa main gauche à un beau *jeune homme* sur lequel son regard se fixe avec complaisance, et qui étend sa main droite sur les épaules d'un respectable *vieillard*. Son *père*, son *époux* et son *fils*, qui partagent et réunissent toutes ses affections, semblent recevoir d'elle seule le bonheur et la vie. Le fond du tableau représente une solitude agréable, un paysage isolé, les bords d'un lac, une ville dans le lointain. Ce n'est point l'horreur du désert, ni le tumulte de la cité; le groupe est assis sur des ruines; les souvenirs de la civilisation s'unissent à l'aspect sauvage d'un lieu abandonné. C'est à la fois une conception philosophique et poétique, qui réveille des idées mélancoliques et douces; la sensibilité a inspiré le génie.

Digitized by Google

Le passage qu'on a remarqué est-il *au milieu* de la page, on place une barre *à côté* du chiffre. Exemple : 12/. —Si le passage est *au commencement* de la page, la barre est placée *au-dessus* du chiffre. Exemple : $\overline{15}$. — Si le passage est *au bas* ou *à la fin* de la page, on place la marque *au-dessous* du chiffre. Exemple : $1\underline{8}$.—Si *toute la page* est à relire, on enveloppe tout le chiffre. Exemple : $\underline{20}$.)

Par ce moyen, sans interrompre sa lecture, on conserve l'indication de tous les passages à revoir; puis, quand on a fini un volume, ou quand on a lu seulement une centaine de pages, on reprend les pages lues, d'après leurs numéros inscrits à part, et l'on fait de courts extraits sur un cahier à colonnes, disposé d'après le modèle qui suit.

MODÈLE d'un *Journal des extraits et des analyses de ses lectures.*

NUMÉROS d'ordre.	DATES ou pages des volum. cités.	DÉTAILS DIVERS, faits et observations.	MOTS de recherche.	NOTES et signes.	NUMÉROS de renvoi.

1. La *première colonne* est destinée à déterminer chaque article par un *numéro d'ordre* particulier, qui sert ensuite à le retrouver au besoin.

2. On inscrit, dans la *seconde colonne*, soit la date, soit le titre et la *page du volume*, d'où l'on a tiré des extraits.

Digitized by Google

3. La *troisième colonne*, qui est la plus étendue, contient le précis des *faits* et des *observations* que l'on veut conserver.

4. La *quatrième colonne* indique, par un ou par quelques *mots de recherche*, le sujet particulier de chaque article, et facilite singulièrement les recherches à faire dans le recueil. Pour le sujet particulier de l'histoire et de l'influence des femmes, ces *mots de recherche* pourront être: *piété filiale, amour conjugal, tendresse maternelle, éducation, amour de la patrie, courage, héroïsme, ambition, mariage politique, législation relative aux femmes, esprit de famille, vertus domestiques, économie*, etc., *musique, poésie, peinture*, etc.

5. La *cinquième colonne*, pour les *notes* et *signes*, permet de désigner, par un même signe générique convenu, les différens mots de recherche, susceptibles d'une sorte d'association, ou qui peuvent être considérés sous un même point de vue général. Ainsi le signe A (*album* de l'histoire) pourra caractériser tous les traits historiques où l'influence des femmes se sera manifestée d'une manière utile et honorable; le signe N (*nigrum*) rangera sous la même classe tous les faits qui signalent cette influence comme funeste. D'autres signes convenus pourront servir à distinguer la même influence, en *politique*, en *religion*, dans la *législation*, dans la *guerre*, en *littérature*, dans les *beaux arts*, dans les *mœurs publiques*, dans la *vie privée*, etc. Les deux colonnes des *mots particuliers de recherche* et des *signes généraux* ont pour objet de donner la double habitude de l'*esprit de détail* et de l'*esprit d'ensemble*.

6. La *sixième et dernière colonne*, pour les *numéros de renvois*, qui correspond avec la première, celle des *numéros d'ordre*, sert à établir des rapports et des renvois

Digitized by Google

entre les articles qui se correspondent, ou qui ont entre eux quelque analogie. On dispose les chiffres inscrits dans cette colonne, ainsi qu'il suit : $\frac{5}{9}$. Le chiffre supérieur, ou placé au-dessus de la ligne, indique le *numéro d'ordre* de l'article précédent le plus rapproché qui traite du même sujet. Le chiffre inférieur, ou placé au-dessous de la ligne, renvoie à l'article le plus rapproché de l'une des pages suivantes, dans laquelle le même sujet se trouve reproduit. On peut ainsi revoir et parcourir les extraits qu'on a recueillis, soit dans un *ordre chronologique*, et d'après la succession des faits, soit dans un *ordre analytique*, et d'après la nature des matières, considérées, ou *particulièrement* à l'aide des *mots de recherche*, ou sous *un point de vue général*, au moyen des *signes génériques*. Comme on a pris soin d'enregistrer, sous un même titre, les articles qui traitent un même sujet, et d'affecter à chacun d'eux un *numéro d'ordre* particulier, l'usage des *numéros de renvois* permet de retrouver et de rapprocher, au milieu même d'une multitude de fragmens écrits sans suite ni liaison, tous les articles qui ont entre eux quelque analogie, et qui peuvent s'éclairer mutuellement.

Cette manière de lire et de conserver des extraits de ses lectures est à la fois simple, commode, instructive et agréable. On réunit, au bout de quelques années, la substance de plusieurs volumes ou de beaucoup d'ouvrages différens, sous un rapport déterminé, dans un petit nombre de pages. On se ménage des points d'appui pour la mémoire, des sujets variés pour la méditation et la réflexion.

Aucun sujet, surtout dans les tems où nous vivons, dans cette grande époque historique, qui est une sorte de transition d'un degré de civilisation à un autre degré plus avancé, ne paraît plus digne que celui de l'*Influence*

Digitized by Google

des femmes, de fixer l'attention, les recherches et les pensées d'une femme qui joint à un esprit judicieux et observateur une ame généreuse, animée d'un véritable amour de son pays et de l'humanité. C'est par l'influence des femmes, bien dirigée, qu'on peut régénérer les hommes, réformer l'éducation et la législation, améliorer les mœurs particulières et publiques, calmer les passions haineuses, prévenir les discordes funestes, faire peut-être un jour cesser le déplorable fléau de la guerre, adoucir enfin la plupart des maux qui désolent la triste humanité.

M. A. Jullien, *de Paris*.

OBSERVATION.

Quoique nous admettions très-rarement des pièces de vers dans ce Recueil, qui est grave par sa nature, les deux pièces qu'on va lire nous ont paru mériter une exception et pouvoir être placées à la suite de l'*Esquisse sur l'influence des femmes*, parce qu'elles forment, pour ainsi dire, la continuation du même sujet, présenté sous des formes plus agréables et plus animées.

Dans la première, *le Portrait de Clarisse*, on voit une créature angélique, aussi distinguée par les qualités de son cœur, par la pureté, la candeur et la noblesse de son caractère, que par la solidité et les grâces de son esprit, et par les charmes de sa figure. Nous laisserons à nos lecteurs le soin de deviner si Clarisse est un personnage réel ou imaginaire. Si elle existe, nous craindrions de blesser sa modestie, en soulevant à moitié le voile sous lequel la vertu, comme la beauté, semble vouloir se dérober à nos hommages. Quoi qu'il en soit, comme un esprit philosophique aime toujours à s'élever d'un fait particulier et isolé à une considération générale, on peut trouver dans ce por-

Digitized by Google

trait une sorte de modèle d'une perfection idéale, qu'il n'est pas sans intérêt d'offrir à l'émulation des jeunes personnes du même sexe et du même âge, de cet âge heureux et brillant, qui ne connaît encore ni les regrets du passé, ni les inquiétudes de l'avenir, et dont le présent se compose d'aimables illusions, d'espérances et de fleurs.

La seconde pièce de vers, en rapprochant, dans quelques stances, *les femmes et les fleurs*, qui ont entre elles tant d'analogie, et qui sont peut-être en effet les deux plus beaux ornemens de la nature, a pour objet de rappeler que la destination des femmes n'est pas uniquement d'embellir par leurs charmes la carrière de la vie, mais qu'elles peuvent surtout s'honorer et se rendre utiles par une bonne direction morale donnée constamment à leur influence naturelle et légitime sur les hommes.

Ces deux pièces de vers n'appartiennent donc pas seulement aux circonstances et aux personnes qui les ont inspirées; mais elles retracent des exemples de vertu, ou elles expriment des vérités philosophiques, qui sont de tous les tems et de tous les lieux, et qui ne sont pas indignes de l'attention des femmes elles-mêmes, ni des méditations des moralistes; c'est ce motif qui en a fait décider l'insertion.

LE PORTRAIT DE CLARISSE.

Une image me suit : elle est partout présente ;
Elle est à la fois belle, aimable, séduisante ;
Elle enivre les yeux et captive le cœur :
Elle exerce en tout lieu son ascendant vainqueur....
Dans ses mobiles traits, la jeunesse et la vie,
La sensibilité, germe heureux du génie,
La tendre piété, le filial amour,

Digitized by Google

La candeur, la fierté se peignent tour à tour.
Son œil lance un éclair, dont la rapide flamme
Par un charme secret pénètre jusqu'à l'ame;
Et son divin sourire, où brille la bonté,
Dont la grâce angélique ajoute à sa beauté,
Est comme un doux rayon de la vive lumière
Que le soleil répand sur la nature entière.
Mais sa beauté n'est rien pour qui connaît son cœur,
Consacré par Dieu même au culte du malheur.
J'ai recueilli les pleurs que sa pitié touchante
Accorde aux malheureux. Une larme éloquente
A mouillé sa paupière, au douloureux récit
Des revers d'un vieillard que le destin poursuit.
Ces revers ont cessé. Beauté, grâce, innocence,
Dans un sexe enchanteur, quelle est votre influence!
Quel homme impunément peut voir Clarisse en pleurs?
J'ai vu, j'ai ressenti, j'ai calmé ses douleurs.
Le vieillard a béni l'aimable bienfaitrice
Qui des hommes pour lui réparait l'injustice.
A la fleur de ses ans, descendue au tombeau,
Une mère laissait son enfant au berceau,
Faible, pauvre, souffrant, sans appui sur la terre,
Déplorable orphelin qu'attendait la misère.
Mais Clarisse a connu ces victimes du sort.
La mère infortunée, au moment de sa mort,
Lui confia son fils; et sa douleur pieuse
De Clarisse implora la bonté généreuse.
Les malheureux jamais ne l'ont priée en vain;
Et, vierge, elle a servi de mère à l'orphelin.
Dans ces jours désastreux où l'Europe en furie,
Torrent dévastateur, inondait ma patrie;
Quand nos villes en deuil, quand nos champs ravagés
Offraient de toutes parts des Français égorgés;
De ses sanglantes mains quand le dieu des batailles
Sur nos plaines au loin semait les funérailles;
Aux remparts de Nancy, sous le toit paternel,

Digitized by Google

De sa voix innocente invoquant l'Éternel,
Clarisse, à peine alors échappée à l'enfance,
Dans un Dieu de bonté mettait sa confiance;
Et dans ce jeune cœur, soutenu par la foi,
Dieu lui-même semblait avoir gravé sa loi.
De la religion mystérieux empire!
Elle donne la force aux ames qu'elle inspire:
Une vierge timide, en son débile sein
Porte une ame héroïque, où brûle un feu divin.
Aux horreurs de la guerre, aux discordes civiles
Vont enfin succéder des momens plus tranquilles:
La France a vu partir le superbe étranger
Qui, lui dictant ses lois, prétend la protéger;
Et, de ce joug honteux noblement affranchie,
A ses fils consolés elle rend leur patrie.
Bellone a déposé ses sanglans étendards;
La paix vient ranimer le culte heureux des arts;
A ce culte sacré par ses goûts destinée,
Dans les murs de Paris Clarisse est amenée.
D'une industrie active, en ce monde nouveau,
Son œil avidement observe le tableau.
Elle n'admire point ces parures frivoles
Dont un sexe léger fait souvent ses idoles:
Un luxe fastueux n'a pour elle aucun prix;
Ses yeux d'un vain éclat ne sont point éblouis.
Mais les produits des arts, chefs-d'œuvre du génie,
Par d'utiles travaux honorant la patrie;
Un immortel burin gravant pour l'avenir
D'une grande action l'éloquent souvenir;
Mais Fénélon, Rousseau, dans leurs pages brûlantes,
Traçant de la vertu les images vivantes;
Massillon d'un grand roi bravant l'autorité
Pour offrir à ses yeux l'austère vérité;
Mais Corneille, Shakspear, dont la muse inspirée
Allume dans les cœurs une flamme sacrée;
Mais l'auteur de Corinne, en ses brillans tableaux,

Digitized by Google

Du divin Michel-Ange empruntant les pinceaux :
Ces nobles écrivains, ces peintres, ces poètes,
Des vertus, du génie augustes interprètes,
A la jeune Clarisse ont bientôt révélé
Le secret du talent dans son sein recelé.
Des vulgaires penchans la fougue impétueuse,
Dans son cœur, animé d'une ardeur généreuse,
Ne saurait exciter ni troubles ni combats :
Elle peint leurs dangers, et ne les connaît pas.
Mais l'amour de la gloire et l'enflamme et l'inspire :
La sainte humanité, son sublime délire,
Le besoin d'être utile au pauvre, à l'orphelin,
Au vieillard opprimé, font palpiter son sein.
Dans l'être infortuné, dans la faible innocence,
Elle honore d'un Dieu l'invisible présence :
Pour elle, les bienfaits que répand sa bonté
Sont un hommage offert à la divinité ;
Et la gloire, à ses yeux, noble et brillante image,
Des siècles à venir honorable suffrage,
Flambeau resplendissant dans l'éternelle nuit,
Dont le trompeur éclat trop souvent nous séduit,
De la seule vertu légitime salaire,
N'appartient qu'aux mortels bienfaiteurs de la terre.
Cette gloire pour elle a seule des appas.
C'est ainsi qu'elle veut échapper au trépas.
Du tems qui détruit tout, tu peux braver l'outrage.
Un éternel oubli serait-il le partage
Des vertus, des talens, unis à la beauté ?
Dans cet âge brillant où la frivolité,
Les profanes plaisirs, la gaîté, la folie
Dissipent les momens et consument la vie :
Libre de passions, dédaignant le repos,
Tout entière livrée à ses nobles travaux,
Clarisse tour à tour recueille pour l'enfance
Des préceptes sacrés la féconde semence,
Et, les faisant goûter à ses jeûnes lecteurs,

Digitized by Google

Des plus douces vertus sait pénétrer leurs cœurs ;
Ou bien, d'un vol hardi, mais non point téméraire,
Parcourant à la fois la France et l'Angleterre,
Elle ose interroger leurs poètes fameux,
Rapprocher leurs travaux, les comparer entre eux,
Et des rangs assignés à leurs muses rivales
Dans le temple du goût marquer les intervalles ;
Ou, comme on vit jadis, dans nos tournois guerriers,
Des femmes revêtant l'arme des chevaliers,
La visière baissée, émules de leur gloire,
Avec eux noblement disputer la victoire :
Ainsi, cachant son sexe, et déguisant son nom,
Armée en chevalier, un casque sur le front,
La modeste Clarisse, abaissant sa visière,
Vient partager les prix d'un tournoi littéraire.
Mais, malgré le secours du voile officieux
Qu'elle oppose à dessein aux regards curieux,
Ses écrits pleins de feu, de fraîcheur et de vie,
Semblent nous révéler son ame et son génie ;
Et son nom, consacré par un doux souvenir,
Bien après son trépas, vivra dans l'avenir.

M. A. Jullien, *de Paris.*

LES FEMMES ET LES FLEURS.

Stances *composées pour une fête celébrée chez madame la Marquise de* ***, *le* 6 *décembre* 1820.

I.

Les femmes et les fleurs, dans ce charmant séjour
Font régner à la fois le printems et l'amour.
Les beaux arts, animés par leur douce influence,
Viennent y consacrer la gloire de la France ;
Et celle dont les soins ont embelli ces lieux,
Par qui le grand Voltaire est présent à nos yeux,

Digitized by Google

Des lettres et des arts aimable protectrice,
Va faire entendre ici leur voix inspiratrice.
Muses, que vos accords célèbrent tour à tour
Les femmes et les fleurs, le printems et l'amour!

II.

Vivantes fleurs! ô vous, divinités mortelles;
Des plus douces vertus, vous, les touchans modèles;
O femmes! la nature a soumis à vos lois
Et les humbles bergers, et les superbes rois.
De nos faibles destins arbitres souveraines,
Par l'éclat des vertus ennoblissez nos chaînes;
Honorez votre empire, en nous rendant heureux:
Quand vous l'ordonnerez, nous serons vertueux;
Et nos cœurs épurés, fiers de votre suffrage,
Des viles passions briseront l'esclavage.
Muses, que vos accords célèbrent tour à tour
Les femmes et les fleurs, le printems et l'amour!

III.

O femmes! sous vos traits, la gloire et la patrie,
La liberté, la paix et la philosophie,
L'amitié, la vertu, la tendre piété,
La noble bienfaisance et la douce bonté;
La charité divine et l'humanité sainte,
Dont la nature en nous grava l'auguste empreinte,
Dominant tour à tour par vos charmes vainqueurs,
Vous doivent leur puissance, et règnent sur nos cœurs.
C'est vous qui leur prêtez votre empire et vos grâces;
C'est par vous que le dieu qui marche sur vos traces,
L'Amour, sait ramener dans nos cercles brillans,
Même au sein de l'hiver, les fleurs et le printems.
Des lettres et des arts l'aimable protectrice
Veut faire entendre ici leur voix inspiratrice:
Muses, que vos accords célèbrent en ce jour
Les femmes et les fleurs, le printems et l'amour!

Digitized by Google

IV.

Du printems et des fleurs séduisantes images,
Vous, dans tous les climats, objets de nos hommages;
Astres étincelans, dont la vive clarté
Vient embellir pour nous la sombre adversité:
O femmes! en tous lieux, votre aimable influence
Peut devenir pour l'homme une autre providence.
Vous régnez par l'amour, les vertus et les arts;
Nos destins sont souvent écrits dans vos regards:
Du moins sachez user de vos droits légitimes,
Sans vouloir sous le joug dégrader vos victimes....
Muses! que vos accords célèbrent tour à tour
Les femmes et les fleurs, le printems et l'amour!

V.

Ah! lorsqu'un chaste amour sert de guide à la gloire;
Quand la jeune beauté, pour prix de sa victoire,
Impose à son amant des talens, des vertus,
Ordonne qu'en son cœur les vices combattus
Laissent régner en paix le besoin magnanime,
L'ardeur de conquérir, par la publique estime,
Cette rare faveur où tendent tous ses vœux,
Le don de sa tendresse et le droit d'être heureux;
Alors, un cœur, nourri d'une douce espérance,
Aux grandes actions avidement s'élance.
Muses! que vos accords célèbrent tour à tour
Les femmes et les fleurs, le printems et l'amour!

VI.

Le myrte, de l'amour est l'arbre tutélaire;
Le laurier, du héros est le noble salaire;
L'olivier, de la paix symbole précieux,
Semble un don accordé par la bonté des cieux.
Dans l'humble violette, ornement du village,
L'aimable modestie a caché son image:

Digitized by Google

La rose, en nos hameaux, des vertus est le prix;
Chaque arbre, chaque fleur s'offre aux yeux attendris
Comme un être animé, comme un touchant emblême
Que chacun, à son choix, donne à celle qu'il aime.
Muses! que vos accords célèbrent tour à tour
Les femmes et les fleurs, le printems et l'amour!

VII.

Hommage à madame de ***

Vous, qu'entourent ici tant de nymphes légères,
Qui du tendre Gessner rappellent les bergères;
Dont la voix rassembla cet aimable congrès,
Où brillent à la fois les arts chers à la paix,
Les femmes et les fleurs, les plaisirs et les grâces;
Vous dont tant de bienfaits marquent partout les traces,
Et que, du haut des cieux, d'un regard paternel,
Se plaît à contempler un poète immortel (1),
L'amour du monde entier, l'orgueil de sa patrie,
Dont l'humanité seule inspira le génie,
Qui, de la vérité rallumant le flambeau,
Des antiques erreurs déchira le bandeau;
Vous n'aurez pas en vain sollicité ma muse:
Vous plaire est son désir, son espoir, son excuse;
Et, par vous inspirée, elle chante en ce jour
Les femmes et les fleurs, le printems et l'amour.

M. A. Jullien, *de Paris.*

(1) Voltaire.

Digitized by Google

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

OBSERVATIONS SUR LA FIÈVRE JAUNE, *faites à Cadix en* 1819, *par* M. le docteur PARISET, *chevalier de la Légion-d'Honneur, médecin de la maison royale de Bicêtre, membre de l'académie royale de médecine, etc.* (1).

LA FIÈVRE JAUNE, plus nouvelle et presque aussi redoutable que la peste d'Orient, ne paraît pas avoir été observée avant la fin du 17e siècle (de 1683 à 1687), et fut désignée, un peu plus tard et d'une manière assez peu exacte, sous le nom de *mal de Siam*, par le père Labat, qui en fut atteint plusieurs fois dans le cours de sa vie. En effet, cette fièvre, que l'on a appelée dans la suite *typhus ictérode*, a été entièrement inconnue aux anciens; et vainement on chercherait même à reconnaître quelques-uns des traits qui lui appartiennent, parmi les maladies si violentes et si funestes qui se manifestèrent à l'occasion des grandes entreprises maritimes, dans le seizième siècle et dans la première moitié du dix-septième. Elle se montra en Europe, pour la première fois, en 1701, avec tous les caractères d'une violente épidémie. Elle reparut plus tard à Carthagène, en 1730, et régna presque chaque année, depuis cette époque, tantôt à Cadix, tantôt à Carthagène, tantôt à Séville, etc.

La fréquence, les ravages de ses invasions, soit en Amé-

(1) Paris, 1820.—Grand in-4° de 144 pages, avec figures coloriées. —Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11.

Digitized by Google

rique, soit dans plusieurs parties de l'Espagne, attirèrent l'attention des hommes les plus éclairés. En 1817, cette maladie fut en France le sujet d'une dissertation inaugurale justement estimée, et soutenue par M. de Bouillon, jeune médecin très-instruit, qui se préparait pour aller exercer la médecine à la Guadeloupe, sa patrie; et divers gouvernemens, mais surtout le gouvernement français, ne furent pas sans inquiétude sur les dangers de cette cruelle épidémie, qui attira l'attention de ce dernier, en 1804, époque à laquelle plusieurs professeurs de la faculté de Paris eurent la commission d'aller recueillir, sur le théâtre même de la contagion, les documens nécessaires pour en connaître mieux la nature, et s'opposer, au besoin, avec plus d'efficacité, à ses invasions. De nouvelles instructions, de nouveaux rapports furent demandés à la même compagnie savante, en 1817, dans le même intérêt, dans la même intention; et M. le professeur Hallé, chargé de répondre à cette honorable confiance, remplit ce devoir avec autant de zèle que de lumières (1).

L'invasion de 1819, qui commença par l'île de Léon, et se répandit ensuite à Cadix, à Xérès, à Séville, etc., ne fut pas une des moins désastreuses. Comme elle paraissait plutôt s'aggraver que s'affaiblir, vers la fin de septembre et au commencement d'octobre, elle excita vivement l'attention, même à une grande distance de l'Espagne. A cette époque, M. le docteur Pariset se trouvant à une séance du conseil général des prisons du royaume, S. E. le duc Decazes lui écrivit sur un billet : *Vous serait-il agréable d'aller*

(2) *Rapport de la faculté de médecine de Paris*, en réponse à la demande du ministre de l'intérieur, relativement à la nécessité de prévenir l'introduction de la fièvre jaune par la voie des communications commerciales. *Bullet. de la faculté de* 1807, n° 7.

Digitized by Google

à Cadix observer la fièvre jaune? « Je ne m'attendais à rien moins qu'à cette proposition, dit M. Pariset; je passai rapidement en revue dans mon esprit les raisons que j'avais d'accepter ou de refuser; l'idée du péril l'emporta, et je répondis presque tout de suite: *Oui certainement, Monseigneur.* Sur la demande de M. Guizot et la mienne, un jeune médecin de Paris, M. Mazet, fut nommé pour m'accompagner. Nous fîmes nos préparatifs de voyage avec toute la diligence possible, et, le 3 novembre 1819, à huit heures du matin, nous étions sur la route d'Orléans. »

« Nous étions trois, M. Mazet, moi et M. Guido, officier en retraite, Maltais d'origine, et mon ami particulier. Je l'avais connu, en 1814, à Bicêtre, où il servait, en qualité de capitaine, dans l'une des compagnies de vétérans, chargées de garder la prison. M. Guido est un homme d'un esprit très-cultivé; il sait par cœur Virgile, Horace, Martial, l'Arioste, le Tasse; il a une grande expérience des voyages : personne n'a plus de ressources dans la tête, et de promptitude dans l'action. Lorsqu'il apprit que je partais pour Cadix, son premier mouvement fut l'effroi; le second fut de me suivre. Avec un tel auxiliaire, je n'avais plus qu'à songer au principal objet de la mission : pour tout le reste, le capitaine semblait se multiplier pour y suffire, et nos besoins étaient aussitôt satisfaits que sentis. »

On devine déjà, par ce début, comment la mission de M. Pariset a dû être remplie : on s'attend, et ce n'est pas sans raison, à y trouver tout l'empressement, toute l'activité d'une ame courageuse, heureusement unis à l'esprit le plus prompt, le plus pénétrant, le mieux disposé à l'enthousiasme ; en un mot, toutes les qualités d'un écrivain que le hasard seul et l'entraînement de son zèle pouvaient appeler à tracer un tableau aussi pénible que celui de la fièvre jaune. Les moindres détails de la narration suffi-

Digitized by Google

raient pour appuyer cette opinion, qui d'ailleurs n'aura besoin d'aucune preuve pour tous ceux qui connaissent la trempe de l'esprit, et les traits les plus prononcés du caractère de l'auteur.

La fièvre jaune paraissant se montrer de nouveau à Séville, il brûlait de s'y rendre; il part, lorsque déjà il était nuit; et, malgré les tristes idées qui devaient l'occuper, il ne peut s'empêcher de regretter de ne pouvoir distinguer, lorsqu'il passe à Aranjuès, les beaux arbres qui s'y trouvent, et il s'écrie, comme Ajax, *Grand Dieu! rends-nous le jour*, en se promettant de prendre, à son retour, des arrangemens plus favorables à sa curiosité. Arrivé à Séville, M. Pariset, qui se trouvait porteur de plusieurs lettres de recommandation du docteur Luzuriaga, fut accueilli, par une suite de cette bienveillante médiation, avec le plus vif intérêt, par les docteurs Velasquez, Rodriguez et par don Mariano de la Fuente, un des principaux magistrats de la ville.

La fièvre jaune ne régnait plus à Séville; mais l'impression de terreur qu'elle avait inspirée subsistait encore, et l'autorité avait demandé aux médecins une exposition officielle et détaillée de cette grande calamité. Le rapport rédigé par le docteur Velasquez pour justifier cette confiance, est la première pièce authentique recueillie par M. le docteur Pariset, dans le cours de son voyage. L'extrait fort étendu qu'il a fait de ce rapport, et qui se trouve consigné dans sa narration, doit être regardé comme l'un des documens les plus importans sur la fièvre jaune d'Andalousie. Non seulement cette cruelle maladie est décrite, dans cette pièce officielle, à ses différens degrés ou époques, mais encore dans ses principales variations, et même dans quelques-unes de ses anomalies. On y fait connaître, en outre, les principales méthodes de traitement qui lui ont

Digitized by Google

été opposées, ses différentes issues ou terminaisons, le résultat de quelques recherches anatomiques sur le corps des personnes qui ont succombé. M. Velasquez et tous les membres de la commission médicale sans exception, ont regardé la fièvre jaune de Séville comme éminemment contagieuse.

« Le mémoire dont je viens de donner un extrait, dit M. Parizet, porte presque dans sa totalité sur la supposition d'une contagion; et jusqu'à ce qu'on ait détruit les faits dont s'autorise une pareille opinion, ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que, de deux fièvres réputées de même nature, celle-ci peut être contagieuse, et celle-là ne pas l'être, que leur identité en soit altérée, j'oserai soutenir qu'il est téméraire de les confondre l'une avec l'autre, comme il le serait de les assujétir à la même police et au même traitement. »

Quelle était l'origine de cette contagion? Nos voyageurs trouvèrent une grande divergence d'opinions sur cette question, qui paraissait un point de fait si simple, et en apparence si facile à vérifier. Ils adoptèrent, du reste, le sentiment du docteur Velasquez et de don Mariano, qui regardaient comme certain que la maladie avait été apportée par une femme qui s'était sauvée de San Fernando pour venir à Séville. Cette femme, reçue dans la maison d'un chanoine, y tomba malade et mourut; le chanoine ne tarda pas à la suivre, et telle fut la première étincelle qui bientôt embrasa tout le quartier de Sainte-Croix, dont cette maison fait partie. Ce quartier de Sainte-Croix offrit à nos voyageurs plusieurs dispositions locales, propres non seulement à propager, mais encore à produire spontanément les maladies les plus meurtrières. On ferma ce quartier par des barricades, et la prudence, l'activité des magistrats, dans le développement des mesures sanitaires,

Digitized by Google

préservèrent Séville des calamités de l'année 1800; de telle sorte que, dès les premiers jours de novembre, l'épidémie n'existait plus : succès qui semble prouver beaucoup en faveur de ceux qui regardent, sans hésiter, la maladie comme contagieuse.

Les choses n'étaient pas aussi avancées à Cadix, où MM. Pariset et Mazet purent voir encore dans l'hôpital militaire plusieurs infortunés qui étaient sur le point de succomber à la fièvre jaune, dans différentes périodes de la maladie. Ce fut à leur aspect que M. Pariset eut l'idée d'employer un peintre habile pour fixer, comme il le dit, et par des dessins fidèles, les étranges caractères que la fièvre jaune, dans ses périodes principales, imprime sur le visage de ceux qu'elle a frappés. M. Flores, qui l'avait prévenu, le favorisa dans l'acquisition de plusieurs dessins exécutés dans cette intention, et que notre savant compatriote a fait lithographier pour son ouvrage. Ce fut d'ailleurs à Cadix que M. Pariset, qui avait trouvé quelques documens très-instructifs dans ses conférences avec les médecins de Séville, parvint à recueillir un plus grand nombre de faits sur la fièvre jaune : matériaux avec lesquels il a pu tracer la description de cette maladie, d'après sa dernière invasion. Il indique plusieurs des phénomènes qu'elle a présentés, lorsqu'elle se terminait par la guérison, ce qui n'est guère arrivé avant le quatorzième, le dix-septième ou même le vingt-unième jour. Dans le cas contraire, la marche de la maladie était beaucoup plus irrégulière et beaucoup plus rapide : on cite des exemples de personnes qui ont succombé, le premier et le deuxième jour, même dans les deux premières heures, et par une mort véritablement subite, ce qui arriva plusieurs fois dans la peste de Londres, en 1665. Il eût été à désirer, peut-être, que M. Pariset n'eût pas mêlé des vues théo-

Digitized by Google

riques à des tableaux si fidèles, à des résultats d'observations si vrais, et qu'il n'eût pas avancé à ce sujet l'idée purement hypothétique, que, dans ces grands désastres, les *gros centres nerveux sont le foyer du mal; que de ces foyers de vie, le mal rayonne sur tous les points de l'organisation*, etc., etc.

Dans la suite de sa description, notre auteur, oubliant bientôt cette digression théorique, revient à l'histoire de la maladie ; il en fait connaître le pronostic, le traitement populaire et usuel dans les cas les moins graves et dans les *circonstances les plus fâcheuses*, ainsi que *les résultats de l'ouverture du corps* de plusieurs personnes qui ont succombé. Dans cette dernière circonstance, qui semblerait exiger plus qu'aucune autre la sévérité, je dirais même la sécheresse de la science, on retrouve encore M. Pariset sous le charme et le pouvoir de ses habitudes littéraires et poétiques : « Nous n'avons assisté, dit-il, M. Mazet et moi, qu'à deux ouvertures de corps, les 13 et 14 décembre 1819; jamais l'impression que fit sur moi la vue des deux cadavres ne s'effacera de mon esprit : de loin, sur les épaules des infirmiers qui les apportaient à l'amphithéâtre, ils montraient le *squalentem barbam* et le *concretos sanguine crines* de Virgile ; mais ce qu'on ne saurait peindre, ce sont ces visages gonflés comme après la strangulation, et souillés d'une écume sanguinolente, qui semblait encore s'épancher des coins de la bouche; enfin, ce sont ces corps teints d'un bleu d'ecchymose, sur le fond duquel se dessinaient, d'une manière brusque et tranchée, de larges plaques jaunes, à contours irréguliers, et qu'on y aurait crues incrustées par leurs bords, sur le dos, sur la poitrine, l'abdomen, les cuisses et les bras. »

Du reste, M. Pariset n'oublie point de remarquer que les ouvertures de corps faites à Cadix comme à Séville,

Digitized by Google

ne se sont point étendues à l'examen de la moelle épinière, dont il eût été très-important de reconnaître les dispositions; les remarques auxquelles il s'est livré ont eu pour objet dans la suite, et comme dans une seconde partie de son ouvrage, de considérer la fièvre jaune comme épidémique, après l'avoir décrite, en quelque sorte, comme une maladie individuelle; d'en découvrir l'origine, d'en marquer les développemens et les phases divers dans son extension et ses progrès; exposition qu'il n'a pu faire à la vérité d'après ses observations immédiates, mais en consultant des hommes placés entre lui et les faits, de manière à les bien observer, et non moins remarquables par leur droiture que par leurs lumières.

La fièvre jaune se manifesta, dès le mois de juillet, à l'île de Léon, dans le quartier appelé *Bario del Cristo*. Elle paraissait y avoir été apportée, suivant l'opinion la plus généralement répandue, par le vaisseau du roi le *Saint-Julien*. Dans les premiers tems de l'invasion de la maladie, comme dans la poste de Marseille, on se méprit gravement sur la nature de ce fléau. A Marseille, le premier médecin (et dans ce tems un premier médecin était une puissance) déclara hautement que la maladie n'était pas contagieuse. Les médecins, qui furent envoyés, avec le titre de commissaires, n'hésitèrent pas de s'exposer aux plus grands dangers, au milieu des progrès de la maladie, dont il leur fut impossible de méconnaître le caractère. Mais ces hommes qui bravaient la mort craignirent une disgrâce, et n'eurent pas le courage d'énoncer une opinion contraire à celle du premier médecin. On sait quelles furent les suites de cette funeste condescendance.

A l'île de Léon, le mal ne vint pas des médecins. M. le docteur Flores reconnut et proclama la fièvre jaune à sa première apparition, et proposa, dès ce moment, de

Digitized by Google

mettre le quartier *Bario del Cristo* en quarantaine; ce qui aurait eu infailliblement le même succès que les mesures de ce genre qui furent employées à Séville. Malheureusement, dans cette déplorable circonstance, les dépositaires de l'autorité se crurent intéressés à étouffer des mesures alarmantes et à suspendre en conséquence des mesures de salubrité, dont l'appareil pouvait exciter la consternation et le découragement dans l'armée. Les juntes de santé (1), sur l'organisation vicieuse desquelles on voudrait que M. Pariset eût donné quelques renseignemens, ne prirent et ne pouvaient même prendre que des mesures tardives, et par cela même inutiles et insuffisantes. Pour comble de malheur et de danger, M. le marquis de F., général en chef par intérim de l'armée d'outre-mer, et dirigé par des motifs qui nous sont inconnus, se prononça avec véhémence contre toute opinion qui pouvait tendre à faire croire à l'apparition de la fièvre jaune. Dans cette disposition d'esprit, il fit faire une visite médico-légale dans laquelle les commissaires (2) qui en furent chargés, ne virent point les malades que M. Flores avait observés

(1) Ces juntes forment une espèce d'administration sanitaire, dont l'organisation n'est rien moins qu'appropriée à l'objet de leur fondation; elles sont composées de commissaires qui consultent bien les médecins au besoin, mais qui seuls ont voix délibérative, avec des pouvoirs d'ailleurs limités; et, ne pouvant proposer de grandes mesures de salubrité publique, telles que le *séquestre*, *l'isolément*, sans avoir l'autorisation d'une junte suprême, elles siégent à Madrid.—*Voyez* dans le *Journal complémentaire des sciences médicales*, pour janvier 1821, la relation de M. Mazet qui donne ces renseignemens, que M. Pariset se reprochera sans doute d'avoir négligés, et qui se rattachent d'une manière si directe à l'objet de sa mission.

(2) Ces commissaires étaient MM. Flores, proto-médecin, Arejula, Amyler, Coll, secrétaire.

Digitized by Google

auparavant, et n'eurent ainsi à prononcer que sur des personnes dont la situation n'avait rien de suspect; ce qu'ils déclarèrent dans leur procès-verbal : alors M. le marquis de F. s'emporta avec violence contre M. le docteur Flores, qu'il traita de sujet indigne de S. M., se proposant de le dénoncer comme *coupable de haute trahison*, ajoutant *qu'il savait bien, lui, que ce n'était pas la fièvre jaune qui existait à l'île de Léon, et que d'ailleurs, si l'épidémie venait, il la recevrait à la pointe de son épée.*

On regrette que M. Pariset, qui n'est avare ni de pensées ni de paroles, et qui d'ailleurs s'est souvent écarté de la fièvre jaune dans sa narration, ait parlé, avec trop de concision et avec une sorte de ménagement diplomatique, de cette conduite plus qu'imprudente de M. le marquis F., que M. Mazet a exposée dans sa relation, avec une franchise et un courage qui prouvent à la fois la justesse de son esprit et la noblesse de son caractère. «Nul ne voit pourquoi la conduite de M. Flores pouvait être aussi sévèrement interprétée, dit M. Mazet: en quoi un médecin peut-il être répréhensible de dire qu'il a vu ce qu'en effet il a cru voir? Dans tout ce qui concerne M. Flores, on n'aperçoit aucune intention de malveillance. Il avait parlé en homme convaincu de l'existence d'un imminent danger, et certes le résultat n'a que trop prouvé qu'il ne s'était pas trompé; mais M. le général avait des préventions qu'il fallait épouser, sous peine de culpabilité. C'est toujours une chose déplorable que de voir l'autorité suprême confiée à des personnes susceptibles de préventions et capables d'imputer à crime des avis parfaitement désintéressés, et émanés de la plus sage prudence. Quoi qu'il en soit, des médecins, appelés en consultation, décidèrent que la fièvre jaune n'existait pas à l'île de Léon; funeste décision, qui plongea dans le deuil

Digitized by Google

tant de familles, mais dont toute la responsabilité pèse sur ceux qui ourdirent d'odieuses trames pour l'obtenir! Il résulta de là que pas une mesure de précaution ne fut mise en usage. L'inquiétude et les soupçons du peuple étant un peu calmés, les communications restèrent libres: on ne se gêna plus; les habitans de tous les quartiers sains ou infectés s'entremêlèrent, on opéra des divisions parmi les troupes de l'armée expéditionnaire; des régimens qui étaient à l'île de Léon allèrent à Cadix, et ceux de Cadix vinrent à l'île de Léon; en sorte que, tandis que les uns portaient la contagion, les autres venaient la chercher; enfin, en peu de jours, la fièvre jaune fit de tels progrès, qu'il ne fut plus possible de dissimuler son existence: elle s'étendit dans l'île de Léon, et bientôt à Cadix, à tel point que le général, avec les mesures les mieux entendues et les plus zélés auxiliaires, n'avait pu venir à bout de cacher que la plus petite partie des malades. »

« Voilà donc toute une province envahie par la fièvre jaune! voilà donc l'existence de toute une population mise en péril! et le général, témoin des terribles conséquences de son obstination, obligé, pour se conserver lui-même, de fuir ces lieux de désolation! Il était unanimement accusé d'être l'auteur de la propagation de la fièvre jaune; et déjà, à notre passage à Madrid, l'on nous dit qu'il devait être traduit devant une commission militaire. Je suis bien porté à croire que sa conduite ne pouvait point lui être imputée à crime; assurément il était mu par des intentions qu'il croyait bonnes, mais il n'en est pas moins vrai qu'il eut le tort très-grave d'empêcher d'agir, quand il en était encore tems. Il abusa de son autorité pour empêcher la vérité d'être connue, et pour faire taire ceux qui se portaient ses organes. En dernière analyse, le résultat d'une pareille conduite fut qu'à Cadix seulement, plus de qua-

Digitized by Google

rante mille personnes furent atteintes de la fièvre jaune, et que de ces quarante mille, un 7e au moins succomba. »

Dès la fin d'août, le nombre des malades était de 130 par jour à l'île de Léon. Il fut de 260 dans la première moitié de septembre, pour diminuer ensuite avec différentes oscillations, jusqu'au 10 novembre. A Cadix, le nombre des personnes qui avaient été frappées de la contagion se trouvait de 9,526, le 8 octobre, et de 12,494 dix jours plus tard, avec une grande mortalité. Au commencement de décembre, on proclama, par de solennelles actions de grâces, la fin de l'épidémie. Pendant toute sa durée, 48,000 personnes furent malades à Cadix, et 4 ou 5000 succombèrent, ce qui établit plus d'un dixième par rapport à la totalité des malades; du reste, sa disparition ne fut ni complète ni subite, dans le mois de décembre, et deux enfans en moururent encore à Cadix, le 12 janvier. Les différens lieux qui en souffrirent davantage, furent la ville de Léon, celle de Cadix, le charmant village de Chiclana, où elle moissonna plus de neuf cents personnes, le Port-Royal, le Port-Sainte-Marie, Rota, San Lucar, enfin Xérès de la Frontera, et Séville, où de sages précautions resserrèrent les progrès de la contagion.

Suivant le récit de M. Pariset, et d'après les documens qu'il a pu recueillir, la dernière invasion de la fièvre jaune n'aurait point épargné les animaux de tous genres et de toutes classes, différentes espèces d'oiseaux, les chiens, les chats, les chevaux, etc., ce qui devient une belle occasion pour l'auteur de rappeler que, dans la fameuse peste des Grecs, devant Troye, Homère fait d'abord périr les animaux, les chiens par exemple, les mulets, puis enfin les hommes. Cette redoutable invasion de la fièvre jaune de 1819 offrit évidemment tous les caractères d'une épidémie contagieuse.

Digitized by Google

« La maladie une fois formée dans un point quelconque de l'Andalousie, dit M. Pariset, en est sortie pour se répandre au-dehors, à la manière d'un torrent qui, franchissant des rivages, court et gagne, de proche en proche, des lieux les plus voisins aux plus éloignés; mais si la pente suffit pour entraîner l'eau, si elle est à elle-même son propre véhicule, quel a été celui de la fièvre jaune? Sur ce point, il n'y a qu'une voix; après qu'elle se fut développée à l'île de Léon, la maladie ne parut nulle part que parce qu'elle y fut apportée par des personnes qui l'avaient prise dans son foyer primitif. C'est par le déplacement des hommes, c'est par le mouvement des troupes, c'est par les communications ordinaires (et il eût fallu les rompre) que le mal voyagea : on a vu par qui il fut introduit à Cadix. Il venait de San Fernando, et des champs de Chiclana qui en sont voisins. Une fugitive de San Fernando l'apporta à Sainte-Marie. Un soldat licencié de l'île de Léon vint à Xérès, dans le courant du mois d'août. Le 31, il tomba malade, et sa maladie offrit tous les caractères de la fièvre jaune. Une femme de Xérès s'était rendue à l'île de Léon pour y soigner son fils, qui avait la fièvre jaune et qui en mourut. De retour chez elle, cette femme fut obligée de loger deux soldats qui venaient de l'intérieur et se rendaient dans le port; ces deux soldats contractèrent la maladie, et moururent, l'un dans la maison de son hôtesse, l'autre à l'hôpital où il s'était fait porter, pour y être traité d'une hernie. Au commencement de septembre, un Italien, venant également de l'île de Léon, fut pris de la même fièvre, et succomba. La place de l'*Arrojo*, la *rue de Pavie*, l'*hôpital*, et la *rue de la Gloire*, voilà les quatre points de la ville où ces malheureux périrent, et d'où partit le mal, avec cette circonstance très-digne d'attention, que la rue de la Gloire, petite rue étroite, et pleine de cabarets, n'était remplie

Digitized by Google

que de pauvres et d'étrangers. Ce fut là que la fièvre déploya toute sa fureur. J'y ai vu des maisons entièrement vides d'habitans, et fermées de haut en bas. Rota n'eut d'abord qu'une malade, et cette ville se fût aisément préservée si on lui eût épargné le passage des régimens que l'on renvoyait de l'île de Léon. Je ne sais rien sur l'origine du mal au Port-Royal et à San Lucar; mais il est constant aujourd'hui qu'à Séville, le premier malade que l'on observa dans la rue de Barrabas était une femme qui venait de Chiclana. Ceux que l'on découvrit plus tard dans la maison d'un chanoine s'étaient probablement sauvés de l'île de Léon. »

Ce qui concerne la contagion de la fièvre jaune, considérée sous un point de vue plus général, occupe d'ailleurs une place très-étendue dans la narration de M. Pariset, qui expose dans le plus grand détail les différens faits favorables ou contraires à l'idée de la contagion pour la fièvre jaune d'Espagne. L'opinion que la fièvre jaune est contagieuse, adoptée par plusieurs médecins espagnols très-éclairés, parmi lesquels on distingue M. Arejula, paraît appuyée par un nombre suffisant de preuves et d'exemples. En effet, la maladie, dans ses différentes invasions, commence toujours par un individu qui devient un foyer de contagion, et qui sert à la propager lorsque des mesures de salubrité convenables ne sont pas mises en usage. La maladie se répand d'ailleurs sans le concours des grandes causes d'insalubrité qui font naître les épidémies les plus désastreuses, paraissant en outre s'attacher de préférence aux étrangers chez lesquels on ne peut pas supposer une aptitude constitutionnelle assez développée pour exciter cette funeste prédilection.

Quelques faits particuliers qui paraissent opposés, au premier aperçu, à cette opinion, l'ont toujours confirmée, lors-

Digitized by Google

qu'il a été possible de mieux connaître toutes les particularités de ces exemples, comme dans le trait suivant rapporté par M. Pariset, d'après M. Ramon Romero, de Barcelonne.

« Une jeune personne, promise en mariage, avait été confiée à une famille qui demeurait dans une rue où il n'y avait plus de malades, et à une grande distance de celle où il y en avait. Cette famille employait toutes les précautions imaginables pour se garder. La jeune personne elle-même vivait dans la retraite, et ne sortait pas; sa situation le lui défendait. Cependant elle tomba malade. Lorsque le médecin la vit, elle était dans la seconde période de la fièvre, et déjà abattue, anéantie, mourante; on ne pouvait par conséquent supposer qu'elle eût reçu la maladie du médecin lui-même, qui la lui avait apportée? A force d'être pressée, elle avoua que, la nuit, pendant que tout était en repos dans la maison, elle avait eu l'imprudence d'entretenir son fiancé par une petite fenêtre basse qui s'ouvrait sur la rue. Or ce fiancé demeurait précisement dans la rue où s'étaient montrés les premiers malades: son père et sa mère étaient actuellement au lit et ne recevaient des soins que de lui et de sa jeune sœur; mais, la nuit, emporté par son amoureuse impatience, il corrompit ses gardes, s'échappa et courut à la maison de sa future. Elle expira le troisième jour; quant à lui, il ne fut pas malade. »

Les faits cités par les médecins, qui refusent d'admettre la contagion de la fièvre jaune, et parmi lesquels on cite principalement M. Gonzalès, sont en petit nombre, si on les compare à ceux qui militent en faveur de l'opinion opposée. On pourrait même ne les regarder que comme des exceptions qui dépendent d'une disposition individuelle et spéciale, qui s'opposerait à l'infection, comme on l'a vu dans quelques circonstances, pour des maladies

Digitized by Google

contagieuses beaucoup plus évidentes et beaucoup plus déterminées que la fièvre jaune, telle que la variole, la syphilis, la vaccine.

Quant aux principes, aux effluves délétères qui servent à répandre la fièvre jaune, ils nous sont parfaitement inconnus, et ne devraient pas être regardés peut-être comme un virus; ils ne résultent pas du moins, comme le virus de la petite vérole, ou de la syphilis, d'une sécrétion morbide particulière, constante, déterminée, mais d'une altération générale de l'organisme, qui paraît s'étendre, d'une manière spéciale, à la perspiration cutanée et à la perspiration pulmonaire. Cette remarque, qui aurait dû se présenter à M. Pariset, nous paraît importante. Elle conduit naturellement à reconnaître une sorte d'analogie entre la fièvre jaune, typhus ictérode, et notre typhus des prisons ou des hôpitaux; maladies qui sont également sporadiques et contagieuses, dont le mode de propagation est d'ailleurs inconnu, et que l'on ne doit jamais confondre avec les maladies contagieuses déterminées. Quoi qu'il en soit, les différentes saisons, les divers états de l'atmosphère et les variétés individuelles de constitution, ne sont pas également favorables au développement de la fièvre jaune. M. Arejula paraît convaincu que ce développement ne peut guère avoir lieu, au-dessous de treize degrés au thermomètre de Réaumur, sans pouvoir décider si le principe contagieux de cette maladie se détruit au-dessous de cette température. Quant aux saisons, tout porte à croire qu'indépendamment d'une température plus ou moins forte, au-dessus du terme que nous venons d'indiquer, la fièvre jaune se balance, en quelque sorte, entre le solstice d'hiver et le solstice d'été. Ce que M. Pariset exprime d'une manière toute poétique, en disant que *la fièvre jaune paraît dès que le soleil commence à rétrogra-*

Digitized by Google

der, qu'elle s'élève à mesure qu'il décline, et qu'au moment où il s'arrête au solstice d'hiver pour revenir, elle s'arrête elle-même, comme si elle redoutait le retour de l'astre; ou que, si elle dépasse le terme du solstice, ce n'est plus que par quelques explosions isolées, semblables aux dernières étincelles d'un incendie ou aux derniers murmures d'une tempête. Cela peut être vrai, quoique très-poétique, pour la fièvre jaune; mais les médecins seront loin d'accorder à M. Pariset que le typhus des hôpitaux, qu'il a observé deux fois en hiver, ne se montre que dans cette saison; une cruelle expérience ayant appris que cette maladie, qui est toujours sporadique avant de devenir épidémique et contagieuse, devait se manifester et se manifeste en effet dans tous les tems, dans tous les lieux, lorsqu'une multitude d'hommes est réunie et comme entassée dans un local étroit, mal aéré, sur des pontons, dans les prisons ou les hôpitaux encombrés. Les praticiens, qui sans doute feront cette remarque, n'attacheront pas un grand prix à la digression toute métaphysique, dans laquelle M. Pariset, rappelant son article *Causes*, du dictionnaire des sciences médicales, s'occupe des différens degrés d'aptitude ou d'immunité pour les maladies contagieuses, les maladies endémiques et cette foule d'affections morbides, qui semblent inséparables des déplacemens très-étendus, tels que les voyages de long cours, les grandes expéditions maritimes ou commerciales, les émigrations et les colonies. On lira même peut-être avec quelque surprise dans cette digression, et malgré l'autorité ou la parole d'Hippocrate, *que la disposition de l'homme n'est que maladie dès le berceau, que le jeu des mouvemens intérieurs emporte, dissipe sans cesse les élémens morbifiques accumulés sans cesse, et qu'un germe accidentel pour-*

Digitized by Google

rait se trouver alors emporté pour toujours dans cette espèce de circulation.

Une autre assertion de M. Pariset, plus grave, plus importante, ne donnera peut-être pas moins à penser aux médecins, les seuls et les véritables juges de l'auteur, qui n'adopteront pas aisément de simples conjectures, et qui n'admettent les faits eux-mêmes qu'après les avoir long-tems comparés dans les vues et avec l'habitude du doute philosophique. Cette assertion a pour objet la possibilité et même la probabilité d'une invasion de la fièvre jaune en France.

« La France est-elle menacée du même fléau que l'Espagne, dit à ce sujet M. Pariset ? sera-t-elle un jour attaquée par la fièvre jaune ? Si j'en croyais les médecins espagnols, M. Arejula tout le premier, je répondrais hardiment *oui*. D'après ce grand médecin, que faut-il pour que la fièvre jaune s'introduise parmi nous ? Les trois choses qui l'ont introduite dans l'Andalousie : des dispositions personnelles, nous ne les avons que trop ; une chaleur forte et soutenue, elle peut être telle dans les parties méridionales de France, à Marseille, à Toulon, dans les petits ports de la Méditerranée ; dans ceux de l'Océan, à Bayonne, et même à Bordeaux, etc. Par une température vive de trois mois, en mai, juin et juillet, les organisations auraient reçu la préparation nécessaire. Cela posé, que la troisième chose se présente, et la fièvre jaune éclatera. Quelle est cette troisième chose ? On le sait d'avance. Un principe contagieux, un germe, un miasme ; des malades déjà frappés, des communications imprudentes avec des équipages arrivant d'Amérique ou d'Asie : un déploiement subit d'une grande quantité de marchandises ou d'effets usuels, pris dans les lieux in-

Digitized by Google

fectés, entassés dans un vaisseau, long-tems privés d'air, et peut-être altérés par le repos et la chaleur. Fallait-il d'autres moyens pour introduire tout récemment en Europe l'ophtalmie d'Egypte, et la disséminer en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, et surtout en Angleterre, où elle était si opiniâtre? En a-t-il fallu d'autres pour la variole, lorsqu'elle a passé d'Europe en Amérique? Souvenons-nous que des exemples de fièvre jaune ont paru à Bayonne, à Bordeaux, à Rochefort, à Brest. N'en a-t-on pas vu dans le Nouveau-Monde, jusqu'à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, sous un parallèle plus élevé que celui de Paris? La fièvre jaune de Livourne, en 1804, est déjà un avertissement très-significatif. Que dirai-je des effets de la fièvre jaune, observés deux fois en Suisse par Haller? Que cette fièvre ait été importée, qu'elle soit née d'elle-même, qu'en résulte-t-il, si ce n'est une double leçon sur la nécessité de prendre des mesures? Remarquez que cette fièvre de Suisse a eu quelque chose de contagieux. Je ne parle pas d'une épidémie plus récente qui s'est montrée, m'a-t-on dit, dans un canton, et dont le germe résidait dans des papiers qu'un soldat suisse envoyait de la Havane à sa famille. J'avoue que les fièvres jaunes sporadiques, aperçues de loin en loin dans les ports de France, n'ont rien eu de ce caractère. Mais tout change avec le tems: les lieux, les émanations, les animaux, les hommes, les maladies elles-mêmes; et, par l'effet des maladies, aussi bien que par le mélange des peuples entre eux, les générations qui se succèdent ne se ressemblent pas; les fils de ceux qui ont eu la fièvre jaune d'Andalousie l'auront peut-être d'une autre façon que leurs pères. »

Nous ne nous engagerons pas avec M. Pariset dans une discussion concernant une partie des assertions contenues dans ce passage; nous laisserons cette tâche aux savans,

Digitized by Google

à qui leur expérience donne le droit de prononcer sur des matières aussi délicates, et qui, par cela même qu'ils ont beaucoup vu, beaucoup appris, hésiteront sans doute également, soit pour donner à leurs concitoyens une sécurité dangereuse au moment des épidémies de fièvre jaune, soit pour les inquiéter hors de saison par d'alarmantes prophéties, et gêner le commerce par un appareil permanent de mesures sanitaires, que peut-être il suffirait de mettre en usage, à l'époque de l'année où la fièvre jaune se manifeste le plus ordinairement.

M. Pariset, qui n'a rien négligé pour trouver, dans ses études ou dans ses lectures, des notions très-étendues sur la maladie dont il s'occupe, ne pouvait guère manquer de parler, dans sa narration, de la fièvre jaune d'Amérique; savoir, de la fièvre jaune dans l'Amérique équatoriale, et de la fièvre jaune dans les états de l'Union, de leur origine, de leurs invasions diverses, du caractère propre à chacune de ces invasions, et de leur rapport avec la fièvre jaune d'Andalousie. Ces différens objets ont en effet occupé notre voyageur, ainsi que la comparaison du typhus ictérode avec les maladies qui paraissent s'en rapprocher davantage; tels que la fièvre ardente et la maladie noire d'Hippocrate, les fièvres bilieuses de différens types, les affections ataxiques et putrides les plus violentes, la peste d'Orient, le typhus des Indes, le typhus des prisons et des hôpitaux.

Après s'être occupé de ces différens sujets, M. Pariset termine sa narration par d'excellentes remarques sur l'état actuel de l'Espagne, les défectuosités de sa législation, qui fait un si triste contraste avec la beauté de son climat et la richesse de son territoire. « Quel admirable pays, dit-il, serait l'Espagne dans d'habiles mains ? et que manque-t-il au peuple qui l'habite pour être un des premiers peuples

Digitized by Google

de la terre ? Avec les rares qualités qui le distinguent, il avait plus de lumières qu'il n'en fallait pour soutenir tout le malheur de sa position ; et l'expression de ce sentiment venait à nous de toutes parts sans que nous la provoquassions le moins du monde, car nous nous étions imposé la loi, mon jeune ami et moi, de tout respecter dans cette nation généreuse, jusqu'à ses préjugés et ses erreurs, ou ce qui nous eût semblé tel. Singulier et inévitable effet des guerres et des mélanges qu'elles occasionnent entre les peuples ! Les prisonniers espagnols, que nous avions eus parmi nous, avaient pris de plus justes idées et de notre caractère et des vrais intérêts des sociétés humaines. Les souvenirs qu'ils avaient rapportés de France nous avaient réconciliés depuis long-tems avec leurs compatriotes; mais ils en tiraient des comparaisons de notre état avec le leur, et ces comparaisons les faisaient soupirer. Combien de fois, à la nouvelle de notre arrivée, des officiers sont accourus à nous pour nous parler avec affection du bonheur de leur ancienne captivité ! combien de fois ce mot si connu de Charles-Quint leur est échappé : *Tout abonde en France, tout manque en Espagne !* Ce qu'il fallait surtout déplorer, c'est que le gouvernement actuel ne songeait pas à tirer l'Espagne de ce chaos de barbarie et de misère. Comment en sortira-t-elle ? disions-nous; certainement le roi ni l'armée ne voudront rien changer à un état de choses, qui est en partie leur ouvrage : le clergé le voudrait moins encore; on ne peut rien attendre de ces deux côtés. Qu'attendre du peuple, qui ne sait que supporter ses maux, et en ignore également les causes et les remèdes ? qu'attendre des hommes éclairés d'Espagne qui, à tout prendre, sont en petit nombre, ont les mains liées, et osent à peine se plaindre ? Entre tant d'élémens hétérogènes, quels liens communs ! quelles communications de sentimens, d'idées,

Digitized by Google

de volontés, de conseils, de projets ? Comment s'entendre et comment agir ? En pesant ces difficultés, nous en tirions cette conclusion finale, que l'Espagne serait encore plongée dans le néant pendant des siècles : le lendemain, et sur le terrain même où nous raisonnions ainsi, la révolution éclata. »

L'étendue de notre extrait annonce assez l'importance que nous avons attachée à la narration de M. Pariset ; cet écrit ne réunit peut-être pas toutes les conditions que l'on doit exiger dans un rapport officiel, et adressé au gouvernement sur une grande question de salubrité publique (1); mais il doit être placé au premier rang parmi les voyages qui ont été publiés sur l'Espagne, et il ne pourra manquer d'être lu avec le plus grand intérêt par cette classe de lecteurs qui, même dans les ouvrages de science, désirent que l'on parle à leur imagination, et qu'on attire leur attention par le mouvement, l'éclat du style, la vivacité, la rapidité des impressions et la variété des connaissances.

L. J. Moreau (*de la Sarte*), *professeur de la faculté de médecine de Paris, membre de la société royale de médecine, etc.*

---

(1) Il existe dans notre langue plusieurs écrits de ce genre, que l'on peut regarder comme des ouvrages classiques : tels sont le rapport de Thenon sur les hôpitaux, les rapports de Bailly sur les hôpitaux et sur le magnétisme, le rapport de Morand sur les convulsionnaires, celui de Thouret pour l'exhumation du cimetière des Innocens, et, plus près de nous, le rapport de M. le professeur Hallé, que nous avons cité, sur la question adressée par le ministre de l'intérieur à la faculté de Paris, en 1817, concernant *la nécessité de prévenir l'introduction de la fièvre jaune par la voie des communications commerciales.*

Digitized by Google

MONOGRAPHIE HISTORIQUE ET MÉDICALE DE LA FIÈVRE JAUNE DES ANTILLES ; *et recherches physiologiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle, lues à l'Académie royale des sciences de l'institut de France, dans ses séances des 6 décembre 1819, 17 avril et 19 juin 1820.* **Par AL. MOREAU DE JONNÈS, correspondant de l'Académie royale des sciences de l'institut de France, etc., etc.** (1).

On dispute beaucoup, depuis quelque tems, de *contagion* et de *fièvre jaune ;* et, selon l'usage, on dispute beaucoup sans rien décider : peut-être même ne décide-t-on rien, par cela seul qu'on dispute. Demander *si la fièvre jaune est contagieuse*, paraît d'abord une simple question de fait : malheureusement, comme on ne convient du sens précis ni du mot *contagion*, ni des mots *fièvre jaune*, en affirmant ou niant la *contagion de la fièvre jaune*, on ne sait réellement ni ce qu'on affirme, ni ce qu'on nie.

La *contagion* est, dit-on, la transmission d'une maladie par contact; mais y a-t-il de transmission possible autrement que par le contact? Transmission et contagion sont donc absolument synonymes; toute maladie transmissible est donc une maladie contagieuse (2).

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Migueret, libraire, rue du Dragon, n° 20.

(2) On a voulu distinguer encore le *contact immédiat* du *contact médiat ;* mais, à la rigueur, il y a toujours contact immédiat du principe contagieux, sans quoi il n'y aurait pas contagion. Contagion implique donc toujours nécessairement contact immédiat du principe contagieux.

Digitized by Google

Les particules gazéiformes, continuellement dégagées des corps organisés en putréfaction, et dont l'effet meurtrier est d'autant plus actif qu'elles sont plus concentrées, n'agissent que par contact. Les individus qu'elles frappent peuvent les transmettre à d'autres individus, et ces nouveaux individus à d'autres. Les vêtemens, la laine, le bois, les fourrures, etc., leur servent également de véhicule. Voilà donc des causes de maladies, et conséquemment des maladies transmises par contact; voilà donc des maladies contagieuses.

Remarquez, toutefois, que ces individus, tour à tour frappés par ces particules, se les font, pour ainsi dire, passer sans les reproduire. Un individu, atteint de *syphilis*, au contraire, reproduit, et par là transmet indéfiniment la cause, ou le virus, de sa maladie, et, avec elle, la faculté de la reproduire et de la transmettre. Il y a donc ainsi deux modes de transmission ou de contagion. Dans le premier, transmission sans reproduction; dans le second, transmission et reproduction tout ensemble.

Aux maladies simplement transmises, on a donné le nom de maladies *par infection*, et aux particules gazéiformes, causes de ces maladies, le nom de *miasmes;* par où le nom de maladies *contagieuses* se trouve définitivement réservé aux seules maladies tout à la fois transmissibles et reproductibles.

Cela posé, voyons *si la fièvre jaune est contagieuse.* Mais d'abord, qu'est-ce qu'une *fièvre*, et surtout qu'une *fièvre jaune?* Une *fièvre essentielle* n'est qu'une abstraction personnifiée. Ou le mot *fièvre* ne signifie rien du tout, ou il signifie tout simplement *désordre circulatoire.* Ce désordre n'est évidemment qu'un effet; car une fonction n'est que le jeu d'un organe. Voulez-vous donc caractériser un dé-

Digitized by Google

sordre fonctionnel? montrez l'altération organique qui le provoque.

Quant à l'épithète de *jaune*, si singulièrement associée au mot *fièvre*, on en sent assez tout le ridicule. Concluons que bien poser une question est le premier pas à faire pour la résoudre, et que, mieux posée, la question de la *fièvre jaune* serait peut-être déjà résolue. L'ouvrage de M. de Jonnès justifie assez, du reste, cette assertion. Le jour qu'il jette, en effet, sur cette question si long-tems et si vainement débattue, me paraît tenir surtout à l'art avec lequel il l'a conçue et développée.

La nouvelle *monographie de la fièvre jaune* se partage en trois sections : son *histoire*, sa *description* et sa *théorie*. Tour à tour érudit, observateur, ou physiologiste, l'auteur essaie tour à tour de remonter aux premiers vestiges de ce fléau, d'en peindre le développement et les suites, et même d'en expliquer l'origine et la formation.

Ainsi, selon lui, la *fièvre jaune*, exclusivement originaire et endémique aux Antilles, ne parvient ailleurs que par voie d'importation; semblable en ce point à la *peste*, endémique en certains lieux, et partout ailleurs importée.

On a prétendu récemment que la *peste* est uniquement contagieuse. Cela n'est point exact. La peste est tout à la fois endémique, contagieuse, et par infection : *endémique*, car elle ne prend naissance qu'en certains lieux; *contagieuse*, car l'individu qu'elle frappe peut, à son tour, en frapper un autre; *par infection*, car le virus pestilentiel, s'attachant à la surface des corps, se trouve par là transmis avec eux.

L'objet principal de M. de Jonnès est de montrer que la *fièvre jaune* est, sous tous ces rapports, parfaitement comparable à la peste : par infection, endémique et contagieuse comme elle.

Digitized by Google

M. Devèze a dernièrement soutenu, comme on sait (1), que la *fièvre jaune* est exclusivement transmise par infection. M. de Jonnès ne nie point l'infection, mais il y ajoute la contagion. Qu'il y ait, au reste, simplement infection, ou contagion et infection tout ensemble, le fait est que la maladie est essentiellement transmissible; et ce fait est plus que suffisant sans doute pour exiger et justifier de sages mesures palliatives.

M. Moreau de Jonnès a exposé ces mesures avec une précision remarquable. J'y joindrai pourtant une réflexion. Les partisans déterminés de l'infection crient beaucoup contre le système des lazarets; les partisans de la contagion ne crient guère moins contre l'absolue liberté des communications; et peut-être tout le monde a-t-il raison de crier.

Quelle que soit, en effet, votre opinion, vous convenez que l'entassement d'individus infectés suffit, à lui seul, pour reproduire et éterniser les germes de l'infection : pourquoi donc les entasser dans un lazaret? M. Devèze a raison sur ce point : le premier besoin d'individus infectés est d'être séparés entre eux, et de respirer un air pur. Mais, quelle que soit aussi votre opinion, laisser toute communication libre, c'est inévitablement propager le mal, qu'il vienne d'infection ou de contagion.

Il faut donc et séparer les individus infectés entre eux et les tenir séparés des individus non infectés. Par là, vous sauvez tout à la fois les uns et les autres; vous prévenez la contagion, et vous détruisez l'infection; vos lazarets ne sont plus des prisons, et la sûreté publique n'exige plus des victimes.

FLOURENS, D. M.

---

(1) *Voyez* son *Traité de la fièvre jaune*, ou l'analyse de ce traité, pag. 270 du Tom. VII de notre *Revue*.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS SUR L'ART DE LA GUERRE, *par le lieutenant général* ROGNIAT (1).

REMARQUES CRITIQUES *sur l'ouvrage de M. le lieutenant général* ROGNIAT, *intitulé : Considérations sur l'art de la guerre, par le colonel* MARCELLIN MARBOT (2).

S'il fallait en croire les détracteurs de l'armée française, qui s'est illustrée de nos jours par tant de faits d'armes immortels, elle n'aurait dû ses succès qu'à l'intelligence naturelle et, pour ainsi dire, à l'instinct militaire de la nation française; et, sauf quelques rares exceptions, jamais armée n'aurait possédé moins de talens, fruits de l'étude et du savoir.

En songeant d'ailleurs à cette foule d'officiers si distingués par leur habileté, que nos victoires ou nos revers ont fait disparaître de nos rangs, on serait tenté de croire qu'après de telles pertes, une armée qu'on assure avoir été si peu riche en hommes d'un grand savoir et d'une expérience raisonnée, ne doit plus compter parmi ses débris que des officiers recommandables seulement par de l'activité, du courage, de la constance, par la force du corps ou l'énergie du cœur, bien plutôt que par la culture de l'esprit et l'étendue des connaissances.

Combien, depuis la paix, le tems a démenti cette injuste opinion! Dans les âges paisibles qui succédèrent aux guerres les plus longues et les plus fertiles en beaux faits d'armes, jamais, chez aucun peuple, on ne vit, dans un aussi petit

(1) Paris, 1821. Un vol. in-8° de 608 pages; deuxième édition revue par l'auteur. Anselin et Pochard. Prix, 7 fr. 50 c.

(2) Paris, 1821. 1 vol. in-8° de 638 pages. Anselin et Pochard.

Digitized by Google

d'une des colonnes d'attaque de la division Lecourbe, pour forcer la position d'Unterhausen, où périt Latour-d'Auvergne. Moreau, félicitant le jeune capitaine sur ce noble service, et le faisant nommer chef de bataillon, le déclare digne de la fortune militaire qui dut être la récompense de services plus grands encore et bien plus éclatans.

En 1806, au siége de Dantzig, le commandant Rogniat dirige la principale attaque; en 1808, il est fait colonel. Il passe en Espagne, prend part au siége de Saragosse, seconde d'abord et remplace ensuite le général du génie, tué devant cette place. Nommé général de brigade, il dirige en cette qualité les travaux du siége de Tortose; enfin, après l'assaut et la prise de Tarragone, il est fait lieutenant général, dix ans après sa première action d'éclat, en comptant tous ses grades par autant de grands travaux et de grands succès. Depuis 1810, le général Rogniat a rendu d'autres services à son pays, par des commandemens distingués, et notamment par celui du génie, durant la campagne de Dresde, enfin par les organisations qu'on lui a confiées et les travaux des conseils auxquels il a pris une part importante.

Il faut à présent rendre compte de ses travaux, comme écrivain militaire. L'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Considérations sur l'art de la guerre*, est le fruit de l'expérience d'un militaire, habile observateur. Le général Rogniat n'a pas borné ses méditations au seul examen des faits relatifs à l'arme spéciale dont il a dirigé les travaux. Il a fait une étude approfondie des causes de succès et de revers, dans toutes les branches essentielles de l'art de la guerre; son ouvrage abonde en vues heureuses, en observations pleines de perspicacité, en jugemens remplis de profondeur sur toutes les grandes opérations militaires.

Le général Rogniat est moins heureux, lorsqu'il entre

Digitized by Google

dans les détails de l'organisation des corps, et c'est précisément cette partie vulnérable, dont le colonel Marbot a publié la réfutation. Mais, avant d'offrir à cet égard de plus amples développemens, exposons le plan général des *Considérations sur l'art de la guerre.*

Dans une introduction fort étendue, l'auteur jette un coup d'œil sur le système de guerre, fondé sur l'emploi des anciennes armes. Il expose les principaux moyens de levée, d'organisation et d'armement de la légion romaine, qui doit servir de type à l'ordre nouveau qu'il propose. Il compare ensuite la légion romaine avec la phalange grecque, qui, n'offrant pas les précieux avantages de diversité des armes, de mobilité et de subdivision, qui rendaient la légion si propre à toutes sortes d'actions, devait nécessairement avoir l'infériorité.

Ayant exposé le service isolé de la légion, l'auteur considère le service d'une armée consulaire, composée de deux légions romaines placées au centre, et des alliés placés aux ailes avec la cavalerie et les auxiliaires.

L'armée romaine, après avoir atteint la perfection de l'ordre et de la discipline, sous les Scipions, sous César et sous Pompée, fut bientôt déchue de sa vaillance et de sa force, sous la tyrannie ombrageuse et timide des empereurs. Les barbares, n'ayant pour eux que leur courage, commencèrent à triompher des légions dégénérées, et l'empire romain s'écroula de toutes parts. L'art militaire retomba pour dix siècles dans l'enfance, et ne se releva qu'au tems où les rois de l'occident commencèrent à tenir sur pied des armées permanentes. Le général Rogniat montre le progrès des organisations nouvelles, commandées par l'introduction des armes à feu dans les combats, depuis le règne de Charles VII jusqu'aux dernières guerres de notre révolution.

Digitized by Google

Après ce rapide coup d'œil historique, le général Rogniat fait connaître la base de son système. Voici la substance de ses idées à ce sujet :

Le système de guerre, fondé sur les armes à feu, n'est pas encore fixé ; l'expérience parle en faveur de plusieurs usages ; l'opinion se partage ou demeure incertaine sur quelques points ; la généralité de quelques faits semble établir des règles et des principes qui sont encore épars et mal tracés. Les matériaux sont innombrables ; il s'agit de trouver un architecte qui sache les classer, les mettre en œuvre et élever l'édifice ; il s'agit de rechercher et de puiser dans l'ancien système, fondé sur les armes de main, que les Romains portèrent au plus haut degré de perfection, les principes éprouvés par le succès et le tems, applicables au système moderne, fondé sur les armes à feu ; il s'agit de fixer ce nouveau système d'après l'expérience des guerres du siècle dernier et de celui-ci, d'éclairer l'opinion sur quelques erreurs, de balancer les avantages et les inconvéniens des différens usages, afin de choisir ce qu'il y a de mieux, de soumettre les innovations à l'examen critique de la raison, et de rassembler les règles et les principes qui résultent de l'expérience, des faits et du raisonnement, pour en former un corps de doctrine militaire.

L'ouvrage est divisé en quatorze chapitres, qui traitent successivement de la levée des troupes, de l'organisation légionnaire telle que l'auteur la propose, des grades militaires et des avancemens, des armes qu'il faut donner soit à l'infanterie, soit à la cavalerie, des exercices et des travaux militaires, de l'ordre de bataille de la légion et des armées et de leurs opérations, des positions et des campemens, des retranchemens de campagne, des marches et des batailles. Un chapitre spécial est consacré à ce qu'il

Digitized by Google

appelle la *métaphysique de la guerre*, ou *l'art d'inspirer du courage aux troupes;* enfin, les deux derniers traitent séparément des grandes opérations offensives et défensives.

On voit que ce vaste plan embrasse les objets les plus importans à considérer dans l'art de la guerre. Beaucoup sont traités avec toute la supériorité qu'on était en droit d'attendre de l'auteur. S'il est moins heureux dans quelques parties, rappelons-nous combien il est difficile, peut-être impossible, d'exceller dans toutes : c'est déjà mériter les plus rares éloges que d'exceller dans plusieurs.

Maintenant, il faut faire marcher de front le compte que nous essayons de rendre de l'ouvrage du général Rogniat, et des *observations critiques* du colonel Marbot.

M. le colonel Marbot a servi avec beaucoup de distinction, comme chef de corps et comme chef d'état-major; il connaît, de la manière la plus parfaite, tous les détails du service des régimens, et ce n'est point une routine que cette connaissance. Le colonel s'est rendu compte du motif et des conséquences de chacun des objets dont se compose le service, l'armement et la manœuvre de nos corps d'infanterie et de cavalerie, tels qu'ils ont été formés dans les guerres dernières. Il en a reconnu les avantages et les inconvéniens pratiques; il appuie ses jugemens par des faits nombreux et parfaitement choisis; il cite des expériences intéressantes sur beaucoup de points d'organisation ou d'opérations. Par ce moyen, il fixe les idées sur des difficultés où la théorie seule ne suffirait pas pour prononcer. Si j'étais roi, comme disent les bonnes gens, ou seulement si j'étais ministre de la guerre, je ferais du colonel Marbot mon organisateur régimentaire; et, quand l'organisation serait finie, je le ferais inspecteur, pour qu'il

Digitized by Google

surveillât mieux que personne ce qu'il aurait organisé mieux que tout autre.

Tel est le rude adversaire qui, sans s'effrayer de la grande réputation du général Rogniat et des succès de son livre, est fièrement descendu dans le champ clos, pour livrer un combat à outrance aux erreurs de son antagoniste. Il le suit pas à pas, et ne lui fait grâce sur rien; aucune idée, aucune assertion, aucun projet, qui peuvent prêter le flanc n'échappent à son austère critique; et, quoiqu'il combatte sur un grand nombre de points, il faut avouer qu'il paraît presque partout avoir pour lui la raison et la victoire.

Mais il faut observer que, même en ôtant de l'ouvrage du général tout ce que le colonel attaque, les parties les plus importantes subsisteraient encore, et leur ensemble formerait un traité digne de la réputation de son auteur.

Enfin, pour faire à la fois, des deux côtés, la part équitable des éloges et de la censure, disons que le colonel se laisse un peu trop emporter par l'amour de la critique; ses formes sont quelquefois acerbes et dures, et l'ardeur de la contradiction lui fait aussi parfois pousser trop loin des idées dont le fonds est juste en lui-même.

Les bornes que doit avoir cet article ne nous permettent pas d'exposer avec détail les divers sujets d'une telle controverse, les idées des adversaires et les motifs qui, dans chaque cas, semblent donner droit à l'un ou à l'autre.

Le colonel commence d'abord par rendre hommage aux talens du général. J'ai, dit-il, admiré le talent avec lequel l'auteur a tracé le tableau du genre de guerre actuellement en usage, et développé le mécanisme des différens mouvemens des armées en campagne. Sous ce rapport, en effet, ainsi que s'empresse de le reconnaître le colonel

Digitized by Google

Marbot, les *Considérations sur l'art de la guerre* sont un ouvrage extrêmement important. Mais les beautés de l'ouvrage n'aveuglent pas le réfutateur sur les défauts qui le déparent; il a des yeux de lynx pour les découvrir et des argumens irrésistibles pour les réfuter.

Pour mettre de l'ordre dans la critique, et ne rien laisser passer, le colonel divise son ouvrage en autant de chapitres qu'en présentent les *Considérations*.

Au sujet de la levée des troupes, il commence par faire l'éloge des vues du général, dont l'ouvrage, qui parut en 1816, eut le mérite de défendre une institution alors fort peu populaire: *la conscription* (1).

Il veut que le tems du service soit de dix ans au lieu de cinq; mais qu'à la fin de ce tems, les congés soient religieusement accordés, *même au milieu de la guerre*. Le colonel

---

(1) Voici ce qu'en 1814 l'auteur de cet article publiait à ce sujet, dans un opuscule sur *les lois fondamentales de la France :*

« Au milieu des tourmentes de la révolution, des choses vraiment grandes ont été faites; il faut être assez généreux pour leur rendre justice et leur payer le tribut qu'elles méritent.

Car, si nous allons sans cesse, imitant la démence de nos devanciers, détruire pour édifier, sans réfléchir si c'est le pire ou le mieux que nous nous proposons de mettre à la place du bien, nous aurons beau dire, comme on l'a dit tant de fois, et si dérisoirement, que nous sortons enfin de la révolution; nous y serons encore; et qui ne frémirait pas à cette seule idée! Revenons donc à ces institutions qu'il est beau, qu'il est utile de conserver, et même de rendre plus illustres encore qu'elles ne le sont déjà.

La conscription! oui, la conscription qui a sauvé la France, qui a fait notre gloire pendant vingt ans, qui fera notre indépendance à venir, qui est en elle-même la plus juste des lois (puisqu'elle oblige également les pauvres et les riches à servir la patrie), et qui n'en est devenue la plus inique et la plus infâme que par l'abus inouï qu'on en a fait. Eh bien, réprimons les abus, mais conservons les lois salutaires. »

Digitized by Google

démontre qu'en tems de guerre ce licenciement ponctuel serait presque toujours impolitique, dangereux, impossible, et menacerait de substituer promptement une armée de recrues à des corps de vétérans.

M. le colonel Rogniat voudrait qu'on donnât aux troupes françaises une organisation calquée sur la formation de l'ancienne légion romaine.

Sous le titre de légion, il crée des corps ainsi composés :

Fantassins de ligne.	5,700
Fantassins légers.	1,900
Cavaliers	760
Artilleurs	150 (1)
Pontonniers-Sapeurs	190
	8,700

Cette légion, commandée par un chef unique, ayant plusieurs colonels sous ses ordres, ne pourrait jamais être démembrée pendant la guerre, et servirait toujours en masse dans la même armée; pendant la paix, elle serait cantonnée dans une même province. Le colonel Marbot montre d'abord l'impossibilité de suivre constamment un système qui, fixant toujours une même proportion entre les diverses armes, donnerait autant de cavalerie pour une même force d'infanterie dans les plaines de la Belgique et de l'Italie, que dans les Alpes et les Pyrénées.

La légion du général Rogniat se divise, comme la légion romaine, en dix cohortes ou bataillons, composés chacun de 760 hommes. Chaque cohorte se subdivise en quatre compagnies, dont trois d'infanterie de ligne et une d'infanterie légère; celle-ci ne doit jamais se mettre en ligne avec le reste du bataillon.

(1) Le colonel Marbot se trompe en donnant 95 hommes à l'artillerie, puisqu'alors le total serait de 8,645 hommes au lieu de 8,700.

Digitized by Google

Les trois compagnies, fortes chacune de 190 hommes, sont placées chacune sur un rang; la première compagnie, celle des grenadiers, élite du bataillon, occupe le premier rang; les soldats les meilleurs après ceux-là forment la 2e compagnie et le 2e rang; enfin, les conscrits et les soldats les plus mauvais forment le 3e rang. Il faut l'avouer, une telle formation présente dans l'exécution des difficultés insurmontables; elle aurait, dans les manœuvres et dans les combats, des inconvéniens majeurs, et qui doivent la faire proscrire; c'est ce que démontre parfaitement le colonel Marbot, en prouvant que cette formation détruirait le moral du soldat qui ne se sentirait plus appuyé par les hommes avec lesquels il vit habituellement, et dont il connaît l'affection et la vaillance.

Ensuite 190 hommes étant sur un seul rang, et occupant un espace de près de 120 mètres, le capitaine, placé dans le rang même et sur la droite, ne peut apercevoir ni l'extrême droite, ni même le centre de sa compagnie; il ne peut pas juger si les officiers et les sous-officiers, répartis au milieu des soldats dans cette ligne étendue, remplissent exactement leur devoir et surveillent la conduite de leurs subordonnés respectifs. Quand même le capitaine, doué d'un coup d'œil extraordinaire, parviendrait à juger plus ou moins parfaitement de ces objets, dans une position si peu commode, la même inspection deviendrait tout-à-fait impossible aux capitaines des 2e et 3e compagnies, lorsque le bataillon manœuvrerait à rangs serrés, c'est-à-dire dans les momens les plus importans.

Les trois capitaines d'un bataillon étant sur la même file, un même boulet lancé de front ne pourra guère frapper le premier sans abattre les deux autres, et le corps entier se trouvera dans l'instant privé de ses principaux chefs.

Digitized by Google

Si, dans les manœuvres, il faut que le bataillon rompe par pelotons ou par sections, chaque subdivision sera formée d'une fraction de trois compagnies différentes, et dès-lors il y aura toujours les deux tiers des soldats, des sous-officiers et des officiers qui obéiront à des chefs d'une autre compagnie que la leur : ce qui nuira beaucoup à l'énergie, à l'efficacité du commandement.

La division des rangs par ordre de vaillance, telle que l'établit le général Rogniat, est aussi très-vicieuse, car le premier rang éprouve à la guerre une perte à peu près double du 2e rang et du 3e. Ainsi, l'élite du bataillon sera moissonnée deux fois plus vite que le reste du corps. Enfin, les plus mauvais soldats sont placés au 3e rang, c'est-à-dire au seul rang où les lâches aient la facilité de tourner le dos et de fuir, sans que les braves puissent les retenir.

Voilà quelques-uns des inconvéniens attachés à la formation des cohortes par compagnie, formant chacune un seul rang; cette formation a beaucoup d'autres désavantages parfaitement développés par le colonel Marbot, et pour lesquels nous renvoyons à son ouvrage.

Rappelons-nous qu'outre les trois compagnies de ligne, il reste par bataillon une compagnie d'infanterie légère qui ne doit jamais entrer en ligne. Les voltigeurs étant destinés à combattre isolément, il est inutile, dit le général, *de leur donner un pas uniforme* et de leur enseigner à manœuvrer avec régularité et ensemble comme la troupe de ligne (1). Il suffit, selon lui, qu'ils soient formés à se

(1) Pages 171 de la dernière édition, et non pas pages 101, 166 et 168, comme l'indique le colonel Marbot, sans doute d'après la première édition, qu'il paraît avoir suivie dans toutes ses remarques. Ainsi, le colonel critique l'opinion que le général émet contre le tambour, d'après un passage qui se trouve en effet dans la première édition,

Digitized by Google

réunir rapidement en cercle contre la cavalerie, et habitués à se rallier derrière des lignes. Il faudrait que ces voltigeurs se rassemblassent au pas de course, pour se pelotonner *tumultuairement* autour de leurs officiers.

Ici, l'antagoniste du général trouve avec raison qu'on donne trop peu d'instruction à cette grande masse de voltigeurs que présente une légion. Que faire en effet, au camp ou dans la garnison, de 1,900 voltigeurs, ne sachant ni marcher au pas, ni se former, ni prendre rang avec leur bataillon. Qu'on se figure le désordre qui régnerait dans une armée, où le quart de l'infanterie marcherait par bandes désorganisées! Comment, alors, évaluer au juste la profondeur des colonnes, le tems qu'elles vont mettre à passer un défilé et l'instant précis de leur arrivée sur un champ de bataille? Ces estimations offrent déjà les difficultés les plus grandes, lorsqu'il faut les faire sur des troupes rangées par pelotons réguliers, égaux et distincts; elles deviendront absolument impossibles, quand un quart de la troupe, marchant pêle-mêle et sans garder de distances, cachera même le véritable nombre des troupes qui sont en ordre. Un jour de bataille enfin, dans une plaine découverte, où placer 6,000 voltigeurs qui ne savent pas même se mettre en rang? où les placera-t-on, lorsque la cavalerie forcera les troupes de ligne de former des carrés pour lui résister?

Des difficultés d'un autre ordre et non moins graves se présenteront dans l'emploi des voltigeurs, lorsqu'ils devront concourir à la défense d'un retranchement ou d'une place forte.

---

mais qui n'est plus dans la deuxième, publiée trois ans avant les *Remarques critiques;* du reste, cela donne au colonel l'occasion de rapporter des faits d'expérience sur les distances comparées, auxquelles on peut entendre les sons du tambour et des instrumens à vent.

Digitized by Google

Après avoir ainsi critiqué l'emploi des tirailleurs, tel que le propose le général Rogniat, le colonel Marbot expose le véritable emploi de l'infanterie de ligne pour le service des troupes légères; il appuie sa théorie par des exemples nombreux et frappans; il justifie la pratique de nos plus habiles généraux, pendant les guerres de la révolution, de former, au moment du besoin, des masses plus ou moins considérables de tirailleurs pris dans la ligne, pour leur faire exécuter, dans certains cas, un service spécial.

Parmi les exemples les plus remarquables, il faut indiquer d'abord les premières victoires remportées par les armées de la république dans la Flandre, dans l'Alsace, aux Alpes, aux Pyrénées; les combats que les armées françaises ont livrés dans les Alpes juliennes et dans les Alpes noriques, en 1797 et en 1809; puis la bataille de Hanau, où l'armée française eut momentanément plus de 5,000 tirailleurs dans un bois dont il fallait repousser l'ennemi. Enfin, on peut citer comme un exemple très-récent le combat livré par le général Allix. Après sa belle défense de Sens, il reçoit l'ordre de conduire au quartier général les 2,000 hommes qu'il commandait; en traversant la forêt de Fontainebleau, il se trouve en face d'une division d'Autrichiens, marchant comme lui en colonne sur la grande route. Les seules têtes de colonnes pouvaient prendre part au combat qui s'engage. Le général Allix jette sur ses flancs 8 à 900 tirailleurs, et remporte un succès complet sur un ennemi six fois plus nombreux.

Le colonel Marbot passe ensuite à l'examen du service de la cavalerie et de l'artillerie attachées aux légions : ce qu'il réprouve aussi fort que des tirailleurs inexercés à la marche régulière.

Au sujet des grades militaires, le colonel Marbot présente une foule d'observations judicieuses sur le service

Digitized by Google

des sous-officiers, des adjudans et des autres officiers des bataillons et des régimens. Tout officier supérieur, et même tout capitaine, devrait méditer ce chapitre des légions et des régimens; l'avantage spécial du colonel Marbot, c'est d'avoir long-tems administré, commandé et manié des corps. On conçoit, en effet, que les détails du service, le maintien de la discipline, mille difficultés à prévoir ou à surmonter, ne peuvent être bien connus que des officiers qui ont acquis par eux-mêmes une pareille expérience.

Un des meilleurs chapitres des *Remarques critiques* est celui qui traite des armes. Quelque simples que soient en apparence les armes de l'infanterie et de la cavalerie, leurs proportions, leurs qualités et leur usage sont le sujet d'une foule d'observations de la plus haute importance, dans le moment du combat.

Le colonel Marbot combat d'abord l'idée, qu'on a depuis mise en pratique pour les voltigeurs, de placer la giberne sur le ventre du fantassin, en l'attachant à un ceinturon : il montre amplement les désavantages de cette disposition.

Le général Rogniat voudrait qu'on ôtât au cuirassier la partie postérieure de la cuirasse. Un premier inconvénient de cette innovation, c'est de laisser en avant de l'homme une charge qui, n'étant plus balancée par un contre-poids pareil fixé sur les reins, fatiguera beaucoup le cavalier, en le forçant à tomber en avant. Mais ce n'est là qu'un désavantage secondaire; c'est dans les batailles que la privation d'une cuirasse sur les reins et sur les épaules donnerait surtout un grand désavantage aux cuirassiers du général Rogniat. Le colonel Marbot rapporte à ce sujet un fait d'armes extrêmement curieux, et que nous devons indiquer succinctement.

Digitized by Google

En 1809, les Français étant vainqueurs à Eckmüll, les Autrichiens se retirent sur Ratisbonne à travers un pays couvert, où notre grosse cavalerie ne pouvait agir par masses. A trois lieues en avant de Ratisbonne, on entre dans un pays plat et découvert. Aussitôt deux de nos divisions de cuirassiers passent à l'avant-garde, pour soutenir la cavalerie légère et poursuivre l'ennemi : tous vont de concert attaquer l'arrière-garde autrichienne, composée de grenadiers et d'un corps considérable de cuirassiers. La nuit approchait; les Autrichiens, trop pressés, avaient besoin de tenter un effort décisif pour repousser notre avant-garde, et laisser à leur infanterie fatiguée le loisir d'achever sa marche. Toute leur cavalerie d'arrière-garde fait volte face et charge notre avant-garde. En peu d'instans, les troupes légères se dispersent pour ne pas être écrasées par les deux masses de cuirassiers, qui se précipitent l'une sur l'autre, se pénètrent sur plusieurs points, et bientôt ne forment plus qu'une immense mêlée.

Le crépuscule finissait : on n'entendait que les retentissemens des sabres, frappant sur les casques et sur les cuirasses, d'où jaillissaient des gerbes d'étincelles, seules clartés de cette nuit tombante. Des deux côtés même valeur, même opiniâtreté, mêmes efforts pour rester maîtres du champ de bataille. Mais le *dos* des Autrichiens n'étant pas cuirassé, tous les coups de pointe qui, durant la mêlée, leur étaient portés par derrière, étaient décisifs. Au bout de quelques minutes, la perte des Autrichiens est immense; et, malgré leur rare bravoure, ils sont forcés à la retraite. Mais à peine ont-ils fait volte face, que, plus exposés encore aux coups de l'ennemi, parce qu'ils n'étaient pas cuirassés par derrière, le combat ne devint plus qu'une boucherie...

On conçoit tout l'intérêt que doit offrir un ouvrage où l'on

Digitized by Google

trouve d'aussi beaux faits d'armes, exposés avec cette intelligence qui ne présente que des détails instructifs, mais qui les présente tous.

Je ne suivrai pas le colonel Marbot dans ses nombreuses remarques sur la marche comparée et sur les exercices de l'infanterie et de la cavalerie; il faut les étudier en détail dans son livre même.

Le général Rogniat voudrait qu'on dressât des fantassins à suivre les cavaliers à la course, à combattre de concert avec eux, et au besoin, à sauter en croupe, le cheval étant en marche.

En 1803, on avait eu cette idée : des essais furent faits en 1805, au camp de Boulogne, et l'expérience a démontré l'impossibilité de ce genre de manœuvre.

Le colonel Marbot ayant servi spécialement dans la cavalerie, on peut dire que c'est surtout en parlant de cette arme qu'il fait briller son érudition, son expérience et sa sagacité.

Dans tout ce qui précède, nous nous sommes efforcés de rendre une entière justice aux talens du colonel, et nous n'avons dissimulé aucun des avantages que lui donnait, sur le général du génie, celui d'avoir commandé des troupes.

Revenons maintenant à l'ouvrage du général Rogniat : on en prendrait une fausse idée, si l'on voulait le juger uniquement d'après les *Remarques critiques* du colonel Marbot. Ce n'est point par le nombre de leurs taches et de leurs défauts qu'on doit juger des travaux d'un vrai talent; c'est par le nombre et la valeur de leurs beautés, c'est par le mérite de l'ensemble, c'est par la force d'esprit et l'étendue de conception qu'ils supposent dans leur auteur. Les *Considérations militaires* sont un ouvrage d'un ordre supérieur, parce qu'elles offrent un système complet d'art militaire,

Digitized by Google

exposé savamment, écrit avec intérêt, et conçu d'après un plan général, sur un type de perfection dont il faut tâcher d'approcher dans la pratique.

Les *Remarques* du colonel Marbot n'influent point sur la théorie et sur les principes généraux développés par le général Rogniat. Souvent même, elles ne sont relatives qu'à certaines idées secondaires de chapitres fort importans des *Considérations*.

Si, dans ses efforts pour adapter l'institution de l'ancienne légion romaine aux troupes modernes, le général n'a pu triompher de difficultés d'exécution, insurmontables peut-être, ces mêmes efforts, quoique infructueux à cet égard, ont pourtant eu cet avantage d'attirer l'attention des militaires sur plusieurs vices réels de l'organisation moderne.

Enfin, la publication même des *Remarques critiques* doit être mise au rang des services rendus par la publication des *Considérations militaires*.

Indiquons quelques-unes des principales vues du général Rogniat, passées sous silence ou légèrement indiquées par le sévère critique. Si le général paraît trop mépriser les exercices réguliers pour les troupes légères, en revanche tous les exercices qu'il demande pour les former au service spécial qu'elles doivent remplir sont d'une extrême importance. Le général voudrait qu'on encourageât toutes les troupes aux exercices spéciaux qui leur sont propres, en distribuant des prix d'adresse. A cet égard, les idées du général Rogniat ont paru bien appréciées, puisqu'on a créé, depuis leur publication, un gymnase (1) où sont exercées les troupes de la garde, et puisque M. le maré-

(1) Le Gymnase, dirigé par M. Amoros, place Dupleix, derrière l'école militaire.

Digitized by Google

chal Gouvion-Saint-Cyr, qui, pendant son ministère, a tant fait pour réorganiser l'armée, avait décidé que tous les régimens enverraient à Paris des soldats d'élite, afin d'apprendre les exercices gymnastiques.

Une autre vue éminemment utile, est celle d'habituer les soldats français à travailler constamment en tems de paix. Les Romains, avec quelques légions, tenaient dans l'obéissance des contrées d'une immense étendue ; et les troupes qu'ils employaient à ce service trouvaient encore le tems d'exécuter ces routes, ces ponts, ces aquéducs, ces monumens d'utilité publique ou de triomphe et de gloire qui font encore notre admiration, après vingt siècles de durée.

Le général Rogniat voudrait que les colonels ne fussent étrangers à aucune des armes, à aucun des services militaires. Nous l'avouerons, nous sommes fâchés de voir le colonel Marbot rejeter entièrement cette idée, pour se précipiter dans l'extrême opposé. Sans doute, peu d'hommes excellent également dans beaucoup de parties ; mais, s i l'essentiel est d'exceller dans une première, il n'en est pas moins très-important de connaître *suffisamment* tout ce que les autres parties peuvent avoir de rapports nécessaires avec cette première : il faut donc ne pas leur rester étranger. Ainsi nous persistons à croire que, dans une foule de circonstances, il serait extrêmement utile que l'officier d'infanterie ne fût étranger ni aux effets de l'artillerie, ni aux travaux du génie : les rapprochemens devraient être plus intimes encore entre les deux dernières armes, et le seraient en effet, si des préjugés et le vain orgueil d'un misérable esprit de corps ne s'opposaient à cette heureuse communication de savoir, d'expérience et de lumières.

Quant à l'administration de l'armée, au lieu d'être l'apanage exclusif et mystérieux des intendans, ce devrait être

Digitized by Google

une gestion familière à tous les chefs de corps, à tous les officiers d'état-major, à tous les généraux.

Remarquons également la justesse des considérations présentées par le général Rogniat, sur l'importance de l'union des talens militaires et des talens politiques dans la personne des généraux appelés à commander en chef.

Le général voudrait que les grades fussent tous distribués sur les champs de bataille, en présence et d'après le suffrage des militaires, témoins des services qui méritent un avancement, quel qu'il soit. Si M. le général n'avait jamais que des conceptions de cet ordre, il serait peu choyé (ce nous semble) par les illustres amis du privilége.....

Je sortirais des limites dans lesquelles je dois me renfermer, si j'entreprenais d'indiquer toutes les considérations remarquables par leur utilité, par leur justesse et par leur profondeur, qui donnent du prix à chacune des parties de l'ouvrage du général Rogniat. J'indiquerai seulement quelques-uns des chapitres les plus importans par la manière savante et neuve dont ils sont traités.

Le chapitre sur les positions et les campemens, quoique peu étendu, est remarquable par la justesse des idées qu'il présente : de l'aveu même du colonel Marbot, il est écrit et pensé d'une manière qui ne laisse rien à désirer.

Le chapitre relatif aux retranchemens de campagne, quoique sujet à controverse sur quelques points, est plein de sagesse et de raison sur beaucoup d'autres : il présente des exemples intéressans. Les préceptes que le général donne sur ce sujet sont le fruit de l'expérience de son art ; expérience acquise dans les travaux qu'il a fait exécuter dans ses nombreuses campagnes.

Le chapitre des marches est aussi étendu qu'important. Il présente sur Waterloo des observations sévères et peu flatteuses pour Napoléon : c'est probablement ce passage

Digitized by Google

qui a excité contre le général Rogniat l'ire du prisonnier de Sainte-Hélène. Voici comment j'ai pu le savoir :

Dans mon dernier voyage à Londres, un libraire me communiqua un manuscrit que madame la comtesse de M**, en revenant de l'île de Sainte-Hélène, lui avait fait remettre pour le publier : mais il hésitait, parce qu'il trouvait un peu forte la somme qu'on lui demandait : il me pria de parcourir le manuscrit pour voir s'il valait la peine d'être imprimé.

Le manuscrit était d'une belle écriture, excessivement fine et chargée çà et là de corrections au crayon, qui paraissaient être de la main de Napoléon.

C'était un recueil d'observations critiques sur divers ouvrages très-marquans, entre autres sur les *Concordats* de M. l'abbé de Pradt et sur les *Considérations* du général Rogniat. Les observations sur le premier ouvrage m'ont extrêmement frappé. Les observations sur le second, peu flatteuses pour le général, ainsi qu'il est naturel de le penser, avaient pour but de démontrer qu'il avait mal jugé des affaires qui décidèrent, dans les cent jours, du destin de la France. Le manuscrit dont je parle n'a pas encore vu le jour, et j'en suis étonné ; le libraire ne pouvait pas y perdre.

Le chapitre des *Considérations*, relatif aux batailles, a tout le développement que comporte un tel sujet; il contient l'analyse de nos plus célèbres batailles : Eylau, Jena, Wagram, Bautzen, où nous avons remporté la victoire par une attaque simultanée de front et de flanc. Le général explique, avec non moins de talent, la cause de nos succès et de nos désastres dans la campagne de Dresde et de Leipzick. Ensuite il passe aux batailles de l'infanterie contre la cavalerie, et montre les causes des avantages des Français contre les mamelucks, et de la perte des Romains

Digitized by Google

sous Crassus contre les Parthes; perte évitée par Antoine, dans les mêmes circonstances et contre le même ennemi, par un ordre de marche et de combat analogue à celui de l'armée française en Egypte. De pareils rapprochemens sont la vraie philosophie de l'art militaire.

Le chapitre relatif à la métaphysique de la guerre, ou l'art d'inspirer du courage aux troupes, présente, sur les effets des passions, des observations qui montrent beaucoup de connaissance du cœur humain. Mais nous devons nous ranger à l'opinion du colonel Marbot, pour repousser l'injuste assertion du général Rogniat, lorsqu'il dit: *Je passe sous silence la gloire; les soldats entendent trop rarement son langage pour qu'elle ait de l'influence sur leur courage.*

C'est, au contraire, avec le sentiment de la gloire, que nos plus grands généraux ont élevé jusqu'à l'héroïsme la valeur de leurs soldats: c'est en leur retraçant leurs premiers exploits, la renommée qu'ils ont acquise, et celle qui les attend, qu'ils ont embrasé le cœur des soldats d'une ardeur à laquelle nos ennemis n'ont jamais pu résister.

Citons enfin les deux derniers, et peut-être les deux plus beaux chapitres de l'ouvrage du général Rogniat, ceux qui traitent des grandes opérations de la guerre offensive en Europe, et surtout de la guerre défensive. Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs, parce que nous serions jetés beaucoup trop loin par une analyse où nous essaierions d'en montrer et les légères taches et les nombreuses beautés.

CHARLES DUPIN, *membre de l'Institut.*

Digitized by Google

ATLAS GÉNÉRAL DE L'HISTOIRE DE FRANCE :

I. Atlas géographique, historique, politique et administratif de la France, *composé de 48 cartes environ, sur lesquelles sont tracées les limites et divisions ecclésiastiques, civiles, militaires, judiciaires et administratives de la France, aux principales époques de son histoire, avant et depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'en* 1820; par H. Bruë, géographe de S. A. R. Monsieur, et auteur de la collection des cartes encyprotypes des cinq parties du monde. Cet atlas est précédé d'un texte offrant un *Précis de la géographie historique, politique et administrative de la France, depuis les premières époques connues jusqu'à nos jours*, et d'une analyse raisonnée des cartes, par M. Guadet (1).

II. Atlas des monumens *des arts libéraux, mécaniques et industriels de la France*, précédé d'un *Précis de l'histoire générale des arts, des sciences, des lettres,*

(1) Paris, 1821. Desray, rue Hautefeuille, n° 4.—*Conditions de la souscription.* Les quatre premières livraisons de chaque atlas sont déjà en vente, et il paraîtra, tous les mois, alternativement, une livraison de l'un ou de l'autre des deux atlas ci-dessus. Pour les personnes qui se seront engagées à retirer et à payer successivement toutes les livraisons, à mesure de leur publication, et qui feront payer d'avance la dernière livraison à paraître, le prix sera de 15 fr. Après la publication de la sixième livraison, on ne sera plus admis à souscrire; le prix de chaque livraison sera alors de 18 fr. Les livraisons de chaque atlas ne pouvant pas être expédiées par la poste, à cause de la grandeur du format, chaque souscripteur est prié d'indiquer par quelle voie elles devront lui parvenir.

Digitized by Google

des mœurs en France, et de la vie privée des Français, depuis les premiers tems jusqu'à nos jours, et accompagnée d'une analyse critique et raisonnée des planches; par M. le chevalier ALEXANDRE LENOIR, créateur et ancien conservateur du musée des monumens français, administrateur des monumens de l'église royale de Saint-Denis, membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères.

La *géographie* peut être considérée sous deux points de vue principaux; on peut l'envisager comme offrant simplement la connaissance du globe que nous habitons, ou bien dans ses rapports avec l'histoire de tous les siècles et de tous les pays.

Sous le premier aspect, la géographie a été traitée parmi nous avec succès, quoique cette branche de nos connaissances soit peut-être encore bien éloignée du but qu'elle peut atteindre un jour. Il n'en est pas de même de la *géographie historique* ou *politique*, c'est-à-dire de cette partie de la science qui consiste, suivant les expressions mêmes de M. Guadet, auteur du Précis géographique joint à l'atlas auquel cet article est consacré, « dans une espèce d'histoire descriptive d'une nation, qui présente les diverses vicissitudes de son territoire, ses limites, ses divisions administratives, aux différentes époques, et les changemens amenés par les siècles, dans son existence civile et politique. » La *géographie historique* est une science à créer; espérons que les auteurs de l'ouvrage dont il s'agit auront ouvert une route qu'on pourra parcourir avec succès. Nous conviendrons, en effet, avec eux que, lorsqu'on médite sur l'étendue et sur l'importance de cette partie de la science, on a peine à concevoir l'espèce d'oubli dans lequel elle est restée. L'histoire surtout pourrait en retirer de grands avantages.

Digitized by Google

L'étude de l'histoire, combinée avec celle de la géographie, deviendrait à la fois plus facile, plus agréable et plus instructive.» Sans les secours que la géographie ainsi dirigée fournit à l'histoire, les tableaux historiques ressemblent, dit notre auteur, à des peintures d'une belle ordonnance, mais qui manquent de lumière; la mémoire s'égare alors dans un chaos de faits et de dates qui n'offrent aucun résultat satisfaisant. « Au moyen de ces secours, au contraire, tout se fixe avec ordre dans l'esprit. La géographie fait voir, en quelque sorte, le lieu qui fut le théâtre de l'événement décrit par l'histoire; et l'une et l'autre, en s'aidant mutuellement, laissent une instruction solide et des traces durables. Ces considérations suffisent pour faire apprécier les services rendus par les auteurs du travail que nous annonçons. Voici le plan qu'ils se sont tracé et qu'ils ont fidèlement suivi:

Pour mettre à même de parcourir les différens âges de l'histoire de France, ils ont dressé une collection de cartes qui représentent le berceau, les progrès, les vicissitudes de la monarchie, qui fixent, à chaque époque, ses limites et ses divisions politiques et administratives, qui offrent le théâtre des guerres mémorables, civiles ou étrangères, qui rappellent enfin tout ce qui mérite de fixer l'attention. On voit qu'un pareil ouvrage doit offrir d'utiles secours, surtout à ceux qui veulent étudier les époques de notre histoire marquées par de grands bouleversemens, et qui aiment à suivre les démembremens opérés sous les deux premières races, la création, la réunion ou l'incorporation au domaine royal de tous ces petits états entre lesquels fut partagé le territoire de la France à la fin de la seconde et au commencement de la troisième race. Ces cartes, dont le mérite paraît garanti par le nom de M. Brué, sont accompagnées d'un *Précis de la géographie historique et politique* de la

Digitized by Google

France, dans lequel M. Guadet a retracé rapidement les diverses vicissitudes de la monarchie, ses limites et ses divisions politiques, avant et depuis son établissement dans les Gaules, jusqu'à la paix générale en 1815.

Cet ouvrage est publié par livraisons de quatre cartes; les quatre premières livraisons ont été présentées au roi, qui a bien voulu accepter la dédicace de l'ouvrage, et faire souscrire pour chacune de ses bibliothèques. Les livraisons suivantes seront publiées incessamment; car l'éditeur possède déjà les cartes qui doivent former les 5e, 6e et 7e. Aujourd'hui, nous nous bornons à parler de celles qui sont entre les mains des souscripteurs, et qui sont toutes d'un grand intérêt, autant par leur exécution que par le choix des époques auxquelles elles se rapportent; nous avons surtout remarqué celles qui présentent l'empire de Charlemagne, l'origine des grands fiefs et l'itinéraire des diverses expéditions des croisés; ce sont les 8e, 11e et 13e de l'ouvrage. Chaque carte a été l'objet d'un travail particulier, qui a d'abord été fait sur les actes et sur les monumens publics, tels que les traités, les chartes, les diplomes, et sur les ouvrages contemporains, ou du moins sur les écrits qui se rapprochent le plus de l'époque qu'il fallait traiter. Les auteurs ont ensuite consulté les écrivains modernes, soit pour profiter de leurs réflexions, soit pour modifier leur premier travail, quand ils l'ont jugé nécessaire. Telle a été la marche suivie pour chaque carte. Nous croyons inutile de rien ajouter sur le mérite et l'utilité de cette collection, que l'on peut regarder comme la seule de cette espèce; car le petit atlas dressé, d'après un plan analogue, par Rizzi Zanoni, n'est qu'un essai très-imparfait. Les tableaux, d'ailleurs très-utiles, de l'*Atlas historique, généalogique, chronologique et géographique* de M. le Sage, qui embrasse le monde entier, sont presque tous trop com-

Digitized by Google

pliqués, et par cela même un peu confus (1). Nos auteurs sont parvenus, dans les livraisons qu'ils ont déjà publiées,

(1) Nous aimons à rappeler ici un ouvrage que les instituteurs et les professeurs d'histoire pourront consulter et employer avec fruit, pour donner graduellement une sorte d'*intuition* ou de vue générale et distincte des faits historiques qui doivent, pour ainsi dire, naître et se développer sous les yeux de leurs élèves. Cet ouvrage est le COURS DES TEMS, ou TABLEAU DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, d'après la carte chronologique de FRÉDÉRIC STRASS, professeur d'histoire à Berlin. Ce tableau, publié en allemand et traduit en français, présente sous un seul point de vue l'ensemble des tems historiques. On voit les nations, dont l'origine connue est la plus reculée, sortir d'un amas d'épais nuages, qui représente la nuit obscure des tems primitifs et les ténèbres, dont les premières époques de l'histoire sont enveloppées. Chaque nation, distinguée par une couleur différente, forme une espèce de fleuve, dont le cours s'élargit ou se rétrécit horizontalement et se prolonge plus ou moins, suivant l'étendue de sa domination dans une époque déterminée, ou la durée de son existence dans la suite des siècles. On voit ces différens fleuves, dont plusieurs ont commencé par être de simples ruisseaux, se mêler et se perdre tour à tour les uns dans les autres, ou se séparer et reprendre une direction particulière, à mesure que les peuples qu'ils représentent se trouvent soumis à l'influence d'une nation dominatrice et confondus avec elle, ou appelés à jouir d'une existence indépendante et à se gouverner par leurs propres lois. Une échelle chronologique, qui descend verticalement des deux côtés du tableau, permet de suivre le cours des tems pour chaque nation, de rapprocher et de comparer les nations entre elles, de voir sur le champ les peuples, les rois et les grands hommes qui ont vécu contemporains. Une colonne particulière, placée à droite et correspondant à l'échelle chronologique, présente, pour chaque siècle, les noms de quelques hommes distingués qui ont bien mérité de l'humanité, les inventions, les découvertes et les progrès de la civilisation. La seule inspection de ce tableau fait naître une foule de réflexions sur les époques plus ou moins mémorables, sur les nations plus ou moins riches et fécondes en grands hommes et en grands événemens, sur les personnages célèbres qui ont exercé une influence salutaire ou nuisible,

Digitized by Google

à débrouiller les époques de notre histoire les plus obscures, et qui par conséquent exigeaient le plus de travail et de soins; ils ont franchi les limites du moyen âge, où l'Europe plongée dans la barbarie pouvait à peine nous transmettre les révolutions nombreuses, les violentes et continuelles secousses dont elle était agitée, de ce tems que les monumens nous font à peine connaître, et pour lequel les historiens sont obligés de recueillir laborieusement çà et là les matériaux épars dont ils veulent former un ensemble régulier.

L'Atlas des monumens de la France, publié par les mêmes éditeurs, et dans le même format, nous fournira le sujet d'un second extrait. J.

---

durable ou momentanée, sur la marche de l'esprit humain, quelquefois progressive et rapide dans les tems de lumières et de civilisation, quelquefois stationnaire, souvent rétrograde dans les tems de despotisme et de barbarie, et soumise à de fréquentes vicissitudes, dont l'observateur philosophe et ami des hommes se plaît à rechercher et à fixer les véritables causes.—*Voyez* (dans l'ouvrage intitulé : *Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, etc., par M. *Marc-Antoine* JULLIEN, 2 vol. in-8°. Milan, 1812. Tom. II, pag. 226) le chapitre de l'*Enseignement de l'histoire et de la chronologie*, comprenant, d'après la méthode de Pestalozzi, trois parties distinctes : 1° *l'instruction élémentaire* et *préparatoire*; 2° *l'instruction positive* et *spéciale*; 3° *l'instruction chronologique* et *synchronistique*, qui présente d'abord la suite des événemens, d'après la succession des tems, puis l'ensemble des peuples, des personnages et des faits historiques, qui appartiennent au même tems dans chaque période.

M. A. J.

Digitized by Google

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

HISTOIRE COMPLÈTE DES VOYAGES ET DÉCOUVERTES EN AFRIQUE, *depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours; par le docteur* LEYDEN et M. HUGH MURRAY; *traduit de l'anglais et augmenté de toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour; par* M. A. C. (1).

CE n'est pas dans un recueil tel que celui-ci, destiné à rapprocher les hommes entre eux par le commerce paisible des idées, et à fonder sur l'instruction la bienveillance universelle, qu'on doit s'attendre à trouver un éloge des conquêtes, fléaux des sciences et de l'humanité. Mais, puisque les jeux de la fortune ont voulu qu'à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, deux grandes puissances européennes aient tourmenté de leur ambition les continens et les mers, nous nous félicitons de ce que les vives lumières répandues dans leur sein ont du moins tempéré les ravages de la guerre, et déposé chez les peuples vaincus les germes précieux de l'émulation et de l'industrie. Ces bienfaisantes importations ont pénétré aujourd'hui les contrées les plus sauvages ou les plus dégénérées. Grâce aux intimes communications des Européens, l'Amérique a des constitutions, l'Asie des presses, et l'Afrique elle-même, l'inculte et barbare Afrique permet insensiblement aux jouissances sociales de soulager sa misère et d'adoucir sa férocité.

Plus qu'aucune autre partie du monde, elle semble de nos jours attirer les pas et occuper les récits des voyageurs

(1) Paris, 1821. 4 vol. in-8°, avec un atlas in-4°. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 30 fr., et, franc de port, 36 fr.

Digitized by Google

aventureux. Ce vaste continent, placé tout près de notre Europe, et dont l'intérieur n'a jamais été connu, provoque leur intérêt, irrite leur curiosité. Depuis que la brillante expédition française a, pour ainsi dire, changé la face de l'Égypte, et reveillé les pachas de leur stupide engourdisssment; depuis que l'activité britannique ouvre à la colonie du cap de-Bonne-Espérance de nouvelles sources de prospérités, un ardent désir s'allume parmi les courageux navigateurs, d'aller tenter les routes de l'occident et du centre, pour en rapporter des découvertes sur lesquelles puissent se diriger de vastes entreprises et s'asseoir de grands établissemens. Plusieurs ouvrages, publiés depuis peu, et dont les plus importans ont déja fixé notre attention, ont pour objet de faire connaître les expéditions de ces hommes dignes de tant d'intérêt et de reconnaissance; mais aucun n'est tracé sur un plan aussi étendu et aussi régulier, et ne promet des détails aussi complets que celui de MM. Leyden et Murray. Ce sont toutes les parties explorées de l'Afrique qu'ils se proposent de nous faire connaître, en classant les relations selon les divisions géographiques, et en remontant jusqu'aux premières tentatives des anciens, dans ces redoutables contrées; de sorte que tous les tems, comme tous les lieux de l'Afrique, sont mis sous nos regards.

Si nous interrogeons sur ce sujet l'antiquité, nous trouvons qu'il est parlé dans la Bible de vaisseaux juifs et tyriens qui commerçaient, de compagnie, avec les villes de Tharsis et d'Ophir, et en rapportaient de grandes richesses à David et à Salomon. On suppose que ces villes étaient situées sur la rive orientale de l'Afrique; on n'en sait rien de plus, ce n'est pas dans les livres juifs qu'il faut étudier l'histoire. Les royaumes et les rois dont ils parlent ne s'accordent guère plus avec les annales des peuples que

Digitized by Google

ceux des romans de la table ronde. Ces voyages de Tharsis et d'Ophir ne doivent donc pas nous occuper.

C'est à tort que MM. Leyden et Murray les mentionnent comme les plus anciens dont la mémoire ait été conservée. L'expédition des Argonautes leur est de beaucoup antérieure; tout porte à croire qu'elle fut réelle; mais l'objet ni les détails n'en ont aucune certitude, et la route que suivirent à leur retour ces hardis aventuriers a donné lieu à de nombreuses conjectures, dans lesquelles il est assez inutile de se jeter. L'importance historique de ce voyage tient surtout à un point étranger à la navigation. On peut induire du lieu où fut construit le navire *Argo*, des héros thessaliens qui le montaient et du devin Orphée qui faisait partie de l'équipage, que la civilisation des contrées septentrionales de la Grèce était déjà fort avancée, lorsque le midi en fut peuplé par des colonies asiatiques, et il est facile de tirer de là des éclaircissemens sur plusieurs points importans de l'histoire et de la mythologie des Grecs.

La première entreprise nautique qui mérite véritablement d'être citée, est celle des Phéniciens qui, sous Nicos, roi d'Egypte, firent le tour de l'Afrique et franchirent les colonnes d'Hercule, six siècles avant Jésus-Christ. Ils s'embarquèrent sur la mer Rouge, entrèrent dans la partie de l'Océan qui baigne les côtes orientales de l'Afrique; et, comme ils n'osaient pas tenir la mer dans la mauvaise saison, ils s'arrêtaient, en automne, sur les terres auprès desquelles ils se trouvaient, les ensemençaient, recueillaient le grain l'année suivante, et se rembarquaient après la moisson. Cette manière de voyager sur mer est sans doute moins habile et moins expéditive que la nôtre; mais elle pourra sembler plus merveilleuse encore, si l'on réfléchit aux faibles moyens et aux secours imparfaits avec lesquels les Phéniciens osèrent entreprendre cette expé-

Digitized by Google

dition. Aussi de savans géographes, au nombre desquels est M. Gosselin, en ont-ils révoqué en doute la réalité; et le témoignage d'Hérodote, qui n'est guère moins le père des fables que celui de l'histoire, ne me suffirait pas pour contre-balancer leur opinion, sans une circonstance qu'il rapporte, et qui est fort remarquable. Hérodote nous dit que les Phéniciens, à leur retour en Egypte par l'Océan, racontèrent qu'en doublant l'Afrique, ils avaient eu le soleil à leur droite. Ce fait auquel Hérodote ne pouvait croire, et qui cependant marque le récit des Phéniciens du sceau de la vérité, combat avec avantage les doutes qui se sont élevés sur leur périple.

Long-tems après eux, sous Ptolémée Evergètes, un simple particulier sans appui, et même en butte à la persécution, Eudoxe de Cyzique (que la *Biographie universelle* a oublié), se distingua par une entreprise hardie. Le hasard amena dans Alexandrie, pendant qu'il s'y trouvait, un Indien qui avait été jeté à la côte au fond du golfe arabique. Cet homme s'offrit à montrer la route navale de l'Inde aux vaisseaux égyptiens. Une telle entreprise convenait au génie aventureux d'Eudoxe; le roi lui en confia la direction. Eudoxe revint chargé de la dépouille des rivières et des mines, d'aromates, de pierres précieuses et d'autres richesses, qu'Evergètes s'appropria en totalité. Le Christophe-Colomb des anciens devait, comme le moderne, éprouver l'ingratitude des rois.

Sous le règne de Cléopâtre, veuve d'Evergètes, il repartit pour la même destination. Les vents le portèrent sur les côtes orientales de l'Afrique; il y débarqua plusieurs fois, et communiqua fréquemment avec les naturels du pays, qu'il se conciliait par des présens.

Ce voyage lui ayant inspiré le désir de faire le tour du continent africain, il retourna chez lui après avoir échappé

Digitized by Google

aux persécutions de Ptolémée Lathyre, réalisa sa fortune, et tenta de nouvelles aventures. Posidonius raconte qu'il visita Marseille et d'autres ports célèbres de la Méditerranée, et se rendit à Cadix, ville déjà très-commerçante, où ses projets d'ouvrir une nouvelle route à la navigation ne pouvaient manquer d'être accueillis avec le plus vif intérêt. Secondé par d'autres hommes entreprenans, il équipa trois vaisseaux avec une magnificence presque royale. Il embarqua non seulement des provisions et des marchandises, mais des médecins, des savans des artisans et une troupe nombreuse de musiciens. Mais bientôt l'indiscipline de son équipage le fit toucher sur un banc de sable, d'où il ne put être dégagé. On parvint à sauver la cargaison, et même une partie de la charpente. Eudoxe en fit construire une barque, du port d'un navire à trente rames. Ayant repris son voyage, il finit par rencontrer des peuplades qui parlaient le même langage que les habitans des côtes orientales, et qui lui semblaient appartenir à la race mauritanienne. La petitesse de son navire ne lui permit pas d'aller plus loin.

Il offrit ses services à Jocchus, roi de Mauritanie, qui les accepta d'abord avec joie, mais qui, prévenu bientôt contre lui, venait de donner l'ordre secret que, durant la traversée, il fût jeté dans quelque île déserte, lorsque Eudoxe, averti à tems, parvint à se sauver et à retourner en Espagne. Là, ce navigateur infatigable prépara une nouvelle expédition moins considérable que la première, mais mieux appropriée au but de son voyage. Strabon, de qui nous tenons ces détails, en reste là, et ne nous donne aucune lumière sur les aventures ultérieures d'Eudoxe, ni sur sa fin, probablement malheureuse.

La navigation d'Hannon, dans le double but d'établir des colonies et de faire des découvertes sur les côtes d'A-

Digitized by Google

frique, et les expéditions de Cambyse et d'Alexandre dans l'intérieur de l'Ethiopie sont des événemens trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Passons aux voyages africains du moyen âge.

« A la décadence de l'empire romain, une nouvelle puissance s'éleva, qui changea totalement l'aspect du continent africain. Les Arabes reculèrent jusqu'à l'Océan les bornes de leur empire, dont l'Afrique septentrionale devint une des grandes divisions ; ce peuple remarquable, accoutumé, dans sa patrie, aux déserts, à la sobriété, aux fatigues, à toutes les manières de voyager par terre, semblait fait pour surmonter les obstacles de toute espèce que la nature avait semés sur le sol de l'Afrique. »

L'Afrique les intéressait spécialement par ses esclaves et par son or non déguisé. La première route qu'ils s'y ouvrirent paraît avoir été celle du Fezzan, que la caravane de Cassina suit encore pour profiter des oasis qui coupent de ce côté l'immense largeur du désert. Le désert franchi, les Arabes trouvèrent une contrée dont la beauté et la fertilité les charmèrent d'autant plus, qu'ils avaient consumé plus de tems et de fatigues pour y parvenir. Les colons n'y manquèrent pas. « Ceux qui se dérobèrent par la fuite aux armes victorieuses des Sarrasins, ceux qui succombèrent dans les querelles intestines, causes de la chute du califat, cherchèrent également un asile et une patrie nouvelle au fond de ce vaste continent. On ne peut assigner l'époque précise de ces émigrations. Mais il paraît incontestable que, du dixième au onzième siècle, il s'éleva, sur les rives du Niger, plusieurs royaumes dont les Mahométans formèrent la principale et dominante population. »

Cette même époque fut certainement celle de beaucoup d'expéditions particulières entreprises par les Arabes, dans l'espoir des découvertes ; malheureusement les relations

Digitized by Google

en sont perdues ou ignorées de nous. Ce qu'on sait seulement, c'est que les Arabes ont pénétré plus avant dans l'Afrique que n'avaient fait les Grecs et les Romains, et qu'ils connaissaient mieux l'intérieur de cette partie du globe que nous ne le connaissons même aujourd'hui.

Une tradition curieuse, consignée par Schéhabeddin, dans son *Livre des perles*, fait descendre des Amalécites les *Berbers*, aborigènes de la côte septentrionale d'Afrique. Ce fut, dit-on, Afrikis, prince hémyarite, qui, par l'ordre de David, les transféra dans ces lointaines contrées. Leur chef, les voyant mécontens, dit : « Ces Cananéens murmurent (*berberna*) de ce que je les ai fait passer d'une terre stérile dans un lieu d'abondance » ; de là leur vint le nom de Berbers, et au pays celui d'Afrikia.

Cette tradition n'est pas sans vraisemblance. Il est certain que, dès les tems les plus reculés, l'Afrique fut peuplée par l'Asie. Les Ethiopiens, les Egyptiens même ont une origine primitivement asiatique ; et je ne comprends pas des critiques aussi éclairés que paraissent l'être MM. Leyden et Murray, lorsque, sur la foi d'Hérodote, ils font remonter la civilisation et les lumières d'Egypte en Ethiopie, tandis qu'évidemment elles sont descendues d'Ethiopie en Egypte. Comment n'ont-ils pas vu, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, qu'Hérodote a été induit en erreur par la vanité des prêtres égyptiens ?

Nous possédons, par les soins de M. Kosegarten, professeur à Jéna, l'intéressante relation du voyage que fit en Afrique, au quatrième siècle, Ebn Batonta de Tanger, autre personnage remarquable dont la *Biographie universelle* ne fait pas mention. Il raconte que, s'étant proposé de visiter l'intérieur du pays des nègres, il se rendit à Regasa, ville dont les maisons et les temples sont construits de sel gemme, et recouverts en peaux de chameaux ; qu'on fait,

Digitized by Google

chez les nègres, commerce de sel; qu'ils le divisent par petites tablettes, dont ils se servent en guise d'eau, et qu'ils portent ces tablettes sur eux en traversant le désert dont le trajet est de dix jours et où l'on ne trouve point d'eau, mais beaucoup de truffes; que, pour tuer les tiques dont la multitude est extrême, les hommes se mettent sur la nuque une baguette de vif argent; qu'entre Tassahl et Eiwelâten s'étend, l'espace de onze journées, un désert fréquenté par des esprits qui souvent fascinent le messager au point de le faire périr, et avec lui une partie de la caravane; car si le messager atteint heureusement Eiwelâten, les habitans vont au-devant de la caravane l'espace de quatre journées en apportant de l'eau; mais s'il lui arrive accident, personne ne vient, et la caravane est exposée à périr de soif. Ce désert, ajoute-t-il, est si resplendissant que l'ame s'en réjouit; l'ame d'un Arabe, c'est possible: j'aimerais mieux les eaux et la verdure; mais on sait qu'il ne faut pas disputer des goûts.

Il paraît que le messager de la caravane d'Ebn Batonta fut ménagé par les esprits; car elle arriva heureusement à Eiwelâten, où les nègres prirent sous leur garde les marchandises apportées. « Les Messofites, qui forment la majeure partie de la population d'Eiwelâten, ont des mœurs particulières; les hommes ne sont point jaloux; la chaleur y est excessive; les palmiers y sont rares, et l'on sème des melons à leur ombre; les habitans entretiennent beaucoup de brebis. Les femmes sont d'une grande beauté, et plus considérées que les hommes. Les hommes ne prennent pas le nom de leur père, mais celui de leur oncle, et ils n'ont pour héritiers que les enfans de leurs sœurs: Jusqu'alors, dit Ebn Batonta, j'avais observé cet usage seulement chez les païens du Malabar; mais ceux-ci sont musulmans et très-assidus à la prière. Ils ont des relations étroites avec

Digitized by Google

les femmes des autres, et les femmes en forment réciproquement avec les maris d'autres femmes : un homme qui, en rentrant chez lui, y surprend l'ami avec sa emme, ne s'en offense pas. En allant un jour voir le juge d'Eiwelâten, je trouvai auprès de lui une jeune femme fort belle : saisi de son aspect, je voulus reculer; mais le juge se mit à rire, et la femme ne rougit point : « C'est mon amie, me dit-il. » De savans orientalistes prétendent qu'Eiwelâten veut dire Paris ; mais ce qui semble prouver la fausseté de leur conjecture, c'est qu'Ebn Batonta ajoute, en parlant du juge, que c'était un homme très-versé dans les lois et un pieux pélerin.

Le même voyageur rapporte sur les nègres musulmans les détails qui suivent : ils font fréquemment la prière dans leurs temples, et ils y forcent également leurs enfans, même par des coups. Ils savent parfaitement le noble Coran; et les garçons qui ne l'apprennent pas bien, reçoivent les fers aux pieds jusqu'à ce qu'ils le sachent. Lorsqu'en entrant un jour de fête dans la maison du juge, j'y vis les enfans ayant les fers aux pieds, je lui dis : Est-ce que tu ne leur fais pas grâce aujourd'hui ? Il me répondit : Certainement non; leurs fers ne tomberont pas, tant qu'ils ne sauront pas le Coran. »

La relation du célèbre Léon l'Africain, postérieure d'un siècle à celle-ci, est fort connue; néanmoins l'extrait qu'en donnent MM. Leyden et Murray sera consulté avec plaisir et avec fruit. Je ne les suivrai point dans les voyages des modernes; ce serait excéder mes limites et m'exposer à des répétitions. Je me borne à finir comme j'ai commencé, en disant qu'aujourd'hui tous les peuples se pénètrent que, suivant l'expression d'un noble député, les voilà qui deviennent la proie de l'industrie et des lumières, et

Digitized by Google

que s'ils finissent par devenir celle de la tolérance, ce sera vraiment l'abomination de la désolation. »

AIGNAN.

L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE, DEPUIS LE CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE. PAR M. DE PRADT (1).

On ne doit point s'étonner que beaucoup d'écrivains habiles, inspirés par la hauteur du sujet, trouvent dans le moment actuel des idées et des expressions dignes des matières qu'ils traitent. M. de Pradt n'est pas celui qui médite le plus profondément sur ce qui se passe sous nos yeux, ni qui élabore le plus soigneusement ce qu'il écrit. La pensée et la rédaction vont chez lui, au contraire, avec une rapidité qui a quelque chose de surprenant; le défaut d'ordre, de méthode, de précision se fait sentir dans chacun de ses derniers ouvrages. Il convient lui-même qu'on n'a plus le tems de penser et d'écrire; cependant, voilà le vingt-deuxième ouvrage qui sort de sa plume! Mais assurément M. de Pradt est l'un des écrivains qui traitent les sujets politiques de la manière la plus intéressante, et j'ose dire la plus populaire; cet intérêt tient à une foule d'aperçus judicieux ou de remarques ingénieuses, exprimées dans un style piquant, quelquefois incorrect et singulier, d'autres fois original et pittoresque.

Le but du nouvel ouvrage de M. de Pradt est de prouver que, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, le monde a fait des pas bien prononcés dans cette carrière de réformation de l'ordre social, commencée à l'époque de la révolution française, et que désormais les efforts de qui que ce soit ne

(1) Paris, Béchet, 2 vol. in-8°. 1821.

Digitized by Google

sauraient le faire rétrograder vers le régime arbitraire d'où il se hâte de sortir. L'auteur aurait pu ne pas répéter si souvent les mêmes argumens et les mêmes idées pour prouver cette vérité, et se réduire ainsi à un volume; mais quelquefois un libraire trouve son compte à faire deux volumes au lieu d'un, et l'auteur est assez complaisant pour s'étendre et se délayer au profit de son éditeur.

Voici une des nombreuses pages dans lesquelles M. de Pradt traite le thême également vrai et important que nous venons d'indiquer.

« Le monde a changé, il change, il changera encore : on peut qualifier sa marche comme l'on voudra; mais il faut savoir se résigner et accepter le changement. Mais quel en est le but? La réponse est simple; la fin des institutions discordantes avec l'état du monde. Il ne peut pas être à la fois de deux âges, comme l'homme ne peut être tout ensemble l'être de l'enfance et celui de la virilité; il ne peut pas être à la fois le monde des ténèbres et celui des lumières; le monde de la civilisation et celui de la barbarie; le monde des arts et celui de l'absence de l'industrie; le monde de la liberté et celui de l'esclavage; le monde de la philosophie et celui de la superstition; le monde du contrat social et celui de la Bastille; le monde de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire, de Mably, de Raynal, et celui des docteurs de l'Ecole; le monde de l'imprimerie et celui des lentes transcriptions, ouvrage de la vie entière de quelques moines; le monde des muséum et des bibliothèques, et celui où toutes les bibliothèques de nos rois comptaient à peine quelques volumes et quelques tableaux informes; le monde de l'Amérique et celui dans lequel les trois parties du globe ne connaissaient pas leur quatrième sœur; le monde de la navigation, du commerce, des bourses, des dettes publiques, des grands chemins,

Digitized by Google

des postes, du mélange des peuples par leurs communications habituelles, et le monde qui ignorait tous ces nouveaux moyens de l'existence sociale moderne; et, pour compléter cette confrontation, le monde de la poudre à canon et celui des lances. Qu'il est plaisant de rencontrer dans ce nouveau monde tant d'hommes qui se croient encore habitans de l'ancien!

« C'est donc par le renouvellement de la fabrique entière des sociétés que le mouvement actuel est poussé; qui pourra lui résister? Mais où tend-il? à régulariser l'ordre social, à donner le calcul pour successeur au hasard, à faire partir du sein même des sociétés les principes destinés à les régir, au lieu de les rattacher à des faits dont les trois quarts sont injustifiables ou bien inapplicables, ou bien encore à des titres trop peu certains. Des archives remplies par la seule main des hommes, vaste monument de violences ou de déceptions, on est passé aux titres qu'une main qui ne trompe jamais, celle de la nature, a gravés en caractères ineffaçables dans des archives immortelles, le cœur de l'homme son plus bel ouvrage. »

Le monde est, non pas dans le délire, comme quelqu'un l'a dit à Presbourg, mais dans l'enfantement. M. de Pradt ne voit dans l'Europe qu'un état provisoire, où dans ce moment le contraste entre les *conformistes* et les *non conformistes* est trop choquant, pour qu'on puisse espérer le repos des élémens avant qu'ils se soient remis en équilibre. « Le monde est devenu, dit encore notre auteur, une école d'enseignement mutuel entre toutes les parties, une banque générale des mêmes goûts, des mêmes idées, des mêmes intérêts, affectant des sociétaires qui poursuivent un but commun, et la recherche de jouissances semblables, rangées également sous une loi uniforme d'existence sociale adoptée par tous. Dans cet ordre gé-

Digitized by Google

néral, chacun travaille à améliorer sa position; de là cet effort commun vers une prospérité croissante, qui se fait remarquer dans les sciences, dans les arts de tous les pays, dans le commerce et dans tous les élémens de la vie sociale; mais chacun de ces accroissemens particuliers porte en lui un germe d'accroissement de civilisation.... Toute civilisation tend à perfectionnement; tout perfectionnement à son tour tend à civilisation, et tous les deux à la régularité de l'ordre, c'est-à-dire à son amélioration; et toute amélioration, de son côté, devient exigeante à l'égard de ceux qui l'ont subie, et les porte à un accroissement graduel; ceux-ci sont supérieurs à ceux qui sont au-dehors du même mouvement ascendant; ce qui, dans ce cas, fait règle pour les individus, trouve aussi son application à l'égard des états; il faut qu'ils se civilisent progressivement avec leurs voisins pour ne pas leur rester inférieurs; l'accroissement de la puissance exige celle de la civilisation; il faut marcher à hauteur avec elle, pour ne pas rester en arrière en puissance. »

A la question : *que faut-il faire?* M. de Pradt répond très-judicieusement : « demandez-le au restaurateur de Bizance, au fondateur du bas empire. Quand il vit le monde de son tems devenu chrétien, que fit Constantin? Resta-t-il païen? Non, il se rangea sous la croix devenue le nouvel étendard de l'univers, et le salut de l'état fut son véritable *labarum*. Il arbora sur sa couronne le signe qui prévalait sur la terre; des hommes pieux, mais sans lumières, ont fait de belles dissertations pour prouver que ce prince l'avait vu distinctement dans les cieux; oui, ces cieux étaient sa politique. Recherchez ce que ce prince fût devenu, si, s'établissant en opposition directe avec l'état de l'empire au lieu de s'attacher aux nouveaux autels, il se fût cramponné aux autels croulans du paganisme, et

Digitized by Google

s'il eût fait la tentative insensée de régir, avec la partie restée païenne, la presque totalité devenue chrétienne. Dans ce tems, le christianisme était comme dans l'air que l'on respirait; toute autre affaire avait disparu devant celle-là; l'impulsion était devenue irrésistible; Constantin la jugea, et, d'un trait de génie, il sauva à la fois l'empire et lui-même. »

Ces réflexions paraissent aussi profondes qu'instructives; Constantin s'est rendu odieux par des actes de cruauté, mais sa politique, à l'égard de la nouvelle religion de l'empire, peut encore être proposée pour modèle.

Je remarquerai, en passant, que M. de Pradt, tout en examinant avec la plus grande attention les progrès des idées sociales, ne dit pas un mot des progrès que font également, et avec la même rapidité, les idées religieuses. Cette réforme est pourtant un sujet de méditation aussi grand que l'autre. Elle date du seizième siècle, et elle ne s'est point arrêtée à cette époque : profitant au contraire du développement des idées sociales, elle s'est tenue au niveau de celles-ci, et elle ira sans aucun doute de pair avec la réforme sociale. L'Europe ne nous présente aucun état qui ait reconnu ouvertement ces changemens importans; si nous voulons les voir reconnus d'une manière en quelque sorte officielle, il faut tourner nos regards vers les Etats-Unis; c'est là que les cultes sont déjà ce qu'ils deviendront probablement en Europe, dans le cours de ce siècle.

Par une exagération un peu forte, M. de Pradt prétend que la révolution d'Espagne est l'événement le plus important qui ait eu lieu *depuis la création du monde.* Il me semble que la chute des empires d'occident et d'orient, l'établissement du christianisme, la réforme de Luther avaient pourtant aussi quelque importance, et que la révolution d'Espagne n'est que le corrolaire de la révo-

Digitized by Google

lution française, de laquelle date la nouvelle ère du monde, et qui, à son tour, tire son origine de nombreux antécédens. Je sais bien que c'est relativement à l'Amérique que M. de Pradt juge la révolution d'Espagne aussi importante; mais je crois que l'auteur donne aussi trop de poids à l'Amérique dans la balance des états. Il l'appelle la *caisse* du monde, et blâme les gouvernemens de ce qu'ils la laissent aller à son gré, sans voir le danger qui en résultera pour eux. M. de Pradt ne remarque peut-être pas assez l'énorme distance morale qui règne entre l'Amérique du nord et celle du sud. La première paraît destinée à être le premier état du monde; mais si la seconde doit partager cette gloire avec les Etats-Unis, elle a encore un long chemin à faire. La faiblesse physique, morale et politique de l'Amérique du sud n'a pu être cachée que par celle de l'Espagne qui lui faisait la guerre. Et comment pourrait-il en être autrement? A-t-on vu jamais traiter la race humaine avec autant d'insouciance qu'elle l'a été, pendant des siècles, dans les colonies d'Amérique? Il faudra, à mon avis, un long espace de tems pour que cette partie du monde puisse jouer un rôle dans la politique; jusque-là, les européens auront le tems nécessaire pour aviser aux moyens de n'être pas écrasés par la prépondérance de ce pays. Quant à l'Europe, M. de Pradt pense que, bien qu'en ce moment tout y soit en contraste, les esprits sont tournés entièrement à la paix, parce qu'ils ont vu que les guerres ruinent tout le monde, vainqueurs et vaincus, et parce que d'ailleurs des idées plus saines, plus sociales leur inspirent de l'horreur pour les expéditions guerrières et les envahissemens. Puissent les événemens de cette année ne pas démentir cette observation, et justifier la bonne opinion qu'inspirent à notre écrivain la génération actuelle, et les espérances qu'on a droit de fonder sur ceux qui la gouvernent! DEPPING.

Digitized by Google

L'Europe au moyen age, *traduit de l'anglais, de* M. Henri Hallam, *par* MM. P. Dudouit, *avocat à la cour royale de Paris,* et A. R. Borghers. Tom. I, contenant, 1° l'Histoire de France, depuis Clovis jusqu'à l'invasion de Naples par Charles VIII; 2° l'Exposition du système féodal; 3° l'Histoire d'Espagne jusqu'à la conquête de Grenade (1).

(Second article. *Voyez* Tom. VIII, pag. 503-509).

L'ouvrage de M. *Hallam* ne serait pas bien jugé par ceux qui croiraient y trouver une histoire complète et une série d'événemens ou de faits assez développés pour les apprécier. Il faut voir qu'il a voulu faire un *Tableau législatif et moral de l'Europe au moyen âge;* ainsi, ce qu'on doit désirer d'y trouver et ce qu on y trouve en effet, ce sont des recherches très-curieuses sur les points contestés de la législation de ces anciens tems.

Les questions les plus diversement traitées par *Montesquieu, Robertson, Mably, Dubos, Boulainvillers, Daniel, Vély,* etc. y sont approfondies sans pesanteur, et aussi lumineusement éclaircies que possible par des faits, par des citations de lois, de monumens historiques, des formules de *Marculfe,* du glossaire de *Ducange,* et par des capitulaires. Il disserte sans ennuyer, discute sans aigreur et décide sans présomption; le plus souvent même il nous prouve une grande vérité, c'est que, dans ces siècles de barbarie, on trouve si peu de stabilité, de régu-

(1) Paris, 1820. 1 vol. in-8°. Delestre-Boulage, libraire de l'école de droit, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 1. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. franc de port.

Digitized by Google

larité, de justice, que les exceptions violent continuellement les règles, et que la force y remplace presque toujours le droit; c'est ce qui fait que chacun y rencontre facilement des faits, des actes contradictoires, et en grand nombre, dont il se sert à son gré pour appuyer le système qu'il préfère.

M. Hallam évite philosophiquement toute partialité et tout esprit de système; aussi ne prend-il, pour émettre et soutenir une opinion quelconque, que les faits les plus répétés et les coutumes les plus générales; de sorte qu'en suivant ce guide éclairé, on est certain d'éviter la plupart des écueils contre lesquels tant d'auteurs de systèmes ont échoué.

J'ai dit que son Précis historique n'est pas une histoire, mais il n'en mérite pas pour cela moins d'éloge. S'il n'apprend pas l'histoire, il l'explique; il en donne une idée générale, qui suffit pour le suivre après, sans embarras, dans le cours de ses savantes recherches. Quant au style de ce Précis, il a plusieurs genres de mérite : la clarté, la précision, la gravité, avec une simple et noble élégance. Il faudrait un volume pour analyser le sien, dont tous les chapitres offrent des sujets d'intérêt aussi grands que variés; chacune des questions qu'il traite et des décisions qu'il offre, entraînerait facilement dans de longues dissertations sur l'origine de nos institutions modernes et sur les points qui excitent encore aujourd'hui parmi nous les plus vives disputes d'opinions et de partis.

Ce qui ne m'a point paru traité d'une manière aussi complète dans cet ouvrage, est précisément ce que je voulais chercher et ce que j'espérais rencontrer dans le travail d'un auteur aussi savant. Il nous parle en peu de mots et très-légèrement des lois et des coutumes des Francs en

Digitized by Google

Germanie, et ne nous donne même qu'une faible et courte ébauche de l'immortel tableau de leurs mœurs, tracé par *Tacite :* or, depuis cette époque, la Germanie avait dû totalement changer.

La ligue des Francs s'était formée en confédération particulière; leurs guerres, leurs liaisons fréquentes avec les Romains, l'admission d'une foule de leurs chefs aux grades les plus distingués et aux plus hautes dignités de l'empire, enfin leurs premiers établissemens dans la Gaule germanique, dans la Toxandrie et dans l'île des Bataves, ainsi que leurs colonies introduites dans la Gaule par *Constantin, Constance et Julien,* avaient dû apporter de notables variations dans leurs mœurs et dans leur organisation sociale.

Je sais qu'ils n'avaient ni annales, ni historiens; mais j'espérais qu'en fouillant avec tant de soin dans les écrits des auteurs latins et grecs du moyen âge et dans les archives des monastères, où se sont enfouies tant de lumières, notre auteur aurait pu nous donner des renseignemens plus sûrs et des notions plus curieuses sur les *leudes,* les *antrustions,* la noblesse des barbares, sur les droits des chefs et sur ceux des Francs en général, à l'époque qui précéda la conquête de la Gaule.

Alors, tout ce qui est obscur et douteux aurait été éclairci pour nous; c'est cette clef qui nous manque encore. En effet, tant que nos historiens n'ont consulté que les contes grossiers et les vieilles ébauches des *Grégoire de Tours,* des *Fredegaire,* des *Aimoin,* notre histoire a manqué totalement de flambeau. Ce n'est que depuis un siècle et demi environ qu'on s'est heureusement avisé de chercher d'autres lumières dans *Procope,* dans *Ammien Marcellin,* dans *Agathias,* dans l'Histoire bysantine, et il en est résulté

Digitized by Google

quelques notions plus certaines, relativement aux tribus barbares qui occupaient si constamment les armes romaines.

Peut-être, avec un travail plus complet dans ce genre, on aurait rencontré l'explication de beaucoup de problèmes qui divisent encore les esprits, sur l'origine du système féodal, sur les antiques usages et sur la primitive législation de nos aïeux.

Une courte citation donnera une juste idée de la concision et de la clarté du *Précis historique* de M. *Hallam*. Il parle ainsi de l'empire envahi par les barbares :

« Une race d'hommes, jadis inconnus ou méprisés, avait non seulement démembré cette fière puissance et s'était établie en permanence dans ces belles provinces, après avoir imposé son joug aux anciens possesseurs. Les Vandales étaient maîtres de l'Afrique, les Suèves d'une partie de l'Espagne, les Visigoths possédaient le reste avec une portion considérable de la Gaule, les Bourguignons occupaient les provinces arrosées par le Rhône et la Saône, les Ostrogoths presque toute l'Italie. Quelques écrivains ont peuplé d'une *république armorique* le nord-ouest de la Gaule, entre la Seine et la Loire; le reste, encore soumis nominativement à l'empire romain, était gouverné par un certain *Syagrius*, avec une autorité plutôt indépendante que déléguée (année 486).

« Ce fut alors que *Clovis*, roi des *Francs Saliens*, peuplade de Germains, long-tems attachée à Rome, et qui, de la rive droite du Rhin où elle était originairement établie, avait pénétré depuis peu jusqu'à Tournai et Cambrai, envahit la Gaule et défit *Syagrius* à Soissons.

« Cette victoire entraîna la soumission de ces provinces qui, jusqu'alors, avaient été considérées comme romaines. Leur obéissance avait toujours été douteuse, et leur perte

Digitized by Google

en fut moins sensible; aussi les empereurs de Constantinople ne crurent pas abaisser leur orgueil, en conférant à *Clovis* les titres de consul et de patrice, et *Clovis* avait trop de prudence pour les refuser. »

Dans ce passage si court, si clair, et qui contient tant de faits en si peu de mots, on trouve déjà trois difficultés et trois problèmes historiques, que l'auteur, dans trois notes, cherche à éclaircir. Le premier est relatif à la république armorique.

« On ne peut, dit M. *Hallam*, parler qu'avec défiance de cette république, ou plutôt de cette confédération de cités indépendantes, sous l'administration de leurs évêques respectifs, que *Dubos* a bâtie avec beauconp d'art, sur des évidences historiques très-légères, et malgré le silence de Grégoire de Tours, dont le diocèse touchait leur prétendu territoire. Il serait cependant injuste de rejeter entièrement cette hypothèse : elle n'est pas en elle-même dépourvue de probabilité, et d'ailleurs Grégoire est succinct et négligé, dans la première partie de son ouvrage.»

Il me semble que M. *Hallam* aurait pu rendre son observation plus complète et plus concluante : il est vrai que *Dubos* a construit sans fondemens certains sa république *armorique*, gouvernée par des évêques; mais, ce qui n'est pas douteux, c'est que les *Armoriques*, menacées par les *Visigoths* et les *Bourguignons*, et abandonnées par la lâcheté des *empereurs*, qui ne les défendaient pas et les accablaient d'impôts, s'étaient rendues indépendantes de fait, ne restaient soumises que de nom, refusaient le tribut et veillaient à leur propre défense, suivant les anciennes coutumes des *cités gauloises*, sous l'autorité de leurs divers sénats, et au moyen des milices particulières que les lois *romaines* leur avaient toujours permis de conserver.

C'est ce que plusieurs faits démontrent évidemment,

Digitized by Google

puisqu'en revenant de vaincre les Francs, *Aëtius*, et depuis son lieutenant *Celsus*, entrèrent en armes dans les *Armoriques*, sans pouvoir ramener ces provinces à l'obéissance, et tentèrent vainement, par l'entremise d'un évêque, les voies de négociations pour parvenir au même but.

Les comtes *Egidius* et *Paulus* s'illustrèrent depuis, en défendant l'indépendance des *Armoriques*, et ils furent soutenus dans cette lutte contre les *Visigoths* et les *Saxons* par les armes de *Childéric*, roi des *Francs*.

La seconde difficulté que présente le Précis historique concerne l'établissement des *Francs* dans le *Tournaisis* : sur cet objet, l'auteur s'exprime ainsi dans une note : « Le système du père *Daniel*, qui prétend que les *Francs* n'avaient formé, avant *Clovis*, aucun établissement permanent sur la rive gauche du Rhin, me paraît insoutenable ; il est difficile de résister à la présomption qui résulte de la découverte faite à *Tournai*, en 1655, de la tombe et du squelette de *Childéric*, père de *Clovis*. »

L'auteur aurait pu ajouter d'autres présomptions non moins fortes, pour réfuter le père *Daniel*. Il est vrai que *Clodion* fut chassé du *Tournaisis* par *Aëtius;* mais il y revint, puisqu'en vingt ans il y fut battu deux fois; et l'on ne concevrait pas pourquoi *Mérovée*, son successeur, serait venu avec les *Francs* défendre la *Gaule* contre *Attila*, de concert avec les *Romains*, les *Visigoths* et les *Bourguignons*, s'il n'avait rien possédé dans la *Gaule*, et s'il n'eût régné que dans le pays de *Tongres*. Il ne serait pas moins surprenant qu'après la déposition de *Childéric*, *Egidius*, chef des *Amoriques*, eût été choisi pour roi par les *Francs*, s'ils n'avaient été ses voisins; et l'on comprendrait encore moins comment *Childéric*, rétabli sur le trône, aurait combattu si souvent en *Anjou* avec *Egidius*

Digitized by Google

contre les *Visigoths*, si leur voisinage n'eût pas fait pour eux, de cette guerre, un intérêt commun.

La troisième question que présente le Précis, est celle de savoir si *Clovis* a gouverné ses conquêtes comme souverain ou comme lieutenant des *empereurs* romains. « La théorie de *Dubos*, dit M. *Hallam*, qui considère *Clovis* comme une espèce de lieutenant des *empereurs*, ne gouvernant qu'à ce titre ses sujets romains, a justement paru extravagante à des écrivains qui se sont livrés après lui à un examen critique de l'histoire de France. Il est cependant possible que les relations établies entre *Clovis* et l'empire, et les *insignes* de la magistrature romaine dont il était revêtu, aient contribué à réconcilier les vaincus avec leurs nouveaux maîtres. Telle est du moins l'opinion judicieuse du duc de *Nivernais* (Mémoire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, Tom. XX). Il paraît toutefois qu'au 6.e siècle, les *Grecs* connaissaient à peine les compatriotes de *Clovis*. On ne peut rien conclure d'un passage dans lequel *Procope* semble désigner les peuples d'*Armorique* sous le nom d'*Arborikoy ;* et *Agathias* nous fait une description aussi étrange que romanesque des *Francs*, qu'il célèbre pour la conformité de leurs coutumes avec les lois *romaines*. Il fait aussi l'éloge de leur union mutuelle, et observe surtout que, dans les divisions fréquentes du royaume, ils n'avaient jamais porté les armes les uns contre les autres, ni ensanglanté la terre de leurs discordes civiles. On serait tenté d'interpréter ce passage dans un sens ironique. »

Je croirais plutôt que M. *Hallam* saisit mal ici le vrai sens d'*Agathias ;* car il ne signifie point que les *Francs*, les *Goths*, les *Bourguignons* ne se battaient pas entre eux, ce qui serait démenti par tous les faits : il veut dire seulement que les *Romains*, ou habitans de l'*Armorique*, n'ont

Digitized by Google

jamais repris les armes contre les *Francs*, depuis la bataille de Soissons, et qu'il n'y eut plus sous *Clovis* et ses successeurs de guerre civile entre les *Romains* et les *Francs;* ce qui est un fait avéré.

Il serait impossible, dans un cadre aussi court, de donner une analyse de l'immense travail de M. *Hallam;* aussi nous nous bornerons, pour en présenter quelques idées, à en extraire un petit nombre d'observations relatives à l'établissement des *Francs*, au sort divers des vainqueurs et des vaincus, à la nature des biens, des fiefs, et à l'origine de la noblesse. Après avoir rappelé ce fait non contesté, que dans leurs conquêtes les *Bourguignons* et les *Visigoths* s'emparèrent du tiers des terres, les *Vandales* de toutes celles qui leur parurent les plus fertiles, et les *Lombards* du tiers des produits, M. *Hallam* ajoute : « Nous ne pouvons découvrir aucun indice d'un semblable arrangement dans les lois ou dans l'histoire des *Francs;* mais il est certain qu'ils occupèrent, par suite d'un partage public ou d'un partage individuel, une grande portion des terres de France. »

Nous sommes obligés, par le silence de l'histoire et par l'absence de tout acte authentique, de rester, comme M. Hallam, dans l'incertitude sur ce point important. L'abbé Dubos tire du même silence des historiens un argument pour appuyer son système et pour prouver que *Clovis* s'est établi dans les Gaules moins en maître et en vainqueur, qu'en allié de la république romaine ou gauloise des Armoriques, qui volontairement avaient réuni leurs armes aux siennes, pour combattre les Visigoths et les Bourguignons; mais la bataille, livrée et perdue par *Syagrius*, réfute suffisamment un pareil système, qui est d'ailleurs évidemment renversé par la disposition de la loi salique, puisque cette loi marque durement la différence

Digitized by Google

du sort des vainqueurs et de celui des vaincus, en imposant pour le meurtre d'un Franc une amende double de celle qu'on payait pour la mort d'un Romain ou d'un Gaulois.

Cependant, à défaut de certitude, ne pourrait-on pas conjecturer que la Gaule fut traitée moins rigoureusement par les *Francs*, relativement au partage des terres, qu'elle ne l'avait été par les autres nations barbares, parce que les Francs amenés par *Clovis* étaient très-peu nombreux, qu'il leur suffit peut-être, pour s'enrichir, de prendre les terres qui faisaient partie dans chaque cité du domaine impérial, en y ajoutant celles qu'ils confisquèrent, suivant le droit de ce tems, sur ceux qui préférèrent la résistance à la soumission, sur les guerriers de *Syagrius* et d'*Alaric;* car on sait qu'alors la victoire faisait subir aux captifs, non seulement la perte de leurs biens, mais celle de leur liberté.

Clovis, au-dessus de son siècle par son génie, dut penser qu'après avoir pris ainsi une assez grande portion de terres pour lui et pour récompenser ses leudes, ses officiers et ses soldats qui ne composaient qu'une vaillante, mais faible tribu, il devait, pour attirer les Romains et les Gaulois à son joug, leur laisser le reste de leurs possessions, comme il leur laissa leurs lois. Les évêques lui donnèrent probablement ce conseil; car ils désiraient ses succès, pour être protégés par lui contre l'arianisme intolérant des rois visigoths et bourguignons.

Je suis surpris que *M. Hallam*, en parlant de ces dispositions favorables du clergé gaulois et catholique, ait paru en oublier le plus pressant motif. Sidonius Apollinaris nous le découvre, en racontant que récemment le père d'*Alaric* avait chassé ou mis à mort plus de vingt évêques.

Les Francs possédèrent ainsi dans leurs conquêtes deux

Digitized by Google

sortes de biens, les uns héréditaires, c'étaient les *alleux*; les autres à vie, c'étaient les *fiefs*, qui souvent même étaient des dons révocables, soit par jugement, soit par autorité.

A cet égard, plusieurs recherches savantes de *M. Hallam* prouvent avec évidence combien ces coutumes varièrent suivant le caractère, la force ou la faiblesse des rois, et selon le degré d'obéissance ou de turbulence des grands.

« Les biens, dit notre auteur, dont les Francs jouissaient à titre de propriété, étaient appelés *alodia;* le sens de ce mot est quelquefois restreint aux biens échus par succession. Ils étaient exempts de toute autre charge que de celle de la défense publique. Ils passaient aux enfans par portion égale, et, à leur défaut, au plus proche parent. Il existait pourtant une espèce particulière de ces *alleux*, qu'on appelait *salique*, et dont les femmes étaient exclues.

Il y a eu beaucoup de disputes sur la question de savoir ce qu'étaient ces terres, et quelle était la cause de cette exclusion. Nulle solution ne semble plus probable que celle qui suppose que les anciens législateurs des Francs Saliens *interdirent* aux femmes le droit d'hériter des terres assignées à la nation dans les Gaules, après la conquête, tant pour se conformer à leurs anciens usages, que pour s'assurer du service militaire de chaque propriétaire. La loi salique, ajoute-t-il dans une note, paraît avoir été faite par un prince chrétien, et après la conquête de la Gaule. C'est pourquoi elle ne peut pas remonter à une époque antérieure au règne de Clovis; et, d'un autre côté, elle ne peut pas être de beaucoup postérieure à ce prince, puisqu'un de ses fils y introduisit quelques modifications.

Il remarque, dans une autre note, que cette exclusion des

Digitized by Google

femmes était loin d'être généralement approuvée, puisque *Marculfe*, dans sa formule 12e, livre II, appelle cette exclusion une coutume *journalière*, *mais impie: diuturna et impia consuetudo.* »

Je crois qu'on pourrait combattre l'opinion de M. *Hallam*, sur l'époque qu'il attribue à la loi salique; car, puisque, selon son avis, *Clodion*, Mérovée, Childéric, avaient eu des établissemens fixes dans la Gaule, on peut croire aussi qu'ils avaient senti le besoin d'une législation nouvelle, et que peut-être l'un d'eux avait rédigé, le premier, cette loi *salique*; de même que d'autres princes *Francs*, établis sur les rives du Rhin, étaient certainement les auteurs de la loi *ripuaire*, qui diffère très-peu de celle des *Saliens*.

Au reste, on a beaucoup étendu depuis le sens attaché à ce mot *salique*, puisque plusieurs capitulaires de la seconde race ont même reçu ce nom. Mais ce qui est très-remarquable, c'est que la seule disposition de la loi *salique* que tout le monde cite tous les jours, celle qui exclut en France les femmes de la succession au trône, est précisément la seule qui ne s'y trouve pas. Elle est gravée dans les mœurs, et ne le fut jamais dans la loi.

Nous terminerons sans commentaire cette analyse, par la citation du passage où M. *Hallam* parle de la noblesse.

Après avoir observé judicieusement que les *Francs*, avant la conquête de la Gaule, ne connaissaient point la noblesse sous le rapport de classe privilégiée, quoiqu'il existât des traces nombreuses du respect qu'on avait chez eux et dans toute la Germanie pour les familles d'une antiquité reconnue, il ajoute: « L'aristocratie de la richesse précéda celle du sang, qui, dans le fait, tire encore de l'autre une partie de son éclat.» Un Franc, grand propriétaire, avait le

Digitized by Google

titre de *noble;* s'il était ruiné et dépouillé de sa richesse, ses descendans retombaient dans la foule, et le nouveau possesseur devenait noble à sa place.

Dans ces premiers tems, la propriété ne changeait pas souvent de mains, et n'abandonnait point les familles qui l'avaient long-tems possédée; elles étaient donc nobles par leur naissance, puisqu'elle était la source de leurs richesses. La richesse leur donnait le pouvoir, et le pouvoir leur donnait la prééminence; mais aucune distinction, excepté en faveur des vassaux du roi, n'était faite par les lois saliques et lombardes.

Dans la composition pour homicide, mesure certaine du rang politique, il semble résulter de quelques lois des barbares, notamment de celles des Bourguignons, des Visigoths, des Saxons et de la colonie anglaise de cette dernière nation, que les hommes libres étaient distribués en deux ou trois classes, et qu'il y avait une différence dans le prix auquel leurs vies étaient évaluées; qu'ainsi les élémens des priviléges aristocratiques existaient chez ces peuples, quoique nous ne les trouvions pas encore parfaitement établis à cette époque.

Les *antrustions* des rois de France étaient également nobles, et la composition qu'on exigeait pour le meurtre de l'un d'eux était triple de celle que l'on payait pour un simple citoyen; mais c'était une distinction personnelle, et non héréditaire. Il manquait un lien pour assurer leurs éminens priviléges à leur postérité, et ce lien devait résulter des bénéfices héréditaires.

On sait que de ces bénéfices héréditaires naquirent bientôt le chaos féodal et l'usurpation de tous les pouvoirs. Nous ne nous flattons point d'avoir, dans une si courte notice, pu donner une idée du mérite de l'auteur, de son travail et de ses riches et nombreuses notes. Cependant nous croyons

Digitized by Google

que cette esquisse suffira pour inspirer le désir de connaître un livre si utile à tous ceux qui cherchent une solide et agréable instruction.

LE COMTE DE SÉGUR.

OBSERVATIONS SUR LES INCONVÉNIENS DU SYSTÈME ACTUEL D'INSTRUCTION PUBLIQUE *en Europe, et surtout en France, et sur les moyens d'y remédier; par* F. G. POTTIER, membre de l'Académie d'Iéna (1).

Depuis long-tems, tous les bons esprits sentaient le vice du système actuel d'instruction publique, et déploraient le mauvais emploi de huit ou dix des plus belles et des plus heureuses années de la vie, uniquement consumées à tourmenter et à fatiguer la jeunesse par des études fastidieuses, sans aucune utilité comme sans aucun résultat. Un des professeurs de l'Université de Paris, dans une brochure beaucoup plus riche en choses qu'en mots, vient de développer avec une grande clarté tous les inconvéniens d'un système suranné, dont l'existence semble faire insulte au progrès des lumières et à l'état des connaissances du dix-neuvième siècle.

L'ouvrage de M. Pottier se divise en *trois parties*. Dans la *première*, il développe les inconvéniens du système actuel. Il examine les divers objets d'occupation, propres aux quatre époques distinctes, dans lesquelles se partage le tems consacré à l'instruction. Il démontre, par des faits, que les différens cours préliminaires et spéciaux de gram-

---

(1) Paris, 1821, in-8° de 110 pages en petits caractères; chez l'auteur, rue des Fossés-Saint-Victor, 35, et chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. Prix, 2 fr. 50 cent.

Digitized by Google

maire, d'humanités, de belles-lettres, dans l'état actuel des livres élémentaires et des moyens employés, ne produisent et ne peuvent produire aucun résultat, et que ce résultat lui-même, en supposant qu'on pût l'obtenir, ne présenterait aucun avantage.

Considérant ensuite l'instruction littéraire dans son ensemble, il établit :

Qu'elle ne sert pas même la mémoire, quoiqu'elle la cultive exclusivement ;

Qu'elle étouffe l'intelligence, en forçant, pendant huit années consécutives, à répéter uniquement des sons qui n'ont aucune valeur déterminée;

Qu'elle fausse le jugement, en l'asservissant en tout et sans cesse à l'autorité d'autrui ;

Qu'elle éteint l'imagination, en ne donnant aucune idée exacte ;

Que l'aversion qu'elle inspire pour les auteurs anciens ne lui permet pas même de former le goût ;

Que cette même instruction, par le résultat nécessaire et obligé d'un mode essentiellement vicieux, tient soixante-quinze jeunes gens sur cent dans un état continuel d'oisiveté ;

Qu'elle les met sans cesse en rivalité avec leurs camarades ;

Qu'elle les constitue dans un état de guerre et d'hostilité perpétuel avec leurs maîtres ;

Qu'elle leur vante sans cesse des mœurs et des usages différens de ceux de leur pays;

Qu'elle exalte à leurs yeux le mérite d'un système politique, tout opposé à celui dans lequel ils sont destinés à vivre;

Et que, sous tous ces rapports, il lui est impossible de former des hommes vertueux et sociables, des sujets

Digitized by Google

dociles, des citoyens amis de leur pays et attachés à leur gouvernement.

Dans la *seconde partie*, l'auteur passe en revue tous les moyens de défense que l'on peut alléguer en faveur du système actuel :

Ce système a formé Racine, Boileau, Fénélon, etc. ;

L'on peut bien savoir le latin sans avoir recours à une méthode analytique ;

En supposant que cette méthode fût indispensable pour acquérir une connaissance approfondie du latin, il n'est pas nécessaire de bien savoir cette langue ;

L'étude des langues ne peut d'ailleurs être soumise aux principes rigoureux des sciences exactes ;

Le système qui existe a pour lui la sanction du tems ;

Nos pères ont été élevés de la même manière ;

Toute l'Europe sent le même système ;

Tous les pères de famille l'approuvent ;

Les hommes ne seraient pas meilleurs avec un autre ;

Ce serait d'ailleurs un malheur, si l'éducation formait un trop grand nombre de savans.

L'auteur attaque franchement tous ces argumens ; il les combat avec une dialectique rigoureuse, et les réfute victorieusement.

Enfin, il récapitule tous les inconvéniens, et il établit, en dernier résultat, que le système actuel néglige les facultés physiques ; tend, dans tous ses élémens, à altérer et à dépraver les facultés morales, à étouffer et à détruire les facultés intellectuelles, et qu'il est, sous tous les rapports, essentiellement préjudiciable à la gloire et à la tranquillité des états, aux intérêts les plus chers des pères de famille, au bien-être présent et futur des jeunes gens.

Il déplore l'aveuglement et l'insouciance de la plupart

Digitized by Google

des pères de famille dans un objet d'une aussi haute importance.

Il ne suffisait pas de démontrer les vices du système en usage, il était nécessaire de le remplacer par un autre plus conforme à la raison. C'est ce que fait l'auteur, dans la *troisième partie* de ses observations. La nouvelle méthode qu'il propose a pour but de développer également et en même tems les facultés physiques, morales et intellectuelles (1) : les *facultés physiques*, par une gymnastique

(1) La même division, qui est la seule qu'on puisse raisonnablement suivre dans un plan d'éducation, a servi de base à un traité publié en 1808, sous le titre d'Essai général d'éducation, *physique, morale et intellectuelle*, suivi d'un *Plan d'éducation pratique pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse*; par M. M. A. Jullien (1 vol. in-4° avec tableaux. Paris, 1808, Firmin Didot).

Ce traité est divisé en *trois parties*, dont la *première* expose des considérations générales sur les avantages et les inconvéniens respectifs de l'*éducation publique* et de l'*éducation domestique*, et sur l'utilité d'une *éducation mixte* et les moyens d'en assurer le succès. L'auteur établit ensuite séparément les principes généraux des différentes branches dans lesquelles l'éducation se subdivise, de l'éducation *physique*, de l'éducation *morale* et de l'instruction *religieuse*, de l'éducation *intellectuelle*, ou de l'instruction proprement dite.

La *seconde partie* contient l'exposition d'une méthode qui a pour objet de régler avec économie et discernement le bon *emploi du tems*, premier instrument du bonheur. Cette seconde partie, sous le titre d'Essai sur l'emploi du tems, publiée séparément avec de grands développemens, est devenue un ouvrage, pour ainsi dire, classique, qui a eu deux éditions en France, et qui a été traduit en allemand, ainsi que l'*agenda général*, ou *livret pratique d'emploi du tems*, dont il a été publié cinq éditions, en France et dans l'étranger.

La *troisième partie* de ce traité comprend des *tableaux synoptiques et analytiques*, composés de colonnes parallèles, qui permettent de suivre pas à pas, année par année, la marche progressive et l'exécution du plan proposé, d'après la division des trois branches de l'éducation et la distribution méthodique des divers objets d'en-

Digitized by Google

sage et éclairée; les *facultés morales*, par le résultat, en quelque sorte obligé, de toutes les habitudes que doit donner l'instruction, de toutes les connaissances qu'elle doit procurer; les *facultés intellectuelles*, par des principes fondés sur la marche même de la nature.

Comme ces facultés, dans leur développement, sont subordonnées les unes aux autres, et qu'il devient indispensable de les cultiver successivement et dans l'ordre où

---

seignement, et des différens emplois de tous les instans, année par année, jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure.

Dans la *récapitulation*, ou *résumé analytique du plan d'éducation pratique*, l'auteur considère l'ÉDUCATION, science de la culture et du développement de nos différentes facultés, SOUS TROIS POINTS DE VUE : 1° son *sujet*, l'HOMME; 2° son *but*, le BONHEUR; 3° son *instrument*, le TEMS; puis il expose avec précision les conséquences immédiates de ces idées fondamentales.

Les mêmes divisions, les mêmes titres de chapitres, les mêmes vues préliminaires, le même point de vue général et analytique, ont été reproduits depuis peu, avec de légères altérations qui souvent les dénaturent, par l'éditeur d'un ouvrage intitulé : *De l'Éducation selon l'Évangile, la Charte et le siècle* (M. DE FOULAINES), qui n'en a encore publié que l'introduction, dans laquelle il ne s'est fait aucun scrupule de copier, sans jamais le citer ni rendre aucun hommage à son auteur, une partie du traité dont nous venons d'offrir le résumé. L'homme qui veut fonder l'éducation sur l'Évangile, ne devrait-il pas commencer par en suivre les principes; et la charité, comme la justice, qui défendent de s'emparer du bien d'autrui, n'auraient-elles pas dû lui rappeler ce précepte : *rends à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ?* Prendre en totalité ou en partie le plan, les divisions, les titres d'un livre, en copier mot pour mot des passages entiers sans le citer, c'est violer doublement, et de la manière la plus ouverte, la propriété des ouvrages littéraires. Ce vol, prévu, défini et punissable par les lois, n'a rien de commun avec l'art d'emprunter les pensées d'autrui pour les présenter dans un autre ordre, les faire passer au creuset de la méditation, et les revêtir de couleurs nouvelles. N. D. R.

Digitized by Google

elles se forment, l'auteur établit *trois époques* distinctes :

La *première*, de *six ans*, employée à exercer la mémoire, et l'intelligence par des faits élémentaires, propres à donner une idée générale de toutes les sciences dont la connaissance peut être utile ou même agréable à un homme bien né ;

La *seconde*, de *deux ans*, destinée à éclairer le jugement et la raison par l'exposition logique ou l'histoire méthodique des faits appris dans la première époque, et l'explication des auteurs anciens et modernes, développés et analysés comme écrivains, sous le rapport du style ;

La *troisième*, également de *deux ans*, consacrée à former l'imagination et le goût par la connaissance plus approfondie des diverses sciences, par l'analyse et la comparaison des auteurs appréciés sous le rapport des choses et par divers sujets de composition.

L'auteur traite ensuite du mode d'enseignement propre à chacune de ces trois époques.

Pour la première, qui est en même tems la plus intéressante, il s'est attaché à l'adapter aux principaux traits du caractère général de l'enfance. Il fait marcher de concert l'étude des choses avec celle des mots. Pour les choses, les objets d'enseignement sont classés dans une espèce d'ordre géométrique, déterminé par le degré de difficulté particulier à chacun d'eux. Les faits relatifs à chaque objet d'enseignement sont limités et fixés par un programme ; la connaissance de chaque fait est communiquée à l'élève par la pratique, en même tems que par la théorie.

Pour les mots, la langue latine, soumise aux principes analytiques des sciences exactes, sert de règle pour l'étude des autres langues. Les langues modernes sont apprises par la pratique journalière, et ramenées, dans la seconde époque, au même esprit d'analyse. L'étude de la grammaire est différée jusqu'à ce que les élèves

Digitized by Google

aient acquis des notions assez étendues des langues.

Pour mieux fixer les objets dans l'esprit des élèves, outre la mémoire, l'écriture et le dessin, l'auteur fait usage de cahiers particuliers pour chaque objet d'enseignement. Ces cahiers, contenant par ordre toutes les connaissances que la méthode a procurées à l'élève, auraient le double avantage de lui mettre sans cesse sous les yeux l'état exact de ses richesses intellectuelles et de lui faciliter les moyens d'en acquérir de nouvelles.

Voulant réunir les avantages de l'enseignement mutuel à ceux d'une louable émulation, l'auteur forme des compagnies de dix élèves, qui portent le nom d'un Français ancien et illustre, et qui, solidaires pour l'instruction seulement, sont mises en rivalité les unes avec les autres.

Le mode d'enseignement relatif aux deux autres époques se trouvant implicitement énoncé dans les objets mêmes d'enseignement, nous ne croyons pas devoir en faire mention.

L'ancienne méthode semblait viser uniquement à créer des hommes de lettres. Tout le système de la nouvelle tend à former des hommes de bon sens, amis de leur patrie et attachés à leur gouvernement.

Cette analyse succincte ne peut donner qu'une idée très-imparfaite du mérite d'un ouvrage qui réunit l'élégance et l'énergie du style à la profondeur et à la justesse des pensées, et qui, sous ce double rapport, se recommande puissamment à l'intérêt des pères de famille et à l'attention des personnes chargées de l'administration et de la surveillance de l'instruction publique.

L'auteur a le projet, dit-on, de former un établissement dans lequel il chercherait à mettre sa nouvelle méthode en pratique; nous ne pouvons que former des vœux pour qu'une entreprise aussi utile soit favorisée et encouragée par le gouvernement, et pour qu'elle obtienne un heureux succès.

B.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Epitres et Poésies *suivies du poème de* Parga, *par* J. P. G. Viennet. (1).

Notre siècle, que l'on accuse de toutes parts d'une dédaigneuse indifférence pour les ouvrages en vers, et qui aurait droit peut-être d'alléguer pour sa justification la stérilité générale dont le champ de la poésie semble depuis long-tems affligé, paraît cependant réclamer un genre de poésie dont le succès serait grand sans doute, si l'utilité peut être considérée comme la juste mesure de la faveur publique. Ce genre serait celui de la *satire*. Un petit nombre de nos poètes actuels s'occupe de cette espèce de composition, et nul d'entre eux n'en a fait l'objet exclusif de ses études. La plupart s'obstinent à braver la disgrâce dans laquelle les poèmes descriptifs sont justement tombés. Il en est qui, renouvelant tant d'essais infructueux, s'arment d'une audace sans espérance et embouchent la trompette épique. Quelques-uns, moins heureux encore, soupirent la plaintive élégie, ou s'élèvent jusqu'à l'ode pindarique, poème qu'un homme d'esprit et de sens a fort justement surnommé la *sonate de la littérature*.

Le succès passager que les poèmes descriptifs ont obtenu en France, doit être attribué au besoin d'émotions douces et de jouissances tranquilles que tous les esprits ont éprouvé après les scènes tragiques de la révolution française. Il doit être attribué aussi au talent distingué du chef de l'école descriptive, talent qui eut quelque tems le pouvoir de nous faire goûter un genre défectueux, et dont

(1) Un vol. in-8°, à la librairie française de Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois, n° 197 et 198. Prix, 3 fr.

Digitized by Google

les brillans défauts furent rachetés par un grand nombre de beautés de l'ordre le plus élevé. Mais, quel que fût l'empire de la séduction, il fut impossible de ne pas reconnaître que le genre descriptif était faux, parce qu'il avait pour fondement ce qui, dans tout ouvrage d'esprit, ne doit être que l'accessoire; on dut s'apercevoir bientôt que l'intérêt réel d'une production poétique ne peut reposer que sur les passions de l'homme. La nature est sans doute une vaste et brillante scène; mais elle a besoin d'être animée par la présence d'un acteur. C'est par les rapports que l'auteur de l'univers a établis entre elle et nous que la nature nous plaît, que nous aimons à en goûter les charmes; et l'art, qui n'est que l'expression des rapports des choses et des lois éternelles de la raison humaine, ne peut avouer tout ouvrage, quel que soit d'ailleurs le mérite de l'exécution, dans lequel l'homme est, pour ainsi dire, exilé de son propre domaine. Le poème descriptif, à cet égard, fait du monde une vaste solitude.

Sans doute, on ne pensera pas que je prétende envelopper dans le même arrêt de réprobation le genre de l'épopée, consacré par des chefs-d'œuvre de tous les siècles et considéré par Boileau comme le premier et le plus difficile de tous. Je n'ignore pas que plusieurs des poètes les plus distingués de notre époque ont depuis long-tems achevé différentes épopées, et que quelques autres touchent à la fin d'un édifice dont la construction leur a coûté beaucoup de soins et d'années. Aucun ami de la littérature n'a oublié le titre de la *Grèce sauvée*, quoique l'auteur de ce poème (feu M. de Fontanes) en eût promis la publication depuis quinze ans au moins. On attend avec beaucoup d'espérance une épopée de *Titus* ou *Jérusalem détruite*, que l'auteur du *Génie de l'homme* (M. Chenedollé) vient d'achever; et il serait injuste de ne pas fonder également un

Digitized by Google

légitime espoir sur le poème de *Francus*, que nous devrons bientôt au littérateur distingué dont les poésies servent de texte à cet article. Toutefois, peut-on, sans être taxé d'un trop grand scepticisme, concevoir de justes doutes sur le goût actuel du public pour la poésie héroïque. Les fictions, sans lesquelles l'épopée ne semble pas pouvoir exister, ont perdu aujourd'hui une grande partie du crédit qu'elles obtenaient jadis. Notre siècle est celui de l'examen; et, hors les choses qu'il faut croire avec une foi religieuse, nous sommes devenus difficiles sur les mensonges un peu surannés de la poésie épique. Entraînés par le torrent des révolutions, spectateurs obligés de réalités souvent tragiques, nous représentons aujourd'hui une scène dont la vérité et l'intérêt ont émoussé notre sensibilité pour les infortunes fictives. L'histoire de notre tems est une grande et sanglante épopée, qui nuit à l'intérêt de toutes les inventions que le génie pourrait nous offrir.

Mais ces mêmes révolutions, qui ont commencé à régénérer le corps social et à changer sa physionomie, ont ouvert une nouvelle carrière au moraliste observateur de la société. Les institutions récentes, les obstacles que leur établissement a rencontrés, le choc des opinions, des intérêts et des passions contraires, tout ce que nous voyons aujourd'hui ressemble si peu à ce que l'on voyait autrefois, que l'observateur est frappé sans cesse de faits inconnus à nos devanciers; résultat d'idées, de principes, de préjugés nouveaux. Telle est malheureusement la condition de l'homme, qu'il mêle sans cesse le mal au bien, le ridicule au sublime : d'autres vices, d'autres erreurs, des travers différens se sont produits sur la scène; et c'est là un champ nouveau que pourraient exploiter de concert la comédie, si elle jouissait d'une assez grande liberté, et

Digitized by Google

la satire, si quelque écrivain distingué consacrait son talent à ce genre de composition.

Sans doute, le poète satirique de notre époque s'écarterait des routes battues; sans doute, il ne consacrerait plus son talent à peindre les embarras de Paris ou les désagrémens d'un mauvais dîner; il ne disputerait point au néant les ouvrages ou le nom des Cotin de notre âge; sa muse, émule de Juvénal et de Perse, irait chercher plus haut des sujets plus utiles et plus grands. Amie de la liberté et de la philosophie, elle combattrait, sous cette double bannière, leur commune ennemie, l'ignorance; son indignation poétique ne s'exercerait que sur les véritables fléaux de la société nouvelle. Elle n'oublierait ni les préjugés antiques ni les préjugés modernes. Que de tableaux s'offriraient en foule à sa plume! Ici, les gothiques prétentions qui tendent à faire revivre ce qui n'est plus, ce qui ne peut plus être; là, l'insouciance dorée de ces favoris du pouvoir, qui vivent en courtisant tous les régimes, sans empêcher la chute d'aucun; plus loin, ces calculateurs habiles qui, spéculant sur les progrès d'un parti comme sur les chances de la bourse, s'associent toujours au succès de toute opinion quelconque. Tantôt c'est un ancien ami de la tyrannie qui, livré à un parti populaire, cherche à déguiser son allure de courtisan, et voudrait accoutumer sa bouche à prononcer le nom du peuple; tantôt c'est un vieux partisan des excès révolutionnaires, qui offre aux rois son encens déshonoré. Le satirique confondrait, dans le même tableau, et le ci-devant esprit-fort qui parle de sa piété nouvelle, et le ci-devant républicain qui affecte les habitudes de la cour, et l'homme du sabre qui implore des cordons pour le prix de services rendus autre part que sur le champ de bataille; mais, ce qu'il peindrait surtout

Digitized by Google

avec énergie, ce sont les ravages de l'esprit de parti, de cet esprit qui corrompt tous les sentimens honnêtes, qui divise les familles, arme les frères les uns contre les autres, place le père et le fils dans des armées opposées, change les discussions en combats, les dissentimens en fureurs, altère les plus saines opinions, substitue à l'amour de la justice l'amour d'une secte, à la liberté philosophique la dépendance d'un parti, à l'amour du sol natal l'indifférence du cosmopolisme, et trop souvent la passion de l'étranger.

Si quelquefois le satirique descendait des hauteurs de la philosophie, et se livrait à la critique littéraire, ses regards se détourneraient de ces auteurs sans talent, que l'oubli punit assez de leurs ennuyeuses, mais inoffensives productions. Mais il *fouetterait d'un vers sanglant* ces méprisables écrivains qui, suivant les expressions de Diderot, ne rougissent point de ressembler à ces insectes importuns qui passent les instans de leur existence éphémère à troubler l'homme dans ses travaux et dans son repos. S'occuperait-il des doctrines littéraires, il opposerait l'autorité de son talent à ce débordement de germanisme qui menace de corrompre notre littérature; il vengerait nos chefs-d'œuvre des attaques des Welches nouveaux; il déclarerait la guerre à ce genre bâtard qui, paré du nom de romantique, échappé des tréteaux du mélodrame, aspire à s'élever jusque sur nos théâtres nationaux, offre comme un effort de génie ce qui n'est souvent qu'un effort de déraison, substitue à la saine critique les exaltations d'un enthousiasme enfantin, et voudrait nous faire sacrifier nos grands hommes à des auteurs dont le génie, semblable au ciel monotone qui inspirait le barde écossais, n'offre que de rares clartés, au milieu de ténèbres orageuses.

Mais, en développant une opinion sur un genre qui pourrait être avantageusement traité aujourd'hui, je m'aperçois

Digitized by Google

que j'oublie insensiblement le sujet principal de cet article. Ce n'est pas qu'il ne soit facile de trouver une transition naturelle entre l'exposition des ressources que cette époque présente au satirique, et la nouvelle publication de M. Viennet, dont plusieurs épîtres sont de véritables satires. Il semblerait que les réflexions que j'ai offertes à mes lecteurs ont été plus d'une fois celles du poète, qui a signalé dans ses vers la plupart des travers et des ridicules de la société et des partis. Une portion des épîtres de M. Viennet est consacrée à soutenir les droits de la raison et les droits de la liberté, et les inspirations d'une noble philosophie ont souvent prêté à son talent des accens dignes d'elle. Soit que, dans une patriotique indignation, il s'adresse à un écrivain allemand (Kotzebüe), dont les diatribes insultaient jadis la France, soit qu'il remercie un homme d'état et un militaire illustre (le maréchal Gouvion-Saint-Cyr) d'avoir recréé une armée dispersée par des revers aussi peu attendus que peu mérités; soit qu'il s'élève contre les fureurs de la délation, qu'il combatte la superstition et le fanatisme, qu'il tienne au roi d'Espagne le langage d'un vrai patriote, ou soit que des accens plus tendres aillent consoler les malheureux habitans de Parga, victimes d'une politique barbare, arrachés à leur douce patrie, la quittant, les yeux baignés de larmes, et courbés sous le poids des ossemens de leurs ancêtres, M. Viennet nous montre partout un poète distingué, un écrivain philosophe et un bon citoyen.

Le recueil qu'il vient de publier se compose de *seize épîtres* et du poème de *Parga*. Quelques-unes de ces épîtres sont purement littéraires. Dans plusieurs autres, l'auteur jette un coup d'œil sur la société et sur les travers de notre âge; une d'entre elles rentre dans le genre de l'Héroïde, genre, il faut le dire, assez malheureux en France, où il n'a encore produit de très-remarquable qu'un mor-

Digitized by Google

ceau de poésie, qui n'est lui-même que la traduction d'un poème de Pope, inférieure à l'original, comme toutes les traductions. En général, les sujets qui exigent de l'énergie et une sorte d'indignation poétique conviennent beaucoup mieux à M. Viennet que ceux qui demandent de la douceur, des images et des sentimens tendres. Son vers a quelque chose d'inflexible, et parfois même de sauvage, qui rappelle plutôt la brûlante énergie de Juvénal que la grâce élégante d'Horace. Il semble que l'auteur dédaigne de polir sa phrase, et de donner à sa période cette rondeur harmonieuse qui séduit l'oreille. On serait porté à croire qu'il aime mieux frapper l'esprit et le surprendre, que de l'entraîner doucement vers le but qu'il se propose.

Toutefois, comme il nous est impossible de renoncer au devoir que nous impose la critique, nous ne pouvons dissimuler que, si cette espèce d'âpreté de style convient à certains sujets, et même est souvent un effort de l'art, il faut prendre garde qu'elle ne devienne une manière, et que, trop fréquemment reproduite, elle ne se change en un perpétuel défaut. Un écrivain, qui connaît toutes les ressources de son art, sait à propos briser sa phrase, couper ses périodes, interrompre brusquement l'ordre naturel des expressions, réunir même à dessein des consonnances rudes et d'une harmonie sauvage. Mais si de tels moyens, qui ont la variété pour but, sont toujours, ou trop souvent, mis en usage, il en résulte un genre de monotonie bien moins supportable que celle qui est l'effet d'une trop longue continuité de tournures uniformément élégantes, et de sons d'une harmonie toujours pareille. Ces sortes de combinaisons doivent être d'autant plus sobrement employées, qu'elles paraissent s'écarter davantage de l'ordre naturel des idées. De leur usage modéré naît l'originalité; leur abus produit le singulier et le bizarre. On se tromperait, au reste, si l'on pensait

Digitized by Google

que le style de M. Viennet mérite toute l'étendue de cette critique. Il sait, quand il le veut, donner à ses tournures de la grâce et de l'élégance. On désirerait seulement qu'il le voulût plus souvent. Notre but est de le prémunir contre l'affectation d'une manière qui, parfois, d'un heureux effet, peut, par l'abus, devenir un grand défaut.

Si nous passons de l'examen du style à celui de la pensée, nous trouverons tout à louer dans les poésies de M. Viennet. Cet écrivain a mis à profit le précepte d'Horace qui établit la raison comme le fondement de tout ouvrage d'esprit. Ce n'est plus ici l'un de ces poètes auxquels on est obligé de pardonner leurs opinions, leurs idées, en faveur de l'exécution, chez lesquels, en louant le style, il faut condamner le fonds. Il n'est pas du nombre de ces écrivains qui, regardant la poésie comme une combinaison plus ou moins heureuse d'images, de sons et de mots, s'inquiètent peu de l'utilité d'un sujet, si ce sujet prête à des développemens poétiques; vont chercher dans les répertoires de l'orientalisme des images éclatantes, se plaisent à revêtir des couleurs de la poésie quelque fragment des écritures, et présentent ce futile travail à des hommes du dix-neuvième siècle, qu'ils prétendent ainsi distraire des idées graves, et des pensées utiles qui les occupent. M. Viennet a fait preuve d'un jugement sûr et d'une raison élevée, en s'écartant d'un sentier trop facile; il a conçu une plus haute idée de la mission du poète; et, loin de bannir la politique du domaine de l'imagination, il a noblement pensé que l'imagination et le talent n'ont pas moins que toutes les autres facultés de l'homme leur dette à payer à la civilisation.

Mais en même tems il était digne d'un poète de penser que, si la poésie doit remplir la mission d'éclairer les hommes, son rôle, dans des tems de discorde, n'est point d'irriter les passions, et de courir, Euménide sanglante, au

Digitized by Google

milieu des partis, échauffer les discordes et souffler la guerre civile. La poésie remplit, sans doute, un rôle honorable et sacré, lorsque, sur la lyre de Tyrtée, elle inspire à un peuple la haine d'une domination étrangère; mais, quand des discordes publiques troublent ces enfans d'une même patrie, quand tous les membres d'une même société doivent détester des combats dans lesquels les vainqueurs sont plus à plaindre que les vaincus, où la mère commune est partout déchirée par des fils révoltés, le rôle de la poésie est de calmer l'agitation des cœurs, de rapprocher les esprits, de réconcilier les haines, d'inspirer enfin l'amour de la paix. M. Viennet n'a point ignoré ce devoir, et l'a plus d'une fois accompli. Pour moi, dit-il dans son épître sur l'armée :

« Pour moi, dont les talens, voués à ma patrie,
Ont toujours des partis combattu la furie,
Moi qui, depuis vingt ans, célébrant *nos hauts* faits,
Voudrais unir ensemble et la gloire et la paix,
Puissé-je être entendu des guerriers que j'admire,
Inspirer à leur cœur ce que mon cœur m'inspire,
Le mépris des ingrats qui pensaient les flétrir,
Et l'horreur des méchans qui les veulent aigrir! »

Lorsqu'en 1815, les troupes étrangères occupaient notre territoire, M. Viennet osa s'adresser à l'empereur de Russie, et lui faire entendre le langage d'un Français. Il lui représenta noblement les devoirs qu'un trône impose, et ceux que la victoire même commande; il conseilla à ce souverain de donner à ses alliés l'exemple de la modération.

« Commence, fils des czars, ils suivront ton exemple;
Songe qu'en ce moment l'histoire te contemple;
Qu'un jour, précipité du faîte des grandeurs,
Sans sceptre, sans armée, et surtout sans flatteurs,

Digitized by Google

Aux siècles à venir, présenté par l'histoire,
Tu dois à leur justice exposer ta mémoire.
Quels que soient ton pouvoir et ta prospérité,
Tu naquis le vassal de la postérité.
Malheur aux souverains dont l'orgueil la dédaigne!
D'un œil incorruptible elle juge leur règne;
S'ils furent des humains l'horreur et le fléau,
La honte pour jamais s'assied sur leur tombeau.
Le monde avec effroi s'entretient de leur vie;
L'éternité pour eux est toute ignominie.
Mais un roi qu'elle honore, et dont le peuple en deuil
A regretté les lois et suivi le cercueil,
Aux princes de la terre est offert pour modèle;
Les arts parent son front d'une palme immortelle,
La tombe n'est pour lui que la porte des cieux,
L'hommage des mortels l'élève au rang des dieux. »

Plus tard, M. Viennet s'adresse au roi d'Espagne, qu'il cherche à prémunir contre les flatteurs et contre les perfides conseillers. « C'est Dieu, lui dit-il, qui t'inspira le dessein d'asseoir la *liberté* sur le trône.

« Sans crainte et sans regret supporte sa victoire;
Elle fit ton salut, elle fera ta gloire.
Loin d'attaquer les rois, elle seule aujourd'hui
Des trônes ébranlés peut devenir l'appui;
Ses amis sont les tiens, vos intérêts vous lient;
De ses ennemis seuls que les rois se défient.
Je sais par quels discours ils ont pu t'égarer;
De l'intérêt public, adroits à se parer;
« Des états, disent-ils, les nouvelles doctrines
« Les couvrent tôt au tard de sang et de ruines.
« Un roi ne peut borner, sans trahir des aïeux,
« Cet absolu pouvoir qu'il a reçu des cieux.
« Le peuple, en ses désirs, toujours insatiable,
« Ne tient pas compte aux rois des biens dont on l'accable;
« Il n'arrache un bienfait que pour en abuser,
« Il n'affaiblit les rois que pour les écraser;
« C'est pour briser l'autel qu'il réforme l'église,
« Et Dieu même bientôt est un frein qu'il méprise. »

Digitized by Google

C'est ainsi, Ferdinand, qu'abusant ton esprit,
De mensonges adroits s'est voilé leur dépit.
Avec la liberté, confondant la licence,
Ils t'auront rappelé les malheurs de la France;
Ces malheurs furent grands; et, loin de les nier,
Je hais trop les forfaits pour les justifier.
Mais qui fit tous ces maux? d'où vinrent tous ces crimes?
Le peuple n'exprimait que des vœux légitimes.
Par un facile accord l'empire était sauvé,
L'orgueil refusa tout, tout lui fut enlevé, etc. »

Ces trois citations mettent le lecteur à portée de juger les épîtres de M. Viennet, sous le rapport du style et sous celui de la pensée.

J'ai réservé, pour la fin de cet article, le poème le plus intéressant et sans contredit le plus remarquable du recueil de M. Viennet. Il était, certes, difficile de choisir un sujet plus digne d'inspirer la muse d'un poète, que le récit des dernières infortunes des enfans de Parga. Un peuple malheureux, vendu par une cruelle politique à des tyrans qu'il déteste, préfère un exil éternel à la domination d'un barbare étranger; il abandonne ses cités asservies, il s'arrache aux champs que fécondaient ses mains, aux humbles temples où il adorait le Dieu de ses pères; peuple simple et généreux, peuple de laboureurs, qui ne connaissait que le luxe modeste des campagnes, que les pompes de la nature si riche dans ses climats favorisés, et qui, cultivant les arts sans partager la corruption des peuples civilisés, s'était fait une douce et longue habitude de l'innocence, du courage et de la liberté. Le contraste de l'ignorante férocité du Musulman, de la candeur à la fois naïve et polie des vertueux Parganiotes et de la politique cruelle et cependant civilisée de l'Anglais, pouvait-il ne pas échauffer l'imagination d'un poète? Quelques épisodes rattachés à l'action principale, quelques comparaisons in-

Digitized by Google

génieuses, le langage poétique, et voilà un poème tout entier.

M. Viennet a traité ce noble sujet avec un talent remarquable. Il a su donner du mouvement à ses tableaux; ses réflexions sont souvent profondes; ses images réunissent souvent la grâce à l'éclat. On reconnaît, dans les différens caractères qu'il introduit sur la scène, et dans les discours qu'il prête à ses personnages, le poète tragique qui depuis a produit une composition dramatique d'un ordre élevé. Il montre une habileté devenue bien rare aujourd'hui dans l'exécution des vers libres, qu'il a choisis pour écrire son poème de Parga. Rien ne paraît en effet plus aisé, et rien peut-être n'est plus difficile que ce genre de versification, dans lequel notre littérature ne possède qu'un petit nombre de bons modèles. Sans doute, il arrive quelquefois à M. Viennet de négliger certains détails; mais ce défaut est ici plus rare que dans ses épîtres. La peinture suivante semble remplie de charme et d'élégance.

« Dans les champs de Parga régnait la liberté,
Son souffle créateur animait l'industrie;
De l'opulence oisive et de la pauvreté
Le travail préservait cette terre chérie;
Parga s'applaudissait de sa félicité.
Les enfans de Parga bénissaient leur patrie.
Cérès, dans leurs étroits vallons,
Ne faisait point flotter des moissons abondantes;
Mais la nature est riche, et ses mains bienfaisantes
Leur prodiguaient ses autres dons.
L'olivier, dont Pallas avait doté la Grèce,
Pour eux surchargeait ses rameaux.
Bacchus, sur leurs rians coteaux,
De ses pampres joyeux étalait la richesse;
Sur des prés émaillés bondissaient leurs troupeaux;
Les échos redisaient les chansons des bergères,
Et la mer, où voguaient leurs cent barques légères,

Digitized by Google

Livrant à leurs filets l'habitant de ses eaux,
Leur portait les trésors des plages étrangères.
Vingt ruisseaux limpides et frais
Baignaient en murmurant leur rive parfumée,
Et dans leurs odorans bosquets,
Au feuillage immortel du chêne et du cyprès,
L'orange mariait sa verdure embaumée. »

L'auteur peint avec beaucoup d'énergie le départ des habitans de Parga, lorsqu'ils s'arrachent à leur patrie. Nous regrettons de ne pouvoir offrir à nos lecteurs ce touchant tableau ; mais nous croyons nos citations suffisantes pour faire juger si l'ouvrage de M. Viennet est au-déssous du noble sujet qu'il a choisi. Selon sa coutume, il a fait jaillir, du récit des infortunes de Parga, de hautes leçons pour les monarques et pour les peuples. Tacite, disent de savans critiques, n'a offert aux Romains une si séduisante peinture des peuples de la Germanie que pour donner à Rome corrompue une énergique leçon; ce grand écrivain voulait faire rougir de son abaissemcnt une nation dégénérée de sa vertu première, en opposant à ses mœurs dégradées le simple récit de celles d'un peuple que Rome qualifiait encore du nom de *barbares;* il voulait lui faire sentir le prix des vertus qu'elle n'avait plus. Puisse le tableau des mœurs modestes de Parga, de la naïve candeur de ce peuple sage et pieux, de son amour pour la liberté, dont la corruption du vice est la plus grande ennemie, toucher plus vivement la France que les admirables tableaux de Tacite ne touchèrent jadis cette Rome si coupable, et si déchue de sa splendeur antique!

LÉON THIESSÉ.

Digitized by Google

III. BULLLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

N. B. Comme nos relations avec les *Etats-Unis d'Amérique* sont encore très-irrégulières et mal établies, nous ne pouvons donner que de loin en loin ceux des ouvrages périodiques ou autres qui viennent à notre connaissance. Nous invitons nos honorables correspondans de cette partie si intéressante du globe à vouloir profiter de toutes les occasions les plus sûres dont ils pourront disposer pour nous transmettre, soit les annonces des meilleurs ouvrages, publiés récemment dans leur pays, soit les nouvelles qui peuvent intéresser les sciences, les arts et la littérature.

1.— *The American Medical Recorder of original papers and intelligence in Medicine and Surgery.*—Philadelphie, octobre 1820, vol. III, n° XII.

Ce cahier contient, entre autres articles, des *observations sur la cataracte*, par M. G. Frick, M. D. de Baltimore; une revue analytique des première et deuxième livraisons de la *Revue médicale, historique et philosophique de Paris;* un examen des *observations sur les fumigations sulfureuses*, par *Jean de* Carro, docteur en médecine; une lettre du docteur Hare, professeur de chimie dans l'université de Pensylvanie, sur son *calorimoteur*, avec une planche, et la réponse du docteur Eberle.

2.— *New York Medical Repository, or Original Essays and intelligence relating to Physic, Surgery*, etc. — *New Series, octobre* 1820, *New York*, n° 1, vol. VI.

Les principaux articles contenus dans ce cahier sont : un *Précis de la fièvre jaune qui a régné à la Nouvelle-Orléans, en* 1819; par M. J. Baxter, M. D.; une *Esquisse historique de la fièvre jaune*

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Digitized by Google

endémique qui exerça ses ravages à la Nouvelle-Orléans, pendant l'été et l'automne de 1819, écrite premièrement en français par M. Dupuy, *de Chambéry*, M. D. secrétaire de la société médicale de la Louisane; une analyse du *Sclerotium giganteum*, ou *Tuckahoe*, par John Torrey, M. D.; un article sur le *Traité de la fièvre jaune*, par Irvine, publié à Charleston, etc.

3. — *The Western Review and Miscellaneous Magazine*, vol. II. —N° 4 *for May. Lexington*(1).—*Idem.*—*Vol. III*, n° 1. *for August* 1820. —Revue de l'ouest, etc., pour les mois de mai et d'août 1820.

Le premier de ces cahiers contient une dissertation sur cette question : *L'ambition contribue-t-elle plus au bonheur que la vie domestique?* Un article sur *Ivanhoe*, roman de *sir Walter Scott*; une dissertation sur l'*esprit*; un article sur les *idylles orientales*; un autre sur les *poissons de l'Ohio*, par M. Rafinesque; et l'extrait d'un ouvrage intitulé, *Le Livre d'esquisses de Geoffroy Crayon*, par M. Irvine. — Le second cahier renferme un examen des *Lettres de Pierre à ses concitoyens*; un autre, des *ouvrages poétiques de John Trumball*; une *lettre à Caleb Atwater, de Circleville, sur les monumens Alleghawian supérieurs de North Eikhorn Creek, comté de la Fayette, dans le Kentucky*, par M. *Rafinesque*, etc. et quelques pièces de vers.

EUROPE.

ANGLETERRE.

4. — *Report of the Society for bettering the condition and increasing the comforts of the poor.*—Rapports de la société fondée pour améliorer la situation des pauvres et augmenter leur aisance. Londres, 1820. Hatchard et fils. Piccadilly, n° 187. 6 volumes in-12. Prix, 12 schellings.

5.—*An Essay on the Employment of the poor.* — Essai sur la manière d'employer les classes pauvres, par Robert A. Slaney. Londres, 1820. Hatchard. Brochure in-8°. Prix, 2 schellings.

6. —*Travels in various countries of the east*, etc. — Voyages en diverses contrées de l'orient, faisant suite aux mémoires sur la

(1) L'emplacement de Lexington, chef-lieu de l'état de Kentucky, n'était, en 1779, qu'une vaste forêt; ce ne fut qu'en 1782 que le plan de la ville fut tracé.

Digitized by Google

Turquie d'Europe et celle d'Asie, par *Robert* WALPOLE. Londres, 1820, in-4° de 630 pages, avec treize planches.

Les mémoires cités dans ce titre, et ce volume qui en est la continuation, renferment beaucoup d'anciennes inscriptions grecques, avec des explications, des observations, des descriptions les plus instructives et les plus satisfaisantes.

7.—*Picturesque illustrations of Buenos-Ayres and Monte-Video.* —Vues pittoresques de Buenos-Ayres et de Monte-Video; composées de vingt-quatre gravures, avec la description du pays, des costumes, des mœurs, etc., des habitans de ces villes, et de ceux des environs; par E. E. VIDAL. Londres, 1820. Limbird. 1 vol. in-4°.

Les événemens qui se sont passés depuis dix à quinze ans dans les provinces espagnoles de l'Amérique méridionale, fixèrent sur ces contrées l'attention de toute l'Europe. La prise de Buenos-Ayres par sir Home Popham, en 1806, fut comme le prélude de la révolution qui s'étendit ensuite sur tout ce vaste continent. Le marquis de Sobre-Monte, vice-roi, homme dépourvu de talent et d'énergie, abandonna la ville à une poignée de troupes anglaises. Don Santiago Liniers répara cet échec par sa valeur: ce brave Français attaqua la ville deux mois après, s'en empara, et fit prisonnier le général anglais et sa petite armée. Indignés de la conduite de leur vice-roi, les habitans le dépouillèrent de sa charge, et en investirent leur libérateur, auquel ils accordèrent l'autorité suprême tant civile que militaire, avec le titre de capitaine général. Cette démarche fut le premier pas vers l'insurrection qui a, depuis, séparé ces provinces de la mère-patrie. L'année suivante, les Anglais, commandés par sir Samuel Auchmuty, prirent possession de Monte-Video, qu'ils perdirent après, par suite d'une capitulation ignominieuse à laquelle souscrivit le général Whitelock, s'engageant à faire évacuer toutes les provinces de Rio de la Plata, y compris Monte-Video.

Le rang et la popularité dont jouissait Liniers excitèrent l'envie d'Elio, gouverneur de Monte-Video. Il essaya de se faire des partisans et réussit à former une junte distincte, à l'imitation de celle de l'Espagne, indépendante du capitaine général. Liniers fut remplacé par Don Baltasar Hidalgo de Cisneros. Celui-ci fit connaître aux habitans la déclaration de la régence d'Espagne, qui dispensait les Américains de toute obéissance au gouvernement espagnol. On assembla aussitôt un congrès, et l'on forma une junte; mais les chefs espagnols du Paraguay ayant voulu s'opposer à l'exécution de ces

Digitized by Google

projets, Liniers, abandonné des troupes qu'il avait levées, fut pris et décapité. Au commencement de l'année 1811, Don Jose d'Artigas, natif de Monte-Video, offrit ses services à la junte de Buenos-Ayres, pour exciter à l'insurrection les habitans de la rive gauche (Est) de la Plata : il en obtint des secours d'armes, de munitions, de soldats, et parvint à établir l'indépendance de cette province. A l'exception de Monte-Video, dit notre auteur, Artigas possède toute la rive orientale (Banda) qu'il gouverne seul; il vit en bonne intelligence avec les membres du congrès dont l'autorité est maintenant reconnue par toutes les provinces de Rio de la Plata, qui sont au nombre de vingt, divisées en hautes et basses, suivant leur situation. Les premières sont : Maxos et Chiquitos, Apalobamba, Santa-Cruz de la Sierra, La Paz, Cochahamba, Carangas, Misque, Paria, Charcas, Potosi et Atacama. Les dernières sont : Tarija, Calta, Paraguay, Tucuman, Cordoba, Cuyo, Entrerios, Monte-Video, ou Banda-Orientale, et Buenos-Ayres. La population de cette immense étendue de pays ne s'élève pas à plus d'un million trois cent mille ames.

Après avoir donné quelques détails sur l'histoire de Buenos-Ayres, l'auteur passe à la description de cette ville, telle qu'elle est aujourd'hui. Avant de devenir la résidence du vice-roi, elle était regardée comme la quatrième ville de l'Amérique méridionale; mais, sa population et son opulence augmentant chaque jour, parmi les villes de cette côte de l'Amérique, elle n'est plus aujourd'hui inférieure qu'à Lima. Le tableau des mœurs et des coutumes de ses habitans est neuf et plein d'intérêt : en général, cet ouvrage renferme tout ce qu'on peut désirer de connaître sur un pays qui a été depuis peu le théâtre d'événemens importans, et féconds en résultats.

8.—*Journal of an officer*, etc. — Journal d'un officier employé dans le commissariat de l'armée ; comprenant une relation des campagnes du duc de Wellington, en Portugal, en Espagne, en France et dans les Pays-Bas, depuis 1811 jusqu'en 1815; et quelques détails sur l'armée d'occupation restée en France, pendant 1816, 1817 et 1818. Londres, 1820. Limbird. 1 vol. in-8° de 501 pages.

On ne peut raisonnablement s'attendre à trouver beaucoup d'impartialité dans un ouvrage de ce genre, publié par un Anglais faisant partie de l'armée de Wellington. Aussi l'auteur passe-t-il sous silence les revers de ses compatriotes; mais, en revanche, il s'arrête avec complaisance sur les succès des armes britanniques, auxquelles il at-

Digitized by Google

tribue entièrement la victoire de Waterloo. Avec plus de sincérité et moins de préjugés, il eût pu offrir un récit fort intéressant des grands événemens de la guerre dont il a été témoin pendant plus de huit années. Ce journal peut encore, tel qu'il est, devenir utile aux militaires; les détails de tactique y paraissent traités d'une manière claire et précise.

9.—*Select female Biography; comprising Memoirs of Eminent British Ladies*, etc.—Biographie des dames, ou Mémoires originaux de quelques dames anglaises célèbres par leurs vertus, tirés de sources authentiques. Londres, 1821. 1 vol. in-12 de 331 pages.

On s'est surtout appliqué, dans cet ouvrage, à représenter les femmes que la religion a soutenues dans les épreuves de la vie. On a voulu fixer ainsi l'attention du lecteur sur l'importante liaison qui subsiste entre notre vie présente et nos destinées futures. Les vies des principaux personnages dont il est parlé dans ce volume ont déjà été offertes au public; mais on les retrouve ici écrites avec plus de charme et une élévation d'ame, en harmonie avec le sujet.

10(*).—*Memoirs of the life of Anne Boleyn, queen of Henry VIII.* — Mémoires de la vie d'Anne de Boleyn, femme de Henri VIII. Par Miss Benger, auteur des *Mémoires de madame Elisabeth Hamilton*; de *John Tobin*, etc. Londres, 1821. Longman, Hurst, Rees. 2 vol. in-8°.

Déjà connue en Angleterre par plusieurs excellens ouvrages biographiques, miss Benger vient de donner au public, sous le titre de Mémoires d'Anne de Boleyn, une peinture vraie et piquante des mœurs de la cour de Henri VIII. Cette époque, féconde en grands résultats, vit la réforme s'établir en Angleterre et y semer les germes d'indépendance qui se développèrent ensuite, et fondèrent la prospérité de l'Etat. Miss Benger a traité son sujet plus en historien qu'en biographe, ou plutôt elle a su faire un heureux mélange des deux genres. L. S.

11.—*Georgiana; or Anecdotes of George the Third.*— Georgiana, ou Anecdotes sur Georges III; suivies de quelques morceaux de poésie; par *Ingram* Cobbin. Londres, 1820. Colburn. in-8°. Prix, 2 schellings 6 pences.

M. Cobbin a rassemblé différens passages de plusieurs écrivains, qui ont parlé du roi et de sa vie privée; il y a joint quelques traits qui honorent le caractère du monarque, qui n'ont été publiés que

Digitized by Google

depuis sa mort; et il a rangé cette compilation dans l'ordre suivant : mœurs et habitudes, esprit, politique, littérature et beaux arts, bienveillance, tolérance religieuse, piété, etc. La première section des anecdotes est terminée par ce portrait du roi.

« Georges III était robuste et d'une taille ordinaire (il avait cinq pieds dix pouces anglais). Il passait pour beau dans sa jeunesse, mais les pommettes de ses joues étaient trop proéminentes; il avait les cheveux d'un blond de lin, les yeux gris et à fleur de tête, les sourcils blancs, les lèvres épaisses, les dents blanches et bien rangées, et la bouche fort grande. Dans les dernières années de sa vie, sa figure était souvent d'un rouge terne et foncé. Lorsqu'il était grave, sa physionomie exprimait la tristesse; mais, quand il s'égayait, elle prenait un caractère de frivolité qui semblait annoncer une grande faiblesse d'esprit. » Il était doux dans son intérieur, affable pour ceux qui l'approchaient, ami des arts et des artistes, et charitable avec discernement. Pendant une maladie qu'il eut, en 1789, on nomma un comité pour examiner l'état de ses dépenses particulières, et il se trouva que, sur un revenu de 60,000 livres sterling, il en dépensait 14,000, par an, en charités. » Parmi les pièces de vers qui terminent ce recueil, nous en avons remarqué une intitulée *Le Contraste*, qui renferme de belles pensées et des images touchantes de l'état de démence habituelle du roi.

12. — *The life of the Rev. Thos. Coke*, L. L. D., etc. — Vie du révérend Thomas Coke, contenant en détail ses divers voyages et ses missions extraordinaires en Angleterre, en Irlande, en Amérique et dans les Indes occidentales. Par *Samuel* Drew, de Saint-Austle. Londres, 1820, in-8°, cartonné, 8 schellings, avec un portrait.

13. — *Metrical Legends of exalted characters.* — Légendes en vers sur quelques personnages distingués, par *Joanna* Baillie. Londres, 1821, 1 vol. in-8° de 373 pages.

L'auteur de cet ouvrage jouit depuis long-tems en Angleterre d'une réputation méritée. Ses ouvrages dramatiques, dans lesquels elle s'est attachée à mettre successivement en jeu toutes les passions, l'ont placée au premier rang des poètes anglais. Sa poésie, forte de pensées, est remplie d'énergie et d'enthousiasme. Les légendes que nous annonçons sont au nombre de trois. La première célèbre le grand caractère et le noble dévouement du héros de l'Écosse, Wil-

Digitized by Google

liam Wallace; c'est un récit fidèle des principaux événemens de la vie de ce patriote. Ce poème est d'une simplicité et d'une beauté remarquables; la fin tragique de Wallace et les souvenirs qu'il a légués à sa patrie y sont dépeints avec une grande sensibilité. Le héros de la seconde légende est Christophe Colomb, qui unissait à l'indépendance de pensées d'un vrai philosophe, à la sage intrépidité d'un chef et à l'ardeur aventureuse d'un voyageur, la douceur et l'humanité du chrétien. Ses projets, ses voyages, la révolte de son équipage, la découverte de l'Amérique, ses relations avec les naturels du pays, son retour en Espagne, l'ingratitude de ses compatriotes, ses revers, ses malheurs, ont fourni à l'auteur une suite de tableaux animés et pleins de sentiment. Des réflexions inspirées par la vue de la tombe de Colomb terminent cette composition poétique. Le sujet de la troisième légende est le caractère noble et élevé d'une femme, dont le nom est inconnu dans l'histoire, lady Griseld Baillie, mais dont les vertus donnent l'idée de la perfection. Ce poème, quoique inférieur aux deux autres, est cependant une production très-distinguée. L'auteur a joint aux légendes quatre ballades, dont la poésie, beaucoup plus correcte, se rapproche, par sa simplicité et par son charme, des anciennes ballades anglaises. On assure que le libraire qui s'est chargé de publier cet ouvrage l'a payé à l'auteur la somme exorbitante de mille livres sterling. Ce siècle est réellement l'âge d'or des poètes anglais. L. S.

14. — *Philibert*, *a poetical Romance.* — Philibert, roman poétique, en six chants, par *Thomas Colley* Grattan. Londres, 1820. Longman, Hurst, Rees. 1 vol. in-8° de 288 pages.

Le sujet de ce poème est emprunté aux Causes célèbres: la scène se passe en France. Une poésie facile, des tableaux gracieux et des scènes intéressantes ont valu à l'auteur d'honorables succès.

15. — *Giovanni Sbogarro.* — Jean Sbogar, conte vénitien, imité du français par *Perceval* Gordon. 2 vol. *in*-12. Londres, 1820. Baldwin. 12 sch.

16. — *Les Ogres du seizième siècle*, contes de Fées, par *Madame D****. *in*-12. Londres, 1820. Baldwin.

17. — *Such is the world.* — Le monde tel qu'il est. Londres, 1821. Limbird. 3 vol. *in*-12; prix, 2 guinées.

Les caractères des personnages de ce roman, depuis le duc jus-

Digitized by Google

qu'au garçon d'auberge, sont peints avec une fidélité qui prouve une parfaite connaissance du monde, un grand esprit d'observation et un tact fin et délicat. On n'y trouve pas non plus de ces allusions grossières, de ces plaisanteries indécentes, qui souillent trop souvent les écrits de ce genre. La vertu et le vice y sont représentés sous leur véritable aspect, de manière à faire aimer l'une et haïr l'autre. Ce but moral, loin de nuire à l'intérêt, ne fait qu'y ajouter.

18. — *The Mystery, or forty years ago.*—Le Mystère, ou il y a quarante ans. Londres, 1820. Limbird, 3 vol. in-12.

19. — *Calthorpe, or fallen fortunes.*— Calthorpe, ou les revers de fortune, par l'auteur du *Mystère*. Londres, 1820. Limbird, 3 vol. in-12.

Ces deux romans, écrits par le même auteur, et publiés à très-peu de distance l'un de l'autre, diffèrent essentiellement par le plan et par les détails. Le premier est fondé sur des faits historiques, auxquels se rattache une intrigue qui ne manque ni d'intérêt ni de vérité. La scène se passe en 1780; les mœurs de Londres, à cette époque, y sont retracées avec fidélité. Dans *Calthorpe*, on a essayé de peindre des scènes de la vie, d'une nature tantôt grave, tantôt comique; l'assassinat d'un des principaux personnages du roman, soupçonné de s'être suicidé, est un des grands ressorts de l'action. L'auteur a voulu imiter Walter Scott, mais il a échoué dans cette entreprise.

POLOGNE.

20. — *Wyklad teoryezno-praktyezny*, etc. — Traité théorique et pratique de l'art de fabriquer les eaux-de-vie et liqueurs, par A. Dunin. 1 vol. in-8.° fig. Varsovie. Glucksberg, 1820.

Cet ouvrage est une bonne compilation de ce que contiennent les derniers et les meilleurs ouvrages français et allemands qui traitent de cette matière.

21. —*Ballady i piesni*, etc. — Ballades de Schiller, traduites en vers polonais par J. N. Kamienski, in-12. Léopol. Wild. 1820.

C'est une traduction fidèle et bien versifiée des principaux poèmes de Schiller.

22. — *Pisma Wlasne*, etc. — Œuvres de A. Felinski. Tome II, in-8°. Varsovie, N. Glucksberg. 1821.

Ce volume renferme trois tragédies, qui ont été publiées, après la la mort de M. Felinski, par sa famille; savoir: *Barbara*, tragédie po-

Digitized by Google

lonaise; la traduction du *Rhadamiste* de Crébillon, et celle de *Virginie*, tragédie d'Alfiéri. Le premier volume de cette collection, publié en 1816, contient une traduction de l'*Homme des champs*, de *Delille*, et quelques morceaux en prose. M. le comte *Gustave Olizar*, un des amis du défunt, a déjà pris des arrangemens avec le libraire-imprimeur, Glucksberg, à Varsovie, pour faire paraître une édition complète des œuvres de M. Felinski, édition qui, par sa beauté typographique, doit être un monument digne du mérite de l'auteur. La plupart des ouvrages que nous venons d'indiquer sont imprimés par M. Glucksberg avec des caractères fondus par M. Didot, et on y reconnaît avec plaisir les soins et les succès de cet imprimeur, qui n'épargne aucuns frais pour rapprocher, en Pologne, l'art typographique du degré de perfection où il est porté en France.

23.—*Podrez do Ciemnogrodu*, etc.—Voyage au pays des ténèbres. 4 vol. in-18. Varsovie, 1820. N. Glucksberg.

C'est une satire extrêmement spirituelle, sous la forme d'un roman. L'auteur indique, dans l'introduction, le but de son ouvrage; et, quoiqu'il conserve l'anonyme, on ne peut y méconnaître l'homme d'état habile et le littérateur profond.

ALLEMAGNE.

24.—*Paris und London für den Arzt.*—Paris et Londres pour le médecin, par Weise. Halle, 1820. Tome I, contenant *Paris*.

25.—*Island rücksichtlich seiner Vulcane*, etc.—De l'Islande, sous le rapport de ses volcans, de ses sources chaudes et de ses mines de soufre, par C. Gartlieb-Freyberg, 1819, in-8°.

Si ce petit livre est recommandable, ce n'est pas précisément sous le rapport géographique: il y a des choses utiles, mais elles appartiennent pour la plupart à Olassen ou à Mackensie; souvent même elles sont tirées de sources moins connues. La description des grands et petits volcans (*Hrauns* et *Jökuls*) présente beaucoup d'intérêt; seulement, l'histoire de leurs éruptions est fatigante par sa minutieuse exactitude. L'auteur cite un passage du livre de Bedemar sur *les produits volcaniques de l'Islande*. Ce passage est assez singulier pour mériter de trouver place ici. « On peut comparer toute l'île à un vaste toit percé par une infinité de cheminées qui s'élèvent d'un foyer commun, d'où se dégage sans cesse et avec violence un calorique toujours renaissant. » Ceux qui veulent se livrer à l'étude des

Digitized by Google

phénomènes volcaniques feront bien de visiter l'Islande. Cette île sera pour eux une terre classique ; il s'y forme d'un moment à l'autre des volcans qui disparaissent aussi promptement. Un homme ayant creusé la terre, il en sortit des flammes qui causèrent de grands dégâts. Un autre, prévoyant une éruption à l'endroit même où était sa maison, la démolit et la releva plus loin, et l'éruption eut lieu. Les habitans sont avertis de ces sortes de visites par le bruissement des eaux dans les puits. L'ouvrage de M. Gartlieb contient des choses fort instructives sur les sources chaudes, sur les sources bouillantes, sur le soufre, etc. PH. GOLBERY.

26.—*Entdeckungs Reise*, etc.—Voyage de découvertes dans la mer du sud et au détroit de Bering, pour trouver un passage par le pôle septentrional, fait en 1815, 1816, 1817 et 1818, aux frais du comte de Romanzoff, chancelier de l'empire russe, sur le vaisseau *le Rurick*, sous le commandement du lieutenant de la marine impériale de Russie, *Otton de Kotzebue*; 3 vol. in-4.°, avec planches, la plupart coloriées, et 7 cartes terrestres et maritimes. Berlin, Copenhague, Hambourg.

On trouve dans cet ouvrage, 1.° une introduction par M. DE KRUSENSTERN; 2.° une revue des voyages entrepris pour découvrir un passage par le pôle arctique, par *le même*; 3.° un exposé général des travaux faits durant le voyage actuel, relativement à l'astronomie et à la physique, par M. DE HORNER; 4.° la première partie de la description historique de ce grand voyage.

Le second volume contiendra la seconde partie de l'histoire de ce voyage; la description des îles nouvellement découvertes dans le grand Océan, par les hommes du vaisseau *le Rurick*, et le tableau des maladies qu'ils ont éprouvées pendant leur navigation, par M. le docteur ESCHSCHELZ.

On trouvera dans le troisième volume les observations et les découvertes des naturalistes employés sur ce vaisseau pendant le cours du voyage; cette dernière partie a été rédigée par M. *Adelbert* DE CHAMISSO. LANJUINAIS.

27.—*Gemählde aus dem Zeitalter der Kreuzzüge*.—Tableaux du tems des croisades. 1821. Tom. I, grand in-8° de 528 pag. Prix, 12 fr.

Les recherches historiques les plus profondes sont exposées dans cet ouvrage avec clarté, et le style en est châtié et soutenu, mérite peu.

Digitized by Google

commun dans les écrits historiques des Allemands. L'auteur n'embrasse point l'ensemble des événemens mémorables qu'il décrit, mais il rattache le fil de sa narration à quelques-uns des chefs les plus célèbres des croisades; et, en traçant leur biographie comme objet principal, l'histoire du royaume de Jérusalem, quoique complète, n'y paraît qu'un accessoire. Les personnages qui figurent dans ce premier volume, sont Tancrède et Baudouin III. Le second volume, qui doit paraître incessamment, complétera cet intéressant ouvrage.

H.-s.

28.— *Isaac Martin eine spanische inquisitions-geschichte, etc.* — Isaac Martin, anecdote sur l'inquisition d'Espagne, communiquée par *Mendoza y rios*, et traduite en allemand sur le manuscrit espagnol, par *Frederich* Habenstreit. Leipsick, 1820, in-8°.

Lorsque l'on arrache une plante vénéneuse, il arrive quelquefois que la racine laisse sous le sol des fibres qui, plus tard, en reproduisent tout le poison. Puisse cette remarque n'être pas une prophétie quant à l'inquisition, et que jamais ce tribunal odieux ne se relève de sa chute. L'anecdote dont il s'agit ici est arrivée à un protestant, nommé Isaac Martin, que des affaires de commerce appelèrent à Malaga. Après quatre ans de séjour, il se disposait à retourner en Angleterre, lorsqu'au milieu des apprêts de son départ, on l'enlève à sa femme et à ses enfans, on le plonge dans un cachot obscur et infect, où il reste soixante jours, sans savoir pourquoi il est arrêté. Enfin, les suppôts de l'inquisition l'en viennent retirer, pour l'exposer aux outrages de la populace, après quoi on le hisse sur une mule, et on le conduit à Grenade, où il est renfermé dans le palais du Saint-Office. Là, et sous le prétexte d'en avoir soin, on lui ôte son argent, ses bijoux et jusqu'aux boutons d'or qu'il portait à son habit. On lui commande le silence le plus absolu; il ne marchera que sur des semelles de feutre, il ne bougera point, quelque chose qu'il entende. Pour nourriture on lui donne du pain, des noix et des châtaignes. Enfin, le neuvième jour après son arrivée à Grenade, on lui annonça qu'il serait interrogé, mais il n'en fut guère plus avancé, car on ne lui dit d'abord autre chose que de réfléchir à sa conduite passée, à ses anciennes relations, et ce n'est qu'après plusieurs interrogatoires, subis tant dans l'intérieur du cachot qu'au-dehors, qu'on lui laisse entrevoir qu'il est soupçonné de professer secrètement le judaïsme.

Digitized by Google

Après avoir vainement exhorté le malheureux Isaac Martin à s'accuser lui-même, on se détermine à lui présenter une longue accusation en vingt points; et, quels que soient ses moyens de défense, c'est le secrétaire qui répond pour lui. Écrivant selon son bon plaisir, tantôt *l'accusé nie*, tantôt *il avoue*, tantôt enfin *l'accusé implore la clémence du Saint-Office*. Toutes les voies sont employées pour contraindre Isaac Martin à se faire catholique; les séductions même ne sont pas épargnées, et l'on a recours aux apparitions nocturnes; mais il persiste dans sa résistance. Lassé de ses tentatives infructueuses, le Saint-Office, après huit mois, par grâce spéciale, et en considération de l'ambassadeur anglais, voulut bien ne le condamner qu'à deux cents coups d'étrivière (qu'il recevrait en public pour l'édification du prochain) et au bannissement perpétuel. Le Saint-Office retint aussi 2000 piastres sur l'argent d'Isaac Martin, apparemment pour prix du cours de théologie dont on lui avait orné l'esprit pendant sa détention. La femme de ce malheureux négociant avait aussi éprouvé des persécutions, et tous deux se hâtèrent d'exécuter la sentence de bannissement, contre laquelle sans doute ils n'avaient pas envie de réclamer. Après ce récit, M. Habenstreit a placé des détails sur la procédure usitée à l'inquisition; il cite un grand nombre d'actes arbitraires et cruels, qui tous sont tirés de l'excellent ouvrage de M. Llorente. PH. GOLBERY.

29.—*Die Agape, oder, etc.*—L'Agape ou la ligue secrète des chrétiens, fondée sous le règne de Domitien, par Clément de Rome; exposée par le docteur A. KESTNER. Iena, 1819. In-8° de 556 pag.

M. Kestner a fait quelque bruit en Allemagne, par cet ouvrage, qui a beaucoup intéressé les francs-maçons, parce qu'il tend à faire remonter leur origine jusqu'aux premiers tems du christianisme. Il est vrai que quelques maçons remontent jusqu'à Salomon; mais ils conviennent que cette première époque présente quelque obscurité. Voici de quoi il s'agit dans le savant Mémoire du professeur d'Iena. L'auteur, en étudiant l'histoire ecclésiastique, fut frappé de certaines expressions mystiques employées par les premiers écrivains chrétiens, et qui paraissaient se rapporter à quelque ligue secrète. Une fois préoccupé de cette idée, il lut plus attentivement tous les ouvrages du tems, et à la fin il trouva, ou crut trouver les preuves les plus certaines de l'existence et des progrès d'une ligue secrète qui, selon lui, fut fondée par un sectaire ardent et entreprenant, Clément

Digitized by Google

de Rome, et dont le but était à la fois religieux, politique et philantropique ; c'était la régénération de l'humanité. Il faut dire que M. Kestner a beaucoup puisé dans les livres rejetés comme apocryphes par l'église. Peut-être a-t-on en effet trop négligé cette source de renseignemens sur les premiers tems du christianisme. La ligue comprenait, suivant M. Kestner, sous le nom d'*Agape* (charité), des chrétiens, des juifs, et même des païens. Les riches secouraient les pauvres ; des affiliations se formaient dans les provinces de l'empire romain. Clément donna à la ligue des symboles et des constitutions ; il falsifia les écrits des apôtres pour les adapter à sa société secrète ; les initiations se faisaient par des épreuves ; les symboles étaient empruntés de l'architecture et de la maçonnerie. Dès le commencement du deuxième siècle, M. Kestner suppose déjà à cet ordre secret un million de sectaires, divisés en plusieurs classes ou grades. Si les empereurs exercèrent des persécutions si violentes contre les chrétiens, c'est que cette ligue secrète menaçait leur despotisme. Il y eut aussi dans l'association même de violentes scissions, qui en causèrent la dissolution.

Une question qui se présente d'abord à la lecture de ce livre, c'est celle-ci : comment se fait-il que personne n'ait jamais entendu parler de cette ligue, dont M. Kestner donne une histoire si détaillée ? Il faut que les auteurs qui se sont occupés de l'histoire ecclésiastique, aient été bien aveugles, ou que M. Kestner possède une sagacité extraordinaire, pour découvrir une histoire entière dont on n'avait pas la moindre connaissance. Aussi les critiques allemands ont-ils vivement attaqué le système de l'auteur. Ils le blâment d'avoir bâti une hypothèse, et d'y avoir rattaché des faits qui ne sauraient s'y rapporter. Par exemple, saint Ignace exhorte les Romains dans une lettre, au nom de l'*Agape*, d'être unis. M. Kestner voit dans ce mot sa ligue secrète ; avant lui, on n'y avait vu que la charité chrétienne. De même, dans le martyrologe de Clément, il est dit qu'il avait eu à cœur d'unir chrétiens et païens dans l'agape ; c'est encore la ligue qu'on veut désigner, suivant le professeur d'Iena. Les constitutions apostoliques sont, d'après lui, les statuts de l'ordre secret ; mais celles que nous avons sous ce nom ont été forgées au quatrième siècle, et mises à la place des anciennes. Nous ne pouvons développer davantage ce sujet. Les carbonari d'aujourd'hui intéressent maintenant le monde plus vivement que les carbonari de l'ancien tems, que M. Kestner

Digitized by Google

croit avoir retrouvés. Il serait pourtant dommage que son ouvrage, où l'érudition est prodiguée, ne fût que l'exposé d'une chimère.

D-g.

30. — *Tripartitum, seu de analogiâ linguarum lilellus.*—De l'analogie des langues. Vienne, 1820, in-4°, oblong. de 200 pages, divisées en cinq colonnes.

Cet ouvrage important par son objet, qui est de comparer le matériel de beaucoup de langues, est une table assez étendue d'un choix nombreux de mots allemands des principaux dialectes, comparés avec des mots analogues de divers dialectes de l'esclavon, et des deux langues grecque et latine, ainsi que de plusieurs dialectes qui en sont dérivés. Tel est le contenu des trois premières colonnes qui ont fait intituler l'ouvrage *tripartitum* (*opus*). Une quatrième colonne présente des mots analogues à ceux des trois premières tirés des langues orientales et d'autres langues encore, comme l'égyptien, le hongrois, le lapon; enfin, la cinquième contient des renvois et des observations relatives à différens mots rapprochés dans les quatre premières colonnes. C'est donc réellement un ouvrage *quinquepartitum*. Ce qu'il rassemble sous le même coup d'œil est plus ou moins utile, mais le serait bien davantage, si l'auteur avait distingué les âges des langues principales, et surtout les classes grammaticales et les accidens grammaticaux des mots qu'il a recueillis, et si, plus versé dans la science des langues, il avait pu éviter dans ses rapprochemens certaines confusions ou méprises évidentes. Quoi qu'il en soit, ce livre, dans un genre qui n'est pas commun, facilite à un certain degré les travaux des linguistes et des philosophes; mais il faut s'en servir avec précaution et discernement. Lanjuinais.

31. — *Novus Thesaurus philologico criticus*, sive Lexicon in LXX et reliquos interpretes græcos ac scriptores apochryphos veteris Testamenti, post Bielium et alios viros doctos, congessit et edidit Johan. Frederich Schleusner. Pars prima, grand in-8°. Lipsiæ, 1820.

En 1786, l'auteur publia des essais qui firent dès-lors désirer un travail plus complet. Depuis trente-quatre ans, il a travaillé sans relâche à l'exécution de son plan. Non content d'avoir reproduit et revu le travail de Biel, il a considérablement augmenté le nombre des mots et des locutions hébraïques expliqués par son prédécesseur; il les a comparés au grec, en y ajoutant des remarques de tout genre.

Digitized by Google

M. Schleusner a mis à profit un grand nombre de variantes, entre autres celles de Holmes. Enfin, l'on peut dire avec justice qu'il a fait un livre indispensable à ceux qui veulent connaître les saintes Écritures. Néanmoins, on lui reproche de n'avoir pas mis assez de méthode dans la division des matières; de n'avoir pas étalé autant de richesses philologiques que Fischer dans son *Specimen clavis, versionum græcarum veteris Testamenti.* On forme des vœux pour que M. Schleusner accélère la publication des volumes suivans. Déjà on fait en Angleterre une contre-façon du premier. PH. GOLBERY.

32. — *National gesänge der Hebräer*, etc. — Chants nationaux des Hébreux, traduits et expliqués par *Charles-Guillaume* JUSTI, 3 vol. in-8°. Leipsick, 1803 à 1818.

Marchant sur les traces de Herder, M. de Justi s'est appliqué, dès les dernières années du siècle passé, à nous faire connaître la littérature hébraïque par des traductions élégantes. Avant lui, Michœlis et Reiscke avaient donné de savans ouvrages en ce genre; mais ces doctes écrivains ont essentiellement manqué de goût, ils ont plus fait pour la science que pour la littérature. La collection de M. de Justi a maintenant trois volumes. Le premier a été publié en 1803; le second, en 1816; le troisième, en 1818. Malheureusement, l'auteur a fait bien peu de chose pour l'érudition. Il l'a traitée comme ses devanciers avaient traité le goût; il s'est borné à emprunter leurs remarques sans y rien ajouter de son propre fonds, et souvent même il a emprunté sans choix. Le titre du livre n'est pas non plus une indication sûre de ce que l'on y trouvera. Les chants traduits par M. de Justi ne sont pas, à proprement parler, des chants nationaux; ce sont des morceaux choisis parmi les plus beaux de l'ancien Testament, tels que la bénédiction de Jacob, les adieux de Moïse, la prolongation du jour de la victoire, etc.; mais le lecteur ne perd rien à cette infidélité du titre. Ph. GOLBERY.

33. — *Callimachi Hymni et Epigrammata*, edidit et indice philologico instruxit VOLGER. Lipsiæ 1817, in-8°.

Cette édition est destinée à remplacer dans le commerce celle de Lœsner, comme celle qui a paru en Angleterre, en 1819, devait tenir lieu de l'édition d'Ernesti. Il y a cependant cette différence, que l'éditeur anglais a donné au public un livre expédié avec précipitation, tandis que M. Volger a dès long-tems préparé son travail. Aussi promet-il sur Callimaque un ouvrage plus étendu. L'auteur

Digitized by Google

paraît capable de bien traiter son sujet; espérons qu'il y aura moins de négligences dans son nouveau Commentaire, et qu'en paraissant expliquer des difficultés, il ne se bornera plus à faire disparaître quelques virgules. Espérons aussi qu'il reconnaîtra que son style latin n'est pas assez châtié, et qu'il tâchera d'écrire plus purement cette langue. Ph. Golbery.

34.—*Joh.* Winkelmanns *Werke.*—Œuvres de *Jean* Winkelmann. Dresde 1820, 1 vol. in-8°.

On a fait, dans ces dernières années, à Dresde, une édition des œuvres de Winkelmann, édition digne de ce célèbre antiquaire. Commencée par Fernow, elle a été continuée, après la mort de cet artiste, par Meyer et Schulze. Le 8e volume, qui la termine, contient une table générale des matières, une table des auteurs qu'il a cités. Les lettres de Winkelmann n'ont pas été comprises dans cette édition; l'éditeur annonce qu'il laisse aux suffrages du public à décider si la correspondance du savant antiquaire fera suite à ses œuvres.

35.—*Ueber Verbesserung der musikalischen Liturgie*, etc.—Sur l'amélioration de la liturgie musicale dans les églises protestantes, par G. Frantz, in-8°. Halberstadt, 1819. Vogler.

SUISSE.

36.—*Prodromus d'une monographie de la famille des Hypéricinées*, par J. D. Choisy, membre de la société helvétique des sciences naturelles, in-4° de 9 feuilles et demie, plus 9 planches. Imprim. de J. J. Paschoud, à Genève, 1821. A Paris, chez Paschoud. Prix, 6 francs.

37.—*Discours d'ouverture de la session de* 1820 *de la société helvétique des sciences naturelles*, siégeant à Genève, le 25 juillet 1820, broch. de 22 pages.

On y trouve des détails intéressans sur les travaux de divers membres ou correspondans de cette société savante, et notamment sur feu M. Jurine.

38.—*Ercestnungsrede der Jahresversammlung der Schweizerischen Gesellschaft*, etc.—Discours d'ouverture de la séance annuelle de la société suisse générale pour les sciences naturelles; prononcé le 6 octobre 1817, par le docteur et conseiller d'état Usteri. Zurich, 1817, 59 pages, in-8°.

39.—*Ercestnungsrede*, etc.—Discours d'ouverture de la séance an-

Digitized by Google

nuelle de la société suisse, etc., par le docteur et juge d'appel Zollikofer. Saint-Gall, 1819, 48 pag. in-8°.

On a eu une très-bonne idée en Suisse pour suppléer au défaut d'une académie des sciences, qui ne saurait subsister dans une confédération de petits états républicains où il n'y a aucune capitale; c'est de former, de tous ceux qui cultivent les sciences naturelles, une société générale qui ne s'assemble qu'une fois par an, et alternativement, dans les principales villes de la Suisse. Il y a deux ans qu'elle comptait déjà 300 membres, et peut-être en a-t-elle davantage aujourd'hui; on pense bien que ce ne sont pas tous des savans du premier ordre; la Suisse serait plus riche que de grands états, si elle comptait 300 naturalistes; la plupart ne sont que de simples amateurs, et le nombre des véritables savans se réduit peut-être au dixième de toute la société. Ses séances ont commencé en 1815. Cette même année, elle se réunit à Genève, en assignant pour rendez-vous de l'année suivante la ville de Berne; en 1817, 1818 et 1819, les membres se réunirent successivement à Zurich, Lausanne et Saint-Gall. A chaque réunion générale on propose un sujet de prix; un membre, pris dans la ville où est le rendez-vous de la société, la préside, et prononce un discours qui contient ordinairement un rapport sur les travaux annuels; peut-être cette dernière tâche conviendrait-elle mieux à un secrétaire perpétuel, comme dans nos académies. Les deux brochures dont nous venons de transcrire les titres, contiennent les discours d'ouverture, prononcés dans les séances tenues à Zurich et à Saint-Gall; nous n'avons pas reçu les autres. Nous suivrons rapidement les deux discours de MM. Usteri et Zollikofer, dans leur résumé des travaux des savans suisses.

M. Usteri parcourt successivement les divers cantons; dans celui de Berne, il est question de reprendre la publication du *Musée suisse d'histoire naturelle*, dont il a paru six cahiers in-4°. M. Seringe continue de faire, pour des amateurs, à des prix modiques, des herbiers propres à faciliter l'étude de la botanique; le public a accueilli favorablement le travail utile de M. Kasthofer sur l'économie forestière des Alpes. L'auteur en prépare une seconde édition; il a aussi le projet d'établir une école forestière et rurale dans les Hautes-Alpes. Le bel établissement de M. de Fellenberg à Hofwyl est connu et apprécié; le respectable directeur dépose ses observations et ses perfectionnemens des procédés et des outils d'agriculture, dans les

Digitized by Google

feuilles d'économie rurale de Hofwyl, qui paraissent par cahiers. Un de ses collaborateurs, le docteur Schubler, y a inséré aussi les résultats intéressans de ses observations sur les qualités physiques de la terre et des substances qui entrent dans la composition du lait; résultats qui prouvent de quelle utilité la chimie peut être dans l'économie domestique.

Dans le canton de Fribourg, la société n'a qu'un seul membre, le conseiller d'état Bourquenoud, qui s'est occupé d'enrichir la Flore suisse de nouvelles espèces; la société économique de Fribourg a cessé, depuis quelques années, de publier ses mémoires; mais on sait que les procédés de Hofwyl ont été imités en plusieurs endroits du canton.

Dans le pays de Vaud, la politique a long-tems occupé presque exclusivement les citoyens; ils reviennent maintenant aux sciences, et le canton a de bonnes institutions pour les perfectionner. La société d'agriculture et d'économie continue ses *feuilles* utiles; M. Chavannes étend sans cesse ses collections zoologiques, dont la partie ornithologique a presque atteint à sa perfection; on attend de M. Gaudin une Flore suisse; M. Lardy a soumis à la société générale des observations sur les gîtes du gypse dans la vallée du Rhône et dans le haut Tessin, ainsi que sa description du *corindon*, fossile rare de Campolongo, dans la vallée du Tessin.—Dans le Valais et dans le canton de Soleure, l'histoire naturelle attend encore des observateurs laborieux.

Il n'en est pas de même à Genève, où toutes les sciences naturelles sont cultivées avec zèle, ainsi que l'atteste la *Bibliothèque universelle*, publiée dans ce canton. Genève a de belles collections, et des professeurs qui font honneur à la science.

La société patriotique du canton de Neuchâtel, où le dicton ancien, *bene vixit qui bene latuit*, paraît être une maxime d'état, distribue, chaque année, des prix pour les meilleures statistiques des vingt et une juridictions de la principauté. La ville de Neuchâtel doit au général de Meuron une jolie collection d'histoire naturelle. Bâle a régénéré son antique université, et son ancienne société de naturalistes, qui a publié de bons mémoires, a été remplacée par une société cantonale.

L'Argovie se distingue, parmi les cantons suisses, par l'excellente organisation de sa société savante et littéraire, qui a elle-même des

Digitized by Google

sociétés affiliées dans les principaux endroits du pays. L'une des cinq classes dans lesquelles elle est divisée se consacre aux sciences, et correspond avec les sociétés étrangères. On publie, dans la ville d'Arau, des *archives de médecine, chirurgie et pharmacie.*

Il s'est formé, à Lucerne, une société savante, divisée en cinq classes, comme celle d'Argovie. Le docteur Attenhofer est auteur d'une topographie médicale de Saint-Pétersbourg.

Dans les petits cantons démocratiques de l'intérieur de la Suisse, il existe des sociétés de médecine. C'est dans le canton de Glaris qu'on a fondé la colonie de la Linth, après avoir redressé d'une manière très-ingénieuse le cours de cette rivière.

Dans le canton du Tessin, aucun savant ne s'est fait remarquer, si ce n'est M. d'Alberti, auteur de la Revue analytique de la grande collection des écrivains italiens sur l'économie politique, en 51 vol. Les Grisons n'offrent aucun travail savant. Le journal que publiait la société économique de Coire, a cessé en 1812. On ne pourrait citer non plus aucun travail scientifique des cantons de Saint-Gall, Appenzell et Thurgovie, quoique plusieurs personnes zélées s'y occupent des sciences; dans le dernier, on a introduit les procédés perfectionnés de Hofwyl. Dans le canton de Schaffhouse, M. Fischer s'est fait une réputation par ses découvertes dans la technologie.

Zurich a une société d'histoire naturelle, avec des collections de zoologie, entomologie, ornithologie, botanique et minéralogie, ainsi qu'un observatoire. Le docteur Horner vient de publier les observations qu'il a faites dans l'expédition du capitaine russe de Krusenstern autour du monde, et l'on espère que le docteur Ebel achevera son tableau des peuples montagnards de la Suisse. Le docteur Schintz, qui possède des collections précieuses, a annoncé des *cahiers ornithologiques*. M. Zollikofer va nous faire connaître les travaux plus récens des naturalistes suisses. Il publie, depuis quelques années, un indicateur d'histoire naturelle, qui contient des articles intéressans. M. Schintz a commencé de publier les descriptions des oiseaux suisses et allemands, avec des gravures enluminées qui représentent, outre les oiseaux, leurs nids et leurs œufs. Le même a presque achevé la nouvelle édition des *Tables phytographiques* de Jean Gessner. M. Seringe, dans ses *Mélanges botaniques*, a traité spécialement les roses et les céréales de la Suisse. Rœmer et Schultes ont donné une nouvelle édition du système de Linnée, en l'augmentant des espèces découvertes depuis la 15e édition.

Digitized by Google

Dans le canton de Vaud, la culture de la vigne paraît être devenue l'objet d'un soin particulier; il a été fondé à cet effet des sociétés particulières à Lausanne et à Kollon; M. Baup a publié un *mémoire sur la culture des vignes de la côte.* Une société d'économie rurale, fondée à Genève, a fait paraître le rapport de M. Decandolle, directeur du jardin de botanique, *sur l'emploi des pommes de terre, considéré comme moyen de soutenir leur culture.* A Saint-Gall, il s'est formé également une réunion pour l'économie rurale. MM. Pictet et Escher se sont livrés à des observations météorologiques. Le docteur Falkner, à Bâle, a écrit une dissertation sur les proportions et les lois d'après lesquelles les élémens des corps sont mêlés, dissertation dans laquelle il développe les principes établis par MM. Gay-Lussac et Berzelius. Le professeur Struve a fait paraître des *élémens de géologie.* Deux médecins ont analysé, l'un les eaux minérales de Lostorf, en Argovie, et l'autre, M. Wettstein, celles de Saint-Maurice, dans les Grisons. Les *archives de médecine*, dont il a été parlé plus haut, sont déjà suspendues; on dirait qu'aucun journal de médecine ne peut prospérer en Suisse.

Les sociétés des sciences naturelles, à Zurich, à Genève et à Bâle, tiennent régulièrement leurs séances, et se sont occupées, en 1819, d'un grand nombre d'objets intéressans. Il s'est formé des sociétés semblables à Lausanne et à Saint-Gall.

La société générale suisse a perdu récemment quelques membres distingués, tels que les docteurs Ziegler, Kœmer et Lavater. Le premier, mort en 1818, est auteur de l'*Histoire de l'or* et de celle *des couleurs*, traduites de l'anglais, et d'une dissertation *de digestore Papini*, 1769. Le botaniste J.-J. Rœmer, né à Zurich, en 1763, avait publié la *Flora Europœa inchoata*, qui, étant conçue sur un plan trop vaste, n'a pas été achevée; il a donné de nouvelles éditions du système de Linnée, et de la *Flora britannica* de Smith, des insectes de Fabricius, etc.; enfin, le médecin Lavater, fils du célèbre pasteur de Zurich, n'a publié, outre quelques articles peu importans, qu'une *Introduction à la connaissance anatomique du corps humain*, 1790.

Avant de terminer, nous ferons mention encore d'un discours que M. Usteri a adressé, en 1820, à l'ouverture des cours de médecine, aux étudians de l'institution cantonnale de Zurich, et qui a été publié sous le titre de *Errinnerungen für die Studierenden* (Avis

Digitized by Google

aux étudians). L'orateur dit, dans ce discours, que les moyens de cet établissement sont très-bornés, et que les professeurs qui se sont chargés de bon gré des cours, ne peuvent y consacrer que le tems que leur laissent leurs occupations et leurs places, mais que cette institution peut suffire aux médecins des campagnes. Il recommande, comme études préparatoires à la médecine, les langues anciennes, les sciences philosophiques, les mathématiques; il y joint de très-bons avis sur la conduite des élèves. Nous avons encore sous les yeux un *Compte rendu de l'institution pour les aveugles*, fondée dans la même ville par des souscriptions particulières; elle renfermait, en 1819, quatorze élèves qui se rendent utiles par divers ouvrages, tels que tisseranderie, sparterie, vannerie; on leur enseigne aussi la musique. D-G.

40.—*La décadence de la nature*, discours offert à la société helvétique des sciences naturelles, par De Loges, docteur de la faculté de Montpellier. Brochure de 27 pag. in-8° (en Suisse).

C'est ici un ouvrage systématique; mais comme il est fondé sur beaucoup d'observations, on ne le lira pas sans curiosité, et peut-être même sans quelque utilité.

41.—*Notice de la vie et des écrits de Bénédict Prévost*, par *Pierre* Prévost. In-8° de 7 feuilles. Imprimerie de Paschoud, à Genève, 1821.—A Paris et Genève, chez Paschoud. Prix, 2 fr.

42.—*Eugenia von Nordenstern.*—Eugénie de Nordenstern; par M. de Pfister. Aarau, 1820, 2 vol. in-8°. Sauerlander. Prix, 14 fr.

Cette production mérite d'être distinguée de la foule des romans éphémères qui abondent dans tous les pays civilisés, et ne servent qu'à fausser le sentiment du lecteur frivole. Il en est bien autrement d'*Eugénie de Nordenstern*, qui ne jouira pas seulement d'une vogue momentanée, et qui causera de justes regrets à tout lecteur doué d'un esprit cultivé et d'une véritable sensibilité, quand il apprendra qu'immédiatement après la publication de ce roman, son auteur fut enlevé aux lettres par une mort prématurée. M. Pfister a placé son action dans la classe la plus distinguée de la société; et quoiqu'il ait choisi la forme épistolaire, la narration ne languit jamais. Une profonde connaissance du cœur humain, une richesse inépuisable de pensées et d'observations fines; une imagination riante; un esprit pénétré de tout ce qui est beau et aimable; en

Digitized by Google

un mot, les sentimens les plus nobles et les plus délicats recommandent cet ouvrage à l'attention d'un traducteur français.

H-s.

ITALIE.

43. — *Tavole logaritmiche*, etc. — Tables de logarithmes jointes aux élémens d'algèbre et de géométrie du chevalier Brunacci. Milan, 1820, in-8°. Typographie J. et R.

L'éditeur de cet ouvrage est un élève du professeur Brunacci. Quoique jeune encore, il a développé de vastes connaissances dans la préface dont il l'a enrichi.

44. — *Corso di chimica economica*, etc. — Cours de chimie économique; par *Giuseppe* Giulii, etc. Florence, 1819 et 1820. Leonardo Ciardetti, 2 vol. in-8°.

Les observations que l'on trouve consignées dans cet ouvrage sont assez exactes, et l'auteur a su les mettre à la portée de tout le monde, par un style à la fois clair et précis.

45. — *Le Opere di* Buffon, etc. — Œuvres de Buffon et de Lacépède, traduites en italien, in-8°, avec fig. Venise, 1820. Molinari.

46. — *Élémens de physiologie de la nature*, ou résultat des recherches proposées par l'académie impériale des sciences de Pétersbourg, sur les propriétés des substances métalliformes des différentes terres, et notamment sur le *kali*, le *natron* et l'*ammoniaque*; par le docteur *Louis* Forni. Turin, 1821. Ghiringhello et Bonaudo, in-8° de 386 pages.

Cet ouvrage très-savant place l'auteur au rang des chimistes les plus distingués de l'Italie septentrionale.

47. — *Della pubblica amministrazione sanitaria in tempo di peste, etc.* — De l'administration publique de la santé, pendant la peste; par le sénateur D. Azuni, etc. Cagliari, 1820. Imprimerie royale, in-8°.

L'auteur démontre la nécessité de réunir dans un même ouvrage tous les réglemens relatifs à la santé publique en Europe. Il indique toutes les attributions particulières d'un magistrat de santé, les lois qui regardent la police qu'il faut exercer en tems de peste, et les précautions à prendre pour en prévenir et en arrêter la propagation. Une partie de l'ouvrage est consacrée à l'examen des réglemens généraux, concernant surtout l'administration de la santé dans les

Digitized by Google

ports où il existe des lazarets. On trouve dans ce traité des détails d'une utilité générale.

48. — *Joannis* CARMIGNANI *in Pisana Academia antecessoris juris criminalis elementa.*—Elémens du droit criminel, etc. Pise, 1819. 2 vol. in-8°.

L'auteur, en publiant les élémens du droit criminel, s'est étudié à éviter les deux extrêmes où sont ordinairement tombés les écrivains qui en ont traité jusqu'ici, c'est-à-dire l'excès de l'esprit philosophique et la servilité de la routine du barreau. Il a tâché de réduire les théories de la sûreté publique et privée en un système de principes scientifiques, déduits, avec un ordre analytique, de la nature de l'homme et de la société. On trouve, combinées dans son ouvrage, deux espèces de recherches, celles qui appartiennent à la science de la législation, et celles qui concernent la jurisprudence. Il est divisé en quatre livres. L'auteur développe, dans le premier, la théorie générale de l'imputation du délit et de la sanction pénale; dans le deuxième, il expose ce qui regarde la foi ou la probabilité juridique; dans le troisième, l'application de ces trois théories à chaque classe de délits; et dans le quatrième, il donne la théorie des moyens *non coactifs*, par lesquels on prévient les délits. L'auteur, tantôt tire profit des doctrines des plus illustres écrivains dans ce genre, tantôt corrige ou rectifie leurs opinions. Sous ce rapport, il expose et améliore ce qu'ont enseigné de mieux Montesquieu, Beccaria, Filangieri, Blackston, Bexon, Romagnosi, Bentham, etc.

49. — *Chiave dell' Apocalisse di S. Giovanni*, etc. — Clef de l'Apocalypse de saint Jean, vérifiée par son accord avec l'histoire ecclésiastique, et par la facilité d'y découvrir le vrai sens des prophéties; par F. RICARDI, d'Oneglia. Gênes, 1820, in-12.

M. Ricardi espère prouver que certains hérétiques se sont beaucoup trompés dans l'interprétation de ce livre, qu'on a voulu regarder comme prophétique, et qui, peut-être, n'est qu'un recueil de pièces symboliques que jouaient dans leurs sociétés secrètes les anciens chrétiens, à l'exemple des Hébreux eux-mêmes. Au reste, M. Ricardi nous a convaincus que si Newton et les hérétiques ont mal réussi dans ce genre d'interprétations, les catholiques et lui-même n'ont pas obtenu un plus grand succès.

50.—*Dell'illustrazione delle lingue antiche, e moderne* etc.—Travaux sur les langues anciennes et modernes, et principalement sur la

Digitized by Google

langue italienne, faits par les Italiens, pendant le dix-huitième siècle; par *César* Lucchesini. Lucques, 1819, chez François Baroni.

Cet ouvrage est divisé en deux parties; la première traite de la langue italienne et des autres langues modernes de l'Europe; la seconde, des langues anciennes et de celles des langues modernes qu'on appelle orientales. L'auteur a voulu montrer, et peut-être a même exagéré les richesses des Italiens dans ce genre de travaux. On rencontre souvent dans son catalogue des noms qu'il aurait été mieux d'oublier. Il croit pouvoir conclure de son long discours historique : 1° que les Italiens ne doivent pas être regardés comme inférieurs aux étrangers, en ce qui concerne l'étude de leur propre langue; 2° que les Allemands, les Hollandais et les Anglais surpassent les Italiens, en ce qui concerne les travaux sur la langue grecque; 3° que les Italiens se distinguent, à leur tour, par leurs traductions du grec; 4° qu'ils sont supérieurs à toute autre nation dans l'étude de la langue latine; 5° et qu'ils ont de quoi disputer aux autres la gloire de la culture des langues orientales. On a fait un reproche à l'auteur de ce qu'au milieu de toute l'érudition qu'il a déployée, il n'a parlé, ni de la langue gothique parmi les anciennes, ni de la langue slave parmi les modernes.

51.—*Vita di Melchiorre Cesarotti*, etc. — Vie de Melchior Cesarotti; par G. A. M. Milan, 1820, in-8°. Imprimerie de la Société des classiques italiens.

Cette biographie précède les ouvrages choisis de Cesarotti, qu'on publie à Milan dans la belle collection des classiques italiens. Le mérite de cette production consiste dans la pureté et la simplicité du style, dans la vérité et le piquant de la pensée, dans le choix de l'érudition, et dans la justesse des jugemens par lesquels l'auteur apprécie les ouvrages du célèbre Cesarotti, à qui l'Italie doit savoir gré d'avoir porté dans sa littérature l'esprit de la philosophie.

52.— *Istoria della vercellese letteratura ed arti*, etc.—Histoire de la littérature et des arts, de Vercelli, etc., par de Gregory. Turin, 1820, chez Chirio et Mina.

La première partie de cet ouvrage est divisée en cinq grands tableaux. Le premier présente l'état de la littérature dans les siècles I^er^, II^e^ et III^e^, jusqu'au règne de Constantin. Le second comprend les IV^e^ et V^e^ siècles, jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. Le troisième expose l'état des trois siècles suivans (VI, VII et VIII); et le qua-

Digitized by Google

trième s'étend jusqu'au XII^e^ siècle; enfin, le cinquième tableau expose la renaissance des sciences et des arts au XIII^e^ siècle. Peut-être l'auteur donnera-t-il, dans un autre volume, l'histoire littéraire des siècles suivans, jusqu'à nos jours. Nous lui recommandons plus d'exactitude et de correction. Mais quand les Italiens, déjà assez riches en histoires littéraires, s'occuperont-ils de celle de leurs grands citoyens, qui pourrait intéresser encore plus que celle de la plupart de leurs littérateurs?

53.—*La Vita umana*, etc.—La Vie humaine, poème de *Samuel Rogers*, traduit en italien, avec des annotations, par *Vittorio* Pacciotti. Turin, 1820, in-8°, chez la veuve Pomba.

C'est le traducteur de *Lalla Rookh* qui a donné la nouvelle traduction que nous annonçons. Nous ne croyons pas qu'elle mérite les éloges que lui a prodigués la *Bibliothèque italienne* (N° LIX, page 266). Il nous semble que, dans cette occasion, elle a été moins sévère qu'en plusieurs autres.

54.—*Ildegonda Novella*, etc.—Hildegonde, conte de l'avocat *Tommaso* Grossi. Milan, 1820, chez Vincenzio Ferrario.

Cette nouvelle, ou ce conte, diffère par son étendue de ceux connus jusqu'ici. Il contient 289 *ottave*, et est divisé en quatre *parties*. Les romantiques et les classiques, occupés souvent à disputer plutôt sur les mots que sur les choses, ne sont plus d'accord sur la qualification de cette production littéraire, qui paraît aux uns ingénieuse, et aux autres bizarre. Quels que soient l'étendue et le titre d'une composition, c'est l'intérêt du sujet, c'est l'art de le développer, c'est la beauté du style qui décident de sa nature et de son mérite. On a dit que les romantiques ne connaissent point de mesure dans leur genre; mais manque-t-il d'exemples dans l'école classique auxquels ils puissent appliquer le même reproche? Que ces deux écoles s'entendent un peu mieux, et lorsqu'elles se combattent, et lorsqu'elles négocient. Peut-être n'est-ce plus que des mots qui maintiennent leurs divisions, dont une analyse impartiale et comparative démontrerait l'illusion et le ridicule.

55.—*Enciclopedia metodica critico-ragionata delle belle arti*, etc. —Encyclopédie méthodique, critique et raisonnée des beaux arts, par *l'abbé Pietro* Zani. Parme, 1815, imprimerie ducale.

C'est en 1819 qu'avait paru le premier volume de la seconde partie de cette belle collection. Les volumes suivans ont été publiés en

Digitized by Google

1819 et 1820. L'auteur a profité de ses longs voyages dans l'Italie, l'Allemagne et la France, pour choisir les plus belles gravures classiques, anciennes et modernes, dont il a donné un catalogue enrichi de réflexions très-justes sur l'histoire et le mérite de ces monumens des artistes les plus célèbres. En les décrivant, il a suivi l'ordre adopté par M. Bresciani, de Parme; il les divise en neuf classes. La 1re comprend les sujets de la Bible; la 2e, les sujets sacrés et moraux; la 3e, les sujets historiques; la 4e, les sujets mythologiques; la 5e, les sujets familiers; la 6e, les sujets appartenant à l'histoire naturelle; la 7e, ceux de l'architecture; la 8e, ceux de la sculpture; et la 9e, les portraits. Chaque classe a son ordre particulier divisé par sections. Les amateurs des beaux arts ont accueilli cet ouvrage avec beaucoup d'intérêt, et ils désirent que l'auteur se hâte de l'achever avec le même zèle et la même exactitude. S.

ESPAGNE.

56. — *Apuntes sobre medidas, pesos, y monedas.* — Remarques concernant les mesures, les poids et les monnaies; par *Don Gabriel* Ciscar, conseiller d'état et vice-amiral d'Espagne : 1 vol. in-8°. Madrid, 1821, au bureau de la direction hydrographique.

M. Ciscar est l'un des hommes les plus savans de l'Europe, auteur de différens ouvrages concernant diverses branches des sciences mathématiques, particulièrement la nautique, l'optique et l'astronomie. Il a été membre, dans le tems, d'une commission de l'Institut de France, créée pour régler les mesures, les poids et les monnaies de France. Il parle, dans son ouvrage, de tout ce qui concerne le système décimal, et de la facilité de son application à l'Espagne. En adoptant quelques légers changemens dans la *vara* (terme central de la mesure espagnole), en la diminuant d'une seule ligne, elle se trouve comprise douze millions de fois dans le cadran du méridien terrestre. La *braza* (qui est composée de deux *varas*), la stade attique, le mille romain, et presque toutes les mesures géographiques et nautiques peuvent s'y rapporter d'une façon si simple, que la mémoire peut facilement les retenir. L'auteur considère le *pied* comme divisé en décime, centime, et millime, sans préjudice de la division par moitié, tiers, quart, etc. Enfin, il instruit ses compatriotes des avantages du système français, adapté à l'Espagne, au moyen des modifications convenables.

Digitized by Google

57.—*Espiritu de las leyes.*—L'esprit des lois par MONTESQUIEU, traduit par *Don Jean* LOPEZ PEGNALVER. Quatre vol. in-8°. Madrid, 1821, chez Sojo.

Cet ouvrage se trouvait mis à l'*Index* par l'ancien tribunal de l'inquisition, ce qui était facile à supposer. J'ajouterai que M. Pegnalver connaît fort bien les langues française et espagnole, comme il l'a fait voir dans sa traduction du *Gonsalve de Cordoue* de Florian, qui est écrite dans un langage pur, correct et harmonieux.

58.—*El remedio de la melancolia.*—Le remède de la mélancolie; par *Don Augustin* PEREZ *de* ZARAGOZA : trois volumes in-12. Madrid, 1821, chez Sanz.

Cet ouvrage n'est autre chose qu'une collection de bons mots, apophthegmes, anecdotes, contes, fables, etc., destinée à faire rire dans les réunions des habitans des villages et petits bourgs, pendant les soirées de l'hiver. Il y avait déjà beaucoup de livres de ce genre en Espagne : l'auteur n'a eu qu'à copier et compiler. Néanmoins, s'il eût eu de la sagacité, c'était l'occasion d'amuser les mêmes personnes, en leur racontant des anecdotes concernant la liberté, l'égalité et les autres avantages d'un système constitutionnel; ce qui ne serait pas impossible, ni même très-difficile, en donnant aux contes une certaine direction. Alors le *remède contre la mélancolie* le serait aussi contre les maladies politiques de l'ignorance et de la prévention, qui sont capables de faire beaucoup de mal à l'Espagne.

59.—*Cartas de Don Roque Leal.*—Lettres de Don Roch Loyal. Ouvrage semi-périodique. Madrid, 1821, chez Hurtado.

L'objet de cet ouvrage pseudonyme est d'éclairer le public espagnol sur la légitimité du pouvoir des Cortès, à l'égard des personnes et des choses ecclésiastiques; sur la justice de leurs arrêts, la nécessité de les rendre, et l'utilité qui en résultera, malgré tout ce qui est débité à ce sujet, par quelques prêtres et moines ignorans, ou prévenus en faveur des opinions ultramontaines, ou excités par l'intérêt, ou même par de plus mauvaises intentions.

J. A. LLORENTE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

60. (*)—*Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*, par J. D. MEYER, chevalier de l'ordre

Digitized by Google

royal du Lion Belgique, de l'institut royal des Pays-Bas, des académies royales des sciences de Bruxelles et de Gottingen, de celles du Gard à Nîmes, de Leide, de Groningue et d'Utrecht. Tom. IV. La Haye, de l'imprimerie Belgique; et Paris, Vᵉ Lepetit. In-8° de 430 pages.

C'est la suite d'un savant et important ouvrage, dont le plan et l'objet ont été déjà développés précédemment (*Voyez* Tom. II, pag. 235 et 404).

61.—*Mercure Belge*, recueil consacré à la littérature, aux arts et aux sciences. Bruxelles, in-8°. Delemer, rue des Sablons, n° 1042.—Il paraît, chaque mois, un cahier de trois feuilles d'impression, formant un volume de 600 pages, tous les six mois. La collection forme actuellement 10 vol. Prix de l'abonnement, 15 fr. pour six mois, 30 fr. pour l'année.

Nous croyons devoir accorder une mention particulière à ce recueil, recommandable par une rédaction soignée et par la bonne foi littéraire qui préside à sa rédaction. Le *Mercure Belge* est écrit en français, et en fort bon français. On y trouve l'analyse des ouvrages les plus remarquables de notre littérature moderne; et, il faut l'avouer, ces analyses sont faites en général avec plus de soin, plus d'impartialité, et souvent plus de talent que celles que nous lisons dans plusieurs de nos journaux. Nous avons notamment remarqué un article très-bien fait sur les poésies de M. de Lamartine, et un examen judicieux, quoiqu'un peu sévère, de la brillante traduction de la *Jérusalem délivrée*, de M. Baour-Lormian. Nous croyons rendre service aux amis de la bonne littérature en leur faisant connaître ce journal, dont les rédacteurs paraissent être des hommes de mérite et des hommes de conscience. Nous devons ajouter que les articles de plaisanterie nous ont paru inférieurs aux articles sérieux. Peut-être, pour plaisanter avec grâce en français, est-il nécessaire d'habiter la France.

LIVRES FRANÇAIS.

62.—*Essai sur la nature et les propriétés d'un fluide impondérable*, ou *nouvelle Théorie de l'univers matériel*, par P. E. Morin, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur au corps royal des ponts et chaussées.—Au Puy, chez Guillaume; à Paris, chez Gœury, quai des Augustins.

Digitized by Google

Les phénomènes que présente notre monde planétaire sont le résultat de la force attractive dont la matière est douée; mais quelle est la cause de cette puissance? quelle est celle de la chaleur répandue dans l'univers, ou développée dans diverses circonstances? l'attraction, la répulsion électrique sont-elles dues à l'existence de deux fluides particuliers? La réponse à ces questions et à plusieurs autres, d'un haut intérêt, a été vainement recherchée par plusieurs habiles physiciens; et il est bien difficile, peut-être impossible, d'assigner avec certitude la cause de ces phénomènes variés. Heureusement, leur mode d'action, les lois qui les produisent, importent seules à nos besoins, et la science est bien avancée sous ce rapport; le reste n'est plus qu'un objet de curiosité, qu'on cherchera peut-être toujours à satisfaire sans y parvenir. Il ne nous est pas donné de pénétrer ainsi dans les secrets profonds de la nature. M. Morin croit pouvoir tout expliquer, en admettant l'existence d'un seul fluide impondérable, dont l'action varie selon les circonstances. L'auteur est instruit du sujet qu'il traite; il a généralement des idées exactes des choses, mais le lecteur ne jugera pas toujours ses conséquences rigoureusement déduites, et je crains qu'il ne trouve pas les raisonnemens liés entre eux avec cette précision géométrique dont M. Morin connaît si bien la force et l'importance. FRANCŒUR.

63.—*Histoire de la rose chez les peuples de l'antiquité et chez les modernes*; description des espèces cultivées; culture des rosiers; propriété des roses, et leurs diverses préparations alimentaires, cosmétiques, etc., par M. le marquis de CHESNEL. Toulouse, 1821. In-8° de 11 feuilles. Imprimerie de F. Vieusseux.

64.—*Monographie des greffes*, ou description technique des diverses sortes de greffes, employées pour les végétaux; par M. A. THOUIN, professeur de culture au muséum d'histoire naturelle. Paris, 1821. Un vol. in-4° avec planches.

65.—*Compte rendu des travaux de la société de médecine de Lyon*, depuis le mois de juillet 1818 jusqu'au mois de septembre 1820; par M. R. DE LA PRADE, D. M. M., médecin du collége royal et de l'hôtel-dieu de Lyon, etc., secrétaire de la société de médecine. Lyon, 1821. Ve Catty. In-8° de 86 pages.

Cette brochure, écrite en très-bon style et dans un esprit vraiment philosophique, sera lue avec intérêt par tous les hommes de l'art.

66.—*Mémoire concernant les effets de la pression atmosphérique.*

Digitized by Google

sur le corps humain, et l'application de la ventouse dans différens ordres de maladies, lu à l'académie des sciences, par le docteur GONDRET. Paris, 1819, in-8°. Blaise, quai des Augustins.

67.—*Considérations sur l'emploi du feu en médecine*, lues à l'académie des sciences, avec le rapport des commissaires, par le même. Paris, 1820. Blaise, quai des Augustins.

M. Gondret a heureusement déterminé le mode d'action, la convenance et les effets de ces deux moyens d'agir sur l'état des organes dans des maladies données. L'action du feu et celle de la pesanteur, si puissantes dans toutes les opérations de la nature, ne devaient pas rester inertes sur le corps de l'homme; et si quelque agent pouvait être utile en médecine, par son énergie et par sa rapidité, c'était sans contredit le fer rouge et la ventouse! La ventouse n'est, comme on sait, qu'un moyen d'opérer le vide, sur une surface plus ou moins étendue de la peau. Le résultat de cette soustraction locale de la pression de l'air est, sur le point d'application de la ventouse, la formation subite d'une fluxion de tous les liquides et de tous les gaz circulant ou stagnant dans les tissus vasculaires. Cette fluxion est d'autant plus rapide et énergique, que le vide est plus parfait sous la cloche, et l'on conçoit qu'il importait souvent de graduer cette fluxion. M. Gondret y a pourvu par un appareil composé d'une cloche et d'une pompe pneumatique, de sorte que l'on peut soustraire et restituer l'air, suivant la convenance de l'opération. Si la surface ventousée a été scarifiée, il y a écoulement des fluides qu'y chasse de toutes parts la pression atmosphérique. Les courans qui s'établissent alors partent de distances proportionnelles à la sensibilité des organes et au degré du vide. Ces courans transportent les matériaux de composition des organes. Les organes ne sont malades que par l'excès des fluxions dont ils sont le siége. La guérison ne peut donc être que l'effet de la cessation de la fluxion. Or, une fluxion dépend de la rupture d'un équilibre. C'est donc en rompant l'équilibre sur un autre point par une force supérieure, que l'on pourra déplacer une fluxion actuellement en exercice. Tel est le mode d'action de la ventouse; tel est aussi celui du fer rouge; seulement, la fluxion qu'il détermine dépend du degré de l'irritation locale qui s'ensuit et de la durée de cette irritation. D'après cela, il est facile de conclure la convenance de ces moyens dans tous les cas

Digitized by Google

où il y a fluxion; mais quelle maladie n'a pas pour cause une fluxion?

Il reste à savoir dans quel cas on doit préférer le fer rouge à la ventouse. Cette question est résolue par l'expérience. Dans les maladies aiguës, la ventouse a toujours réussi, ainsi que dans beaucoup de maladies chroniques; mais, dans la plupart de ces dernières, l'effet de la ventouse ne serait pas assez durable. La persistance des effets de l'application du fer rouge doit donc lui obtenir alors la préférence, c'est surtout aux maladies anciennes du cerveau que l'a appliqué M. Gondret. Il a le plus souvent réussi, et il est certain qu'alors tous les autres moyens eussent échoué. Nous n'hésitons pas à dire que ces deux opuscules nous semblent plus importans que certains gros volumes publiés sur la matière méflicale.

A. Desmoulins.

68.—*Elémens d'arithmétique*, par M. Bourdon, officier de l'université, docteur ès-sciences et professeur de mathématiques au collége royal de Henri IV. Paris, 1821; 1 vol. in-8° Madame veuve Courcier, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs, n° 12.

Les meilleures méthodes d'enseignement sont le fruit d'une longue expérience faite sur toutes les intelligences: l'ordre à suivre dans l'exposition des doctrines, l'emploi des moyens propres à éveiller la mémoire et à frapper l'esprit, le choix même des expressions qui offrent plus de clarté dans les détails, sont autant de difficultés qui ne peuvent être surmontées que par un long exercice du professorat. M. Bourdon s'est trouvé dans toutes les circonstances favorables aux épreuves que nous venons d'énumérer. Les chaires qu'il a occupées dans les plus grands établissemens d'instruction publique, l'ont mis à même de reconnaître les procédés les plus propres à faciliter l'étude des mathématiques.

Le traité d'arithmétique de M. Bourdon est un préliminaire à l'excellent ouvrage d'algèbre du même auteur. Ayant observé que souvent les élèves sont retardés dans leurs études, parce qu'ils ont négligé celle du calcul numérique et qu'ils se sont contentés de se livrer à la routine des opérations, sans en raisonner les principes, M. Bourdon a voulu éviter à la jeunesse studieuse une partie des difficultés et des dégoûts attachés à ce genre d'étude. Sa réputation dans l'enseignement public, les honorables succès qu'il y a obtenus, sont garans du mérite de ce nouvel ouvrage.

Digitized by Google

La première division suffit à peu près à l'instruction des jeunes gens qui ne se livrent pas à l'étude spéciale des sciences : ceux qui se destinent au commerce, à la jurisprudence, à la littérature, pourront se contenter de cette partie de l'ouvrage. La seconde traite de sujets plus relevés, et renferme des doctrines plus difficiles à concevoir; elle est surtout destinée aux aspirans à l'école polytechnique. Tout le monde n'approuvera peut-être pas que l'auteur y ait introduit un peu de cette algèbre élémentaire qui doit bientôt devenir un objet d'études plus profondes. Cette innovation ôte à l'art de raisonner une des plus heureuses occasions de s'appliquer, en substituant quelques opérations mécaniques à celles de l'entendement: mais s'il est vrai que l'enseignement en retire des avantages marqués, que l'étude soit plus facile et plus courte par cette voie, l'auteur doit être excusé par ce louable motif. C'est donc à l'expérience à juger cette innovation, à laquelle je ne crains pas de dire que mon sentiment est opposé.

Quoi qu'il en soit, ce traité d'arithmétique est une nouvelle preuve du talent et du zèle dont M. Bourdon ne cesse de donner des preuves dans l'accomplissement des fonctions pénibles qui lui sont confiées dans l'enseignement public. FRANCOEUR.

69.—*Des fonds publics en France et des opérations de la Bourse de Paris*, ou Recueil contenant des détails sur les rentes, cinq pour cent consolidés, les reconnaissances de liquidation, les actions de la banque de France, les obligations et les rentes de la ville de Paris, les actions de la compagnie des ponts, celles des diverses compagnies d'assurances, etc.; les règles pour calculer les fonds publics et évaluer l'intérêt que rapporte chacun d'eux; la manière de spéculer, soit à la hausse, soit à la baisse, soit sur les reports, etc. etc.; par *Jacques* BRESSON. Paris, 1821. 3e édition, 1 vol. in-12. Bachelier, quai des Augustins, n° 55; Painparré, rue de Richelieu, n° 63. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 75 c. franc de port.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première, consacrée aux effets publics, fait connaître leur nature, la quantité qui s'en trouve en émission, s'ils sont transférables ou au porteur, les intérêts ou les dividendes dont ils jouissent, les formalités à remplir pour vendre ou acheter ces mêmes effets et en toucher les arrérages, des détails importans sur l'emprunt d'Espagne qui vient d'être contracté au nom d'une compagnie française. Dans la seconde partie, non

Digitized by Google

moins intéressante que la première, M. Jacques Bresson a traité toutes les opérations que les spéculateurs ont imaginées sur les effets publics. Ce livre donne une idée exacte de notre dette publique; dire qu'il est arrivé à sa troisième édition en moins de quatre mois, c'est annoncer un succès mérité, d'autant plus remarquable qu'il est le début de l'auteur. D.

70.—*Notice sur l'archipel de Jean* Potocki, *situé dans la partie septentrionale de la mer Jaune, par Jules* Klaproth, avec une carte géographique. Paris; Eberhart, 1821. 8 pages in-4°.

L'archipel dont il s'agit, composé de 18 îles principales, au midi de la côte méridionale de la province tartaro-chinoise de Liao-Toung, est situé entre le 39e et le 40e degré de latitude nord, et les 120e et 121e de longitude, à l'est de Paris. Il manque dans les cartes de Danville et dans celles de tous les géographes de l'Europe jusqu'ici publiées. Le savant orientaliste, M. Klaproth, nous en donne ici la carte, ainsi que de la mer et des régions environnantes, d'après les originaux chinois et mandchous des cartes de l'empire chinois, levées environ vers l'an 1715 par ordre de l'empereur *Chin-tsou-jin-houang-ti*, appelé en Europe du nom de *Khang-hy*, qui n'est que le nom de son règne. Le comte Jean Potocki est connu par de nombreux et utiles ouvrages sur l'histoire et la chronologie des peuples anciens et modernes, par la protection qu'il accorda aux sciences et aux lettres, et par le voyage de la dernière ambassade russe, inutilement destinée pour la Chine. M. Klaproth accompagna dans ce voyage le comte Potocki, et c'est cet illustre philantrope qui avait, le premier, conçu le plan du voyage qu'a fait M. Klaproth au Caucase; il avait même rédigé en partie les instructions qui furent remises à M. Klaproth. C'est à ces titres que l'archipel, qu'on fait ici connaître aux Européens, est nommé, dans cette *notice* et dans la carte jointe, *l'archipel de Jean Potocki*. Langlumais.

71.—*Relation d'un séjour à Alger, traduit de l'anglais.* Paris, 1820. Le Normand, 1 vol. in-8° de 606 pages.

« Cette relation d'un séjour à Alger, dit le traducteur dans son avertissement, a été donnée en italien par M. Pananti, littérateur toscan. M. Blaquière, à qui l'on doit les *Lettres écrites de la Méditerranée*, l'a traduite en anglais; et c'est sur cette version que nous l'avons traduite en français. » On pourrait s'étonner de la voie oblique qu'a prise le voyage de M. Pananti pour arriver à la connais-

Digitized by Google

sance du public français, si l'on ne savait que les livres italiens, et plus encore les livres espagnols, arrivent très-lentement et en très-petit nombre à Paris, et qu'aucun libraire de cette grande capitale n'est à même de tenir les amateurs au courant des productions littéraires de ces deux peuples, tant les relations de la librairie sont imparfaites chez eux.

M. Pananti est un auteur italien qui, revenant par mer de l'Angleterre en Italie, eut le malheur de tomber, avec ses compagnons de voyage, entre les mains d'un corsaire algérien, et fut fait esclave, mais pour vingt-quatre heures seulement : car il fut aussitôt réclamé par le consul anglais, et mis en liberté. Il profita de son séjour à Alger pour décrire cette ville, ainsi que les mœurs et usages des habitans, leur piraterie, leur gouvernement, etc. Je voudrais indiquer avec précision l'époque de ses aventures ; mais il n'y a pas une seule date dans sa relation. On devine seulement, par quelques allusions aux événemens de l'Europe, que l'auteur a dû être pris par les pirates, à l'époque de l'invasion de Bonaparte en Espagne. Il faut convenir que cet oubli de la part d'un voyageur qui raconte ses aventures est un peu bizarre. Mais, en revanche, l'auteur a fait de grands frais d'esprit, et prouve, par ses nombreuses anecdotes et citations, qu'il a beaucoup lu, et qu'il possède une mémoire excellente. Ces citations ne sont pas toujours bien amenées ; cependant elles égaient le récit, naturellement peu divertissant, d'un séjour au milieu d'un état où l'oubli des droits de l'humanité est poussé jusqu'à la férocité.

Quoique M. Pananti n'ait pas eu l'occasion de faire des observations bien neuves, celles qu'il a recueillies sont intéressantes. A la fin de son ouvrage, il insiste fortement sur la nécessité de prendre des mesures vigoureuses contre les barbaresques, qui, malgré le bombardement d'Alger, tiennent toujours une conduite hostile à l'égard des chrétiens, et de coloniser le nord de l'Afrique. Il croit même que les maures finiraient par devenir de bons sujets, si l'on travaillait sérieusement à répandre la civilisation parmi eux. Quand M. Pananti écrivit ces réflexions, l'Europe était en paix, et elle pouvait se livrer alors à des projets tendant à protéger sa marine contre les insultes des barbaresques. Mais, dans les circonstances actuelles, il faut ajourner les expéditions lointaines ; car il y a assez d'occupation en Europe même. M. Pananti ou ses traducteurs appuient

Digitized by Google

leurs conseils de raisons très-plausibles; les chrétiens qui traversent la Méditerranée, risquent à tout moment d'être enlevés et de tomber dans l'esclavage; une flotte combinée et munie d'amples instructions pourrrait mettre pour jamais fin à la piraterie et au règne de ces barbares; le territoire qu'ils habitent est de la plus grande fertilité, et l'agriculture pourrait y devenir très-florissante. Les Européens ont d'ailleurs long-tems possédé ces côtes, ainsi que l'attestent les ruines qu'on y trouve éparses; et, de la côte barbaresque, ils pourraient diriger leurs travaux de civilisation vers l'intérieur de l'Afrique, qui est encore une terre inconnue pour nous. M. Pananti nous fait voir cette perspective brillante; mais ce n'est pas dans les circonstances actuelles que les gouvernemens y feront beaucoup d'attention.

Le traducteur anglais a ajouté à l'ouvrage de M. Pananti de bonnes réflexions sur la position de l'Italie, où l'esclavage ne devrait pas régner plus que chez les barbaresques; à ce morceau qui ne tient pas essentiellement au voyage de M. Pananti, le traducteur français a substitué des observations sur les relations de la France avec Alger; je ne trouve qu'une seule assertion à y relever, c'est que le traducteur adopte le préjugé vulgaire en France, qui suppose que l'Angleterre n'a aboli la traite des nègres que pour en profiter seule. Cette inculpation a déjà été réfutée dans la *Revue Encyclopédique*. Ce n'est pas du gouvernement anglais qu'est émané la proposition d'abolir la traite; l'honneur en est dû à de simples particuliers philantropes, et cette proposition a été faite simultanément en Angleterre et en France, vers le commencement de la révolution française; si le gouvernement y a ensuite accédé, c'est que l'opinion publique appuyait fortement la demande impérieuse de l'humanité. Il se peut, au reste, qu'il y ait encore bien des abus dans l'esclavage chez les colons anglais, et la continuation de l'esclavage en est même un très-grand. Une note du traducteur anglais me paraît déplacée; il s'y élève avec aigreur contre le gouvernement espagnol, pour avoir imposé un droit sur l'introduction des cotons anglais en Espagne. Il appartient aux Anglais moins qu'à d'autres peuples de se plaindre des tarifs de douanes, dont ils ont donné l'exemple, et qu'ils ont trouvés très-commodes, tant que les autres peuples n'ont pas usé de représailles.

La traduction française est ornée d'une vue lithographiée d'Alger; mais l'éditeur n'a pas fait copier, sans doute par économie, une carte

Digitized by Google

de la régence d'Alger, et un plan du port et de la ville, qui se trouvent dans la traduction anglaise. DEPPING.

72.—Les *Prophéties*, nouvellement traduites sur l'hébreu, avec des explications et des notes critiques. JÉRÉMIE. Paris, 1821. 2 vol. in-8°, chez Eberhart et Méquignon jeune.

C'est la continuation du grand ouvrage de M. le président AGIER sur toutes les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle mérite les mêmes éloges que nous avons donnés aux travaux de ce respectable magistrat, sur les *psaumes*, les *prophéties d'Isaïe* et les *prophéties éparses*. L'auteur s'y montre partout chrétien éclairé, hébraïsant habile, critique profond, théologien courageux, traducteur fidèle, écrivain distingué, excellent citoyen. L.

73.—*Les vices communs à tous les concordats, entre les puissances séculières et le Saint-Siége*. Paris, 1821. In-8° de 68 pages, chez les marchands de nouveautés.

Cet ouvrage est tout en faveur de l'indépendance des nations chrétiennes contre les abus modernes des concordats; il est attribué à M. l'abbé *Feuillant*.

74.(*)—*Principes de la science morale et politique*, ou Résumé des leçons données au collége d'Edimbourg, par *Adam* FERGUSON, professeur de philosophie morale, traduit par A. D. Paris, 1821. 2 volumes in-8° paraissant en quatre parties, d'à peu près 200 pages chacune. Prix de la 1re partie, en papier fin, 2 fr. 50; en vélin satiné, 5 fr.—Kleffer, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2.

C'est ici un excellent ouvrage de métaphysique que les personnes méditatives, et qui ont fait des études profondes, accueilleront avec beaucoup d'estime et liront avec fruit.

75. (*)—*Histoire de l'administration des secours publics*, par M. le baron DUPIN, conseiller-maître à la cour des comptes. Paris, 1821. Eymery, rue Mazarine, n° 30. In-8° de 470 pages. Prix, 6 fr., et par la poste 7 fr. 50 cent.

On ne manque pas d'ouvrages didactiques sur l'administration des secours publics, mais aucun ne présente l'analyse historique de la législation dans cette partie; c'est ce tableau que l'auteur a tracé. La *première partie* traite des hôpitaux; la *seconde*, des secours institués en faveur de l'enfance; la *troisième*, des mesures prises pour prévenir et réprimer la mendicité. Les secours à domicile et plusieurs institutions philantropiques se rattachent à cette partie. Le livre de

Digitized by Google

M. Dupin sera surtout très-utile aux magistrats municipaux chargés de la surveillance des hospices, aux administrateurs, surveillans, et employés des établissemens philantropiques.

76. (*)—*Histoire générale des institutions militaires de France, pendant la révolution*, ou leurs principes, leur esprit, leur influence et leurs résultats. Tom. I et II. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. In-8°. Prix, 10 fr.

C'est un ouvrage très-remarquable et qui obtient un grand succès; on l'attribue à l'un des officiers les plus distingués de l'armée.

77.—*De l'influence du christianisme sur la condition des femmes;* par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Paris, 1821. In-8° de 48 pages. Baudouin frères.

Cet opuscule, plein d'érudition, comme tous ceux qui sortent de la plume du célèbre auteur, tend à la démonstration de la sainte alliance du christianisme et de la liberté, dont les écrits de M. Grégoire ont souvent resserré les nœuds. Il offre d'ailleurs une lecture curieuse et instructive. La question particulière qui en fait l'objet s'y trouve traitée d'une manière approfondie et tout-à-fait concluante.

Après avoir passé en revue les différens genres d'avilissement, de tyrannie et d'oppression, qu'on a fait subir aux femmes chez presque tous les peuples, l'auteur s'élève contre cet abus révoltant de la force, qui fait sans cesse opprimer le faible. Il montre comment la civilisation, dont le christianisme seconda si puissamment les progrès, rétablit une sorte d'équilibre entre les deux sexes, et comment la religion chrétienne, en leur donnant les mêmes espérances, en leur imposant la même obligation de se perfectionner, en leur promettant enfin la même récompense pour prix de leurs efforts, fonda leur véritable égalité : si la route est différente, le but est le même pour tous deux. Il peint ensuite le noble dévouement des femmes à leurs devoirs, dans presque toutes les situations de la vie, comme épouses, comme mères de famille ou comme vierges pieuses, dévouées au service de l'humanité souffrante; anges du ciel envoyés près des malheureux pour adoucir leurs peines, pour ranimer leurs espérances et pour écarter de leur lit de mort les terreurs qui les assiégent. Si les exemples de piété, de constance et de fidélité à leurs engagemens sont plus rares parmi les femmes du monde, M. Grégoire pense qu'il faut attribuer cette absence de vertus au *vice général de ce qu'on appelle abusivement chez nous l'éducation.*

Digitized by Google

L'enfance et la jeunesse des femmes, dit-il encore, doivent être dirigées de manière à correspondre au but du créateur et à leur destination dans la société. Appelée aux mêmes destinées que l'homme, cherchant comme lui à conquérir la couronne brillante de l'immortalité, la femme doit marcher près de lui comme son égale et sa compagne, jamais comme son esclave. L. S.

78.— *Vingt-sixième rapport des directeurs de la société missionnaire de Londres*, à l'assemblée générale du 11 mai 1820. Paris, 1821. In-8° de 84 pages. Poulet, et au bureau des Archives du christianisme.

On trouve dans ce rapport des détails curieux sur les succès de la société anglaise des missions à Otahiti, Rimeo, Rajatea, Huaheine, à Malaca, à Batavia, à Canton, dans les Indes orientales, en Russie, à Malte et à Zante, en Afrique et en Amérique.

79. — *Société royale pour l'amélioration des prisons*, séance du mois de mars 1821, présidée par S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême.—Rapport sur les travaux du conseil général, pendant l'année 1819, par M. le comte Daru. Paris, de l'imprimerie de Denugon; petit in-4° de 60 pages.

Le but important que se propose la société philantropique à laquelle M. Daru a rendu compte de ses premiers travaux, fait désirer vivement qu'elle veuille parcourir avec persévérance la carrière où elle s'est engagée. Il ne suffit pas en effet de signaler les abus; il faut les attaquer dans leurs derniers retranchemens, et arracher, par une volonté forte et active, les réformes et les améliorations jugées nécessaires. Un de nos collaborateurs s'est chargé, pour la *Revue*, d'un travail d'ensemble sur l'état actuel et le régime des prisons, dans lequel il fera une mention spéciale du rapport que nous annonçons.

80. (*)—*Histoire générale de France*, par MM. Vély, Villaret, Garnier et Dufau; 35 vol. in-12. Paris, 1819. Desray, rue Hautefeuille, n° 4.

81. (*)—*Histoire générale de France*, depuis le règne de Charles IX jusqu'à la paix générale, en 1815; par M. Dufau : ornée de plus de 230 portraits, 15 ou 16 vol. in-12. Paris, 1820. Desray, rue Hautefeuille, n° 4. (Les 4 premiers volumes sont publiés).

82. (*)—*Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, avec des notices sur leurs auteurs et des éclaircissemens histo-

Digitized by Google

riques, par MM. Berville et Barrière. Deuxième livraison (*Mémoires du marquis de* Ferrières), in-8° de 504 pag. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Il paraît, tous les deux mois, une livraison de deux vol. Prix, 11 fr. par livraison, pour les souscripteurs, et 12 fr. pour les non souscripteurs.

Les éditeurs annoncent la prochaine publication d'une partie inédite des *Mémoires de Ferrières*, qui s'étend depuis les premiers jours de l'assemblée législative jusqu'au 21 janvier, communiquée par madame de Messelière, fille de l'auteur. La troisième livraison, qui est sous presse, comprendra 1° les *Mémoires de Linguet sur la Bastille* et ceux de *Dussaulx sur le 14 juillet* (1 vol.); 2° les *Mémoires du marquis de Bouillé* (1 vol.).

83.—*Essai historique sur la ville de Caen et son arrondissement*; par l'*abbé de la* Rue, chanoine honoraire de l'église cathédrale de Bayeux. 2 vol. in-8°, ensemble de 52 feuilles et demie. Imprimerie de F. Poisson, à Caen. A Rouen, chez Renault.

84. (*)—*Dictionnaire historique et critique de Pierre* Bayle. Nouvelle édition, augmentée de notes extraites de Chaufepié, Joly, La Monnoie, Leduchat, L.-J. Leclerc, Prosper Marchand, etc., en seize vol. in-8°, publiée par M. Beuchot. Les trois premiers vol. (A-bor.) sont en vente.

L'édition entière sera *satinée*, et formera seize volumes in-8°., imprimés avec le plus grand soin. Le prix de chaque volume broché sera, pour les *souscripteurs*, de 9 fr. en papier fin, 14 fr. en papier coquille, et 18 fr. en papier vélin. Il faut ajouter 1 fr. par volume pour les recevoir francs de port. Il paraît un volume de mois en mois. Paris, chez *Th. Desoer*, rue Christine, n° 2; Liége, chez J.-F. *Desoer*, et chez les principaux libraires des départemens et de l'étranger. *On ne paie rien d'avance*. Nota. On s'engage à ne pas faire plus de seize volumes, ou à délivrer *gratis* aux Souscripteurs les volumes qui excéderaient ce nombre.

Le plus illustre et le plus instructif des lexicographes n'a pas encore autant de lecteurs qu'il en mérite, et la cause en est dans le format incommode dans lequel ce livre a été imprimé jusqu'à présent. On a pensé qu'une édition faite dans un format commode et agréable le ferait lire par beaucoup de monde. On s'est donc décidé à réimprimer dans le format in-8° le *Dictionnaire historique et critique*

Digitized by Google

de Pierre Bayle; mais ce ne sera pas une simple réimpression.

Le *Dictionnaire historique et critique* est formé de deux parties. « J'ai, dit Bayle, divisé ma composition en deux parties : l'une est purement historique, un narré succinct des faits ; l'autre est un grand commentaire, un mélange de preuves et de discussions, où je fais entrer la censure de plusieurs fautes, et quelquefois même une tirade de réflexions philosophiques ; en un mot, assez de variété pour pouvoir croire que, par un endroit ou par un autre, chaque espèce de lecteurs trouvera ce qui l'accommode. » Cette division indique la manière dont Bayle doit être lu pour l'être avec fruit ; il faut d'abord lire tout le *texte* d'un article, puis, après l'avoir achevé, passer aux *remarques* qui le concernent.

On avait désiré ajouter un éloge académique de Bayle, mais on se rappelle que, lorsqu'en 1772 l'académie de Toulouse proposa pour sujet du prix de 1773 l'éloge de Bayle, une lettre de cachet fit défense de le traiter, et l'académie substitua au nom proscrit le nom de saint Exupère. Dès les premières années du dix-huitième siècle, les Toulousains avaient rendu hommage à l'homme illustre né dans leur province. Le parlement de Toulouse avait reconnu la validité du testament de Bayle, malgré la loi qui frappait de la mort civile tous les réfugiés. Senaux, l'un des membres de cette cour (si connue depuis l'affaire des Calas !), disait qu'il était indigne de traiter d'étranger celui que la France se glorifiait d'avoir produit ; et à ceux qui arguaient de la mort civile il répliquait : C'est pendant le cours même de cette mort civile que son nom a obtenu le plus grand éclat dans toute l'Europe. La principauté de Dombes n'avait pas encore été réunie au gouvernement de Bourgogne, lorsqu'en 1734 on fit une édition du *Dictionnaire de Bayle* à Trévoux, le quartier général des jésuites. L'édition actuelle sera donc la première qui aura été faite en France. Le travail est dirigé par M. Beuchot, si connu par son habileté en ce genre, aidé du concours de plusieurs hommes de lettres.

85. (*)—*Biographie nouvelle des contemporains*, ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers ; par MM. A. V. Arnault, ancien membre de l'Institut ; A. Jay ; E. Jouy, de l'académie française ; J. Norvins, et autres hommes de lettres, magistrats et militaires ; ornée de 240 portraits

Digitized by Google

au burin, d'après les plus célèbres artistes. Tome II. Paris, 1821. A la librairie historique, rue Saint-Honoré, n° 123.

Cet ouvrage est rédigé dans un très-bon esprit, et surtout avec impartialité et modération; il est à regretter que la partie bibliographique soit traitée avec trop de légèreté, et qu'on y puisse désirer quelquefois plus d'exactitude.

86.—*Documens historiques sur les derniers événemens arrivés en Sicile.* Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

L'auteur de cet opuscule semble s'être proposé de rectifier ce que les journaux italiens et français ont publié de faux ou de peu exact sur les dernières agitations de la Sicile; mais, lors même que les faits cités par lui seraient avérés, nous ne saurions approuver l'espèce d'égoïsme national qui perce dans son ouvrage. Ce ne sont pas ces restes d'une ancienne division utile à l'étranger seulement, c'est au contraire un esprit de réunion, bien entendu, dont a besoin l'Italie, et c'est par cette nouvelle tendance que se distinguent aujourd'hui les vrais Italiens, qui savent apprécier les intérêts de leur pays. On ne peut cependant refuser à cet ouvrage, intéressant sous plusieurs rapports, le mérite de la franchise et de la modération. Quoique l'auteur cherche à soutenir une espèce d'indépendance éphémère de la monarchie sicilienne, il sent, il proclame la nécessité de la plus stricte alliance entre les royaumes de Naples et de Sicile. Comme il semble animé du plus noble sentiment de patriotisme, nous avons lieu d'espérer qu'il se convaincra que, si l'Italie ne peut obtenir cette unité dont jouissent les nations de l'Europe, elle doit au moins aspirer à cette organisation fédérative qui peut se combiner avec les circonstances politiques où elle se trouve, ainsi que l'a prouvé l'auteur de l'*Italie au XIX^e^ siècle*. S.

87.—*Rappel de quelques prédictions sur l'Italie*, extraites du *congrès de Vienne*, 1815, par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines. Paris, 1821, brochure in-8° de 14 pages. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57.

88.—*De Naples et de la déclaration de Laybach*, par L. A. F. CAUCHOIS-LEMAIRE. Paris, Antoine Bailleul, 1821, in-8° de 23 pages.

Cette brochure, écrite d'un ton très-énergique, a été dénoncée à la tribune de la chambre des députés.

89.—*Des idées républicaines*, par CARRION NISAS fils. Paris, 1821. Bataille et Bousquet, au Palais-Royal, in-8° de 26 pages.

Brochure piquante, et curieuse sous plusieurs rapports.

Digitized by Google

90.—*Procès des assassins du maréchal Brune* devant la cour d'assises de Riom, les 24 et 25 février 1821; in-8° de 60 pages. Riom, 1821, Salles.

91.—*Procès intenté par le conseil municipal de Bordeaux à l'auteur de la* Tribune de la Gironde, relativement à la journée du 12 mars 1814. Périgueux, 1821; in-8° d'environ 300 pages.

Ces deux procès appartiennent à l'histoire, et font honneur au talent et au courage de M. Dupin, qui a plaidé pour madame la maréchale Brune, et de M. Merilhou qui a défendu l'auteur de *la Tribune de la Gironde*. Chacun d'eux a été couronné d'un plein succès; mais ce sont principalement les faits historiques long-tems contestés, dénaturés par un parti, et ici expliqués et démontrés, qui attachent du prix à ces deux brochures. L.

92.—*Réflexions sur les majorats et sur les substitutions*, par M. Heulard de Montigny, juge à la cour royale de Bourges. 1821. 1 vol. in-8° de 132 pages; Bourges, chez Debrie; Paris, chez Rondonneau et Delaunay.

L'auteur prouve que les majorats et les substitutions ont toujours été considérés comme nuisibles à l'intérêt de l'état et à celui des familles; que Napoléon les a rétablis comme bases d'un gouvernement militaire, et qu'enfin cette institution en France est non seulement dangereuse, mais inconstitutionnelle. C'est ce qu'a déjà démontré plus brièvement M. le comte Lanjuinais, dans sa brochure intitulée *la Charte et les Majorats*. Paris, 1819, chez Baudouin.

93.—*Du Régime municipal et de l'administration de département*; 2e édition. Paris, 1821; in-8° de 290 pages. Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10.

Le projet de loi, présenté par le gouvernement à la chambre des députés, sur l'*organisation municipale*, a donné lieu à la réimpression de cet ouvrage, qui obtint un succès justement mérité, lorsqu'il parut pour la première fois en 1818. L'auteur juge nécessaire d'attribuer le droit de suffrage au plus grand nombre possible de citoyens, pour la nomination des officiers municipaux; il propose d'interdire les assemblées communales aux électeurs des députés; il cherche à établir que la *démocratie* est l'un des élémens de tous les gouvernemens qui ne se vantent pas d'être absolus, et que c'est particulièrement dans l'organisation municipale que cet élément doit

Digitized by Google

exercer l'action féconde et salutaire qui lui est propre. Il expose et attaque les inconvéniens des deux noblesses; puis, examinant les caractères de la propriété foncière, il soutient que l'*industrie* est une propriété aussi réelle que la *terre* et qui doit conférer les mêmes droits politiques. Il analyse les plans de MM. d'Argenson, Turgot, Necker, Letrône, Calonne, sur les administrations provinciales; et il rappelle les inconvéniens des *intendances*, inconvéniens dont une grande partie est applicable aux *préfectures*. Enfin, l'auteur signale tous les vices du régime municipal actuel, qui, selon lui, seraient inévitablement aggravés et consolidés par l'adoption de la loi que l'on propose.

94.—*De l'organisation municipale en France, et du projet présenté aux chambres en* 1821, *par le gouvernement du Roi sous l'empire de la Charte;* par M. le comte Lanjuinais, pair de France, et M. Kératry, député du Finistère. Paris, 1821. In-8° de 100 pages. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

Cette brochure, fruit des talens réunis de deux hommes honorables, nous paraît mériter un succès continu et indépendant des circonstances. Sans doute la discussion du projet de loi concernant l'organisation municipale, dont on s'occupe en ce moment, ne peut que lui donner un intérêt de plus; mais on aimera toujours à consulter un ouvrage écrit avec tant de supériorité sur une matière aussi importante.

95.—*Théorie nouvelle et raisonnée du participe*, par Michel, employé à la préfecture de la Meurthe. Nancy, imprimerie de C. J. Hissette, 1821; in-12 de 126 pages. A Paris, chez Depellafol, rue des Grands-Augustins, n° 21. Prix 2 fr., et 2 fr. 25 c. par la poste.

Ce nouveau traité de grammaire nous a paru rédigé avec méthode, exactitude et précision. L'auteur a mis à contribution les grammairiens ses prédécesseurs. Son travail sera utile, principalement dans les maisons d'éducation. Il paraît, muni de l'approbation de la société des sciences, lettres et arts de Nancy, à laquelle le manuscrit a été soumis.

96.—*Œuvres de* Mirabeau.—*Histoire secrète de la cour de Berlin.—Lettre à Frédéric-Guillaume II.* Paris, 1821; Brissot-Thivars, rue Chabannais, n° 2. In-8°. Prix, 7 francs.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage, en annonçant le volume

Digitized by Google

précédent (*Voy.* T. IX, p. 171). Le volume actuel est sans contredit le plus curieux de ceux qui ont paru jusqu'à présent. La préface, fort bien écrite et fort bien rédigée par le libraire-éditeur lui-même, M. Brissot-Thivars, est un morceau curieux d'histoire littéraire. M. Brissot a rétabli dans leur entier les noms propres, sur les indications de M. Louis Dubois, qui a vu dans le tems les épreuves de l'édition originale, exécutée à Alençon d'après le manuscrit autographe. Ce manuscrit est aujourd'hui perdu; mais la mémoire de M. Dubois y a presque complétement suppléé. On trouve, en tête du volume que nous annonçons, l'arrêt du parlement qui le condamne au feu, avec le réquisitoire de l'avocat-général Séguier. La *lettre à Frédéric-Guillaume II* complète très-naturellement l'ouvrage. Les 5e et 6e volumes sont sous presse; ils contiennent, entre autres choses, divers écrits relatifs à l'agiotage et aux affaires des Bataves. Ils formeront, avec les *Lettres à Sophie* qui ont déjà paru, la collection complète des *œuvres choisies de Mirabeau*, en 8 vol. in-8e, avec portrait. L'exécution typographique continue à mériter les plus grands éloges.

97.—*Les Romances du Cid*, imitées de l'espagnol (par M. Creuzé Delessert); nouvelle édition, (2e) Paris, 1821; imprimerie de P. Didot; chez Sunmonnet, quai des Augustins, no 27. 1 vol. in-16 de xxxv et 220 pag., pap. vélin. Prix, 3 francs.

Ces romances forment une espèce de poème historique, divisé en six livres; elles sont traduites de l'espagnol. C'est une collection de *rhapsodies* ou chants populaires visigoths, fortement empreints de la couleur de l'époque. L'auteur, qui a bien senti que là était le charme principal et le mérite essentiel de ces chants, s'est attaché à leur conserver cette teinte parfois étrange. Il y a réussi, autant que cela était possible, sans blesser notre langue; il a saisi cette ligne difficile avec une précision qui fait honneur à son habileté et à son goût. La première édition est de 1814, et forme un volume in-18. Celle-ci lui est de beaucoup supérieure pour l'élégance; c'est un véritable bijou de bibliothèque. On trouve à la fin du volume des *apologues orientaux*.

98.—*Traduction de l'*Essai sur l'homme, *de Pope*, en vers français, précédée d'un discours et suivie de notes, avec le texte anglais en regard, par M. de Fontanes, de l'académie française. Paris, 1821; grand in-8o de 15 feuilles et demie. Le Normant. Prix, 5 fr.

Digitized by Google

Ce volume a été publié quelques jours avant la mort de l'auteur; c'est une seconde édition. La première avait paru, il y a environ vingt ans. On assure que des curieux se sont déjà amusés à comparer les discours préliminaires des deux éditions, et qu'il en est résulté des observations assez piquantes.

99.—*Poésies* de M. le comte *Anatole* de Montesquiou. Paris, 1820; imprimerie de Firmin Didot. Chez Potey, rue du Bac, n° 4; in-12 de 110 pages, plus la table.—Deuxième recueil, 1821; in-12 de 112 pages, plus la table.

La facilité, la grâce, l'élégance, distinguent ces poésies. Il n'y a point d'art; non qu'aucune des règles y soit jamais violée, mais leur observation y produit si peu de contrainte, qu'on dirait qu'elle est tout naturellement l'allure du poète. Ce sont des fables, des contes et d'autres morceaux légers, dont la philosophie naïve et les narrations tant soit peu négligées font dire, après leur lecture facile : Il y a du La Fontaine là-dedans. M.

100.—*L'École des Français*, comédie en cinq actes et en vers. Paris, 1821, in 8°; Leriche, quai des Augustins, n° 41; et Corréard, Palais-Royal, galerie de bois, n° 258. Prix, 2 fr., et 2 fr. 30 c. franc de port.

« Je sens, dit l'auteur, que ma pièce laisse beaucoup à désirer. Elle ne brille point par l'invention; c'est plutôt une satire en dialogue qu'une véritable comédie. On y trouve peu d'action, peu d'intérêt, peu d'effet théâtral; en revanche, on y remarquera peut-être des caractères assez bien soutenus, un dialogue où les interlocuteurs se répondent, ce qui est assez rare aujourd'hui, et un style, sinon élégant, du moins naturel et exempt de pointes. » Quand on se juge soi-même aussi sévèrement, on a quelque droit à l'indulgence des lecteurs.

101.—*Voyage autour de ma chambre, suivi du Lépreux de la cité d'Aoste;* nouvelle édition d'après celle de Saint-Pétersbourg (1812), revue et augmentée. Paris, 1821. Delaunay, Palais-Royal, galerie de bois, n° 243, in-18. Prix, 1 franc 50 c., et 2 fr. franc de port.

Le *Voyage autour de ma chambre* peut être considéré comme un des plus agréables badinages écrits dans notre langue; le *Lépreux de la cité d'Aoste*, dû au même auteur, renferme l'épanchement de la plus vive sensibilité envers l'être du monde le plus à plaindre,

Digitized by Google

puisqu'il doit à la nature tous ses malheurs. J'ai à me féliciter d'avoir procuré, il y a quatre ans, la lecture de ces deux opuscules réunis. Cette édition me fit faire la connaissance de M. le comte Joseph de Maistre, frère de l'auteur des deux ouvrages. C'est lui qui a composé la préface dont l'édition de Saint-Pétersbourg a été enrichie et que j'ai fidèlement reproduite. Il a eu la complaisance de relire, la plume à la main, l'édition du *Voyage*, faite à Hambourg en 1796, et d'y ajouter quelques notes pour l'édition qui était sous presse, au moment de son arrivée à Paris. Dans le cours de nos entretiens, je lui ai parlé souvent de ses *Considérations sur la France*, qui avaient fait une si vive impression en Europe, à l'époque de leur publication, et qui ont eu tant d'éditions; je le priai de me dire quelle était la meilleure de ces éditions. Il m'avoua qu'il donnait la préférence à celle qui porte sur le frontispice, *seconde édition revue par l'auteur*, *Londres*, *mars* 1797, in-8°. Cependant l'*Avertissement des éditeurs*, ou plutôt de l'éditeur (Mallet du Pan), l'amusa beaucoup dans le tems, à cause d'une assertion qui s'y trouve, et qui lui fit dire que Mallet du Pan ne se doutait pas de la question. Dans le cas d'une réimpression, M. de Maistre me conseilla de supprimer cet Avertissement. Il fut encore plus mécontent de l'édition publiée à Paris en 1814, à cause des suppressions qui y ont été faites et des additions qu'elle renferme. Comme je possédais l'édition de mars 1797, M. de Maistre a eu la bonté de la relire avec soin; il en a corrigé les fautes et supprimé un court passage; il y a joint aussi quelques notes nouvelles. Puisque la mort nous a enlevé ce publiciste célèbre, l'exemplaire dont je parle doit être considéré comme le manuscrit autographe de l'auteur, et il servira de copie pour l'édition que je me propose de publier des *Considérations sur la France*, véritable chef-d'œuvre de M. le comte de Maistre; car je suis trop bon Français pour donner cette qualification au *Traité du Pape*, lequel d'ailleurs renferme plusieurs principes contraires à la saine théologie. J'ai cru devoir consigner ici ces détails, qui m'ont un peu écarté du principal objet de cette notice, c'est-à-dire de la nouvelle édition du *Voyage autour de ma chambre et du Lépreux de la cité d'Aoste*, dans laquelle j'ai corrigé quelques fautes qui étaient restées dans l'édition de 1819.

BARBIER.

102.—*Huit jours d'absencee*, ou l'Hospice du Mont-Cenis, par

Digitized by Google

SAINT-THOMAS, avec quatre gravures d'après les dessins de Chasselat. Paris, 1821, 4 vol. in-12. Chez l'auteur, quai de la Mégisserie, n° 78; Bossange, rue de Tournon. Prix, 10 fr., et 12 francs par la poste.

L'auteur de cet ouvrage, déja connu avantageusement comme traducteur de l'histoire de Russie par M. Karamsin, dont nous avons rendu compte dans notre *Revue* (T. II, pag. 542, et T. VI, pag. 316), a choisi pour ses héros deux jeunes amans qui sont au moment de s'unir. Une séparation de huit jours donne lieu à une correspondance, dans laquelle leur ame se développe tout entière. L'amant voyageur, pour tromper ses ennuis, trace une espèce de journal, dans lequel il peint à son amie ce qu'il voit, et lui rend compte de ses impressions, presque à chaque heure du jour. On sent bien que, pour un auteur qui a pris à tâche d'être vrai et naturel, huit jours ne sauraient fournir des événemens pour quatre volumes; aussi M. Saint-Thomas a-t-il semé son ouvrage d'épisodes intéressans et de descriptions charmantes, qui prouvent qu'il a vu et qu'il doit même avoir habité long-tems le lieu de la scène où il transporte ses lecteurs. Aujourd'hui, que ce pays est devenu le théâtre d'une grande commotion politique, ces tableaux ne peuvent qu'avoir un attrait de plus. J'adresserai à l'auteur, sans craindre d'être démenti par ceux qui liront son ouvrage, ces mots qu'Ernestine, l'héroïne du roman, écrit à son Auguste. «Votre heureuse imagination se plie à tous les tons; vous peignez, avec les couleurs les plus vraies, les ridicules des hommes, les charmes de la nature et les douces émotions de la sensibilité.» L'épisode d'Edmond, surtout, est d'un intérêt, d'un charme inexprimable, qui rappelle la manière de Sterne. *Pauvre Edmond!.... Pauvre Blanche!...* Qui pourrait lire l'histoire de vos amours, et ne pas vous donner des larmes? Je recommanderai encore celui de dom Boisud, dans lequel l'auteur a peint des couleurs les plus fortes l'animosité de deux familles corses, et l'esprit héréditaire de haine et de vengeance qui fait des descendans de chacune d'elles autant d'assassins armés pour la perte de l'autre. Sans sortir de la nature, il a su faire, de cet épisode, le tableau le plus terrible et le plus effrayant de la passion qui exerce l'empire le plus tyrannique sur le cœur de l'homme, de cette passion dont on a dit: *La vengeance est un mets des dieux.*

E. HÉREAU.

Digitized by Google

103.—Le *Château de Valmire*, ou Pauline et Théodore; par mademoiselle VANHOVE, dédié à mademoiselle Demerson, artiste du théâtre français. 2 vol. in-12; figures; Paris, 1821. Madame Lechard, rue Hautefeuille, n° 3. Prix, 5 fr.

Le caractère du héros de ce roman est celui du *Jaloux sans amour*. Voici comment le peint l'auteur : « Cette agitation délicieuse où se trouvait son ame, ces plaisirs qui doublaient de prix alors qu'ils étaient loin de lui, ce bonheur idéal; tout cela n'était-il pas, en effet, le véritable état où son cœur avait besoin de se trouver pour être heureux ? » Qu'on ne s'y trompe point, ce personnage n'est peut-être pas aussi fantastique, aussi romanesque, qu'on serait d'abord tenté de le croire, et la société pourrait nous en offrir plus d'un modèle. Mais, ce qui n'est guère vraisemblable, ou du moins guère excusable, c'est la facilité, la promptitude avec laquelle l'héroïne, d'accord en apparence avec les vœux secrets de Théodore, après avoir fait preuve du plus sincère amour pour celui-ci, passe à un amour plus grand encore pour l'ami qu'il lui présente; et, si nous ne pouvons raisonnablement nous affliger beaucoup pour celui qui, après avoir souhaité l'infidélité de sa maîtresse, pousse le désespoir où le jette cette même infidélité jusqu'à se détruire lui-même, nous ne pouvons non plus prendre un intérêt bien vif à celle qui l'y a pour ainsi dire porté par sa légèreté. On voit que l'auteur a visé à l'effet plutôt qu'au naturel; mais la transition est trop subite, elle n'est pas assez ménagée, et les oppositions ne sont pas nuancées avec assez d'art. Toutefois, nous croyons que l'on peut tirer une bonne leçon de morale du fond même de l'ouvrage, et la peinture du caractère de Théodore est faite pour inspirer une terreur salutaire à ceux qui se sentiraient des dispositions à ce vague d'idées et de sentimens, fruit d'une éducation mal dirigée. E. HÉRBAU.

104.—*Veillées d'une solitaire de la Chaussée-d'Antin*, par madame M.... D'AVOT, auteur des *Lettres sur l'Angleterre*, ou Mon séjour à Londres en 1817 et en 1818. Paris, 1821, Guien, libraire-éditeur, et chez Eymery, rue Mazarine, n° 30. 2 vol. in-12.

Ces deux volumes renferment huit contes ou fragmens, écrits avec facilité; on y distingue une imagination brillante, mais souvent égarée. Il est difficile d'expliquer quel est le but de l'auteur : s'il n'a voulu que plaire et attacher, il a réussi. Cependant on n'est point parfaitement content de ce recueil, après l'avoir achevé : on sent

Digitized by Google

qu'il y manque beaucoup de choses. L'auteur semble se plaire à promener ses lecteurs au milieu des fugitives créations de son esprit, qui naissent et disparaissent à ses yeux, sans laisser aucune trace dans son souvenir. Le manque d'ordre et de liaison dans les idées se retrouve partout. Dans le premier conte, *la Vanité corrigée*, je ne vois rien qui justifie ce titre. Il est clair que l'auteur ne s'est souvenu du but moral qu'au commencement et à la fin de l'histoire, et qu'elle s'est livrée au genre romanesque qui lui plaît davantage, et avec raison; car elle y réussit beaucoup mieux. L'allégorie intitulée *L'homme et ses passions*, a plus de suite; elle est ingénieuse. On regrette cependant beaucoup de ne pas entrevoir la patrie brillante des ames immortelles après l'île désolée de la Mort. *Maria* ou *la Rose blanche* est un joli conte de fées. *Le petit Paul* a de la grâce et du sentiment; mais il serait dommage que madame d'Avot se bornât à écrire de simples contes détachés. Elle paraît avoir l'esprit d'observation; elle peint avec fraîcheur et vérité des scènes de la nature; elle a beaucoup d'imagination, elle aime les effets tragiques; c'est plus qu'il n'en faut pour composer des romans. Si elle se voue à ce genre de littérature, nous lui prédisons de véritables succès.

La publication de ces *Veillées d'une solitaire* précède de quelques jours la deuxième édition des *Lettres sur l'Angleterre*, dont nous avons rendu compte (*Voy.* Revue Encyclopédique, Tome III). Cette seconde édition sera mise en vente dans les premiers jours de mai, chez Guien et compagnie, boulevard Montmartre, n° 23. L'auteur l'a enrichie d'un aperçu très-intéressant, sur l'Ecosse et sur la marine anglaise en général. L. S.

105.—*Annuaire de l'imprimerie et de la librairie françaises.* In-12 de 216 pages. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Prix, 3 fr.

Ce petit volume, rédigé avec beaucoup de soin, est indispensable aux libraires et aux imprimeurs, dont il est destiné à devenir le *vade mecum*.

106.—*Description de la chasuble de saint Regnobert*, suivie de l'explication d'un monument arabe du moyen âge existant à Bayeux; dissertation lue à l'académie royale de Caen, dans sa séance publique du 14 avril 1820, par J. Spencer Smythe, membre de la société royale, de celle des antiquaires, et de celle pour l'encouragement des arts, manufactures et commerce de Londres, docteur en droit civil de

Digitized by Google

l'université d'Oxford, associé-correspondant de l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen, etc. A Paris, chez Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55; et Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. A Caen, chez A. le Roy, imprimeur du Roi, rue Notre-Dame; Mancel, rue Saint-Jean, n° 87; et chez l'éditeur, rue Saint-Martin, n° 72, au fond de la cour.

107.—*Description historique de l'église métropolitaine de Rouen*, par M. Gilbert, avec le plan et la vue du grand portail de cette basilique. Rouen, 1816. Frère, libraire; in-8° de 86 pages.

L'auteur, qui a décrit plusieurs cathédrales de France, a rassemblé dans la description présente les particularités de l'intérieur et de l'extérieur de la cathédrale de Rouen, ainsi que des tombeaux qu'on y trouve.

108.—*Voyage pittoresque autour du monde*, offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du grand Océan; leurs armes, habillemens, etc.; des paysages et des vues maritimes; plusieurs objets d'histoire naturelle, tels que mammifères et oiseaux, accompagnés de descriptions par M. le baron Cuvier; et des crânes humains, accompagnés d'observations par M. le docteur Gall; le tout dessiné par M. L. Choris, peintre, dans le voyage qu'il a fait, de 1815 à 1818, sur le brick le *Rurick*, commandé par M. Kotzebuë, et armé aux frais de M. le comte de Romanzoff, chancelier de Russie. — L'ouvrage sera composé de douze à quinze livraisons, contenant chacune cinq planches petit in-folio et plusieurs feuilles de texte. Prix de la livraison, en noir, 7 fr. 50 c.; les objets d'histoire naturelle coloriés, 9 fr.; toutes les planches coloriées, 15 fr. On souscrit à Paris, chez M. Choris, rue de Seine, n° 10, et chez Firmin Didot, rue Jacob.

Le titre que je viens de rapporter, faisant suffisamment connaître l'origine et le but de l'ouvrage, il ne me reste plus qu'à rendre compte de la manière dont l'ouvrage même est exécuté, et de l'intérêt qu'il mérite.

Il a déjà paru six livraisons; dès la première, l'auteur écartant les pays intermédiaires, parce qu'ils sont complétement connus, transporte son lecteur au nord de la Californie, et le fait aborder au port de San-Francisco (latitude nord 37°, 48'); après y être resté un mois, il le conduit aux îles Sandwich, célèbres à jamais par la mort de Cook. Ces six livraisons sont entièrement consacrées à ces deux

Digitized by Google

pays, dont M. Choris a pris plusieurs vues. Les Indiens que les missionnaires, dépendant du presidio de San-Francisco, cherchent à civiliser, répondent assez mal aux leçons de leurs instituteurs. Il est vrai que les moyens employés par ces bons pères sont quelquefois bien singuliers. Par exemple, c'est par le bruit qu'ils ébranlent leur imagination; aussi la messe, à laquelle assistent tous les Indiens qu'ils ont pu réunir et retenir, se dit-elle au son des tambours, des trompettes, des tambours de basque, etc. « Sitôt, dit M. Choris, que les tambours commencent à battre, ils tombent à terre comme s'ils étaient à demi-morts; tous restent étendus jusqu'à la fin de l'office, sans faire le moindre mouvement; et il faut même alors leur répéter plusieurs fois que la messe est dite pour qu'ils se relèvent. Le missionnaire qui a dit la messe leur prononce un sermon *en latin*, après quoi ils se réunissent devant la maison du missionnaire et se mettent à danser. » Le paragraphe suivant complétera le tableau moral de ceux de ces sauvages qui vivent dans un état complet d'indépendance.— « Que le ciel préserve un navire de faire naufrage sur cette côte ! On dit que, chez plusieurs des tribus qui l'habitent, règne encore la coutume barbare de dévorer leurs prisonniers. Quand on construit une maison, quand on termine une affaire importante, on met plusieurs esclaves à mort, de même que lorsqu'une guerre est terminée. A la mort d'un homme, on enterre avec lui sa femme et les esclaves qu'il aimait le mieux. »

Les habitans des îles Sandwich, lieu de relâche pour les vaisseaux qui vont, de la côte nord-ouest de l'Amérique à la Chine, sont beaucoup moins barbares, et cependant leurs mœurs offrent encore des usages qui attestent combien ils sont peu avancés dans la civilisation. Ainsi, chaque homme a trois maisons ou cabanes; il dort dans l'une, mange dans la seconde, et fait du feu dans la troisième. Les femmes en ont un nombre égal. Ceci n'est que singulier; mais voici un usage cruel autant que singulier : Il est défendu aux femmes, sous peine de la vie, de manger du cochon, des bananes et des cocos; de faire usage du feu allumé par des hommes; d'entrer dans l'endroit où ils mangent. Quand une femme enfreint une de ces défenses, on la tue sans pitié. M. Choris rapporte un événement de cette nature arrivé pendant son séjour. « Les gens *du commun* (c'est M. Choris qui parle) et les femmes sont exclus des mystères de la religion. Les prières se font dans une langue qui n'est comprise de

Digitized by Google

personne, et pourtant tous les nobles les savent par cœur. » Ce passage pourra bien faire naître dans l'esprit du lecteur plusieurs rapprochemens que je m'interdis.

Les Indiens qui habitent les environs de la baie de San-Francisco et les insulaires des îles Sandwich sont très-jaloux de leurs compatriotes; mais ils font honneur, aux blancs, de leurs femmes, de leurs sœurs et de leurs enfans. Au reste, quand un bâtiment arrive aux îles Sandwich, il est entouré, au coucher du soleil, de centaines de pirogues, dans lesquelles sont de jeunes filles *des classes communes* qui témoignent les intentions les plus bienveillantes; mais les filles *des nobles* ne cèdent qu'à des sollicitations réitérées.

Les planches *lithographiées et coloriées* jointes à cet ouvrage ne sont pas au-dessous de l'intérêt qu'offre le texte. Les descriptions les mieux faites ne donneront jamais une idée aussi positive ni aussi complète de l'objet décrit, que ne le fait un dessin, même médiocre; et la gravure elle-même est impuissante à rendre les objets matériels dans toute leur vérité, parce qu'elle ne peut reproduire que la forme, et qu'elle est obligée de renoncer à rendre la couleur. M. Choris a donc fait un ouvrage très-intéressant, puisqu'au moyen de ses planches *coloriées*, il donne une idée précise de la variété de couleurs des sauvages qu'il a visités, de la bizarrerie de leurs tatouages et enluminages, de la nature de leurs ustensiles et de leurs armures, etc. A la vérité, ces dessins ne sont pas remarquables sous le rapport de l'art; mais un homme d'un grand talent voudrait-il quitter ses études et ses travaux pour aller faire les portraits des sauvages du nord de l'Amérique et des îles Sandwich? D'ailleurs, il n'est pas nécessaire que de semblables travaux soient exécutés par un homme d'un grand talent: ici, la finesse et l'extrême pureté des contours ne sont pas indispensables; je dirai plus, il règne dans les dessins de M. Choris une naïveté qui me prouve qu'il a cherché à être fidèle; et peut-être un artiste plus habile aurait-il oublié la fidélité pour se livrer à ses inspirations; ou bien il aurait reproduit la nature qu'il avait sous les yeux, bien plus dans ce qu'elle lui aurait offert d'extraordinaire, que dans ce qui en constitue, pour ainsi dire, l'état habituel. L'ouvrage de M. Choris sera donc recherché par tous ceux qui aiment l'exactitude et la vérité, avec d'autant plus de raison que les ouvrages de cette nature sont rares; quand il sera terminé, je rendrai compte avec soin des livraisons qui auront suivi celle que j'annonce.

P. A.

Digitized by Google

109 (*). — *Description de l'Egypte*, deuxième édition, dédiée au Roi. Panckouke, libraire, rue des Poitevins, n° 14. (*Voyez* ci-dessus, Tome IX, pag. 363.)

Quatrième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 71. Cette planche représente : 1° un petit temple bien conservé, qui est situé dans la plaine voisine des ruines d'Elethya, et tout-à-fait semblable au temple du sud à Eléphantine ; 2° le plan de la principale des grottes d'Elethya, et les détails des bas-reliefs qui sont sculptés et peints dans ces grottes. — *Etat moderne.* Vol. II, pl. 40. Deux dessins représentant la plus grande place du Caire, appelée El-Ezbekiéh, et le palais d'Elfy-Bey. — *Histoire naturelle.* — *Mammifères.* — Pl. 6, représentant l'ichneumon, appelé aussi le rat de Pharaon. — *Botanique.* — Développement de la feuille et du fruit du palmier doûm (*cucifera thebaïca*).

Cinquième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 40. Ruines d'Ombos. — Vol. I, pl. 75. Douze chapiteaux différens du grand temple d'Esné (l'ancienne Latopolis), l'un des plus anciens de la Thébaïde. — *Etat moderne.* Vol. II, pl. 65. Bassin du port-neuf d'Alexandrie, vue prise de la place des tombeaux. — *Etat moderne.* Vol. II, pl. B. B. Divers instrumens de musique. — *Histoire naturelle.* — *Botanique.* Pl. 20, représentant l'arbre appelé *Cordia* et la plante nommée *Argel.*

Sixième livraison. — *Antiquités.* Vol. I, pl. 17. Vue de la cour du grand temple d'Isis et d'une partie de ce temple. — Vol. I, pl. 4. Bas-reliefs. — *Etat moderne.* Vol. I, pl. 102. Parallèle entre les constructions de Malte et celles des quatre principales villes d'Egypte. — *Histoire naturelle.* — *Botanique.* Vol. I, pl. 19. Fleurs et fruits du cordier (*cordia myxa*).

Septième livraison. — *Antiquités.* Vol. II, pl. 2. Deux des plus anciens et des plus grands monumens de l'ancienne capitale de l'Egypte. — *Etat moderne.* Pl. 5. Vues d'un village égyptien, dans la plaine, et du port de Minych, dans la Haute-Egypte. Vol. II, pl. A. Portraits, d'après nature, d'un *Sáys* ou palefrenier, et d'une jeune femme qui revient du Nil, chargée d'une cruche pesante. — *Histoire naturelle.* — *Zoologie.* — *Oiseaux.* Pl. 11, aigle d'Egypte, individu femelle. — *Botanique.* Pl. 1. Vue et détails du palmier doûm (*cucifera thebaïca*).

Digitized by Google

Ouvrages périodiques.

110. — *Journal général de législation et de jurisprudence*; par MM. Barthe, Berville, Dupin jeune, Merillhou, avocats à la cour royale, et autres jurisconsultes et publicistes, etc. Un cahier de huit feuilles d'impression in-8° paraît tous les mois. On s'abonne à Paris, rue Guénégaud, n° 23. Prix, 32 fr. pour Paris, et 36 fr. pour les départemens; pour 6 mois, 17 et 19 fr.

Ce journal, rédigé sur un nouveau plan, se divise en trois parties. La première embrasse la théorie du droit, la discussion des lois civiles et criminelles, et la comparaison des différentes législations anciennes et modernes, nationale et étrangère. La deuxième comprend l'analyse des ouvrages qui ont trait à l'étude du droit, de la législation et de la jurisprudence. La troisième, sous le titre de *Mélanges*, offre divers articles qui, rentrant dans le plan de l'ouvrage, ne se rattachent pas aux deux premières divisions.

On trouve, dans la septième livraison, deux articles très-remarquables. L'un est intitulé : *Observations sur l'ordonnance du 4 octobre 1820, qui règle le roulement* (des juges) dans les cours et tribunaux. Ce roulement de chambre à chambre, si important pour assurer l'entière indépendance des juges dans leurs décisions, était réglé par l'*ordre numérique* des juges, dans une liste générale. Selon cet ordre pratiqué depuis 1810, l'arbitraire ne pouvait influer sur la formation des chambres; et lorsque, dans un cas donné, cette équitable et naturelle formation de la chambre offrait des inconvéniens, il y était remédié sur demande spéciale de la partie intéressée par la cour assemblée, le procureur général entendu. L'ordonnance du 4 octobre 1820 a détruit le principe du roulement numérique, et a confié le roulement au seul choix arbitraire des présidens et des doyens. Cette nouveauté dangereuse est combattue avec beaucoup de force dans le numéro que nous annnonçons; ce morceau nous a paru mériter à un haut degré l'attention des magistrats éclairés. Nous remarquons aussi, comme un article important, une dissertation savante, courte et judicieuse sur l'emprisonnement du mineur, par forme de correction, à la réquisition de la mère survivante. En général, ce journal est rédigé avec beaucoup de savoir et de talent, et dans les intentions les plus dignes d'encouragement.

L.

Digitized by Google

111.—*Thémis*, ou *Bibliothèque du jurisconsulte*; par une réunion de magistrats, de professeurs et d'avocats. Il paraît, pendant l'année, dix livraisons, chacune de six feuilles au moins, qui forment ensemble 2 vol. in-8°. On souscrit, à Paris, chez A. A. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55. Prix, pour les 2 vol., 24 fr. et franc de port; pour les départemens, 27 fr. 60 cent.

La *Revue Encyclopédique*, destinée, dès sa fondation, à suivre et à marquer les progrès de l'universalité des connaissances humaines, ne peut manquer d'applaudir au succès des journaux spéciaux qui, particulièrement consacrés à une seule science, développent avec plus de détails chacune des parties que la *Revue* a pour objet de réunir toutes, en saisissant seulement les points de vue les plus généraux, et en les montrant dans leur ensemble. La *Thémis*, ou *Bibliothèque du jurisconsulte*, rédigée avec soin, et par des hommes très-distingués, offre un état exact des travaux de la jurisprudence dans les principaux pays de l'Europe, et principalement en France. Le second volume que nous avons sous les yeux contient un grand nombre d'articles remarquables.

La Thémis est divisée en *cinq parties* : la première traite de la *législation* et de l'*histoire du droit*. Les principaux articles de cette partie, contenus dans le second volume, sont de MM. Romanazzi, Du Caurroy, Dupin *aîné*, Dupin *jeune*, Ch. Renouard et Cormenin. Nous avons aussi remarqué plusieurs articles de droit criminel, rédigés avec beaucoup de sagesse par un magistrat qui a gardé l'anonyme. La *seconde partie* est consacrée à la *jurisprudence des arrêts*. Elle offre, dans plusieurs tableaux bien faits, l'état de la jurisprudence des cours sur quelques matières importantes. Mais ce qui, dans cette partie, mérite surtout l'intérêt, et que l'on ne trouverait nulle part ailleurs, est ce qui concerne la jurisprudence administrative. Le *droit administratif*, qui se confond en une multitude d'occasions avec le *droit public*, et qui, en même tems, touche de si près aux fortunes privées, a été toujours négligé en France. On dirait que la jalousie du pouvoir s'est efforcée d'épaissir des ténèbres qu'il serait indispensable de dissiper. MM. Macarel et Cormenin, dans une suite d'excellens articles, auxquels on ne trouverait rien d'analogue dans aucun autre recueil, s'appliquent à défricher ce champ, à peine encore cultivé, et à initier le public dans les mystères administratifs. Dans leur *troisième partie*, les rédacteurs de

Digitized by Google

la Thémis examinent les doctrines des jurisconsultes, et passent en revue, quelquefois avec beaucoup de sévérité, les ouvrages nouveaux ou les réimpressions d'anciens ouvrages. MM. Dupin *aîné*, Isambert, Blondeau, Millelot, sont les principaux auteurs de cette partie dans le second volume. Nous y avons encore particulièrement remarqué deux articles, l'un de M. Demante sur un *traité des substitutions* par M. Rolland de Villargues, l'autre de M. Jourdan, contenant un examen critique du *Traité des servitudes* par M. Pardessus. La *quatrième partie* sur l'*enseignement du droit* offre un grand intérêt; les doctrines des professeurs y sont exposées, et les livres élémentaires appréciés. Cette partie n'est pas consacrée aux seuls étudians; elle peut servir de guide, même à beaucoup de professeurs. Nous pensons qu'on lira avec fruit les articles de M. Jourdan sur l'*histoire de la science du droit en France*, de M. Ch. Renouard sur la loi naturelle par Volney, de M. Du Caurroy sur les thèses de doctorat et sur un chapitre de Gibbon.

La *dernière partie*, ou *Appendice*, donne les nouvelles qui intéressent la science, des notices nécrologiques, des arrêts célèbres; enfin, une bibliographie exacte et complète de toutes les publications relatives à la législation et à la jurisprudence.

On voit, par cette analyse, quelle doit être l'utilité de ce recueil, qui mérite de devenir le centre des travaux des jurisconsultes, et qui, rédigé dans le seul intérêt de la science, est digne d'un véritable succès. B—T.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

112.—*Les séances de Hariri* publiées en arabe, avec un commentaire choisi par M. Silvestre de Sacy. Première partie, in-folio de 40 feuilles. Imprimerie royale. Paris, 1821. Debure frères.—Il y aura un second et dernier volume.

113.—*The Lay of the last minstrel, a poem.*—Le chant du dernier ménestrel; poème en six chants, par sir Walter Scott. Paris, 1821. J. Smith; et chez Glashin, rue Vivienne, n° 10. 1 vol. in-12.

Ce poème est spécialement consacré à la description des mœurs et des coutumes en usage parmi les habitans des frontières limitrophes de l'Angleterre et de l'Ecosse. Leur vie, alternativement pastorale et guerrière, l'influence qu'exerçait encore l'esprit de che-

Digitized by Google

valerie, des scènes de guerres civiles, offraient de riches matériaux au talent du poète. Afin de donner à ses vers la couleur du tems, et de compléter par là l'illusion, Walter Scott a composé ses chants dans le rhythme qu'employaient les poètes de cette époque; il les a mis dans la bouche d'un vieux ménestrel, qui raconte dans ses vers des événemens du seizième siècle, et qui célèbre la mémoire des guerriers illustres dans les combats. L'action qui fait le sujet du poème, est supposée durer pendant trois jours et trois nuits. Le chant cinquième s'ouvre par des stances pleines d'harmonie et de sentiment sur la mort du poète; la nature pleure son adorateur et célèbre ses obsèques; les échos de la caverne et de la montagne, immortalisés par ses chants, répètent, en gémissant, les derniers accords de sa lyre; les ruisseaux murmurent tristement autour de sa tombe, et les ombres des guerriers auxquels il rendit une nouvelle vie mêlent leurs cris plaintifs aux gémissemens des vents. Les stances qui commencent le sixième chant, inspirées par l'amour de la patrie, sont remplies de verve et d'enthousiasme. Mais c'est surtout dans les scènes descriptives qu'on retrouve l'inimitable talent de l'auteur. Des notes détaillées expliquent tout ce qui pourrait paraître obscur dans le poème. Cet ouvrage fait partie de la collection complète des *Œuvres poétiques de Walter Scott*, imprimées en anglais, en 7 vol. Le prix de la souscription est de 20 fr. pour la collection entière. L. S.

114.—*La religiosa* escrita en francès, por M. Diderot, de la academia francesa; traducida libremente al espanol por don M. V. M. Licenciado, con lamina. In-12 de quinze feuilles. Imprimerie de Migneret. Paris, 1821, chez Rosa. Prix, 4 fr.

Il faut observer que Diderot n'a point été membre de l'académie française.

Digitized by Google

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

MARTINIQUE.—FORT-ROYAL.—*Flammes sur la mer.*—Pendant les nuits des 10, 11 et 14 juillet 1820, toute la surface de la mer a paru lumineuse. A l'est, se trouve une chaîne de récifs situés à 4 ou 500 mètres de l'île : c'est là surtout que se firent remarquer des flammes. Le 10 et le 11, elles étaient élevées et jetaient une lumière assez vive, d'une couleur livide et blanchâtre. Pendant ce phénomène, la mer était peu agitée, comme à l'ordinaire. Elle a été également lumineuse de l'autre côté de l'île, à l'ouest, où elle est toujours calme et où il n'y a ni brisans ni courans. Le 14, même au-delà des brisans, elle a jeté encore plus d'éclat. Les flammes qui sortaient des récifs ressemblaient à de grandes gerbes de feu d'artifice : elles répandaient tant de clarté, surtout après que la lune fut sous l'horizon, qu'on pouvait lire à un demi-mille du rivage. Cette clarté était continue, comme celle de la vapeur enflammée qui se dégage du phosphore en combustion. Ce spectacle, dont les plus anciens habitans de l'île disent n'avoir jamais été témoins, dura presque toute la nuit, avec une intensité qui diminuait insensiblement. Il occasionna une espèce d'effroi, surtout chez les esclaves. Ces détails sont tirés d'une lettre adressée du Fort-Royal à M. Biot, et insérée dans les *Annales de chimie et de physique* (T. XV, p. 428). M. Rivière fils, à qui on les doit, attribuant d'abord les flammes à des dégagemens phosphoriques produits par le choc des vagues sur les récifs, croyait que la surface de la mer ne paraissait lumineuse que par la réflexion de ces flammes. Mais, ayant eu ensuite la certitude que le même phénomène avait eu lieu du côté de l'île, où il n'y a point de récifs; de plus, ayant observé qu'en s'avançant dans la mer sur les pointes de rocher, on la voyait lumineuse dans les petites anses, entre la terre et soi, là où toute réflexion était impossible, et que l'eau remuée avec une pagaie devenait plus lumineuse, M. Rivière a renoncé à sa première explication. D'après l'élévation de la température, la sécheresse extrême et les nuages noirs et épais qu'il a

Digitized by Google

remarqués pendant le phénomène, il croit qu'on peut l'attribuer à l'électricité, qui a pu produire l'inflammation lente et continue des corps phosphoriques contenus dans la mer.

ÉTATS-UNIS.—*Sociétés des amis de la paix.* — Les États-Unis d'Amérique sont la première nation qui ait fondé une *société organisée pour la propagation des principes pacifiques.* Ils possèdent maintenant cinq de ces institutions qui s'étendent chaque jour: les plus importantes sont celle de New-York (formée au mois d'août 1815 et la plus ancienne de toutes), et celles de l'Ohio et des Massachussets. Cette dernière se compose de plus de quatre cents membres, parmi lesquels se trouvent un des anciens présidens des États-Unis, plusieurs législateurs, des juges de différentes cours de justice, le président de la cour suprême, deux des anciens gouverneurs et environ quatre-vingt-dix ministres de la religion. Le lieutenant gouverneur de l'état préside cette respectable assemblée. Le but de ces bienfaisantes institutions est de prévenir la guerre, de montrer les maux qu'elle peut causer, de faire naître entre les hommes des sentimens d'union et de bienveillance conformes à l'esprit du christianisme. Les philantropes qui les ont fondés en Amérique, ont été secondés dans leurs efforts par plusieurs écrivains et par plusieurs orateurs, qui ont écrit et parlé dans le même esprit de tolérance et de charité.

NEW-YORK. — *Encouragemens pour la littérature.*—Il a été présenté à la législature un bill, ayant pour objet l'établissement d'un fonds destiné à encourager la littérature parmi les femmes. Il serait fourni par les hommes non mariés, âgés de plus de vingt-huit ans.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

BRÉSIL. — FERNAMBOUC. — *Pluie de soie. — Extrait d'une lettre de M. Lainé, consul de France, 1er novembre* 1820. — « Il est tombé ici, dans le commencement d'octobre, une pluie d'une espèce de soie, dont beaucoup de personnes ont ramassé des échantillons. Cette pluie s'est étendue à 30 lieues dans les terres, et à peu près autant dans les mers. Un bâtiment français, arrivé ici, en a été couvert. Ce phénomène, dont on n'avait pas encore eu d'exemple, excite une grande curiosité dans ce pays. »

La vue des échantillons envoyés par M. Laîné a fait penser, aux rédacteurs des *Annales de physique et de chimie*, que la substance

Digitized by Google

recueillie à Fernambouc pourrait avoir quelque analogie avec ces filamens soyeux, qui, dans les environs de Paris et à certaines époques de l'année, sont transportés par les vents dans toutes sortes de directions. L'analyse chimique éclaircira ce doute.

ASIE.

INDES ORIENTALES. — CALCUTTA. — *Jardin botanique.* — Ce jardin, quoiqu'il n'ait encore que peu d'années d'existence, offre aujourd'hui des richesses que l'on ne saurait trouver réunies dans aucun établissement de ce genre en Europe. Il est sous la direction de M. Wallich, danois de naissance et élève du professeur Hornemann, directeur du jardin botanique de Copenhague. La compagnie des Indes fait tant de cas du mérite de M. Wallich, qu'elle lui a assigné un traitement de 72,000 francs et une pension annuelle de 54,000 francs, à condition qu'il ne retournera dans sa patrie qu'après avoir rempli, pendant douze ans, la place qu'il occupe aujourd'hui avec tant de distinction.

H.-s.

—*Zoologie.*—*Tapir Asiatique.*—M. Diard, jeune naturaliste français, a eu occasion d'observer, en 1819, un tapir découvert à Sumatra; cet animal n'avait été trouvé jusqu'ici que dans le nouveau monde. Il ne diffère du tapir américain que par les couleurs, l'extrémité des oreilles, la croupe, le dos, le ventre et les flancs étant blancs, tandis que, partout ailleurs, il est d'une couleur noire foncée. Le naturaliste ayant vu ensuite la tête d'un animal apportée de Malacca, un examen attentif des dents ne lui permit plus de douter qu'elle appartînt au tapir asiatique. Ces faits sont d'autant plus curieux qu'ils détruisent les raisonnemens de Buffon sur la différence entre les races de l'Asie et celles de l'Amérique. (Voyez *Maïba*, Hist. nat. des mammifères, par MM. G. Saint-Hilaire et F. Cuvier.)

—*Société asiatique.* — Le journal de Calcutta, du 7 mai dernier, contient un article très-long et très-judicieux sur la *société asiatique.* Parmi les améliorations que réclame l'auteur, on remarque la suivante : « Pour faciliter la propagation des connaissances et des lumières, les secrétaires des classes de physique et de littérature entretiendront une correspondance suivie avec les savans de toutes les nations de l'Europe. Ils mettront sous les yeux de la société les résultats de leurs travaux. »

SERAMPOUR. — *Une société d'agriculture* va se former dans cette ville.

Digitized by Google

— *Médecine.* — Dans le n° du 2 mai 1820, un des correspondans du *Calcutta journal* assure que l'on obtient d'heureux effets de l'action de la pile voltaïque sur les personnes atteintes du *choléra-morbus*. E. G.

Chine — Macao. — *Vaccine.* — Tandis que des personnes, enracinées dans leurs préjugés, élèvent encore des doutes, en Angleterre et dans différens pays de l'Europe, sur les avantages de la vaccine, ce précieux préservatif de la petite vérole est généralement en usage dans la Chine : nous citerons, pour preuve de ce fait, l'extrait d'une lettre de M. John Livingstone, l'un des chirurgiens de la compagnie de Chine, écrite de Macao, le 25 mars 1820. « Je suis tout-à-fait surpris, écrit-il, de voir, par les lettres et les journaux périodiques qui m'arrivent de l'Angleterre, que la question de l'utilité de la vaccine y est encore vivement agitée. Nous n'avons point de doutes ici. Je vaccine quelquefois jusqu'à cinq cents enfans par semaine ; et, depuis dix ans, je n'ai par vu un seul exemple de non-succès. M. Pearson, premier chirurgien de la factorerie de Canton, qui est encore plus occupé que moi, a également réussi. Cependant vous savez que la petite vérole fait d'affreux ravages en Chine, tous les printems. J'ai souvent vu des personnes attaquées de cette terrible maladie, occuper la même maison et quelquefois le même lit que les personnes que j'avais vaccinées, sans que ces dernières aient senti la moindre atteinte de ce mal, et sans qu'aucun symptôme inquiétant se soit manifesté sur elles.

Indes orientales. — Calcutta. — *Société asiatique.* — Dans sa séance du 19 juin 1820, la société a entendu une lettre du major général Hardwike, dans laquelle il traite de la substance appelée *Gez*, que le capitaine Edouard Frederick a fait connaître dans le premier vol. des *Mémoires de la société de Bombay*. — W. B. Baylen présente à la société quelques vases grecs découverts à Athènes par le docteur Wilson. — Le docteur Tytler envoie des cornes d'Ammon trouvées dans le lit de *la Soan*, rivière de l'Inde. Il fait présenter en même tems quelques antiquités indiennes de la forteresse de Kallingur. — La société élémentaire de Calcutta offre les exemplaires de vingt ouvrages qu'elle a fait publier. — Il est fait hommage de quelques pétrifications : d'un carquois contenant trois des flèches empoisonnées dont se servent les Malais ; d'un livre samscrit et de planches en cuivre, couvertes de caractères inconnus. — Le secré-

Digitized by Google

taire lit ensuite une description de la province de Rohilkund. — Le 13e volume des *Asiatics researches* a paru; le 14e est sous presse.

— Dans la séance du 16 septembre 1820, M. le capitaine Lockett a transmis à la société l'hommage de plusieurs ouvrages, par MM. de Hammer, Langlès, de Sacy et Kieffer. — Le colonel Halloran a offert quelques statues en argent des divinités indiennes. — Le lieutenant Bell a présenté un livre renfermant plusieurs dessins de monumens indiens. — M. Tytler a fait lire un mémoire sur les connaissances des Arabes en mathématiques. — Le lieutenant Ouseley a envoyé la peau d'un serpent long de 21 pieds. — M. Moorcroft a adressé une lettre contenant l'alphabet usité dans le Cachemire. — Le capitaine Price a fait hommage de la traduction d'une inscription samscrite. — MM. Pope et Adams ont été nommés membres de la société.

— Bombay. — *La société de cette ville* a entendu deux mémoires dans sa séance du 28 mars 1820; le premier du capitaine Mac Murdo, sur le tremblement de terre de l'année précédente; et le second, du capitaine Sykes, sur les excavations souterraines d'Elora.

— Empire birman. — Ava. — *Missions.* — M. Judson a fait de vains efforts pour obtenir la permission de prêcher le christianisme; il s'est rendu à Ava pour présenter lui-même sa demande au roi: le prince a rejeté et la requête et les livres qui lui étaient présentés.

Russie asiatique. — *Voyage commercial.* (*V.* Tom. VIII, pag. 617, et Tom. IX, pag. 601). La caravane armée du docteur Neri s'est réunie aux bandes de Tatars, commandées par Sulthân-Aroun-Aghasi. Après avoir traversé les plaines sablonneuses de Kara-Koum et côtoyé les bords du lac Aral, elle s'est arrêtée le 10 novembre 1820 sur les rives du Sir (l'ancien Iaxartès); là, elle s'est occupée de reconnaître le cours et la *navigabilité* de ce fleuve, qui est à peu près de la grandeur de l'Elbe. On s'est assuré en même tems qu'il communiquait avec le lac Telegoul. Itcher-Aghasi et Aman-Beyg, khans de quelques hordes tatares, ont rejoint l'expédition qui avait reçu de nouvelles forces par une caravane partie d'Orembourg, quinze jours après elle. Le 22 et le 23, l'armée et les canons ont passé le fleuve sur la glace, qui s'est rompue le lendemain. Elle s'est dirigée sur la

Digitized by Google

Couvan, qu'elle a atteint le 24. Après avoir exploré cette petite rivière, la caravane marchera sur le Kizil-Deriah et sur l'Oxus, dont elle doit examiner l'ancienne et la nouvelle embouchure. De ce point, elle se dirigera sur Bokhara, Balkh et Samarcande.

THIBET.—*Nécrologie.—M. Schroeter*, missionnaire chrétien, qui travaillait avec beaucoup d'ardeur à la confection de la grammaire et du dictionnaire de la langue du Thibet, vient de mourir dans ce pays, le 15 juillet 1820. E. G.

AFRIQUE.

EGYPTE.—*Voyage scientifique.*—Le 22 novembre dernier, M. Frédéric Caillaud se préparait à partir de Syène pour Dongolah. Ismaël-Pacha, fils de Mohammed-Ali, vice-roi d'Égypte, a remporté une grande victoire. Le quartier général de l'expédition est à Dongolah, d'où les mamelouks ont été expulsés. Abdi-Kachef y a été placé comme gouverneur : c'est un homme, ami des Européens. Le voyage de Syène à Dongolah, sur la rive gauche du Nil, est d'un mois. M. Cailliaud doit faire des observations astronomiques le long de la route, et recueillir toutes sortes de renseignemens sur les antiquités du pays, peu connues jusqu'à ce jour (*Voyez* Tom. VIII, pag. 617).

JOMARD, *de l'institut.*

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

YORCK.—HULL.—*Éclairage par le gaz.*—Dans une assemblée qui s'est tenue dans cette ville, le 15 janvier dernier, pour décider si l'on éclairerait la ville avec le gaz, une discussion s'est engagée sur les avantages comparés du gaz provenant de l'huile, et du gaz produit par le charbon. Il a été prouvé que le gaz de l'huile éclaire beaucoup mieux que celui du charbon, qu'il exige un appareil beaucoup moins coûteux, qu'il n'en a point l'odeur désagréable et quelquefois malsaine, qu'il n'attaque pas les tuyaux, qu'il ne ternit ni ne décolore les métaux polis, les étoffes de soie, etc., comme le fait l'autre gaz ; enfin, qu'on s'en sert avec succès pour éclairer le théâtre de Covent-Garden, les salles d'Argyle, la brasserie de Whitbread, et quelques autres établissemens. L'un des membres de l'assemblée, se prononçant pour le gaz tiré du charbon, a dit qu'il

Digitized by Google

avait obtenu 417 gallons de gaz (1668 pintes ou 1584,6 litres), de 10 livres de charbon (5 kilogrammes), qui lui revenaient à deux sous (1 franc); qu'il revendait ces 10 livres deux sous après l'opération, dont il avait déjà retiré encore pour deux sous de goudron, de manière qu'il gagnait deux cent pour cent, et avait en outre tout le gaz nécessaire pour son éclairage; il a assuré aussi qu'il ne s'était jamais aperçu d'aucune odeur désagréable, et que ses tuyaux (qui sont en plomb) n'avaient jamais été endommagés par l'action du gaz. (*Voyez* Tom. VIII, pag. 212, et Tom. IX, pag. 627 et ci-après, article *Paris.*) Avant de terminer la séance, on a lu une lettre d'un habile chimiste, qui certifie que mille pieds de tuyaux de gaz, obtenu par la combustion de l'huile, fournissent une lumière égale à celle que produisent 3333 pieds de tuyaux de gaz, résultant de la combustion du charbon. L'assemblée a arrêté à l'unanimité qu'on adopterait l'éclairage par le gaz de l'huile. Il paraît que l'empereur Alexandre va faire éclairer son palais de Saint-Pétersbourg de la même manière.

Londres.—*Mâts en fer.*—Un essai, dont beaucoup de physiciens révoquent en doute le succès, vient d'être tenté sur le vaisseau *le Seringapatnam.* Les mâtures de ce navire, forgées en fer, offrent le double avantage de l'économie d'argent et d'espace, mais il y a lieu de craindre que le fluide électrique ne soit trop fortement sollicité par un aussi puissant attrait; l'expérience fera connaître jusqu'à quel point cette nouvelle disposition peut compromettre la sûreté des bâtimens. E. G.

Liverpool. — *Musée de l'Institution royale. — Têtes de sauvages.* — Parmi plusieurs curiosités qui ont dernièrement été offertes à ce musée, on remarque deux têtes d'habitans de la Nouvelle-Zélande, apportées et offertes par le capitaine Anstess. Les peuples de ces contrées paraissent avoir pour coutume de sécher et de conserver les têtes de leurs chefs ou de leurs amis, qui sont morts sur le champ de bataille; c'est une marque d'estime, d'honneur ou d'attachement. Ils commencent par extraire la substance médullaire, et conservent la peau entière, qui reste attachée au crâne. La tête, ainsi préparée, conserve l'apparence de la figure humaine, et n'a point un aspect aussi désagréable qu'on pourrait le supposer. Elle est parfaitement sèche et n'a aucune odeur; les traits sont fixes, et les coins de la bouche légèrement tirés; la peau est cuivrée et tatouée avec beaucoup de soin en plusieurs endroits; les dents semblent bien faites,

Digitized by Google

mais petites et usées. Ces deux crânes ont dû appartenir à deux braves guerriers, si l'on en juge par les inégalités et les fractures dont ils sont couverts. Le front du plus jeune est haut et large ; ses cheveux sont bouclés et d'un noir de jais. La chevelure de l'autre est grise et peu fournie. Ses traits ont moins d'expression et moins de hardiesse que ceux du jeune homme. Grâce aux efforts des missionnaires, pour détruire ces coutumes barbares, le prix des têtes ainsi conservées est considérablement augmenté : celles-ci ont coûté douze guinées.

Londres. — *Récompenses pour les découvertes géographiques.* — En conséquence d'un mémoire présenté par les commissaires pour la découverte de la longitude en mer, le roi, d'après l'avis de son conseil privé, a substitué l'échelle suivante de récompenses à celle qui avait été établie le 19 mars 1819 : Au premier vaisseau, appartenant à la marine ou à un de ses sujets, qui parviendra au 130e degré de longitude occidentale du méridien de Greenwich et au-delà du cercle polaire arctique, 5,000 liv. sterl. ; au premier qui parviendra au 150e degré de longitude O. du méridien de Greenwich et au-delà du cercle arctique, une nouvelle somme de 5,000 liv. st. ; au premier qui pénétrera jusqu'à l'Océan pacifique par un passage N.-O., une autre somme de 10,000 liv. st. ; au premier qui parviendra au 83e degré de latitude N., 1,000 liv. st. ; au 85e degré, une autre somme de 1,000 liv. st. ; au 87e degré, une autre somme de 1,000 liv. st. ; au 88e degré, une autre somme de 1,000 liv. st. ; au 89e degré et au-delà, une autre somme de 1,000 liv. st. E. G.

Nota. On sait que le capitaine Parry a gagné le prix antérieurement proposé. Il a eu pour sa part 10,000 liv. st. ; le reste a été partagé proportionnellement entre les officiers et l'équipage de son brick.

— *Société royale.* — Sir Humphrey Davy, nommé président de cette société, a prononcé un discours éloquent dans la séance du 7 décembre 1820. Il s'est attaché à peindre le but de la société royale, ainsi que ses relations avec les autres institutions savantes formées pour seconder la marche de la civilisation et des connaissances humaines. Il a présenté un tableau intéressant de l'état actuel des sciences ; après avoir loué les travaux des membres de la société, il a énuméré les différens sujets qui restent à approfondir dans les sciences naturelles. Il a terminé son discours, en engageant ses confrères à se laisser toujours guider dans leurs recherches par l'esprit

Digitized by Google

philosophique de Bacon et de Newton, et à ne jamais perdre de vue l'honorable mission qui leur est confiée, de développer les facultés de l'esprit humain, et d'agrandir la sphère de nos jouissances intellectuelles, en nous apprenant à mieux comprendre la puissance, la sagesse et la bonté de l'auteur de la nature. P. G-v.

—*Amélioration du sort des catholiques.*—Depuis quelques années, le sort des catholiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande s'est beaucoup amélioré. Le nombre de leurs églises, en Angleterre et en Ecosse, s'accroît tous les ans; et, l'année dernière encore, on en a consacré une très-belle dans la cité de Londres, pour laquelle le pape a donné des vases sacrés d'or massif. En outre, les jésuites ont un collége considérable à Honyhurst, aux environs de Preston.

Nous espérions que le bill d'émancipation qui a passé à la chambre des communes, serait adopté par la chambre des pairs, et établirait d'une manière solide la liberté politique et religieuse des catholiques; mais, le bill étant rejeté, on doit craindre qu'ils ne soient long-tems traités dans la Grande-Bretagne, comme les juifs le sont encore, à la honte de la civilisation, dans quelques parties de l'Allemagne.

Londres.—*Prisons.*—*Actes d'humanité de madame* Fry *dans la prison de Newgate.*—M. Thomas Clarkson avait publié, en 1803, un ouvrage en 3 vol. in-8.°: *A portraiture of quakerism* (tableau de *la secte des quakers*). C'est l'ouvrage le plus étendu qui ait paru sur ce sujet. Madame Adèle Duthon, dans son *Histoire de la secte des Amis* (*voy.* T. IX de la *Rev. Encycl.*, pag. 539), après avoir offert, dans un ordre méthodique, l'histoire très-abrégée des quakers, place à la suite de son ouvrage deux articles intitulés: *Ma lame Fry* et *La prison de Newgate.* Nous croyons devoir en donner ici un extrait, propre à faire connaître madame Fry, l'une des femmes qui honorent le plus son sexe et son pays, et dont nous avons déjà eu occasion de parler (T. IX, p. 379).

Madame Fry, qui, par ses ancêtres normands, est d'origine française, n'était pas encore mariée, lorsqu'avec la permission de son père elle forma chez elle une école, où elle reçut quatre-vingts pauvres enfans. En 1800, elle épousa M. Fry, dont la bonté, la générosité justifient la préférence que madame Fry lui a donnée. Jamais il ne s'est opposé à ses bonnes œuvres; au contraire, il lui facilite, il lui donne les moyens de soulager les malheureux, en la laissant disposer chaque année d'une somme considérable, qu'elle

Digitized by Google

consacre entièrement aux besoins des pauvres. La vie de madame Fry est réglée par les bonnes actions; son tems est divisé par ses visites charitables et journalières. Elle ne fait aucune distinction; les malheureux sont frères, quels que soient leur pays, leur religion: elle ne refuse pas ses secours aux coupables; car elle ne comprend le vice que comme une maladie, et jamais elle ne s'éloigna des malades.

Toujours occupée du bien qu'elle peut faire, madame Fry, instruite de l'état déplorable de la prison des femmes à Newgate, résolut de la visiter. Elle s'adressa au gouverneur pour obtenir la permission d'y être admise; il répondit qu'elle courrait de vrais dangers en entrant dans cet asile du vice et du désordre, et que lui-même il n'osait en approcher; que les propos qu'elle entendrait et les horreurs dont elle serait témoin la révolteraient, et qu'il croyait de son devoir de l'engager à abandonner son dessein. Madame Fry dit qu'elle savait bien à quoi elle s'exposait, et qu'elle désirait seulement la permission d'entrer dans la prison. Le gouverneur lui conseilla de ne prendre avec elle ni sa bourse, ni sa montre. Madame Fry répondit: Je te remercie; je n'ai aucune crainte, je garderai ma bourse et ma montre. Elle fut conduite dans une chambre de la prison, où se trouvaient à peu près cent soixante femmes; celles qui étaient condamnées, celles qui n'étaient pas encore jugées, toutes ensemble. Les enfans élevés à l'école du vice, n'entendant, ne proférant que des blasphêmes, ajoutaient encore à l'horreur de ce tableau. Les prisonnières mangeaient, faisaient leur cuisine, couchaient dans la même chambre; enfin, on eût dit que Newgate était un antre de sauvages. Madame Fry ne fut point découragée: malgré une santé très-délicate et qui l'était surtout alors, elle persévéra dans son pieux dessein. Ces femmes l'écoutaient, la contemplaient avec étonnement: cette figure si pure, si calme, semblait déjà avoir adouci leur férocité.

Madame Fry s'adressa aux prisonnières: « Vous semblez malheureuses, leur dit-elle; vous manquez de vêtemens; n'aimeriez-vous pas qu'un ami s'occupât de vous et vînt soulager votre misère? » —Certainement, répondirent-elles, mais personne ne se soucie de nous, et où trouverions-nous un ami?... « Je suis venue avec le désir de vous servir, reprit madame Fry, et je crois que, si vous voulez m'aider, je pourrai vous être utile. » Alors, elle leur dit des

Digitized by Google

paroles de paix, leur fit entrevoir l'espérance; elle ne parla point de leurs crimes; elle était là pour consoler, et non pour juger et condamner. Quand elle voulut partir, ces femmes se pressèrent autour d'elle, comme pour la retenir: vous ne reviendrez plus, disaient-elles; mais madame Fry promit de revenir. En effet, bientôt elle fut au milieu d'elles; elle entra dans la prison avec l'intention d'y passer la journée; les portes se fermèrent sur elle, et elle demeura seule avec les prisonnières. « Vous ne pouvez penser, leur dit-elle, que je sois venue ici sans en avoir reçu la commission (1); ce livre (elle tenait une Bible), le guide de ma vie, m'a conduit vers vous. Il m'ordonne de visiter les prisonniers, et d'avoir pitié des pauvres et des affligés; je suis prête à faire tout ce qui est en mon pouvoir; mais mes efforts seraient vains, si vous ne vouliez pas les seconder. » Elle leur demanda si elles ne désiraient pas qu'elle leur lût quelques passages de ce livre; elles y consentirent. Madame Fry choisit la parabole du père de famille, saint Mathieu, chap. 20; et, quand elle en vint à cet homme qui fut choisi à la onzième heure, elle s'écria : « Voici maintenant la onzième heure qui sonne pour vous : la plus grande partie de vos vies a été perdue, mais le Christ est venu pour sauver les pécheurs. »

Quelques-unes demandèrent qui était le Christ. D'autres disaient que sûrement il n'était pas venu pour elles; que le tems était passé, et qu'elles ne pouvaient plus être sauvées. Madame Fry répliquait que le Christ avait souffert, qu'il avait été pauvre aussi, et que c'était surtout pour sauver le peuple et l'affligé qu'il était venu.

Madame Fry obtint que les enfans fussent réunis dans une école, qui s'établit dans la prison même, et qu'on s'occupât de leur instruction religieuse. Les prisonnières, malgré leurs vices et leurs désordres, saisirent avec joie la pensée d'améliorer le sort de leurs enfans. Avoir pu rappeler ces femmes au premier sentiment de la nature, l'amour maternel, c'était avoir déjà beaucoup obtenu.

Une femme, qu'on nomme la *matrone*, eut la direction des prisonnières, sous la surveillance des vingt-quatre dames de la société des *Amis* qui composent le comité de Newgate.

Quand madame Fry eut rédigé une règle de conduite pour les prisonnières, un jour fut fixé; le lord maire et un des aldermen

(1) Il faut se rappeler que madame Fry est de la secte des *Amis*.

Digitized by Google

étaient présens. Madame Fry lut à haute voix chaque article, en demandant aux prisonnières si elles les adoptaient; elles devaient lever la main en signe d'approbation. Le réglement de madame Fry fut reçu à l'unanimité, tant étaient vrais le respect et la confiance qu'elle inspirait.

Grâce à la pieuse persévérance de madame Fry, aux années qu'elle y a consacrées, la prison de Newgate a changé d'aspect; l'influence de la vertu a adouci l'horreur du vice; Newgate est devenue l'asile du repentir.

Les vendredis sont les jours publics où l'on peut visiter la prison; on entend madame Fry lire la Bible aux prisonnières.

La feue reine voulut voir cette dame, et lui témoigner toute l'admiration que sa conduite lui inspirait. La cité de Londres lui vota des remercîmens. Enfin, il n'est pas un Anglais qui ne bénisse le nom de madame Fry.

Mais aussi dans quel autre pays que l'Angleterre aurait-on permis à une femme, et surtout à une femme qui ne professe pas la religion dominante, de se mêler des prisons, d'y donner des règles? Partout ailleurs, des intérêts personnels, des haines de partis se seraient opposés aux grands résultats de la vertu persévérante.

L'éloquente morale de madame Fry pénètre l'ame; on se croit meilleur en l'entendant, ou du moins on sent qu'on peut le devenir: on ne la craint pas, on l'aime; comment ne pas l'écouter, la respecter? Que de détails touchans je pourrais donner!..

Nous terminerons ici ces détails; heureux de penser que madame Fry est là, qu'elle est jeune encore, et que long-tems sa famille, les pauvres et ses amis peuvent espérer de la conserver!

Grâce au zèle actif de cette dame, maintenant l'intérieur de Newgate a plutôt l'air d'une manufacture que d'une prison. Point de cachots, point de chaînes, toutes les portes de communication sont ouvertes dans la prison. Les prisonnières soumises aux lois qu'elles ont adoptées n'essaient pas de s'en écarter.

Les efforts de madame Fry, couronnés d'un plein succès, montrent le bien que peut opérer un zèle actif, éclairé, courageux et persévérant; c'est un modèle qui, sans doute, aura des imitateurs.

— *Institution de bienfaisance en faveur des artistes.* — Cette société a pour but d'encourager le mérite et de récompenser le talent; elle distribue des secours aux artistes privés de fortune et à ceux que des accidens imprévus ont arrêtés dans leur carrière.

Digitized by Google

Les membres s'assemblent tous les ans, quelques jours avant l'ouverture de l'exposition de l'Académie royale. Le duc de Sussex, connu par sa philantropie, préside habituellement dans ces occasions. L. S.

Londres. — *Nouveau journal des Catholiques.* — L'ouvrage périodique, que, depuis sept ans, les Catholiques font paraître tous les mois, pour la défense de leur cause, a eu tant de succès que le rédacteur va en agrandir le cadre et le changer en feuille hebdomadaire, ayant pour titre: *The catholic Advocate of civil and religious liberty*, (l'Avocat catholique de la liberté civile et religieuse.)

Ecosse. — Glascow. — *Momie Egyptienne.* — M. Heywood, habitant de cette ville, a donné au musée une momie égyptienne parfaitement conservée. Elle était enveloppée d'une pièce de toile commune d'un rouge pâle, qui était roulée cinquante à soixante fois autour du corps, qui est celui d'une femme. Le morceau de la même étoffe qui servait de linceuil à la momie, avait été trempé dans de l'*asphalte* liquide, sorte de bitume qui empêche la putréfaction. Le cercueil est richement orné d'une quantité de caractères hiéroglyphiques. La figure était d'abord d'une couleur brune; mais, après avoir été exposée à l'air pendant trois heures, elle est devenue tout-à-fait noire.

Londres. — *Antiquités Égyptiennes.* — M. Belzoni a invité, le 30 mars dernier, un petit nombre de savans à assister à l'ouverture et au déroulement d'une momie, et à examiner quelques autres antiquités égyptiennes, avant qu'il ait complété l'intéressant *fac simile* des tombeaux de ce pays, qu'il prépare au muséum de Bullock; le docteur Baillie et autres célèbres anatomistes étaient présens. La momie, qui paraît être celle d'un jeune homme, avait quatre pieds neuf pouces de longueur, était entière et saine dans toutes ses parties, ainsi que les bandes de linge qui l'enveloppaient. M. Belzoni a déroulé aussi la momie d'un singe, objet du culte des Égyptiens, et qui était de même parfaitement conservée. L'exposition dont M. Belzoni compte faire jouir le public, sera extrêmement curieuse, en ce qu'elle offrira une vue des tombeaux égyptiens beaucoup plus satisfaisante qu'aucune description. Les objets imités sont de la même dimension que les originaux, dont quelques fragmens seront mis sous les yeux des spectateurs, pour leur prouver avec

Digitized by Google

quelle fidélité les imitations ont été faites. Cette exposition donnera une idée complète de l'état des arts en Égypte, à l'époque où ces objets y ont été exécutés.

IRLANDE.—BALLYMAHON.—*Hommage à la mémoire de Goldsmith.* —L'anniversaire de la naissance d'Olivier Goldsmith, dont les ouvrages sont connus de tout le monde, a été célébré dernièrement dans cette ville. Cet aimable écrivain naquit dans un village, à peu de distance de Ballymahon, le 29 novembre 1728. On se propose de lui ériger un monument à Dublin, et de fêter, tous les ans, le jour de sa naissance.

SUSSEX. — EARTHAM. — *Nécrologie.* — *Haylay.* — Le poète William Haylay est mort dans cette ville le 11 novembre dernier. Né en 1745 à Chichester, il fit ses études à Cambridge, où un poème, que la naissance du roi actuel d'Angleterre lui avait inspiré, fit dès-lors augurer favorablement de son talent. Ses productions poétiques sont très-nombreuses. Celle qui paraît avoir eu le plus grand succès est intitulée : *Essai sur les vieilles filles.* Cet ouvrage, publié en 1785, en 3 volumes in-8°, a été réimprimé plusieurs fois; il est encore recherché aujourd'hui. M. Haylay était l'ami intime de l'historien Gibbon, du poète Cowper et du peintre Romney. Ce fut à ce dernier qu'il adressa, en 1778, une *épître sur la peinture*, qui est réellement son premier ouvrage remarquable. Il a écrit aussi la vie de ce même ami, ainsi que celles de Milton et de Cowper. H-s.

LONDRES. — *Nécrologie.*—*Tooke.*—La littérature anglaise a perdu, au mois de novembre dernier, un auteur fécond et un bon historien, dans la personne de M. Guillaume Tooke, mort dans cette ville à l'âge de soixante-dix-sept ans. Quoique ecclésiastique, il débuta dans la carrière des lettres, en 1767, par un roman, le seul cependant qu'il ait écrit. Attaché comme aumônier à la factoterie anglaise de Saint-Pétersbourg, l'histoire de l'empire de Russie fixa bientôt son attention; et, depuis 1780 jusqu'à 1800, il a fait paraître successivement : *Histoire de toutes les nations qui composent l'empire de Russie* (4 vol. in-8°); *Vie de Catherine II* (3 vol. in-8°); *Tableau de l'empire de Russie, depuis le règne de Catherine II jusqu'à la fin du dix-huitième siècle* (3 vol. in-8°); *Histoire de Russie, depuis la fondation de cet empire jusqu'à l'avénement au trône de Catherine II* (2 vol. in-8°). Pendant son séjour à Pétersbourg, M. Tooke s'était

Digitized by Google

familiarisé avec la langue allemande, et c'est lui qui a fait connaître à ses compatriotes, dans une traduction soignée, le tableau de Pétersbourg, par Storch (1 vol. in-8°), et presque tous les ouvrages du célèbre prédicateur Zollikofer (10 vol. in-8°). Il était en outre éditeur du Dictionnaire de biographie générale et collaborateur d'un recueil littéraire, publié à Londres sous le titre de *Gentleman's magazine.* H-s.

RUSSIE.

FINLANDE. — ABO. — *Observatoire.* — L'empereur Alexandre a fait construire dans cette ville un observatoire magnifique, dont il a confié la direction au célèbre astronome Balbeck.

SAINT-PÉTERSBOURG.—*Instruction publique.—Legs fait aux écoles.* —La princesse Anna Narischkin, morte, il y a environ six mois, dans un âge très-avancé, a laissé par testament une somme de 150,000 roubles aux établissemens destinés à l'éducation de la jeunesse; savoir: l'académie pour l'éducation des jeunes dames nobles; les écoles de l'ordre de Sainte-Catherine, à Saint-Pétersbourg et à Moscou; l'école des orphelines, filles de militaires, et l'institution des sourds-muets.

—*Musée asiatique de l'Académie des sciences.—Manuscrits orientaux.*— Les collections littéraires de l'académie des sciences de cette ville ont été enrichies, en 1819, de trésors philologiques qui, pour la nouveauté et la rareté, autant que pour l'influence qu'ils auront à l'avenir dans la culture d'une branche des sciences long-tems négligée en Russie, méritent qu'on en fasse une mention particulière. Une collection d'environ 500 manuscrits arabes, persans et turcs, a été ajoutée à la fois à celle du musée asiatique de l'académie, recueillie en Syrie, en Mésopotamie et en Perse, par un homme versé dans ces langues, M. Rousseau, ci-devant consul général de France à Alep, et maintenant à Bagdad; cette collection avait été envoyée en France. C'est au zèle du respectable président de l'académie que la Russie doit cette belle acquisition, et à peine a-t-elle été faite que l'empereur Alexandre en a fait don à cette société. Le *Musée asiatique*, déjà si riche en ouvrages chinois, mandchous, japonais, mongols, kalmouks et tangutiens, de même qu'en monnaies et antiquités orientales, a, par ce grand accroissement en manuscrits moslemims, acquis une nouvelle impor-

Digitized by Google

tance, et contient aujourdhui, dans chacune des trois langues citées, et presque dans chaque science, un grand nombre d'ouvrages classiques de l'Islam, qu'on chercherait en vain, même dans les bibliothèques des Mollahs les plus savans de ses habitans mahométans. La partie lexicographique contient deux manuscrits du grand Dictionnaire arabe, connu sous le titre de *Kamous*, c'est-à-dire *l'Océan;* un ouvrage sur la pureté de la langue, par *Dgenheri*, dont Rasi nous a donné un fort bon extrait; le Dictionnaire arabe du Maronite *Gabriel Ferhat;* celui qui est appelé *Ferheng Dgihangiri*, et qui est très-important pour l'étude de l'ancienne langue persanne. On trouve en outre *des règles sur le style sublime* par *Ibn Koreïba*, ouvrage classique pour le philologue arabe, et qui a été constamment expliqué dans ces écoles de l'Orient. La *quintessence de l'éloquence*, ou exemples des divers genres du style arabe, par *Abul Husein*, le Sabéen; enfin, les *Onomastiques*, si utiles pour l'étude approfondie de la langue arabe. L'histoire, la géographie et la biographie offrent un nombre considérable d'ouvrages d'un grand intérêt. Nous citerons, parmi les ouvrages d'auteurs arabes, *l'histoire des conquêtes de la Syrie*, *de l'Égypte et d'Irak par les Arabes*, par *Wakedi*, le père de l'histoire arabe, qui a écrit vers le commencement du 9e siècle; *l'histoire de la Mecque*, par Asraki (contemporain du précédent), ouvrage historique le plus ancien, et peut-être le plus intéressant parmi le grand nombre de ceux qui ont paru sur cette fameuse ville.

—*Architecture.*— Quatre des colonnes qui doivent être employées dans la construction de l'église d'Isaac sont arrivées par eau, de la Finlande: elles sont d'une très-grande dimension; le fût a huit brasses (environ 48 pieds) de hauteur, en un seul morceau. Trente-six colonnes semblables orneront cet édifice colossal. Sous le fronton, qui sera en marbre, il y aura trente-deux poêles pour chauffer l'église en hiver: les tuyaux passeront sous le pavé. Chacune des colonnes dont nous venons de parler pèse, telle qu'elle est à présent, 13,000 pouds (environ 229,060 kilogr.); on les polit, à l'aide d'une machine à vapeur.

POLOGNE.

Varsovie. — *Nouvelles machines.* — M. Kuhaïewski vient d'inventer une *nouvelle machine pour battre le blé.* Avant d'y mettre

Digitized by Google

la dernière main, il a fait, en présence d'un grand nombre de connaisseurs, plusieurs essais qui ont eu un succès complet et qui constatent l'utilité de cette invention. Le mécanisme de cette machine est simple, et peu coûteux; il est durable; et si quelque réparation devient nécessaire, elle peut être faite facilement par les ouvriers de la campagne. La possibilité de la transporter sans inconvénient d'un local dans un autre, rend son usage très commode pour l'agriculteur. De toutes les machines pour battre le blé, inventées jusqu'à présent, elle est la seule qui, en séparant le grain de l'épi, ne brise ni le grain ni la paille. En employant un seul homme pour mettre cette machine en mouvement, on lui fait faire le travail ordinaire de plusieurs dizaines d'ouvriers. Le mécanisme se compose de plusieurs roues, dont deux, armées de quarante-huit fléaux, et placées à chaque bout de la machine, à une distance d'environ trois pieds l'une de l'autre, sont mises en mouvement par un treuil à fuseaux placé entre elles, et dans lequel marche un homme. La machine a un mouvement qui la porte en avant, autant que cela est nécessaire; et, quand elle est arrivée à l'endroit déterminé, elle recule d'elle-même. Dans ce mouvement de va et vient, les fléaux battent les épis sans discontinuer, et le résultat de cette opération est semblable à celui que produirait un ouvrier habile dans la pratique de battre le blé. A l'aide d'un seul homme, la machine peut, sur un terrain uni, être poussée à une grande distance en avant ou en arrière, à droite et à gauche. M. Kuhaïewski se propose de publier une description de cette machine; le nouveau mécanisme qu'il a inventé peut être employé utilement dans la composition des machines destinées à un autre but. Cet habile mécanicien a imaginé aussi un *moulin à scier*, mis en mouvement par une seule personne, sans le secours de l'eau; on lui doit aussi un nouveau moyen d'effectuer le mouvement rétrograde qu'on obtient ordinairement à l'aide d'une manivelle. Il s'occupe en ce moment de faire connaître ces deux inventions par des modèles exécutés en grand. On doit aussi à M. Kuhaïewski l'invention d'une *montre astronomique*, qui indique la différence des heures dans les principaux endroits des diverses parties du globe. L'empereur Alexandre, en ayant agréé l'hommage, a fait remettre à l'auteur une magnifique tabatière, et lui a fait assigner un fonds pour pouvoir continuer ses importans travaux.

Digitized by Google

—*Monument à Copernic.*—La statue colossale en bronze, qui doit être élevée dans cette ville à Nicolas Copernic, sera placée devant le magnifique édifice de la *Société des amis des sciences*, au faubourg de Cracovie, dans les environs de l'emplacement de l'église des Dominicains qui a été abattue. Cet homme illustre sera représenté assis sur un siége antique, couvert d'une toge académique, richement drapée. D'une main, il tiendra le globe céleste, divisé par ses cercles astronomiques. Les Polonais fournissent aux frais de ce monument, par des souscriptions volontaires.

—*Théâtres.*—La tragédie de *Jeanne d'Arc* de *Schiller*, traduite en polonais et jouée sur le théâtre national de Varsovie, n'a pas eu de succès. On va y représenter incessamment la *Vestale*, opéra de MM. Jouy et Spontini.—Le *théâtre français* s'est placé dans le beau palais de Mniszck, dans un local petit, mais très-bien distribué, où il donne, trois ou quatre fois par semaine, des représentations très-suivies par la bonne compagnie. Pendant quelque tems, la troupe a été obligée de se borner à ne jouer que de petites pièces; mais, depuis qu'il est arrivé de nouveaux acteurs de Paris, on y joue la haute comédie.

Journaux.—Dans toute la Pologne *russe*, *autrichienne*, *prussienne*, *polonaise* et à *Cracovie*, on publie, depuis le 1er janvier 1821, *vingt-quatre* feuilles périodiques, tant scientifiques que politiques. A *Varsovie*, où toute la population, y compris les militaires, se compose tout au plus de 210,000 habitans, les presses sont occupées à faire paraître douze journaux, dont voici les titres: 1. *Pamietnik Warszawski* (*journal de Varsovie*) ou *journal des sciences et des arts.* Il paraît tous les mois un cahier de 7 feuilles in-8°. Le rédacteur est M. le professeur d'histoire, *Fel.* Bentkowski. 2. *Izys Polska* (l'*Isis polonaise*) ou le *journal des sciences, des découvertes, des arts et des manufactures;* il est entièrement consacré à l'*industrie.* Tous les mois, il en paraît un cahier de 8 feuilles in-8°, avec figures. Le rédacteur est M. *Gral.* Korwin. 3. *Sylwan* (*Sylvan*). Ce journal, dont on ne publie que tous les trois mois un cahier de 8 feuilles in-8° avec figures, traite de tout ce qui a rapport à la *science forestière.* 4. *Sybilla nadivislanska* (*la Sybille de la Vistule*). Ce journal national traite de la littérature, de l'histoire, de la politique et de tout ce qui touche aux intérêts de la patrie. Deux fois par mois, il en paraît un cahier de trois à quatre feuilles. Le rédacteur est M. Franç. Gazi-

Digitized by Google

MALA. 5. *Dekada polska* (la *Décade polonaise*); ce journal portait auparavant le titre de *Polonais constitutionnel*, qu'il a quitté depuis peu : il rapporte exclusivement les événemens politiques d'une importance majeure. Conformément à son titre, il paraît, tous les dix jours, un cahier de 3 feuilles in-8°. Le rédacteur est M. *Vict.* HELTMAN. 6. *Wanda* (*journal consacré aux belles-lettres et aux beaux-arts*). Il en paraît, toutes les semaines, une demi-feuille. Les rédacteurs sont MM. *Franç.* DMOCHOWSKI et *Dom.* LISIECKI. 7. *Momus*, une demi-feuille in-8° par semaine, remplie d'anecdotes plaisantes, d'épigrammes, de jeux de mots, etc., etc. Le rédacteur est M. *Aloys.* ZOLKOWSKI, excellent acteur comique. Cette feuille est suspendue dans ce moment. 8. *Tygodnik muzyczny* (*journal de musique*). Il paraît in-4° une fois par semaine. Le rédacteur est M. *Charles* KURPINSKI. 9. *Gazeta literacka* (*Gazette littéraire*). Il en paraît, toutes les semaines, une feuille in-4°. Elle embrasse tout ce qui a rapport à la littérature nationale et étrangère, et donne des articles souvent profonds et généralement bien rédigés. 10. *Kurger Warszawki* (le *Courrier de Varsovie*), 5 fois par semaine, un quart de feuille in-4°. 11. *Gazeta Korrespondenta Warszawskiego* (la *Gazette*, le *Correspondant de Varsovie*), 4 fois par semaine, une feuille et demie in-4°. 12. *Gazeta Warszawska* (la *Gazette de Varsovie*), 4 fois par semaine, une feuille et demie in-4°. Ces trois derniers journaux sont entièrement politiques.

SUÈDE.

STOCKHOLM.—*Académie des sciences.*—Le roi ayant sanctionné les nouveaux statuts de l'académie des sciences, rédigés par elle-même, cette société lui a fait exprimer, par une députation, la reconnaissance dont elle est pénétrée. Voici la réponse que le roi a faite aux députés : « Messieurs, j'ai approuvé avec d'autant plus de plaisir le réglement que l'académie m'a soumis, qu'il est sorti de la plume d'hommes connus par leur sagacité autant que par leurs profondes connaissances, et dont les travaux feront époque dans l'histoire des sciences. Dans tous les états éclairés, mais surtout dans les états libres, le monarque est le protecteur des sciences; et lorsqu'il les protège, comme il le doit, la nation, ainsi que lui-même, peuvent espérer de voir s'affermir davantage, de jour en jour, les droits que la nature a gravés au fond du cœur de chaque homme. Continuez,

Digitized by Google

messieurs, de travailler à rendre de plus en plus général le développement des facultés intellectuelles. Le flambeau des lumières fera pâlir ces étoiles sinistres dont la funeste influence a désolé tour à tour non seulement notre pays, mais encore les autres contrées de l'Europe, les plus fertiles comme les plus stériles. Paix générale, repos intérieur, sûreté des états, voilà les bienfaits qu'appellent par leurs vœux toutes les nations. »

— L'académie a nommé son correspondant M. *Chaumette des Fossés*, consul général de France pour la Suède et la Norwège.

— *Société commerciale.*— Le roi vient d'accorder à la société qui s'est formée pour faire une expédition commerciale aux Indes et à la Chine, sous la direction du capitaine Hantson, les mêmes priviléges que le gouvernement avait concédés, en 1806, à la ci-devant compagnie des Indes orientales.

—Une *banque d'épargnes* doit s'établir incessamment dans cette capitale.

DANEMARCK.

Copenhague. — *L'académie des sciences* a proposé plusieurs sujets de mémoires, pour chacun desquels elle décernera une médaille d'or de la valeur de cinquante ducats. Les ouvrages seront reçus jusqu'à la fin de 1821.

Classe de mathématiques : Generaliter superficiem datam in aliâ superficie ita exprimere ut partes etiam minimæ imaginis arctè fiant similes. — *Classe de physique* : Cum circà mixturas metallorum nulla adhuc constet lex, juxta quam eorum densitas et cohæsio, ut etiam temperatura caloris quâ liquefiant, ex metallis componentibus deduci et computari queant, societas præmium solitum auctori promittit, qui ante finem anni proximi disquisitionem ipsi obtulerit qui nostram hujus rei scientiam insigniter locupletet.—*Classe d'histoire* : Proposuerat classis historica, anno 1816, thema de linguæ frisicæ ratione. Quæstio nullum habuit commentatorem licet tempus aliquot menses ultra terminum constitutum ampliaretur, cum verò res ipsa ad disquirendum gravis sit quumque sit periculum ne paucæ quæ supersunt istius linguæ reliquiæ, brevi prorsus evanescant, rursus proponendum censet societas idem thema. — *Classe de philosophie* : Disquiratur fons ex quo philosophia historica deducenda sit. Constituatur notio hujus scientiæ explicenturque principia ejusdem nec non

Digitized by Google

methodus quæ in ea pertractanda adhiberi possit : adeo ut prolegomena philosophiæ historiæ quodammodò sistantur, simulque ratio inter hanc et generalem quam tentarunt nonnulli historiam generis humani, sive quam vocant humanitatis, exponatur.

— *Théâtre.* — M. Œlanschlâger, auteur de plusieurs pièces de théâtre fort admirées et de quelques autres ouvrages, vient de terminer une nouvelle tragédie, intitulée : *Erich et Abel*, qu'on doit représenter incessamment sur le théâtre de Copenhague. — Le professeur Kruse a fait paraître sa tragédie d'*Ezzelino*, qui a été jouée avec beaucoup de succès dans cette ville, le 20 novembre dernier.

ALLEMAGNE.

Prusse. — Erfurt. — *Nouvelle presse.* — M. Hellforth a inventé une presse, avec laquelle on peut mettre en forme huit feuilles à la fois.

Bavière. — Munich. — *L'académie* a célébré, le 12 octobre 1820, dans une séance solennelle, la fête du roi de Bavière. M. de Schlichtegroll a prononcé un discours sur les travaux de cette compagnie. L'année précédente, à pareil jour, *la classe d'histoire* avait proposé un prix à l'auteur du meilleur mémoire *sur la procédure observée tant au civil qu'au criminel par les anciens habitans de la Bavière*; 2° *sur l'influence que cette procédure pouvait exercer en bien ou en mal*, en ce qui concerne l'application des lois, l'accélération des affaires et leur diminution. — C'est avec surprise que l'académie se voit obligée de déclarer qu'aucun mémoire ne lui est parvenu. Elle avait beaucoup espéré d'un sujet qui présente tant d'intérêt à ceux qui aiment l'histoire de leur pays; elle se croyait d'autant plus fondée à compter sur un meilleur résultat, que, même au sein de l'assemblée des états, on s'est occupé de ces questions. M. de Schlichtegroll a proposé de proroger encore d'une année le délai fixé. L'académie fera connaître sa détermination par la voie des journaux. La *classe philosophique et philologique* attend également la solution d'une question du plus haut intérêt : *Quel était, au XVI^e siècle, l'état de la littérature en Allemagne ?* Les mémoires seront reçus jusqu'au 18 mars 1822. Le prix sera décerné le 12 octobre de la même année.

P. G-y.

Dessau. — *Formation d'une Bibliothèque publique.* — Les bibliothèques particulières qui se trouvaient dans les divers châteaux du

Digitized by Google

duc de Dessau, ou qui appartenaient aux grandes écoles et aux colléges, ont été réunies dernièrement, dans la ville de Dessau, en une seule bibliothèque, qui a été ouverte au public, en juin 1820. Elle est particulièrement riche en belles éditions d'ouvrages anglais; elle renferme aussi des livres précieux par leur antiquité, et principalement des auteurs classiques et des manuscrits de poètes latins. Le duc régnant, Léopold-Frédéric, avait chargé son conseiller intime, M. A. de Rede, d'en diriger la formation; depuis M. W. Muller, connu dans le monde littéraire par plusieurs productions estimées, en a été nommé le bibliothécaire. Des fonds assez considérables lui ont été assignés pour augmenter progressivement cette nouvelle source d'instruction. H-s.

Prusse. — Dusseldorf. — *Instruction publique.* — La direction suprême d'instruction publique qui siége en cette ville, a fait lithographier des plans et des instructions, afin que les écoles fussent bâties à l'avenir d'une manière uniforme et convenable à un objet aussi important.

Weimar. — *Institution de bienfaisance.* — Depuis les batailles d'Iena, de Lutzen et de Leipzick, quelques amis de l'humanité, à Weimar, s'étaient cotisés, dans le généreux dessein de secourir un grand nombre d'enfans qui avaient perdu leurs pârens par suite de la guerre, ou qui, séparés des corps de troupes qu'ils avaient suivis, rôdaient sans asile dans les environs de cette ville, située au centre des divers champs de carnage. Le respectable philantrope, M. J. Falk, fut le premier qui donna à ses concitoyens l'exemple d'arracher ces jeunes vagabonds à l'ignorance, à la misère et au crime, en les plaçant comme apprentis chez des artisans recommandables, et en leur donnant, avec une instruction religieuse, les premiers élémens des connaissances utiles. M. Falk alla de maison en maison pour faire une collecte qui, quelque modique qu'elle fût, ne l'empêcha pas de poursuivre avec zèle la bonne œuvre qu'il avait commencée. Dans la suite, non seulement les habitans de Weimar y contribuèrent, mais aussi ceux d'Iena et d'Erfurt; et, quoique ces secours restassent toujours au-dessous des besoins de cette petite colonie, M. Falk parvint, dans l'espace de sept ans, à placer chez les divers artisans de Weimar plus de cinq cents pauvres enfans, appartenant à toutes les nations combattantes, et qui, élevés presque miraculeusement, promettent de devenir un jour des citoyens utiles. Ces

Digitized by Google

jeunes gens, désirant laisser un souvenir touchant de leur reconnaissance, ont résolu de construire une chapelle, dont tous les matériaux, depuis la tuile jusqu'au drap qui couvre l'autel, depuis le moindre clou jusqu'à la serrure, soient l'ouvrage de leurs mains. Pour leur procurer les fonds nécessaires à cette entreprise, M. Falk propose la publication d'un livre de cantiques, particulièrement de l'oraison dominicale, telle que les élèves la chantent dans leurs réunions des dimanches, consacrées spécialement à leur instruction morale et intellectuelle. Cette partie principale sera suivie d'un précis historique de l'institution. Ce livre, qui comprendra six feuilles d'impression, huit pages de notes et neuf gravures, sera également l'ouvrage des élèves. M. Falk invite tous les amis de l'humanité à contribuer à cette bonne œuvre. La maison Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, à Paris, s'est chargée de la souscription pour la France. Prix de chaque exemplaire, 4 fr. H-e.

Wurtemberg.—Stuttgard.—*Economie rurale.* — Le libraire Cotta fait paraître une édition allemande du bel ouvrage que M. le comte Lasteyrie publie à Paris, sous le titre de *Machines, instrumens, ustensiles,* etc., *employés dans l'économie rurale.* L'éditeur allemand a réduit le prix de la souscription à deux francs, pour chaque cahier de dix feuilles in-4°, renfermant, outre le texte, 30 à 40 figures.

Saxe-Gotha.—Altenbourg.—*Publications prochaines.* - Le libraire Hahn annonce la publication prochaine de traductions de divers ouvrages français, tels que les *Pièces officielles sur les affaires de Naples,* le *Guide de Paris,* et l'*Essai sur la philosophie des sciences,* par M. M. A. Jullien, *de Paris.* (On imprime en ce moment, à Paris, une seconde édition française, très-augmentée, de ce dernier ouvrage.)

Francfort-sur-le-Mein. — *Livre de prophéties.* — Le conseiller de justice de Lillienstern a publié un ouvrage, dans lequel il prouve méthodiquement que l'Ante-Christ arrivera en 1823; dix ans après, nous aurons des guerres de religion; enfin, en 1836, s'ouvrira le fameux règne de mille ans.

Autriche.—Vienne.—*Concordia journal.*—M. Schlegel imprime un recueil périodique, sous le titre de *Concordia.* Ce titre est un véritable contre-sens par rapport à l'ouvrage. Il n'y a effectivement de concorde qu'entre les rédacteurs qui s'entendent à merveille, lorsqu'il s'agit de jeter la division dans le monde littéraire. Ces messieurs

Digitized by Google

déclarent la guerre à quiconque n'a pas les mêmes idées qu'eux. C'est surtout en religion qu'ils veulent dominer. Leur intolérance se manifeste dans le traité intitulé *Signatur des Zestalles*. L'auteur de ce traité se montre l'ennemi de toute espèce de lumières; il approuve fort ceux qui, dans le bon vieux tems, ont appelé l'invention alors récente de l'imprimerie *Eine Teufelskunst*, un art diabolique. Pourquoi donc impriment-ils? P. G-y.

Prusse.—Iena.—*Journal de morale.*—MM. Frédérich Bœhme, inspecteur ecclésiastique, et Charles Müller, ministre à Neumarck, publient un journal intitulé : *Zeitfchrist für moral*; mais il paraît que le troisième cahier sera le dernier. La sécheresse du titre a effrayé les lecteurs: de nos jours, on entend par *morale* quelque chose de contraire aux plaisirs. Les auteurs de ce recueil avaient pris ce mot dans toutes les acceptions que lui donnait l'ancienne philosophie. Ils avaient appliqué leurs principes à des faits sur lesquels l'attention publique était particulièrement dirigée, par exemple, au meurtre commis par Sand.... Les critiques Allemands souhaitent à ce journal une prompte résurrection, surtout avec un titre plus piquant. G. J.

Stuttgard.—*Nouveau journal politique.—Les Annales d'Europe* (*Europaische Annalen*), recueil mensuel très-estimé, publié depuis long-tems par la librairie de Cotta à Stuttgard et à Tubingue, ont été remplacées, depuis le commencement de cette année, par les *Annales politiques universelles* (*Allgemeine politische Annalen*). On y trouve, 1° un tableau précis de tous les événemens qui se rattachent à l'histoire de nos jours, et dont les matériaux sont puisés dans des sources authentiques; 2° un examen analytique des travaux des assemblées constitutionnelles de tous les pays qui jouissent d'un gouvernement représentatif; 3° une analyse des ouvrages politiques qui paraissent dans ces pays; 4° des mémoires originaux de publicistes et d'écrivains politiques distingués. M. Frederich Murhand, littérateur estimé, s'est chargé de la rédaction de ce recueil périodique, qui paraîtra par mois, en cahiers de huit feuilles d'impression. H-s.

Silésie prussienne.—Breslaw.—*Archéologie.*—M. Kruse, déjà connu par un opuscule sur les monumens de la Silésie, travaille maintenant à un livre plus important : il étend ses recherches à toute la Germanie. M. Kruse publiera, tous les ans, trois ou quatre cahiers. Le premier traitera des peuples de l'Orient, depuis le Danube jusqu'à

Digitized by Google

la mer Baltique. L'auteur a compris de quelle importance est, dans un livre de ce genre, la partie géographique; c'est par là qu'il a commencé; et, pour donner une garantie de plus, il a soumis la carte de l'ancienne Germanie à l'académie des sciences de Berlin. En outre, M. Kruse propose une souscription pour la recherche des antiquités; il pense qu'un écu d'empire par chaque signature suffirait : 1° pour faire commenter avec un soin plus particulier les auteurs grecs et latins qui ont parlé de sa patrie; 2° pour faire imprimer les écrits de ceux des sociétaires qui auront montré le plus d'activité; 3° enfin pour créer un musée central d'antiquités nationales. Ph. Golbéry.

Stuttgard.—*Poésie.*—Le *Morgenblatt* (Journal du matin) contient, dans sa feuille du 8 janvier, un fragment en vers allemands du Dithyrambe, sur *l'Egypte*, de M. Joseph Agoub, du Caire; Dithyrambe, déjà emprunté à la *Revue* par deux journaux français, et traduit en italien dans *l'Anthologie*, publiée à Florence. (*Revue*, vol. VIII, page 43, et tome IX, page 611). Cette traduction conserve toute l'énergie qui caractérise l'original français.

Prusse.—Berlin.—*Académie des beaux-arts.*—A l'exposition de 1820, on a remarqué plusieurs tableaux exécutés par les élèves de l'académie des beaux-arts. La plupart de ces jeunes artistes, après avoir passé quelques années en France et en Italie, sont revenus orner de leurs ouvrages la capitale de la Prusse. M. Schadow, fils du célèbre sculpteur de ce nom, et M. Wach, sont au premier rang. Le portrait d'une jeune paysanne de Velletri, près de Rome, peint par ce dernier, a réuni tous les suffrages, tant pour l'éclat du coloris que pour la délicatesse de l'exécution. Les tableaux de M. Zimmerman ont réveillé les regrets qu'avait excités dans le public la mort prématurée de ce jeune homme, qui s'est noyé l'été dernier. M. Rauch, célèbre sculpteur, qui exécute en ce moment les statues en marbre des généraux Bülow et Scharnhorst, avait exposé un fort beau buste du roi, ainsi que celui de la grande duchesse de Prusse. On a fort admiré le modèle d'une statue de Blücher, par le même artiste. Elle est destinée à l'une des places publiques de Berlin. L. S.

Ilmenau.—*Nécrologie.*—*Voigt.*—Nous avons perdu, le 1er janvier 1821, l'infatigable naturaliste *Jean-Charles-Guillaume* Voigt, conseiller des mines; il est mort à l'âge de soixante-huit ans. Dans le cours de son honorable et laborieuse vie, il avait su se concilier l'amour et l'estime de tous ses concitoyens. Voici comment s'exprime, au sujet

Digitized by Google

de ce triste événement, la gazette officielle de Berlin : « M. Voigt était connu par la vivacité et la franchise de son caractère ; les soucis n'ont jamais troublé le repos de sa belle ame, et, jusque dans ses derniers momens, il conserva sa gaîté. » —Voulez-vous me voir mourir (dit-il à l'un de ses amis qui venait le visiter sur son lit de douleur), restez encore quelques instans, et vous serez témoin de ma fin. — « A peine avait-il parlé, que sa prédiction s'accomplit. » Le dernier ouvrage de M. Voigt est un traité sur *les mines d'Ilmenau*. Nous ne dirons rien des autres, qui sont connus de tous les savans.

PH. GOLBÉRY.

SUISSE.

GENÈVE.—*Botanique.*— Dans la dernière séance anniversaire de la *Société helvétique des sciences naturelles*, M. de Candolle a mis sous les yeux de cette Société une *Flore du Mexique*, composée de 1740 feuilles, et renfermée en 13 volumes grand in-folio. C'est au zèle de ses compatriotes pour les sciences que le savant naturaliste est, en grande partie, redevable de la possession de cette collection précieuse. Voici quelques détails à ce sujet, que l'on trouve dans le *Morgenblatt*, publié à Stuttgardt. MM. Sessé, Mocino et Cervantes avaient parcouru la Nouvelle-Espagne, dans la vue de composer une Flore du Mexique ; ils avaient fait faire le dessin de chaque plante sur le lieu même. M. Mocino s'était rendu à Madrid, pour y faire graver ces dessins, lorsque les premiers troubles de l'Espagne le forcèrent à se réfugier avec sa Flore à Montpellier. M. de Candolle, qui se trouvait alors dans la même ville, accueillit son illustre confrère avec bienveillance, lui procura tous les secours possibles pour continuer ses travaux botaniques, et les deux savans travaillèrent ensemble pendant dix-huit mois, pour classer systématiquement les nombreux objets de toute la collection. Mais le malheur, l'âge et des infirmités avaient tellement découragé M. Mocino, que, lors du départ de M. de Candolle, qui retournait de Montpellier à Genève, il lui remit sa Flore, pour la publier un jour en son nom. Cependant, quelque tems après, le naturaliste espagnol lui manda qu'il avait pris la résolution de retourner dans sa patrie, et qu'il désirait emporter la collection dont M. de Candolle était devenu dépositaire. L'idée de se séparer de tant de richesses botaniques devait nécessairement causer des regrets à un homme qui n'existe que pour la science.

Digitized by Google

Désirant donc en garder au moins un souvenir, M. de Candolle prie quelques-uns de ses amis de lui copier les dessins les plus curieux. Aussitôt, un grand nombre de personnes des deux sexes offrent leurs services ; tous les habitans de Genève, capables de manier le crayon ou le pinceau, sont occupés de la Flore du Mexique. On travaille avec ardeur; les dames surtout montrent une complaisance et un zèle sans bornes, et, en huit jours de tems, il ne reste plus un seul dessin à copier. HENRICHS.

— Le même M. de Candolle vient de faire un appel à tous les naturalistes de la Suisse méridionale, pour qu'ils le secondent dans son projet de faire une *Flore physico-géographique de la vallée du Léman*, d'après les principes qu'il a développés dans l'article *géographie botanique* du *Dictionnaire des sciences naturelles*. Cette idée a été accueillie de la manière la plus favorable : l'ouvrage qui résultera de son exécution sera le premier qui aura été publié dans ce genre.

CANTON DE VAUD.—LAUSANNE.—*Poêle-cheminée*.—M. Bischop a lu à la *Société des sciences naturelles* la description d'un *poêle-cheminée* de son invention qui joint à une grande économie de combustibles l'avantage de conserver beaucoup plus long-tems sa chaleur que les autres. Il en fait usage depuis deux ans, et les expériences les plus rigoureuses ont confirmé ce double résultat. En attendant la publication de son mémoire, qui paraîtra dans un des premiers numéros de la feuille du canton de Vaud, nous nous bornerons à dire qu'il a atteint ce but, en entourant sa cheminée de doubles parois, dont l'intervalle est rempli d'eau.

— *Le Cercle littéraire* de cette ville a mis au concours les trois questions suivantes : 1° l'Eloge biographique du docteur Tissot, avec une notice raisonnée de ses ouvrages.— 2° Présenter le plan d'une institution charitable qui, ayant pour but de secourir les individus sortant des maisons de force et de détention du canton, leur procurerait des moyens de travail et de subsistance pour ces premiers momens où la société les repousse de toutes parts. Ce plan doit offrir les meilleurs moyens de se procurer les fonds nécessaires, l'organisation du personnel de l'administration, et l'indication des moyens à employer par cette administration pour remplir le but proposé.—3° En quoi consiste, relativement à une petite république, ce qu'on appelle l'esprit public? Quels sont les caractères auxquels on

Digitized by Google

peut reconnaître son existence, sa nature et le degré auquel il est parvenu ? quels sont les obstacles qui s'opposent à ses progrès ? quels sont les moyens de détruire ou d'écarter les obstacles ?

R.—r.

ITALIE.

Sicile. — *Voyage scientifique.* — M. Brocchi, continuant son voyage et ses observations dans la Sicile, s'est arrêté à considérer quatre écueils qui se trouvent près de Catane, qu'on appelle aujourd'hui *Faraglioni* et qu'on nommait anciennement les *Ecueils des Cyclopes*. D'après le scoliaste Eustace, on avait cru que ces géans, dont le chef était Poliphême, habitaient la campagne de Lentini et le mont Etna, et qu'en cela il était d'accord avec Homère. M. Brocchi pense que tout ce que le poète immortel dit des Cyclopes et d'Ulysse ne cadre point avec les assertions d'Eustace et de ses commentateurs. Il lui semble plus probable que les *faraglioni* étaient le véritable séjour des Cyclopes, comme Pline l'avait déjà indiqué. Ces écueils, après les découvertes faites par Dolomieu de l'*analcime* ou *zeolite blanche*, que Ferrara a nommée *Cyclopite*, sont devenus plus célèbres chez les physiciens qu'ils ne l'étaient chez les érudits. M. Brocchi a donné une description nouvelle et encore plus détaillée des mêmes lieux ; il y examine une cave qui s'étend à deux milles de largeur. Il a trouvé dans un champ contigu l'*atropa mandragora*, plante qu'il regarde comme indigène dans l'Italie méridionale ; il fait des remarques fort ingénieuses sur la formation des grandes cavernes, qui se trouvent dans les courans de lave tombés perpendiculairement dans la mer. Il trouve çà et là des traces de lave qu'il rapporte à une date fort ancienne. Les observations faites sur les îles des Cyclopes sont encore plus curieuses, surtout par rapport à l'antiquité prodigieuse qu'annoncent des laves accumulées près d'Aci. (*Voy.* la *Bibliothèque Italienne*, n° LIX, pag. 217).

Vérone.—*Publications nouvelles.*—*Pharmacie.*— On a imprimé dans cette ville une traduction du *Code pharmaceutique*, publiée à Paris en 1818 par la faculté de médecine. On la trouve préférable, sous tous les rapports, à celle de Palerme, qui paraît avoir été faite par une personne peu familière avec cette science.

Rome.—*Peinture.*—Le pape vient de confier à plusieurs artistes distingués la restauration des principaux tableaux qui ornent les

Digitized by Google

églises de Rome. La direction de ce travail a été confiée au chevalier Caumicini.

Beaux-arts. — *Sculpture.* — M. Canova vient de terminer un ouvrage qu'on dit supérieur à tout ce qui est sorti de son ciseau. C'est un groupe de deux statues colossales, dont l'une représente *Thésée tuant un centaure.* Le héros serre de la main gauche le cou de son ennemi, dont la partie humaine fait encore quelques efforts inutiles contre son redoutable vainqueur, qui soulève de sa main droite la lourde massue de Périphète. Ce groupe est destiné pour la cour impériale de Vienne.

Milan.—*Gravure.*—M. le chevalier Longhi, célèbre graveur, qui, comme Morgen et Gandolfi, a suivi la méthode de Woolet, a publié, l'année dernière, une gravure, la plus grande qui ait été produite jusqu'ici. Elle représente le *mariage de la Sainte Vierge*, de Raphaël. Les artistes italiens, tout en appréciant ce beau travail, sont loin de mettre cette gravure au même rang que la *Transfiguration*, par Morgen. On loue surtout les têtes du prêtre, de saint Joseph, d'une servante, etc. Une autre gravure, qui a obtenu un plus grand succès dans son genre, est celle de l'*Amore dormiente,* exécutée par M. Gandolfi. On la compare à l'*Amour de Bartolozzi* pour l'invention, le dessin et la grâce. Le même artiste s'occupe à graver le fameux *saint Jérôme* du Corrège, dont on a déjà fait près de trente gravures, toutes peu dignes de leur modèle.

Piémont.—Turin.—*Hommage à Alfieri.*—Le marquis de Brême, voulant venger la mémoire du célèbre *Vittorio Alfieri*, son concitoyen, avait proposé, il y a quelque tems, une médaille d'or, représentant l'image de ce grand poète, pour celui des Piémontais qui aurait le mieux démontré dans une dissertation le mérite des pièces dramatiques d'Alfieri. La médaille fut décernée à l'avocat Gaetano Marré, qui, dans une savante dissertation, a réfuté complétement l'écrit de M. le professeur Carmignagni sur le même sujet. Le marquis de Brême a voulu faire encore plus ; il a donné des médailles en bronze, frappées d'après le même modèle, à plusieurs hommes de lettres qui partagent son enthousiasme pour ce grand poète. Une de ces médailles a été envoyée à M. Salfi, l'un de nos collaborateurs, auteur de l'article sur la célébrité d'Alfieri, inséré dans le T. VII, pag. 202.

Nécrologie.—*De Maistre.*—M. le comte Joseph de Maistre, ministre

Digitized by Google

d'état du roi de Sardaigne, est mort à Turin, le 25 février 1821. Ses *Considérations sur la France*, quoique dominées par une opinion systématique et partiale, offrent une supériorité de vues et une profondeur de pensées remarquable. Son livre *du Pape*, publié en 1819, et dont le troisième volume doit paraître incessamment, a augmenté sa réputation; c'est un ouvrage écrit avec talent, quoique, plus qu'aucun de ceux de l'auteur, il manque de justesse et d'impartialité. On imprime en ce moment un nouvel ouvrage de M. de Maistre, *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, ou *Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence;* ouvrage que ses amis regardent comme son chef-d'œuvre. Il formera 3 vol. in-8°.—M. de Maistre avait été ministre plénipotentiaire de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, et il avait les titres de ministre d'état, régent de la grande chancellerie, membre de l'académie des sciences de Turin, chevalier grand-croix des ordres de S.-Maurice et S.-Lazare, etc.

GRÈCE ET TURQUIE.

Andrinople.—*Instruction publique.*—Un riche marchand de cette ville vient d'y fonder depuis peu une école à ses frais.

— Athènes.— *L'école* de cette ville continue à prospérer.

— Bucharest.— Le lycée de cette ville fait des progrès journaliers; il a l'avantage de posséder actuellement un troisième professeur, qui a fait d'excellentes études en Allemagne et en France, et il se montre déjà l'émule de l'école de Chios.

M. Stéphanos Kanélos, un des premiers professeurs de ce lycée, a prononcé, cette année (1821), devant un nombreux auditoire, un discours énergique adressé aux laborieux élèves qui fréquentent cet utile établissement. On a remarqué dans ce discours le passage suivant: « Oui, chers enfans de la patrie! l'amour du bien public doit vous animer constamment: le bien public sera toujours le seul but de vos études et de tous vos efforts. Vos travaux produiront des fruits salutaires. La patrie vous encourage de tous ses moyens: rendez-vous toujours dignes de son amour maternel et de ses brillantes espérances. Mais que dis-je? Je lis sur vos fronts l'expression de vos nobles sentimens, et ma joie est inexprimable, etc. » Le discours de M. Kanélos, écrit avec chaleur et prononcé avec force, a électrisé toute l'assemblée, et a été couvert d'applaudissemens. Tous les boyars faisaient partie de cette réunion.

Digitized by Google

—Chios.— M. Barbaqui vient de faire, à l'école de Chios, un nouveau legs qui porte la totalité de ses dons à plus de 120,000 fr. Cette augmentation des capitaux de l'école a mis l'administration à même d'envoyer deux jeunes gens à Paris pour y perfectionner leurs études; on espère qu'il va en être envoyé un troisième au célèbre institut de M. de Fellenberg, en Suisse, pour s'occuper particulièrement de l'éducation proprement dite. Si l'inconstance des événemens en Turquie, et, nous osons le dire, si la malveillance de quelques Européens, indignes d'appartenir à des nations civilisées, n'opposent point quelques obstacles imprévus au perfectionnement de l'école de Chios, on peut se flatter de voir bientôt l'île de Chios devenir, dans la Grèce moderne, ce qu'était anciennement la ville de Milet, en Ionie. La traduction de la *Chimie de M. Thénard* est sous presse; on peut espérer de voir bientôt imprimer dans cette ville celle *du Cours de mathématiques de M. Francœur.*

— Constantinople. — Cette ville renferme une grande école et dix écoles inférieures, peut-être plus actives que la première. — On a publié récemment ici la traduction en grec moderne, par un ecclésiastique, de la chimie de M. Brugnatelli.

— Cydonie. — Le digne archevêque d'Ephèse, monseigneur Dionysios, a consacré les revenus de quelques églises de Cydonie aux besoins de l'école de cette ville.

—Epire.—Le fléau de la guerre a causé la ruine des deux anciennes écoles de Janina, et, ce qui est plus affligeant encore, l'incendie des deux bibliothèques de cette ville. Cependant les habitans d'un canton de l'Epire, les Zagoriotes, malgré les calamités qui ont affligé le pays, persévèrent dans la résolution d'établir une école au milieu de leurs montagnes, et viennent de faire passer à l'un de leurs compatriotes, à Paris, une somme d'argent pour acheter des livres.

— Mont-Pélion (*Thessalie*). — L'école de cette ville continue ses travaux avec succès.

—Smyrne.—La fermeture d'une des écoles, amenée par quelques événemens fâcheux, n'a pas diminué le zèle des Smyrniotes pour le perfectionnement des études. L'ancienne école de la même ville vient de s'enrichir par l'acquisition de M. Benjamin, ancien professeur à l'école de Cydonie, dans l'Asie-Mineure, qui a fait d'excellentes études en Italie et en France, et qui a visité aussi l'Angleterre. On vient de s'abonner, pour cette école, à la *Revue Encyclopédique*,

Digitized by Google

afin de se tenir au courant de tout ce qui se fait dans le monde civilisé. Les Smyrniotes ont aussi établi une *école d'enseignement mutuel*, à la tête de laquelle ils ont mis un maître sorti de l'école normale d'enseignement mutuel établie à Yassy, capitale de la Moldavie, par MM. Rosnovano et le professeur Cleobulos. Ces deux honorables philantropes continuent toujours avec succès leurs utiles travaux; ils viennent de donner des certificats à dix autres maîtres, qui ont subi leur examen dernièrement à Yassy. Un de ces nouveaux maîtres est destiné pour l'île de Candie.

Iles Ioniennes.—*Prétendue découverte géographique.*—M. le capitaine G. H. Smith, dans une lettre adressée, le 21 août 1820, à M. le baron de Zach, s'est empressé de lui donner une liste des îlots dépendans du gouvernement d'Ithaque, dont l'existence était, dit-il, *entièrement inconnue* des géographes, et même du sénat ionien. Les noms de ces îles sont : *Arcudi*, *Atoco*, *Calamo*, *Castus*, *Tarachinico*, *Mangelaria*, *Fermecula*, *Provatuchi*, *Claronissi*, *Tosia*, *Lambrino*, *Dragonara*, *Calogero*, *Filipo*, *Pistro*, *Zacalonissi*, *Provati*, *Carlonissi*, *Pondico*, *Modi*, *Uromana*, *Macri*, *Claronissi*, *Oxia*. Ces îles inconnues pour MM. le baron Théotocki, président du sénat ionien, le baron de Zach, le haut commissaire britannique, sir Maitland, et le capitaine Smith, étaient déjà indiquées dans plusieurs cartes géographiques, telles que celles du Palma, de D. Dionisio Alcala Paliano, du Péloponèse par Cantelio, et du golfe de Venise et de la Morée, par Bellin. On trouve aussi une longue dissertation du père Coronelli, ainsi qu'un article dans l'Encyclopédie méthodique, sur les *Cursolaires*. Les mêmes îles avaient été citées par Pline, Tacite, Ovide, Strabon, Ptolomée, etc., etc. (*Voy. Bibliothèque italienne*, n° LXI et LXII, page 200).

ESPAGNE.

Madrid.—*Médecine.—Pectirologe du docteur Laennec.*—On a fait un grand nombre d'expériences pour vérifier si les effets du *pectirologe*, inventé par le docteur Laennec, médecin de Paris, sont tels que l'auteur les avait annoncés dans l'ouvrage qu'il a publié à Paris sur ce sujet. Les résultats ont été aussi satisfaisans qu'il est possible, et l'on a reconnu combien est précieux cet instrument, au moyen duquel les poumons révèlent en quelque sorte au médecin l'état dans lequel ils se trouvent. La gazette de Madrid ajoute qu'on a reconnu dans deux

Digitized by Google

cadavres disséqués la lésion organique du poumon, telle qu'on l'avait présumée d'après le son du *pectirologe*.

— *Médailleen lave du Vésuve.* — Les cortès ont fait placer dans la salle de leurs séances une superbe médaille, faite de lave ardente du Vésuve, dont le savant M. Gimbernat leur a fait hommage, et sur laquelle on lit: « Alliance du trône et de la liberté, scellée de la lave ardente du Vésuve, 10 mars 1820. — J'ai juré cette constitution, pour laquelle vous soupiriez: Le roi à la patrie, 10 mars 1820. »

PORTUGAL.

Lisbonne. — *Abolitition de la peine de mort.* — Les cortès portugaises ont prononcé l'abolition de la peine de mort. Ainsi, les publicistes vont être à même, par cette application d'un principe de justice et d'humanité si long-tems violé, d'apprécier la prétendue nécessité de cette punition si terrible et anti-sociale, que notre état actuel de civilisation réprouve, et contre laquelle Beccaria et un grand nombre de criminalistes et de philosophes, et, en France, l'infortuné Condorcet, se sont élevés avec tant de force. Il est digne de la nation française de consacrer par une disposition législative cette abolition de la peine de mort, qui serait remplacée utilement, pour la morale publique et pour la société, par l'*isolement absolu, dans une prison solitaire*, des criminels qui auraient encouru cette peine, ainsi qu'on le pratique aux États-Unis d'Amérique. Nous croyons devoir appeler sur cette question importante l'attention des législateurs, des publicistes et des philosophes. L'exécution d'un homme mis à mort dans nos sociétés modernes, au milieu d'une foule nombreuse réunie pour assister à cet affreux spectacle, n'est pas sans analogie avec ces fêtes barbares de quelques peuples sauvages qui tuent leurs prisonniers, et forment un grand cercle autour de la victime, avant de l'immoler. M. A. J.

PAYS-BAS.

Harlem. — *Société Teylérienne.* — La classe théologique de cette société a eu à prononcer, dans le mois de novembre dernier, dans le concours qu'elle avait ouvert sur cette question:

« A dater de la Confession dite d'*Augsbourg*, quelle influence cette sorte de formulaire de foi ou de livres symboliques a-t-elle

Digitized by Google

exercée sur les études de théologie? Jusqu'à quel point cette influence semble-t-elle conseiller, soit l'abrogation de ces formulaires et confessions, soit un nouveau mode à établir à cet égard? et, dans le dernier cas, quelle serait la forme à adopter de préférence?»

Dans les quatre mémoires hollandais envoyés au concours, la société en a distingué deux; celui numéroté 1, et portant pour devise ces paroles de l'Evangile: *Toute plante que mon père céleste n'a point plantée, sera déracinée*, et celui numeroté 4, ayant pour devise: *Hoc fundamentum est libertatis, hic fons æquitatis.* Mais la société a cru devoir se borner à une mention honorable des deux mémoires; elle n'a point adjugé de prix. Elle propose la question suivante pour le prochain concours: «Quelle est l'origine, et quel a été le développement des *sociétés bibliques* actuellement existantes dans les diverses contrées? Quel a été, sous le rapport de la religion et des mœurs, le résultat de la propagation du code sacré par le moyen de ces sociétés, soit en général, soit en particulier, parmi les nations non-civilisées, ou parmi celles qui, plus ou moins civilisées, n'en sont pas moins étrangères au christianisme? Qu'est-ce qu'on peut en espérer à l'avenir? Enfin, les moyens adoptés par ces sociétés pour atteindre leur but sont-ils les meilleurs, ou serait-il possible d'en employer d'autres qui promissent plus de succès?»

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 100 florins (800 fr.): les mémoires écrits en hollandais, en latin, en français ou en anglais, et ne faisant connaître le nom de l'auteur que dans un billet cacheté, doivent être adressés, avant le premier janvier 1822, *à la fondation de feu Rerre-Teyler van Hurst, à Harlem.*

FRANCE.

Somme. — Amiens. — *Nouveau procédé pour rendre les étoffes de coton incombustibles.* — Le professeur de physique de l'académie de cette ville a découvert qu'en trempant les cotonnades, avant de les repasser, dans une dissolution de tartrite de potasse et de soude (sel de seignette), elles ne peuvent plus s'enflammer. Cette préparation, qui ne change rien à la qualité ni à la couleur des étoffes, peut prévenir des accidens qui, depuis quelque tems, ont été très-fréquens. (*Voyez* Tom. IX, pag. 195 et 207.)

Aisne. — Saint-Quentin. — *Nouvelle machine.* — Un fabricant de

Digitized by Google

cette ville vient d'inventer une machine très-ingénieuse pour l'étirage des draps.

Isère.—Grenoble.—*Faculté de droit.*—Une ordonnance royale, du 2 avril, supprime, pour des motifs politiques, la faculté de droit de Grenoble. Cette ordonnance laisse pourtant l'espoir d'une prochaine réorganisation.

Aube.—Troyes.—*Antiquités.*—M. le préfet de l'Aube a communiqué aux personnes qui s'occupent de recherches sur les antiquités de ce département, les mesures prises par le ministre de l'intérieur, pour la distribution de médailles d'or aux auteurs des meilleurs mémoires sur cet objet. A cette occasion, on remarque que les Romains ont laissé dans l'Aube peu de traces de leur domination. Il ne subsiste même plus, du gouvernement des anciens comtes de Champagne, que la distribution des eaux dans la ville de Troyes, précieux monument de leur administration.

Hérault. — Montpellier. — Un tombeau antique a été découvert dans une des propriétés de M. Martin de Choisy, auditeur à la cour royale de Montpellier, sur le chemin qui conduit de cette ville au village de Pérols. Des ouvriers, occupés à travailler dans une vigne, trouvèrent des fragmens de briques et d'ancienne poterie, et, parmi ces débris, la moitié d'une médaille en bronze de l'empereur Claude. Elle paraît avoir été partagée à dessein. On y distingue très-aisément le profil de ce prince, ainsi que ces mots : T. CLAUDIUS CAES. Au revers, on aperçoit en partie une figure de femme et ce seul mot : LIBERTAS. Ce revers est connu : on sait que la légende entière est *libertas augusta*, et que le type est une femme tenant le *pileus* dans la main droite, et, aux deux côtés, les lettres S. C.—A une profondeur de deux pieds, les ouvriers furent arrêtés par une pierre ; cette pierre recouvrait une sorte d'encaissement d'environ deux pieds en carré et de plus d'un pied de profondeur; il était formé par cinq dalles, dont les quatre premières servaient de parois et la cinquième de fond; elles n'étaient jointes par aucun ciment. On trouva dans cet encaissement une urne de verre, d'une teinte un peu azurée ; elle est ronde, renflée par le haut et allant en se rétrécissant vers le bas, qui est plat; elle a environ un pied; sa partie supérieure est entière. Elle était remplie de cendres mêlées de terre et de quelques petits ossemens qui semblaient calcinés. Autour étaient placés un assez grand nombre d'autres vases de différentes grandeurs et de formes variées. Il y en

Digitized by Google

a de très-petits et comme des fioles, de très-alongés ou de forme carrée, avec une anse. On parle d'autres objets encore, tels que des vases de terre, des lampes, des tiges de cuivre, des médailles d'Antonin, etc., qui, d'après une notice écrite par M. Sicard, président de la commission des antiquités de l'Hérault, ont été découvertes dans le même tombeau.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

CAEN (*Calvados*).—*Académie royale des sciences, arts et belles-lettres.—Séance du 12 janvier.* Après différens rapports qui ne renferment aucun fait important, le secrétaire présente cinq pièces de poésie envoyées pour concourir au prix de poésie, proposé à la dernière séance publique de l'académie, intitulé : *Le deuil de la ville de Caen sur la mort du duc de Berri.* Ces pièces sont renvoyées à une commission.—M. J. S. Smythe, associé correspondant, adresse à l'académie une liste de vingt questions numérotées, sur un vieillard âgé de cent quarante-deux ans, qu'on dit exister à Vauville, près Cherbourg.

—*Séance du 26 janvier.*—Le président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Cuvier, de l'institut :

« Je vous prie de vouloir bien présenter à l'académie l'expression de ma vive reconnaissance pour le service qu'elle m'a rendu. Le modèle parfaitement exécuté du crocodile fossile qu'elle a bien voulu m'adresser est un trop beau présent pour que je veuille l'accepter pour moi; mais j'espère qu'elle me permettra de le déposer en son nom au cabinet du roi. Ce modèle satisfait d'ailleurs à tout ce que je pouvais désirer, et il ne sera point nécessaire de déplacer le morceau original : d'autres pièces, qui m'ont été données par quelques personnes zélées pour les sciences, m'instruisent suffisamment de ce qu'on pouvait encore découvrir en enlevant un peu de l'enveloppe pierreuse qui incruste les vertèbres : il est certain maintenant que ce crocodile est d'une espèce tout-à-fait particulière, et différente non seulement de tous les crocodiles vivans, mais aussi de tous les crocodiles fossiles qui ont été découverts jusqu'à présent. Le seul qui en approche est celui qui a été déterré près de Pappenheim, et qui se trouve dans le cabinet de l'académie royale de Bavière. Lorsque j'aurai terminé le mémoire où je dois en exposer les caractères, je me ferai un devoir d'en faire hommage à l'académie de Caen, à la-

Digitized by Google

quelle j'adresserai aussi les modèles en plâtre des pièces que je possède, et que je compte placer également au cabinet du roi : de cette manière, les deux collections offriront au public tout ce qui sera nécessaire pour lui donner une idée complète de cette espèce curieuse. J'ai reçu aussi l'empreinte du poisson (trouvé en Normandie), qui était jointe à celle du crocodile. Sitôt que j'aurai terminé les comparaisons nécessaires pour en fixer l'espèce, j'aurai l'honneur de vous faire part de mes résultats. »

M. Pattu lit une analyse de l'ouvrage de M. Cachin, relatif *aux travaux de la rade de Cherbourg*.—M. Lange fait, sur les crayons de M. Saint-Edme Jobert, un rapport dont voici un extrait : « Ces crayons sont faits avec un schiste argileux, tendre, doux au toucher, d'un gris blanchâtre, jaunâtre ou rougeâtre ; se montrant en bancs subordonnés dans la formation du terrain de grès rouge qui occupe une partie du sol de la Basse-Normandie. Nous avons prié MM. de Page et de Bayan, directeurs des écoles d'enseignement mutuel de Caen, de faire l'esai des crayons ; et voici les résultats qu'ils nous ont communiqués. Ces crayons sont plus tendres que ceux d'Allemagne dont on fait usage ; ils marquent mieux sur l'ardoise, même lorsqu'elle est humide, soit par l'effet de l'haleine des élèves, soit par l'effet de la température ; ils l'usent beaucoup moins, et les caractères qu'ils ont tracés sont plus faciles à effacer avec la main ou le linge : ils sont plus aisés à tailler ; ce qui est avantageux pour les moniteurs, ordinairement chargés de cette opération. En se servant de ces crayons, les élèves, obligés d'appuyer et d'élever la main avec plus de précaution, saisiront mieux et plus promptement le mécanisme de la pression de la plume, si nécessaire pour la formation des pleins et des déliés ; et, lorsqu'on substituera le papier à l'ardoise, ils trouveront moins de difficulté dans ce changement que s'ils eussent toujours fait usage des autres crayons. Ceux de la Normandie peuvent être considérés comme parfaits sous le rapport de l'écriture : ils durent un peu moins que les autres ; mais on pourra les employer un peu plus secs pour les commençans, ce qui ne les empêchera pas d'être encore préférables aux crayons allemands. Quant à la différence de durée, elle sera compensée par le prix. Le crayon d'Allemagne, long de six pouces, coûte 2 fr. 50 centimes le cent. Le crayon de M. Jobert, long de trois pouces, coûtera 1 fr. ; le même, de deux pouces et demi, coûtera 1 fr. les 150 crayons. »

Digitized by Google

M. de Baudre fait un rapport, au nom d'une commission, sur les pièces présentées au concours pour le prix de poésie dont le sujet est : « *Le Deuil de la ville de Caen sur la mort du duc de Berri.* » L'académie décerne le prix à la pièce de poésie qui porte pour épigraphe : « *Honos alit artes.* » (T. IX, pag. 463.)

COLMAR. — (*Haut-Rhin*). — SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE. — Le conseil d'administration de cette société a entendu, dans sa séance du 3 avril, le rapport fait par M. Metzger, l'un de ses membres, sur le livre intitulé : *Principes généraux de lecture appliqués simultanément aux langues française et allemande*, par A. *Jeanmougin*. Cet ouvrage, d'un professeur très-habile, est le fruit de plusieurs années de réflexion. Il est propre à bannir de nos campagnes l'accent désagréable que contractent ceux qui parlent le français, car c'est surtout à la prononciation que M. Jeanmougin s'est attaché. Le conseil a pensé que nul autre livre n'était capable de répandre aussi promptement la connaissance de la langue française, et qu'il serait d'une égale utilité pour les méthodes mutuelles, simultanées et individuelles. En conséquence, il a été arrêté que la société ferait l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires pour l'usage des écoles et pour les prix à distribuer aux élèves. Nous croyons devoir rappeler que cette société (dont nous avons annoncé la formation (Tome IV, pag. 404) est composée d'un très-grand nombre de propriétaires, de fabricans et de fonctionnaires du département du Haut-Rhin, et qu'elle emploie ses fonds à encourager les instituteurs par des primes; à entretenir à l'école normale de Strasbourg des élèves pauvres, qui prennent l'engagement d'enseigner pendant cinq ans dans les écoles primaires; enfin, à pourvoir ces mêmes écoles de tous les objets qui leur manquent. Le conseil d'administration se réunit deux fois par mois.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie royale des sciences.* MARS 1821. — *Séance du* 5. Au nom d'une commission, M. Hallé lit un rapport sur un mémoire de MM. Martinet et Parent-Duchâtelet sur l'*inflammation de l'arachnoïde cérébrale et spinale.*

« Nous avons remarqué dans cet ouvrage, dit en terminant M. le rapporteur, un esprit d'exactitude et de précision digne de louange, et qui d'ailleurs est remarquable dans un certain nombre de disser-

Digitized by Google

tations publiées depuis quelques années par de jeunes médecins, que nos écoles modernes ont droit de se glorifier d'avoir vus naître dans leur sein, et se former sous leur influence. Le travail dont nous venons de donner l'analyse nous paraît pouvoir contribuer à perfectionner la connaissance et le diagnostic souvent bien difficile d'une maladie très-importante à bien caractériser, et par conséquent à assurer le succès de son traitement. Nous pensons que cet ouvrage mérite d'être accueilli par l'académie et d'être honoré de son approbation. » La commission du prix de physique sur l'*anatomie comparative du cerveau* annonce qu'elle a arrêté à l'unanimité que le prix devait être décerné à M. Serre, médecin de l'hôpital de la Pitié. — M. Dupin présente à l'académie le *Traité de mécanique usuelle* de M. Borgnis; il est prié lui-même d'en rendre un compte verbal. M. Chevreul lit un mémoire sur la *saponification*.

—*Du* 12.— M. Prechtel, directeur de l'institut polytechnique de Vienne, adresse à l'académie un mémoire intitulé: *Du magnétisme transversal et des phénomènes qui en dépendent dans le fil conjonctif de la pile électrique*. A cette occasion, M. Ampère communique quelques observations sur le même sujet. M. Arago présente les élémens de la comète découverte et calculée par M. Nicollet.— Au nom d'une commission, M, Hallé lit un rapport sur un mémoire de M. Chomel, intitulé : *Observations sur l'emploi des sulfates de quinine et de cinchonine*. Ce rapport finit par ces expressions : «Nous pensons que les efforts de M. *Chomel* méritent d'être encouragés par l'approbation de l'académie, et qu'il convient que son mémoire, vu l'importance des résultats qu'il présente, soit imprimé parmi les mémoires des savans étrangers, en y joignant toutefois, comme complément historique, un extrait des observations déjà publiées sur le même sujet par M. Double. »—M. Pfaff est nommé correspondant de la section de géométrie, à la place de M. Gauss, devenu associé étranger.— M. Dupetit-Thouars lit une réclamation.—M. Dutrochet continue la lecture du mémoire qu'il avoit commencé dans une des séances précédentes; il en promet la suite.— M. Audouin lit des observations sur les appendices copulateurs mâles des insectes, et particulièrement des bourdons.

Du 19.— Au nom d'une commission, M. Arago lit un rapport sur un ouvrage de M. Vallée, intitulé : *Traité de la science du dessin*. « Cet ouvrage, dit M. le rapporteur, nous paraît devoir être très-utile aux ingénieurs civils et militaires, aux architectes, aux peintres,

Digitized by Google

et en général à toutes les personnes qui cultivent les arts. Nous proposons conséquemment à l'académie de lui donner son approbation. Le recueil des planches qui accompagne l'ouvrage, ajoute-t-il ailleurs, a été fait par M. Vallée lui-même, et sera un véritable modèle de travail graphique. Des données heureusement choisies, des solutions curieuses et inattendues, les constructions, quelquefois assez compliquées, qui les ont fournies, se groupent toujours, sans confusion, dans des espaces assez resserrés. Vos commissaires espèrent que M. Vallée sera assez encouragé dans son utile entreprise pour que la précieuse collection des épures soit confiée à un graveur capable d'en faire ressortir tout le mérite.—L'académie entend les rapports de ses diverses commissions des prix, pour la section des sciences physiques. (*Voyez* ci-après la note de la séance publique).

M. Geoffroy Saint-Hilaire lit des *observations d'anatomie pathologique sur un acéphale humain, éclaircissant quelques points de l'histoire de l'origine des nerfs.*—M. Dupin présente un ouvrage anglais, intitulé : *Recherches sur les moyens qui ont été pris pour préserver la flotte britannique de cette espèce de dépérissement, connu sous le nom de pourriture sèche.*—M. Latreille lit un mémoire *sur les zodiaques égyptiens*, et M. Gérardin, de nouvelles observations *sur la fièvre jaune.*—L'académie entend les rapports de ses commissions des prix pour la section des sciences mathématiques. *Voyez* ci-après la note de la séance publique.

—Séance publique *du 2 avril.*—Voici quel a été l'ordre des lectures.

L'un des secrétaires perpétuels, M. Delambre, a ouvert la séance par l'annonce des prix décernés durant l'année qui vient de s'écouler et des prix proposés pour l'année prochaine.—M. Biot a lu ensuite une analyse historique des découvertes faites récemment sur le magnétisme, ou sur les phénomènes de l'aimantation. M. Ampère, qui lui a succédé, a lu pareillement une notice sur le même sujet, mais considéré sous de nouvelles vues (elle sera insérée dans notre prochain cahier). La séance a fini par l'éloge de M. Bancks, prononcé par M. le baron Cuvier.

Prix décernés.—L'académie avait remis, pour la troisième fois, au concours cette question : *quels sont les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant la maturation et au-delà de ce terme ?* Les concurrens devaient, aux termes du programme : 1° faire l'analyse des fruits aux principales époques de leur accroissement et

Digitized by Google

de leur maturation, et même à l'époque de leur *blessissement* et de leur pourriture; 2° comparer entre elles la nature et la quantité que les fruits contiendraient à ces diverses époques; 3° examiner avec soin l'influence des agens extérieurs, surtout celle de l'air qui environne les fruits et l'altération qu'il éprouve. Les observations pouvaient se borner à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'il fût possible d'en tirer des conséquences assez générales.—Trois concurrens se sont présentés; une mention honorable est accordée à l'un d'eux, M. Couverschel, pharmacien à Paris, et le prix a été décerné à M. Bérard, correspondant de l'académie, à Montpellier. Ce n'est pas, disent MM. les commissaires du prix, que les expériences que rapporte M. Bérard sur les changemens survenus dans la composition du fruit, depuis sa naissance jusqu'à sa maturation et à son *blessissement*, soient bien concluantes: elles laissent, au contraire, beaucoup à désirer; elles ne sont ni assez multipliées ni assez précises pour que l'on puisse en tirer des conséquences générales et incontestables. Mais celles qu'il a faites, en examinant l'influence des gaz sur la maturation, sont très-remarquables. Il a vu que la maturation des fruits ne s'opérait que par le contact de l'air, et qu'alors il se formait du gaz acide carbonique par l'union de l'oxigène de l'atmosphère avec le carbone du fruit, de sorte qu'il se passe alors un phénomène opposé à celui que présentent les feuilles sous l'influence solaire. Ainsi, selon l'auteur, le résultat de l'action des fruits sur l'air, tant sous l'influence de la lumière que sous celle de l'obscurité, est une perte de carbone de la part du fruit. Cette perte de carbone est une fonction indispensable pour que la maturation s'opère; car, quand le fruit est plongé dans une atmosphère dépourvue d'oxigène, cette fonction (la formation d'acide carbonique) ne pouvant plus s'exécuter, la maturation est arrêtée; et si le fruit reste attaché à l'arbre, il se dessèche et meurt. Il résulte de là qu'on peut retarder la maturation des fruits en les plaçant dans des milieux dépourvus d'oxigène; mais ce séjour ne doit pas être trop prolongé, sans quoi le fruit perdrait la faculté de pouvoir mûrir. On peut encore, en suspendant la maturation, conserver plus ou moins les fruits, surtout ceux qui n'ont pas besoin de rester attachés à l'arbre pour mûrir, etc., etc.

Le prix de physique sur *l'anatomie comparative du cerveau* a été accordé à l'unanimité à M. Serre, médecin de l'hôpital de la Pitié, et une mention honorable à M. C. D. Sommé, D. M.

Digitized by Google

Le prix de statistique, fondé par feu M. de Montyon, *écrivain distingué, grand magistrat, philosophe sincère et constant, bienfaiteur des sciences*, selon les propres expressions du programme de l'académie, a été décerné d'une opinion unanime à la *statistique du département du Lot*, ouvrage manuscrit de M. Delpon, membre du conseil général du département. Le prix était double cette année. On a distingué parmi les pièces envoyées au concours un *Essai de statistique sur le département de la Loire*, dont l'auteur est M. Duplessy, sous-préfet de Nantua. Cet essai a paru digne d'une mention très-honorable.

Le prix annuel de physiologie expérimentale, également fondé par M. de Montyon, a été partagé entre MM. Dutrochet et Edwards; l'ouvrage du premier a pour titre : *Recherches sur l'accroissement et la reproduction des végétaux*; celui du deuxième, *de l'influence des agens physiques sur les animaux vertébrés*. L'académie a décerné l'accessit à un ouvrage allemand imprimé, de MM. Tiedeman et Gemelin, *sur les voies que prennent diverses substances pour passer de l'estomac et du tube intestinal dans le sang*, etc. Elle a accordé une mention honorable à un mémoire de M. Magendie, *sur le mécanisme de l'absorption chez les animaux à sang rouge et chaud*; et un témoignage d'encouragement à un mémoire de M. Desmoulins, *sur l'état du système nerveux, sous ses rapports de masse et de volume dans le marasme non sénile*.

Le prix annuel de mécanique, fondé encore par M. de Montyon, en faveur de celui qui *s'en sera rendu le plus digne, en inventant ou perfectionnant des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques et des sciences*, n'a point été décerné cette année, et en conséquence il sera cumulé avec celui de l'année prochaine.

Enfin, la médaille d'astronomie, fondée par M. de Lalande, a été accordée à MM. Nicollet et Pons, qui, le même jour, 21 janvier 1821, et presque à la même heure, ont découvert une comète dans la constellation de Pégase; l'un à l'observatoire royal de Paris, et l'autre à celui de Marlia, près de Lucques. (*Voy.* R. E., T. IX, p. 389).

Prix proposés. — Prix annuel de statistique. — Parmi les ouvrages publiés chaque année et qui ont pour objet une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la France, celui qui contient, au jugement de l'académie, les recherches les plus utiles, est couronné. On considère comme admis à ce concours les mémoires envoyés en manus-

Digitized by Google

crits, et ceux qui, imprimés et publiés dans le cours de l'année, sont adressés à l'académie. On avertit ceux qui voudraient concourir pour l'année prochaine que les mémoires manuscrits doivent être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1822. Ils peuvent porter le nom de l'auteur, ou ce nom peut être écrit dans un billet cacheté joint au mémoire. Quant aux ouvrages imprimés, il suffit qu'ils aient été publiés dans le courant de l'année 1821, et remis avant l'expiration du délai indiqué. Le prix est une médaille d'or de 500 francs, et sera décerné dans la séance publique de mars 1822. On ne peut trop engager MM. les concurrens à méditer les instructions consignées dans le programme de l'académie.

Prix de physique.—L'académie propose, pour ce prix, de *déterminer par des expériences précises quelles sont les causes, soit chimiques, soit physiologiques, de la chaleur animale.* Elle exige particulièrement que *l'on détermine exactement la chaleur émise par un animal sain, dans un tems donné, et l'acide carbonique qu'il produit dans la respiration; et que l'on compare cette chaleur à celle que produit la combustion de carbone, en formant la même quantité d'acide carbonique.* Le prix sera une médaille d'or de 3,000 francs, décernée dans la séance publique de l'année 1823. Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut, avant le 1er janvier 1823, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

— *Académie française. — Séance particulière du 3 avril. — M. Auger* a lu, dans cette séance, la *Vie de Molière*, et M. *Lemontey*, le chapitre VII de son *Histoire critique de la France, depuis la mort de Louis XIV.*

—Séance publique annuelle *des quatre académies* (24 avril 1821). — Après le discours d'ouverture prononcé par M. Walkenaer, président, il a été fait lecture de l'annonce du prix fondé par M. le comte de Volney pour encourager et simplifier l'étude des langues orientales. On a proclamé ensuite le nom de l'auteur qui a remporté le prix destiné à l'ouvrage le plus utile aux mœurs; c'est M. le baron de Gérando, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, auteur de l'ouvrage intitulé, *Le visiteur du pauvre*, dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (T. VI, pag. 377). L'académie a accordé, à titre d'encouragement, une médaille d'or de la

Digitized by Google

valeur de trois cents francs à M. *Hugues* Millot, auteur d'un ouvrage intitulé, *Damis* ou *l'Éducation du cœur*, dont nous avons également rendu compte (T. VIII, page 376). M. le comte Boissy d'Anglas, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, a lu avec chaleur un *fragment d'un poème intitulé : Bougival* ou *les Souvenirs*, renfermant de très-beaux vers et un hommage touchant à la mémoire de Louis XVI. M. *Charles Dupin*, de l'académie royale des sciences, a lu ensuite des *Considérations* pleines d'intérêt *sur les avantages de l'industrie et des machines, en Angleterre et en France.*

Ce discours a pour but de prouver, d'après l'exemple d'une contrée célèbre par son industrie, et que l'auteur a spécialement étudiée dans ses voyages, cette vérité si importante et malheureusement aujourd'hui trop méconnue parmi nous : l'industrie qui féconde le travail, et la science qui sert de guide à l'industrie, sont les plus sûrs fondemens de la puissance, de l'ordre et du bonheur publics. A l'appui de cette assertion, l'orateur nous offre le tableau touchant et sublime d'un immense empire qui, pendant beaucoup d'années, avait pour roi un vieillard octogénaire, privé des facultés de son intelligence et néanmoins plus révéré, plus chéri de ses sujets, que des monarques absolus dans toute la force et le faste de leur règne ; parce que ce prince, aux beaux jours de son règne, avait été le véritable ami de son peuple, et qu'alors il se plaisait à protéger les arts utiles et les hommes qui les cultivent. A ce sujet, M. Dupin rapporte un dialogue piquant entre Georges III et Boulton, l'associé du célèbre Watt dans l'exécution des machines à vapeur : machines qui, dit l'orateur, devaient bientôt contribuer à rendre le roi de la Grande-Bretagne un des monarques les plus puissans de l'univers. Pour donner une idée du pouvoir des machines à vapeur de l'Angleterre, M. Dupin se demande combien il faudrait de tems à ces machines pour transporter un poids égal à celui de tous les matériaux de la grande pyramide, élevés du fond de la carrière jusqu'à la position qu'ils occupent dans les différens degrés de ce haut édifice. Dix-huit heures seulement suffiraient à ce travail immense. M. Dupin examine ensuite s'il est vrai, comme on le prétend, que l'emploi des machines ait pour résultat nécessaire d'accroître le nombre de pauvres; il se décide pour la négative, et justifie victorieusement son opinion par l'exemple des diverses nations européennes, et surtout par celui

Digitized by Google

de la Grande-Bretagne. Il fait voir que, dans cette dernière contrée, les lois qui favorisent l'oisiveté et qui encouragent la multiplication de la classe indigente, et les lois qui favorisent la concentration des propriétés dans un petit nombre de mains, la substitution inaliénable des feudes et des grands majorats, l'énormité des taxes, les restrictions, les prohibitions et les priviléges, sont les véritables causes de l'accroissement effrayant du nombre des pauvres en Angleterre. —M. Dupin fait voir que l'industrie, par ses moyens variés, et surtout par l'emploi des machines, s'efforce avec succès de remédier à ces maux produits par les institutions les plus funestes. Il montre combien le seul usage de la machine à vapeur a donné de travail et d'aisance à un nombre immense d'artistes et d'ouvriers de toute profession.—L'auteur termine son discours, en présentant des considérations générales sur les progrès et les bienfaits de l'industrie, et sur les moyens de la faire fleurir parmi nous. — De vifs applaudissemens ont souvent interrompu ce discours, où l'auteur avait à lutter, par les efforts du style, contre un sujet naturellement aride, et qui semblait peu fait pour une assemblée qu'on doit croire beaucoup plus sensible au charme des beaux vers, qu'aux austères leçons de la philosophie. —Ainsi, malgré les calomnies de l'étranger, le sexe le plus léger d'une nation qu'on s'obstine à représenter comme la plus légère des nations, sait porter un intérêt profond et senti à toutes les vérités utiles, au bonheur public et à la gloire nationale.

Après M. Charles Dupin, M. Guérin, de l'académie royale des beaux-arts, a lu des *Réflexions sur une des opérations distinctives du génie*. Il a commencé par réfuter l'opinion qui prétend attribuer le génie à la patience; puis il a établi que la simplicité est l'attribut caractéristique du génie en tout genre, et il a appuyé son opinion par une analyse ingénieuse du tableau du déluge, par le Poussin. On a beaucoup regretté que la faiblesse d'organe n'ait pas permis de le bien entendre.

M. Lemercier, de l'académie française, a terminé la séance par la lecture du *Tableau des législations successives du monde, extrait de son poème sur Moïse*. On y a reconnu le beau talent de l'auteur, qui a mérité de nombreux applaudissemens. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur offrant un passage de cet intéressant tableau.

. . . . . .

Dieu du ciel! qu'en nos jours ta rigueur soit fléchie;

Digitized by Google

Fais succéder l'aspect de nos prospérités
Aux fastes criminels que l'Ange a présentés.
J'ai vu le Fanatisme armé du cimeterre;
Les deux fronts de ce monstre épouvantent la terre :
La Discorde grava, d'un trait ensanglanté,
Sur l'un, *religion;* sur l'autre, *liberté.*
Ah! que du monstre aveugle à jamais affranchie,
La France indépendante écrase l'Anarchie!
De l'abjecte licence elle a fui le chaos,
Du despotisme armé repoussé les fléaux;
Là, mesuré l'abîme, où l'altière victoire
Pousse une race aux fers, ivre de folle gloire;
Et là, le gouffre immonde, où tombent écrasés
Les hommes s'agitant sous leurs niveaux brisés.
Fille de la Nature, immortelle pensée,
Sous le chaume et le dais ta lumière est lancée.
La simple piété dit aux cultes jaloux :
« Vos autels sont divers, et Dieu pareil pour tous. »
Entre les dogmes saints la Tolérance habite;
De cinq âges savans l'âge présent hérite;
Il voit, il pense, il juge, et veut qu'enfin les rois,
Chefs de sujets égaux, soient les sujets des lois :
De la foi primitive accomplissant l'ouvrage,
D'un hémisphère à l'autre il détruit l'esclavage.
Trois pouvoirs sont des lois l'organe créateur,
Et l'état de lui-même est le législateur.
Des leçons du passé l'avenir se féconde :
Un monde rajeuni sort des flancs du vieux monde.
J'entends des nations l'irrésistible vœu :
La liberté de l'homme est un décret de Dieu.

—*Société d'encouragement pour l'industrie nationale.—Séance du* 18 *avril* 1821, *présidence de M. le comte* CHAPTAL.

—M. DE GÉRANDO, secrétaire général, fait la récapitulation des travaux du conseil d'administration, dans le cours de cette année, et des progrès de l'industrie. Il examine, sous les rapports de l'utilité générale, le système de douanes établi par les divers gouvernemens, et considère les prohibitions, d'une part, comme un moyen de pro-

Digitized by Google

tection pour les manufactures, et, de l'autre, comme une mesure qui tend à rompre tous les rapports entre les nations et entre les particuliers, et à encourager le fléau de la contrebande. Il fait remarquer qu'il est aussi absurde d'exiger qu'un peuple ne consomme que ce qu'il produit, qu'il l'est de consommer sans rien produire. La richesse d'une nation ne se compose pas de la misère des autres; et, lorsque les relations sont bien entendues, chacune a part à l'aisance de ses voisines. La France, par sa position géographique, recueillera toujours les premiers fruits de l'abondance générale; elle est, par cela même, la première intéressée à une harmonie constante, à des relations fondées sur une heureuse émulation, et à ce que le juste équilibre commercial ne soit détruit par aucune domination d'un état sur les autres, quelque part qu'en soit le siége.

Outre les personnes qui doivent être récompensées par des médailles d'encouragement, M. de Gérando fait connaître celles qui se sont distinguées par d'heureuses tentatives, ou des succès moins importans : MM. *Molard* frères, pour leurs fabriques d'instrumens aratoires perfectionnés; MM. *De Lasteyrie et Ternaux*, pour leurs travaux relatifs à la conservation des grains; M. *Dartigues*, pour la culture des plantes propres à fournir de la potasse, et pour un nouveau mécanisme qu'il nomme *balancier hydraulique*; M. *Bernadac*, pour son aciérie établie dans les Pyrénées orientales; MM. *Vallot* et *Bery*, pour le moirage des feuilles d'étain; MM. *Gaillard* et *Perrin*, pour leur fabrique de toiles métalliques; M. *Souillard*, pour l'invention d'une substance propre à mouler les statues et les ornemens, et qui est susceptible d'acquérir une très-grande dureté; M. *De Valcour*, pour un mémoire intéressant *sur les machines à vapeur à haute pression*; M. *Bresson*, pour la construction de l'un de ces appareils; M. *Legrand*, pour sa *machine à broyer le chocolat*; M. *Favereau*, pour un *métier à faire des tricots sans envers*; M. *Boucher*, pour une très-jolie *machine propre à la perspective*; MM. *Jomard et Collardeau*, pour des règles à calculer construites par M. Lenoir; M. *Gluck*, de Mulhausen, pour un moyen très-utile de rompre les glaces et d'empêcher les ravages de la débâcle.

Après des rapports de M. Brillat-Savarin sur la situation financière de la société, et de M. le duc de la Rochefoucault sur la censure des opérations du conseil, M. de Gérando communique un

Digitized by Google

éloge funèbre de l'estimable M. Scipion Périer, qu'une mort prématurée vient d'enlever aux arts, qu'il aimait et protégeait.

M. Francœur fait connaître au conseil les motifs sur lesquels le conseil s'est fondé pour accorder des médailles à divers fabricans; ces artistes se présentent successivement pour recevoir cette récompense, et recueillir les témoignages de satisfaction de l'assemblée.

Une médaille d'or est accordée à M. *Pradier*, pour sa double fabrication d'objets en nacre de perle et de rasoirs; ces rasoirs sont d'une qualité qui égale au moins celle des meilleures fabriques; ils sont livrés au commerce à très-bas prix, et au nombre de quatre mille par mois: ces instrumens sont construits avec un soin particulier et sont identiques, sous les rapports de la forme et de la trempe. (Tom. VIII, pag. 644.) C'est dans deux maisons de détention que M. Pradier confectionne ses ouvrages en nacre, qui sont d'une délicatesse et d'une élégance parfaites.

Six médailles d'argent sont accordées: 1° à MM. *Roui* et *Berthier*, pour leur utile fabrique de dés à coudre, qui sont très-bien exécutés et livrés à très-bas prix; 2° à madame *De Grand-Gurget*, de Marseille, pour ses beaux ouvrages en acier, et particulièrement ses lames damassées; 3° à M. *Jaeger Schmidt*, pour avoir importé divers procédés intéressans dans la fabrication des faux; 4° à M. *Dilh*, pour les applications d'un mastic dur et imperméable à l'eau, d'une manière nouvelle et très-avantageuse; 5° à M. *Lousteau*, pour ses chapeaux d'étoffe et sa fabrique de schakos, maintenant adoptés pour le service de notre infanterie; 6° à M. *Saulnier*, pour les belles machines à vapeur qu'il a construites et où il a introduit divers perfectionnemens intéressans.

Deux mentions honorables sont accordées à MM. *Sennefelder* et *Engelmann*, pour leurs inventions en lithographie.

Le reste de la séance est employé à procéder aux élections des membres du conseil d'administration, et à passer en revue les produits remarquables que divers fabricans présentent à l'assemblée.

M. *Dietz*, auteur du *clariharpe*, fait entendre ce bel instrument, dont on joue à l'aide d'un clavier pareil à celui du forte-piano, et dont les sons harmonieux tiennent de ceux de la harpe. Il ne faut, pour jouer du clariharpe, aucune étude particulière; et tout pianiste peut, de suite, exécuter un morceau, comme s'il touchait un piano. Plusieurs pédales, habilement disposées, modifient les sons au gré

Digitized by Google

de l'artiste, et donnent à cet instrument une douceur, une grâce et une vigueur particulières.

—*Société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire. Séance générale annuelle du 22 mars 1821.*

M. le duc DE DOUDEAUVILLE, président honoraire, et M. le duc DE LA VAUGUYON, président actuel, prononcent chacun un discours sur les succès obtenus dans l'instruction primaire, et expriment l'intérêt qu'inspire à tous les gens de bien l'établissement de l'enseignement mutuel dans toutes les régions de la terre.

M. *Gai*, invalide, âgé de vingt-huit ans, quoique privé du bras droit, ne sachant d'ailleurs pas lire, a été mis en état, après deux mois, de bien lire et écrire, par M. Delahaye, instituteur d'une école mutuelle située dans l'île Saint-Louis; un *fac-simile* de l'écriture de M. Gai est rendu public par la voie de la lithographie.

M. JOMARD, dans un rapport très-étendu, expose au conseil l'état actuel de l'enseignement mutuel en France et dans l'étranger; environ 1550 écoles sont en activité en France, nombre qui excède de plus de 200 celui qui existait, il y a un an ; 170,000 élèves y reçoivent l'instruction. Le rapport est divisé en trois parties : l'exposé de l'état de nos écoles, celui des travaux du conseil d'administration en 1820, et la correspondance étrangère.

Dans la première partie, le rapporteur donne connaissance des progrès des élèves, de l'accroissement des écoles et de la marche de l'enseignement : un tableau figuré rend sensible aux yeux les divers résultats que présentent ces intéressantes comparaisons. M. Jomard annonce que le Roi a fondé une école à Domrémy, en l'honneur de Jeanne d'Arc, que S. Exc. le ministre de l'intérieur a encouragé cent écoles mutuelles, durant l'année 1820, et placé deux élèves de l'école-modèle de Paris à l'école des arts et métiers : que l'école normale a fourni, depuis sa fondation, 512 maîtres, parmi lesquels on remarque 24 étrangers.

La seconde partie, qui a pour objet les travaux du conseil d'administration, annonce qu'un bulletin a été créé pour fournir, chaque mois, gratuitement, à tous les souscripteurs, aux correspondans et aux maîtres, une connaissance précise des opérations et des améliorations ordonnées. Le *comité des livres* a augmenté la liste des ouvrages qui doivent former la *bibliothèque populaire des écoles*. Le *comité d'économie* a indiqué des crayons moins dispendieux. Le

Digitized by Google

comité des méthodes et les commissions spéciales ont fait adopter des tableaux de grammaire, un Traité complet d'arithmétique et une nouvelle méthode de chant : ces travaux sont maintenant livrés à l'impression.

Enfin, les écoles étrangères se multiplient rapidement, non seulement dans les diverses contrées de l'Europe, mais même dans toutes les parties du monde. On possède maintenant des tableaux de lectures composés en douze langues différentes.

M. Jomard annonce que le jeune prince de Madagascar, qui est présent à la séance, a achevé en moins d'un an son cours d'instruction élémentaire, chez M. Morin, et qu'il se dispose à retourner dans sa patrie.

M. de Gérando communique un rapport sur les avantages et les progrès de l'enseignement mutuel.

L'assemblée ordonne que la place d'instituteur de l'école Gauthier soit donnée par la voie du concours. Elle décerne 32 médailles de première classe, 16 de seconde, et 74 mentions honorables à divers instituteurs qui se sont rendus dignes de ces distinctions : M. *Wilhem*, auteur d'une nouvelle méthode pour appliquer l'enseignement mutuel à la musique ; M. *Badoureau*, habile directeur de l'école-modèle de la préfecture de la Seine, M *Drach*, rabbin, instituteur à l'école des israélites ; M. *Groult* à Versailles, M. *Lemaire* à la Villette, M. *Fréjacques* à Libourne ; M. *Raymond* à Saint-Brieuc, etc., sont proclamés par le président.

M. Jullien, de Paris, fait, au nom du comité des livres, un rapport sur divers ouvrages que la société a honorés de son approbation.

Le reste de la séance est employé au compte rendu de la situation de la caisse, aux élections des membres du conseil d'administration et à voter des remercîmens à Son Exc. le Ministre de l'intérieur, à M. le duc de la Vauguyon, ancien président, aux préfets des départemens, et particulièrement à celui de la Seine, à M. le duc d'Albulfera, aux fondateurs et aux sociétés d'enseignement mutuel ; enfin, au fondateur anonyme d'un prix que l'académie française doit décerner au meilleur poème sur les avantages de ce nouveau mode d'instruction. Francœur.

Digitized by Google

Phares.—Le 13 avril, la commission des phares a fait, en présence de M. le directeur général des ponts et chaussées, de plusieurs membres du bureau des longitudes et de l'académie des sciences, et d'officiers de marine et d'ingénieurs, une expérience comparative sur les effets de lumière produits par les plus grands réflecteurs paraboliques employés jusqu'à présent dans les phares de France, et la lumière produite par une grande lentille à échelons, analogue à celle de Buffon, mais construite par un procédé nouveau. L'éclat de la lentille a été très-supérieur à celui de ces deux réflecteurs réunis. M. le directeur général s'est empressé d'accueillir et d'encourager ce nouveau moyen d'éclairer nos côtes, sur lesquelles on doit espérer de le voir bientôt mis en usage.

Eclairage par le gaz. — L'appareil établi au Luxembourg par MM. Pauwel, fournit un très-beau gaz, résultant de la distillation du charbon de terre, mêlé avec le carbonate de chaux (pierre à chaux), et dont la lumière est très-pure et très-vive. Déjà le palais des pairs, le péristyle de l'Odéon, un café de la rue de Vaugirard, et un restaurant placé à l'angle de la rue de Tournon et de la rue de Vaugirard, sont éclairés par cet appareil. Ce dernier établissement donne par jour pour chaque bec 25 c. en hiver, et 15 c. en été, terme moyen 20 c., sans aucun frais d'entretien; tandis que chaque bec à l'huile coûterait de 25 à 30 c. au moins, puisque l'on compte ordinairement 5 c. par heure, et que, dans les théâtres, où il y a moins d'économie que chez les particuliers, la dépense va jusqu'à 7 c. Si l'on considère, en outre, que le gaz éclaire beaucoup mieux que l'huile; qu'en employant cette dernière substance, l'entretien des lampes est très-coûteux; que beaucoup d'objets sont tachés; que les plafonds et les tentures sont promptement noircis par la fumée, on n'aura plus de doute sur les avantages que présente le nouvel éclairage (*Voyez* T. VIII, p. 212, et T. IX, p. 627).

—*La nouvelle salle d'opéra* (*Voyez* l'article ci-après) sera entièrement éclairée de cette manière; et ce sera un nouvel objet de comparaison pour les partisans et pour les antagonistes du gaz. L'appareil construit à Montmartre a été fait avec beaucoup de soin, et d'après les mêmes principes que celui de l'hôpital Saint-Louis. Les rues et les maisons qui se trouvent dans la direction du tuyau de conduite pourront être éclairées comme le théâtre; déjà même plusieurs becs sont disposés à cet effet, sur les boulevards, à l'entrée des rues Montmartre et du faubourg Montmartre.

Digitized by Google

Assainissement des théâtres.— Des exemples récens d'évanouissemens dans les salles de spectacle ont déterminé le ministre d'état, préfet de police, à former une commission composée de médecins, de savans et d'artistes, chargée de chercher et d'indiquer les meilleurs moyens d'assainir les théâtres. Cette commission, prise dans le sein du conseil de salubrité, a demandé l'adjonction de quelques artistes habiles, et s'est occupée d'abord de l'examen de toutes les salles existantes. Elle a fait lever les plans de celles de Londres; elle les a comparées à celles d'Italie et d'Allemagne, et s'est procuré tous les documens qui lui étaient nécessaires; elle a fait ensuite, et particulièrement pendant les représentations gratuites, des expériences eudiométriques, thermométriques et hygrométriques à l'Opéra, à Feydeau, au Théâtre-Français, au Vaudeville; il en est résulté : 1° que l'air pris dans la salle est aussi pur chimiquement que celui qu'on respire sur les quais, résultat déjà connu; 2° que l'air contient moins d'eau qu'avant et après la représentation, à cause de l'excessive élévation de la température, et que c'est probablement à cette sécheresse de l'air qu'on doit attribuer la gêne que la respiration éprouve, et les suffocations qui en sont souvent la suite. Des mémoires et des projets ont été adressés à la commission, elle les a examinés; elle a choisi partout ce qu'elle a reconnu de meilleur, et elle a adopté un système complet de chauffage et de ventilation qui, appliqué aux différentes salles, doit assurer leur salubrité.

L'architecte, chargé des travaux de l'Opéra, a pris toutes les dispositions nécessaires pour établir, dans la nouvelle salle, une ventilation parfaite, et en faire un théâtre-modèle sous ce rapport. Des *calorifères*, convenablement placés, éleveront, d'une manière uniforme et méthodique, la température des vestibules, des escaliers, des corridors et des foyers; c'est cet air, ainsi tempéré, qui renouvellera celui de la salle, à mesure que l'air vicié sera enlevé par les ventilateurs, placés dans les combles. L'appareil qui doit fournir l'air chaud en hiver fournira en été de l'air froid, pris dans les caves. Le même système de ventilation sera établi pour le théâtre qui, par excès de précaution, ne sera chauffé que par de la vapeur d'eau. Il y aura dans le foyer un chemin sous lequel passera un conduit de cette vapeur d'eau qui servira à tenir chauds les pieds des promeneurs; des plaques, placées devant les statues, procureront ce même avantage à ceux qui voudront s'arrêter. Enfin, si la nature du spectacle exige que l'on brûle sur la scène de la poudre, des pièces d'artifice, etc., des

Digitized by Google

ventilateurs sont disposés, pour que l'odeur et la fumée ne puissent jamais pénétrer dans la salle.

Il est probable que le rapport général de la commission sera publié, avec des plans et des dessins à l'appui; nous pourrons alors revenir sur ce sujet, en raison de son importance.

Instruction publique.—École des chartres, établie par ordonnance du Roi, du 22 février.—Art. 1er. Il y aura à Paris une école des chartres, dont les élèves recevront un traitement. 2. Les élèves de l'école des chartres ne pourront excéder le nombre de douze. Ils seront nommés par le ministre de l'intérieur, parmi des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, sur une liste double qui sera présentée par l'académie des inscriptions et belles-lettres. 3. On apprendra aux élèves de l'école des chartres à lire les divers manuscrits et à expliquer les dialectes français du moyen âge. 4. Les élèves seront dirigés, dans cette étude, par deux professeurs choisis par le ministre de l'intérieur, l'un au dépôt des manuscrits de la bibliothèque royale, l'autre au dépôt des archives du royaume. 5. Les professeurs et les élèves de l'école des chartres sont sous l'autorité du conservateur des manuscrits du moyen âge de la bibliothèque royale, et sous celle du garde général des archives du royaume.

—*La méthode pour l'enseignement des langues*, de M. Ordinaire, recteur de l'académie de Besançon (Tom. VIII, pag. 554, et Tom. IX, pag. 215), est en activité depuis plusieurs mois dans l'institution de M. Muron, rue de la Pépinière, n° 47, où elle obtient un succès complet; M. Morin, rue Louis-le-Grand, et M. A. Lemoine, qui a transféré, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 2, son établissement de l'avenue des Champs-Élysées, se proposent d'adopter ce moyen prompt et sûr d'apprendre toutes les langues : nous ferons connaître les résultats qu'ils obtiendront.

—*Enseignement primaire.*—Les ordonnances royales de 1816 et de 1820 ont donné de grands développemens à cette branche si importante de l'instruction publique. Les comités cantonnaux ont rendu et rendront plus facilement encore des services signalés; la classe des instituteurs s'épure et s'augmente : cependant il reste beaucoup à faire. 14,000 communes sont encore privées de toute espèce d'écoles; et, dans les 5/6e des communes où il en existe, le sort des maîtres est si chétif, l'état des bâtimens servant d'écoles est si misérable, que beaucoup d'améliorations restent à désirer. Le zèle de MM. les recteurs n'en est que plus digne d'éloges, et cette portion de leur tâche n'est pas la moins glorieuse à remplir. Le tableau suivant fera connaître les succès qu'ils ont obtenus.

Digitized by Google

— Etat de l'enseignement primaire au 1er juillet 1820 dans les vingt-six académies dont se compose l'université de France.

ACADÉMIES.	Population des écoles primaires des académies.	Population des enfans mâles, de cinq à quinze ans (1).	Rapport de la population des écoles avec celle des enfans mâles.		Population totale des académies (2).	Rapport de la population des écoles avec la population totale.	
						1820.	
ACADÉMIES DU MIDI.							
Grenoble.....	42,300	84,000	1	2,0	849,395	1	20
Aix (non compris la Corse.)	16,530	72,000	1	4,3	723,525	1	43
Nîmes.....	29,673	96,000	1	3,3	962,056	1	33
Montpellier....	21,746	99,000	1	4,6	998,991	1	46
Toulouse.....	16,182	111,000	1	6,9	1,116,777	1	69
Pau.....	45,000	82,000	1	1,8	822,411	1	18
Bordeaux.....	18,452	126,000	1	6,9	1,265,390	1	69
Cahors.....	18,431	88,000	1	4,7	880,773	1	47
ACADÉMIES DU MILIEU.							
Rennes.....	15,217	229,000	1	15,0	2,292,109	1	150
Angers.....	15,451	114,000	1	7,3	1,147,122	1	74
Poitiers.....	29,640	116,000	1	3,9	1,168,977	1	39
Limoges.....	7,816	72,000	1	9,2	723,690	1	92
Clermont.....	7,000	132,000	1	18,8	1,322,738	1	189
Bourges.....	9,787	66,000	1	6,7	665,142	1	68
Orléans.....	6,030	77,000	1	12,8	773,948	1	128
Dijon.....	67,127	106,000	1	1,5	1,064,678	1	15
Lyon.....	21,680	97,000	1	4,4	978,915	1	45
Besançon.....	70,360	83,000	1	1,17	833,389	1	11
ACADÉMIES DU NORD.							
Amiens.....	107,194	132,000	1	1,2	1,321,554	1	12
Douai.....	78,816	140,000	1	1,17	1,477,724	1	17
Metz.....	52,761	60,000	1	1,1	601,286	1	11
Nancy.....	63,147	98,000	1	1,5	984,682	1	15
Strasbourg.....	63,876	77,000	1	1,2	776,215	1	12
Paris.....	148,572	268,000	1	1,8	2,683,477	1	18
Caen.....	47,172	151,000	1	3,2	1,512,769	1	32
Rouen.....	43,989	106,000	1	2,4	1,064,429	1	24
TOTAL....	1,063,919	2,882,000	1	2,7	29,012,162	1	27

Ainsi, les deux académies où l'enseignement primaire est le plus florissant sont celles de *Besançon* et de *Metz*; et les deux où il est le moins répandu sont celles de *Rennes* et de *Clermont-Ferrand*.

(1) Le nombre des enfans mâles de cinq à quinze ans est, à très-peu de chose près, le 10e de la population totale. Le rapport exact est celui-ci : 29,000.000 : 2,784,365. Ce rapport peut s'exprimer ainsi d'une manière approximative : 1,450,139,2 ; ou plus simplement, 145 : 14.

(2) La population totale de chaque département a été prise dans l'annuaire présenté au Roi par le bureau des longitudes pour l'an 1821.

Digitized by Google

Comparaison des deux années 1817 (1) *et* 1820 (2) *à l'époque du* 1^er^ *juillet.*

	1817.	1820.	Différence en plus pour 1820.
Nombre des communes ayant une ou plusieurs écoles	17,800	24,124	6,324
Nombre total des écoles	20,200	27,581	7,381
Nombre des élèves	865,721	1063,919	198,198
Nombre des maîtres	20,784	28,945	8,161
Nombre des écoles tenues par les frères	60	187	127
Nombre des écoles d'enseignement mutuel	313	1,073	760
Ecoles. 1.^er^ degré	50	238	188
2.^e^ degré	1,500	5,539	4,039
3.^e^ degré	18,650	21,804	3,154
Rapport de la population des écoles à la population totale	1 à 27	1 à 34	

—*Voyage scientifique et littéraire.*— M. le docteur Charles Witte, jeune Allemand, connu dans le monde savant par le développement précoce de son esprit, et plus particulièrement encore par les détails historiques de son éducation, qu'a publiés son père dans un ouvrage allemand, dont on doit donner incessamment une traduction française, vient d'arriver à Paris. Chargé, depuis trois ans, par le gouvernement prussien, d'un voyage scientifique et littéraire, il a parcouru l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Sicile et le midi de la France. Après s'être familiarisé avec les arts et les antiquités de Rome, où il a séjourné pendant plus d'un an, M. Charles Witte a parcouru seul toutes les Calabres et une grande partie de la Sicile,

(1) On prend pour point de départ l'année 1817, comme étant celle où l'ordonnance du 29 février 1816, sollicitée depuis long-tems par l'université, a commencé à recevoir son exécution et à produire ses heureux effets.

(2) La Corse n'est pas comprise dans ce résumé: quelque bien s'est déjà opéré dans ce pays, par une suite d'efforts qui ont éprouvé des obstacles de tous genres: mais tout, jusqu'à la correspondance dans l'intérieur, étant extrêmement difficile en Corse, les résultats n'étaient encore connus que trop imparfaitement pour pouvoir figurer sur le tableau général de 1820.

Digitized by Google

au milieu de la révolution qui agitait ces pays. Tout en faisant des recherches dans les bibliothèques, pour recueillir des monumens relatifs à l'histoire du droit, il n'a pas négligé de réunir beaucoup de renseignemens d'un intérêt plus général sur des objets qui avaient échappé à une foule d'autres voyageurs. Il ne tardera pas à livrer au public les résultats de ses observations, dont il se propose d'insérer une partie dans *la Revue Encyclopédique*, destinée à devenir un point central de communication entre les hommes éclairés de tous les pays et de toutes les branches des connaissances.

—*Histoire de la religion de Bouddhah.*—Dans le *Journal des Savans*, du mois de janvier 1821, M. Abel Remusat a publié des recherches importantes d'histoire philosophique et de chronologie, sur la succession des trente-trois premiers patriarches de la religion de Bouddhah, depuis l'an 1029 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 713 de l'ère chrétienne. L'auteur a tiré cette liste de l'*Encyclopédie japonaise*, livre 64. Sa dissertation est très-curieuse. On sait que le bouddhisme, religion du Thibet et de l'Asie orientale, est né dans l'Inde, et regardé par les plus savans écrivains, comme une hérésie du brahmanisme ou de la religion des *Veda*. Tous les ouvrages originaux sur le bouddhisme et le brahmanisme sont en langue samskrite. La première version de livres de Bouddha en chinois, est de l'an 418 de notre ère. L.

—*Philologie.*—Nous avons annoncé, dans notre cahier de février, le *Desatir*, ou les écrits sacrés des anciens prophètes persans, dans leur langue originale, etc., publié à Bombay en 1820, 2 vol. in-8°, par Moulla Firous ben Kaous. Notre savant orientaliste, M. Silvestre de Sacy, vient de publier, dans le *Journal des Savans*, de janvier et de février dernier, une dissertation sur cet ouvrage, où il prouve que cette *langue originale* n'est qu'un idiome artificiel, calqué sur un texte persan, lequel texte a été donné pour traduction du persan, quoiqu'il soit l'original moderne, et que le tout n'est qu'une imposture, qui ne peut pas être plus ancienne que le douzième ou treizième siècle de l'ère chrétienne. L.

—*Histoire littéraire.*—L'édition des *Œuvres de Duclos* que vient de publier M. Belin, et qui fait partie de sa *Collection des prosateurs français*, est la première qui contienne deux ouvrages de cet auteur, intitulés, l'un: *Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées* (dont la première édition est de 1759, in-12); l'autre:

Digitized by Google

Réflexions sur la corvée des chemins, ou *supplément à l'Essai sur les ponts et chaussées, la voirie et les corvées, pour servir de réponse à la critique de l'Ami des hommes* (dont la première édition est de 1769, in-12.) La *France littéraire* de 1769-1784 les attribue, il est vrai, à Duclos, et M. Ersch donnait la même indication. Cependant, non seulement les éditeurs des *œuvres* de Duclos avaient rejeté ces deux ouvrages, mais encore la plupart de ses biographes n'en parlent pas : il pouvait donc rester quelques doutes à cet égard. Déjà feu M. Noual de la Houssaye, parent de Duclos, les avait levés, quant au premier ouvrage, dans son *Eloge de Duclos*, 1806, in-8°. C'était une autorité suffisante; mais une plus forte peut-être est l'exemplaire que possède M. Villenave, et qui contient une feuille blanche sur laquelle on lit, écrit de la main de Marmontel, ami et successeur de Duclos dans la place d'historiographe, ces mots : *Par Duclos, secrétaire de l'académie française.* Quant au second ouvrage, il suffit (dit M. Villenave, dans sa *notice sur Duclos*, page XLVI) de lire le discours préliminaire des *Réflexions sur les corvées*, pour se convaincre que cet ouvrage est de l'auteur de l'*Essai sur les ponts et chaussées.*

— *Traduction d'ouvrages français en espagnol.* — Un libraire de la Havane, ayant chargé un libraire de Paris de lui faire traduire de bons ouvrages français en espagnol, celui-ci n'a pas cru pouvoir mieux commencer la collection que par *la Vie du chevalier de Faublas* (*Voyez* T. IX, pag. 594) et par *le Compère Mathieu.* Il est à regretter qu'on n'ait pas choisi des ouvrages propres à former le goût et les mœurs.

— *Beaux-arts.* — *Nomination.* — Une ordonnance du roi, en date du 10 mars, nomme M. le comte de Forbin, inspecteur général des musées et beaux-arts dans les départemens. Cette place qui n'existait pas précédemment, est indépendante de celle de directeur général des musées royaux, que M. le comte de Forbin occupe déjà depuis plusieurs années.

— *Sculpture.* — En examinant, pour la restaurer, la belle statue antique dont M. le marquis de Rivière a fait don au musée royal (*Voyez* T. IX, pag. 637), on a aperçu sur la plinthe les vestiges d'une inscription grecque, qui nous apprend que le sculpteur se nommait *Alexandre*, et était né à *Antioche, en Carie.* Il reste à savoir

Digitized by Google

qui était cet Alexandre, et en quel tems il vivait. L'éclaircissement de ce fait regarde l'académie des inscriptions et belles-lettres.

THÉATRES.—*Théâtre français.*—*Le faux Bon-homme*, comédie en cinq actes et en vers, par M. *Alex.* DUVAL (7 avril).—Le succès de cette pièce n'a été que faiblement contesté. Quoiqu'elle soit très-habilement conduite, nous la mettons bien au-dessous de *la Fille d'honneur* et même de *la Manie des grandeurs*, avec laquelle elle nous paraît avoir quelque ressemblance. Le principal défaut de la nouvelle comédie est d'avoir, selon nous, un titre inexact. En effet, est-ce un faux bon-homme, que celui qui prodigue les complimens et les offres de services à tout le monde; qui, après avoir dénoncé comme prévaricateur un fonctionnaire respectable, chez lequel il s'est impatronisé, lui offre d'aller à Paris pour le défendre, et là, par des réticences perfides, achève de perdre son ami, dont il finit par demander la place? N'est-ce pas plutôt un *homme poli*, *un flatteur*, *un faux obligeant*, un fourbe qui cache son égoïsme et son ambition sous le masque de l'amabilité? Candor (le faux bon-homme) n'affecte pas un seul instant la bonhomie; il est mielleux, louangeur, et ne montre jamais ni cette franchise ni cette simplicité qui caractérisent les bonnes gens: enfin, nous pensons que le faux bon-homme reste encore à faire. On trouve dans cet ouvrage, comme dans la presque totalité de ceux de M. A. Duval, un personnage mystérieux qui conduit l'intrigue et fait le dénouement; mais ici les moyens employés pour le faire agir sont peu vraisemblables. Le personnage de Franville, dont le caractère est en opposition avec celui de Candor, nous paraît bien tracé. Le rôle de madame Franville, femme légère, médisante et spirituelle, est rempli de traits piquans et jette de la gaîté dans une comédie d'un genre un peu sévère; malheureusement, il n'est pas nécessaire à l'action. Le style du Faux bon-homme est, comme celui des pièces en vers du même auteur, plus remarquable par la justesse et par l'énergie de la pensée, que par la correction et l'élégance de l'expression; peut-être même M. Duval a-t-il écrit cet ouvrage avec moins de soin que ceux dont il l'a fait précéder.

—*Second théâtre français.*—*Frédégonde et Brunehaut*, tragédie en cinq actes, par M. LEMERCIER (27 mars).—Nous ne dirons que peu

Digitized by Google

de mots d'un ouvrage, dont il sera rendu un compté détaillé dans un de nos prochains cahiers. Cette tragédie présente un tableau historique d'une étonnante fidélité. Les caractères sont vrais et fortement tracés; les situations éminemment tragiques; le dénouement aussi naturel qu'original. Le style offre des morceaux très-remarquables et plusieurs vers sublimes; mais on peut reprocher à l'auteur d'avoir plus d'une fois abusé du goût qu'il a pour les expressions et les tours hasardés.

— *Opéra comique.* — *Le Maître de chapelle*, comédie en un acte de M. Al. Duval, arrangée en opéra comique par madame Gay, musique de M. Paer (29 mars). — *Le Chanoine de Milan*, de M. Al. Duval, eut dans la nouveauté beaucoup de succès; son déguisement en *Maître de chapelle* lui a fait perdre de sa gaîté. Peut-être aussi les Français, qui ont éprouvé récemment tout ce que les vexations militaires ont de plus pénible, ne sont-ils guère disposés à rire en voyant des hussards s'emparer du dîner, de la nièce et de la gouvernante d'un pauvre compositeur, enthousiaste de son art et contre lequel on n'a aucune raison de prendre parti. Il en résulte que la première moitié de la pièce est amusante, tandis que la seconde est froide ou d'un comique forcé. L'ouverture, où l'on reconnaît l'habile auteur de *la Griselda* et de *l'Agnese*, nous paraîtrait plus agréable, si les tambours y faisaient moins de fracas. Dans les premières scènes, il y a trois morceaux remarquables: le trio, le duo de la leçon de chant et le grand air du maître de chapelle; mais, après l'arrivée des hussards, la musique semble s'affaiblir, ainsi que la pièce. Sans avoir obtenu autant de succès que le *Prisonnier, Maison à vendre*, et d'autres ouvrages de M. Al. Duval qu'on revoit toujours avec un nouveau plaisir, *le Maître de chapelle* a été applaudi.

— *Le jeune Oncle*, opéra en un acte, paroles de M. de Fontenille, musique de M. Blangini (10 avril).—Cet ouvrage a réussi. On y trouve peu de situations comiques; mais le dialogue offre des traits spirituels. La musique est agréable et facile, comme devait l'être celle de l'auteur d'un si grand nombre de romances et de nocturnes, qui ont obtenu un succès populaire. Quoiqu'il y ait de très-beaux morceaux dans le grand opéra de *Nephtali* de M. Blangini, la nature de son talent nous paraît l'appeler plutôt à la composition d'ouvrages légers, dans le genre du *jeune Oncle*, qu'à celle de nos grands drames lyriques.

Digitized by Google

Nécrologie. — *Petit.* — Extrait de la Notice historique, lue à la société philomatique, par M. Biot, de l'académie des sciences, le 15 février 1821. — *Alexis-Thérèse* Petit, membre de la société philomatique, professeur de physique à l'école polytechnique et au collége royal de Bourbon, naquit à Vésoul, département de la Haute-Saône, le 2 octobre 1791. Les études commencèrent pour lui dès la première enfance; et il suivait déjà des cours publics, à cet âge où l'attention tendre et légère des autres enfans se laisse à peine captiver par la constance exclusive des soins maternels. Elève de l'école centrale de Besançon, il y reçut ces germes d'une instruction générale, et réellement appropriée à nos sociétés actuelles, dont ces établissemens présentaient alors le modèle nouveau et imparfait sans doute, mais qui aurait pu être si aisément amélioré, si on l'eût voulu, et qui aurait été la source de tant d'avantages certains pour notre patrie. Suivant l'usage de ces établissemens, Petit y suivit, à peu près simultanément, les cours de langues anciennes et ceux de mathématiques, dans lesquels il obtint surtout des succès constans, dus à une supériorité décidée. On assure qu'à dix ans et demi il avait déjà acquis les connaissances nécessaires pour être admis à l'école polytechnique. Heureusement pour lui, on ne pouvait y être reçu avant seize ans. En attendant qu'il eût atteint cet âge, M. Hachette, dont il est depuis devenu le confrère dans la société philomatique, et qui lui a toujours été attaché, l'appela à Paris, et lui procura le bonheur insigne d'être admis dans un établissement d'instruction qu'avaient fondé plusieurs professeurs de l'école polytechnique, et que M. Thurot dirigeait. A cette excellente école, il eut toute la facilité possible pour donner plus d'étendue et de solidité à ses études mathématiques et littéraires. Il le fit avec l'ardeur qui était dans sa nature, et avec assez de succès pour mériter qu'on lui confiât les fonctions de répétiteur. Enfin, dès que le tems si désiré des seize ans fut arrivé, il se présenta aux examens de l'école polytechnique, et il fut admis le premier de toute la promotion. Après les deux années qu'embrasse le cours d'études de cette école, il en sortit avec plus de distinction encore; car on le mit tout-à-fait hors de ligne, et l'on donna le premier rang d'élève à celui qui s'était le plus distingué après lui. On s'empressa aussitôt de l'attacher à l'enseignement de l'école, comme répétiteur d'analyse. L'année suivante,

Digitized by Google

il fut nommé répétiteur de physique, et en même tems professeur de physique au lycée Buonaparte, devenu depuis le collége de Bourbon. Petit avait alors dix-neuf ans. En 1811, il fut reçu docteur ès sciences. Les membres de la faculté devant lesquels il soutint sa thèse, peuvent se rappeler combien il les étonna par le mérite toujours rare, mais singulièrement remarquable à cet âge, d'une élocution à la fois claire, élégante, précise et aussi soutenue, aussi facile que l'aurait été la lecture d'un discours écrit. Ces qualités étaient sans doute en partie chez Petit le résultat de l'exercice presque continuel qu'il avait fait du professorat; mais elles étaient aussi évidemment l'effet d'une facilité naturelle. Ce talent remarquable lui mérita d'être, à vingt-trois ans, nommé professeur-adjoint de physique à l'école polytechnique; et il devint professeur titulaire, en 1815, à l'époque de la réorganisation de cet établissement. Le 21 février 1818, il fut nommé membre de la société philomatique; ce fut la première et, à ce que nous croyons, la seule des distinctions académiques que la brièveté de sa vie ait laissé le tems de lui donner.

Avec ce tems si court et les devoirs qu'il avait à remplir, on concevrait aisément qu'il eût fait ou du moins publié peu de travaux scientifiques: il en est cependant autrement; et plusieurs de ceux qu'il a faits seul, ou auxquels il a pris part, laisseront dans les sciences des traces durables. Un projet qui l'avait spécialement occupé, et dans lequel, avec les connaissances de physique et d'analyse qu'il réunissait, il aurait certainement, s'il eût vécu, fait des recherches importantes, c'était la *théorie des machines*. Chargé de professer cette théorie à l'école polytechnique, il s'y était livré avec attrait; et il avait entrepris d'y appliquer ces résultats généraux de la mécanique auxquels l'usage a fait donner le nom de principes, quoiqu'ils ne soient que des déductions des principes véritables, c'est-à-dire, des conditions premières de l'équilibre et du mouvement. Les premiers essais de ce travail ont été publiés par Petit, en 1818, dans les *Annales de chimie et de physique*, sous le titre d'*Emploi du principe des forces vives dans le calcul des machines*. L'année 1814 du même recueil renferme un travail d'un autre genre, auquel Petit a pris part, et qui lui est commun avec M. Arago : ce sont des recherches entreprises pour étudier les variations que le pouvoir réfringent d'une

Digitized by Google

même substance éprouve dans les divers états d'agrégation qu'on peut lui donner par l'effet gradué de la chaleur.

Petit prit encore part à deux autres suites importantes de recherches, qu'il fit avec M. Dulong. La première, qui fut couronnée en 1818 par l'académie des sciences, et qui a été imprimée en entier dans le tome XI du *Journal de l'école polytechnique*, ainsi que dans les *Annales de physique et de chimie*, a pour objet la détermination de plusieurs élémens importans pour la théorie de la chaleur. On y trouve d'abord des résultats aussi nouveaux que précieux sur les dilatations des corps observées entre des limites très-étendues de température, et rapportées à la dilatation de l'air sec, laquelle, suivant les inductions les plus vraisemblables, paraît devoir être à très-peu près, sinon exactement, proportionnelle aux accroissemens des quantités de calorique, dans les limites de température où les observations sont renfermées. Le reste du travail de MM. Petit et Dulong est consacré à l'étude des lois physiques, suivant lesquelles s'opère le refroidissement des corps, soit dans l'air, soit dans les gaz. Ce travail fut accueilli comme le méritait l'importance des recherches qui s'y trouvaient consignées. Un an après, le 12 avril 1819, ils présentèrent à l'institut un Mémoire qui contenait assurément une des lois les plus remarquables que l'on ait jamais découvertes sur les chaleurs spécifiques des corps. Ce travail, qui semble ouvrir une route pour reconnaître les conditions de l'existence du calorique dans les corps, sa liaison avec leurs particules, et peut-être sa nature même, est le dernier auquel Petit ait pris part.

Mais, avant d'avoir consumé cette courte durée de vie que la nature lui avait donnée, il avait été destiné à la voir un moment embellie par les jouissances d'une union douce et désirée, puis à payer cruellement ce bonheur, après l'avoir à peine goûté quelques instans. Dans le mois de novembre 1814, je cite cette date précise; car, dans une si courte carrière, quelques jours de plus ou de moins de bonheur se comptent; il avait épousé une fille de M. Carrier, ingénieur des ponts et chaussées. Ce mariage l'avait rendu beau-frère de M. Arago, dont il était déjà l'ami, et qui était, comme lui, sorti de l'école polytechnique. Son sort désormais fixé d'une manière honorable dans le professorat, l'estime générale dont il jouissait, la réputation méritée de talent qu'il avait acquise et qui commençait à s'étendre, la conformité de goûts qu'il trouvait dans son beau-frère,

Digitized by Google

la communauté de travail qui s'était établie entre lui et M. Dulong; enfin, cette bienveillance générale qui s'attache presque toujours aux premiers succès d'un talent qui se développe, et qui lui couvre au moins de quelques fleurs les épines que l'envie fait croître lentement sur sa carrière, tout ce qui peut, en un mot, rendre heureuse une ame honnête, Petit le posséda pendant quelques jours, mais ce fut pour perdre tous ces biens avec la même rapidité qui semblait attachée à toutes les autres particularités de sa vie. Seize mois après son mariage, sa femme tomba malade, et elle mourut le 5 avril 1817. Petit n'en avait pas eu d'enfans. Un coup si cruel et si imprévu le frappa fortement. Il accrut en lui cette espèce d'inactivité de corps, et quelquefois d'esprit, que l'on remarquait avec surprise dans un si jeune homme, et qui n'était peut-être qu'une sorte de lassitude, et comme une disposition prématurée à la vieillesse, résultante du développement trop hâtif que ses facultés morales avaient éprouvé. Avec tout l'extérieur d'une santé florissante, il fut bientôt attaqué d'une maladie de poitrine, qui le consuma pendant deux ans, et dont les souffrances furent adoucies, autant quelles pouvaient l'être, par les soins constans, assidus, éclairés de M. Magendie, qui était à la fois son médecin et l'un de ses amis les plus dévoués. Malgré ses efforts, le terme inévitablement marqué par la maladie arriva; et, le 21 juin 1820, à l'âge de vingt-neuf ans, Petit fut enlevé à l'amitié et aux sciences.

Les élèves de l'école polytechnique, voulant donner un témoignage public de la profonde estime qu'ils avaient pour leur professeur, et de la douleur que leur causait sa perte, érigèrent sur sa tombe, au cimetière de l'Est, un petit monument, avec cette inscription : *A Petit, les élèves de l'école polytechnique.*

—*Erratum.*—Nous avons annoncé (T. IX, p. 621), d'après *l'Etat de l'institut de France*, la mort de M. l'abbé Palassou de Pau, savant minéralogiste et correspondant de l'académie des sciences. Il est constant aujourd'hui qu'on avait été induit en erreur, et que M. Palassou, plein de zèle et de santé, continue de cultiver la minéralogie.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-HUITIÈME CAHIER,

AVRIL 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Rapport sur l'histoire naturelle des mammifères. *De Lacépède.* pag. 1
2. Esquisse d'un plan de lectures historiques, rapporté à l'influence des femmes. *M. A. Jullien.* 8
3. Poésie. — Le portrait de Clarisse. *Le même.* 35
4. — Les femmes et les fleurs. *Le même.* 39

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

5. Observations de M. Pariset sur la fièvre jaune. *L. J. Moreau* (de la Sarthe). 43
6. Monographie historique et médicale de la fièvre jaune. *Flourens.* 65
7. Considérations sur l'art de la guerre, par Rogniat, et remarques critiques sur cet ouvrage, par Marbot. *Ch. Dupin.* 69
8. Atlas général de l'histoire de France. *J.* 91
9. Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique. *Aignan.* 97
10. L'Europe et l'Amérique, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle. *Depping.* 106
11. L'Europe au moyen âge. *De Ségur.* 112
12. Observations sur les inconvéniens du système actuel d'instruction publique, par Pottier. *B.* 124
13. Epîtres et poésies de Viennet. *Léon Thiessé.* 132

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 114 ouvrages français et étrangers. 144

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE : — Martinique. — États-Unis. — New-York. — Brésil. 201
ASIE : — Calcutta. — Chine. — Indes orientales. — Bombay. — Empire Birman. — Russie asiatique. — Thibet. 203
AFRIQUE : — Egypte. 206
EUROPE : — Grande-Bretagne. — Russie. — Pologne. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. *Ibid.*

Digitized by Google

Avis.

MM. les auteurs, éditeurs d'ouvrages, ou libraires, qui désireraient que la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE fît connaître, soit dans la *section des Analyses*, soit dans celle du *Bulletin Bibliographique*, les ouvrages nouveaux qu'ils publient, sont invités à en faire parvenir DEUX EXEMPLAIRES au *Bureau central de rédaction, d'abonnement et d'expédition, rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18, à Paris. Tous les ouvrages envoyés seront inscrits par ordre de date, et annoncés dans le plus court délai.

Si quelques rédacteurs ou quelques lecteurs de la REVUE croient devoir lui adresser des questions intéressantes sur les sciences, les lettres ou les beaux arts, la Direction s'empressera de les proposer dans l'un des plus prochains cahiers, et publiera exactement les réponses qui lui seront envoyées.

Nota. Le libraire M. Méquignon-Marvis, n'ayant pu dernièrement satisfaire à plusieurs demandes de la *Philosophie anatomique* par M. Geoffroy Saint-Hilaire (voyez nos analyses, 7° et 14° cahiers de la Revue), nous prévenons qu'il y a encore quelques exemplaires de cet ouvrage, chez le suisse du Jardin du Roi, et à notre Bureau central. Prix de l'in-8° 10 fr.; de l'in-4° 18 fr.

Digitized by Google

Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.

Aix-la-Chapelle, Laruelle fils.
Amsterdam, G. Dufour.
Arau (Suisse), Sauerlander.
Berlin, Schelesinger.
Berne, Clias, au cabinet littér.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier.
Bruges, Bogaërt, — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorferr.
Francfort-sur-Mein, Schaëffer.
Genève, J.-J. Paschoud.
Lausanne, Fischer.
Leipsick, Grieshammer.
Liége, Jalheau père.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, Dulau et comp., — Treuttel et Würtz.
Madrid, Dennée, — Perès.
Milan, Giegler, — Vismara.
Moscou, Gautier, — Ris.
Naples, Borel.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
Nouvelle-Orléans, Jourdan.
Palerme (Sicile), Pedoune et Muratori.
Pétersbourg, Saint-Florent, — Graeff.
Tubingen, Cotta.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg, — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.

ON SOUSCRIT AUSSI A PARIS,

Au Bureau de rédaction, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;
Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55;
Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;
Eymery, rue Mazarine, n° 30;
Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André, n° 9;
Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36;
Chasseriau et Hécart, rue de Choiseul, n° 3;
Delaunay, Pélicier, Corréard, au Palais-Royal;
Madame Cellis, rue du Cherche-Midi, n° 4;
Madame Camille-Defrêne, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 4;

A la Tente, Cabinet Littéraire tenu par M. Gautier, ancien militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal.

Au Cabinet spécial d'affaires, pour la littérature, les sciences et les arts, place des Victoires, n° 3;

Aux Cercle et Salon littéraires, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5, au premier.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; Eymery, rue Mazarine, n° 30, et Roret et Roussel, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n° 9.

DE D'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

Digitized by Google

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1° *Sciences physiques et mathématiques et Arts industriels; Sciences naturelles et médicales :* MM. Ch. Dupin, Fourier, de l'Inst.; — Ferry; — Francœur; — Le Normand, prof. de technologie, etc. — de Moléon; — A. Michelot; — Coquerel; — Flourens, D. M.; — Adelon; Bally; Esquirol; Friedlander; Magendie; Orfila; Pariset; Piquefal, D. M.; — Chaptal, de l'Institut; — Desmarest; — W. Hutchinson; — Moreau de Jonnès. — De Ferussac; — Desmoulins, D. M., etc.

2° *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques :* MM. Lanjuinais; — M. A. Jullien, de Paris; — Al. de la Borde, de l'Institut; — Année; — Arnold, de Strasbourg; — Babey; — Barbié-Dubocage, de l'Inst.; — J. J. Baude; — Buchon; — Cousin; — Degérando de l'Inst.; — Depping; — A. Dufrayer; — Jomard, de l'Inst.; — Meyer, d'Amsterdam; — P. Lami; — J. V. Leclerc; — Laffonde Ladebat; — de Lasteyrie; — Alex. Lameth; — Naudet, de l'Inst.; — Parent-Réal; — G. M. Raymond; — E. Salverte; — Simon de de Sismondi; — Stapfer; — Thierry, etc.

3° *Littérature française et étrangère, Bibliographie, Archéologie et Beaux Arts* : MM. Aignan, Andrieux, Amaury-Duval, Lemercier, de l'Institut; — A. Mahul; — Henrichs; — Artaud; — Avenel; — Barbier, conservateur des bibliothèques du Roi; — S. A. Berville; — Michel Berr; — Bruguières de Sorsum; — Cadet de Gassicourt; — Cerbied; — Champollion-Figeac, corresp. de l'Inst.; — J. Droz; — Dumersan; — Emeric-David, de l'Inst.; — Fauriel; — Gœpp; — Ph. Golbery, de Colmar; — Chauvet; — Heiberg; — Krafft; — Langlès, de l'Inst.; — Llorente; — Marron; — A. Métral; — Nicolo Poulo; — Pougens, de l'Inst.; — Salfi; — Schweighœuser fils, de Strasbourg; — de Ségur; — Sicard, de l'Inst.; — de Stassart; — Théry; — Thiessé; — Verdier; — Viollet Leduc; — Warden, ancien Consul des Etats-Unis d'Amérique, etc.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Rue d'Enfer-Saint-Michel, N° 18,

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES. — Treuttel et Würtz, et Dulau et Ce.

MAI 1821.

Digitized by Google

CONDITIONS

DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit, à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

Prix de la Souscription.

A Paris.....	42 fr. pour un an,	24 fr. pour 6 mois.
Dans les départemens.	48.	28.
Dans l'étranger.....	54.	32.

La différence entre le prix d'abonnement, à *Paris*, dans les *départemens* et dans l'*étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, *et franc de port*, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n°* 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les directeurs des postes et chez les principaux libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons formeront un volume. Chaque volume sera terminé par une table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircira et facilitera les recherches.

Indépendamment des Collaborateurs nommés à la suite du titre, plusieurs savans, publicistes et littérateurs distingués ont promis de concourir indirectement à la rédaction de ce Recueil, en fournissant des indications et des renseignemens pour les branches des connaissances dont ils s'occupent.

Nous espérons que d'autres amis des sciences et des lettres, appréciant le but d'une entreprise à la fois nationale et européenne, qui a pour objet de concentrer dans un foyer commun le compte rendu des progrès de l'instruction publique, des sciences, des lettres et des arts, sur tous les points du globe, voudront bien aussi, par leur correspondance et par d'utiles communications, s'associer à nos travaux.

Avis.

Une Gravure lithographiée est jointe à ce cahier, en regard de la page 295.

Digitized by Google

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

Sur les dernières expériences électro-magnétiques.

Dès que le célèbre physicien Galvani eut découvert le singulier mode d'action des métaux sur l'irritabilité animale, il en voulut faire une théorie séparée. Volta reconnut bientôt que les phénomènes galvaniques et électriques étaient de même nature : l'électricité, que l'on n'avait jusqu'alors développée que par le frottement de certains corps, se manifestait par le simple contact de deux métaux, qui se constituaient, par cela seul, dans des états électriques opposés. Cette découverte fit prendre à la physique une face nouvelle, en y introduisant des idées neuves, dont la chimie a depuis retiré de grands avantages.

Digitized by Google

Mais, jusqu'à ces derniers tems, les phénomènes magnétiques faisaient un ordre à part : bien qu'ils se présentassent, sous certains aspects, comme analogues à ceux de l'électricité, on ne trouvait pas de liens pour unir théoriquement ces divers modes d'action. La belle découverte de M. Œrsted (1) fit concevoir qu'on pourrait bientôt regarder ces fluides comme identiques, quoique présentant des diversités de résultats par des causes inconnues. Les expériences de plusieurs physiciens français ont répandu quelque jour sur cette doctrine ; et, quoiqu'on ne sache pas encore jusqu'où ces intéressans travaux peuvent porter un jour la connaissance que nous avons des lois de la nature, il est permis d'en présager la fécondité. Ce sujet intéresse non seulement les personnes qui cultivent les sciences, mais même le philosophe qui se plaît à suivre leurs progrès, et à juger de l'influence d'une découverte unique sur l'ensemble de nos théories. Nous remplissons l'un des buts que notre recueil doit atteindre, en publiant la NOTICE que M. Ampère a lue à la séance publique de l'académie royale des sciences de Paris, le 2 avril 1821.

NOTICE

Sur les expériences électro-magnétiques de MM. Ampère et Arago (2).

Un nouveau genre de phénomènes, aussi remarquables par leur singularité que par les nombreuses applications

(1) Voy. *Rev. Encycl.*; T. VIII, pag. 181, et T. IX, pag. 185.

(2) Voy. ci-dessus, pag. 240.

Digitized by Google

qu'ils font espérer, s'est offert récemment aux regards des physiciens. Plusieurs d'entre eux, tant en France que dans le reste de l'Europe, en ont fait avec plus ou moins de bonheur l'objet de leurs recherches. Tandis que le mouvement imprimé à l'esprit humain par cette brillante découverte promet à l'une des branches les plus intéressantes de la physique des progrès comparables, peut-être, à ceux que dut la théorie de la lumière au travail, sur la polarisation, d'un collègue (1) dont tous les membres de l'académie pleureront long-tems la perte, j'ai pensé qu'il me serait permis de rappeler, dans cette séance solennelle, que des Français entrèrent les premiers dans la carrière qui venait de s'ouvrir, et qu'ils y rencontrèrent aussi quelques faits nouveaux. Je m'étais d'abord proposé de présenter, dans cette notice, l'ensemble de leurs recherches; mais comme on en trouve une exposition complète dans *l'analyse*, publiée aujourd'hui même, *des travaux de l'académie pendant l'année* 1820, j'ai cru devoir me borner à une courte indication des faits qui paraissent les plus dignes d'attention.

Les aimans naturels et artificiels, le fer, le nickel et le cobalt, étaient les seuls corps dans lesquels on eût reconnu la propriété d'agir sur l'aiguille aimantée, lorsque M. Oersted, secrétaire de l'académie royale des sciences de Copenhague, découvrit que, dans certaines circonstances, tous les métaux sans exception, et en général tous les corps susceptibles de conduire l'électricité, exercent sur cette aiguille des actions très-intenses. Il suffit pour cela que, mis en communication avec les deux extrémités d'une pile de volta, ils servent de conducteurs au courant électrique qu'elle produit.

(1) M. Malus, mort en 1812.

Digitized by Google

En m'occupant, dans le mois de septembre dernier, d'expériences relatives à cette importante découverte, j'ai reconnu ce fait, plus général et non moins inattendu, que deux fils métalliques, de quelque nature qu'ils soient, agissent l'un sur l'autre, lorsqu'ils transmettent tous deux un courant électrique; et, ce qui ajoute à la singularité de ce résultat, c'est que l'action est *attractive* quand les courans sont dirigés dans le même sens, et *répulsive* quand ils se meuvent en sens contraire.

Dans le même tems, M. Arago annonçait à l'académie que le courant voltaïque qui, d'après les expériences de M. Oersted, donne à tous les métaux la propriété d'agir sur les aimans, est lui-même un puissant moyen d'aimantation. En disposant convenablement le fil conducteur autour du barreau d'acier, même à une distance considérable, on parvient par ce moyen à produire dans le barreau autant de pôles que l'on veut, et aux places que l'on a choisies d'avance. Le même physicien montra bientôt après que ces effets s'obtiennent également, lorsqu'on se sert de l'électricité ordinaire, au lieu de celle qui est produite par la pile de volta.

L'action directrice du globe terrestre sur les aimans n'est pas seulement un des faits les plus remarquables de la physique; on sait à quelle hauteur elle a élevé l'art de la navigation. J'ose me flatter que les marins n'auront pas appris sans intérêt que je suis parvenu, par la seule combinaison des conducteurs électriques, à produire un appareil, dans lequel il n'entre que des fils de laiton, et qui est susceptible, comme la boussole ordinaire, d'indiquer la direction du méridien.

J'ai obtenu, par une combinaison analogue de fils métalliques, les mouvemens correspondans à ceux de l'aiguille d'inclinaison; et il m'a été facile de reconnaître que les

Digitized by Google

aimans et les conducteurs voltaïques prennent, par l'action de la terre, précisément les positions que tendraient à leur donner des courans électriques, dirigés dans le sens du mouvement apparent du soleil, perpendiculairement aux méridiens magnétiques, et d'autant plus intenses qu'ils seraient plus près de l'équateur. Il suffit pour cela d'attribuer à ces courans le même mode d'action que l'on déduit, relativement aux aimans, des expériences de M. Oersted, et, relativement aux conducteurs, de celles que j'ai faites sur leur action mutuelle.

Telle est, en effet, suivant moi, la cause de la direction constante qu'offrent les aimans et les fils conducteurs de nos appareils; mais, si la force directrice du globe terrestre est produite par de tels courans, n'est-il pas naturel d'admettre que l'action qu'exerce un aimant, soit sur un conducteur voltaïque, soit sur un autre aimant, est aussi due à des courans électriques situés dans des plans perpendiculaires à son axe, et dirigés, relativement à ses pôles, comme le mouvement apparent du soleil l'est à l'égard des pôles de la terre correspondans à ceux de l'aimant?

On parvient ainsi à représenter par une force unique, toujours dirigée suivant la ligne droite qui joint les deux points entre lesquels elle s'exerce, non seulement les phénomènes magnétiques anciennement connus, mais encore toutes les circonstances de l'action d'un conducteur voltaïque sur un aimant, découverte par M. Oersted, et de celle que j'ai reconnue entre deux conducteurs. C'est ce qui me semble appuyer fortement l'opinion que j'ai émise, à l'époque de mes premiers travaux sur ce sujet, relativement à l'identité de l'électricité et du magnétisme. Les résultats des expériences que j'ai faites depuis, m'ont paru la rendre de plus en plus probable.

Je n'entrerai point ici dans les détails de ces expériences;

Digitized by Google

j'ajouterai seulement que, conformément à la manière dont je conçois que l'électricité produit tous les phénomènes magnétiques, un fil de laiton, renfermé en partie dans un tube de verre et se repliant extérieurement en hélice autour de ce tube, est attiré et repoussé par un aimant, et agit sur lui en toutes circonstances, comme le ferait un autre aimant, dès qu'on établit autour de ce tube des courans électriques, en mettant les deux extrémités du fil en communication avec celles d'une pile voltaïque.

Les effets qu'on observe à l'aide de cet instrument, offrent des preuves directes et multipliées de l'identité de l'électricité et du magnétisme. Une des principales conséquences de la théorie fondée sur cette identité, est que l'action directrice de la terre n'émane ni des régions polaires ni du centre du globe, comme on l'a supposé successivement, et qu'elle provient surtout de la zone équatoriale, où la chaleur et la lumière agissent avec le plus d'intensité. Je pense que cette détermination des régions de la terre où réside la cause de l'action directrice, intéressera les physiciens qui cherchent à représenter par des formules générales les valeurs des déclinaisons et des inclinaisons de l'aiguille aimantée, depuis les pôles jusqu'à l'équateur.

Ainsi, tandis que, d'après les expériences de M. Arago, l'électrophore et la bouteille de Leyde pourront désormais servir aux navigateurs comme un moyen infaillible de réaimanter à saturation les aiguilles de leurs boussoles, lorsque le tems ou d'autres circonstances les auront affaiblies, j'aurai peut-être contribué, par mes recherches, au perfectionnement des formules magnétiques, destinées à rendre plus sûr, et à étendre, par de nouvelles applications, l'usage d'un instrument, sans lequel la plus grande partie de la terre nous serait encore inconnue.

AMPÈRE, *membre de l'institut*.

Digitized by Google

EXAMEN DE CETTE QUESTION:

Dans quelles vues l'Angleterre poursuit-elle, depuis 1807, auprès des puissances continentales, l'abolition de la traite des noirs d'Afrique?

Depuis quatorze ans, le gouvernement anglais poursuit, avec une ardeur et une persévérance extraordinaires, l'abolition de la traite des nègres, que le parlement a prononcée en 1807. Est-ce bien réellement par un sentiment de justice et d'humanité, qu'il veut délivrer l'Afrique de ce fléau destructeur, et qu'il projette de la faire entrer graduellement en partage des bienfaits de la civilisation européenne, et de substituer à un affreux brigandage un commerce légitime et avantageux aux deux continens? C'est une question importante, sous le rapport moral et politique, que nous allons examiner et discuter avec toute l'impartialité qu'elle exige.

Ceux qui, en France et ailleurs, sont persuadés que l'Angleterre, dans tout ce qu'elle entreprend, ne peut avoir que des vues intéressées, se prononceront, avant même toute discussion, Dans leur opinion, l'Angleterre, en insistant sur l'abolition absolue et définitive de la traite, et en invoquant de fortes lois pénales contre les contraventions, ne peut avoir d'autre but que de ruiner les colonies des autres puissances, de paralyser leur commerce en leur enlevant les bras nécessaires à la culture, et de s'assurer la continuation du monopole des denrées coloniales. Prévoyant qu'à la paix il serait obligé de rendre une partie des colonies conquises, le gouvernement anglais a pris soin d'approvisionner ses propres colonies et celles qu'il espérait garder, des esclaves dont elles pouvaient avoir

Digitized by Google

besoin, et de prendre des mesures conservatrices de leur population noire, afin de pouvoir, à l'époque de l'abolition, se passer de la traite. Cette conduite ne suppose-t-elle pas l'intention de rendre les colonies étrangères improductives, et de les mettre hors d'état de satisfaire aux besoins de leur métropole? Après avoir ainsi mis son monopole des denrées coloniales hors de toute concurrence, il a pu sans inconvénient abolir la traite dans tous ses établissemens de la côte d'Afrique et dans ses autres colonies. Cependant, malgré ces mesures prises dans l'intérêt de sa politique et de son commerce, l'Angleterre a senti qu'elle n'arriverait jamais au but qu'elle se proposait, sans le concours des autres puissances. C'est alors qu'elle a fait mouvoir tous les ressorts de sa diplomatie ordinaire. Il ne lui a pas eté difficile d'associer à ses vues la Russie, l'Autriche et la Prusse, qui n'ont guère de colonies; la Suède et le Danemarck, qui n'ont que des colonies insignifiantes, avaient peu d'intérêt à se mettre en opposition. La grande difficulté était de déterminer l'Espagne, la France et le Portugal à concourir au même plan. Le projet d'abolition de la traite semblait menacer leurs colonies d'une destruction prochaine. Quoique ces nations reconnussent toute l'immoralité d'un semblable trafic, elles eussent probablement hésité long-tems, si les événemens de 1814 et de 1815 ne fussent venus précipiter les négociations. L'Angleterre ne manqua pas de faire valoir les services rendus à la coalition; et les souverains que cette coalition avait remis sur leur trône, consentirent à l'abolition de la traite. Ils eurent cependant la prudence de demander au congrès de Vienne des délais, et de refuser l'abolition immédiate; mais elle fut prononcée au congrès d'Aix-la-Chapelle. Après toutes ces concessions, l'Angleterre eût dû être satisfaite; elle crut cependant

Digitized by Google

n'avoir rien fait, si elle n'en obtenait une autre bien importante pour son ambition. C'était le droit mutuel de visite des navires des puissances coloniales, qu'elle supposerait faire la contrebande des esclaves sur la côte d'Afrique et dans les Indes occidentales. La France, qui n'avait pas oublié l'abus que l'Angleterre avait fait de ce droit de visite, pendant la guerre et le blocus continental, s'est bien gardée d'accorder cette demande. Elle a voulu et elle veut que son pavillon soit respecté; elle ne croit pas avoir besoin d'une permission anglaise pour que ses vaisseaux entrent et sortent des ports de ses colonies d'Afrique et d'Amérique. Ce droit de visite mettrait évidemment le commerce de la France sous l'inspection de l'Angleterre. Une nation, jalouse de son honneur et de son indépendance, ne peut l'admettre.

D'ailleurs, ajoute-t-on, lorsqu'après avoir fait la traite pendant deux cents ans, on voit l'Angleterre s'apitoyer tout-à-coup sur le sort de ces barbares Africains, peut-on regarder comme bien sincère ce zèle subit pour leur affranchissement? Elle voudrait, dit-elle, civiliser l'Afrique, et la traite est un obstacle à ce projet philantropique. Sans doute, elle le voudrait; mais dans quelles vues? pour avoir le monopole de son commerce. Elle aperçoit dans le lointain la possibilité de faire en Afrique ce qu'elle a fait dans l'Inde. Sur un simple comptoir, elle est venue à bout d'élever la base d'un grand empire; pourquoi ne le tenterait-elle pas en Afrique? Examinons bien l'ensemble de sa conduite politique. Le gouvernement anglais a chassé les Hollandais du cap de-Bonne-Espérance; il a empêché les Français de s'établir en Égypte; il regrette de leur avoir laissé les deux petits établissemens du Sénégal et de Gorrée. Mais il a gardé l'île de France; il multiplie et agrandit ses établissemens sur la côte occidentale

Digitized by Google

d'Afrique, et resserre et circonscrit le commerce des établissemens portugais; la côte orientale était libre; il vient de s'emparer de l'île de Socotora; ses intrigues viennent de lui ouvrir un nouveau passage dans l'intérieur du continent africain, jusqu'à Timbuctou, et tout récemment, jusqu'à la capitale d'Ashantie; enfin il fait faire à grands frais des voyages d'observation et de recherche pour s'assurer des ressources que ce vaste continent peut offrir à son commerce. Peut-on douter encore qu'il ne se propose de fonder un nouvel empire en Afrique, lorsqu'on en voit, pour ainsi dire, l'échafaudage tout dressé?

C'est ainsi que s'accumulent les objections contre le système de l'abolition de la traite. Nous n'en sommes point surpris. La France a d'assez bonnes raisons pour se défier de l'Angleterre: il faut en convenir franchement. L'Angleterre, de son côté, n'aime pas très-cordialement la France, et l'on doit déplorer cet esprit de rivalité, de jalousie, presque *de haine* qui subsiste toujours entre les deux nations. Nous croyons cependant que, relativement à la question de la traite, les adversaires de l'abolition connaissent mal la véritable situation des choses, et sont injustement prévenus. Ce qui nous étonne, c'est d'apercevoir ces préventions même dans la haute aristocratie française. Si nous sommes bien informés, l'opposition vient de là; cependant on ne peut ignorer que c'est la grande majorité de l'aristocratie anglaise qui presse son gouvernement de réclamer des lois pénales propres à réprimer enfin la contrebande qu'elle nous accuse de faire. Comment l'aristocratie française, qui ne cesse de vanter le système de l'aristocratie anglaise, peut-elle être en opposition avec elle sur une question si importante? Cette divergence d'opinion ne pourrait s'expliquer qu'autant que l'aristocratie française aurait un grand intérêt à prolonger la traite. Mais comment croire

Digitized by Google

qu'elle veuille opposer l'intérêt de quelques individus aux réclamations énergiques et unanimes que la raison, l'humanité, la justice, et même la politique font entendre en faveur des malheureux Africains? Peut-être n'a-t-elle pas compris comment s'est opérée cette grande révolution morale, à laquelle toutes les puissances de l'Europe ont concouru. En nous reportant aux événemens qui ont provoqué la question que nous examinons, nous entrerons dans quelques détails peu connus en France, et qui présentent cependant le plus haut degré d'intérêt.

A l'époque de la révolution française, plusieurs ouvrages, en Angleterre, avaient appelé l'attention publique sur la traite des noirs. Jusqu'alors, le peuple anglais ne s'était point informé de la nature et des circonstances de cet odieux commerce. Il supposait qu'étant depuis si longtems autorisé et réglé par les lois, il devait être légitime et exempt de crime. Mais, en 1788, la question de la traite devint l'objet d'une discussion publique. On vit, pour la première fois, un simple particulier, sans titre, sans ambition, sans grande fortune, sans influence politique, entreprendre d'arracher le voile qui en dérobait les atrocités aux yeux de ses compatriotes. Ce jeune philantrope (M. Wilberforce), indigné de voir les nations les plus civilisées du globe, professant une religion douce, humaine, et ennemie de l'esclavage, arracher, sans scrupule et sans remords, des millions d'hommes à leur patrie, et les plonger dans la plus dure captivité, conçoit le projet de délivrer l'Afrique de ce brigandage. Il ne se dissimule pas la faiblesse de ses moyens, et les obstacles que tant d'intérêts blessés allaient opposer à ses premiers efforts. Son zèle religieux pouvait même être un préjugé défavorable à sa cause; car, aux yeux des philosophes, il avait le ridicule d'être dévot, et, aux yeux du clergé anglican, le tort d'être de la secte des méthodistes; mais cette cause lui paraît trop belle pour

Digitized by Google

qu'il ne l'embrasse pas avec ardeur. Il commence par exposer au public le tableau de la dévastation de l'Afrique, les souffrances inouies des esclaves enchaînés à bord des bâtimens négriers, *où toutes les misères humaines étaient renfermées dans le plus petit espace possible*, et les traitemens cruels auxquels ils étaient exposés dans leur perpétuelle captivité. A cette vue, le peuple anglais frémit d'horreur; chacun s'étonne qu'on ait pu souffrir si longtems un commerce aussi abominable. Les préjugés, les intérêts divers et les passions alarmées cherchent à contenir l'indignation publique ; mais elle éclate de toutes parts. Les comtés, les cités, les bourgs s'assemblent pour rédiger des adresses et demander la suspension de la traite. Une foule de hauts et puissans personnages partagent l'enthousiasme général, et se rangent autour du généreux défenseur de l'humanité outragée. Devenu membre du parlement, il réussit, par l'ascendant de son éloquence entraînante, par la noblesse de son caractère, par l'appui de ses honorables amis, à faire accueillir, dans la chambre des communes, les réclamations motivées de ses concitoyens. Le parlement ordonne qu'il soit fait une enquête solennelle; il charge un comité de recevoir les dépositions des pétionnaires et des intéressés à la continuation de la traite, des marchands d'esclaves, des principaux planteurs des colonies, et de consigner dans des registres tous les faits relatifs à la traite. Ce comité emploie à cette information une partie des années 1790 et 1791 : la lenteur était commandée par la justice, dans une affaire d'une telle importance. Des extraits de ce long examen sont placés sous les yeux du public. Ils établissent de plus en plus la nécessité de suspendre un commerce aussi criminel, et d'effacer la tache honteuse qu'il imprime au caractère de la nation.

Pendant cette enquête éclate l'insurrection des nègres

Digitized by Google

de Saint-Domingue. Cette révolution sanglante alarme l'Angleterre; elle craint d'autant plus la contagion pour ses colonies voisines, que déjà, dans quelques-unes, et particulièrement à la Jamaïque, des insurrections partielles d'esclaves lui avaient appris avec quelle impatience ils supportaient la servitude. Ses craintes redoublent, quand elle considère quelle est l'énorme disproportion entre la population noire de ses îles et celle des hommes blancs (elle est de 10 à 1), et que c'est aux importations extraordinaires d'esclaves à Saint-Domingue, pendant les quinze années qui avaient précédé l'insurrection, que l'on devait particulièrement attribuer les terribles événemens de cette île (ces importations avaient été de 26,000 par an, terme moyen). Le danger était donc imminent; des mesures promptes et préservatrices de la contagion étaient devenues indispensables.

M. Wilberforce et ses amis saisissent cette circonstance pour faire au parlement la première proposition de l'abolition de la traite des noirs d'Afrique. Les massacres de Saint-Domingue, les horribles cruautés que l'enquête du comité avait mises au grand jour, le danger auquel étaient exposées les possessions anglaises des Indes occidentales, leur fournissent de puissans argumens. Ils n'insistent pas seulement sur les principes d'une politique conservatrice et prévoyante, mais ils font surtout valoir les considérations morales et religieuses qui s'offraient en faveur d'une si belle cause. Cette première motion, quoique fortement appuyée par les principaux orateurs de la chambre des communes, MM. Pitt, Fox, Burke, Windham, Sheridan, lord North et M. Grey (aujourd'hui lord Grey), fut cependant rejetée, le 19 avril 1791, par une majorité de 163 voix contre 88. On reconnaissait bien l'immoralité de la traite; mais on craignait que son abolition trop subite ne com-

Digitized by Google

promît la fortune publique. En Angleterre, on n'improvise point les nouvelles lois, et on n'abolit les anciennes qu'après une longue et mûre délibération.

Le rejet de la proposition de M. Wilberforce ne le découragea point, et, loin d'affaiblir l'opinion publique, lui donna au contraire une nouvelle force; car à peine la session de l'année suivante fut-elle ouverte, qu'une foule de pétitions nouvelles, en faveur de l'abolition, arrivèrent à la chambre des communes, de toutes les parties de la Grande-Bretagne, même des villes maritimes les plus intéressées à la continuation de la traite. Au 2 avril 1792, on en comptait 518. Il semblerait que la chambre des communes aurait pu s'autoriser du rejet de la motion faite l'année précédente, pour écarter par un ordre du jour ces nombreuses pétitions; mais le respect pour le droit sacré de pétitions et pour l'opinion publique, lui faisait un devoir de les prendre une seconde fois en considération; et un comité fut chargé d'en faire l'examen.

M. Wilberforce demande que la chambre se forme en comité général, et il lui soumet cette proposition: « c'est l'opinion du comité que le commerce fait par les *sujets anglais*, dans l'intention de se procurer des esclaves, sur la côte d'Afrique, doit être aboli. » La motion, si elle était admise, devait être suivie de celle d'un bill rédigé d'après ce principe.

Les débats sur la proposition de M. Wilberforce furent longs et animés, et les opinions très-partagées. Elle était dangereuse, inadmissible, selon les uns, qui jugeaient la traite un mal nécessaire; selon les autres, l'abolition était indispensable, quelles qu'en dussent être les suites; la traite était un crime; la raison, l'humanité, la conscience et l'honneur de la nation exigeaient qu'elle fût immédiatement abolie. D'autres proposaient un amendement, et de-

Digitized by Google

mandaient que l'abolition fût *graduelle ;* la motion, ainsi amendée, fut adoptée à une majorité de 230 membres contre 85.

Il s'agissait ensuite de fixer l'époque où l'abolition serait définitive et universelle *dans toutes les colonies anglaises.* On propose le 1er janvier 1800 ; puis le 1er janvier 1793 : le premier terme paraît trop éloigné, le second trop rapproché. Enfin, après une discussion prolongée sur chacun de ces amendemens, le comité général décide que la loi d'abolition aurait sa pleine et entière exécution le 1er janvier 1796. À cette dernière époque, les circonstances critiques où se trouvaient l'Angleterre et l'Europe, absorbaient toute l'attention des gouvernans. Le bill d'abolition définitive ne fut point présenté au parlement.

Mais ceux qui l'avaient provoqué ne le perdaient pas de vue. En attendant l'heureux moment de la délivrance de l'Afrique, ils s'occupèrent de l'amélioration de la condition des esclaves dans les colonies. Ils demandèrent et obtinrent du parlement la réforme des abus ; l'autorité des maîtres fut restreinte ; un traitement plus humain et plus favorable à la population fut ordonné. Les lois mirent aussi un frein à l'avidité des marchands d'esclaves, et allégèrent les souffrances auxquelles étaient soumis ces malheureux, à bord des bâtimens négriers, en leur assurant, par des réglemens, un espace qui leur permît de se mouvoir, une quantité suffisante de vivres et d'eau, et en fixant le nombre d'esclaves qu'un bâtiment négrier pourrait prendre à son bord, relativement à sa grandeur et à son port. Ces généreux amis des noirs sollicitèrent encore et obtinrent du parlement, en 1805, un bill qui interdisait *aux sujets de l'Angleterre* tout trafic d'esclaves avec les colonies étrangères, et qui leur interdisait aussi de prendre aucune part, aucun intérêt dans celui que les autres nations pourraient faire.

Digitized by Google

C'était déjà une branche importante de commerce qui leur était enlevée : mais il était aisé de prévoir que cette défense ferait refluer sur les colonies anglaises les importations qu'on ne pourrait plus faire à l'étranger, si une loi sévère n'opposait une digue à ce reflux. Cette digue, le parlement l'opposa par un acte, en vertu duquel, à dater du 1er août 1806, il fut défendu d'employer à la traite aucun bâtiment qui n'y aurait pas été destiné, antérieurement au 10 juin de la même année, sous peine d'une amende de 50 livres sterling par esclave enlevé de la côte d'Afrique, en contravention à cette loi.

Ces restrictions réduisaient de moitié à peu près le commerce d'esclaves, et préparaient la voie à son entière abolition; c'était tout ce qu'on avait pu obtenir, depuis près de vingt ans que la question était agitée. Mais ce trafic honteux subsistait encore, sous la sanction des lois, toujours soutenu par de puissans intérêts et par des préjugés invétérés. Il importait aux amis de l'humanité de ne pas perdre les avantages obtenus, de redoubler leurs efforts pour obtenir l'abolition définitive de la traite, et pour hâter l'époque où ils pourraient s'occuper du grand projet qu'ils avaient en vue : la civilisation de l'Afrique.

Les événemens qui, en 1806, portèrent au ministère M. Charles Fox et ses amis, amenèrent enfin la chute de ce système de fraude, de trahison, de violence, qui avait transformé un vaste continent en un champ de bataille et de désolation. Ce ministre, ami des hommes et de la liberté, propose lui-même à la chambre des communes, et fait proposer par lord Grenville à celle des pairs, la résolution suivante : « La chambre, considérant que le commerce d'esclaves africains est contraire aux principes de la justice, de l'humanité et d'une saine politique, *prendra* le plus promptement possible des mesures *efficaces*

Digitized by Google

pour l'abolition de ce commerce. » Cette résolution fut examinée et discutée dans les deux chambres, pendant plusieurs longues séances, avec toute la franchise et l'impartialité que commandait son importance. On écouta tous les orateurs qui voulurent parler, tous les amendemens, tous les projets, toutes les objections tant de fois reproduites, parce que chaque membre voulait être éclairé. Dans le parlement anglais, l'interruption d'une délibération par une demande de clôture serait regardée comme une violation de la liberté des opinions individuelles et du respect dû à la chambre. Enfin, malgré l'*opposition* de lord *Castlereagh*, de lord *Hawkesbury* (aujourd'hui lord *Liverpool*), de lord *Sidmouth*, qui regardaient l'abolition immédiate comme impraticable, intempestive et désastreuse, la *résolution* fut votée, à une majorité de 114 voix contre 15 dans la chambre des communes, et de 41 contre 20 dans celle des pairs.

C'était sans doute un grand avantage obtenu, que cette déclaration solennelle. Mais une *résolution* n'est point une *loi*, et c'était une loi que M. Wilberforce et ses amis demandaient avec tant d'instance. Le bill fut proposé, l'année suivante 1807, aux deux chambres, et discuté de nouveau, de part et d'autre, avec beaucoup de chaleur. Enfin, la sentence d'abolition de la traite des noirs fut prononcée, le 10 février 1807, à une majorité de 360 voix contre 100, dans la chambre des communes, et, dans celle des pairs, le 25 du même mois, sans division. Ce triomphe, après une lutte qui durait depuis plus de dix-sept ans, fut, pour M. Wilberforce et ses nobles amis, une récompense honorable de leur zèle et de leurs travaux.

Mais il leur restait à poursuivre l'exécution pleine et entière de cette loi d'abolition. Les mêmes obstacles qu'ils venaient de surmonter ne manqueraient pas d'entraver

Digitized by Google

toutes les mesures qui seraient proposées. Comment d'ailleurs pourraient-ils se flatter d'un succès complet, sans le concours des puissances intéressées à la continuation de la traite ? quelle apparence de pouvoir jamais l'obtenir? Cependant ces philantropes, qui, à cette époque, se réunirent en société sous le nom d'*institution africaine*, sont venus à bout d'intéresser à leur cause tous les cabinets de l'Europe. Par quels moyens ? c'est ce que nous aurons l'occasion de développer dans un second article.

Ce résultat qu'ils n'osaient espérer est obtenu. Toutes les puissances de l'Europe ont aboli la traite ; l'Afrique ne verra plus désormais dans les Européens établis sur son rivage, ou qui arriveront dans les ports, des hommes avides de son sang, mais des amis et des bienfaiteurs. Comment s'est opérée cette révolution inattendue ? L'*institution africaine* en a toute la gloire. BADET.

ÉPITRE A M. VIENNET,

Par M. le comte FRANÇOIS, *de Neufchâteau* (1).

(*Février* 1821).

D'une haleine, VIENNET, j'ai lu tes seize épîtres,
Dont ta verve rapide effleure les chapitres,
Avec cet abandon naturel et charmant
Que Montaigne eut jadis en prose seulement.
Ton pégase emporté, déployant ses deux ailes,
Veut voler tour à tour chez les neuf immortelles.
C'est l'aisance d'Ovide et non son esprit faux.
Les grâces d'un talent tiennent à ses défauts ;

(1) Une circonstance particulière nous ayant procuré une copie de cette épître, encore inédite, du Nestor de la poésie française, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la leur communiquant.

(N. D. R.)

Digitized by Google

Cette facilité nous charme et nous invite,
Mais elle embrasse trop, mais elle va trop vite.
Deux à deux, quatre à quatre, et de source coulant,
Tes vers m'ont fait l'effet d'un très-long feu roulant,
Où mon oreille en vain attendait quelque pause.
Le coursier le plus vif quelquefois se repose :
D'allure et de gambade il se plaît à changer ;
S'il va l'amble, il est ferme ; au trot, il est léger ;
Quand il faut galoper, l'œil a peine à le suivre.
Le tien, dès son départ, à sa fougue se livre ;
Avant qu'il soit au but, il ne peut s'arrêter.
Tes sujets, presque tous, sont heureux à traiter.
C'est un mérite : il faut choisir ce qu'on veut peindre ;
Louer peu, blâmer juste, et rarement se plaindre.
Tu te venges gaîment de ce maire d'Issy (1),
Et de cette police à l'esprit rétréci,
Qui de quatre-vingt-treize imite les furies,
Reforge des suspects et des catégories,
Et pour vexer les gens, prenant le nom du Roi,
De ce nom protecteur fait un signal d'effroi.
Lorsqu'il reprit son poste, après sa longue absence,
Le Roi par sa bonté cimenta sa puissance,
Et sut choisir ainsi le garant le plus sûr
D'une gloire présente et d'un renom futur.
Loin d'aller vainement, dans les tems les plus sombres,
Des vieux abus détruits ramasser les décombres,
Il apporta du ciel les trois plus grands bienfaits :
La *liberté publique*, et les *lois*, et la *paix* (2).
Au prince qui les fonde on rend un pur hommage ;
Son éclat n'admet rien qui souille son image.
Il ne saurait descendre aux ineptes fureurs
D'un obscur Hobereau, vieilli dans ses erreurs,
Qui ne peut revenir de s'être mis en tête
Qu'à se battre pour lui l'Europe toujours prête
Viendrait de son donjon refaire les créneaux,
Rebâtirait ses fours et ses moulins bannaux,

(1) Épître XIV à mon frère Joseph, 1816.

(2) *Libertas, leges, et pax sunt optima dona.*

Digitized by Google

Et que les souverains, avant tout armistice,
Lui feraient relever ses fourches de justice.
Mais ses hauts alliés (quel énorme grief!)
S'en sont allés deux fois, sans songer à son fief;
Et de ce fief maudit les traces effacées
Roulent dans le torrent des sottises passées.
Eh! qui les reprendrait au gouffre de l'oubli?
Qui voudrait retourner sous un joug aboli?
Le monde, délivré de cette tyrannie,
N'en doit plus de nouveau subir l'ignominie (1).
On ne sait pas encor dans quel autre dessein
Reparut en nos murs le froc d'un capucin.
C'est, dans certains états, une lèpre obligée;
La France, pour jamais, crut en être purgée;
Son peuple ne saurait, libre et laborieux,
S'épuiser pour nourrir des fainéans pieux.
On doit tout au travail : ce dieu des arts utiles
Rend les hommes meilleurs et les champs plus fertiles;
Mais on ne peut souffrir, dans aucune cité,
Que l'on fasse un état de la mendicité.
Ton épître piquante (2), à cette ignoble race,
Oppose un trait railleur, qui nous en débarrasse.
Veulent-ils revenir? bon! sans les rudoyer,
C'est en se moquant d'eux qu'il faut les renvoyer.
L'orgueil brave la loi, rarement il recule;
Mais la sottise nue a peur du ridicule.
Un distique naïf a suffi dans Paris
Pour imposer silence au tombeau de Pâris.
L'archevêque, moteur des troubles de la fronde (3),
Lâchait des confesseurs pour agiter le monde.
Pour le calmer, la cour lâcha des chansonniers,
Et le champ de bataille échut à ces derniers.
Ainsi donc il vaut mieux, dans les guerres civiles,

(1) Montesquieu a prédit que le gouvernement féodal *ne paraîtrait qu'une fois dans le monde*.

(2) Épître XV au Capucin.

(3) Le cardinal de Retz.

Digitized by Google

En place de canons, braquer des vaudevilles.
Il vaudrait mieux encor ne chanter que la paix,
Que l'on jure toujours et qu'on ne tient jamais.
Mais au parnasse enfin, lorsque l'on entre en lice,
Il n'est pas de succès sans un peu de malice.
Tu ne l'ignorais point, mais ton glaive discret
Porte à l'extrémité le bouton d'un fleuret;
Qu'importe, si l'on sent la pointe que tu caches!
Parmi tant de beautés, noterai-je des taches?
Voyons; tu te mets trop en scène. Est-ce un grand mal?
Le *moi*, qui paraissait haïssable à Pascal,
Offre à tout homme au fond une douceur secrète;
A plus forte raison flatte-t-il un poète.
Heureux, quand l'égoïsme, empreint dans un auteur,
Subjugue l'égoïsme inné dans le lecteur!
Quand Perse mit au jour son très-petit volume:
« Qui lira, disait-il, ces vains fruits de ma plume?
Deux oisifs tout au plus, ou peut-être pas un (1). »
Comment donc s'élever au-dessus du commun?
Le secret de tout tems fut assez difficile.
Martial se plaignait qu'aux muses peu docile,
Sa Rome, en ce tems-là, reine de l'univers,
N'avait qu'un fier dédain pour le talent des vers.
La jeunesse tranchante, à l'auteur d'un poème,
Montrait le nez pointu du rhinocéros même (2).
Les Français de nos jours ne sont pas moins blasés,
Et nos rhinocéros sont mal apprivoisés.
Ils se plaignent déjà que ta muse fleurie
Ne leur livre aucun trait de sa galanterie.
Du beau sexe, en passant, à peine parles-tu;
Mais il n'est sans l'amour ni talent ni vertu.
Un chantre plus habile, en sa lyrique ivresse,
Suit par-delà le Styx l'ombre de sa maîtresse.
Quand d'une beauté morte on est si fort épris,

---

(1) *Quis leget hæc? aut duo, aut nemo.* PERSIUS.

(2) *Nescis, heu! nescis nostræ fastidia Romæ;*
Et pueri nasum Rhinocerontis habent. MARTIALIS.

Digitized by Google

Mainte beauté vivante y veut mettre le prix.
Si tu n'entretiens pas le public de tes flammes,
« Ce rimeur, dira-t-on, n'a rien fait pour les femmes;
Le sévère Boileau ne fut pas plus discret, »
Et tu sais là-dessus tout ce qu'ajouterait
L'esprit sentimental d'un siècle romantique,
Où l'on préfère à tout la romance érotique.
Mais à des madrigaux je ne veux point taxer
Un esprit, dont le vol n'a pu s'y rabaisser;
Et je sais que ta muse, aux jeux de Melpomène,
Veut de l'amour tragique agrandir le domaine.
Le récit de Parga prouve un autre talent;
C'est un tableau tracé par un peintre excellent,
Dont l'œil suit les tyrans dans leurs marches obliques,
Et qui les fait passer par les verges publiques.
O que la poésie est un noble métier,
Quand la muse, suivant ce périlleux sentier,
Consacre aux opprimés les accens de sa lyre!
Mais les tyrans, fâchés que l'on apprenne à lire,
Ont-ils jamais goûté la cadence d'un vers?
Ils n'en ont pas besoin pour régir l'univers.
Ils ont cette raison, dont le grand fabuliste,
Dans son chef-d'œuvre, a fait cette règle si triste
Des agneaux par les loups faits pour être mangés (1).
Eh! les hommes entre eux sont-ils moins enragés!
Sur les moindres sujets, et pour des bagatelles,
Ne nourrissons-nous pas des rixes immortelles,
Comme si le destin ne nous avait promis
Que l'affreux dénouement des Frères ennemis?
L'escadron de Cadmus ne sortit de la terre
Que pour s'exterminer dans une horrible guerre.
Ainsi, l'un contre l'autre acharnés à lutter,
Nos gens ne semblent nés que pour se disputer.
Chacun, de son côté, fait effort de poitrine
Pour faire prévaloir la plus saine doctrine;

(1) La raison du plus fort est toujours la meilleure. LAFONTAINE.

Digitized by Google

La plus saine doctrine est celle d'un parti ;
Le mal est déguisé, le bien est perverti ;
Personne ne s'entend : dans l'énorme cohue,
D'un côté l'on vous claque, et de l'autre on vous hue ;
On ne rugissait pas, je crois, d'un autre ton,
Au pandœmonium si bien peint par Milton.
Même la piété, telle qu'elle est de mode,
De ce tapage affreux saintement s'accommode,
Et des frères prêcheurs voudrait aider la voix
Avec l'heureux secours des dragons de Louvois.
La piété sincère, humble, douce, ignorée,
Désavoue en pleurant sa sœur dénaturée,
Qui dérobe son nom pour mettre tout en feu,
Et couvre ses fureurs des intérêts de Dieu ;
Elle gémit en vain d'un pareil sacrilége.
La fausse piété trompe avec privilége ;
Et ce culte divin, qui devrait aux autels
Lier d'un nœud si doux tous les faibles mortels,
De leurs divisions est la source féconde.
L'esprit d'intolérance est le fléau du monde ;
Et ce monstre a pour lui des tartufes nouveaux,
Qui jettent sa gangrène en de faibles cerveaux.
Voilà le tems présent, il paraît fort étrange.
Mais pour toi ce chaos se débrouille et s'arrange,
Et du docteur Pangloss l'optimisme joyeux
A rempli sous ta plume un cadre ingénieux (1).
A travers le fracas des hommes et des choses,
Ton siècle et ton pays n'ont pour toi que des roses.
Je n'en dis pas autant ; mais, comme toi, j'ai lu
Que les siècles passés ont encor moins valu.
Pourquoi donc aujourd'hui, de l'ignorance antique,
Fait-on, à tout propos, l'éloge dogmatique,
Quand l'Europe ne vit ses tristes habitans
Plus à plaindre jamais que dans le bon vieux tems ?
De ces âges obscurs l'histoire dégoûtante
Rend leur apologie absurde et révoltante.

(1) Epître XVI aux louangeurs du tems passé.

Digitized by Google

De nos pères quiconque exalte le bonheur,
Se trompe ou veut tromper, ment à son propre cœur.
Si leurs os ranimés pouvaient se faire entendre,
Un seul mot, un seul cri sortirait de leur cendre :
« Hélas ! nous fûmes tous serfs ou tyrans. » Grands dieux !
Veut-on renouveler ce partage odieux ?
Aux vassaux affranchis va-t-on rendre leur chaîne ?
Ou quelque vieux druide, orné de guy de chêne,
Croit-il persuader aux esprits cultivés
Qu'il faut, pour voir plus clair, avoir les yeux crevés ?
Ayons dans l'avenir un peu plus d'espérance.
Confions-nous surtout à celui de la France ;
Ce grand corps fut froissé par des chocs violens,
Mais une âme de feu circule dans ses flancs.
La révolution, par la Charte épurée,
Dans ce qu'elle eut d'heureux est enfin consacrée.
Elle a, dans ses récits, faits pour nous effrayer,
Des feuillets teints de sang que Clio veut rayer ;
Mais il en est ainsi de toutes les histoires :
Les excès sont toujours la suite des victoires.
La modération, cette rare vertu,
Ne parle qu'aux humains, las d'avoir combattu ;
Et ce qu'auparavant ils taxaient de faiblesse,
Quand ils sont fatigués, n'a plus rien qui les blesse.
J'ai d'avance pourtant signalé ces excès ;
J'osai, jusqu'à deux fois, leur faire leur procès,
Mais sans abandonner le principe honorable,
Que la sagesse adopte et qu'elle rend durable.
Par elle, trois pouvoirs d'intérêt séparés,
Mais d'un nœud monarchique étroitement serrés,
A la voix du malheur et de l'expérience,
Ont posé parmi nous une arche d'alliance.
Observons franchement ce traité solennel ;
Mais cessons de tourner dans un cercle éternel
De plaintes, de regrets, de reproches sinistres.
Songez à l'avenir, pairs, députés, ministres !
Le passé n'est plus rien, le présent disparaît,
L'avenir vous attend ; redoutez son arrêt.

Digitized by Google

Pour mener un grand peuple il faut de grands mobiles ;
Soyez donc avec lui plus généreux qu'habiles ;
Écoutez, écoutez un simple citoyen,
Ami du bien public, indifférent au sien !
Je touche incessamment au terme de ma vie ;
Je vous parle sans fard, sans fiel et sans envie ;
Sachez les sentimens, apprenez les besoins
De cette nation qui compte sur vos soins.
La grande vérité qu'on ne peut méconnaître,
C'est que ce beau pays n'est pas ce qu'il peut être.
Qu'on aille, j'y consens, à travers les dangers,
Chercher un gain douteux sur des bords étrangers !
Mais que l'on sorte enfin de cette indifférence
Qui laisse sans valeur la moitié de la France.
Ah ! si tous les discords, replongés dans l'enfer,
Respectent un repos qu'on nous vendit si cher,
Dans les arts de la paix quelle gloire nouvelle,
Quel rameau d'un or pur, ô Français, vous appelle !
Dans votre heureux climat les hommes entassés
Peuvent sur certains points se trouver trop pressés.
Sur votre carte aussi, quels grands espaces vides
Ouvrent un champ sans borne à des colons avides !
Mais de vos meilleurs fonds, la plupart mal tenus,
Sans peine on peut d'abord tripler les revenus,
Pourvu qu'une herbe utile au froment s'y marie,
Et transforme partout la jachère en prairie.
Les bois, depuis long-tems, encor plus négligés ;
Les animaux chétifs, mal nourris, mal logés ;
Les vignes périssant, faute de quelque avance ;
L'olivier qui bientôt manque même en Provence ;
Tout réclame des lois, tout veut de prompts secours ;
Mais il faut des effets et non pas des discours.
A l'art de cultiver demandez des miracles,
Mais au moins de sa marche écartez les obstacles.
La charrue a reçu les leçons du savoir,
Elle attend désormais les bienfaits du pouvoir.
O combien de moissons, sous la glèbe cachées,
Par le soc, rendu libre, en seraient arrachées !

Digitized by Google

Combien de prés rians, perdus sous des marais !
Combien de plateaux nus implorent des forêts !
La corne d'Amalthée est au milieu des landes,
Si Pomone et Bacchus y tressaient leurs guirlandes.
Des landes, des déserts, ô France ! ô mon pays !
Quel opprobre, et surtout quels trésors enfouis !
Que de bras sans ouvrage et de terres en friche ;
Et si le continent n'était pas assez riche,
Que Neptune à Cérès peut céder de terrain (1) !
Mais puis-je ici, VIENNET, t'exprimer mon chagrin ?
J'ai, depuis quarante ans, rebattu ces images ;
J'ai, depuis quarante ans, évoqué ces villages,
Ces fermes, ces fossés, ces digues, ces enclos,
Qui, du sein d'un sol vierge en un moment éclos,
Montreraient au bonheur la France parvenue
Par une route encor dans l'histoire inconnue.
Voilà l'ambition, dont l'innocente ardeur,
Sans reculer l'état, doublerait sa grandeur.
Les Français peuvent tout, lorsqu'à leur industrie
S'offre pour aiguillon l'amour de la patrie.
Ce prodige est aisé ; qu'on le veuille, il suffit ;
Ce n'est qu'un mot à dire, et ce mot n'est pas dit (2) !
A droite comme à gauche, on pérore, on s'emporte :
Pauvres agriculteurs, écoutez à la porte !
Jamais vous n'entendrez personne s'enquérir
Des millions d'arpens qui sont à conquérir.
Des millions d'arpens ! . . L'ame la moins active
Serait-elle insensible à cette perspective ?
Eh quoi ! d'un Écossais les calculs spécieux,
Sur le Mississipi fascinant tous les yeux,
Firent courir la France après cette chimère ;
Le rêve fut brillant, l'issue en fut amère.
L'effroyable système ayant tout déplacé
Commença nos malheurs dans le siècle passé (3).

---

(1) Les laisses et relaisses de la mer, dont on peut faire des polders sur deux cents lieues de côtes.
(2) Vers de VOLTAIRE dans *Tancrède*.
(3) Il y a cent ans juste du système de Law.

Digitized by Google

La morale publique, aux pieds presque foulée,
Au vil agiotage alors fut immolée;
Et le seul fondement d'un solide bonheur,
Le travail à Paris cessa d'être en honneur.
Mais il n'est point ici d'illusion lointaine,
Point de chiffres trompeurs, point de chance incertaine.
Ce que je te propose, ô France, tu le tiens!
L'industrie et le sol, source de tous les biens,
T'assurent, sans sortir de ton enceinte même,
Ce que t'avait au loin promis un faux système.
Où sont-ils, en effet, ces millions d'arpens?
Sous les murs de Bordeaux, de Nantes, d'Orléans;
Et la Champagne encore a ses plaines de craie,
Où le blé peut un jour succéder à l'ivraie.
Ces plans sont-ils douteux? quelques heureux essais
N'en ont-ils pas déjà garanti le succès!
Ceux qui surent dompter les fureurs de la Loire (1)
Ne pourraient-ils ailleurs avoir la même gloire?
Tant de torrens fougueux, contenus dans leurs lits,
Verraient leurs bords fixés, fécondés, embellis;
Ou leurs flots divisés, arrosant leurs rivages,
De leur cours, en bienfaits, changeraient les ravages.
Paris même, si l'art eût mieux conduit ses eaux,
Devrait voir arriver et partir des vaisseaux (2).
De ces projets hardis l'ignorance s'étonne;
Et tandis qu'à sa voix, on balance, on tâtonne,
De canaux dépourvu, de routes mal percé,
Le centre du royaume, à lui-même laissé (3),
Languit dans cet espoir, dont toujours on le berce,
De le rendre à la vie en l'ouvrant au commerce.

(1) Les levées de la Loire sont trop peu connues; Lafontaine est le seul de nos auteurs qui en ait dit un mot dans son voyage de Limoges. L'Encyclopédie, qui cite des vers anglais sur les ravages de ce fleuve, aurait pu ne pas oublier les vers de Lafontaine.

(2) Paris est le plus grand débouché de notre agriculture, mais il lui manque d'être un port de commerce, et il est susceptible de le devenir.

(3) Le Berry et les départemens adjacens.

Digitized by Google

Mille autres lieux restés dans le même abandon,
Demandant si la France est leur patrie ou non,
De ses prospérités étendraient la carrière.
Pour nous, quand nous jetons nos regards en arrière,
Des travaux des Romains les restes ont du prix;
Ils triomphent de nous encor dans leurs débris.
Faisons mieux qu'eux! léguons à la race future
Les triomphes plus doux de notre agriculture!
D'un pareil avenir quand on peut disposer,
Le plus grand des malheurs est de temporiser.
Le retard d'une année est une perte immense;
Je le dis, chaque fois qu'un nouvel an commence,
Et pour le proclamer et le redire encor,
Que n'ai-je les poumons et la voix de Stentor!
Depuis long-tems la France attend ces colonies,
Et les difficultés en seraient aplanies,
Si notre esprit public, impétueux, ardent,
Comme un fleuve eût coulé dans ce lit abondant,
Où le riche, assignant au pauvre son salaire,
Joindrait à ses profits le plaisir de bien faire.
Tel fut du grand Henri le sublime dessein;
« La France a, disait-il, les Indes dans son sein;
Il faut les en tirer. » Cette ame si profonde
Nous aurait fait chez nous trouver le nouveau monde (1).
Et depuis deux cents ans, ô vertige insensé,
A ses plans créateurs nous n'avons plus pensé.
Henri nous fut ravi par le plus noir des crimes;
Hélas! le même coup nous ravit ses maximes,
Et mit dans son royaume, à peine rétabli,
Ses trésors au pillage et ses lois en oubli.
Cependant son ministre et son ami fidèle,
Des bons rois sur Henri figurant le modèle,
Nous apprit le secret qu'ils pratiquaient tous deux:
C'était l'économie; on la crut, avant eux,
Restreinte aux soins étroits du ménage rustique;

(1) Ces mots sont presque textuellement dans le préambule d'un édit de Henri IV, pour le desséchement des marais de Saintonge.

Digitized by Google

Ils en firent un art royal et politique (1),
Et l'épargne, appliquée à de si grands objets,
Fut honorable au prince et sacrée aux sujets.
De Henri, de Sully le tems qui nous sépare,
Fait pour nous de l'épargne un mot presque barbare.
En invoquant leurs noms que le peuple chérit,
Nous n'avons pas de même invoqué leur esprit.
Il est vrai qu'un état, presque toujours en guerre,
Songe plus à troubler qu'à défricher la terre.
Pour commander au sol d'abondantes moissons,
Il faut surtout la paix, et nous en jouissons.
Mais cet astre de paix, levé sur nos rivages,
Ne luit qu'environné d'un cercle de nuages;
De son disque éclatant, dans ses taches noyé,
Vers nous un rayon pâle à peine est renvoyé.
Que l'œil du jour se montre et perce ces ténèbres!
Qu'il nous sauve à jamais de tant d'ombres funèbres!
Que ses nombreux enfans, plus nombreux sous sa loi,
Puissent du même ton crier : Vive le Roi!
Mes vœux avec les tiens en ce point se confondent,
Viennet, de tous côtés les échos nous répondent.
Si les cœurs sont d'accord, quel malheureux travers
Fait donc prendre aux esprits des chemins si divers?
Des intérêts de tous la concorde est le gage :
Hélas! à l'oublier, quel démon nous engage?
O toi, de qui la grâce a des rayons vainqueurs,
Capable, quand tu veux, d'amollir tous les cœurs,

---

(1) *Les économies royales...*, titre admirable des mémoires de Sully. On y trouve un parallèle, en vers, de César et de Henri IV, où Sully (oublié dans le catalogue des poètes français) nous atteste que ce prince voulait

Établir des lecteurs, lever des librairies,
Réparer tous les ponts, les pavés, les voiries,
Dessécher les marais, évacuer les eaux,
Conjoindre les deux mers, faisant divers ruisseaux,
Et coupant monts et rocs avec un tel ménage
Qu'on aurait admiré l'inventeur et l'ouvrage.

Digitized by Google

Toi seul grand, toi seul bon, seul vrai père des hommes,
Dieu puissant ! prends pitié de l'état où nous sommes.
O mon Dieu ! fais-moi voir les Français réunis,
Et mes vieux ans glacés se croiront rajeunis.
Sans avoir ce plaisir, faudra-t-il que je meure ?...
Mais j'aimerai les vers jusqu'à ma dernière heure.
Je veux obstinément, chers enfans des neuf sœurs,
De vos concerts divins savourer les douceurs.
Tu vois comme, VIENNET, tout chaud de ta lecture,
De ma goutte cruelle oubliant la torture,
J'ai cru me retrouver dans le sacré vallon,
Assis, malgré mon âge, au trépied d'Apollon.
Je crains que les détails où mon zèle m'entraîne
N'effarouchent un peu les nymphes d'Hippocrène.
Mais ma voix qui s'exhale en ces derniers accens,
Voudrait les rendre encor plus vifs et plus perçans.
C'est le cri de l'oison, et non le chant du cygne ;
De l'oison toutefois l'honneur serait insigne,
Si son cri, favorable aux Romains d'autrefois,
Pouvait être entendu des enfans des Gaulois.

RÉPONSE DE M. VIENNET.

Quoi ! c'est l'héritier de VOLTAIRE,
Le doyen de notre hélicon,
Le digne et dernier rejeton
De cette école littéraire,
Qui, malgré Nonotte et Fréron,
Et la tourbe parlementaire,
Fit toucher au doigt du vulgaire
Et la justice et la raison ;
C'est lui, dont la muse facile
A daigné dans ses vers éterniser mon nom.
Cette épître, échappée à sa veine fertile,
Fut écrite au sacré vallon,
Entre Despréaux et Virgile,
Et je reconnais à son style
Un secrétaire d'Apollon,
Qui m'y décerne un droit d'asyle.

Digitized by Google

Digitized by Google

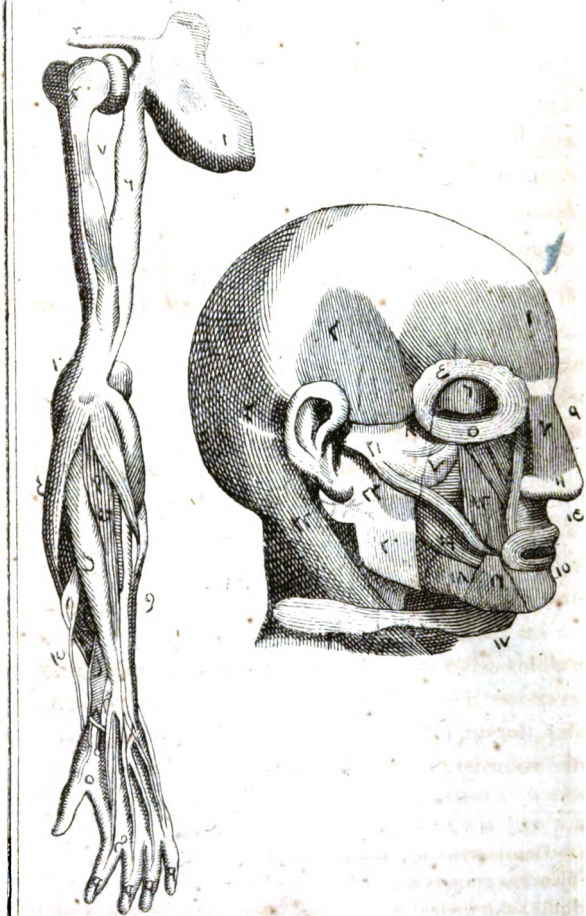

Digitized by Google

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Miroir des corps, *ou* anatomie de l'homme, *ouvrage sur l'*anatomie, *la* médecine *et la* thérapeutique, *écrit en turc par* Chani-Zadeh, *membre de l'ouléma*, tiré en partie des ouvrages français, allemands et anglais sur le même sujet (1).

Il entre dans le plan de ce recueil de faire connaître l'état de la civilisation et des sciences chez les différens peuples. Mais c'est surtout lorsque cette civilisation, après avoir été enchaînée pendant des siècles par l'ignorance et le fanatisme, réussit à briser ses entraves et à étendre son influence sur une nation jusqu'alors barbare, qu'il convient de signaler ses premiers produits.

Tel a été jusqu'à ce jour le sort de l'empire ottoman; placé sous le ciel brillant de la Grèce et comblé des dons d'une nature aussi belle que prodigue de bienfaits, il n'en est pas moins livré à la barbarie et en proie aux plus horribles calamités qui peuvent affliger l'espèce humaine. L'aversion des musulmans pour les innovations les plus utiles, lorsqu'elles ne sont point dans l'esprit du *Coran*, leur soumission passive et aveugle envers l'*ouléma*

(1) Constantinople, 1820. 1 vol. in-f° d'environ 300 pages, avec 56 planches gravées sur cuivre. C'est le premier ouvrage publié en Turquie sur les sciences. Cet article n'est que le résumé d'une notice plus étendue que l'auteur fait imprimer à part, et dans laquelle les orientalistes trouveront des détails qui peuvent les intéresser.

Digitized by Google

(ordre religieux et politique, chargé du dépôt de la religion et des lois), dont l'intérêt et l'esprit de domination l'ont toujours porté à entraver et à étouffer le développement du génie national; le contact du sang regardé comme une souillure ou une impureté; l'idée d'impiété attachée à toute représentation de figures humaines; la loi qui s'oppose formellement à l'ouverture des cadavres, *lors même que le mort aurait avalé la perle la plus précieuse, et qui ne lui appartiendrait pas;* enfin, l'idée de la prédestination, qui change en vertu religieuse l'insensibilité et l'imprévoyance avec lesquelles on attend les divers accidens de la vie, avaient opposé jusqu'à ce jour des barrières insurmontables aux progrès de la médecine et de la chirurgie, en Turquie.

D'après tous ces obstacles, on n'apprendra pas sans étonnnement que le gouvernement turc vient de faire composer et imprimer le premier ouvrage sur l'anatomie et la médecine qui soit encore sorti des presses de Constantinople. Ce qui est surtout remarquable, c'est que cette publication a été faite, en vertu d'un *khatti-cherif*, ou édit du grand-seigneur, lequel n'a pu prendre cette initiative qu'en sa qualité de *calife*, ou de chef suprême de la religion.

Cet ouvrage, qui est de Chassi Zadeh Mehemmed Ataoullah, membre de l'ordre religieux et judiciaire de l'ouléma, forme un gros volume in-folio d'environ trois cents pages, orné de cinquante-six planches assez mal gravées, il est vrai, mais où l'homme et toutes les parties de l'anatomie sont exactement représentées (1). La subs-

(1) La planche ci-jointe, et qui est un *fac simile* de deux figures d'anatomie, prises dans l'ouvrage même, donnera une idée exacte de l'état actuel de la gravure chez les Turcs. Cette planche est de l'imprimerie lithographique de M. de Lasteyrie.

Digitized by Google

tance de ce livre a été tirée en partie des auteurs français. Il faut observer, à cette occasion, que ce n'est pas la première fois que les Turcs puisent chez nous les connaissances essentielles qui leur manquent (1). Il est honorable pour la France d'avoir contribué au bien-être et à l'accroissement de la population ottomane, en la mettant à même de se perfectionner dans l'art le plus nécessaire au soulagement de l'humanité.

L'ouvrage de Chani-Zadeh est écrit d'un style clair et concis. La plupart des mots techniques ont été pris de l'arabe. Quelquefois aussi, et surtout dans l'anatomie, l'auteur a conservé, en traduisant, le mot grec ou latin employé dans l'original.

L'ouvrage se divise en *trois parties* : la *première* contient tout ce qui concerne l'anatomie, et l'explication des cinquante-six planches. Ces planches paraissent avoir été copiées, en partie, des ouvrages de Bertin et de Palfin. La *seconde partie* comprend l'étude des facultés physiques et intellectuelles de l'homme, ou la physiologie. Enfin, la *troisième* traite de la nature des maladies et de l'emploi des médicamens, ou de la pathologie et de la thérapeutique. Le dernier livre se termine par une pharmacopée, ou traité de la préparation des remèdes, en arabe et en turc, conte-

(1) Les Turcs nous doivent presque toutes leurs fortifications des Dardanelles et de l'entrée du Bosphore ou canal de la mer Noire, qui ont été élevées par des officiers français. Il en est de même de leur marine militaire, dont tous les vaisseaux ont été construits par MM. Le Roi, Brun et Benoit. Le fils du dernier est encore aujourd'hui constructeur de la marine ottomane.

Les ouvrages français, dans lesquels les Turcs ont puisé les élémens des sciences, sont ceux de Vauban, de Lafite et de Truguet, tous traduits en turc, ainsi que plusieurs traités français sur les mathématiques et la géographie, depuis l'année 1784 jusqu'en 1802.

Digitized by Google

nant trois cent dix-neuf recettes applicables à presque toutes les maladies. Dans cette dernière partie, l'auteur fait une mention détaillée de la vaccine. Ce qu'il en dit est très-remarquable de la part d'un musulman. Il paraît attacher à cette précieuse découverte toute l'importance qu'elle mérite. Il expose particulièrement les avantages qu'elle a sur l'inoculation pratiquée depuis long-tems chez les Arabes, et dit, à cette occasion, que la petite vérole, inconnue auparavant, pénétra en Turquie, lors de la conquête de l'Egypte par Selim Ier. D'après le docteur allemand de Caro, que l'écrivain turc traduit littéralement, il donne l'historique de la vaccine, depuis sa découverte par Jenner; il suit ses progrès en Europe, rappelle les expériences faites à ce sujet, en 1800, dans le palais de lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, celles qui eurent lieu à Vienne, en présence de l'empereur d'Autriche; les encouragemens donnés à cette découverte par l'exemple du monarque, qui fit lui-même vacciner ses enfans. Enfin, il donne des passages entiers des divers traités sur la vaccination par les docteurs Rangue, Laurens, Mandine et Guillotin. Il termine cet article par une conclusion qui est entièrement de lui, sur la manière de vacciner et sur tout ce qui se pratique dans cette opération, dont il explique les diverses périodes, en signalant les accidens qui peuvent s'y manifester. Il observe, en outre, que le virus vaccin ne se trouve pas également sur les vaches de toutes les contrées, qu'on le fait venir d'un endroit dans un autre, que celui qui parut d'abord à Constantinople venait d'Amérique (1), d'Angleterre et d'autres pays étrangers; mais qu'on en a trouvé

(1) Je dois ici rectifier une erreur de l'auteur. Le premier vaccin n'a pas été apporté d'Amérique en Turquie, mais il y a été envoyé de Vienne par le docteur allemand de Caro.

Digitized by Google

également au village d'Aïaz-Aga, dans le voisinage de Kiad-Khana, aux environs de Constantinople, et que c'est avec ce dernier que plusieurs milliers de personnes ont été vaccinées.

Par la nature même du pays et des hommes au milieu desquels il vient de paraître, l'ouvrage de Chani-Zadeh ne peut manquer d'exciter l'intérêt des personnes attentives à suivre, dans les tems où nous vivons, les progrès de l'esprit humain. Mais c'est surtout pour les orientalistes et les voyageurs qui ont habité long-tems le levant, que cette espèce de révolution dans l'esprit des musulmans paraîtra extraordinaire. Puissent bientôt l'influence et le développement de ce premier germe de la science, en éclairant les ottomans, bannir à jamais de leur patrie, comme il l'est depuis long-tems du reste de l'Europe, le terrible fléau qui les accable (1). BIANCHI.

TRAITÉ COMPLET DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE AUX ARTS, *contenant l'exposition méthodique des théories et des expériences les plus utiles pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de machines*; par M. J. A. BORGNIS, *ingénieur, membre de plusieurs académies* (2).

(1) La conséquence naturelle de cette réflexion devrait être pour les Turcs l'établissement des lazarets, seul préservatif convenable contre les ravages annuels de la peste. Ce fléau, qui semblait avoir accordé une trêve à l'empire ottoman, depuis l'expédition des Français en Égypte, a reparu avec une nouvelle intensité, en 1811 et 1812. Le nombre des victimes qu'il a moissonnées dans ces deux fatales années, a été de plus de 250,000 pour les seules villes de Constantinople et de Smyrne.

(2) Paris, 1818-1820. 8 vol. in-4° avec planches. Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 55. — Pour la commodité des artistes ou de

Digitized by Google

N. B. Nous avons déjà fait connaître l'utilité de cet important ouvrage (Voy. *Revue Encyclopédique*, Tome I, page 227); mais nous avons ensuite (dans notre *second volume*, page 215) donné une analyse détaillée du *premier traité*, qui en est la base fondamentale. Au lieu de rendre compte des différentes parties qui ont été publiées depuis, au fur et à mesure qu'elles paraissaient, nous avons préféré attendre que l'impression de l'ouvrage fût terminée, pour en mettre l'ensemble sous les yeux du lecteur.

SECOND TRAITÉ.

Du mouvement des fardeaux, contenant la description et l'examen des méthodes les plus convenables pour transporter et élever toute espèce de fardeaux (1).

Sous la dénomination de *mouvement des fardeaux*, M. Borgnis comprend toutes les espèces de translations et de changemens de position que l'on peut faire subir aux corps inanimés, depuis les plus petits jusqu'aux plus gigantesques.

Avant d'entrer en matière, l'auteur se livre d'abord à quelques considérations préliminaires sur le choix des machines les plus avantageuses, dans les diverses circonstances que présentent les fardeaux, relativement aux mouvemens qu'on se propose d'effectuer. Par trois faits qu'il cite, et qu'il prend au hasard, il prouve l'utilité d'un bon choix sur les différentes manières de produire ce mouvement.

---

ceux qui ne voudraient se procurer qu'une ou plusieurs des parties de l'ouvrage, on vend séparément chacun des traités dont nous avons donné les titres, pag. 215 de notre second volume.

(1) Paris, 1820. Bachelier, libraire. 1 vol. in-8° de 334 pages avec 20 planches ; prix, 16 fr.

Digitized by Google

1° Deux blocs de pierre, du poids de 27 milliers de livres métriques chacun, étaient destinés à former les angles du fronton qui couvre le péristyle de l'église de Sainte-Geneviève à Paris; ils étaient l'un et l'autre sur le port des Invalides. Pour transporter le premier, on a employé 11 jours et 7 nuits, à l'aide de deux cabestans tournés chacun par huit hommes, qui se relayaient de deux heures en deux heures: la distance était d'environ 5,200 mètres. Ce transport a coûté, en journées d'hommes, indépendamment des équipages et faux frais, 768 francs. Le second a été amené, par un voiturier, du même endroit, et sur le même chariot, en moins de trois heures. Il a fallu, pour ce transport, 63 chevaux attelés trois à trois, et 12 charretiers; il n'a coûté que 425 fr.

2° Le transport du grand obélisque de la place de Saint-Pierre à Rome, effectué, sous le pontificat de Sixte-Quint, par Dominique Fontana, coûta plus de 200 mille francs; le trajet était très-court, l'obélisque pesait 694 milliers. Les frais auraient été infiniment moindres, si l'on eût employé les mêmes moyens qui furent mis en usage pour transporter le fameux rocher de Pétersbourg, qui pesait trois millions de livres, et qui existait dans un marais près de la baie du golfe de Finlande, à une lieue et demie du bord de l'eau, et à cinq lieues et demie de la ville. Les frais du transport ne s'élevèrent qu'à 315 mille fr.

3° Le port des ardoises qu'on retirait, en Angleterre, des carrières de lord Penrhyn, exigeait autrefois le service de 144 chariots et de 400 chevaux; en 1801, le propriétaire fit établir un chemin de fer, au moyen duquel dix chevaux suffisent pour le même transport.

L'auteur assigne ensuite six causes principales, qu'il regarde comme autant de sources d'erreurs qui rendent difficile le bon choix des machines : 1° lorsque, dans l'ap-

Digitized by Google

préciation des forces, on n'a pas égard aux vitesses correspondantes; 2° lorsque l'on confond l'effet statique avec l'effet dynamique, c'est-à-dire lorsque l'on confond l'effet qui dépend de l'équilibre avec celui qui dépend du mouvement; 3° lorsqu'on néglige de tenir compte des résistances qui tendent à diminuer l'effet utile des machines; 4° lorsqu'on juge d'une action, sans avoir égard à sa durée; 5° lorsqu'on ne calcule point les interruptions dépendantes, soit du mécanisme, soit des agens moteurs; 6° enfin, lorsqu'on néglige d'examiner si les agens moteurs sont placés de manière à pouvoir déployer des forces libres et concordantes.

C'est afin de n'être pas exposé à attribuer aux machines des propriétés chimériques qu'elles n'ont jamais eues et qu'elles ne peuvent avoir, ou pour ne pas méconnaître celles dont elles sont douées, que l'auteur indique avec beaucoup de précision et de clarté les règles que l'on doit suivre.

Il a divisé ce traité en trois livres. Dans le premier, il fait connaître les machines dont on se sert pour mouvoir les fardeaux. Les cordes occupent la première place : après avoir indiqué la meilleure manière de les fabriquer, et rapporté sommairement les belles expériences de Duhamel, Mussembroeck et Réaumur, il enseigne le meilleur moyen de faire les épissures, c'est-à-dire de réunir deux cordes sans faire de nœuds.

Il passe ensuite aux *leviers;* il indique leurs différens genres, ramène plusieurs instrumens plus ou moins simples au levier, de sorte que, par une suite de cette considération particulière, il est facile d'en étudier et d'en juger les effets. Il faut lire avec une grande attention la dissertation de l'auteur sur cette machine importante, et à laquelle toutes les autres peuvent se rapporter. C'est toujours le levier qu'on

Digitized by Google

emploie de préférence à tout autre instrument, à cause de sa simplicité et de ses puissans effets. M. Carburi, dans la vue de ne rien perdre en frottemens, n'employa que le levier du premier genre pour transporter l'énorme rocher qui sert de base à la statue de Pierre-le-Grand à Saint-Pétersbourg. Il décrit cette opération surprenante, ainsi que celle de Dominique Fontana, lorsqu'il transporta l'obélisque du Vatican, de derrière la sacristie de Saint-Pierre, pour l'élever au milieu de la place.

Le cabestan, les treuils horizontaux de toute espèce, les moulinets ou vireveaux, les roues à chevilles, à tambour, à double force, les treuils à deux parties, sont décrits avec le plus grand soin et avec beaucoup de clarté. M. Borgnis traite ensuite de la construction des poulies, des vis, des coins, des crics et des machines à engrenage. Il entre dans les plus grands détails sur les principes qui doivent diriger le mécanicien dans l'exécution de ces instrumens indispensables dans les travaux, et surtout dans ceux que ce traité a principalement en vue.

Après avoir examiné avec une attention scrupuleuse la manière la plus avantageuse pour construire ou pour employer les machines qu'il vient de décrire, il indique les moyens ingénieux que les Égyptiens employaient pour transporter leurs obélisques, depuis les carrières jusqu'au Nil, sans le secours des machines. Ces moyens ont donné naissance à l'invention des chameaux dont on se sert dans les ports de mer qui ont peu de profondeur à leur embouchure, pour faire entrer et sortir les vaisseaux, quand leur immersion est plus grande que cette profondeur.

Il décrit ensuite le moyen dont se servit Ctésiphon, architecte du fameux temple d'Éphèse, pour transporter les fûts des colonnes ioniques, qui avaient dix-sept mètres de hauteur, et pesaient plus de 250 milliers métriques. Ils

Digitized by Google

furent traînés comme les cylindres avec lesquels on aplanit les allées des jardins. Les achitraves furent amenés par un procédé analogue qu'imagina son fils Métagènes.

L'auteur indique le parti qu'on peut tirer de la propriété qu'ont les cordes de se raccourcir par l'humidité. Il cite pour exemple l'érection des deux colonnes de la place Saint-Marc à Venise, qui eut lieu avec facilité, quoique chacune d'elles pesât plus de 45 milliers métriques, en employant des cordes sèches, que l'on mouilla au moment favorable. Un simple bûcheron de Craveggia, patrie de l'auteur, ayant beaucoup de grosses pièces de charpente à transporter à travers un vallon escarpé et très-profond, imagina de les faire glisser le long d'un cable fortement tendu entre les deux montagnes. Enfin, il fait connaître le procédé simple et ingénieux que M. *Cravato* a proposé pour redresser le clocher de Saint-George à Venise.

Cinq espèces de résistances nuisent à l'effet actif des machines : 1° l'obliquité de traction; 2° le défaut de solidité des points d'appui; 3° les secousses irrégulières et le changement brusque de vitesse et de direction; 4° les frottemens, la roideur et l'âpreté des cordes. M. Borgnis donne les moyens de les éviter ou de les diminuer, et rapporte les expériences de Coulomb sur les deux dernières espèces.

Il traite, dans le dernier chapitre du premier livre, de la mesure de la force des hommes et de celle des animaux, et de la manière la plus avantageuse de l'employer.

Le mouvement des fardeaux se divise naturellement en deux espèces: il s'agit de les traîner, ou bien de les élever verticalement ou obliquement. Le second livre est consacré aux mouvemens de la première espèce, qui s'exécutent soit sur des plans horizontaux, soit sur des plans inclinés. Les résistances que l'on éprouve dans le transport

Digitized by Google

naissent principalement des plans ou des chemins à parcourir, et de la forme des véhicules qu'on y emploie.

1° *Du chemin de terre.* M. Borgnis traite de la construction des anciennes voies romaines, comparées aux grands chemins modernes des différens pays de l'Europe. On regarderait comme des fables les travaux immenses que les Romains ont entrepris à cet égard, si leur solidité étonnante ne les avait conservés jusqu'à nous, long-tems après la destruction de l'empire romain lui-même. Nos routes modernes sont bien éloignées de cette perfection; mais aussi elles coûtent moins, et sont beaucoup plus larges. L'auteur rapporte ensuite les belles expériences du comte de Rumford, et en déduit l'appréciation de la résistance que le roulage d'une voiture éprouve, suivant qu'elle chemine sur une chaussée pavée en grès, ou formée d'un simple empierrement, ou bien encore suivant que cette route est pratiquée sur le terrain naturel, ou que ce terrain est sablonneux, ferme ou compressible.

2° *Chemins de fer.* Ce nouveau moyen de transport, dont on a commencé à faire usage en France, il y a plus de trente ans, à la fonderie du Creusot (Saône-et-Loire), ne s'y est pas multiplié comme en Angleterre, où toutes les provinces en possèdent. Si l'on fait attention aux avantages immenses qu'il procure, on ne sera plus étonné du nombre considérable de ces routes que l'industrie anglaise a établies dans ce pays. La facilité qu'ils offrent pour le transport est incroyable. Sur le chemin de fer établi dans la province de Surrey, pour faire communiquer Porstmouth avec Londres, un cheval traîne, en remontant, trois chariots pesant 16 milliers. Sur un autre chemin, ayant deux tiers de pouce de pente par toise, un seul cheval conduit, en descendant, vingt-un chariots pesant plus

Digitized by Google

de 86 milliers, avec la plus grande facilité, et remonte 14 milliers.

Ces chemins sont formés de barres de fonte de fer de trois pieds de long, pesant de 30 à 40 livres; elles sont posées bien parallèlement à une distance de 4 à 5 pieds. Elles sont garnies d'un rebord extérieur, et quelquefois d'un rebord intérieur; ce qui forme une espèce de couloir sur lequel roulent les roues des chariots.

Ces coulisses ont l'inconvénient d'être souvent obstruées par le gravier ou par la poussière, et de supporter tout le poids dans leur partie la plus faible. Les rebords peuvent aussi blesser le cheval, lorsqu'il vient à broncher. M. Wyatt leur a substitué des barres de fer ovales de 4 pieds et demi de long et de 36 livres de poids, sur lesquelles reposent les roues de fonte des chariots dont les jantes sont concaves; cette amélioration importante ne laisse plus rien à désirer. Sur la route de Penryhn, qui est établie de cette manière, 2 chevaux traînent 24 chariots six fois par jour sur la longueur d'un relais de demi-lieue. Chaque chariot porte un tonneau ou à peu près 1,000 kilogrammes (deux mille deux cents livres) d'ardoises. On ne peut rien opposer, dit M. Borgnis, à l'évidence d'un pareil fait, qui est la preuve incontestable de l'utilité des chemins de fer.

3° *Rivières ou canaux.* Ces chemins fluides sont aussi supérieurs aux chemins de fer pour la facilité des transports, que ceux-ci l'emportent sur les routes de terre. On peut citer pour exemple le canal d'Orléans, où un seul homme, tirant un bâtiment chargé de 50 mille kilogrammes, fait, en dix jours, le trajet de 11 myriamètres. En comptant encore dix journées pour le marinier qui dirige le bateau, on voit que le transport n'exige que vingt journées d'homme, tandis que, par terre, il faudrait 300 jour-

Digitized by Google

nées de chevaux et 75 journées de voituriers. Il y passe annuellement 3,800 bateaux, sur le port desquels le canal présente une économie de neuf cent mille journées de chevaux et cent soixante-quinze mille journées d'hommes. On voit par là quelle immense accroissement ce canal procure à la richesse nationale.

Nous nous sommes arrêtés sur ces divers moyens de transport, à cause de leur influence incalculable sur la prospérité des peuples, et parce que la France se trouve à cet égard bien en arrière du point où elle pourrait arriver. L'Angleterre, plus heureuse, a dû en grande partie l'extension de ses manufactures et l'augmentation de sa richesse à un système bien combiné de communications faciles qu'elle obtient, soit par ses chemins de fer, soit par ses innombrables canaux de grande et de petite navigation.

Les véhicules que l'on emploie le plus généralement sont les traîneaux, les chariots et les charrettes de diverses espèces. L'auteur les compare entre eux et fait connaître les circonstances où il y a plus d'avantages à employer les uns plutôt que les autres. Il donne des observations sur la meilleure manière d'atteler les chevaux; il fait un examen comparatif des voitures à deux et à quatre roues; il entre dans tous les détails utiles du charronnage et des devis, c'est-à-dire des descriptions pièce à pièce d'une charrette et d'un grand chariot.

Il examine ensuite le transport des diverses espèces de matériaux, en mettant à profit les expériences de Vauban, de Perronet, de Coulomb, de Gauthey et de plusieurs autres ingénieurs.

Il n'a pas oublié d'indiquer les moyens employés pour le transport des bois de charpente, depuis la forêt où ils sont abattus jusque sur le chantier où ils sont mis en œuvre. Il décrit d'abord les *couloirs* pratiqués sur le pen-

Digitized by Google

chant des montagnes, et sur lesquels les pièces de charpente, abandonnées à l'action de leur pesanteur, glissent avec rapidité, comme les chars sur nos montagnes artificielles, qui en sont une imitation. Les bois exploités sont ensuite transportés par terre sur des traîneaux, ou par eau, au moyen du flottage. M. Borgnis s'arrête particulièrement sur l'opération importante du transport des mâtures.

Il traite ensuite de tout ce qui est relatif au transport de la pierre de taille prise à la carrière, jusqu'au chantier où elle est façonnée, et de là jusqu'au pied de l'édifice où elle est mise en place.

Dans ce genre, l'histoire rapporte des opérations gigantesques et par conséquent très-rares, mais dont les résultats seraient presque incroyables, s'ils n'étaient attestés par le témoignage des auteurs anciens, et par les traces qu'en présentent les monumens eux-mêmes. L'auteur décrit le transport des obélisques, des temples monolithes égyptiens, de la voûte monolithe de Théodoric à Ravennes, et le transport, plus récent, du rocher énorme de Pétersbourg, qui pèse plus de trois millions de livres.

La conservation des statues et des autres productions précieuses des beaux-arts exige, dans leurs transports, des précautions particulières que M. Borgnis indique avec soin. Il donne pour exemple une description détaillée du transport de la statue de Louis XV, et des fameux groupes de Coustou, depuis Marli jusqu'à l'entrée des Champs-Elysées. Il fait voir aussi comment on est parvenu à déplacer, sans détérioration, des pans de murailles peints à fresque, et même une chapelle entière, qui existe encore à Rome.

Les vaisseaux sont les plus grosses machines que le génie de l'homme ait encore imaginées. Une des plus belles opérations de la mécanique est le lancement à la mer de ces masses énormes: M. Borgnis la décrit avec beaucoup

Digitized by Google

de détails, et y joint des observations importantes de M. Vial de Clairbois et de Coulomb.

Il termine ce second livre par une description que Pline a donnée des théâtres mobiles de *C. Curion*, qui changeaient de place et se réunissaient en un seul amphithéâtre, en transportant tous les spectateurs. Dans une dissertation très-ingénieuse, il explique les moyens qu'on a dû employer pour opérer ces effets étonnans qui tiennent de la féerie, et il recherche l'étendue de la force nécessaire pour mettre en mouvement les deux théâtres qu'il suppose chargés de douze mille spectateurs.

Dans le livre dernier qui traite du tirage oblique et vertical des fardeaux, il commence par décrire divers appareils qu'on y emploie, tels que les écoperches, les bigues, les chèvres, et les échafaudages usités dans la construction des édifices. Il fait connaître ensuite les machines importantes pour le chargement et le déchargement des bateaux, et surtout les machines à mâter dont il décrit trois espèces.

Il discute les meilleures méthodes pour élever les matériaux, et les moyens usités dans le levage et la pose des pièces de charpente employées dans les constructions d'architecture civile et navale. Une des opérations les plus importantes est le cintrement des voûtes, dont il donne le procédé appliqué aux ponts les plus célèbres. Il n'oublie pas le levage des grosses pièces de charpente, dans la construction des vaisseaux.

L'auteur passe à la description du levage des pierres de taille. Dans une dissertation très-détaillée, il prend pour exemple la mémorable opération de la pose des deux énormes pierres de dix-sept mètres de long et de quatre-vingts milliers de poids qui couvrent le fronton de la colonnade du Louvre. Ces blocs, dit-il, dont la plupart des Parisiens

Digitized by Google

ignorent l'existence, sont aussi dignes d'être connus et admirés que certaines constructions cyclopéennes, égyptiennes ou romaines, devant lesquelles on ne cesse de s'extasier, parce qu'elles sont antiques.

M. Borgnis termine ce traité par la description des procédés employés pour l'érection des colonnes monolithes et des obélisques, et entre autres de celui du Vatican qui pèse 694,000 livres. Il indique aussi la manière de poser les grandes statues sur les édifices élevés.

TROISIÈME TRAITÉ.

Des machines employées dans les constructions diverses, ou description des machines que l'on emploie dans les genres d'architecture civile, hydraulique, militaire et navale (1).

Ce traité est divisé en quatre livres.

Livre I^er^.—Avant de bâtir un édifice, et surtout si l'on veut obtenir une construction solide, il est indispensable de s'assurer de la force des matériaux. La nécessité d'éprouver les matériaux que l'on veut employer a fait imaginer plusieurs machines ou appareils pour arriver à ce but, et que l'auteur décrit d'abord. Il rapporte ensuite les résultats des expériences importantes faites avec ces machines, sur les bois, les pierres, les briques, les mortiers et le fer; expériences dont les constructeurs peuvent tirer un grand parti.

Il y a beaucoup de pays auxquels la nature a refusé des pierres propres à la construction, et qui auraient été privés d'habitations commodes, si l'industrie humaine n'y avait suppléé, en fabriquant ces matériaux de toutes pièces.

---

(2) Paris, 1820. Bachelier, quai des Augustins, n° 55. 1 vol. in-4° de 336 pages avec 26 planches; prix, 20 fr.

Digitized by Google

Les briques que l'on fait à la main, en beaucoup d'endroits, deviennent coûteuses et sont mal faites; mais, si l'on introduit dans cette fabrication des procédés mécaniques, les produits que l'on obtient alors sont parfaits, abondans et à très-bon compte. Tels sont les résultats que donnent les procédés et les machines décrits dans ce livre. Les uns ont été inventés et mis en usage, en Russie, par M. Hattemberg; les autres par M. Kinsley, en Angleterre.

C'est par la main de l'homme que, dans plusieurs contrées, l'on écrase péniblement le plâtre et le ciment; mais, en Egypte et aux environs de Strasbourg, ce sont des machines qui exécutent cette opération avec plus de facilité et une plus grande perfection. La Hollande surtout est couverte de machines à pulvériser qui sont mues par le vent. Dans la construction du pont de Neuilly, Perronet a fait usage de deux belles machines, pour pulvériser le ciment et pour confectionner le mortier. L'auteur a décrit dans ce livre toutes ces machines, ainsi que deux autres pour broyer les couleurs, dont l'une imaginée par M. Molard et l'autre par M. Hubert.

Lorsqu'on s'est procuré les matériaux propres aux constructions, il importe de leur donner la forme convenable, ou de les *tailler*, pour les approprier à leur destination. Les principales machines que l'on emploie pour tailler le bois et la pierre, sont les scies, soit à bras, soit mécaniques. La régularité du mouvement de ces outils a permis de leur appliquer tous les moteurs connus, tels que les animaux, l'eau, le vent, la vapeur de l'eau bouillante. Outre les scies à mouvement alternatif, on a imaginé encore les scies à lame sans fin, les fraises ou scies circulaires, et celles qui donnent une double courbure au bois. Toutes ces machines ingénieuses sont décrites avec soin, de même que les rabots mécaniques employés dans l'arsenal de

Digitized by Google

Woolwich, les procédés ingénieux de M. Wright pour tailler et forer les pierres, et enfin la machine de Perronet pour forer les gargouilles du pont de Neuilly.

La polissure est une opération importante pour le fini des ouvrages. M. Borgnis donne d'abord l'indication des potées ou des substances, par le frottement desquelles on parvient à polir les corps les plus durs; puis la description des procédés employés pour la polissure des ouvrages d'acier, des glaces et des marbres. Il termine ce livre par une notice sur la belle manufacture de porphyre d'Elfredalen, en Suède.

Livre II.—Il est consacré aux machines employées dans l'architecture hydraulique. Ici, aux obstacles qui s'opposent ordinairement au mouvement des machines, se joint encore celui de l'eau. On peut quelquefois changer cet obstacle en une force favorable, lorsque le mouvement est imprimé par le courant même de l'eau dans laquelle la machine doit agir, ou par le flux et le reflux de la mer.

Lorsqu'on veut reconnaître la nature des couches d'un terrain, soit pour y bâtir, soit pour toute autre cause, le sondage est une opération qui devient indispensable. M. Borgnis décrit à cet effet les sondes et les autres outils nécessaires, et particulièrement les *vérificateurs* de M. Baillet.

L'opération la plus importante qui se fasse sous l'eau, est le curage des rivières, des canaux et des ports, pour faciliter la navigation. On emploie pour cela un grand nombre de machines plus ou moins simples, plus ou moins ingénieuses. M. Borgnis fait connaître les plus utiles, telles que les dragues à sable et à vase, les louchets, la grande machine à curer, à roues; celle de Venise, à balancier; la machine à draguer de Rochefort et la machine à chapelet, à laquelle il donne la préférence. Enfin, il indique une

Digitized by Google

manière avantageuse de mettre à profit le courant d'une rivière, ou le flux et le reflux, pour faire mouvoir une machine à curer, garnie de deux chapelets.

Les hommes qui font mouvoir ces machines sont placés hors de l'eau : il était intéressant de trouver des moyens qui permissent à l'homme d'aller jusqu'au fond de l'eau, et d'y exécuter lui-même les travaux convenables. C'est dans ce but qu'on a imaginé les *cloches à plongeur*, le *bateau plongeur* de Coulomb et l'*enveloppe imperméable*. L'auteur décrit aussi les *scaphandres ;* il donne une méthode pour miner un rocher couvert par les eaux; une autre, pour extraire les navires submergés, en faisant passer par-dessous des cables que l'on amarre à des corps flotteurs ; enfin, il décrit la mémorable extraction du vaisseau *le Phénix*, qui était submergé dans les lagunes de Venise.

Lorsqu'on a des constructions à faire dans l'eau, ou sur un terrain d'une consistance faible ou inégale, on le consolide, soit par la percussion immédiate, soit par le pilotage. M. Borgnis regarde le premier moyen comme plus économique pour obtenir des fondemens plus solides. Pour déterminer la valeur de la percussion qu'il est nécessaire de connaître dans les deux cas, il rapporte les expériences de quelques savans, et surtout celles de Rondelet. Il décrit ensuite les machines à l'aide desquelles on effectue l'enfoncement des pieux et des pilotis; les moutons à bras, à tiraude, à déclic, et les arrache-pieux.

Il passe au recepage des pilots, c'est-à-dire à l'opération dont le but est de couper une portion du pieu immergé à une profondeur plus ou moins grande, et décrit les machines propres à produire cet effet.

Le troisième livre, consacré à la description des machines de guerre, prouve que l'homme n'est pas moins industrieux dans l'art de détruire que dans celui d'édifier. Les anciens

Digitized by Google

avaient déjà fait de grands progrès dans cette science: on pourra s'en convaincre, en lisant la description que l'auteur donne de leurs *armes-machines*, qui sont très-ingénieuses; telles que les *balistes*, les *catapultes*, les *béliers*, les *hélépoles* ou tours mobiles, et les *corbeaux*.

L'invention de la poudre à canon a produit une révolution complète dans l'art de la guerre, par suite de laquelle l'artillerie moderne a obtenu une grande supériorité sur l'ancienne. Le principe en est simple: un peu de poudre, placée au fond d'un tube plus ou moins gros, produit des effets étonnans. Les applications en sont variées, selon qu'on veut lancer des balles, des boulets, des obus ou des bombes; ce qui donna naissance aux pistolets et aux fusils, aux canons, aux obusiers et aux mortiers. M. Borgnis donne les procédés en usage pour la fabrication de ces instrumens; il décrit aussi la manière de construire les armes blanches, qu'il considère seulement sous le rapport des opérations mécaniques. Il traite d'abord de la construction du canon de fusil, des platines, des baïonnettes; il passe ensuite à la description des quatre opérations principales de la fabrication d'un canon, et s'occupe: 1° du moulage; 2° du coulage; 3° du forage; 4° du percement de la lumière. Il fait connaître en même tems les machines que ces diverses opérations nécessitent.

La fabrication de la poudre à canon est trop importante pour que l'auteur ne lui ait pas consacré un chapitre particulier. Les principales opérations qu'elle exige y sont décrites avec soin. Il passe en revue les procédés que nécessitent, 1° la pulvérisation du salpêtre, du soufre et du charbon; 2° le mélange et la compression de ces matières; 3° le lissage de la poudre qui en résulte.

Livre IV.—Des machines d'un autre genre sont décrites dans ce livre, qui traite de l'*architecture navale*. Les

Digitized by Google

vaisseaux, par leur grandeur, par les dispositions savantes de leurs parties, par la difficulté de leurs manœuvres, sont les machines qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Les appareils employés dans leur construction, ont déjà été décrits précédemment: il ne reste qu'à parler des machines employées dans les corderies, les poulieries, et dans les forges des grosses ancres.

Les cordages sont, dans toutes les machines, et surtout dans les vaisseaux, ce que les muscles sont dans le corps humain: sans eux, point de vie, point de mouvement; aussi, M. Borgnis s'attache-t-il à décrire, dans tous ses détails, la fabrication des cordes. Il examine successivement le teillage du chanvre, l'espade et le peignage, la filature, la fabrication des torons, le commettage, le goudronnage, et les machines que ces opérations exigent. Il indique la manière de faire les cordages ronds et plats, avec du chanvre ou avec des métaux, l'art de fabriquer les cables en fer, et rapporte la série des expériences faites par plusieurs savans pour déterminer leur force.

Dans le chapitre qui traite des poulieries, on trouve, 1° un moyen de faire mouvoir par un seul moteur un grand nombre de machines, sans leur faire perdre leur indépendance mutuelle; 2° la description des diverses espèces de tours; 3° les machines propres à tarauder les vis et les écrous de toutes dimensions, et tout ce qui peut être relatif à cette partie importante de la mécanique.

Ce traité est terminé par la description de l'art de fabriquer les ancres, ces instrumens précieux auxquels est confié le salut des vaisseaux et de l'équipage, et qui tiennent le premier rang parmi les ouvrages de fer forgé. Les procédés ingénieux, mis en usage pour transporter, du fourneau sur l'enclume et de l'enclume dans le fourneau,

Digitized by Google

les lourdes masses dont les ancres se composent, sont décrits avec le plus grand soin.

QUATRIÈME TRAITE

Des machines hydrauliques, ou *machines employées pour élever l'eau nécessaire aux besoins de la vie, aux usages de l'agriculture, aux épuisemens temporaires et aux épuisemens dans les mines* (1).

Ce volume contient la description comparative des machines qui servent à élever les eaux à une hauteur plus ou moins grande. L'usage indispensable de l'eau pour les besoins domestiques, et dans la plupart des travaux de l'homme, en a fait imaginer un grand nombre, dans lesquelles on a mis à profit, d'une manière plus ou moins ingénieuse, les diverses propriétés de ce liquide, et même quelquefois celles de l'air atmosphérique.

Considérons d'abord celles qu'on peut regarder comme les élémens de toutes les autres, et qui sont désignées, par notre auteur, sous le nom *d'organes opérateurs aptes à élever l'eau.* Les plus remarquables, parce qu'elles sont les plus simples, servent à élever l'eau par un mouvement unique de translation. Telles sont : 1° les *norias*, composées d'une série de vases suspendus à des chaînes sans fin qui s'enveloppent sur deux tambours; 2° les chapelets verticaux et inclinés formés d'une suite de plateaux liés entre eux par une chaîne sans fin et se mouvant dans un tuyau; 3° les roues à godets et à timpan; 4° la vis d'Archimède et la vis hollandaise, dans lesquelles l'eau s'élève en glissant sur une surface hélicoïde (ou semblable à l'*hélice*, qui est

(1) Paris, 1820; Bachelier, libraire. 1 vol. in-4° de 310 pages, avec 27 planches. Prix, 20 fr.

Digitized by Google

une ligne en vis autour d'un cylindre). Viennent ensuite les pompes qui servent à élever l'eau, soit par la seule pression, comme dans la *pompe foulante*, soit tout à la fois par la pression du piston et par le poids de l'atmosphère, comme dans les pompes *aspirantes* et dans celles que l'on nomme *aspirantes-foulantes*. M. Borgnis fait connaître dans le plus grand détail la forme, la disposition, le jeu de toutes leurs parties, et spécialement des soupapes et des pistons; il décrit les principales variétés qui ont été mises en usage, et indique les avantages et les défauts de chacune d'elles.

Les machines à compression d'air ont pour type la fontaine de Héron, géomètre grec; elles sont fondées sur le principe de la compressibilité et de l'élasticité de ce fluide. Si, dans un vase clos, on verse de l'eau par un tuyau long et étroit, l'air renfermé dans ce vase se comprime et acquiert une force élastique proportionnelle à sa pression; alors, si, au moyen d'un tuyau, on réagit fortement sur la surface de l'eau contenue dans un autre vase, celle-ci s'élevera rapidement dans un tuyau ascendant, établi à cet effet. Tel est le principe sur lequel sont fondées ces machines ingénieuses, et qui sont excellentes pour élever l'eau à une grande hauteur.

Le siphon, que tout le monde connaît, a donné lieu à l'invention de plusieurs machines. Les plus remarquables sont celles par lesquelles M. Manoury-d'Ectot est parvenu à résoudre ce problème extraordinaire :

« Une chute d'eau étant donnée, élever une portion de ce fluide au-dessus du réservoir, par le moyen d'une machine dont toutes les parties soient absolument fixes, et qui, par conséquent, ne renferme ni roues, ni leviers, ni pistons, ni soupapes, ni autres parties quelconques mobiles. »

Les solutions en sont aussi neuves que simples et variées.

Digitized by Google

« Par la combinaison de tant de moyens peu connus et tout-à-fait inusités dans la construction des machines hydrauliques, l'auteur est sorti du cercle ordinaire des idées sur lesquelles ces machines sont conçues, et par conséquent il a dû arriver à des résultats absolument inattendus. » *Rapport de Carnot à l'Institut.*

La machine de *Trouville* est encore une solution très-simple et très-ingénieuse du même problème.

Le flotteur à siphon de M. de Thiville et la machine de M. W. Close sont également des applications heureuses du siphon à l'élévation des eaux.

Les machines à colonne d'eau sont fondées sur un principe différent. Elles ont pour moteur l'eau qu'un courant continu verse dans un tuyau vertical, et à laquelle on oppose un piston qu'elle repousse, mais que l'on fait revenir à sa première situation, après une course déterminée, en interceptant tout-à-coup la communication qu'il a avec la colonne d'eau, et en laissant écouler l'eau qui s'oppose à son retour.

L'expérience a démontré l'utilité de ces machines qui sont préférables aux roues à augets pour élever l'eau à une grande hauteur.

Le bélier hydraulique, inventé par Montgolfier, est remarquable par sa simplicité et par son utilité. Le principe de sa construction est aisé à concevoir : supposez, dans un tuyau incliné, ou qui a la forme d'un L, un courant d'eau qui s'échappe par l'extrémité inférieure; fermez tout d'un coup cette issue, l'eau qui est animée d'une certaine vitesse agira avec force contre les parois du canal, comme pour s'échapper; et, si elle trouve ouvert un tuyau ascendant, elle s'y élancera rapidement, à une hauteur supérieure à celle de sa chute.

M. Borgnis donne les résultats des expériences qui ont

Digitized by Google

été faites sur cette étonnante machine par divers savans, et décrit en détail la forme et la disposition que doivent avoir ses diverses parties.

L'auteur passe ensuite aux applications de ces machines aux usages pratiques : il fait d'abord connaître celles qui sont relatives aux besoins domestiques et aux travaux de l'agriculture; il donne ensuite la description des puits et des citernes les plus remarquables, et des machines qui y sont adaptées pour en extraire l'eau.

Il traite de la conduite et de la distribution des eaux dans les villes. Après avoir passé en revue les merveilleux travaux de ce genre exécutés par les anciens, il décrit avec plus de détail le magnifique travail du canal de l'Ourcq, dont les eaux, amenées dans le bassin de la Villette, doivent être répandues avec profusion dans tous les quartiers de Paris, et servir en outre à alimenter deux canaux de navigation qui descendront dans la Seine, l'un en traversant le faubourg du Temple, l'autre en traversant la plaine de Saint-Denis, jusqu'à l'entrée de cette ville.

En parlant des pompes à incendie, l'auteur décrit celles qui sont en usage en Angleterre; il les regarde comme préférables, sous tous les rapports, aux pompes mesquines employées par le corps des pompiers de Paris.

Les irrigations et le desséchement des marais sont de la plus grande importance pour la prospérité agricole d'une nation. Les machines employées à cet usage sont décrites avec soin, de même que celles qui servent aux épuisemens temporaires, tels que l'extraction de l'eau contenue dans un batardeau, dans les bassins destinés à la construction et à la réparation des vaisseaux, et surtout pour épuiser l'eau à bord d'un navire. Cette dernière opération, d'où dépend quelquefois le salut d'un bâtiment, s'exécute par le moyen des archi-pompes, des pompes, des bringue-

Digitized by Google

balles. L'auteur s'est attaché à décrire les plus nouvelles, qui sont très-remarquables.

L'exploitation des mines serait souvent impraticable, si l'on n'avait des moyens d'épuiser les eaux qui les inondent. On emploie à cet effet des systèmes de pompes superposées, ou d'autres machines mues par les chevaux, par l'eau elle-même ou par la vapeur. M. Borgnis compare entre elles les machines de cette dernière espèce, et en fait connaître les avantages. Depuis, dit-il, que cette précieuse invention est en usage, il n'est aucun local où l'on ne puisse effectuer des exploitations, et il n'est aucune résistance que l'on ne puisse vaincre, pourvu que l'on ait le combustible nécessaire. C'est surtout dans les mines de houille que ces machines rendent les services les plus signalés; aussi, elles ont prodigieusement multiplié ces sortes d'exploitations, qui surpassent en utilité celles des mines d'or et d'argent, et qui sont devenues chez les Anglais une des principales sources de l'étonnante prospérité de leur industrie. LE NORMAND, *professeur de technologie.*

(*La suite au prochain cahier.*)

Digitized by Google

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Examen impartial des nouvelles vues de M. Robert Owen, *et de ses établissemens à New-Lanark, en Ecosse, avec des observations sur l'application de son système à l'économie politique de tous les gouvernemens, par* **Henry Grey Macnab**, *médecin de feu le duc de Kent. Ouvrage dédié à* S. A. R., *et publié par son ordre; traduit de l'anglais par* **M. Laffon de Ladebat**, *ancien député* (1).

New-Lanark est un village très-peuplé et bien bâti, dans le comté de Lanark, sur les bords de la Clyde. Le sol sur lequel il s'est élevé n'était qu'un marais avant l'année 1784, et l'on y voit aujourd'hui l'une des plus vastes manufactures de l'Ecosse, et un modèle d'application des meilleurs moyens qu'il soit possible d'employer à l'amélioration de la condition des classes ouvrières, au soulagement des pauvres et à l'éducation de leurs enfans.

M. Robert Owen, propriétaire principal de cet établissement, le dirige depuis près de vingt ans : son prédécesseur M. Dale, homme d'un mérite réel, mais affaibli par la vieillesse, l'avait laissé dans un état de décadence qui l'affligeait lui-même, et le besoin de la plus sévère réforme s'y faisait vivement sentir. M. Owen a lutté contre des obstacles de toute espèce; il est parvenu, par de continuels efforts, à les surmonter, et à réaliser graduellement les vues les plus salutaires, sous le rapport de l'industrie, du commerce et de la condition morale des employés de ses manufactures. L'ensemble de son système pratique

(1) Paris, 1821. 1 vol. in-8° de 250 pages. Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17.

Digitized by Google

était peu connu et diversement jugé : l'ouvrage que nous annonçons en donne une idée très-étendue; il est d'un homme instruit, attentif aux intérêts de l'humanité, partisan de toute institution utile; et nous en devons la traduction à M. Laffon de Ladebat, ancien membre de nos assemblées législatives, ami de l'auteur, animé du même zèle et livré dès long-tems aux mêmes méditations.

Nous n'entrerons point dans l'exposition des divers moyens par lesquels M. Owen a successivement combattu les habitudes de fraude, de vol et d'ivresse, les jalousies, les dissensions, les animosités religieuses, les liaisons irrégulières des sexes, qui déshonoraient l'établissement. C'est à sa doctrine qu'il rapporte tous ses succès. Faites disparaître, dit-il, les circonstances qui tendent à produire le crime, et le crime n'aura pas d'existence : remplacez ces circonstances par d'autres qui soient combinées pour former des habitudes d'ordre, de régularité, de tempérance et d'industrie, et ces qualités se développeront. Adoptez des mesures d'une équité et d'une justice invariables, et vous obtiendrez sans peine la confiance des classes inférieures. Les dispositions vicieuses ne peuvent résister long-tems à une volonté ferme, bien dirigée, et à une bienveillance persévérante. Ces principes sont universels, et la meilleure application qu'on en puisse faire est d'employer des moyens raisonnables pour écarter les tentations du vice, et de donner en même tems une direction convenable aux pouvoirs actifs de chaque individu, en lui ménageant des jouissances qui suffisent à ses besoins. Il faut avoir soin aussi de cultiver des sentimens d'union et de confiance entre tous les membres d'une communauté, et leur persuader qu'il existe, chez ceux qui la dirigent, un désir sincère d'accroître le bien-être de chacun.

Ces principes, appliqués à New-Lanark, ont produit un

Digitized by Google

changement total dans le caractère de ses habitans : on n'y a pas infligé, depuis seize ans, une seule peine légale, et personne n'y a réclamé le secours des fonds de la paroisse : la communauté entière présente un aspect général d'industrie, de tempérance, d'aisance, de santé et de contentement.

L'exposé de M. Owen n'a éprouvé de contradiction sur aucune de ses parties : il est d'ailleurs pleinement confirmé par le rapport des députés de la corporation de Leeds, envoyés pour prendre connaissance de l'état des choses ; et c'est aussi un témoignage imposant que celui du comité de Londres, qui a reconnu et proclamé la supériorité des établissemens de New-Lanark.

Encouragé par ses succès, M. Owen a conçu le projet d'appliquer les mêmes vues à l'administration et à l'entretien des pauvres et des ouvriers sans travail, dans l'étendue de la Grande-Bretagne et chez toutes les nations civilisées. On sait que l'introduction des nouvelles mécaniques et l'emploi de la machine à vapeur perfectionnée ont prodigieusement accru les moyens de production. C'est au point que, dans un seul établissement de 2,500 individus, les machines en activité donnent un produit égal à ce que toute la population de l'Ecosse pouvait manufacturer, par l'ancien mode de travail, il y a cinquante ans. Les conséquences de cet ordre de choses, sous le rapport de l'accumulation des marchandises, des réactions commerciales et de la diminution du travail manuel dans un grand pays, effraient l'imagination. Il en résulte surtout l'inévitable nécessité de procurer aux pauvres et aux ouvriers sans emploi une occupation, à laquelle le travail des machines soit subordonné, au lieu d'être appliqué, comme il l'est maintenant, à rendre inutiles les bras de ces individus. De là, l'idée de former un établissement où les travaux de l'agri-

Digitized by Google

culture seront combinés avec les procédés des arts mécaniques, dans un système dirigé vers la rectification des habitudes morales. M. Owen présente le plan de cet établissement, où seraient admis douze cents hommes, femmes et enfans. Il entre dans des détails d'exécution, qui tendent à prouver que ce système présente plus d'économie que tous les projets adoptés ou proposés jusqu'à présent; qu'il doit obvier à la nécessité de la taxe des pauvres et des dons de la charité, qu'il soulagera les fabricans et les ouvriers dans leur détresse; et qu'enfin toutes les classes de la société en retireront des avantages progressifs, sans secousse et sans danger.

Ces vues bienfaisantes et vraiment philantropiques appellent l'attention des gouvernemens et de tous les amis de l'ordre social. M. Owen en poursuit l'exécution avec la plus louable persévérance. Il a présenté ses plans au congrès d'Aix-la-Chapelle, et les a développés, dans plusieurs conférences, à Londres et à Paris; mais, au moment où le docteur Macnab terminait l'examen raisonné qu'il s'était chargé d'en faire, sur l'invitation de S. A. le duc de Kent, le parlement britannique eut l'occasion de les discuter, et des hommes du plus grand poids, dans les deux chambres, s'opposèrent à leur adoption. Il paraît qu'ils s'étaient alarmés des conséquences possibles de quelques assertions liées aux principes moraux et religieux de M. Owen: le livre de M. Macnab offre à cet égard les explications les plus rassurantes. Les points de doctrine contestés y sont l'objet d'une discussion impartiale, peut-être même sévère; et, après la lecture du troisième chapitre de l'ouvrage, on demeure convaincu qu'ils ne peuvent affecter en rien les bases essentielles du système. Il ne s'agit en effet que de s'entendre sur le sens, plus ou moins restreint, de ces assertions générales: que l'intérêt personnel est le principe des

Digitized by Google

actions humaines, et que le caractère de l'homme est le résultat des circonstances dont il est entouré. M. Macnab pense qu'il est plus vrai de présenter le devoir comme mobile de la conduite et des actions des hommes; il veut encore que leur caractère dépende essentiellement de l'exercice des facultés qui leur ont été départies. Rappellerons-nous que la philosophie ancienne s'est quelquefois égarée sur ces théories élémentaires, et que, dans les tems modernes, les questions du libre arbitre, de la justification et des fins de l'homme n'ont pas ouvert une carrière moins vaste aux débats scolastiques. Ce n'est point aujourd'hui, sans doute, que de vaines subtilités pourront faire obstacle à la pratique du bien et à de salutaires améliorations. M. Owen a reconnu d'ailleurs, dans ses dernières communications, que le véritable intérêt de l'homme est *inséparablement* lié à son devoir, et que le caractère de la *généralité* des individus est *principalement* formé par l'éducation qu'ils reçoivent et par les circonstances dans lesquelles ils sont placés. Des définitions aussi précises doivent satisfaire tous les bons esprits, et l'on ne peut douter qu'elles ne ramènent l'attention et ne réunissent les suffrages des membres influens du parlement sur des travaux et des projets qui déjà ont acquis la sanction de l'expérience.

Le traducteur de l'ouvrage, dans une préface qui respire l'amour du bien public et où il se place à côté de l'auteur, nous apprend que M. Owen vient de recevoir des offres considérables pour la formation d'un nouvel établissement conforme à ses vues, et qu'on a de justes motifs d'espérer que son zèle et sa persévérance triompheront enfin de tous les obstacles. Il termine ses observations par une analyse bien faite du rapport de M. Brougham *sur l'éducation des pauvres*, rapport d'un intérêt immense, que

Digitized by Google

nous avons fait connaître (1) et dont on sait que la discussion est ajournée à la prochaine session du parlement britannique. H. L.

Du système industriel, *par Henri Saint-Simon* (2).

Depuis le dixième siècle, les grands propriétaires ont éprouvé deux ou trois changemens d'état très-remarquables.

D'abord, maîtres absolus de la population, ils furent seuls riches, seuls puissans, seuls capables de droits politiques, tant que la richesse et la puissance se mesurèrent sur l'étendue des possessions territoriales, c'est-à-dire sur le nombre d'hommes qu'on pouvait faire vivre et employer comme instrumens de guerre, ou comme moyens d'échange.

Ce régime de violence et d'inhumanité ne put être de longue durée. Bientôt la servitude s'adoucit, en prenant le caractère du colonage. Les bourgs, à l'aide des franchises, se transformèrent en villes: obligée de fournir à des besoins plus étendus et plus variés, l'agriculture commença de devenir un art; et, parce qu'elle fut long-tems l'industrie principale et dominante, les grands propriétaires conservèrent avec elle leur importance politique. Non seulement ils commandaient et dirigeaient les travaux du colon, mais encore ils disposaient exclusivement des récoltes; et, sous ce double rapport, la population restait dans leur dépendance.

(1) Voy. Tom. IX, p. 540.

(2) Paris, 1821. 1 vol. in-8° de 311 pages. Antoine-Augustin Renouard.

Digitized by Google

Lorsque l'usage des fermes à prix d'argent s'introduisit, l'ordre de ces rapports fut renversé. La culture des terres devint un objet de spéculation, une occupation commerçante, une profession libre et lucrative ; mais elle ne joua plus qu'un rôle secondaire dans le système économique, et fut entièrement subordonnée aux manufactures qui réglèrent ses travaux, ses bénéfices et ses progrès.

De cette manière, la richesse qui, pendant la première période, se calculait sur l'étendue des possessions, et, pendant la seconde, sur la masse des récoltes; la richesse, qui n'avait pour base unique que la propriété ou la culture des terres, jaillit de toutes les sources que l'industrie s'ouvrit, et ne se calcula plus, pour les propriétaires fonciers, que sur la rente qu'on obtenait des fonds de terre, et même sur le capital que ces fonds pouvaient représenter.

Les possesseurs de capitaux et ceux qui les font valoir possédèrent à leur tour la véritable puissance, la véritable richesse. Ils commandèrent tous les travaux, distribuèrent tous les produits, et occupèrent la place qu'avaient autrefois les grands propriétaires, simples rentiers maintenant, et confondus dans la classe commune des consommateurs.

Ces changemens se sont effectués lentement et sans secousse. Tout ce qui dégrade ou améliore l'état social, procède avec cette lenteur, et les effets n'en deviennent sensibles qu'à de longs intervalles. C'est seulement alors qu'on sent aussi le besoin de réformer les institutions légales qui ne s'accordent plus avec les mœurs. Alors commencent les révolutions qui n'ont pour objet que l'état politique, et qui sont plus ou moins apparentes, plus ou moins complètes, plus ou moins violentes, selon que le régime qu'elles tendent à détruire a des racines plus ou moins profondes, et que celui qu'elles tendent à constituer est plus ou moins conforme à l'économie actuelle.

Digitized by Google

Que demandent donc maintenant les peuples les plus civilisés? Que l'on prononce formellement l'abolition de tout ce qui est aboli par l'opinion et les habitudes; que l'on étende, que l'on déplace les prérogatives politiques, conformément au nouvel ordre de choses qu'il n'est plus possible de méconnaître et de subvertir; enfin, que l'on convertisse en droit ce qui existe en fait.

C'est pourquoi les souvenirs et les préjugés de l'ancienne domination se réveillent et s'irritent; ils s'attachent aux débris des constitutions domaniales, qu'ils tentent de faire prévaloir par la ruse ou par la force. La grande propriété, qui a perdu le rang, l'influence, les fonctions qu'elle avait autrefois, n'est pas satisfaite des avantages qui lui sont propres, et de la part qu'on lui conserve dans l'exercice des droits politiques; elle veut en jouir seule, par privilége, et sans partage. Elle veut humilier et flétrir la petite propriété, qui s'allie aujourd'hui à toutes les professions utiles et alimente communément ce que les hommes doivent respecter le plus : les talens, le savoir et les vertus. Elle prétend asservir et ne compter pour rien dans l'état l'industrie agricole, commerçante et manufacturière, dont les progrès attestent ceux de l'intelligence humaine, en même tems qu'ils font la gloire, la puissance et la prospérité des empires.

C'est à ces prétentions orgueilleuses qu'il faut attribuer la crise qui tourmente une partie de l'Europe, où le système politique se trouve en état de divorce et de guerre avec le système social.

Là, on se refuse opiniâtrement à toute espèce de réformes; là, on ne consent qu'à des réformes illusoires et incomplètes; là, on les obtient par les armes, et les armes les renversent; ailleurs, où elles étaient légalement opérées, légalement garanties, on les détruit pièce à pièce

Digitized by Google

et par des lois. Ainsi, de toutes parts, la lutte s'engage, se prolonge, se renouvelle, sans qu'on puisse prévoir s'il en résultera le triomphe de la civilisation ou de la barbarie.

Si l'on parvenait à maintenir le vieux régime politique, il faudrait renoncer au système industriel. On ruinerait la partie matérielle et positive de la civilisation; ce qui ne pourrait être que l'ouvrage des siècles et d'une longue suite de guerres.

Si l'on conserve le nouveau système social, il faut que la grande propriété prenne, dans nos constitutions, la place qu'elle occupe dans l'économie moderne, qu'elle ne soit point constamment préférée au travail, et qu'elle ne dispense point du mérite personnel : alors on efface les derniers vestiges de la barbarie; ce qui peut être l'œuvre d'un jour et le gage d'une longue paix.

Telles sont à peu près les considérations sur lesquelles M. Saint-Simon s'exerce depuis long-tems dans une foule d'écrits polémiques, et qu'il reproduit dans une suite de lettres dont le recueil forme le volume que nous annonçons.

Il ne faut pas trop s'en rapporter au titre du livre. On n'y traite pas précisément du système industriel, mais des droits et des intérêts politiques des *industriels*, dénomination sous laquelle les agriculteurs, les banquiers, les négocians et les manufacturiers sont confondus.

S'ils sont encore assez aveugles pour ne pas apercevoir leurs véritables intérêts, assez indifférens pour se laisser dépouiller de leurs droits, ce ne sera pas la faute de l'auteur, qui ne cesse de leur rappeler ce qu'ils peuvent, ce qu'ils veulent et ce qui leur est dû.

Il s'adresse, tantôt aux *industriels*, pour les engager à se rallier autour du trône, tantôt aux conseillers de la couronne, pour les disposer à embrasser la cause des *in-*

Digitized by Google

dustriels; tantôt au monarque et au peuple tout à la fois, pour les conjurer de s'unir, et d'achever la révolution qui, suivant M. Saint-Simon, ne sera complète et terminée que lorsque les propriétaires, les théologiens, les légistes et les métaphysiciens n'auront plus le droit exclusif de prendre part au gouvernement. Les affaires publiques, et surtout l'examen et le réglement du budget, doivent être spécialement confiés aux *industriels*, seuls capables de comprendre ces matières, de les simplifier, et de diriger l'administration dans le sens du système social.

Une meilleure méthode aurait peut-être mis dans un plus grand jour, et resserré dans de plus justes bornes, la vérité de quelques propositions dont on a tiré des conséquences outrées. Une discussion aussi importante ne comporte peut-être pas les légèretés, les négligences et l'espèce de désordre qu'admet le genre épistolaire. Peut-être aussi ne doit-on attribuer ce désordre qu'à l'abondance des idées, ou plutôt à la variété des formes sous lesquelles la même idée semble se reproduire sans cesse.

Quoi qu'il en soit, le fonds de l'ouvrage est puisé dans les principes d'une saine doctrine. Quelques aperçus neufs, une foule de traits et de rapprochemens ingénieux, ajoutent à l'intérêt du sujet, et l'attention est presque toujours réveillée par la tournure paradoxale que prennent les raisonnemens, sans rien perdre de leur force et de leur justesse. On reconnaît partout la facilité d'un écrivain exercé, les intentions d'un bon citoyen, et la touche originale qui distingue les productions de l'auteur. J. B. Huet.

Digitized by Google

DE LA PEINE DE MORT; PAR M. P. A. HEIBERG, *membre de la société royale des antiquaires de France, de l'académie des sciences d'Erfurt*, etc. (1), avec cette épigraphe :

. . . sanguine humano abstine
Quicumque regnas.
(SENEC. Herc. fur.)

L'ouvrage que nous annonçons est sorti récemment d'une presse norvégienne, et il est écrit dans la langue du pays. Il mérite, par l'importance du sujet, de fixer l'attention des publicistes et de tous les hommes qui s'intéressent à la réforme des lois pénales. L'auteur n'a d'autre prétention que celle d'un ami de la justice et de l'humanité; ce sentiment l'a porté, depuis vingt années, non seulement à lire ce que d'autres ont écrit avant lui sur l'importante matière qu'il a traitée, mais surtout à y appliquer ses propres méditations. Quoiqu'il y ait peut-être dans son écrit beaucoup de réminiscences, on y trouvera sans doute aussi un petit nombre d'idées dont il ose revendiquer la propriété, et que, certes, il n'a dérobées à personne.

Les partisans des codes sanguinaires actuellement en vigueur défendent la peine de mort, plutôt comme nécessaire et utile que sous le point de vue de la justice. L'auteur entreprend de prouver qu'elle est injuste : s'il y réussit, les deux autres considérations tombent d'elles-mêmes; car rien n'est juste, uniquement parce que cela est utile, et la peine de mort ne peut devenir nécessaire que par l'insuffisance des lois, et par l'organisation vi-

(1) Christiania, 1820. 1 vol. in-8°. Imprimerie de Grondahl.

Digitized by Google

cieuse des prisons et de leur surveillance, dont le condamné n'est nullement responsable.

Après avoir rappelé le principe connu, qu'une peine quelconque dictée par les lois se compose de deux parties, dont l'une est la réparation due à la partie lésée, *si et autant que cette réparation est possible*, et l'autre forme la garantie que le coupable doit à la société pour l'avenir, l'auteur prétend que ces deux parties constituantes de la punition doivent être circonscrites, chacune dans ses limites étroitement déterminées. La réparation, lorsqu'elle est possible, doit être complète, mais nullement surabondante; autrement, des hommes pervers y trouveraient des motifs d'encourager au crime des hommes nés avec des inclinations semblables. La garantie doit être strictement suffisante et analogue à la nature de la transgression. On ne traitera pas sur le même pied, sous ce rapport, le simple voleur et celui qui aurait aggravé son crime par l'effraction ou par des violences; la garantie à laquelle on assujettit ceux-ci, doit être d'une nature différente de celle qu'on exige d'un calomniateur ou d'un libelliste. Malheureusement, dans tous les pays, les lois ont fait leur part si largement, que, dans presque tous les cas, leur application est devenue plus ou moins odieuse; de là, il suit que le mot *peine* a perdu sa signification originaire : il devait être l'équivalent du mot *justice*, il est trop souvent devenu synonyme de *vexation*. Il faut cependant se résigner à employer ce mot, jusqu'à ce qu'on ait trouvé et adopté une expression plus rigoureusement exacte, ou bien, ce qui vaudrait beaucoup mieux, jusqu'à ce que l'ancien terme ait été réhabilité par l'entière réforme des lois pénales (1).

(1) Il est de la plus haute importance pour toutes les sciences, et

Digitized by Google

Nous avons dit plus haut que la réparation est due à la partie lésée, *si et autant qu'elle est possible.* Dans le cas où elle serait impossible, non seulement en entier, mais en partie, il faut que les citoyens s'accoutument à supporter ce malheur, comme ils sont obligés de supporter ceux que leur causent un incendie, une inondation, et des événemens d'une nature semblable. D'autres raisonnemens viendront par la suite à l'appui des principes de l'auteur.

On demande maintenant si la peine de mort sert de réparation au mal produit par une action criminelle? elle ne répare rien, et la famille de l'homme assassiné ne gagne rien par la mort de l'assassin, si ce n'est le plaisir d'assouvir une vengeance odieuse. Les lois sont faites pour réprimer, et nullement pour nourrir des sentimens de vengeance dans le cœur des citoyens.

D'un autre côté, on ne peut pas nier que la mort d'un criminel ne soit la plus forte garantie qu'il puisse fournir à la société contre la récidive. Il s'agit cependant de savoir si la société n'a pas de moyens plus doux de se

---

particulièrement pour la jurisprudence, que les termes principaux dont on se sert soient exactement définis; mais, sous ce rapport, dans tous les pays, il reste encore beaucoup à faire. L'auteur cite, à ce sujet, un exemple que nous croyons devoir rappeler ici, quoique la définition mentionnée, bonne pour le dictionnaire, soit défectueuse en jurisprudence. — Le dictionnaire de l'académie, dit-il, définit ainsi le mot *mensonge* : « Discours avancé contre la vérité, avec dessein de tromper. » — On trouve plus loin, dans le même dictionnaire : « Mensonge officieux; un mensonge fait purement pour faire plaisir à quelqu'un, sans vouloir nuire à personne, » Le mot *tromper*, sans aucune modification, présente toujours une idée odieuse.

Digitized by Google

garantir contre lui ; car il est reconnu que l'on emploie en pure perte toute la force qui surpasse celle qui est strictement nécessaire pour obtenir l'effet demandé ; la jurisprudence ferait bien d'emprunter cet axieme à la mécanique.

Si les hommes chargés de l'application des lois étaient infaillibles, on saurait du moins qu'une condamnation capitale ne pourrait jamais être prononcée, encore moins exécutée, sans que la criminalité du prévenu n'eût été portée à une évidence qui exclût jusqu'à la possibilité du doute.

L'espace mis à notre disposition est trop borné pour que nous puissions rendre compte de tous les raisonnemens par lesquels l'auteur cherche à prouver qu'il est de toute impossibilité de parvenir à une certitude qui, lorsqu'il s'agit de priver un homme d'un bien qui ne peut lui être restitué, soit en entier, soit en partie, doit équivaloir à une certitude mathématique.

La même raison nous empêche de parler des exemples nombreux et même assez récens cités par l'auteur pour confirmer cette déplorable vérité : qu'il arrive plus souvent qu'on ne le croit, qu'un homme est frappé du glaive de la loi comme criminel ; et que, plus tard, son innocence est reconnue, lorsqu'il n'est plus possible de réparer la funeste erreur des juges.

Quand un homme est condamné à une peine, autre que celle de la mort, et qu'il réussit par la suite à prouver son entière innocence, que fait alors l'état, ou du moins que doit-il faire ? Il lui rend sa liberté, son honneur, ses biens qu'on a saisis, les amendes qu'il a dû payer ; et, quoiqu'il soit impossible de l'indemniser des souffrances physiques et morales qu'il a éprouvées, du moins l'état fait

Digitized by Google

tout ce qui est possible pour lui prouver combien il regrette d'avoir commis une erreur si funeste.

Mais, en frappant un homme de la peine de mort, l'état se met dans l'impossibilité de réparer ses torts envers l'innocence trop tard reconnue. On nous répondra peut-être que, dans un pareil cas, l'état fait la seule chose qu'il soit en son pouvoir de faire : il accorde aux héritiers de la personne qui a péri par une condamnation injuste toutes les indemnités et tous les avantages qui lui seraient dus à elle-même, si elle vivait. Le beau raisonnement qui tend à faire évaluer le prix du sang humain à dire d'experts, ou même à en faire un objet de bourse, soumis à la hausse et à la baisse, et qui pourrait presque faire naître dans le cœur d'un homme pervers le désir de voir condamner à mort son propre père, afin de venir plus tard recueillir un héritage sanglant, en récompense de sa piété filiale!

Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans tous les développemens qu'il donne à ses idées, ni rendre compte ici de tous les argumens sur lesquels il cherche à les appuyer; il y en a cependant un, quoique subsidiaire, que nous ne croyons pas devoir passer sous silence, parce qu'il est assez important. Il y a, dit-il, des lois qui punissent le suicide, autant que cet acte est susceptible de punition; nous ne parlons pas de ces lois barbares qui, en assujettissant les biens du suicidé à la confiscation, frappent les innocens au lieu du coupable, mais de celles qui flétrissent un corps inanimé d'une sépulture plus ou moins honteuse. Si, de tous les biens que possède un homme, la vie est celui qui lui appartient par le titre le plus incontestable, le suicidé ne fait que détruire une propriété qui est bien évidemment à lui; or, si cette action est réputée criminelle par les lois, nous demanderons comment ces

Digitized by Google

mêmes lois pourront, sans crime, détruire la propriété d'autrui (1) ?

Passant ensuite à l'examen des différens argumens par lesquels on cherche non seulement à établir et à défendre la nécessité et l'utilité de la peine de mort, mais encore à la justifier, l'auteur essaie de les combattre, l'un après l'autre, de la manière suivante :

1° *Les lois demandent vengeance.* Argument détestable ! L'exercice de la vengeance est une mauvaise action, aux yeux de la loi. Un de ses devoirs est de comprimer cette passion dans le cœur des hommes, et de punir ceux qui se permettent de l'exercer. D'ailleurs, si la vengeance est excusable, elle ne l'est que dans le particulier, qui, entraîné soudainement par la violence de ses passions, dépasse quelquefois les bornes que prescrivent la modération et la morale. Mais que dire de l'état, d'une société, d'une assemblée de juges, qui, délibérant sur une action criminelle, appelleraient froidement la vengeance des lois sur la tête d'un coupable ? Les lois punissent, elles ne se vengent pas; elles sont impassibles; leurs organes, s'ils ne le sont pas, s'ils écoutent leurs passions personnelles, sont des monstres. Une vengeance ordonnée et exécutée de sang froid est une atrocité.

C'est ici le lieu de rappeler une observation de l'auteur, lorsqu'il blâme les autorités qui, dans leurs proclamations, se permettent souvent de menacer de *toute la rigueur*, *de toute la sévérité* des lois et de la justice. Les lois ne doivent jamais être ni sévères ni rigoureuses, mais justes; car l'expression de *rigueur*, de *sévérité*, renferme

(1) Nous n'avons pas besoin d'observer que nous ne considérons ici le suicide qu'uniquement par rapport aux lois civiles, et nullement sous le point de vue religieux.

Digitized by Google

quelque chose de plus, et une idée moins noble que celle de *justice*. Montesquieu, et certes cette autorité ne sera pas récusée, Montesquieu dit (1) : « C'est une remarque perpétuelle des auteurs chinois, que plus, dans leur empire, on voyait augmenter les supplices, plus la révolution était prochaine. C'est qu'on augmentait les supplices, à mesure qu'on manquait de mœurs. Il serait aisé de prouver que, dans tous ou presque tous les états de l'Europe, les peines ont diminué ou augmenté, à mesure qu'on s'est plus approché ou plus éloigné de la liberté. » On serait frappé de la justesse de cette observation, si l'on voulait appliquer l'échelle de proportion de Montesquieu, pour connaître le degré de liberté dont jouissent aujourd'hui les différentes nations de l'Europe.

2° *Le talion*. C'est encore la vengeance, mais sous un masque plus hideux. Avant de discuter le mérite de cet argument, il faut commencer par savoir ce qu'on entend par le mot *talion*. Voici la définition qu'en donne le *Dictionnaire de l'Académie française*, et qui se trouve sans doute fondée sur les principes reconnus par la jurisprudence du pays. « Le talion est la punition par laquelle on traite un coupable de la même manière dont il a traité ou voulu traiter les autres. La loi du talion ordonne qu'on fasse souffrir au coupable le même mal qu'il a fait : qu'on crève un œil à celui qui a crevé un œil à un autre; que le meurtrier soit puni de mort; que le faux accusateur, le faux témoin reçoive le même châtiment qu'il voulut faire souffrir à celui qu'il accusait. » Enfin, le dictionnaire termine en assurant » que la loi du talion n'est point en usage parmi les chrétiens. » Cette dernière assertion n'est pas exacte, puisque, dans la plupart des pays, et sauf les cir-

(1) *Esprit des Lois*, liv. VI, chap. 9.

Digitized by Google

constances atténuantes, le meurtrier est encore puni de mort.

Si le talion avait pour effet nécessaire de réparer le mal causé par un crime, il serait sans doute parfaitement juste : l'auteur convient encore qu'il le serait, si même la réparation, au lieu d'être complète, ne pouvait devenir que partielle. Mais il demande avec raison, si un œil crevé à un malfaiteur rend la vue à sa victime, et si l'exécution à mort d'un assassin fait ressusciter l'individu assassiné? Quel est donc le bien que cette loi du talion procure à la société et à la personne offensée, et qui ne pourrait pas être obtenu par des moyens moins atroces et moins barbares? L'auteur n'en voit qu'un seul, s'il est permis de l'appeler un bien : c'est le plaisir de se voir vengé. Mais la société doit-elle cette jouissance à qui que ce soit? l'auteur a déjà répondu négativement à cette question.

Si la peine de mort pouvait opérer le miracle de réparer le mal causé par un crime, elle devrait être employée indistinctement comme punition de tous les crimes où la réparation serait impossible par un autre moyen quelconque; mais alors il faudrait aussi adopter le principe des stoïciens : *omnia delicta sunt paria*, dont traite *Cicéron* dans ses Paradoxes. Il faudrait encore punir de la même peine, et toujours par droit de talion, celui qui, par erreur ou par négligence, aurait causé la mort d'un autre homme; mais, dans un pareil cas, l'auteur demande si la société trouverait facilement des gens disposés à se vouer à l'art de guérir les maladies et à d'autres professions, qui les exposeraient à des dangers journaliers et souvent inévitables? Il semble donc que, de tous les argumens par lesquels on veut défendre la peine de mort, celui pris du prétendu droit de talion est le plus absurde.

3° *La peine de mort diminue le nombre des crimes, en*

Digitized by Google

effrayant les hommes qui, autrement, s'y livreraient sans crainte. Cette assertion, fondée, à ce qu'on prétend, sur l'expérience, est démentie par celle de tous les tems (1). Il est connu et hors de doute que, sous le règne de *Léopold*, pendant que la peine de mort était abolie en Toscane, il y eut moins de crimes à punir qu'il n'y en avait eu, avant son abolition; et que le nombre des criminels augmenta, après le rétablissement de cette peine.

Pour se convaincre que la peine de mort n'inspire pas cet effroi qu'on appelle salutaire, on n'a qu'à regarder avec un peu d'attention la foule qui entoure l'échafaud, un jour de grande exécution. On n'y voit qu'une assemblée réunie pour jouir d'un spectacle d'autant plus agréable, qu'il est donné gratis. On n'y entend que des propos quelquefois plaisans, presque toujours indécens; de l'impatience, quand le condamné se fait attendre; l'expression de la satisfaction générale, lorsqu'enfin il arrive; des remarques plus ou moins satiriques sur sa bonne ou mauvaise contenance, et enfin l'éloge de l'adresse du bourreau. Si par hasard vous découvrez quelques larmes, si vous entendez quelques soupirs, ils ne sont point de la nature de ceux que provoque l'horreur du spectacle; mais ils proviennent de la compassion d'un petit nombre de spectateurs. C'est aussi par cette raison que notre auteur voudrait que, jusqu'à l'abolition entière de cette punition barbare, l'exécution à mort se fît toujours dans l'intérieur des prisons, et qu'on n'y admît que les personnes nécessaires pour l'opération, et pour constater que la justice a été satisfaite par la mort du coupable. La justice, dit-il,

(1) *Multi sunt, qui mortem, ut requiem malorum, contemnunt, ac graviter expavescunt ad captivitatem et ignominiosum opus.*
SALLUST., *Catil.*

Digitized by Google

doit se montrer, pour ainsi dire, honteuse de se croire obligée de retrancher du nombre des vivans un citoyen qui, malgré sa grande culpabilité aux yeux de la loi, pourrait être un jour reconnu innocent, et dont, au reste, la vie pourrait encore devenir utile à la société (1).

D'ailleurs, pour se convaincre encore davantage de la fausseté de l'argument que l'auteur cherche ici à combattre, on n'a qu'à se rappeler une observation connue: c'est qu'en Angleterre, où, dans certains cas, le vol est puni de mort, un jour d'exécution est un jour de fête pour les voleurs, qui, sous la potence et en présence de l'appareil terrible de la justice, exercent leur infâme métier avec une hardiesse incroyable et avec le plus grand profit; tant il est vrai que le spectacle d'une exécution à mort n'effraie tout au plus que ceux qui n'ont aucun besoin d'être effrayés.

Si l'humanité pouvait accorder aux lois le droit de punir *pour effrayer*, elle serait obligée de faire une concession de plus. Une ancienne maxime, qui est presque devenue un axiome, dit que *celui qui veut la fin, doit aussi vouloir les moyens.* Plus ces moyens sont efficaces, plus ils conduisent sûrement au but. Or, il est incontestable qu'une exécution à mort qui fait souffrir le patient pendant des heures, des journées entières, est beaucoup plus effrayante que celle qui ne lui cause qu'un moment de douleur. Ainsi, en admettant le principe que nous combattons ici, il faudrait que la législation remît en vigueur la torture et tous les raffinemens cruels que rejette la civilisation actuelle, et dont l'atroce jurisprudence des siècles bar-

(1) Il y eut un tems où les sénateurs romains prenaient le deuil, quand la justice faisait mourir un citoyen; à Rome, la prison était régulièrement le lieu du dernier supplice.

Digitized by Google

bares a cru devoir entourer le dernier supplice. Il faudrait même, comme dit l'auteur, aller plus loin : on devrait accorder des récompenses au génie inventif, qui aurait le triste bonheur de trouver des punitions encore plus effrayantes que celles dont l'invention appartient aux siècles passés.

Mais, ce prétendu droit de punir pour effrayer et pour prévenir par là d'autres crimes, l'auteur l'envisage encore sous un autre point de vue, afin de prouver qu'il est contraire à toute justice. Si, dit-il, vous punissez de mort un homme dans la vue d'effrayer les autres, et pour les empêcher ainsi de se rendre coupables, vous ne le punissez pas de ses propres actions criminelles, mais de celles qui pourraient un jour être commises par d'autres, et qui encore ne sont que des futurs contingens ; quelle atrocité ! Gardez-vous de faire considérer comme objet des punitions ce qui n'en doit être tout au plus qu'une conséquence plus ou moins certaine; car, si vous admettez comme un juste motif la terreur que vous prétendez inspirer, vous n'avez qu'un petit raisonnement aussi bon à faire pour arriver plus loin ; bientôt, vous vous croirez autorisés à punir un innocent, faute de coupables, si dans un malheureux moment vous avez lieu de craindre qu'il ne soit commis des crimes.

4° On prétend aussi justifier la peine de mort, en disant que *la plupart des grands criminels sont incorrigibles.*

Cette assertion est fausse, et en même tems impie.

Elle est *fausse*, parce que le contraire, prouvé déjà par l'expérience, est encore confirmé par tout ce que nou enseigne le simple bon sens.

Personne n'ignore que, dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale, il y a des prisons organisées de manière que non seulement la dépravation des prisonniers est

Digitized by Google

impossible, mais qu'ils en sortent presque toujours meilleurs qu'ils n'y sont entrés. Qu'on organise, en Europe, les prisons sur ce modèle; qu'on y ajoute les améliorations que la bienveillance des amis de l'humanité ne manquera pas de proposer, et les mêmes causes seront infailliblement suivies des mêmes effets. Mais les gouvernemens sont en général paresseux et calculateurs: il est évident qu'il coûte bien moins de tems, et, ce qui est plus, bien moins d'argent, pour couper la tête à un scélérat, que pour travailler à en faire un citoyen utile, qui pourra être rendu sans danger à la société. C'est ainsi qu'aux yeux de l'homme d'état la peine de mort paraît nécessaire et utile, et l'on sait qu'en politique, ce qui est utile ou commode au pouvoir est regardé comme juste.

On ne raisonne pas de la sorte, quand il s'agit des animaux. Un particulier possède un cheval fougueux, sujet à s'emporter, et dont malheureusement les emportemens ont coûté la vie à un homme: exerce-t-il envers cet animal le droit du talion? lui inflige-t-il la peine de mort? non; il sait mieux calculer: il envoie son cheval au moulin, où, les yeux bandés, il tourne le manége jusqu'à la fin de sa vie, ou du moins jusqu'à ce que, le travail ayant dompté sa fougue, il puisse être de nouveau et sans danger attelé à la voiture de son maître, ou lui servir de monture. Serait-ce trop demander, de vouloir que les hommes fussent traités sur le même pied?

L'assertion est *impie*. Vous déclarez, comme si c'était en pleine connaissance de cause, que les criminels que vous voulez tuer sont incorrigibles: quelle est donc cette omniscience qui vous révèle les futurs contingens? Dieu vous a-t-il admis dans l'intimité de ses conseils? Connaissez-vous au juste l'heure, l'instant où se réveillera la conscience d'un scélérat, où, pour se sauver dans l'autre vie, il de-

Digitized by Google

mandera sincèrement, à Dieu et à la société, le pardon de ses crimes? savez-vous avec certitude si cet instant est plus éloigné que celui qui amenera sa mort naturelle? Législateurs, vous reconnaissez la religion pour la base de vos lois et de votre morale; enfin, vous êtes chrétiens; et cependant, en abrégeant violemment la vie d'un homme qu'arbitrairement vous déclarez incorrigible, non seulement vous détruisez son corps, mais, autant qu'il dépend de vous, vous perdez encore son âme: cette idée seule ne vous fait-elle pas frémir?

5° *La vie d'un grand scélérat est dangereuse pour la société.* Oui, sans doute, *tant qu'il est libre;* mais, du moment où il est saisi et livré entre les mains de l'autorité et de la justice, le danger cesse. Prétendre qu'alors même il serait dangereux, c'est dire qu'il est encore plus fort que l'administration et la justice; que les institutions et les établissemens de l'état sont absolument défectueux et sans aucune force. Le gouvernement qui ferait un pareil aveu se couvrirait de honte; il ferait quelque chose de pis, en voulant justifier la peine de mort par une pareille considération; il se glorifierait d'un acte qu'il est de son devoir de punir comme un crime.

Tout le monde sait quelles sont entre particuliers les bornes de ce qu'on appelle la *légitime défense.* Si je me vois inopinément attaqué par un homme armé, de manière à être momentanément livré à mes propres moyens, à mes seules forces, à mon adresse personnelle, je tue mon adversaire, si je le peux, et je suis innocent aux yeux de la justice. Mais si, avant que cette nécessité soit devenue inévitable, il m'arrive des secours, si mon adversaire est désarmé et saisi, et que néanmoins je le tue, les lois me punissent comme assassin, du moins comme meurtrier.

Ce principe est nécessairement applicable à la justice,

Digitized by Google

au gouvernement lui-même. Si, après avoir commis un grand crime, le coupable n'avait pu être saisi, et qu'avant son arrestation, il fût à craindre qu'il n'en commît encore d'autres également graves, la société se trouverait envers lui dans le cas de légitime défense; alors il serait permis de s'en défaire en le tuant, afin de prévenir d'autres malheurs. Mais, du moment où il se trouve entre les mains de l'autorité et de la justice, il cesse d'être dangereux, il n'est plus en guerre ouverte avec l'état : la société est plus forte que lui. Les établissemens publics doivent garantir l'avenir des citoyens contre le coupable; autrement, il n'y aurait ni gouvernement ni société : comme cette garantie peut et doit durer jusqu'à la fin de la vie naturelle du coupable, si néanmoins on se débarrasse de lui par une mort violente, il n'est, aux yeux de l'auteur, ni condamné ni puni, d'après les principes de la justice éternelle; il est juridiquement assassiné.

Les lois pénales, se demande l'auteur, pourront-elles être plus cruelles que celles de la guerre? Ces dernières ne permettent point d'égorger l'ennemi vaincu, après qu'il a été désarmé et mis hors d'état de devenir dangereux.

M. de Tracy, dans son excellent *Commentaire sur l'Esprit des Lois*, dit (pag. 82, édition de Liége, 1817) : « Quand le corps social annonce qu'il *punira* de telle peine telle action, il se déclare d'avance en *état de guerre* avec celui qui commettra cette action qui lui nuit. » Qu'il nous soit permis de soumettre à ce profond philosophe nos doutes à ce sujet. Il nous semble que le droit d'infliger la peine capitale ne découle nullement de son principe. Celui qui ôte la vie à l'homme avec lequel il est en état de guerre ne *punit* pas, il use seulement de son droit de *légitime défense;* et, du moment où l'adversaire est désarmé, *l'état de guerre cesse.* Il aurait été à désirer que *M. de Tracy*,

Digitized by Google

qui semble favoriser, jusqu'à un certain point, la peine de mort, eût employé des argumens plus solides pour en établir la justice.

6° On dit encore que la peine de mort est nécessaire, et par conséquent juste, *afin d'empêcher que, par son évasion, un grand criminel ne redevienne dangereux pour la société.*

Ainsi, vous voulez donc punir un criminel, non pas de ses propres crimes, mais de la négligence d'un gardien, de la mauvaise organisation de la surveillance, ou de la construction vicieuse de vos prisons? car il est impossible qu'il puisse s'évader, à moins d'être favorisé par des circonstances entièrement indépendantes de sa volonté. Si l'état doit à la sûreté publique d'empêcher l'évasion d'un prisonnier, le devoir de celui-ci envers lui-même lui ordonne de chercher tous les moyens de réussir dans cette entreprise; et ce devoir devient pour lui encore plus impérieux, quand il s'agit de sa vie : c'est le seul bien qui lui reste encore dans ce monde, il le défend jusqu'à la dernière extrémité; et, puisqu'il lui est impossible de sauver sa vie sans reconquérir d'abord sa liberté, il cherche à s'emparer à tout prix de ce moyen précieux (1). D'ailleurs, un grand coupable n'est jamais en prison sur sa parole d'honneur : la justice n'accepterait pas cette garantie; elle en demande d'autres plus sûres que celles que lui fournirait la promesse fallacieuse d'un homme voué à des

(1) « Le coupable, dit M. de Tracy, à l'endroit cité, n'est pas obligé en conscience d'abandonner sa vie, parce que la loi veut sa mort, et de renoncer à se défendre, parce qu'elle l'attaque; le coupable n'a pas perdu pour cela le droit de sa défense personnelle; nul être animé n'en saurait être jamais privé; seulement, il est réduit à ses forces individuelles; et les forces sociales qui, dans toute autre occasion, l'auraient protégé, sont, dans celle-ci, tournées contre lui. »

Digitized by Google

peines afflictives ou au dernier supplice. Ainsi, en profitant de toutes les occasions qui se présentent pour sauver sa vie en reconquérant sa liberté, il ne rompt aucun engagement, il ne viole aucune promesse, il ne commet aucun nouveau crime, et il serait évidemment injuste de le punir des fautes d'autrui.

Nous serions obligés de traduire plutôt que d'analyser toutes les considérations que l'auteur fait valoir sur cette matière, ce qui entraînerait à des longueurs incompatibles avec l'étendue de ce recueil; et cependant l'auteur avoue lui-même qu'il a cru devoir abréger ici son traité, et s'abstenir de plusieurs raisonnemens qui, selon lui, auraient pu donner une nouvelle force à son système, afin de ne pas fournir à un lecteur prévenu ou malveillant l'occasion d'en tirer des conséquences que certes il n'approuverait pas, mais qui pourraient conduire à des discussions trop délicates.

7° Enfin, on ne rougit pas d'affirmer que *l'entretien et la surveillance des prisonniers exigeraient des dépenses, dont l'immensité ruinerait les finances de l'état.*

Malheur au pays où le nombre des criminels serait si grand, que ce dernier argument deviendrait de quelque poids! dans un tel pays, il n'y aurait ni administration, ni police, ni justice, ni gouvernement, ni ordre social; il n'y aurait qu'anarchie et guerre civile : la société serait dissoute; et ce n'est pas un tel état de choses que l'auteur a eu en vue, quand il a composé son ouvrage. Dans un état bien organisé, on ne traite pas les hommes, quoique criminels, comme en tems de disette et de famine on traite les animaux inutiles ou de luxe, que l'on tue quelquefois pour conserver aux hommes tous les moyens de subsistance. Organisez vos prisons, comme elles doivent être organisées; faites-en des maisons de travail et de correc-

Digitized by Google

tion, et votre objection deviendra aussi ridicule qu'elle est aujourd'hui barbare. Soyez humains et même bienveillans envers le malheur mérité, et vous verrez qu'il est possible de porter vos institutions de cette nature à une telle perfection, que non seulement le travail des prisonniers remboursera les dépenses qu'ils auront occasionnées à l'état, mais donnera encore bientôt un surplus applicable au soulagement des malheureux dont le travail a concouru à le gagner. L'homme vivant peut toujours être employé utilement (1); l'homme mort n'est bon à rien. Mais surtout soyez justes et humains; ne remplissez pas vos prisons de personnes que vous soupçonnez, parce qu'elles vous déplaisent; n'érigez pas arbitrairement en crimes des actions innocentes en elles-mêmes, mais qui pourraient contrarier vos intérêts et vos vues personnelles; formez les mœurs du peuple, au lieu de contribuer, comme vous le faites de mille manières différentes, à augmenter leur dépravation; et bientôt vous donnerez, aux nouvelles prisons que vous faites construire, une destination plus honorable pour le gouvernement et plus utile à l'humanité.

Nous sommes obligés d'omettre une foule de considérations et d'argumens secondaires, par lesquels l'auteur appuie son système. Nous observerons seulement qu'il a cru que la publication de son ouvrage, composé il y a plus de dix ans, pourrait être de quelque utilité, à une époque où l'érection de la Norvège en royaume indépendant et constitutionnel réclame impérieusement la confection d'un nouveau code de lois, tant civiles que pénales, adap-

(1) . . . *Occidere noli,*
Serviet utiliter, HORACE, *Epist. I.*

Digitized by Google

tées à la nouvelle situation du pays et aux lumières du siècle (1).

On accuserait peut-être l'auteur de témérité d'avoir osé combattre une doctrine soutenue par un *Montesquieu*, un *J.-J. Rousseau*, un *Mably*, un *Filangieri*, et par tant d'autres illustres philosophes et publicistes, s'il ne s'était pas rangé sous la bannière d'autres écrivains également célèbres, tels que *Beccaria* parmi les morts, et M. *de Pastoret*, que la France se félicite de compter encore au nombre de ses jurisconsultes vivans. Dans son ouvrage *des lois pénales* (2), ce dernier a réfuté le principe atroce qui admet la peine de mort, avec toute l'énergie de la raison et toute la chaleur d'une ame généreuse. On peut être persuadé que, dans tous les cas où ce noble pair de France sera appelé à prononcer sur le sort de grands criminels, il saura éviter, autant que les circonstances le lui permettront, tout conflit entre ses devoirs politiques et ceux que lui imposent la raison, son humanité et ses principes hautement proclamés.

La discussion sur la justice ou l'injustice de la peine de mort conduit naturellement l'auteur à l'examen du *droit*

---

(1) N'oublions pas d'annoncer ici que les cortès du royaume de Portugal se sont honorés, en proposant d'abolir *constitutionnellement* la peine capitale : ce bel exemple, donné déjà par la convention nationale de France, sur la proposition de M. l'évêque Grégoire, sera sans doute imité ailleurs (Voyez *Revue Encyclopédique*, ci-dessus, pag. 233).

(2) Paris, 1790, 2 vol. in-8°. L'auteur donne, dans cet ouvrage, la nomenclature de plus de cent crimes, qui, tous, d'après la législation française de ces tems, étaient punis de la peine capitale. Quelle jurisprudence effroyable! En 1795 ou 1796, M. Valane, dans un livre dédié à M. le comte Lanjuinais, alors député à la convention, a réuni une multitude de réflexions pour faire supprimer la peine de mort.

Digitized by Google

de faire grâce. Ce droit a été vivement combattu par beaucoup d'autorités respectables; il a été soutenu par d'autres. L'auteur, en se rangeant du côté de ces derniers, croit qu'un droit d'une telle importance doit être soumis à de certaines restrictions et à des modifications dont il serait trop long de donner ici le développement complet. Nous nous bornerons à indiquer deux de ses considérations que nous livrons à la réflexion de nos lecteurs.

La première de ces considérations n'est pas d'une application générale; elle ne s'applique qu'à des pays où, comme en Norvège, le jugement par jurés en matière criminelle n'est pas encore établi. On sait que, dans un tel état de choses, les juges sont tenus de prononcer, conformément aux preuves que leur auront fournies l'instruction du procès, les aveux du prévenu et l'audition des témoins. Il ne leur est point permis, comme aux jurés, de faire valoir leur conviction morale. S'il s'élève un soupçon qui porte à un haut degré de probabilité l'innocence de l'homme accusé, les juges n'ont pas la faculté de s'en emparer en sa faveur pour détruire les preuves qui auront acquis la force voulue par la loi. Les jurés, au contraire, dans une pareille circonstance, acquittent le prévenu en écartant les preuves, si, dans leur ame et conscience, et quelque incontestables qu'elles soient aux yeux de la loi, ils les regardent comme fausses. Ainsi l'auteur croit qu'il est de toute nécessité, dans les pays où le jugement par jurés n'est pas encore introduit, qu'il y ait un moyen pour corriger l'imperfection de la loi et pour sauver l'innocence. Ce moyen consiste, à ses yeux, en ce que le chef de l'état ait la faculté de faire grâce; mais il veut aussi que jamais il ne puisse en faire usage que sur la représentation du tribunal qui se serait vu dans la cruelle nécessité d'appliquer la rigueur de la loi, en condamnant, comme cou-

Digitized by Google

pable, l'homme dont la conviction morale des juges atteste tantôt la culpabilité moins grande, tantôt l'innocence complète (1).

Mais l'auteur va encore plus loin, et sa seconde considération le porte à reconnaître qu'il y a des cas où, sans danger pour l'état, le prince pourrait remettre la peine légalement prononcée contre un homme, quand même il ne s'éleverait aucune présomption en faveur de son entière innocence. Un homme peut avoir commis un crime vraiment punissable, son action néanmoins aura été accompagnée de quelques circonstances atténuantes; il pourrait paraître extrêmement probable que le criminel ne retombera jamais dans le même crime; enfin, d'autres considérations d'utilité publique pourraient plaider en faveur de l'homme condamné; et l'auteur croit, sauf meilleur avis, que, dans l'un et l'autre de ces cas, le prince doit avoir le droit de lui remettre la peine prononcée contre lui (2); mais, afin que cette précieuse faculté ne dégénère point en abus, il veut qu'elle soit soumise à quelques conditions. Comme, dans aucun cas, le prince ne pourra faire grâce de l'indemnité complète, due à la partie lésée, il voudrait qu'en remettant au criminel le reste de la punition à laquelle il aurait été condamné, le prince se rendît en même tems garant de sa conduite future; de sorte que, si le condamné gracié devenait par la suite coupable d'un crime *de la même nature*, la partie lésée, pour ce qui concerne les indemnités, aurait son recours directement contre la liste civile du prince, qui serait tenue de

(1) Cette observation de l'auteur serait encore applicable, dans le cas où l'accusé aurait eu le malheur de trouver un jury malveillant.

(2) Néanmoins le prince ne doit jamais pouvoir remettre les indemnités dues à la partie lésée.

Digitized by Google

l'acquitter sans contestation. Il est à croire qu'un pareil article, inséré dans la loi fondamentale d'un pays, et rigoureusement exécuté, servirait merveilleusement à rendre le chef de l'état très-circonspect dans l'usage du droit de faire grâce.

Abandonnant les développemens ultérieurs que l'auteur a donnés à son principe, nous observerons qu'il approuve de tout son cœur les dispositions de l'article 20 de la constitution du royaume de Norvège, qui veut que *le condamné ait le choix d'accepter la grâce royale, ou de subir la peine prononcée contre lui.* Il y a des circonstances, dit-il, où la grâce flétrit beaucoup plus que la peine. La flétrissure ne réside pas dans la punition, mais dans l'action commise par l'homme que la loi punit. Si cette action n'est pas déshonorante en elle-même, le condamné est absous par l'opinion publique qui lui rend justice, et celui à qui l'on rend justice n'a pas besoin de grâce; on doit même supposer qu'il n'en veut pas.

La même observation est applicable, mais sous d'autres rapports, à ce qu'on appelle *commutation de peine.* La peine de mort, qu'on regarde comme la plus effroyable de toutes les peines, paraît quelquefois infiniment préférable aux travaux forcés ou à la prison perpétuelle. La commutation, au lieu d'être une grâce, pourrait ainsi devenir une rigueur extrême, une véritable cruauté. Les sentimens sont individuels, et les rois eux-mêmes n'ont pas le droit d'ériger les leurs en règles générales. Choisir pour moi, c'est me forcer de trouver meilleur ce qui, à mes yeux, pourrait être pire; aussi ne devrait-on jamais proposer au prince, soit la commutation de peine, soit la grâce, à moins que le condamné lui-même ne l'eût désirée; autrement, la prétendue grâce ou la commutation deviendrait une véritable aggravation, et son effet serait

Digitized by Google

de rendre odieux aux yeux des citoyens le prince qui se permettrait d'en user.

L'auteur veut encore que jamais le prince ne puisse exercer le droit de faire grâce qu'*envers les criminels condamnés en dernière instance par sentence de la cour suprême.* Il s'ensuit que, par forme de grâce, le prince ne pourra jamais arrêter la marche d'un procès criminel. Il faudrait encore qu'avant de faire grâce, il prît l'avis de son conseil d'état et des tribunaux qui ont prononcé la condamnation; autrement, ce droit précieux pourrait devenir, entre les mains du prince, et même entre celles de ses courtisans, un abus ou un moyen de sauver de grands coupables.

L'ouvrage dont nous avons essayé de donner une analyse, est terminé par un supplément divisé en plusieurs chapitres; et contenant quelques réflexions sur différens points de jurisprudence criminelle. Nous ne parlerons que de deux de ces chapitres. Dans le premier, l'auteur désapprouve la législation de plusieurs pays, qui abuse de la marque et de la flétrissure d'une double manière : d'abord, en infligeant cette punition ignominieuse à des criminels condamnés seulement à perdre leur liberté pendant un espace de tems plus ou moins limité; ensuite, en stigmatisant des individus coupables d'actions qui ne sont réputées crimes que par des considérations purement temporaires ou locales. L'auteur croit que l'homme flétri en place publique ne peut jamais être rendu à la société sans le plus grand danger pour elle, et sans qu'il soit lui-même, pour ainsi dire, forcé à devenir un scélérat accompli; de sorte que la flétrissure devrait être uniquement réservée pour des individus condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Quant à l'autre abus de la marque, l'auteur observe que ce serait une contradiction scandaleuse de voir un homme flétri publiquement pour

Digitized by Google

une action qui n'a rien d'immoral en elle-même; d'où il pourrait résulter qu'il fût puni ignominieusement d'un acte qui, dans d'autres pays et à d'autres époques, lui aurait mérité la canonisation ou des statues.

Il est une autre espèce de flétrissure, dont on a aussi quelquefois cruellement abusé. Elle est purement morale, et consiste à faire imprimer la note de calomnie au front du citoyen courageux dont la plume a osé révéler certaines vérités faites pour froisser les intérêts les plus chers de quelques personnages assez puissans pour se permettre d'exploiter effrontément, et à leur profit, le mensonge. Cet abus vraiment déplorable, favorisé par des tribunaux corrompus, a été poussé, dans plus d'un pays, à un excès scandaleux. C'est ici le lieu de répéter un passage de *Beccaria*, cité avec éloge par M. *de Pastoret*, en 1790 (1). « Ce n'est pas, dit-il, ma faute, s'il y a aujourd'hui tant de pays où Caton ne pourrait paraître sans danger. Quand la vérité est punie, soyez sûrs que les lois ont été faites par ceux à qui l'erreur, les abus et les vices sont utiles, et qu'elles préparent et annoncent la ruine d'un état. »

Dans le second chapitre du supplément, l'auteur blâme la prétendue justice qui se donne pour auxiliaire des agens provocateurs. Après avoir montré combien est immoral l'emploi de ces êtres vils et corrompus, il cite contre cette jurisprudence une autorité que, certes, personne ne se permettra de récuser. « Lorsque, dit-il, après la transgression de nos premiers parens, Dieu descendit au paradis pour prononcer ses terribles sentences, il appela en premier lieu le serpent provocateur, à qui il infligea la peine la plus rigoureuse; ensuite venait Ève, qui,

(2) Des lois pénales, Tom. I, part. 2, art. 7.

Digitized by Google

séduite elle-même, avait encore séduit son mari : sa punition fut moins douce que celle d'Adam, coupable seulement de désobéissance. La peine prononcée contre ces deux derniers était simplement afflictive; celle du serpent était ignominieuse et flétrissante. La justice divine ne mérite-t-elle donc pas de servir de modèle à celle des hommes ? Mais comment espérer de voir établir cette justice admirable, quand on voit que, dans plus d'un pays, sans doute à son insu, et sans s'en apercevoir, la législation elle-même est en quelque sorte provocatrice ? Les maisons de jeu (1), les loteries et tant d'autres établissemens immoraux, souvent tolérés, quelquefois même protégés par les lois, sont autant de pépinières propres à fournir journellement des victimes au bras de fer de la justice; et, par une bizarrerie honteuse, les lois pénales sont souvent obligées de punir, avec une rigueur barbare, des crimes dont on ne trouve la première origine que dans d'autres dispositions légales. »

En rendant compte de cet ouvrage, nous nous sommes abstenus de toute critique et de tout éloge. Renfermant notre analyse dans les bornes étroites d'un simple rapport, nous n'avons pas dû hasarder un jugement peu convenable, et que le public aurait bien pu infirmer. Les raisons qui nous ont imposé ce devoir sont suffisamment expliquées par notre signature.

HEIBERG.

---

(1) On voit avec étonnement, depuis plusieurs années, étalée aux yeux du public une brochure in-4°, qui a pour titre : *Deux mille et quelques chances au jeu de rouge et noire.* Cette exposition est, à nos yeux, extrêmement immorale.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Russian asthology, etc. — Anthologie russe, *avec un discours préliminaire et des notices biographiques; par* John Bowring (1).

C'est depuis un petit nombre d'années seulement que les poètes et les écrivains russes prétendent à l'honneur d'occuper une place dans la littérature européenne. L'impulsion donnée à l'empire des czars par Pierre-le-Grand, a dû naturellement porter sur les relations politiques, objet de première nécessité pour un peuple. Les arts, qui supposent toujours un certain état de repos et même de mollesse, ne peuvent fleurir que long-tems après; leur brillante influence adoucit les mœurs et ne les forme pas; des institutions profondément conçues sont établies d'abord; viennent ensuite les beaux-arts, qu'on pourrait appeler le superflu de la civilisation. Aussi ce ne fut que vers la fin du dernier siècle qu'on vit paraître en Russie de véritables poètes, dont plusieurs sont encore nos contemporains, et dont les ouvrages sont bien dignes, par leur diversité et leur éclat, de franchir les limites de la contrée qui leur a donné naissance. Le projet de les traduire était hardi; il fallait vaincre les difficultés d'une langue souple et riche; il fallait nous présenter la poésie russe dans son mètre original. Ces obstacles n'ont pas arrêté M. Bowring, qui s'est déjà essayé dans plusieurs compositions assez étendues, où l'on distingue surtout l'empreinte d'une vive imagination. On ne rend pas ordinairement assez de justice au mérite des traducteurs; cependant il faut convenir

(1) Londres, 1821. Un vol. in-12 de 240 pages.

Digitized by Google

que leur tâche devient extrêmement difficile, quand ils entreprennent de nous offrir, dans une langue douce et policée, les productions d'une poésie qui n'a pas été inspirée par nos climats. Il est évident, ainsi que M. Bowring le fait remarquer dans sa préface, qu'il leur est presque impossible de conserver l'harmonie et la justesse des expressions, et que tout ce qu'ils peuvent se flatter de n'avoir pas altéré, c'est la pensée de l'auteur; encore, nous la donnent-ils souvent nue et décolorée. Il arrive aussi presque toujours qu'un traducteur officieux porte la peine des défauts de l'original, tandis que la part des beautés est toujours décernée à l'auteur même. Nous ne voulons point conclure de ces réflexions que M. Bowring ait fait tort à la poésie russe; au contraire, fidèle jusqu'à conserver exactement la mesure des écrivains qu'il traduit, jusqu'à imiter le rhythme de leurs vers, il lui a fallu aborder tous les genres et toutes les nuances de la poésie anglaise. Un talent heureux et flexible a pu seul le soutenir dans cette lutte difficile. Tantôt sa lyre est montée au ton de l'ode, et tantôt elle passe à la gravité de la poésie morale et philosophique; puis il dépeint les fureurs de la vengeance et les égaremens des passions; enfin, il prend le voile de l'apologue, ou manie avec succès l'épigramme. Son *Anthologie*, quoique fort variée, ne fatigue point par de pénibles contrastes, bien qu'il ait eu quelquefois recours à la poésie métaphysique, genre monstrueux que néanmoins plusieurs écrivains d'un vrai mérite s'obstinent à cultiver, mais où ils réussissent plus souvent à se faire admirer qu'à se faire comprendre. Toutefois, M. Bowring avertit qu'on ne doit point lui imputer les fautes des auteurs qu'il traduit, parce qu'il s'est imposé la loi de respecter leurs écrits, même dans ce qu'il croyait contraire au bon goût.

Nous ne suivrons pas M. Bowring dans les détails qu'il

Digitized by Google

donne sur la langue russe, qui s'adapte parfaitement à tous les genres de poésie, et qui doit une grande partie de sa richesse, d'abord à l'introduction du christianisme, qui amena avec lui une foule de tournures grecques, ensuite à l'invasion tartare, qui l'enrichit d'un grand nombre de locutions et d'images asiatiques. Nous nous hâtons d'arriver à ses extraits des poètes russes. Le premier qui figure, suivant l'ordre de dates, est *Michel Lomonossof*, le père de la littérature russe. Né, en 1711, d'un simple matelot, il s'éleva progressivement, par son seul mérite, à la dignité de directeur de l'université de Pétersbourg, où il remplit long-tems et avec la plus grande distinction la chaire de chimie. L'académie des sciences a fait imprimer, aux frais de l'état, en seize volumes, ses œuvres, dans lesquelles on trouve des traités d'optique et de physique, des ouvrages sur l'histoire, des tragédies, un poème héroïque, et plusieurs autres compositions de divers genres. La hardiesse et l'élégance de ses ouvrages contrastent de la manière la plus tranchée avec les productions informes qui avaient précédé. Ce fut lui qui fraya la route. Il a rendu à la littérature russe le même service que Corneille rendit à notre théâtre; il ne rédigea point de préceptes, et ne donna d'autre leçon que son exemple. Il est à regretter que M. Bowring ne nous présente que deux de ses pièces, encore sont-elles de fort peu d'étendue. La première retrace l'impression que produisit sur le poète la vue des *lumières du Nord*, l'aurore boréale, ce beau phénomène dont la cause n'est pas encore dévoilée, et qui, éclairant de ses feux rougeâtres les longues nuits des climats septentrionaux, joue un si grand rôle dans les poésies d'Ossian. Ce morceau offre quelquefois des détails qui touchent de trop près aux siences, pour être précisément du ressort de la poésie; nous y avons remarqué cependant

Digitized by Google

plusieurs strophes pleines de majesté. Après avoir demandé à la philosophie une explication qu'elle ne peut lui donner, le poète se demande à son tour quelle peut être la source de ces torrens de lumière.

« Nature, quelles sont tes secrètes lois ? Les feux du Nord brillent dans la zone de l'hiver. Comment tes flambeaux s'allument-ils aux plaines glacées du pôle ? Ton soleil aurait-il, dans ces froides régions, quelque trône mystérieux ? Quelle clarté s'élève du sein de ces mers immobiles ! c'est du milieu d'elles que naît le jour qui doit éclairer la terre. »

L'autre pièce de Lomonossof est d'un genre tout différent; c'est un apologue, un conte moral. L'Eternel assemble devant son trône *les dieux de la terre*, et leur demande compte de leur administration; il leur ordonne de punir le crime, quelque puissans que soient ses auteurs. Le poète termine par cette apostrophe: « Vous disparaîtrez un jour, comme les feuilles que l'automne a flétries; votre trône n'est que poussière; votre empire n'est qu'un tombeau; l'appareil de votre grandeur ne sera plus qu'un cortége funèbre, et le plus vil de vos esclaves foulera aux pieds les débris de vos palais ! » Si l'on se reporte à la date de ces poésies (environ 1740), et si l'on se rappelle de plus que Lomonossof était en quelque sorte, à la cour de Russie, ce que les Anglais appelaient poète *laureat*, c'est-à-dire préposé aux complimens anniversaires, on trouvera sans doute ce morceau doublement remarquable.

Gabriel Derjavin mérite de nous arrêter plus longtems, du moins par l'étendue que M. B. a donnée à ses ouvrages dans l'*Anthologie russe*. Il naquit en 1763, se distingua d'abord dans la carrière militaire, et Catherine en fit un de ses ministres d'état. Son talent, qui se forma au milieu du tumulte des camps, est marqué d'une em-

Digitized by Google

preinte guerrière, et à tel point que, dans un passage où il se répand en éloges sur les exploits des armes russes, son traducteur a cru devoir protester, dans une note, contre ses principes de conquête. L'ode *à Dieu*, de Derjavin, cette ode que l'empereur de la Chine a fait imprimer en caractères d'or sur de la soie, et qu'il a fait suspendre aux murs de son palais, est sans contredit fort belle, et la traduction est écrite d'un style pur et majestueux (1). On y remarque avec plaisir une grande économie d'ornemens et de figures, qui deviennent presque tous frivoles dans un sujet aussi sublime que celui que le poète a osé traiter. Nous n'en citerons rien cependant; car, sans parler de la teinte métaphysique qu'on y remarque, ce serait faire tort à quelques expressions vraiment *miltoniennes*, que d'essayer de les rendre en prose. M. B. nous donne une autre pièce du même auteur, *la Cascade;* c'est une des plus longues et des plus belles du recueil. Le vieux guerrier *Romanzof*, disgracié par des intrigues de cour, abattu par l'âge et par les fatigues de la guerre, vient méditer sur le néant de la gloire et sur les rêves de l'ambition : il aime à s'égarer dans les déserts, à contempler les eaux d'une cascade qui se précipite en flots argentés, et dont le fracas n'est plus qu'un léger murmure, au fond des forêts. « Le loup s'arrête sur ses bords, et n'ose les franchir; le cheval sauvage, la crinière hérissée, affronte le tumulte de ses eaux, tandis que leur bruit fait fuir le cerf timide. » Le vieillard s'égare souvent sur les rives du fleuve; ses armes lui ont été arrachées, la tempête de l'adversité a fait tomber sa lance. Il s'endort au bruit du torrent; de sinistres visions viennent troubler son sommeil, et lui annoncent

(1) Une heureuse imitation en vers de cette ode se trouve à la fin d'un ouvrage annoncé dans la *Revue*, sous le titre de *Coup d'œil sur Pétersbourg*. (*Voyez* Tom. IX, pag. 586).

Digitized by Google

la mort du prince de Tauride, favori de Minerve (1), celui-là même qui avait décidé sa disgrâce. Le vieillard se réveille en soupirant, et s'écrie : Un héros vient d'expirer. C'est une idée éminemment poétique d'avoir mis dans la bouche de Romanzof l'oraison funèbre de son ennemi; en voici quelques stances :

« Heureux, dit le vieillard, si, en combattant pour la gloire, son bras a toujours combattu pour la justice ! heureux celui dont le glaive n'a pas été étranger à la pitié dans le combat le plus sanglant, et dont le bouclier a servi d'égide à son ennemi ! Les siècles à venir diront sa renommée, et l'ami de l'homme sera de tous ses titres le plus brillant. »

« Gloire, tout ce que les hommes ont de plus cher, tu m'apparais comme cette cascade; sauvages, indomptés dans leur course, ses flots éblouissent les yeux, en se précipitant des monts où ils prennent naissance. »

« Les regards enchantés des faibles humains se tournent vers le torrent; mais ses ondes rapides ne répandent point la fertilité; la désolation accompagne ses eaux, qui sillonnent la plaine. Elle n'est plus qu'un désert, la riante vallée qu'ils ont traversée. »

« Que le modeste ruisseau est plus aimable et plus pur ! ses eaux limpides arrosent la prairie. Le murmure de sa voix a la douceur des chansons du berger ou des accens de l'amour. Il n'étonne point par le mugissement de ses flots; mais jamais il ne tarit, et son cours est marqué par des bienfaits. Tel le héros véritable, etc. »

Il serait inutile de prolonger encore cette citation de *la Cascade* de Derjavin; ce peu de lignes suffira pour faire voir qu'il est digne du nom de poète, que sa muse a quel-

(1) On donnait souvent ce nom à l'impératrice Catherine. Potemkin, prince de Tauride, se distingua, surtout par ses victoires sur les Turcs.

Digitized by Google

que chose de sauvage et de grand qui n'exclut pas l'élégance, et que ses images ont un caractère local très-prononcé.

La plus heureuse traduction, dans l'*Anthologie russe*, est celle des *Pénates*, de Batuschkof, ou épître aux dieux domestiques, qui, par ses grâces et son aimable philosophie, ne déparerait la littérature d'aucune nation. M. B. l'a traduite avec beaucoup de bonheur. On voit qu'elle est d'un écrivain nourri de la lecture d'Horace et de Tibulle, et peut-être n'y a-t-il rien, dans la littérature anglaise, qui se rapproche autant des contes de Voltaire. Le poète se retire dans ses foyers, dégoûté des succès de l'intrigue et du faux brillant de la puissance. Il fait l'inventaire exact des goûts et des passions des hommes, et, après de mûres réflexions, il donne sa démission pleine et entière des affaires du monde, ne se réservant que les muses, et, comme Benserade, l'amour *si difficile à congédier*. Il passe en revue tous les poètes de sa patrie; chacun d'eux est peint d'un trait, et son épître offre une espèce de galerie littéraire, pleine d'images riantes. Enfin, dans *ses Pénates*, Batuschkof se fait ermite, et il est impossible d'être misantrope avec plus de grâce. On rencontre dans cette pièce de nombreuses réminiscences des poètes latins, des poésies de La Fontaine, et même de celles de Parny. Lorsque Batuschkof, en parlant des premiers âges de la littérature russe, remonte jusqu'aux héros slaves qu'on distingue à peine dans la nuit de leur gloire, on se rappelle involontairement J. B. Rousseau qui nous dépeint les anciens sages, « se dérobant aux épaisses ténèbres de leur antiquité. » Voici les vers des *Pénates*, qui renferment les dernières volontés du poète : « Lorsque mon pélerinage sera terminé, dit-il, et que je dormirai auprès des miens, qu'on ne verse point sur ma cendre des pleurs mercenaires. Quelques amis pourront se

Digitized by Google

réunir, le soir du jour qui m'aura vu expirer, et jeter quelques fleurs sur la tombe du poète. Qu'on dépose à côté de moi mes pénates chéris, la coupe du festin et ma lyre, muette désormais. Ma cendre n'a pas besoin d'être recouverte d'une pierre et d'une inscription; il est inutile d'apprendre au voyageur que celui qui a tant aimé est mort tranquille et serein. » Ces vers sont précisément dans le même genre que ce passage charmant du *Menestrel* de Béattie, qui mériterait d'être mieux connu en France, où le poète demande à reposer, après sa mort, dans un endroit que le soleil éclaire des rayons du soir; passage qui se termine par cette pensée: « Lorsque, près de mon tombeau, la nuit viendra surprendre le fils du laboureur et la jeune fille timide, qu'ils ne craignent pas les ténèbres, qu'ils ne se pressent point de fuir; mon ombre plaintive ne viendra point troubler leurs innocentes amours. »

On regrette que M. B. n'ait pas donné plus d'étendue à ses extraits de Joukowski, poète qui, si l'on doit le juger d'après quelques morceaux détachés, paraît avoir une élégance soutenue dans sa versification. On lui doit une traduction russe du Don Quichotte de Florian, et l'on ne conçoit pas comment un écrivain distingué n'a pas mieux aimé enrichir sa patrie de l'ouvrage même de Cervantès. Le morceau que M. B. nous présente est rempli de force et d'imagination, et les images en sont toutes empruntées de la poésie calédonienne. Il serait difficile d'assigner un nom exact à cette pièce de Joukowski; elle se rapproche évidemment de ces contes ou romans poétiques, auxquels on a long-tems refusé une place dans la littérature, et qui maintenant voudraient occuper la première. Lorsque des hommes distingués ont créé ce genre, pour ainsi dire nouveau, ils n'ont pas prévu avec quelle passion on se jeterait dans cette arène imprudemment ouverte; ils n'ont

Digitized by Google

pas prévu que, dans leur fatale abondance, la foule des imitateurs menacerait un jour, en marchant sur leurs traces, d'étouffer entièrement la belle littérature hardie et chaste à la fois, qui reparaît encore cependant, en Angleterre, dans les ouvrages de Worldsworth, de Rogers, et surtout de Campbell, celui de tous ses poètes vivans dont la réputation sera la plus durable. Cependant *la Harpe d'Éole* (1), de l'écrivain russe, est composée avec assez de goût; et, quoiqu'il ait rempli cette pièce d'images quelquefois ambitieuses, elles n'y sont pas prodiguées outre mesure. M. B., astreint, par la fidélité avec laquelle il a traduit, à un genre de rhythme croisé et difficile, n'en a pas moins rendu presque toutes les stances avec une grande élégance. Les amours malheureux d'un jeune barde, qui n'a pour tout bien que sa harpe et ses chansons, font tout le sujet de ce petit poème. L'un des chefs de Morven, couronné de gloire et d'années, se repose de ses fatigues dans la demeure de ses pères: son unique plaisir est d'entendre célébrer les exploits des héros de sa race et de voir se développer la beauté de sa fille Milvana, dont

(1) En Écosse, cette contrée si fertile en inspirations poétiques, la patrie des bardes, on avait remarqué que les cordes d'une harpe, frappées par un vif courant d'air, rendaient des sons harmonieux. Aussitôt, on revêtit ce phénomène des couleurs de l'imagination; c'étaient les ombres des guerriers de Fingal et des vierges de Temora, qui excitaient cette musique aérienne dans leur passage; c'étaient des accens qui venaient *d'au-delà de la tombe*; c'était *la touche légère des esprits*. C'est ce qu'on nomma la *Harpe d'Éole*. (Est-ce le vent qui fait résonner ma harpe, ou est-ce le passage des esprits? — *Ossian; Berrathon.* Le vent ébranle la cime des vieux chênes. L'esprit de la montagne pousse des cris dans la tempête. L'orage est entré dans ma demeure, ma harpe en est agitée; des sons mélancoliques s'étendent au loin, comme une voix qui sort de la tombe. — *Ossian; Dar-Thula.*

Digitized by Google

Joukowski trace le portrait dans le genre d'Ossian. « Elle est fraîche comme l'air du matin; elle est aimable comme la fleur de la montagne, qui incline sa tête argentée de rosée aux rayons du soleil levant.» En vain, les plus fameux guerriers viennent, de toutes les parties de l'Ecosse, déposer leur hommage aux pieds de Milvana; elle a donné son cœur au jeune barde. Joukowski le fait parler en vers pleins de douceur et d'élégance : « De quoi servent pour le bonheur, dit-il, le courage et la gloire? quelles couronnes sont plus belles que les guirlandes tressées par la main de la beauté? le récit des exploits d'un héros a-t-il la douceur des accens du premier amour? » Nous avons surtout remarqué la strophe suivante, qui rappelle l'ouverture du troisième acte de *Roméo et Juliette*, l'une des scènes les plus gracieuses de Shakespeare, qui savait prendre tous les tons; dans laquelle Juliette avertit son amant qu'il doit s'éloigner, parce qu'elle entend les cris de l'alouette qui annonce le matin, et Roméo lui fait croire que ce ne sont que les chants du rossignol, l'oiseau de la nuit :

« Est-ce le soleil qui revient nous éclairer? sont-ce les feux du jour qui blanchissent l'orient? le souffle du vent s'est-il réveillé sur le sommet de la colline? Ce ne sont que les feux du nord qui sillonnent l'obscurité de la nuit: ce n'est pas encore le jour qui s'avance. Zéphirs du matin, ne descendez pas encore de vos montagnes. »

Enfin Ordail, irrité de la passion du jeune barde, le fait conduire en des terres étrangères. La fille du chef de Morven, ainsi que le barde exilé, meurent tous deux, et leurs ombres viennent visiter les lieux de leurs amours. On voit que cette pièce est presque entièrement empruntée d'Ossian, quant à la poésie qui la décore; ce qui ne lui ôte pas un certain mérite d'originalité. Joukowski a choisi avec goût plusieurs des plus belles images de la poésie

Digitized by Google

écossaise, sans se prononcer sur la question de l'antiquité des compositions d'Ossian ou de Macpherson. Il s'est beaucoup aidé de cette strophe si remarquable, où Ossian, privé de la vue, fait une invocation au soleil; strophe qui surpasse, à quelques égards, en sublimité, les vers où Milton aveugle célèbre les beautés et les bienfaits de la lumière.

Le traducteur anglais nous donne aussi, dans cette *Anthologie*, plusieurs morceaux de *Karamsin*, qui s'est surtout distingué par ses compositions historiques; une pièce de *Dmitrief*, sur un orage, qui rappelle les vers de Thomson, et quelques parties du poème de *la Religion*, de *Bobrof*, auteur d'un roman que M. B. compare à *Lalla Rookh*, ce poème auquel l'imagination de M. Moore a donné une si forte teinte orientale, ainsi que de *Davidof* et de *Kostrof* (1), tous auteurs dont les vers sont plus harmonieux que les noms; enfin, de *Meletzky*, dont il présente plusieurs romances et chansons populaires, qui ne sont pas sans un certain charme, quoique leur mérite soit surtout national. Enfin, M. B. cite plusieurs fragmens des ouvrages de *Bogdanovitch*, « l'Anacréon de la Russie, » qu'il fait suivre d'une notice biographique fort intéressante, par *Karamsin*. Il paraît que Bogdanovitch fut d'abord destiné à l'étude et à la carrière du génie militaire; mais il fut tellement enchanté de la pompe d'une représentation théâtrale à laquelle il assistait, qu'il ne voulut plus s'occuper que de poésie. Son mérite, aidé de puissans protecteurs, qui, en Russie, manquent rarement au talent, le fit envoyer

(1) Dans sa notice biographique sur Kostrof, M. Bowring nous apprend qu'il n'a pu paraître que six livres d'une traduction que cet écrivain russe avait faite de l'*Iliade*, parce qu'un libraire lui ayant offert un vil prix de son travail (150 roubles), le poète indigné jeta son ouvrage au feu.

Digitized by Google

à Dresde, avec l'ambassade près cette cour. Il s'y livra tout entier aux arts, et ce fut aux sites rians des bords de l'Elbe, aux compositions des Rubens et des Paul Véronèse, qu'il emprunta les images gracieuses de sa *Douschenka* (Psyché). Il parvint à une vieillesse avancée, et mourut en 1803. Son caractère était aimable et tendre : il avait coutume de dire qu'il ne redoutait qu'une seule chose, la critique ; mais elle était peu dangereuse pour lui ; et d'ailleurs, le public russe n'a pas encore le droit d'être trop exigeant.

Dans la galerie que M. B. nous fait parcourir, on remarque avec surprise que les fabulistes sont les plus nombreux, et peut-être les plus distingués des écrivains russes. Sans parler de *Soumarokof*, créateur de ce genre en Russie, on trouve, dans l'*Anthologie*, quelques fables de *Khemnitzer*, dont une surtout est remarquable : *le roi et son conseil*. Ce poète paraît avoir eu toute la bonhomie et quelque chose du talent de notre La Fontaine. Son peu de fortune et la négligence qu'il mettait à l'augmenter furent cause que ses amis obtinrent, presque à son insu, sa nomination au consulat général de Smyrne. Ce fut lui rendre un triste service. Son génie s'éteignit peu à peu dans les embarras de sa place, et sa santé ne résista pas long-tems au changement de climat. Il mourut à Smyrne en 1784. Une grande simplicité s'alliait chez lui à un noble enthousiasme pour tout ce qui est digne d'admiration. On rapporte qu'assistant, à Paris, à une représentation de *Tancrède*, il se sentit tellement ému, au premier vers que Lekain prononça, en entrant sur la scène, qu'il se leva au milieu du parterre et salua profondément l'acteur. Ce trait de Khemnitzer rappelle involontairement l'auteur du *Voyage sentimental*, Sterne, qui, la première fois qu'il passa devant la statue de Henri IV, au Pont-Neuf, s'age-

Digitized by Google

nouilla dans la boue devant l'image du bon roi. La fable que M. B. nous donne de *Krilof* fait regretter qu'il n'en ait traduit qu'une seule : je ne saurais la transcrire sans prolonger encore cet article; mais j'en citerai une de ce fabuliste qui donnera une idée du genre de son talent. La traduction que l'on va lire en a été faite par M. *Héreau*, secrétaire central de la *Revue Encyclopédique*, qui a demeuré pendant dix années en Russie, et qui s'occupe depuis long-tems d'un *choix de poésies russes*.

LE PIGEON, LA POULE D'EAU ET L'ÉCREVISSE,

FABLE IMITÉE DU RUSSE.

Il s'en va mal en toute affaire,
Lorsque des gens, liés par un même intérêt,
Sont différens de caractère.
On pourrait discourir long-tems sur ce sujet,
Et la matière est assez ample;
Mais ce n'est point là mon projet :
Je n'en veux aujourd'hui que donner un exemple.
Le pigeon, l'écrevisse, avec la poule d'eau,
S'étant associés de plaisir et de peine,
Eurent à traîner un fardeau.
Ils s'attèlent tous trois, et, d'une même haleine,
Ils partent. . . Cependant, chacun d'eux se démène,
Et le fardeau ne bouge d'un seul pas.
D'où vient cela? ce n'était pas
Qu'il fût trop lourd; mais vers l'humide plaine
La poule d'eau tirait; le pigeon vers les cieux
Prenait un vol ambitieux,
Et l'écrevisse, ma commère,
Pour reculer faisait de tout son mieux.

Qui des trois avait tort? ce n'est point mon affaire
De décider entre eux; mais je l'ai déjà dit,
Et cela me suffit :
Il faut s'associer suivant son caractère.

Digitized by Google

On pense bien que M. Bowring a fait un choix délicat avant de composer son *Anthologie*. Il ne nous donne que les perles des écrivains russes, et son recueil ne permet nullement de juger l'ensemble de leurs productions. Mais au moins est-il possible, d'après son ouvrage, de saisir quelques-uns des traits de la littérature naissante de la Russie, de se former une idée de la manière qu'elle adopte de préférence et de la direction qu'elle paraît devoir suivre. A l'exception de *Derjavin* et de *Batuschkof*, qui occupent le premier rang, on s'attendrait à trouver des tournures moins polies et un genre plus nettement tranché, quelque chose de moins élégant, mais de plus original. On est frappé de la ressemblance de ces compositions avec plusieurs parties de la littérature anglaise; et, quoique la nature du nord leur donne presque partout un caractère sombre et imposant, on conçoit que ces poésies pourraient être encore plus décidément russes. Il faut convenir, d'un autre côté, qu'on y trouve aussi l'empreinte d'un goût judicieux et sévère, une grande sobriété d'images romantiques; à peine, dans le volume entier, pourrait-on citer un seul exemple de ces comparaisons vagues et ambitieuses en même tems, dont plusieurs auteurs modernes affectent de se servir, comme si le champ des vraies beautés poétiques était devenu stérile. Les écrivains russes paraissent généralement d'accord sur ces points : que rien n'est plus contraire à l'effet de la poésie que de vouloir y introduire l'analyse des sentimens de l'ame, et que c'est une entreprise ridicule que de prétendre enluminer la métaphysique, des couleurs de l'imagination. Une autre qualité de ces poètes de la Newa, et peut-être la plus précieuse de toutes, c'est que leur muse n'est jamais servile, c'est que des pensées généreuses et patriotiques l'ont constamment inspirée; c'est qu'ils flétrissent tour à tour les

Digitized by Google

tristes exploits de la guerre et les espérances de l'ambition, c'est que les traces d'un gouvernement militaire et absolu disparaissent complétement dans leurs vers. Malheureusement il n'est pas permis de dire qu'en Russie, cette belle littérature réfléchit fidèlement l'image des institutions et des mœurs. Ces charmes ne sont sentis que dans les rangs les plus élevés; chez cette nation, un abîme sépare l'esclave de son seigneur, et il ne peut y avoir entre eux que des relations de dépendance; sans doute, les arts sont protégés dans ces palais où l'élégance de l'Europe s'embellit du luxe de l'Asie; mais que trouve-t-on hors de leur enceinte? de l'ignorance et de la servitude. Il est permis d'espérer, avec l'auteur de cette *Anthologie*, que l'ascendant de tant d'hommes d'un mérite vraiment distingué, en donnant des goûts intellectuels aux diverses classes de la société, hâtera l'instant si désiré d'un rapprochement et d'une émancipation mutuelle. Après l'humiliante histoire de la littérature chez les Romains, il faut qu'elle se justifie d'avoir si long-tems langui sous la république et d'avoir attendu le despotisme pour jeter tout son éclat. Qu'il serait beau de voir les arts, par une marche contraire, sortir des capitales où ils sont relégués, répandre les premiers germes de la philosophie et des lumières au milieu d'une vaste nation, et l'influence brillante de la poésie devenir le précurseur de sa liberté!

CHARLES COQUEREL.

Digitized by Google

ERKLÄRUNG EINER ÆGYPTISCHEN URKUNDE AUF PAPYRUS, etc., *von August* BÖCKH (1), *ou* EXPLICATION D'UN CONTRAT ÉGYPTIEN SUR PAPYRUS, *en grec cursif, de l'an 104 avant J.-C., lue le 24 janvier 1821, à l'académie royale des sciences de Berlin, par Auguste* BÔCKH, *membre des académies royales de Berlin et de Munich.*

On se plaint quelquefois de ce que les monumens de l'Égypte, malgré les innombrables sculptures dont ils sont chargés, n'apprennent rien de positif sur l'histoire ou sur l'état civil du pays. L'heureuse découverte que viennent de faire trois savans de l'académie de Berlin, et que l'un d'eux, M. Böckh, a publiée depuis peu, suppléera en partie le langage encore muet des monumens. Il s'agit d'un contrat égyptien, conclu 104 ans avant J.-C., et qui a été déchiffré avec un rare bonheur par MM. Böckh, Buttmann et Bekker. Le document est écrit sur un papyrus, en grec cursif, mais presque illisible. Au premier coup d'œil, on le prendrait pour une écriture tout autre, mêlée seulement de quelques lettres grecques, semées çà et là. Le petit ouvrage dont nous rendons compte renferme le *fac simile* du contrat, avec la traduction allemande et un commentaire assez étendu. On peut dire, de ce morceau, qu'il est unique sous deux rapports; d'abord, comme exemple de l'écriture cursive, puis comme renfermant des détails neufs sur un point essentiel de l'administration civile. Voici l'historique de la découverte. M. Jean d'Anastasy, consul de Suède à Alexandrie, s'est procuré dans la haute Égypte ce

(1) In-4° de 36 pages, Berlin, 1821.

Digitized by Google

précieux manuscrit, qu'il conserve dans son cabinet, déroulé entre deux verres. Le général Minutoli, qui visite maintenant l'Égypte et les pays de l'ouest, par ordre du gouvernement prussien, a obtenu du consul un *fac simile* du papyrus, et l'a envoyé à l'académie de Berlin. L'original paraît avoir été déposé sur une momie de la Thébaïde. Sa conservation étonnante, après *vingt siècles*, est due sans doute au baume dont il a été imprégné ou parfumé, et à la sécheresse du tombeau dans lequel il est resté si long-tems.

La copie qui a été envoyée en Prusse a été imitée avec une scrupuleuse exactitude; il est à regretter cependant que l'original ne soit pas en Europe, car il est permis de douter que le *fac simile*, du moins la gravure, le retrace avec une égale fidélité sur tous les points.

L'étendue du manuscrit est de 22 pouces environ, sur 5⁰ 4 l. de hauteur; à gauche, on voit une sorte de cachet, représentant une tête barbue avec un casque, selon l'usage grec.

L'écrit est composé de trois parties : la première, en cinq lignes, indique la date et désigne les fonctionnaires de l'ordre religieux alors en exercice, indications nécessaires pour bien déterminer cette époque et rendre l'acte valide. La seconde, en huit lignes, contient le traité conclu; la troisième, qui est séparée à la droite, est une sorte d'enregistrement écrit en huit lignes; ces lignes sont plus courtes et d'une autre main, en caractères plus menus, plus serrés et tracés rapidement, en sorte que l'on conjecture que le manuscrit n'est pas une copie, mais bien l'original de l'acte.

L'objet du contrat est l'acte de vente d'un fonds de terre, entre plusieurs particuliers de Ptolémaïs, ville capitale de la haute Égypte sous les Lagides. M. Böckh présume qu'il a été trouvé dans le tombeau de l'acheteur même, nommé

Digitized by Google

Nechoutes. Les co-vendeurs sont au nombre de quatre; on donne leur signalement dans le plus grand détail, ainsi que leur profession, puis le quartier où la pièce de terre est située, la nature et l'étendue de la pièce, ensuite la désignation des tenans et aboutissans; enfin, le signalement de l'acheteur et le prix de la vente.

La partie de droite est une sorte de transcription du contrat : on y désigne les trois ou quatre fonctionnaires des contributions ou de l'enregistrement; on y répète la date de l'année, le prix de la terre, le lieu où elle est située; enfin, les noms des parties; mais le jour de l'inscription de l'acte n'est plus le même, c'est environ trois mois plus tard que le contrat a été enregistré à la requête de l'acheteur.

Ce rare morceau est le plus curieux qu'on ait encore trouvé en Égypte, pour la connaissance de l'ordre civil dans ce pays. A la vérité, il ne remonte pas plus haut que l'administration des Grecs; mais tout porte à croire que l'ancien usage avait été conservé. Toutefois, je diffère d'avis sur un point avec le savant interprète; il induit de cette pièce, que la langue grecque était, à cette époque, employée universellement dans toute l'Égypte, même pour les affaires privées. Mais Ptolémaïs étant une ville d'origine grecque et fondée par les Ptolémées, pour succéder à l'ancienne capitale, peut-être dans le dessein même d'introduire dans tout le pays l'usage de leur langue, il n'est pas surprenant qu'on y tînt toutes les écritures administratives dans ce même idiome, à l'exclusion de la langue nationale. Je ne vois même pas ce qui empêcherait de croire que les habitans de Ptolémaïs eussent retenu l'usage de celle-ci, bien qu'ils fussent contraints de rédiger tous les actes dans la langue du vainqueur; c'est ce qu'on a vu en Belgique, en Hollande et dans d'autres pays, pendant l'administration des Français. Il en est encore de même

Digitized by Google

dans quelques parties de l'ancienne Alsace. Ptolémaïs était la première ville de la Thébaïde, du tems de Strabon ; il la comparait, pour l'étendue, à la ville de Memphis. Les anciens géographes l'appellent *Ptolémaïs d'Ermios*, surnom que l'on retrouve dans le contrat. Sa position est la même que celle d'un gros bourg, appelé *Menchyet el nédé*, au-dessous de Girgeh la capitale actuelle du Sayd, et où nous avons vu des ruines. La ville est appelée ici *Ptolémaïs de la Thébaïde*, pour la distinguer de la Ptolémaïs qui était à l'entrée du nome Arsinoïte. Mais ce que l'acte contient de plus intéressant pour la géographie, c'est que, sous le rapport de l'administration territoriale, ce lieu dépendait du nome *Tathyrites*, si toutefois la lecture est exacte dans cet endroit, qui est assez mal écrit. Ainsi, Danville s'était trompé en corrigeant, dans le texte de Ptolémée le géographe, le nom de *Tathyris* en *Phaturis*, et Ptolémée lui-même avait donné à cette préfecture un nom différent; savoir : *le Memnon;* peut-être aussi cette division n'était-elle plus la même de son tems, car les nomes ont plusieurs fois changé de circonscription. Au reste, il est remarquable que les terres de Ptolémaïs relevaient, du moins sous un rapport, d'un nome éloigné confinant à Thèbes, et séparé de celui de Ptolémaïs-même, par deux autres, le Diospolites et le Tentyrites ; faut-il en conclure qu'il y avait des administrations provinciales supérieures, qui embrassaient plusieurs préfectures dans leur juridiction ?

Le détail des règles suivies dans l'administration civile d'un pays est toujours curieux, au moins comme terme de comparaison. On sera bien aise de les trouver ici, et sous la forme la plus authentique. D'ailleurs, si l'on connaît ces règles pour les Grecs et les Romains, on n'en avait presque aucune idée pour l'Égypte. On y trouve, quoiqu'en peu de mots, des choses neuves sur les noms et la condition des habitans, les corporations d'ouvriers, les usages ru-

Digitized by Google

raux, le mode de possession territoriale; enfin, pour l'histoire de l'écriture, c'est un monument capital. M. Bœckh observe judicieusement que l'on ne se servait de lettres détachées que dans les livres publics ou destinés à être vendus, et qu'on ne s'y astreignait pas dans les écritures privées et journalières. M. Akerblad a publié une inscription sur une lame de plomb, trouvée dans un tombeau, près d'Athènes, mais l'époque n'en est pas certaine; ce sont des caractères informes, sans liaisons, et il n'est pas probable que l'on fît usage de l'écriture cursive sur le plomb. D'autres fragmens connus ne sont pas davantage de véritable cursif. Les seuls exemples qu'on puisse citer sont des mots de peu d'importance, tracés sur les murs et les colonnes de Pompeï, et surtout le papyrus grec du musée Borgia, à Velletri, publié par Schow, en 1788; mais il n'offre qu'une nomenclature des ouvriers de Ptolémaïs d'Arsinoïte, employés aux digues et aux canaux. Ce dernier fragment, d'ailleurs très-curieux, ne remonte qu'au troisième siècle de l'ère chrétienne, tandis que celui de Ptolémaïs en Thébaïde est du deuxième siècle avant Jésus-Christ. Voilà donc le monument d'écriture grecque cursive, le plus ancien connu, et sa date est incontestable. A la vérité, il existe des manuscrits en cursif, bien antérieurs et en très-grand nombre; ce sont les papyrus en langue égyptienne, découverts par les voyageurs français; mais on n'est pas en état de les lire.

M. Bekker s'est occupé le premier de déchiffrer *le contrat de Ptolémaïs;* après en avoir lu la plus grande partie, il l'a remis à M. Bœckh et à M. Buttmann, qui se sont attachés à lire les endroits difficiles. Ils ont réussi presque partout, et ce qu'il reste à deviner n'a qu'une faible importance. On pourra contester quelques mots, mais le sens ne paraît susceptible d'aucun doute.

Il est surprenant que les noms des pontifes, et ceux des

Digitized by Google

prêtresses connues sous les désignations d'Athlophore et de Canéphore, ne soient pas devant ceux des princes lagides, comme dans la célèbre inscription de Rosette. Aurait-on cherché dans la suite à abréger ces longues formules qu'il fallait répéter si souvent, en remontant toujours à l'origine de la dynastie ? Ce n'est pas la seule difficulté que présente le monument.

Voici mot à mot la traduction du contrat :

TRADUCTION LITTÉRALE DU CONTRAT.

« Sous le règne de Cléopâtre et de son fils Ptolémée surnommé Alexandre, dieux Philométores, Sotères, en l'an 12 qui est aussi le 9e, sous le pontife, résidant à Alexandrie, d'Alexandre, et des dieux Sotères, et des dieux Adelphes, et des dieux Evergètes, et des dieux Philopatores, et des dieux Epiphanes, et du dieu Philométor, et du dieu Eupator, et des dieux Evergètes; sous l'athlophore de Bérénice Evergète, et la canéphore d'Arsinoë Philadelphe et de la déesse Arsinoë Eupator, dans Alexandrie; à Ptolémaïs en Thébaïde; sous les prêtres des deux sexes, de Ptolémée Soter, qui sont à Ptolémaïs; le 29 du mois de tybi; sous Apollonius préposé de l'*Agoranomie*, durant ce mois, près de l'administration chargée des fonds de terre nus, dans le Tathyrites. »

« A vendu *Pamonthes*... de couleur noire, beau, long de corps, de visage rond, nez droit; ainsi qu'*Enachomneus*... de couleur jaune, aussi de visage rond, nez droit; et *Semmouthis Persinei*... de couleur jaune, de visage rond, nez un peu aquilin, bouffie; et *Melyt Persinei*.....de couleur jaune, de visage rond, nez droit; avec leur maître *Pamonthes* co-vendeur; tous quatre de la corporation des *Petôlitostes*, parmi les ouvriers en cuirs memnoniens; d'un

Digitized by Google

fonds de terre nu, à eux appartenant dans la partie du sud (*du quartier*) des Memnoniens, un espace de cinq mille cinquante coudées d'étendue; les voisins (*tenans et aboutissans*) du sud, la rue Royale; du nord et du levant, le fonds de Pamonthes et Bokon Ermios son frère, et les terres communales; du couchant, la maison de Tephis, fils de Chalomn; passant au milieu.....; (*tels sont les*) voisins de toutes parts.

«A acheté (*le champ*) *Nechouthes* petit..... (*ici un sobriquet*), de couleur jaune, agréable, de visage long, nez droit, une cicatrice au milieu du front; (*pour le prix de*) 601 pièces de monnaie de cuivre; les vendeurs étant les courtiers et les garans de ce qui est relatif à cet achat.

«A accepté Nechouthes, l'acheteur.»

Ici des signatures.

à la marge de droite.

«En l'an 12 qui est aussi le 9e, le 20 (les *unités manquent*) de Pharmuthi, sous la...., sous laquelle Di..... était préposé aux contributions (*diagrapheus*); *Chotleuphès*, préposé en second (*hypographeus* ou *hypogrammateus*); *Heracleides*, contrôleur de l'achat (*antigrapheus*); *Nechoutes* petit (*ici le sobriquet*), un fonds de terre nu de 5,050 coudées..., situé dans la partie du sud (*du quartier*) des Memnoniens, qu'il a acheté de *Pamonthes*, et aussi d'*Enachomneus*, lequel a signé avec ses sœurs; *pour* 601 pièces de cuivre. (*Ici des caractères embrouillés, peut-être les initiales des noms des co-vendeurs*, en, per).

En lisant ce traité, on peut faire une remarque assez importante sous le rapport historique; c'est que le fonctionnaire principal pour l'administration des terres est un Grec et non un Egyptien. On voit encore un ou deux noms

Digitized by Google

de grecs parmi les employés de l'enregistrement. Ainsi, après deux siècles, les vainqueurs occupaient encore les emplois publics; ce qui suppose nécessairement qu'ils leur avaient été dévolus et conservés depuis l'origine; le fait est d'ailleurs confirmé par le monument de Rosette. Dans un pays qui, avant les Perses, n'avait jamais reçu la loi des étrangers, et où la caste sacerdotale occupait les charges de l'administration, il est difficile de croire que l'exclusion des naturels, des places éminentes, ait été favorable à la prospérité publique.

C'est avec fondement que l'ingénieux interprète avance que la mesure du terrain en coudées exprime la surface et non la circonférence : c'est en coudées carrées que les Égyptiens mesuraient leurs terres. Les 5,050 coudées équivalent donc à un rectangle de 101 coudées sur 50; si le côté long avait été de 100 coudées, ce serait juste la moitié d'une aroure. M. Böckh conjecture que le terrain avait été mal mesuré, et que, lors du partage des terres par Sésostris, on avait fait celle-ci trop longue d'une coudée. Il n'est pas nécessaire de remonter si haut, et le texte d'Hérodote n'exige point que toutes les possessions fussent en effet de forme carrée, ni même rectangulaire; autrement, la *géométrie* eût été, en Égypte, entièrement inutile.

Nous n'avons aucune connaissance certaine du prix des terres, ni de la valeur des monnaies dans la Thébaïde. En quoi différaient les terres appelées nues des autres espèces de terrains? faut-il, par-là, entendre seulement des terres à blé? de quel poids étaient les pièces de cuivre dont il est question dans le contrat? quelle quantité de blé représentaient les 601 pièces? Voilà des questions sur lesquelles M. Böckh ne prononce pas, et qu'il serait indispensable de résoudre pour avoir une idée complète de la transaction. Puisqu'on est aujourd'hui sur le chemin des découvertes

Digitized by Google

les plus heureuses, espérons qu'on découvrira quelque autre manuscrit, qui éclaircira cette matière si importante pour l'histoire de la monnaie.

Après les détails si minutieux et même si étranges du signalement des parties qui ont figuré dans *le contrat de Ptolemaïs*, on est surpris de ne pas trouver une seule mention de l'âge. M. Böckh avait d'abord conjecturé qu'il était compris dans un mot composé, placé constamment après chaque nom propre et commençant par ces lettres ωση; le reste du mot a une physionomie égyptienne; mais cette conjecture ne s'est pas vérifiée. C'est presque la seule lacune que les savans de Berlin aient laissée dans leur interprétation, et l'on voit qu'elle n'ôte rien au sens.

L'intervalle du 29 de tybi au 20 de pharmuthi, ou du 13 février au 5 mai (d'après le calcul de l'année vague), est de 82 jours. On doit conclure de là qu'il fallait laisser écouler environ trois mois avant l'enregistrement des actes; car, les unités manquant après le K, la date de pharmuthi a pu être du 20 au 29 du mois, ce qui fait une latitude de 82 à 91 jours. En prenant le 29, c'est-à-dire le lendemain du troisième mois écoulé, l'époque tomberait sur le 14 mai; à cet instant de l'année, les terres étaient dépouillées, et c'était un moment favorable pour entrer en possession. Environ un mois après, l'accroissement du Nil allait se faire sentir.

On voit, par le contenu de la formule d'enregistrement, que la vente devait être faite par l'intermédiaire des courtiers et des cautions; mais qu'en certain cas, apparemment quand le prix était modique, les vendeurs pouvaient en tenir lieu, sans doute pour éviter les frais.

Ce qui a le plus d'importance dans ce document, c'est sans doute le passage qui a rapport à la division des castes. On voit ici une corporation des ouvriers en cuir, avec une

Digitized by Google

sous-division qui est appelée les *Petôlitostes;* deux femmes en font partie. Ces ouvriers appartenaient à la grande classe des artisans, qui, selon Platon, Diodore et Strabon, était l'une de celles dont se composait la population de l'Égypte. On trouve à cet égard des différences entre les trois auteurs. Hérodote diffère aussi avec tous; cependant les uns et les autres s'accordent à mettre au premier rang la classe des prêtres et celle des gens de guerre. Strabon, qui à ces deux n'en ajoute qu'une seule, celle des cultivateurs comprenant les artisans, a oublié celle des bergers; celle-ci, à son tour, comprend les bouviers et les porchers d'Hérodote, ainsi que les chasseurs cités par Platon. Quant aux pilotes, aux marchands et aux interprètes, dont Hérodote fait autant de classes différentes, il faut les réunir à celle des artisans. Il suit de là que Diodore de Sicile, en partageant le peuple d'Égypte en cinq classes, les *prêtres*, les *guerriers*, les *pasteurs*, les *artisans* et les *laboureurs*, a donné la véritable division des castes.

On peut remarquer encore dans le contrat: 1° que des ouvriers d'une profession subalterne sont propriétaires fonciers; 2° qu'un fonds de terre nu et assez médiocre, puisqu'il n'équivaut pas à un tiers d'arpent de Paris, est possédé en commun par quatre personnes; 3° que trois des co-vendeurs sont subordonnés à l'autre, qui prend le titre de maître ou seigneur, quoique ouvrier lui-même et de la même corporation. Ce dernier point est resté obscur dans le savant commentaire de M. Böckh. Il n'y a pas, en effet, dans l'acte, de quoi expliquer suffisamment la condition des personnes. Le mot Κυρίου est bien lisible dans la pièce; mais il est impossible de voir, dans l'un des co-vendeurs, un seigneur suzerain, et, dans les autres, des vassaux, encore moins des serfs, des esclaves ou des ilotes. Au reste,

Digitized by Google

l'état actuel des fellahs en Egypte pourrait jeter quelques lumières sur cette importante question; 4° le vendeur principal est le seul de couleur noire; les trois autres vendeurs, qui lui sont subordonnés, sont jaunes de peau; l'acheteur est également de couleur jaune; 5° les femmes sont les seules qui aient un nom et un surnom, indépendamment du mot barbare dont j'ai parlé. Ce surnom paraît appartenir à la langue égyptienne, ainsi que les noms propres des cinq parties qui sont intervenues dans le contrat; seulement, on y a joint des finales grecques; 6° le mot barbare qui vient après chaque nom, est le même pour le vendeur en titre et pour l'acheteur; et ce mot, après les deux noms de femme, a la même finale; peut-être, est-ce un nom de tribu; mais, dans ce cas, il devrait être le même pour le frère et les deux sœurs. Nous devons borner ici les remarques, puisque l'objet principal de cette notice est de répandre la connaissance d'un monument curieux.

Si l'emploi de plusieurs tournures inusitées jette un peu d'incertitude sur l'interprétation de quelques passages, on doit avouer qu'il ne s'agit que d'un petit nombre de mots. Ainsi M. Böckh et ses collaborateurs auront laissé très-peu à faire pour l'intelligence du texte, et ils auront eu le mérite entier d'une découverte, qui ne peut manquer d'ajouter à la réputation de ces savans hellénistes. Aussi, je ne doute nullement que le *contrat de Ptolemaïs* n'acquière un jour la même célébrité que la *pierre de Rosette*.

JOMARD, *de l'Institut*.

Digitized by Google

III. BULLLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

115. — *Brackenridges Rede über gleiche rechte der Juden mit den Christen.* — Discours sur l'égalité des droits entre les juifs et les chrétiens.

Ce discours a été prononcé dans la maison du délégué de la province de Maryland, en Amérique ; il avait pour but d'obtenir l'abrogation du bill, qui ne permet pas que dans cette province les Israélites arrivent aux emplois publics. L'auteur prouve que les persécutions seules ont pu altérer le caractère de ceux qui professent le judaïsme. Peut-on attendre de l'affection, des hommes auxquels on ne témoigne que de la malveillance ? est-on en droit d'exiger de l'activité et de l'industrie de malheureux qui, dans certains pays, n'ont pas même le droit d'acquérir une propriété ? enfin, ceux qu'une aveugle superstition expose à la haine et aux insultes de la populace peuvent-ils être bons voisins ? Ce n'est donc pas en Europe, où ils sont victimes de tant de préjugés ; c'est en Amérique qu'il convient de juger les juifs. Là, n'existent point ces odieuses préventions ; et, la cause ayant disparu, les effets ne se sont pas reproduits. Les juifs, plus encore que les autres citoyens, se montrent attachés aux institutions de ce pays, le seul qu'ils puissent à bon droit regarder comme leur patrie. Que l'exemple de l'Amérique instruise donc l'Europe, où une intolérance barbare appelle encore, surtout une communion religieuse, les proscriptions et les confiscations du moyen âge. En France, un décret avait suspendu les droits des juifs pour dix ans ; à l'expiration de ce terme, le gouvernement s'est fait rendre compte de leur conduite. Il a appris que, s'il se trouve parmi eux des

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

Digitized by Google

usuriers, il en est chez les chrétiens qui ne leur cèdent en rien, et la mesure d'exception n'a point été renouvelée. Pr. Golbery.

EUROPE.

ANGLETERRE.

116.—*Selections from letters written during a tour trough the United States*, etc.—Choix de lettres écrites dans un voyage fait aux États-Unis, pendant l'été et l'automne de 1819, auxquelles on a ajouté un précis sur les mœurs des Indiens, qu'on suppose descendre des dix tribus d'Israël, une description de la situation et des souffrances des émigrans, et un coup d'œil sur le sol et l'état de l'agriculture; par E. Howitt. Mansfield, 1820; un vol. in-12 de 230 pages.

Le but de l'auteur de ce voyage est évidemment de détourner ses compatriotes du projet d'émigrer en Amérique, mais surtout aux nouveaux états du *Kentuchy*, de l'*Indiana*, des *Illinois*, de l'*Ohio*, etc., qui sont situés dans la partie occidentale de ce continent. Il renferme des renseignemens qui peuvent être utiles, quoiqu'ils doivent être reçus avec précaution, à cause de l'esprit de partialité qui a dicté l'ouvrage. « Ma patience, dit l'auteur, a été souvent poussée à bout, en voyant tous les agriculteurs qui, dans leur pays, passaient pour d'excellens fermiers, quitter l'Angleterre, avec la ferme résolution de se conformer à la pratique qu'ils avaient toujours suivie, en l'adaptant toutefois au sol et au climat, et finir, au bout de quelques années, par devenir aussi insoucians que les Américains et par suivre leurs usages les plus absurdes. La classe des fermiers de ce pays se compose des descendans d'artisans, ou de gens ayant exercé eux-mêmes diverses professions, et que la nécessité a réduits à se faire cultivateurs. Ils ont adopté entièrement les pratiques des premiers colons, quelque mauvaises qu'elles soient, en dépit de la raison et des efforts des hommes les plus sensés, qui, ayant aperçu le mal, ont vainement établi des sociétés d'agriculture pour y remédier. Ils les suivent avec cette suffisance et cette opiniâtreté qui caractérisent beaucoup d'Américains. Le fermier qui, en quittant l'Angleterre, se flatterait de voir le cultivateur d'Amérique suivre un système régulier de culture, adapté au climat, au sol et à la situation locale, tomberait dans une grave erreur: tout le système de l'Américain se réduit à semer le grain dont il a besoin, sans jamais

Digitized by Google

songer à alterner les semailles. Il cultive souvent dans le même sol le même grain, pendant sept ou huit années consécutives, et quelquefois davantage, si le terrain le lui permet. Il semble ne consulter que sa convenance du moment, et vouloir épargner uniquement la main d'œuvre; ce qui est, à la vérité, un objet important dans ce pays. L'Américain ne s'occupe jamais, ou du moins fort rarement, d'améliorer la qualité de ses terres, et il s'en sert comme on en use à l'égard des ânes en Angleterre, où on les fait travailler tant qu'il leur reste un souffle de vie, sans prendre le moindre soin de leur conservation. Mais, si vous trouvez des charmes dans une société choisie; si vous aimez la compagnie de voisins, dont les mœurs, les goûts et le caractère soient semblables aux vôtres; si vous préférez la propreté à la malpropreté, la discrétion à la curiosité, la probité à la friponnerie, la politesse à la grossière effronterie d'hommes qui s'imaginent qu'une licence effrénée constitue la liberté; si vous aimez mieux vous établir dans une maison bien tenue et agréable que dans une habitation sale et incommode; si, la nuit, vous désirez vous reposer des fatigues de la journée, et non vous coucher pour être rongé de vermine; enfin, si vous vous plaisez dans la société de gens d'une tenue décente, de mœurs douces et modestes, plutôt que dans celle d'un ramas confus d'étrangers de toutes les nations, malpropres, bruyans et insolens, vous n'avez d'autre parti à prendre que de vous associer quelques-uns de vos compatriotes et d'acheter une étendue de terre, où vous ferez un établissement à part. Vous oublierez, en quelque sorte, que vous êtes sur un sol étranger; autrement, vous ne devez vous attendre qu'à des désagrémens sans nombre. »

« Les anciens Américains ou *Yankees* affectent le plus grand mépris pour les émigrés qui arrivent chez eux; ils les regardent comme des malheureux, chassés d'un pays d'ilotes et venant chercher une existence dans leur glorieuse patrie. Ils croient, d'ailleurs, qu'il n'est aucun de ceux qui viennent s'établir parmi eux qui n'ait été obligé de quitter son pays natal, pour en avoir violé les lois. »

Mus par une soif insatiable du gain et par leur mépris pour les *immigrans*, ils regardent ce que ceux-ci possèdent comme de bonne prise, et ils ne laissent échapper aucune occasion d'exploiter à leur profit leur ignorance du prix des marchandises, des coutumes et des lois du pays, et du caractère de ses habitans. Quiconque vient se fixer ici doit bien se tenir sur ses gardes: s'il n'a pas soin de se procurer

Digitized by Google

les provisions nécessaires pour son voyage dans l'intérieur, il les y paiera dix fois plus que leur valeur; et, quand il se trouvera une fois dans l'intérieur du pays, il lui faudra peut-être acheter sans caution des terres d'un *squatter*, c'est-à-dire d'un individu qui se sera approprié ces terres, sans titre quelconque, et les aura cultivées, au risque d'en être dépouillé par le véritable propriétaire. Ajoutez à cela les maux qui résultent du système des banques. Je vous ai marqué les causes qui tendent à attacher l'acquéreur au sol et à en faire un mendiant ou un esclave; il faut ajouter les rigueurs extrêmes du froid et du chaud, et les essaims d'insectes qui infestent non seulement ses plantations et dévorent le feuillage des arbres de ses vergers, mais qui se répandent jusque dans sa maison, et s'attachent même à sa personne. Vous verrez sans doute, par la récapitulation des maux qui désolent ce pays, qu'un homme doit s'armer d'un grand courage, pour s'exposer à tous ces désagrémens.

« Il me faut enfin conclure, et dire franchement mon opinion sur cette contrée. Je ne doute nullement que l'Amérique ne devienne un grand état, et que, lorsque le caractère de ses habitans aura éprouvé l'influence bienfaisante des sciences et des arts industriels, mais surtout du tems et d'une civilisation progressive, elle ne soit un pays heureux. Mais, aujourd'hui, je pense que l'étranger qui va s'y établir pour toujours fait une véritable folie. Avant de prendre ce parti, un homme sensé doit se demander, s'il ne vaut pas mieux supporter les maux qu'il éprouve, que de s'exposer à d'autres plus grands, qu'il ne connaît pas. »

117.—*An Attempt to analyse the automaton chess player*, etc.— Essai sur le joueur d'échecs automate de M. de Kempelen, suivi d'une méthode facile pour imiter les mouvemens de cette célèbre mécanique; orné de gravures. Londres, 1821. Brochure in-8° de 40 pages.

Cet automate, promené pendant quarante ans dans toute l'Europe, où il excita l'étonnement des mécaniciens les plus habiles, n'est, selon l'auteur de cette brochure, qu'un coffre assez grand pour contenir un homme, qui dirige les mouvemens de la main et prête à une tête de bois les combinaisons d'un être pensant et réfléchissant. La mécanique, qu'on semblait mettre en jeu au moyen d'un ressort, n'était qu'un artifice destiné à tromper les spectateurs. La difficulté d'expliquer ce phénomène avait toujours fait supposer la présence d'un agent raisonnable, qui faisait agir la machine. On avait même soup-

Digitized by Google

çonné quelque rapport secret entre la marche mesurée de M. de Kempelen dans l'appartement où se faisait la partie, et les mouvemens de l'automate; mais il paraît qu'on n'avait pas cru possible qu'un homme pût se glisser dans le corps du joueur. C'est ce que l'auteur de ce petit écrit prétend avoir prouvé; il cite, à l'appui de son jugement, plusieurs faits dont il a été témoin, et sa propre expérience, comme mécanicien. L. S.

118.—*A Grammar of natural and experimental Philosophy*, etc. —Grammaire de philosophie naturelle et expérimentale, exécutée sur le même plan que la grammaire géographique de Goldsmith et la grammaire historique de Robinson, et adoptée comme livre élémentaire pratique, dans les colléges et pensions, par le révérend *David* Blair. Londres, 1821. Sherwood. Prix, 7 schellings.

Simplifier l'étude de la philosophie, marquer les bornes où elle doit se renfermer, mettre ses préceptes à la portée de tous les esprits, les développer d'une manière simple et concise, voilà ce que s'est proposé le docteur Blair en publiant cette grammaire, qu'il a fait suivre, comme ses autres ouvrages, d'une série d'interrogations, qui ont pour but d'exercer la mémoire de l'élève et son intelligence, en l'obligeant à se rendre compte à lui-même de ce qu'il a lu, et à en donner une idée claire et distincte au professeur qui l'interroge. Cette méthode, appliquée avec discernement, est d'un grand avantage dans l'éducation, et contribue à fortifier l'esprit et le jugement des jeunes gens. L. S.

119.—*Letters from the Havannah.*—Lettres écrites de la Havane, pendant l'année 1820, contenant une description de l'état actuel de l'île de Cuba, suivies d'observations sur le commerce des esclaves. Londres, 1821. 1 vol. in-8° de 135 pages.

L'auteur de ces lettres est un philanthrope éclairé et un écrivain spirituel, qui a fort bien su tirer parti d'un séjour d'un an dans la plus belle île de l'archipel occidental, pour bien observer, et pour reproduire fidèlement ce qu'il a observé. C'est de l'année 1778, lorsque le commerce commença à prendre un peu d'essor, que date véritablement l'histoire de l'île de Cuba. L'auteur décrit, avec une étonnante vérité et avec beaucoup de concision, l'aspect du pays, ses productions naturelles, ses habitans, leurs mœurs, leurs coutumes. Ses remarques sur le commerce des esclaves et sur la tyrannie exercée contre les noirs expriment l'indignation d'une ame honnête

Digitized by Google

et sensible. Il paraît que, depuis 1689, époque à laquelle la traite des noirs fut ouverte à toutes les nations (car l'Angleterre commença cet infâme trafic en 1563, et, après la paix d'Utrecht, elle le fit seule pendant long-tems) jusqu'en 1799, 41,500 nègres furent transportés à l'île de Cuba; ce qui fait un peu plus de 4,000 par ans. Pendant les quatre années qui suivirent, on en importa 34,500, ou environ 8,600 par an. Depuis cette époque jusqu'au traité d'abolition, en 1817, c'est-à-dire pendant treize ans, plus de 150,000 noirs ont été introduits dans la colonie, à peu près 10 à 11 mille par an. Dans les années 1817, 1818 et 1819, le nombre de ces malheureux esclaves importés a toujours été en augmentant; près de 60,000 noirs ont été débarqués dans l'île pendant un espace de trois ans. Ainsi, depuis trente années, on a transporté de l'Afrique à l'île de Cuba plus de 200,000 noirs, et plus de 50,000 ont péri dans la traversée. L'auteur de cet ouvrage, qui écrit bien et pense profondément, prouve, d'une manière satisfaisante, que, loin de nuire aux véritables intérêts de la colonie, l'abolition de l'esclavage contribuerait à sa prospérité. Nous souhaitons qu'il puisse le persuader à ceux qui y sont intéressés, car nous aimons à croire que ce qui est mal en morale ne saurait être bien en politique. Outre les observations sur lesquelles nous nous sommes arrêtés, cet ouvrage renferme des détails pleins d'intérêt sur l'île de Cuba et ses habitans. Le style, habituellement agréable et facile, devient énergique toutes les fois qu'il exprime de grandes pensées et des sentimens généreux. L. S.

120.—*A Narrative of proceedings in Venezuela.* — Relation des événemens arrivés à Venezuela, dans l'Amérique méridionale, pendant les années 1819 et 1820, avec un tableau du gouvernement républicain, etc.; par *George* Chesterton, ex-capitaine dans la légion anglaise, au service de la république de Venezuela. Londres, 1820. Baldwin. 1 vol in-8°. Prix, 7 schellings, 6 pences.

121.—*Rome in the nineteenth century.*—Rome au dix-neuvième siècle; comprenant la description des ruines de cette antique cité, les restes du moyen âge et les monumens des tems modernes, etc., dans des lettres écrites pendant un séjour de deux ans à Rome, en 1817 et 1818. Édimbourg, 1820. 3 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage a eu l'art de rendre neufs et piquans des détails déjà connus. Il a mêlé dans ses observations des remarques critiques assez judicieuses sur les beaux-arts; ce n'est cependant

Digitized by Google

pas un artiste ni un érudit. Son style léger et amusant décèle l'homme du monde observateur; aussi, peint-il avec beaucoup de vérité la société de Rome, les cérémonies religieuses, les mœurs et les coutumes des Romains modernes; mais il s'abandonne trop souvent à des railleries inconvenantes sur la religion catholique; il parle avec beaucoup de légèreté de ses dogmes, qu'il paraît n'avoir ni étudiés ni compris, et tombe dans plusieurs erreurs grossières à ce sujet. Malgré ces défauts, ce livre est amusant et se fait lire avec intérêt. L. S.

122.—*Laneham's letter.*—Lettre de LANEHAM, où sont décrites les fêtes magnifiques données à la reine Elisabeth, au château de Kénilworth, en 1575, avec une préface formant introduction, un glossaire et des notes explicatives. Londres, 1821. 1 vol. in-12 de 114 pages.

Dans son dernier roman, intitulé *le Château de Kénilworth*, Walter Scott a peint, avec son talent accoutumé, l'époque du règne d'Élisabeth, et les mœurs de la cour de cette reine célèbre. Il s'est aidé de plusieurs traditions antiques et de quelques brochures rares et curieuses; celle que nous annonçons est de ce nombre; il la cite souvent comme renfermant des détails intéressans sur le séjour de la reine à Kénilworth, château du comte de Leicester, et sur la réception magnifique que lui fit ce seigneur. Selon la préface qui sert d'introduction à cette nouvelle édition, maître Robert Laneham naquit à Nottingham; il fut élevé à Londres, où le comte Leicester le prit sous sa protection, et lui fit avoir la charge de greffier et d'huissier de la chambre du conseil, emplois qui lui donnaient le privilége d'assister à tous les préparatifs qui se faisaient à Kénilworth pour l'arrivée de la reine. Laneham comprenait le français, l'espagnol, le hollandais et le latin. A l'époque où on publia cette lettre, on en fit plusieurs éditions; c'est d'après la meilleure, soigneusement revue, corrigée et expliquée, qu'on a réimprimé cette nouvelle édition. Elle est intéressante pour les amateurs des tems antiques, qui cherchent à retrouver l'empreinte des mœurs et de l'époque, dans les écrits de quelques contemporains. Le goût bizarre de ces fêtes, les sommes énormes qu'elles coûtaient, et l'admiration générale qu'elles excitaient parmi les spectateurs, donnent une idée de ce qu'étaient alors les arts en Angleterre. L. S.

123. — *The Doge of Venice.* — Le Doge de Venise, tragédie his-

Digitized by Google

torique, en cinq actes; par *lord* Byron, in-8°, Londres, 1821, *Murray*.

Cette tragédie a été jouée, à Londres, au théâtre de Drury-Lane, le 25 avril 1821; l'auteur avait formellement déclaré qu'il n'y consentait pas. Il dit, dans sa préface : « Je n'ai pas composé cette pièce pour le théâtre, qui, dans son état actuel, n'est peut-être pas un objet d'ambition très-élevée ..... Je ne puis concevoir qu'un homme d'un caractère irritable se mette à la merci d'un parterre. Le lecteur malin et le critique mordant sont des fléaux isolés éloignés; mais, quand un parterre, éclairé ou ignorant, foule aux pieds une production qui, bonne ou mauvaise, a été un travail d'esprit pour l'écrivain, c'est une douleur immédiate, rendue plus vive par le doute de l'auteur sur la compétence de ce tribunal et par la certitude de l'imprudence qu'il a commise en s'y soumettant. Si j'étais capable d'écrire une pièce qui pût être jugée digne du théâtre, le succès ne me causerait point de plaisir, et la chute me ferait beaucoup de peine. C'est pour cette raison que même, pendant que j'ai été membre du comité d'un théâtre, je n'en ai jamais fait l'essai; et je ne le ferai jamais. »

124. — *The Belvidere Apollo; Fazio, a tragedy; and other poems.* — L'Apollon du Belvédère; Fazio, tragédie, et autres poésies fugitives, par le révérend H. H. Milman. Londres, 1821, 1 volume in-8° de 192 pages.

Ces poésies, quoique belles, ne répondent pas entièrement aux espérances que M. Milman a données, dans son poème de *la Destruction de Jérusalem* (*Voy.* Tome VIII, page 304). On y trouve de belles images. L'*Apollon du Belvédère* est une description en vers de cette statue; elle fut récitée sur le théâtre d'Oxford, en 1812. L'ode intitulée *Judicium regale* est une production bizarre, mais remarquable. L'auteur y fait apparaître Bonaparte, que les hommes et les empires accusent à la fois. Le portrait de ce grand coupable, et le tableau de la France dans toute la gloire et dans tout l'éclat de sa puissance, sont remplis de grandeur et de poésie. La tragédie de *Fazio* a été déjà représentée plusieurs fois sur le théâtre; elle est d'un grand effet dramatique. L. S.

125. — *Transactions*, etc. — Mémoires de la société littéraire de Bombay, avec gravure, Tome II, Londres, 1820, in-4° de 379 pages.

Digitized by Google

La société littéraire de Bombay, comme celle de Calcutta, s'occupe des antiquités et de la littérature de l'Asie; elle ne date que de 1804. Déjà elle rivalise avec la société de Calcutta, qui vient aussi de publier le 14e volume de ses mémoires.

126. — *The Annual Biography and Obituary.* — Biographie et nécrologie, pour l'année 1821, in-8°, Londres. *Longman.* 15 sh.

Cet annuaire contient, entre autres biographies, celles de *Georges* III, du *duc de Kent*, de sir *Joseph Banks*, de *Grattan*, *Arthur Young*, *West* et du général *Mudge*. On a conçu et exécuté l'idée d'une pareille entreprise pour la France, où il est probable qu'elle aura le même succès qu'en Angleterre.

127. — *Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle littérature anglaise*, ou *liste des principaux livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, ouvrages périodiques, etc., qui ont été publiés en Angleterre dans le cours de l'année* 1820, et pour lesquels on peut s'adresser à Londres, Paris et Strasbourg, à la maison Treuttel et Würtz. Londres, même maison. Mars, 1821, in-8° de 40 pag. 75 c.

Cette utile et curieuse nomenclature contient environ sept cents articles.

RUSSIE.

128. — *Uebersicht aller gekannten Sprachen*, etc. — Tableau de toutes les langues connues et de leurs dialectes; par Fr. Adelung, conseiller d'état, etc., in-8°. Saint-Pétersbourg, 1820. Gretsch.

Ce traité n'est que le précurseur de la *Bibliotheca glottica* conçue par Murr, et continuée par Vater, dont les travaux seront, ainsi que ceux de Murr, mis à profit par M. Adelung. L'immense érudition de ce savant et son infatigable zèle nous feront sans doute jouir bientôt d'un travail qui importe à l'univers entier. Pour donner à nos lecteurs une idée de l'étendue des recherches de M. Adelung, il nous suffira de leur faire connaître la disposition et le plan de l'introduction qui précédera la *Bibliotheca glottica*; 1° histoire de l'étude des langues; 2° premiers essais tentés dans la vue d'obtenir une bibliothèque glottique; 3° de la langue primitive; causes de la diversité des langues; efforts impuissans pour parvenir à une langue universelle; 4° principes de grammaire générale; 5° de l'écriture et de son origine; des images; des hiéroglyphes; enfin, de

Digitized by Google

tous les alphabets connus ; projets infructueux pour obtenir une écriture uniforme, sténographie, télégraphie, pasigraphie, cyptographie; 6° de l'affinité des langues entre elles; 7° polyglottes, dictionnaires, grammaires, bibles, recueils d'oraisons dominicales, géographie des langues; 8° langues mortes, tant anciennes que modernes, leur littérature. L'histoire des peuples est essentiellement liée à celle des langues, et ce serait sans doute le plus beau résultat possible, si l'on trouvait par leur moyen une commune origine aux nations. L'atteindra-t-on ? le chemin qui y conduit n'est pas bien direct, il est coupé en plusieurs endroits : jusqu'à ce jour, beaucoup d'hommes s'y sont égarés, pas un n'est arrivé au but. PH. GOLBERY.

POLOGNE.

129.—*Tomasza a Kempis, a Nasladowanii*, etc.—De l'imitation de Jésus-Christ, de Thomas A. Kempis. Traduction de *Thadée* MATUSZEWIC. 1 vol. in-18. Varsovie, 1820. N. Glucksberg.

Ce n'est pas la première traduction en polonais de cet ouvrage sublime; mais c'est sans doute la meilleure. M. Matuszewic, qui a été enlevé trop tôt aux lettres, fut un des orateurs polonais les plus distingués; ses connaissances très-étendues, et surtout sa conduite comme ministre de la justice, lui ont mérité la vénération générale de ses compatriotes. On a trouvé dans son porte-feuille une excellente traduction en vers polonais, du poème de l'imagination de Delille; elle sera publiée sous peu.

130.—*O Polszeze, jey Dziejach i Konstitucyi*, etc.—De la Pologne, de son histoire et de sa constitution. Traduit de l'allemand de JEKEL, par *Const.* STOTWINSKY. In-8°, avec carte. Lemberg, 1819. Wilde.

131.—*Bayki i Powiesci*, etc.—Fables et contes, par J. U. NIEMCEWICZ. Deuxième édition, augmentée de beaucoup de fables inédites, de contes et d'autres pièces. 2 vol. in-8°. Varsovie. N. Glucksberg, 1820.

Ce recueil se compose d'un choix de fables et de morceaux de poésie, traduits de diverses langues, et d'un grand nombre d'autres pièces. Toutes se distinguent par un style simple et une versification correcte et facile. La *Gazeta literacka* (Gazette littéraire) de Varsovie, qui se publie depuis le 1er janvier, donne une analyse détaillée de cet ouvrage et lui rend parfaitement justice.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

132 (*). — *Handbuch der geographie und statistik*, etc. — Manuel de géographie et de statistique, par M. Stein, professeur, membre de l'académie royale des beaux-arts d'Erfurt, etc. Quatrième édition, 3 forts vol. in-8°. Leipsick, 1821. Chez J. E. Hinrichs.

Cet ouvrage contient une description assez détaillée de tous les pays de la terre; outre la partie consacrée uniquement à la géographie, on trouve des détails sur les gouvernemens de chaque pays, sur la composition des armées, sur les monnaies, sur les sociétés savantes, sur les établissemens publics, sur les monumens remarquables, et enfin sur tout ce qui peut fixer l'attention. Les deux premiers volumes sont consacrés aux états de l'Europe, et le troisième aux autres parties de la terre.

133. — *Theophrasti characteres ad optimorum librorum fidem recensuit, de notationum ingenio atque auctore exposuit et perpetua adnotatione illustravit Frederich* Astius, *Saxo-Gothanus. Lipsiæ*, 1816. In-8°.

Il s'est élevé en Allemagne une singulière opinion sur les *caractères de Théophraste*. On veut, et M. Schneider lui-même est de cet avis, que les chapitres qui composent le livre de ce philosophe ne soient que des *excerpta*, ou des extraits d'un ouvrage plus étendu. Des abréviateurs, dit-on, et des copistes y ont puisé, les uns ceci, les autres cela, et c'est à cette cause qu'il faut attribuer l'état actuel des manuscrits de Théophraste, qui ne renferment pas tous un texte également complet. Le nouvel éditeur, M. Ast, combat cette opinion; il pense que, tels qu'ils sont, les chapitres de Théophraste présentent chacun un tableau de mœurs achevé : ce sont tout autant d'imitations isolées, dont chacune est parfaite en son genre. Sur quel fondement irait-on attribuer à leur auteur un traité plus long? En vérité, il n'est rien dont on ne s'avise, en fait de philologie, et malheureusement les assertions les plus bizarres trouvent toujours quelque illustre savant qui les accrédite.

M. Ast prend soin d'annoncer au public qu'il a respecté l'autorité des manuscrits, il a raison. Quelque ingénieuse que soit une conjecture, fût-elle de M. Schneider lui-même, il faut la réserver pour les notes, il faut que le lecteur sache s'il lit effectivement son auteur, ou bien s'il lit à la fois Théophraste, puis M. Schneider, puis M. Ast.

Digitized by Google

Nous ne saurions que recommander de nouveau la scrupuleuse édition de M. Fischer à ceux qui aiment mieux le philosophe grec que ses nouveaux associés, car M. Ast a beaucoup de torts à se reprocher; j'affirme même qu'ils sont plus graves que ceux de M. Schneider. L'éditeur a payé son tribut à l'esprit d'innovation; il a transposé des passages entiers d'un chapitre à un autre, sans même en donner la raison, car ce n'en est pas une que de dire qu'ils conviennent mieux là. Erreur de copiste, s'écrie-t-il; les copistes se trompent souvent sans doute, mais leurs erreurs vont-elles jusqu'à copier, à la fin d'un livre, ce qui est au commencement? Voilà deux savans qui ont bien arrangé leur auteur, mais M. Ast lui a fait plus de mal que M. Schneider; ce dernier, en donnant ses conjectures à Théophraste, ne ressemble pas mal à l'homme qui placerait une chaise de bois dans un palais magnifiquement meublé. Pour M. Ast, je ne puis le comparer qu'à celui qui, de la cave au grenier, bouleverse et confond tout. Il n'y a qu'un moyen de faire pis, c'est de découper Théophraste en demandes et réponses, et de mêler les cartes. Pn. Golbery.

134.—*Ueber das Urvolk der Erde*, etc.—Sur le premier peuple de la terre, ou la race des hommes avant Adam et ses descendans. Par Chr. Gelpke. In-8°. Brunswic. 1820. Meyer. 16 gr.

L'auteur prétend qu'avant Adam il a existé une race d'hommes, qui a péri dans la dernière grande révolution qui a changé le globe. Il cherche des preuves de son assertion dans l'astronomie des Indiens, dans les phénomènes qu'offrent la surface et le sein de la terre, et qui attestent cette grande révolution dans le Zendavesta, etc.

135.—Θουκυδίδου Ολορου ν. τ. α.—La guerre du Péloponèse, par Thucydide, fils d'Olorus, traduite en grec moderne par Douca. Vienne. 9 vol. in 8°.

Trois siècles et plus se sont écoulés, depuis qu'à l'approche des barbares les muses ont fui loin de leur patrie. Depuis cette époque, elles ont civilisé le nord et l'occident de l'Europe; mais aujourd'hui que la nation grecque se relève, elles reprennent possession du sol natal; elles reviennent dans ces délicieuses contrées, comme l'exilé après une longue absence. Déjà, grâce aux soins de M. Koray, beaucoup de bons ouvrages de l'antiquité ont été publiés pour les compatriotes de ce savant; mais Thucydide leur manquait, il était juste qu'un Grec le leur fît connaître. Ramener ce grand écrivain dans sa patrie, c'est replacer une divinité dans son temple. M. Douca,

Digitized by Google

grâce à des secours généreux et puissans, vient de terminer son entreprise. L'édition qu'il publie renferme, outre le texte, un commentaire en grec ancien, la traduction en grec moderne et un supplément tiré de Xénophon, ou *Récit des événemens qui ont eu lieu en Grèce, jusqu'à la chute des trente tyrans.* L'ouvrage est orné de cartes et de plans; par exemple, des ports d'Athènes, des longs murs, du siége de Platée. On y trouve des figures propres à faciliter l'explication des machines de guerre et des manœuvres des vaisseaux; enfin, un *index* géographique. M. Douca donne et traduit aussi vingt et une lettres attribuées à Thémistocle, à l'authenticité desquelles il paraît ajouter une foi entière. Le style serré et quelquefois obscur de Thucydide a effrayé M. Douca, et le désir d'être clair le jette trop souvent dans des circonlocutions difficiles. Il est tombé dans un autre défaut non moins grave : lorsque le sens lui a paru douteux, il a indiqué jusqu'à trois ou quatre significations, sans se donner la peine de fixer la véritable. Cette indolence sied mal au savant qui doit, quel qu'en soit le résultat, employer son travail à expliquer tout, même les choses en apparence les plus minutieuses. M. Douca s'est aussi rendu coupable de négligence dans sa notice sur Thucydide; il l'a faite trop courte, et sur la foi d'autrui. Il y avait cependant plusieurs difficultés à éclaircir; par exemple, il admet avec certitude que Thucydide est né la deuxième année de la 72e olympiade; ce qui ne l'empêche pas de rapporter, avec tout autant d'assurance, qu'encore enfant, il entendit Hérodote lisant son histoire aux Grecs assemblés. M. Douca ne s'occupe pas ici de concilier les différentes indications, selon lesquelles les uns veulent que cette lecture ait eu lieu aux jeux olympiques; les autres, que Thucydide l'ait entendue aux Panathénées. Il y avait de plus une difficulté chronologique à écarter; cette difficulté est relative à l'âge de Thucydide. Eusèbe rapporte à la 83e olympiade la lecture faite aux Panathénées; or, à cette époque, ainsi qu'à celle fixée par plusieurs savans pour le succès qu'obtint Hérodote aux jeux olympiques, Thucydide ne pouvait pas être encore enfant; c'est ce qui a donné lieu à Bredow de traiter de fable toute cette relation. Mais ne vaut-il pas mieux rejeter comme erronée l'indication de la naissance de notre historien, indication qui nous vient d'Aulu-Gelle, qui l'a prise à Pamphile? Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette discussion; mais, à coup sûr, M. Douca devait l'aborder. Il ne s'inquiète pas plus de la

Digitized by Google

fin de son auteur que de sa naissance. Mourut-il dans sa patrie, comme cela paraît résulter d'un passage de Pline? fut-il assassiné au moment d'y revenir, comme le dit Pausanias? Son voyage en Thrace, pour visiter le théâtre de la guerre, eut-il lieu à son retour de l'exil, en sorte qu'il ne soit revenu à Athènes qu'après l'avoir exécuté? ou bien enfin commença-t-il par faire un séjour de quelques années dans sa patrie, avant d'entreprendre ce voyage? Si vous êtes disposé à faire toutes ces questions, ne les adressez point à M. Douca. Cependant, il aurait pu se servir avec succès d'un passage d'Étienne de Byzance, que l'on n'a pas encore assez examiné. PH. GOLBERY.

136.—*Alrunna*, margrave de Camp; histoire édifiante et instructive du XII^e^ siècle, à l'usage des ames pieuses. Munich, 1819; *avec l'approbation de l'autorité supérieure.*

S'il est vrai que l'administration ait approuvé ce livre et favorisé sa publication, les esprits indociles ne manqueront pas de dire que le bon sens de l'autorité n'est pas toujours l'autorité du bon sens. La margrave de Camp était une femme très-respectable par sa piété; un moine du XII^e^ siècle a imaginé sur son compte plusieurs anecdotes, et voici ce qu'il transmet à la postérité: Un jour, sainte Alrunna jette son manteau en l'air, et le voilà qui reste suspendu sur un rayon du soleil. Une autre fois, elle fait un signe de croix, aussitôt un petit morceau de pain devient une grosse miche; enfin, elle fait mille gentillesses de ce genre, et toujours sous le bon plaisir de l'autorité supérieure de Munich. Au surplus, Francfort n'a rien à envier à cette capitale. En 1820, un M. Lothaire-François Marx s'est fait le Plutarque d'une douzaine de jeunes saints et de jeunes saintes. C'est la traduction littérale de son titre : *Ein dutzend kurzer lebensgeschichte junger Heiligen und Heiliginner.* La religion ne saurait rien gagner à ces jongleries. On pouvait, au XII^e^ siècle, accrocher un manteau à un rayon du soleil; mais, au XIX^e^ siècle, l'autorité qui approuve le miracle, a l'air de vouloir profiter du manteau pour cacher le rayon.

PH. GOLBERY.

137.—*Die fünf merkwürdigen Tage Neaples.*— Les cinq jours mémorables de Naples, trad. de l'italien; in-8°. Altenbourg, 1820. *Hahn*, 8 gr.

Cette brochure, écrite en faveur de la dernière révolution de Naples, contient des faits curieux et peu connus.

138.—*Giebt es gegenwärtig in Deutshland eine revolutionnaire Partey.*— Existe-t-il aujourd'hui un parti révolutionnaire en Alle-

Digitized by Google

magne, et comment peut-il arriver qu'on en fasse un sans le vouloir? par *Louis* Wieland. Gotha, 1819.

On traite ici huit questions: 1° qu'est-ce qu'un parti, et qu'est-ce qu'un parti révolutionnaire? 2° les révolutionnaires ou les jacobins sont-ils assez nombreux, en Allemagne, pour s'y faire craindre? 3° la révolution est-elle inévitable? 4° quels sont les principes qui doivent servir de base à une réforme dans les gouvernemens? 5° quelles sont les améliorations à faire dans l'administration intérieure des états? 6° la fédération germanique est-elle assez forte pour se défendre à l'extérieur? 7° quels sont les caractères essentiels d'une représentation nationale? 8° enfin, quelle est l'alliance qui convient à des états indépendans les uns des autres? L'auteur embrasse et résout ces questions dans une simple brochure; il développe des vues saines sur plusieurs objets; mais c'est avec un véritable déplaisir que nous avons lu ce qui suit: «Le *judaïsme* est le chancre du corps politique; ce mal s'accroît tous les jours aux dépens de la prospérité publique. Les juifs s'emparent du commerce; ils ne veulent de justice qu'à leur profit; ils repoussent jusqu'à l'idée de devoirs et de civilisation. Il ne faut donc plus admettre de commerçans de cette religion, etc.» Après cela, il était naturel que l'auteur proposât de contraindre toute la jeunesse juive à une émigration en masse, et c'est ce qu'il a fait. Il est surprenant qu'un homme qui a imaginé de si belles choses, ait encore assez de ressort dans l'ame pour continuer son livre, et ne soit pas anéanti par l'enfantement de cette grande pensée. Cependant on assure que les idées de M. Wieland sur l'impôt, sur la publicité des débats et sur la presse, sont d'un tout autre genre. Ph. Golbery.

139. — *Die Feierabende in Mainau.* — Les Veillées à Mainau, par *Fréd.* Jakobs. Leipsick, 1820; un vol. in-8° de 269 pages; Dyke.

C'est un usage assez généralement reçu en Allemagne que, le soir, après les travaux de la journée, les membres de la famille se réunissent pour entendre la lecture d'un ouvrage amusant ou instructif. Mais peu d'ouvrages conviennent à ces lectures, devant une société où tous les âges se trouvent réunis. C'est ce qui a déterminé M. Jakobs à écrire ses *Veillées de Mainau*, qui, offrant de l'intérêt à la vieillesse, captivent l'attention des jeunes gens et contribuent à les rendre meilleurs. Ce livre est remarquable par les sentimens délicats et purs, par les principes nobles et généreux que l'auteur exprime, et par l'ima-

Digitized by Google

gination riante et animée qui prête un charme particulier à ses leçons. H.-s.

140.—*Die Römischen und deutschen Alterthümer am Rhein*, etc. —Les Antiquités romaines et allemandes des bords du Rhin, par *Philippe-Auguste* Pauli. Mayence, 1820.

Il est impossible de concentrer, en cent soixante pages, plus de choses intéressantes. Celui qui les a lues désire aussitôt le prochain accomplissement des promesses de l'auteur, qui divisera son travail de la manière suivante : 1° la *Hesse rhénane* (c'est la partie que nous avons sous les yeux); 2° la *Bavière rhénane* ; 3° le *duché du Rhin* ; 4° le *duché de Nassau* ; 5° la *province de Harkenbourg*, *dans le grand-duché de Hesse* ; 6° enfin, le *grand-duché de Baden*.

Mayence est la première ville où s'arrête l'auteur. A la vue de cette antique cité, tous les grands noms de Rome viennent s'offrir à l'imagination du voyageur ; et, comme le dit Tacite, il a *Rhenum et Germaniæ deos in aspectu*. Le mot *Mag* signifiait, chez les Gaulois, une habitation ou une ville ; aussi, le nom seul de Mayence (*Magontia*, *Moguntia*) indique qu'elle existait avant l'arrivée des Romains. Agrippa fut le premier qui la fortifia ; elle s'accrut considérablement au tems de Drusus, et devint capitale de la Germanie supérieure. C'est de Mayence que la civilisation s'étendit sur toute l'Allemagne : c'est aussi de Mayence que lui vinrent les bienfaits du christianisme, qu'y avait apporté saint Crescence, membre de la fidèle et pieuse XXII^e^ légion. En 406, cette ville fut ravagée par les Vandales ; en 451, elle fut totalement détruite par les Huns. Elle ne se releva de ses cendres que sous Clovis ; enfin, Dagobert I^er^ l'embellit et l'agrandit. Sous Charlemagne, saint Boniface, qui mérita le titre d'apôtre de l'Allemagne, la fit briller de tout l'éclat des dignités ecclésiastiques. L'empereur même y venait souvent de son château de Nieder-Ingelheim. Mais le plus beau titre de gloire pour Mayence est d'avoir donné le jour à Guttenberg, homme qui a plus influé sur les destinées du monde que les plus puissans souverains. Ainsi les souvenirs que fait naître cette cité se rattachent à la fois aux plus beaux siècles de la grandeur romaine et au berceau de la monarchie française ; ainsi elle réunit, à ces époques déjà si marquantes par elles-mêmes, la mémoire du plus grand bienfait qu'ait jamais reçu l'humanité. On pense bien qu'il y est resté des vestiges de plusieurs monumens, ou

Digitized by Google

romains, ou du moyen âge. M. Pauli les décrit, et d'abord il s'occupe de l'enceinte romaine, puis du monument dit de Drusus. Sans doute que la tradition est fondée sur ce passage d'Eutrope : *qui apud Moguntiacum monumentum habet.* S'il en faut croire Suétone, on célébrait annuellement des jeux guerriers devant ce cénotaphe, et les villes de la Gaule y envoyaient des députations et des offrandes. En 1819, les eaux étant basses ; on put voir de près les piles de l'ancien pont romain, et l'on trouva, au pied de l'une d'elles, du côté de Cassel, une pierre carrée qui autrefois en faisait partie, et se trouvait visible au-dessus du niveau du fleuve. Cette pierre porte pour inscription : LEG XXII. La partie latérale gauche représente un bœuf paré pour le sacrifice ; tel était le signe militaire de la XXII^e^ légion, dont ce pont était sans doute l'ouvrage. M. Pauli pense qu'il fut construit sous Trajan, en 96, année où cet empereur déploya une prodigieuse activité sur les bords du Rhin. On sait, dit l'auteur, qu'il fit tant de ponts que l'on disait à Rome, en jouant sur le mot : Trajan est vraiment un *pontifex maximus.* C'est donc à tort, poursuit-il, que l'on a voulu conclure d'un passage de Florus, que Drusus avait bâti le pont de Mayence. M. Pauli pourrait bien se tromper ici ; je ne vois pas de malentendu possible sur le passage de Florus ; il dit expressément : *Bonnam et Moguntiacum pontibus junxit*, et c'est de Drusus qu'il parle.

Viennent ensuite les pieux monumens du moyen âge, tels que l'église du Dôme, commencée en 978, terminée en 1009 et devenue la proie des flammes, le jour même de sa dédicace, relevée en 1037 et brûlée encore en 1081, en 1137 et en 1190 ; de sorte qu'aujourd'hui elle est propre à constater l'état de l'architecture de plusieurs siècles. Nous ne pouvons pas même indiquer ici les noms de tous les monumens qu'a examinés M. Pauli. Nous rappellerons seulement que Guttenberg est né dans la maison où l'on voit aujourd'hui le *Casino*, et que Fust habitait la maison dite de *la Corbeille.*

Après avoir entretenu ses lecteurs de Mayence, M. Pauli les promène de canton en canton. Là, chaque village a sa petite notice ; là, quatre lignes suffisent souvent pour faire naître l'intérêt. En voici un exemple pris au hasard : «*Bretzenheim*, autrefois *Sicila :* Alexandre Sévère, sa mère et sa femme y furent massacrés par les troupes, irritées d'une paix honteuse. Dans la suite, des soldats bretons s'y étant établis, ce lieu s'appela *vicus Britannorum ;* et, de là, vint le nom moderne,

Digitized by Google

qui d'abord fut Brittenheim et peu à peu Brettenheim, Bretzenheim. » Nous pouvons assurer qu'il n'est pas une seule notice qui ne présente quelque intérêt en ce genre; c'est ici véritablement le pays de l'histoire. Nous recommanderons encore à l'attention les articles Oppenheim (*Castellum Ruffianum*), Worms (*Borbetomagus*) et Bingen. Parmi les monumens d'Oppenheim, M. Pauli cite une croix sur laquelle est représenté un poisson. Le poisson est un des symboles des premiers chrétiens, parce que son nom en grec, ἰχθὺς, se compose des initiales : Ἰησους Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ.

PH. GOLBERY.

141.—*Observationes Livianæ scripsit Frederich* BUTTNER. *Prenuslavia*, 1820.

En Allemagne, les jeunes philologues qui se vouent à l'étude d'un auteur, commencent par publier de simples observations sur quelques passages en discussion. Ils donnent à leurs essais le titre modeste d'*observationes* ou de *specimen*. Cet usage est excellent, en ce qu'il met les auteurs à même de profiter des objections des journaux littéraires, avant de hasarder leur édition; car ces journaux ne se bornent point, comme la plupart de ceux de France, à l'analyse d'un livre; les savans distingués auxquels la rédaction en est confiée, éclairent les pas des commençans; ils discutent avec exactitude et bienveillance les leçons qui ne leur paraissent pas bonnes; et c'est là une des causes les plus efficaces de la prospérité de la philologie allemande. Quiconque a lu ou étudié Tite-Live, a pu se convaincre de la nécessité de revoir le texte de cet historien; l'on doit donc faire un bon accueil à tous les travaux dirigés vers ce but. M. Buttner doit se bien persuader que les idées qui, au premier abord, nous paraissent ingénieuses, sont souvent détruites par la réflexion.

PH. GOLBERY.

SUISSE.

142.—*Méditations religieuses*, ouvrage publié par souscription, à Lausanne, chez Fisher, libraire. Le prix de l'ouvrage est, pour deux volumes, de 9 francs pour Lausanne, de 13 fr. pour la France et le Piémont, et de 18 fr. pour l'Angleterre. Chaque volume se compose de treize livraisons, qui paraissent successivement, de quinze en quinze jours. On souscrit à Vevey, chez Lortscher; à Berne, à la Société typographique; à Genève, chez Paschoud.

Digitized by Google

Cet ouvrage, dont il a déjà paru environ vingt-cinq livraisons, est un véritable *cours de religion et de morale*, à l'usage de toutes les classes et de tous les âges. Les préceptes sont tirés de l'Évangile même. Rien n'en altère la pureté. Parmi plusieurs méditations fort remarquables, nous citerons les suivantes : *le malade*, *la force de la conscience*, *le dévouement au bien public*, *l'art de supporter les défauts d'autrui*.

143. — *Verordnung betreffend die Landschulen*, etc. — Ordonnance concernant les écoles de campagne de la partie catholique du canton de Fribourg, 1819. Fribourg. 22 pag. in-8°.

On paraît être fort dévot à Fribourg. On a rappelé les jésuites, renvoyés d'autres pays, pour leur confier l'instruction de la jeunesse; et voici une ordonnance qui soumet l'instruction primaire aux curés : elle ordonne de célébrer la *fete de Saint-Grégoire-le-Grand, patron des écoles primaires*. Cependant, on n'a pas été tellement prévenu par la dévotion qu'on ait exclu les méthodes d'instruction importées des pays protestans. L'ordonnance prescrit, au contraire, comme méthodes fondamentales, l'*enseignement mutuel et simultané*. Il est des pays où la dévotion n'aurait jamais osé faire un pas aussi hardi, et où l'enseignement mutuel est encore proscrit par les mandemens; ce qui n'empêche pas, il est vrai, que ces pays ne soient pleins d'écoles établies suivant la nouvelle méthode. D.-G.

144. — *Handbuch des Schweizerischen Staatsrechts*, etc. — Manuel du droit public de la Suisse; par M. Usteri. 2e édition augmentée et corrigée. Arau, 1821, Sauerländer. 550 pages in-8°.

Voici un recueil bien fait, et utile pour l'histoire du gouvernement représentatif, indépendamment des avantages qu'il offre aux Suisses. Il renferme d'abord tous les actes publics qui ont rapport à l'organisation de la confédération des vingt-deux cantons suisses, telle qu'elle subsiste depuis les traités de paix de 1814 et 1815. Ces actes, dans lesquels on a compris les traités, les concordats et les cartels conclus avec les puissances étrangères, forment à peu près la moitié du volume. Viennent ensuite les constitutions et les lois organiques des vingt-deux cantons, auxquelles l'éditeur a joint de courtes notices statistiques et l'indication des cartes et des ouvrages historiques, topographiques, etc., de chaque canton en particulier. Une table des matières facilite les recherches sur tous les objets spéciaux contenus dans les actes publics de la confédération. Il me semble

Digitized by Google

que ce recueil est tout ce qu'il peut être, et ne laisse rien à désirer.

La lecture des lois et des constitutions des vingt-deux cantons m'a suggéré des réflexions que je demande la permission d'exposer franchement; si j'ai mal vu, l'erreur a du moins été involontaire. Il m'a paru d'abord que, dans tous les gouvernemens cantonnaux de la Suisse, les grands et petits conseils qui ont fait de nouvelles constitutions sans daigner les soumettre à l'acceptation du peuple, ont imité plutôt les monarques que les républiques; ils ont accordé au peuple le moins de liberté possible, et ont retenu pour eux le plus de pouvoir qu'ils ont pu. On croirait difficilement, sans la lecture de ces constitutions, combien ils ont mis de restrictions et d'entraves à la liberté publique, et jusqu'à quel point ils ont défiguré le système représentatif. Il y a aujourd'hui des royaumes où le droit d'élection est exercé bien plus librement que dans la plupart des cantons suisses. Nulle part, il n'y a de débats publics, pas même à la diète qui pourtant intéresse tous les Suisses; presque aucune constitution cantonnale ne proclame comme loi fondamentale la liberté de la presse et des cultes; une loi promulguée par la diète gêne plutôt la liberté de la presse qu'elle ne la sanctionne, et l'on sait que plusieurs cantons ont des censures. Des censeurs de la pensée dans des républiques! le contre-sens est un peu fort. Mais c'est surtout le droit d'élection qui est curieux à observer, dans les nouvelles constitutions suisses. Dans plusieurs cantons, le chef-lieu, où siége le gouvernement, élit la majorité des représentans, ou plutôt il partage ce privilége avec le grand conseil, qui se renouvelle ainsi lui-même; et ce qui reste en fait d'élection aux communes, n'est qu'une ombre de droit. Nulle part, ce vice n'est plus choquant que dans le canton de Berne, où, sur 299 membres du grand conseil, la ville de Berne, investie de nouveau de son ancien patriciat, en élit 200; et, ce qui est plaisant, c'est que, dans la charte, le gouvernement déclare d'un ton assez hautain qu'il a bien voulu octroyer au canton le droit de joindre 99 représentans aux 200 de la ville de Berne. Voilà donc une assemblée élue par le peuple, qui déclare que c'est elle qui accorde par pure générosité le droit d'élection! Dans quelques cantons, le peuple n'a que la faculté de présenter des candidats, et c'est le grand conseil qui nomme; ailleurs, il n'y a que des colléges ou comités électoraux qui nomment pour toute la commune, et qui sont dirigés ou même formés par

Digitized by Google

les fonctionnaires publics. La durée des fonctions des membres de conseil est, dans quelques cantons, viagère, ou bien il y a des simulacres de renouvellement. On ne trouve nulle part l'institution du jury; on la demandait dans le canton de Vaud; on y proposa la question de savoir si son introduction était utile, et le gouvernement couronna et répandit avec profusion un écrit qui s'était prononcé pour la négative (*Voy.* ci-dessus T. VI, p. 374, et T. VII, p. 615).

Pour mieux faire ressortir les vices nombreux des constitutions suisses, il faudrait les mettre en parallèle avec celles des divers états de la grande confédération américaine (1) : c'est alors qu'on verrait clairement quelle supériorité l'Amérique a sur la république européenne, sous le rapport de la liberté générale. Quel contraste, par exemple, entre les constitutions de la Louisiane et de Berne, qui ont été promulguées à deux ans de distance l'une de l'autre! Je vais opposer quelques-uns de leurs statuts.

Constitution de la Louisiane, 1812.	*Constitution de Berne*, 1814.
Jugement par jurés; la liberté sous caution, excepté dans les cas de crime capital. Chaque citoyen peut écrire et imprimer ses pensées sur toute matière, sous la responsabilité légale pour les abus de cette liberté. Toutes lois contraires à la constitution sont nulles et de nul effet.	Silence absolu sur ces principes.
Le droit d'élection appartient à tout homme blanc, libre et citoyen, âgé de vingt-un ans, et payant contribution depuis six mois. Les représentans sont élus tous les deux ans. Il faut qu'ils soient citoyens libres, âgés de vingt-un ans, et propriétaires d'un bien-fonds de cinq cents dollars.	Berne élit 200 députés, et le reste du canton 99. Les élections se font par des colléges ou par les magistrats des villes. Les membres du conseil ont besoin de confirmation tous les ans. Il faut qu'ils soient de naissance légitime, bien famés, d'une conduite probe et morale, âgés de plus de vingt-neuf ans, et propriétaires d'un bien-fonds d'au moins dix mille livres, etc.

Il est aisé de voir, par cette légère comparaison, que la constitution de la Louisiane a été faite par de vrais amis de la liberté et de l'égalité civile et politique, et celle de Berne par des patriciens et par des oligarques. On serait tenté de croire que les petits conseils, qui ont pro-

(1) On peut voir les constitutions américaines, dans l'excellente *Description des États-Unis*, par M. Warden, 1820. 5 vol. in-8°.

Digitized by Google

posé dans les cantons suisses les nouvelles constitutions, sont allés chercher dans toutes les constitutions monarchiques les défauts les plus saillans, pour les faire entrer dans celles dont ils voulaient gratifier leurs compatriotes. Ils auraient bien autrement mérité de leur patrie, si, au lieu de cette conduite peu libérale, ils avaient envoyé des commissaires auprès de la confédération américaine, la seule qui pouvait leur servir de modèle, afin d'y recueillir les statuts et les usages qui garantissent la liberté de cette grande réunion de républiques. A leur retour en Europe, les commissaires auraient publié le résultat de leurs observations. Ce travail aurait préparé les esprits; on aurait ensuite discuté publiquement les principes adoptés par les Américains; les publicistes y auraient pris part, dans les journaux et dans les brochures; et il serait vraisemblablement résulté, de ce concours de lumières, une bonne constitution, digne imitation du grand modèle américain. Mais rien de tout cela n'a eu lieu; aussi, la Suisse est loin de jouir de cette liberté au-dedans, et de cette indépendance au-dehors, à laquelle son titre de *république fédérative* lui donne de justes droits. DEPPING.

ITALIE.

145.—*Observations sur l'écrit de M. Laplace, relatif au perfectionnement de la théorie et des tables lunaires;* par MM. CARLINI et PLANA. Gênes, 1820. Ponthonier.

Ces deux astronomes italiens avaient remporté le prix proposé par l'académie royale de France, pour le problème du perfectionnement des tables lunaires. M. Laplace lut, le 29 mars 1820, au bureau des longitudes, un mémoire contenant quelques objections contre les calculs des deux Italiens. M. Laplace semble ne pas approuver qu'ils aient pris, dans la solution du problème, une méthode différente de celle qu'il avait adoptée dans sa mécanique céleste. Les deux géomètres, en répondant à M. Laplace, rendent raison de la route différente qu'ils ont suivie; celle-ci paraît offrir moins de difficultés.

146.—*Saggio sull' analisi logica, e sull' uso della medesima ne' problemi di algebra, etc.*—Essai sur l'analyse logique et sur son usage dans les problèmes d'algèbre. Par P. M. SCARAMUZZA. Milan, 1820. P. Motta.

L'auteur, adoptant l'analyse comme méthode pour découvrir les

Digitized by Google

vérités occultes, résout quelques problèmes algébriques par le seul raisonnement. Il fait observer comment on y passe du connu à l'inconnu; c'est en cela que consiste tout le mécanisme des opérations algébriques.

147. — *Memoria sopra la teoria de' numeri.* — Mémoire sur la théorie des nombres; par *Guglielmo* Libri. Florence, 1820. Leonardo Ciardetti.

On trouve dans cet ouvrage des considérations ingénieuses sur quelques équations indéterminées, et de soigneuses recherches sur la formation des nombres.

148.—*Nuova dimostrazione elementare della formola generale dello sviluppo d'una potenza qualunque d'un binomio, etc.*—Nouvelle démonstration élémentaire de la formule générale du développement d'une puissance quelconque d'un binome. Par M. V. Flauti. Naples, 1820.

L'auteur démontre cette formule, non par induction, mais directement. Il s'attache ensuite à démontrer pareillement d'autres théorèmes sur la nature des équations composées. Ce mémoire a été lu, le 25 février 1820, à l'académie royale de Naples.

149.—*Dell' immediata influenza delle selve sul corso delle acque.* — De l'influence immédiate des forêts sur le cours des eaux, par M. Castellani. Turin, 1819. 2 vol. in-4°.

On regarde cet ouvrage comme offrant des vues très-utiles à l'Italie.

150.—*Istituzione di medicina pratica, etc.*—Institutions de médecine pratique, enseignées par G.-B. *Borsieri de Kanilfeld*, continuées par *Valeriano-Luigi* Brera, etc. Padoue, 1820. Imprimerie de la Minerve.

Cet ouvrage, traduit en italien, et augmenté des remarques du traducteur, forme une espèce de bibliothèque médicale pratique et abrégée, qui rendra facile l'acquisition des connaissances nécessaires aux médecins. On a commencé à publier aussi les *Consultations inédites* du même professeur Borsieri, dans les *Commentarj di medicina e chirurgia* (Livraisons 4e. et 10e.).

151.—*Commentario sul morbo petecchiale dell' anno* 1817, *etc.*—Dissertation sur la maladie pétéchiale de 1817, avec quelques observations sur les contagions en général, et sur le principe de la vie. Par M. D. G. Palloni, professeur de l'université de Pise, etc. Livourne, 1819. In-8°. Giorgi.

Digitized by Google

Le célèbre Hildebrand s'était déjà distingué dans la foule des médecins qui se sont occupés de cette matière. M. Palloni, très-avantageusement connu par ses écrits en médecine, s'occupe aussi du même sujet, et il y a porté assez de nouvelles remarques, justes et ingénieuses, pour rendre son ouvrage intéressant et instructif. Les Italiens ont accueilli ce traité comme le plus exact et le plus utile de tous ceux qui ont été faits sur le même sujet en Italie.

152.—*Sulla nuova dottrina medica italiana, etc.* — Sur la nouvelle doctrine médicale en Italie, lettres médico-critiques. Par le docteur G. B. Spallanzani. Reggio, 1820. 2 vol. in-8°.

Ce sont des lettres très-étendues, ou plutôt des discours sur divers sujets de médecine. Elles ne renferment pas des idées bien neuves, mais elles sont écrites avec beaucoup d'élégance, et supposent une grande érudition. La dernière lettre est un résumé de celles qui précèdent, et présente toutes les questions qu'elles ont traitées, sous la forme d'autant de problèmes, dont quelques-uns ont déjà été résolus par l'expérience, tandis que d'autres ne le sont pas encore.

153.— *Elementi di economia rurale*, etc.— Elémens d'économie rurale; par *Léopold* Trautmann, etc.; traduits de l'allemand et enrichis de notes; par les professeurs Configliacchi et Moretti. Pavie, 1820, Bizzonni.

On trouve dans ce traité les principes scientifiques les plus utiles pour la parfaite connaissance de l'agriculture. L'auteur met à profit toutes les sciences naturelles, la chimie, la physiologie, et autres, qui peuvent plus ou moins prêter leur secours à cet art si intéressant pour la société. Les deux professeurs italiens ont rendu l'ouvrage profitable, surtout aux Lombards, au moyen des additions et des observations dont ils l'ont enrichi.

154.— *Tavole per la traduzione de' cambi di diverze piazze*, etc. — Tables pour la traduction des changes de différentes places, et pour les calculs abrégés sur Paris. Milan, 1820, Destefanis.

155.— *Raccolta completa di ragguaglio fra le monete pesi e misure milanesi colle italiane e vice versa, di Vienna colle italiane e milanesi*, etc.—Traité complet du rapport des monnaies, poids et mesures de Milan avec ceux des autres parties de l'Italie, et *vice versâ*; de ceux de Vienne avec ceux de l'Italie, de Milan et de différentes autres places, avec le tarif des monnaies qui ont cours dans le royaume lombard-vénitien. Milan, 1820. Gio Bernardoni.

Digitized by Google

156.—*Calcoli per le alligazioni de' metalli*, etc.—Calculs pour les combinaisons des métaux; par *Pasquale* TAVAZZA, à l'usage des jeunes artistes qui s'adonnent au métier d'orfévre. Milan, 1820. Destefanis.

Ces trois traités ont été accueillis avec intérêt par ceux qui cultivent le commerce et les arts. Le second surtout est d'une utilité presque générale pour l'Italie, dans sa position actuelle, à cause de ses rapports multipliés avec l'Autriche.

157.—*Psalmi secundùm editionem LXX interpretum, quos ex codice syro-estranghelo bibliothecæ ambrosianæ syriacè imprimendos curavit, latinè vertit, notisque criticis illustravit Cajetanus* BUGATUS. *S. Th. I. V., et collegii ambrosiani doctor.* Milan, 1820, in-4°. Pirola.

Le docteur Bugati est mort avant de publier son travail. Nous en devons la publication au docteur Cighera, préfet de la bibliothèque ambrosienne. Cette traduction est faite sur un ancien manuscrit qui se conserve dans cette riche bibliothèque. Bugati était fort savant dans les langues orientales, et surtout dans la langue syriaque. Il apporte dans ses travaux la plus grande exactitude et l'érudition la plus étendue. Quelquefois il s'éloigne des interprétations de la vulgate et de la version des LXX. L'éditeur ajoute à l'ouvrage une notice sur la vie et les écrits du traducteur. On connaissait déjà une version de *Daniel*, faite par le même Bugati, et très-estimée.

158.—*Notices historiques sur le général Marceau*, mort dans la campagne de 1796, publiées par SERGENT-MARCEAU, in-16, avec fig., Milan, 1820. *Giusti.*

159.—*Gran Dizionario della lingua italiana*, etc.—Grand Dictionnaire de la langue italienne. Bologne, 1819.

C'est sans doute un phénomène littéraire de voir que l'Italie, qui se croit et qui est en effet si riche dans tous les genres de littérature, ne soit point parvenue à se donner un dictionnaire purgé des imperfections des dictionnaires précédens, et approprié aux besoins et aux lumières de la nation et du siècle. Les académiciens de la Crusca à Florence ne cessent d'améliorer, à ce qu'ils prétendent, leur ancien vocabulaire. L'abbé Cesari, à Vérone, en a augmenté de beaucoup l'étendue; ce qui n'est pas toujours un signe de perfection. Les remarques et les critiques que d'autres

Digitized by Google

savans italiens ont faites sur les travaux, aussi pénibles que peu intéressans de ces lexicographes, prouvent assez qu'ils n'ont pas complétement rempli leur tâche. Comme les rédacteurs du *grand Dictionnaire*, publié à Bologne, sont des hommes d'un vrai mérite, il y a lieu d'espérer qu'ils s'occuperont de perfectionner leur entreprise. La *Bibliothèque italienne* donne une idée des premiers essais de ce dictionnaire, où l'on a relevé quelques omissions et des inexactitudes. (Voyez *Bibliothèque ital.*, nos LXI et LXII, pag. 6 et suiv.)

160. — *Il colpo di martello del campanile di S. Marco*, etc. — Le coup de marteau du clocher de Saint-Marc à Venise, poème en vers libres, par *Hippolyte* Pindemonte. Vérone, 1820; in-8°.

L'estimable auteur de ce poème a choisi un sujet très-convenable à son âge avancé, la perte irréparable du tems. Le clocher de Saint-Marc fait entendre ses coups de marteau, tous les quarts d'heure, en nous avertissant :

Che di rapido vol fuggono i giorni.

Tels sont l'occasion et l'objet des réflexions philosophiques du poète. La morale la plus pure règne dans ce poème, comme dans tous les autres ouvrages du même auteur, dont les pensées et le style méritent également des éloges. S.

ESPAGNE.

161. — *Paséo por el gabinete de historia natural de Madrid.* — Promenade dans le cabinet d'histoire naturelle de Madrid, ou description des principaux objets de zoologie qu'offrent les différentes salles de cette collection intéressante; par J. Mieg, professeur de physique et de chimie. Madrid, 1818; in-12.

Les salles qui composent ce cabinet sont au nombre de cinq; savoir: salle pour les oiseaux; *idem* pour les mammifères; *idem* pour les reptiles et les insectes; *idem* pour les poissons, les molusques et les zoophites; *idem* pour la botanique. L'auteur, allemand de nation, a donné à son ouvrage la forme d'un dialogue entre un professeur et son élève; il promet une suite qui contiendra la collection des minéraux.

162. — *Ideas*, etc. — *Idées pour un plan de réforme de la marine militaire d'Espagne*, par le vice-amiral *don Antoine* Escano. Madrid. 1821; un vol. in-8°. Escamilla.

Digitized by Google

Le général Escaño fut membre du conseil souverain de marine, sous Charles IV; puis, du conseil de régence, à Cadix, sous Ferdinand VII prisonnier, et passa toujours pour l'un des généraux de marine les plus distingués de l'Espagne. Il est donc probable que le plan de réforme qu'il propose mérite d'être pris en considération.

163.—*Discurso sobre las sociedades patrioticas.*—Considérations sur les sociétés patriotiques; par dom *François-Martinez* MARINA, député des Asturies à l'assemblée nationale des cortès. Madrid, 1821; un vol. in-8°. Sojo.

Les sociétés patriotiques, dont le savant Marina, auteur de la *Théorie des cortès d'Espagne*, ouvrage analysé dans notre *premier volume*, pag. 441, examine l'utilité et les dangers, sont celles qu'on désigne en France par le nom de *clubs*. En Espagne, les cortès ont cherché à faire servir au développement de l'esprit public des sociétés de ce genre, qui, par des circonstances et des excès déplorables, devinrent, à une certaine époque de la révolution, si funestes en France. La loi prescrit la manière de tenir les séances, les règles auxquelles tous les membres doivent s'assujétir pour faire des motions, pour les discuter et pour les mettre en délibération. L'autorité est chargée de veiller à l'observation des règles prescrites par la loi; on a cru que de cette manière les abus et les dangers pourraient être prévenus. Si l'on obtient ce résultat, les sociétés patriotiques deviendront utiles pour éclairer le peuple et pour soutenir l'esprit public contre les intrigues de la malveillance.

164.—*Historia de la iglesia y obispos de Pamplona.*—Histoire de l'église et des évêques de Pampelune; par don *Grégoire* FERNANDEZ PEREZ, curé de la paroisse de Saint-Barthélemi de la ville de Jerez de los caballeros. Madrid, 1821. Escamilla; 2 vol. in-8°.

Cette histoire n'intéresse pas seulement l'Espagne, mais aussi la France; car l'évêché de Pampelune fut augmenté, dans le tems, de certaines contrées qui avaient appartenu, pendant plusieurs siècles, à l'évêché français de Bayonne. D'ailleurs, l'ancienne province française de la Basse-Navarre formait la sixième partie (nommée *Merindad*) du royaume de Navarre, dont le chef-lieu était la ville de *Saint-Jean-Pié-de-Port*. Aussi, trouve-t-on dans cette histoire un grand nombre de faits qui concernent les deux départemens des Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne.

165. — *Metodo seguro*, etc. — Méthode sûre pour apprendre la

Digitized by Google

langue latine; par *frère Diègue de Mello*, corrigée et augmentée par don *Louis de* MATA. Madrid, 1821. Bailo, 1 vol. in-12.

Cette méthode fut écrite par le portugais Mello, pour l'instruction du prince de Beira. Lorsque l'ouvrage fut annoncé à Madrid, en 1796, on en fit un grand éloge, et l'on assura que les enfans apprenaient le latin très-facilement par cette méthode, en peu de tems, sans fatigue et sans dégoût. Quelques améliorations, dont la méthode s'est trouvée encore susceptible, ont été faites par M. de Mata. Depuis quelque tems, tout le monde s'occupe à proposer des méthodes pour enseigner la grammaire des différentes langues, mortes et vivantes; ce qui prouve l'importance de cette étude et l'état d'imperfection où nous reconnaisons nous-mêmes qu'elle est encore. J. A. LLORENTE.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

166.—*Beknopte Aardryks en Geschiedkundige Beschryving*, etc. — Description géographique et historique sommaire de la province de Groningue; par H. KREMER, instituteur. Groningue, 1818. Oomkens. In-8° de 185 pages.

Abrégé élémentaire assez recommandable.

167.—*Aanwyzing van*, etc.—Indication d'écrits exégétiques, soit sur la Bible en masse, soit sur quelqu'une de ses parties. Tome IV, deuxième partie, Amsterdam, 1819. Brave, in-8° de 252 pages.

Ce Manuel, utile pour de jeunes théologiens, laisse néanmoins beaucoup à désirer.

168.—*Disputatio inauguralis de vi musices ad excolendum hominem, è sententiâ Platonis*, auctore Cornelio Anne DEN TEX, Tilburgensi. Utrecht, Paddenburg et Schoonhoven, 1816.

169. — *Disputatio inauguralis de antiqui juris principiis, in excolendâ jurisprudentiâ romanâ constanter servatis;* par le même, *ibid.* 1817.

C'est à l'occasion de l'honorable récompense que M. *Den Tex* a recueillie de ce double fruit de ses études académiques, que nous en faisons une mention un peu tardive : l'auteur a été appelé à la chaire de droit, devenue vacante à l'athénée d'Amsterdam, par la mort du vénerable Nestor Henri-Constantin *Cras*.

Le premier mémoire fait honneur à l'école du savant professeur Van *Heusde*, digne interprète de Platon à l'université d'Utrecht.

Digitized by Google

M. *Den Tex* développe d'abord la théorie de Platon sur l'éducation et l'enseignement, d'après son traité *de la République*, afin d'établir les rapports que ce philosophe leur attribuait avec la musique. Celle-ci modifiait l'influence de la gymnastique, qui, à son tour, écartait les inconvéniens et les dangers de l'autre. La même doctrine est établie par d'autres écrits de Platon, tels que le *Protagoras*, le *Charmidès*, le *Phèdre* et les 2e et 7e livres des *Lois*. L'auteur compare enfin les idées de Platon à ce sujet avec celles d'Aristote, de Plutarque, d'Aristide, de Maxime de Tyr, d'Athénée, de Polybe, de Philodème parmi les Grecs, de Cicéron et de Quintilien parmi les Romains, et fait preuve en tout cela d'érudition et de goût. Chez les modernes, on sait comment la musique fit une partie essentielle de l'éducation de Montaigne.

Le second mémoire de M. *Den Tex* n'est pas moins recommandable : l'auteur, après avoir montré combien les peuples de l'antiquité en général étaient soigneux de conserver les anciennes mœurs et les anciens usages, applique spécialement ce trait de caractère à l'espèce de vénération des Romains pour leur ancien droit. L'histoire de la jurisprudence romaine et le droit civil de ce peuple législateur lui en fournissent la preuve. Fidèle à l'identité de ses principes en droit, il faisait servir les anciennes lois de base aux nouvelles, qui n'étaient que des modifications nécessitées par le tems et les circonstances. Ici, entrent essentiellement en ligne de compte les progrès de la civilisation, l'énorme multiplication des causes, l'extension des limites de l'empire, les guerres progressivement plus importantes. L'auteur apprécie, d'après toutes ces données, la prudence des Romains, sans se dissimuler le tort qu'il en est résulté pour leur droit civil.

170.—*Prisciani Cæsariensis grammatici, opera minora edidit Fridericus* Lindemannus. Leyde; S. et J. Luchtmans, 1818; in-8° de 482 p.

Priscien, grammairien latin du seizième siècle, attendait encore un éditeur critique ; et ses *opera minora*, que M. Lindemann publie comme un échantillon précurseur du reste, annoncent qu'il l'aura trouvé en lui. La bibliothèque de Leyde n'a pas fourni moins de sept manuscrits ; le docte jurisconsulte *Bondam* en avait collationné deux, les cinq autres l'ont été par M. Lindemann. Son édition reçoit un nouveau prix du morceau suivant : *G. Hermanni* (célèbre humaniste de Leipsick) *epistola ad editorem, in quâ emendantur loci è*

Digitized by Google

græcis scriptoribus allati. Les savans professeurs de l'université de Leyde, Wyttenbach, Tydeman, Bake, se sont fait un plaisir de seconder M. Lindemann par leurs conseils et leurs secours. Ses notes font honneur à son érudition.

171.—*Specimen litterarium inaugurale, quo Philippica quarta Demostheni abjudicatur; auctore* W. H. Verstegg. Groningue, 1818; Schierbeek.

172.—*Specimen litterarium inaugurale exhibens observationes criticas in Propertii librum quartum; auctore* S. W. Scheppers. Groningue, Romelingh, 1818.

L'une et l'autre de ces thèses prouvent l'excellence des études philologiques qui se font en Hollande, la terre classique de l'érudition.

Marron.

LIVRES FRANÇAIS.

173.—*Discours sur l'étude et les progrès de diverses branches des sciences médicales*; par *Al.* Raffeneau-Delile, professeur de botanique à la faculté de médecine de Montpellier, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. Montpellier, 1821.

Dans la partie de ce discours qui traite de la fièvre jaune d'Amérique, l'auteur s'explique en ces termes: « Ayant passé quatre années dans les principales villes des États-Unis, où la fièvre jaune s'est montrée tour à tour presque chaque année, et m'étant trouvé à New-York dans l'automne de 1803, époque à laquelle cette maladie venait de faire déserter la ville par une partie de ses habitans, je fus surpris de voir les médecins nier la contagion de la maladie. Ils me semblaient se contredire par le fait, en me recommandant tous également, ainsi qu'aux autres personnes de la ville, de ne point fréquenter les quartiers où dominait la maladie. Le docteur Hosack, professeur de l'université de New-York, regardait la fièvre jaune comme contagieuse; j'étais souvent questionné sur les mesures préservatrices que j'avais pu prendre, en Égypte, dans les tems de peste. Aujourd'hui, les débats entre les médecins, sur la question de la contagion et de l'infection des maladies, sont plus vifs que jamais. Il ne manque aux expériences que j'ai rapportées (1) que d'avoir été

(1) Le docteur Valli, qui s'était deux fois inoculé la peste en Orient, alla périr victime de son zèle à la Havane, où il se frotta le corps, à son arrivée, avec les vêtemens de matelots morts de la fièvre jaune.

Digitized by Google

faites loin du foyer de l'infection, pour détruire les objections sans cesse renaissantes des médecins qui nient la contagion. Ce sont des expériences sur le même sujet, à faire dans les lazarets, que propose aujourd'hui au gouvernement M. Devèze, médecin infatigable, qui a laissé aux États-Unis un souvenir honorable des soins qu'il a prodigués aux malades, dans l'épidémie de 1793. Sa demande, accueillie par l'académie des sciences, est parvenue au ministre de l'intérieur, avec la recommandation de M. Hyde de Neuville, ancien ambassadeur aux États-Unis, actuellement ambassadeur au Brésil. Nous pouvons donc espérer de voir résoudre, de nos jours, une question long-tems débattue, propre à déterminer l'étendue des précautions que la réflexion et la prudence, et non la frayeur, doivent dicter contre la propagation des maladies nommées contagieuses. Aguerris contre les dangers, les médecins de tous pays ont envisagé le mal, et en ont avancé la cure par le traitement antiphlogistique, reconnu le meilleur.

174.—*Notice sur la maladie pestilentielle, importée aux îles de France et de Bourbon, et désignée sous le nom de* CHOLERA-MORBUS *de l'Inde;* par *Al.* MOREAU DE JONNÈS. Paris, 1821; Migneret, rue du Dragon, n° 20.

Cette notice a été lue à l'académie des sciences, dans la séance du 16 avril 1821.

175.—*Suite des recherches sur l'état de volume et de masse du système nerveux, et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses;* par M. A. DESMOULINS, D. M. (mémoire présenté à la première classe de l'Institut, en décembre 1820). In-4° de deux feuilles; imprimerie de Huzard-Courcier.

176.—*Mémoire,* à MM. les professeurs-administrateurs du muséum d'histoire naturelle au jardin du roi, *sur les qualités et les connaissances que doit avoir un naturaliste voyageur,* sur les moyens de recueillir, de conserver et d'expédier une grande quantité d'objets d'histoire naturelle le plus sûrement et le plus économiquement possible; suivi d'un *Traité de taxidermie;* par le chevalier BOURDET, de la Nièvre, ex-officier d'état-major-général, naturaliste voyageur, etc. Berne, Walhard et Burgdorfer. Genève, Dearogis, 1820; in-8° de 170 pages, avec une planche; Paris, Paschoud, rue Mazarine, n° 22. Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Digitized by Google

Cet ouvrage peut être utile à tous ceux qui s'occupent d'histoire naturelle, principalement aux jeunes gens qui auraient encore à franchir les premières difficultés. L'auteur paraît être un homme instruit et plein de zèle pour son art. M. Bourdet a rédigé et propose par souscription l'ouvrage suivant :

177.—*Dictionnaire abrégé de minéralogie*, rédigé d'après les dénominations de M. Haüy, avec la synonymie des minéraux en plusieurs langues, et leur gisement ; précédé des tableaux de classification des professeurs Haüy et Werner. Cet ouvrage sera précédé de la distribution méthodique des espèces minérales, d'après M. Haüy, et suivi de leurs synonymies, d'après les langues allemande, anglaise, espagnole, italienne et latine, ainsi que de leurs noms vulgaires, et terminée par cinq tables, présentant les noms dans les diverses langues. La synonymie allemande étant à peu près la même que celle du célèbre professeur du muséum, se trouve sans contredit la plus importante. L'avantage de ce dictionnaire sera d'offrir aux minéralogistes de tous les pays un moyen facile de reconnaître les divers noms des substances, et de mettre un terme à la confusion qui existe dans la nomenclature du jour. Il formera un fort volume in-8°, sera imprimé avec soin, et sur beau papier ; mais il ne doit être publié qu'autant qu'il se trouvera un nombre suffisant de souscripteurs, pour couvrir *en partie* les frais d'impression. Le prix de la souscription est de 6 fr., qui ne s'acquitteront qu'en recevant l'ouvrage. On souscrit à Paris, chez J.-J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22, et à Genève, même maison de commerce.

178.—*Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1820. Un fort volume in-8° de 550 pages. Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17 ; Strasbourg, rue des Serruriers, n° 30 ; Londres, 30, Soho-square. Prix, 7 fr.

C'est au commencement de chaque année qu'un volume de ces *archives* est livré au public. Cet ouvrage a paru, pour la première fois, en 1809, et a continué sans interruption sur le même plan, de sorte qu'il est aujourd'hui à son *treizième volume*. Le plan en est bon, et l'auteur qui l'a conçu peut se flatter d'avoir fait un livre éminemment utile ; il renferme des notices suffisamment circonstanciées sur toutes les découvertes et les inventions importantes qui

Digitized by Google

ont eu lieu dans le courant de l'année précédente. Toutes les personnes qui prennent quelque intérêt aux progrès des connaissances humaines, trouvent dans ce précieux recueil des notions, souvent assez étendues, sur les divers objets dont il traite. Le soin que prend le rédacteur de citer presque toujours les sources dans lesquelles il puise, donne au lecteur la facilité de trouver de plus amples renseignemens sur les parties qu'il est curieux d'approfondir. L'on sent bien qu'il est impossible de donner une analyse raisonnée d'un ouvrage de cette nature, dont les matières sont extrêmement variées. Pour faire connaître tout ce qu'il renferme d'utile, il faudrait transcrire littéralement la table qui le termine.

L'auteur a divisé son ouvrage en deux grandes sections : 1° *Sciences;* 2° *Arts.* La première est sous-divisée en quatre branches : 1° *Sciences naturelles*, qui comprennent la géologie, la zoologie, la botanique, la minéralogie; 2° *Sciences physiques :* physique, chimie, électricité et galvanisme, optique, météorologie; 3° *Sciences médicales :* médecine, chirurgie et pharmacie; 4° *Sciences mathématiques :* mathématiques, astronomie, navigation. La seconde section est sous-divisée en trois parties : 1° *Beaux-arts;* 2° *Arts industriels*, qui renferment les arts mécaniques et les arts chimiques; cette partie est extrêmement étendue; 3° *Agriculture*, qui comprend l'économie rurale et le jardinage. L'ouvrage est terminé; 1° par une indication des principaux produits de l'industrie française; 2° par la liste des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, accordés par le gouvernement pendant l'année 1820; 3° enfin, par une notice sur les prix proposés ou décernés par différentes sociétés savantes, françaises et étrangères, pour l'encouragement des sciences et des arts.

Les archives des découvertes méritent de trouver place dans la bibliothèque de tous ceux qui désirent ardemment le perfectionnement des sciences et des arts. Les artistes qui ont peu de tems à consacrer à la lecture, y puiseront souvent des notions suffisantes sur la plupart des matières qui y sont consignées; mais ils mettront un grand prix à l'avantage de pouvoir se procurer, à peu de frais, un indicateur sûr des bons ouvrages qui traitent avec une certaine étendue des objets dont ils peuvent avoir un besoin spécial. Ce recueil, que nous ne cesserons de recommander à nos lecteurs, peut

Digitized by Google

être considéré, non seulement comme une table analytique et raisonnée de tout ce qui s'est fait de plus important dans les sciences et dans les arts depuis 1809, mais encore comme un manuel qui tient au courant de toutes les découvertes les plus intéressantes, soit par rapport aux sciences, soit par rapport à l'industrie. La collection complète, c'est-à-dire les treize volumes pris chez les éditeurs, coûtent 75 fr. LENORMAND, *professeur de technologie.*

179. — *De l'éducation des vers à soie*, d'après la méthode du comte Dandolo; par *Mathieu* BONAFOUS, des sociétés d'agriculture de Turin, de Lyon, etc. Lyon, Barret, 1821; in-8° de 80 pages, avec planche et tableau.

L'auteur de cet opuscule a eu pour but d'expliquer et de répandre la méthode d'éducation des vers à soie, telle que l'a pratiquée avec succès le célèbre italien Dandolo. C'est un véritable service qu'il aura rendu à sa patrie et à tous les pays où l'on cultive le mûrier, qui nourrit l'insecte précieux dont le fil fournit une si riche matière à l'industrie. La société d'agriculture de Lyon, juge très-compétent en cette matière, a invité l'auteur à publier son ouvrage, qu'elle considère comme éminemment utile, et lui a décerné une médaille d'argent.

180.—*Annuaire de l'état militaire de France*, pour l'année 1821, présentant la liste de tous les officiers de l'armée, classés dans les différentes armes, d'après le rang d'ancienneté qu'ils occupent dans leur grade, conformément aux dispositions du titre VI de la loi du 10 mars 1818 et de l'ordonnance royale du 2 août suivant, portant réglement sur la hiérarchie militaire et la progression de l'avancement: publié sur les documens du ministère de la guerre, avec autorisation du roi. Prix, 5 fr. à Paris ou à Strasbourg, et 6 fr. 25 c. par la poste dans tout le royaume. Paris, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 33; et Strasbourg, chez F. G. Levrault, éditeur.

L'annuaire de 1821 renferme plusieurs augmentations dans les listes d'ancienneté, et il présente l'infanterie de ligne d'après la nouvelle organisation.

181.—*Le Christianisme des gens du monde mis en opposition avec le véritable christianisme*; par *William* WILBERFORCE, esq., membre du parlement britannique; traduit de l'anglais, sur la onzième édition, par M. FROSSARD, docteur en théologie dans l'uni-

Digitized by Google

versité royale de France, etc.; 2 vol. in-8°, ensemble de 39 feuilles. Montauban, Crozilhes, 1821.

182 (*). — *Œuvres choisies de* Fénélon (6 vol. in-8°). — *Traité de l'existence et des attributs de Dieu;* 1821; un vol. de 454 pages. Paris; Delestre, Boulage, rue des Mathurins-St.-Jacques, n° 1er. Prix, 5 fr. le volume.

Au moment où l'on voit se multiplier les publications d'éditions complètes, c'est une heureuse idée d'entreprendre, pour les écrivains dont les ouvrages forment des collections trop volumineuses, une édition d'œuvres choisies, plus appropriée aux besoins du plus grand nombre des lecteurs, et surtout des jeunes gens. Un pareil choix n'avait pas encore été fait pour les ouvrages de l'archevêque de Cambrai. Attachant autant qu'instructif, simple, éloquent et souvent sublime, Fénélon convient, par la pureté comme par la variété de son talent, à tous les tems, à toutes les opinions, à tous les âges. Le premier volume contient le *Traité de l'existence de Dieu* et les *Entretiens sur la religion.* L'éditeur a mis en tête l'*Eloge de Fénélon par Laharpe*, morceau plein de grâce et d'élégance, et dont la lecture offrira plus d'agrément qu'une simple notice. L'exécution typographique est digne des presses de M. P. Didot. Les autres volumes contiendront le *Télémaque,* précédé du *Discours de Ramsay sur la poésie épique*, et suivi des *Aventures d'Aristonoüs*, l'*Education des filles*, le *Discours sur le sacre de l'électeur de Cologne*, le fameux *Sermon sur la vocation des Gentils*, les *Directions pour la conscience d'un roi*, *Dialogues des morts*, *Contes et fables*, *Dialogues et lettre sur l'éloquence*, *Discours de réception à l'académie française*, etc.— L'éditeur annonce la publication prochaine des *Œuvres choisies de Bossuet*, qui formeront 18 vol. in-8°.

183.—*Nouvelle réfutation du livre de l'Esprit;* in-8° de 9 feuilles et un quart. Clermont-Ferrand, Pierre Landriot, 1817; in-8° de 136 pages.

184.—*Essai analytique et critique sur le Newtonianisme;* in-8° de 14 feuilles et demie. Clermont-Ferrand, Pierre Landriot, 1815; in-8° de 224 pages, avec planches.

185.—*Principes de la philosophie de l'homme moral*, ou les lois de l'action de l'ame sur les idées, des idées sur l'ame et des idées entre elles. Clermont-Ferrand, Pierre Landriot, 1815; in-8° de huit feuilles et un quart.

Digitized by Google

Ces trois ouvrages sont du même auteur, M. DE MARTILLAT, dont nous avons annoncé un *Traité des molécules premières* (T. VI, p. 583). On les trouve à Paris, chez Bechet, quai des Augustins, n° 59.

186.—*Manuel théorique et pratique de la méthode d'enseignement mutuel, pour les écoles régimentaires*, approuvé par la société d'instruction élémentaire, avec le discours prononcé à la séance d'ouverture du cours normal, par M. le comte de Laborde; suivi de plusieurs rapports sur l'origine et les progrès de ce mode d'instruction, en France, en Russie, en Espagne, en Portugal, etc., etc.; par B. APPERT, membre de plusieurs sociétés pour l'amélioration de l'instruction. In-12 de 6 feuilles 2 tiers; Paris; Chanson, L. Colas; et chez l'auteur, enclos du Temple, n° 22. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage expose avec simplicité les principes du nouveau mode d'enseignement, appliqué dans les écoles régimentaires. L'auteur donne tous les détails utiles aux directeurs et aux moniteurs généraux de ces établissemens, en sorte qu'on peut, avec ce guide, fonder des écoles et les diriger, sans avoir suivi un cours, et même sans avoir vu l'application de la méthode. On trouve, dans cet ouvrage, les modèles des registres et de l'écriture adoptés par la société d'éducation. Les moyens d'encourager les hommes à s'instruire, et de leur donner le goût du travail, sont décrits d'une manière satisfaisante; et, sous ce rapport, avec peu de changemens, on pourrait appliquer le système de M. Appert aux écoles d'adultes en général. On voit avec satisfaction, dans les rapports placés à la suite de l'ouvrage, la rapidité avec laquelle les écoles régimentaires ont été organisées dans l'armée, et les succès que l'enseignement mutuel a obtenus en France, en Russie, en Espagne, etc. L'introduction de la même méthode dans la prison de Montaigu est digne aussi d'attention, et plusieurs faits particuliers attestent l'influence salutaire de l'éducation élémentaire sur le caractère des détenus; ils deviennent meilleurs, plus instruits; et, connaissant mieux leurs devoirs envers la société, ils s'en écartent moins. Enfin M. Appert, en terminant, signale et combat les préventions qui ont souvent nui à la méthode de l'enseignement mutuel; il donne, pour preuve de la confiance qu'elle doit inspirer, une note sur les personnes qui ont le plus contribué à ses succès, et l'état nominatif des premiers fondateurs des écoles régimentaires. Il

Digitized by Google

donne aussi les noms des officiers qui suivirent ses leçons, pour porter à leur tour dans les différens corps le nouveau système d'instruction.

187.—*Antoine et Maurice*, ouvrage qui a obtenu le prix proposé par la société royale, pour l'amélioration des prisons, en faveur du meilleur livre destiné à être donné en lecture aux détenus; par M. L. P. DE JUSSIEU. Paris, 1821; Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32; in-12 de 222 pages.

La vérité est lente dans sa marche et dans ses progrès; mais, une fois que son empire est établi, il est indestructible. Nous recueillons aujourd'hui les fruits de l'expérience et des leçons que nous ont laissées les philosophes des siècles derniers; leur influence se fait sentir, d'une manière très-marquée, dans la plupart de nos institutions. Personne ne peut nier le bien qui s'est opéré; quelques gens de mauvaise foi seulement cherchent à lui assigner d'autres sources. Mais combien d'obstacles la philosophie n'a-t-elle pas eus à surmonter? combien d'efforts ne lui reste-t-il pas encore à faire? Il a fallu que l'exemple nous vînt du dehors, et l'Amérique devait la première nous offrir le spectacle d'une nation, qui a choisi la morale et l'humanité pour bases de son gouvernement. Ce que nous avions établi en principes, elle l'a exécuté. Qu'on ne s'étonne pas, du reste, qu'elle nous ait devancés dans la pratique; c'était une terre vierge encore, prête à recevoir et à faire fructifier les meilleures semences, et nous avions tant de mauvaises herbes à extirper! C'est dans les États-Unis que, pour la première fois, on s'est occupé de *l'amélioration du sort des prisonniers*. Non content de reconnaître que la loi ne doit point *venger* la société des attentats de quelques-uns de ses membres, mais seulement les *punir*, on lui a trouvé un but plus noble, celui de *corriger*. Après avoir recherché les moyens d'adoucir le sort des détenus, surtout en cessant de confondre le coupable, et souvent même le prévenu, avec le scélérat consommé, et de les soumettre aux mêmes traitemens, on a introduit dans les prisons une méthode sûre pour détruire les causes principales des vices, qui naissent de la paresse, de l'intempérance et des sociétés corrompues (voyez *Revue encyclopédique*, T. II, p. 157). Cet exemple a bientôt été suivi par la France, l'Angleterre et la Russie (*voyez* T. II, p. 187; T. VIII, p. 577, et T. IV, p. 557). Les succès qu'a obtenus, dans la Grande-Bretagne, une société composée de simples parti-

Digitized by Google

culiers, sont une preuve de ce que peut la volonté de l'homme, excitée par le noble amour du bien (*voyez* T. IX, p. 180 et 379). De son côté, la *Société royale pour l'amélioration des prisons*, formée à Paris au commencement de l'année 1819, n'a cessé, depuis son origine, d'employer les moyens les plus propres à atteindre le but qu'elle s'est proposé. La fondation d'un prix annuel, destiné à l'ouvrage jugé le plus convenable pour être donné en lecture aux prisonniers, est un de ces moyens. M. de Jussieu a remporté ce prix en 1821, et son ouvrage est bien digne de concourir également pour le prix réservé à l'ouvrage le plus utile aux mœurs. En effet, quel plus grand service à rendre à la société, que de ramener dans son sein et de faire contribuer à son bien-être des infortunés qui ne paraissaient destinés qu'à la troubler? L'histoire d'un homme égaré, entraîné dans la carrière du vice par l'influence des premières liaisons; cette histoire mise dans la bouche de ce même homme, rendu à la société et devenu un modèle de vertu, ne peut manquer de produire le meilleur effet sur l'esprit du malheureux, qui n'est pas encore endurci dans le crime. Cet effet me semble d'autant plus sûr, que le retour d'Antoine n'a rien que de très-vraisemblable, et que les moyens employés avec lui sont de nature à opérer ce changement heureux, sur tout individu qui conserve encore quelques sentimens honnêtes. Le lecteur désirerait sans doute que le dénouement fût le même pour Antoine et pour Maurice; mais, outre que le repentir de ce dernier ne serait pas aussi vraisemblable après la couleur prononcée de son caractère, l'auteur se serait privé par-là du contraste qu'il a établi entre les regrets et la résignation de l'un, l'endurcissement et les fureurs de l'autre. Le tableau effrayant de la fin terrible réservée à celui-ci est bien fait pour décider le repentir du coupable, pour lequel l'espoir d'une réhabilitation dans l'opinion publique ne serait pas un attrait assez puissant. M. de Jussieu a peint, dans cet ouvrage, le régime intérieur établi nouvellement dans les prisons. Grâces soient rendues aux hommes bienfaisans et éclairés qui ont conçu et exécuté cette utile réforme! Honneur au siècle et au pays qui les ont produits! E. Hérrau.

188.—*L'esprit des enfans*, ou naïvetés, saillies piquantes, reparties ingénieuses, espiègleries, traits de bonté, de courage, etc., d'enfans qui, la plupart, sont devenus des hommes célèbres; recueillis par A. Antoine. 2e édition. Paris, 1821. Eymery, rue Ma-

Digitized by Google

zarine, n° 30; in-18 de 212 pages. Prix, 1 fr. 25 c., et par la poste 1 fr. 75 c.

Ce livre est bien fait pour amuser et intéresser les jeunes lecteurs auxquels on le destine. On y désirerait néanmoins un choix plus judicieux des anecdotes dont il se compose.

189 (*).— *Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce*, ou de l'administration commerciale opposée à l'économie politique, par F. L. A. Ferrier; seconde édition entièrement refondue et considérablement augmentée. Lille, 1821, 1 vol. in-8° de plus de 600 pages. Paris, Pelicier, première cour du Palais-Royal. Prix, 6 fr. pour Paris, et 8 fr. franc de port.

Ce livre, dont l'auteur est certainement un écrivain élégant et un économiste instruit, attaque néanmoins les doctrines économiques d'Adam Smith et de M. Say. Il est divisé en quatre livres. I. De la richesse des peuples. II. De l'argent considéré dans son influence sur la reproduction. III. Du commerce. VI. Du système commercial.

190 (*).— *Histoire du droit romain*, suivie de l'histoire de Cujas; par M. Berriat-Saint-Prix, professeur de procédure civile et de droit criminel, à la Faculté de droit de Paris. Paris, Nève, salle neuve du Palais de Justice, n° 9, 1821; in-8° de 620 pages.

Une histoire du droit romain, écrite en français et rédigée à la fois avec cette méthode et cette pureté de critique qui est devenue aujourdhui la première condition des ouvrages d'érudition, manquait à nos bibliothèques. Personne n'était plus capable que M. Berriat-Saint-Prix de remplir ce vide. Il n'est pas un jurisconsulte, pas un magistrat, pas un étudiant en droit qui ne doive se procurer son livre.

191 (*).— *Histoire universelle ancienne et moderne;* par M. le *comte de* Ségur, de l'académie française, pair de France, etc., avec atlas; par P. Tardieu (Tomes I et II).— *Histoire ancienne*, deux vol. in-8°, ensemble de 75 feuilles. Paris, 1821. A. Eymery.

Le tome I de cette nouvelle édition, dont nous aurons soin de rendre compte, contient l'*histoire d'Égypte*, *d'Asie et de Perse;* le tome II, l'*histoire de la Grèce*. Il y aura dix volumes et atlas; il en paraîtra deux volumes toutes les six semaines. Le prix de l'ouvrage entier, avec l'atlas, est de 80 francs.

192.— *Manuel historique du système politique des états de l'Eu-*

Digitized by Google

rope et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes; par M. Heeren, professeur d'histoire à l'université de Gottingen, membre de diverses sociétés savantes, correspondant de l'Institut, etc.; traduit de l'allemand. 1 vol. in-8°. Paris, 1821, Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10, F. S. G. Prix, broché, 6 fr., 7 fr. 25 c. par la poste.

Il était très-important que l'instruction publique en France possédât un ouvrage élémentaire, spécialement consacré à tracer le tableau de l'histoire moderne, sans détourner l'attention du lecteur par cette foule de faits particuliers qui font perdre de vue la série des événemens principaux. Dans le cours des deux derniers siècles, la politique européenne, en prenant le caractère qu'elle déploie encore de nos jours, s'est singulièrement compliquée, et les règnes qui ont illustré cette grande division de l'histoire ont été si fertiles en épisodes remarquables, qu'on n'est que trop porté à négliger les grandes leçons qu'elle fournit pour s'arrêter à des détails moins instructifs, mais plus séduisans. Il s'agissait de refondre, en quelque sorte, les nombreux ouvrages qui traitent de la situation générale de l'Europe pendant les 17° et 18° siècles; de déduire les conséquences des événemens principaux, en se bornant à indiquer les faits secondaires; il fallait, en un mot, composer à la fois un traité d'histoire, de législation et d'économie publique. M. le professeur Heeren nous paraît avoir rempli ce cadre avec une rare sagacité : il distingue, dans l'histoire de l'Europe moderne, deux périodes principales; l'une, depuis Ferdinand et Isabelle jusqu'au règne de Louis XIV, qu'il nomme avec raison *époque politique et religieuse;* l'autre s'étend du règne de ce monarque à la mort du grand Frédéric; c'est l'*époque commerciale et militaire*. Nous sommes maintenant au commencement de la troisième période; l'auteur en a décrit les premières années, ce qui l'a entraîné à faire l'histoire de la révolution, tout en prévenant lui-même qu'il est presque impossible de s'élever au-dessus des intérêts privés et des passions contemporaines. L'éditeur de la traduction française que nous annonçons s'est décidé à retrancher cette partie de l'ouvrage allemand. L'auteur passe successivement en revue l'histoire des affaires d'Italie, les longues et sanglantes rivalités de la France et de l'Espagne; il traite de la fondation des établissemens coloniaux qui dans la suite réagirent d'une manière si puissante sur les métropoles, de l'influence de la réformation religieuse de la France et de l'Angleterre;

Digitized by Google

des guerres d'indépendance de la Hollande jusqu'au traité de Westphalie, dont il examine les causes et les résultats. Poursuivant toujours le tableau des colonies dans leur prospérité ou dans leur décadence, il termine la première période par l'histoire des guerres de Suède et de Gustave-Adolphe. En commençant sa seconde époque, il jette un coup d'œil sur la *situation générale* des états du midi de l'Europe qui commençaient alors à porter le joug de la politique de Richelieu : il présente un résumé clair et concis des événemens de l'Espagne, du règne de Louis XIV, de l'Angleterre et de sa révolution de 1688, de l'origine des progrès de la compagnie des Indes, de la lutte maritime de la Hollande avec la France ; il arrive ensuite au nord de l'Europe, et examine l'influence des traités de Copenhague et d'Oliva. Les guerres de la succession, les revers de la France, le trône britannique assuré à la succession protestante l'occupent successivement; enfin, lorsqu'il raconte les événemens du milieu du 18e siècle, il démêle fort habilement les fils de la politique compliquée de cette époque importante et encore si rapprochée de nous. Le titre d'ouvrage élémentaire n'est pas le seul qui convienne au manuel de M. Heeren; s'il présente au professeur un tableau méthodique de tous les faits importans de l'histoire moderne, il constitue aussi, pour le biographe et l'historien, un guide fidèle et judicieux. Cette traduction est écrite en général avec concision et pureté ; nous y avons remarqué quelques morceaux brillans, parmi lesquels il faut distinguer le tableau de la compagnie des Jésuites, des vues administratives de Louis XIV, des causes morales qui amenèrent la révolution de France. Nous nous plaisons à répéter que cet ouvrage est une acquisition précieuse, et il serait bien à désirer qu'on nous fît connaître ainsi cette foule d'écrits classiques en Allemagne, riches des travaux et des méditations de tant de savans distingués, qui ne pourraient manquer d'être lus avec empressement en France, dans un siècle héritier des traditions de l'esprit et du bon goût, et qui porte encore plus le caractère d'une époque d'examen et de raison. C. C.

193. — *Histoire des Français ;* par M. J. C. L. Simonde de Sismondi, auteur de l'histoire des républiques italiennes du moyen âge, de la littérature du midi de l'Europe, etc., etc. (*Première livraison*), comprenant l'histoire nationale du IVe au Xe siècle, sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. 3 vol. in-8°, 1821. Prix, 21 f.

Digitized by Google

papier ordinaire, 42 fr. papier vélin, et 5 f. de plus franc de port pour les départemens. Paris, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce.

Cet ouvrage qui comprendra l'histoire des Français, depuis les premières époques de la monarchie jusqu'à nos jours, paraîtra par livraisons successives de deux, trois ou quatre volumes, suivant la division des matières. Il sera l'objet d'un examen détaillé dans la *Revue*.

194 (*). — *Dictionnaire historique, philosophique et critique*, abrégé de Bayle et des grands dictionnaires biographiques qui ont paru jusqu'à la publication de la biographie nouvelle des contemporains; par LADVOCAT. Tome Ier (A-CIT). Paris, 1821, à la Librairie historique, rue Saint-Honoré, n° 123.

C'est un énoncé tout-à-fait inexact que celui du titre de ce nouveau dictionnaire. L'abbé Ladvocat avait fait un dictionnaire historique très-abrégé, d'abord en un vol., puis en deux, qui avait du moins le mérite d'être portatif: le nouveau dictionnaire n'aura point ce mérite, puisqu'il formera *au moins* huit volumes. Considéré comme abrégé de Bayle, il aura peu de droits à l'estime des hommes instruits. On n'abrège point les livres d'érudition, qui sont meilleurs à proportion qu'ils sont plus complets. Comparé à d'autres dictionnaires, il offrira, entre autres désavantages, celui de ne point atteindre à l'époque actuelle. Cette entreprise peut compter seulement comme chance de succès la possibilité de servir d'introduction à la *Biographie des contemporains*.

195. — *Observations sur un article du second volume de la nouvelle Biographie des contemporains*, par *Michel* BERR, *de Turique*, membre de plusieurs académies nationales et étrangères. Paris, 1821. Blanchard, passage Montesquieu. In-8° de 15 pages.

Cette brochure a pour objet de rectifier quelques assertions inexactes de l'ouvrage auquel elle s'applique, sur les dogmes des coréligionnaires de l'auteur, et sur leur état moral en France. Des notes curieuses sur l'état actuel et les résultats des écoles élémentaires israélites de France se trouvent à la fin de cet écrit.

196 (*). — *Histoire des grands capitaines de la France*, pendant la guerre de la liberté (de 1792 à 1802); par A. H. CHATEAUNEUF. Nouvelle édition, Paris, 1821. 2 vol. in-8°. Lanoë, rue de la Harpe, n° 78.

Digitized by Google

Ce livre, qui est un monument honorable consacré aux guerriers français de notre époque, contient entre autres les articles suivans: Rochambeau, Luckner, Dumouriez, Custine, Biron, Beauharnais, Dampierre, Westermann, Moreau, Dagobert, Dugommier, Perignon, Hoche, Marceau, Kléber, Pichegru, Joubert, Championnet, Masséna, Brune, Augereau, etc., etc.

197. — *Vie de Voltaire*, par F. A. J. Mazure, inspecteur général des études. Paris, 1821. Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30. 1 vol. in-8°. Prix 5 fr., et franc de port 6 fr. 25 c.

La vie de Voltaire intéresse un grand nombre de personnes. Une vive curiosité nous porte à rechercher tout ce qui peut répandre quelque jour sur la conduite, les opinions, les travaux d'un philosophe dont le vaste génie a dominé le siècle où il a été appelé à vivre. Les écrits même des ennemis de Voltaire ne sont pas à dédaigner, et trouvent, sinon beaucoup de partisans, du moins un nombre assez considérable de lecteurs. M. Mazure a rassemblé, dans le volume que nous annonçons, des faits relatifs à la vie du plus illustre philosophe français du dernier siècle. Quoique l'intention évidente de l'auteur ait été de se ranger parmi les adversaires de Voltaire, nous devons dire cependant qu'il n'a pas omis plusieurs circonstances fort honorables pour ce grand poète. Telle est l'anecdote qu'il raconte sur l'abbé Desfontaines qui, arrêté pour une accusation infamante, avait dû, au crédit de Voltaire sur l'esprit de madame de Prie, alors très-puissante, de conserver la liberté, l'honneur, et peut-être la vie. Desfontaines l'en récompensa par un libelle et par ses critiques amères et injustes. Nous ne prétendons pas excuser la licence qui règne dans quelques-uns des ouvrages de Voltaire; mais la vérité veut que l'on dise qu'il fut élevé au milieu des corruptions de la régence, et que son esprit dut y puiser des idées de légèreté dont il ne put se corriger. Quoi qu'il en soit, il y a une grande mauvaise foi à vouloir diriger contre Voltaire quelques phrases détachées de sa correspondance générale. Comment peut-on lui faire un crime des secrets épanchés dans le sein de l'amitié? La correspondance de Voltaire embrasse un espace de soixante années; beaucoup des lettres qu'elle renferme étaient adressées à ses plus intimes amis et dictées par ses sentimens du moment; elles n'ont nullement été destinées à voir le jour, et leur recueil n'en forme pas moins l'une des parties les plus intéressantes des œuvres du patriarche de Ferney.

Digitized by Google

M. Mazure semble révoquer en doute l'enthousiasme universel qui régna à Paris, à l'époque du dernier voyage de Voltaire dans cette capitale; mais ce fait est trop bien établi pour qu'on puisse raisonnablement le contester. Les plus graves personnages se firent un honneur de visiter ce vieillard illustre, dont on pressentait la fin prochaine. M. Mazure lui-même raconte l'entrevue si touchante de Franklin et de Voltaire. Le libérateur de l'Amérique présenta son petit-fils au nestor de la littérature française, en implorant pour lui sa bénédiction. L'octogénaire étendit ses mains sur la tête du jeune homme, et lui dit en anglais: *Dieu et la liberté.* (God and liberty). Il nous semble que Voltaire, au bord de la tombe, bénissant un enfant en présence et sur la prière du sage Franklin, ferait un admirable sujet de tableau. M. Mazure annonce, dans l'avertissement de son ouvrage, que son intention est de donner une édition des œuvres *choisies* de Voltaire. Nous croyons qu'une semblable édition n'aurait aujourd'hui que peu de succès. On recherche avec empressement les ouvrages complets de nos grands auteurs, sauf à ne lire ou à ne faire lire que ce qui convient. Il existe beaucoup d'éditions de Voltaire qui sont entre les mains de tout le monde; l'édition *purgée*, donnée par Palissot, demeure intacte dans les magasins du libraire. A. T.

198 (*).—*Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, rédigée sur des documens authentiques, et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour, suivie de lettres inédites, et d'une biographie des contemporains de J.-J. Rousseau, considérés dans leurs rapports avec cet homme célèbre. Paris, 1821. Pélicier. 2 vol. in-8°. Prix, 15 fr.

Nous rendrons compte de ces *mémoires biographiques et littéraires*, qui sont d'un grand intérêt. L'auteur est M. *Demusset*.

199.—*Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française, depuis* 1789; par M. J. Chénier. Nouvelle édition, revue sur les manuscrits. Paris, 1821. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. In-18 de 480 pages. Prix, 3 fr. et 5 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage, l'un des plus beaux titres de gloire de Chénier, est maintenant connu et apprécié; il a placé son auteur au rang de nos meilleurs critiques, du petit nombre de ceux dont les juge-

Digitized by Google

mens méritent de faire autorité en littérature. On doit louer les éditeurs pour les soins qu'ils ont donnés à cette nouvelle édition, qui a le double avantage d'un format portatif et d'un prix modéré.

200.—*Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin*, poète normand du quatorzième siècle, suivis d'un choix de vaux-de-vire, de bacchanales, dechansons et de poésies normandes, etc.; publiés avec des dissertations, des notes et des variantes, par M. *Louis* Dubois, ex-bibliothécaire, membre de plusieurs académies, etc. Caen, Poissons, Paris, Pluquet, rue de Tournon, n. 4, 1821, in-8° de 280 pages. Prix, 7 fr. papier ordinaire, et 15 fr. papier vélin.

Le nom de *Vaudeville* donné à un de nos théâtres les plus renommés rappelle les ingénieuses chansons des Coulange, des Chaulieu, des Panard, des Lattaignant, des Favart, des Collé et d'une multitude d'autres écrivains, morts ou vivans, distingués par les grâces de l'esprit. Mais la véritable étymologie de ce mot a été long-tems incertaine, surtout dans le cours du dix-septième siècle, si vanté pour l'érudition. Aujourd'hui, l'on est assez généralement convaincu que *Vaudeville* vient par corruption de *Vaux-de-Vire*, ou des vallées de la rivière de Vire en Normandie, lieux habités par Olivier Basselin qui, vers la fin du quatorzième siècle, composa des chansons de table pleines de sel et de finesse. Le recueil n'en a été imprimé qu'en 1576 environ, par les soins de Jean Le Houx, avocat, poète et peintre, compatriote de Basselin. Une seconde édition fut donnée à Vire, vers 1664, long-tems après la mort de Le Houx. Ces deux éditions, les seules connues, sont d'une extrême rareté. M. Asselin, sous-préfet de Vire, en publia une nouvelle en 1811, tirée seulement à 148 exemplaires. On reproche à ce nouvel éditeur d'avoir fait des changemens en grand nombre à l'orthographe de son prédécesseur, sous le prétexte que celui-ci avait lui-même changé l'orthographe de Basselin. M. Louis Dubois, ancien bibliothécaire de Lisieux, a voulu reproduire les vaux-de-vire de Basselin dans leur ancien état; pour y réussir, il a consulté non seulement les éditions connues, mais encore les manuscrits qui se trouvent dans les cabinets de quelques curieux. Il s'est livré à beaucoup de recherches, pour éclaircir, par des notes, les vieux mots dont Basselin s'est servi, et les traits d'antiquité auxquels il a fait allusion. Aussi cette nouvelle édition mérite-t-elle un très-favorable accueil des personnes qui aiment à connaître les anciens monumens de notre poésie et les ori-

Digitized by Google

gines de notre langue. On trouve, en tête, une longue dissertation de l'éditeur sur les chansons, le Vaudeville et Olivier Basselin, auteur des vaux-de-vire.

Ce père de nos chansonniers naquit à Vire, ou dans les environs de cette ville, vers la moitié du quatorzième siècle; il était propriétaire d'un moulin à fouler des draps, dont on assure qu'il perfectionna les procédés. Ayant fait d'assez mauvaises affaires, un de ses parens le fit mettre en curatelle. On croit qu'il fut tué par les Anglais, en 1418 ou 1419. Il règne beaucoup de naturel et de gaîté dans les chansons de cet auteur.

M. Louis Dubois pense, avec plusieurs biographes, qu'Olivier Basselin a couru la mer, et qu'il est le même individu que la Croix-du-Maine et Duverdier nomment Olivier Bisselin, auquel ils attribuent des *Tables de déclinaison du soleil*, imprimées à Poitiers en 1559, in-4°, à la suite des *Voyages aventureux du capitaine Jean Alfonce, Saintongeois*. Ce voyage, suivant une note de M. Dubois, ne se trouve pas à la Bibliothèque du roi; et M. de la Lande, dans sa *Bibliographie astronomique*, s'est borné à la citer, d'après la Croix-du-Maine et Duverdier. Cette remarque ferait croire que les voyages de J. Alfonce n'existent dans aucune bibliothèque de Paris. Si M. Dubois m'en eût parlé dans les visites qu'il m'a faites, j'aurais eu la satisfaction de lui en montrer un fort bel exemplaire. Je donnerai ici le titre de l'opuscule de Bisselin, afin de rectifier quelques légères méprises.

Les tables de la déclinaison, ou esloignement que fait le soleil de la ligne équinoctiale chacun jour des quatre ans,

Pour prendre la hauteur du soleil à l'astrolabe,

Pour prendre la hauteur de l'estoile, tant par le triangle que par l'arbaleste,

Pour prendre la hauteur du soleil et de la lune et autres estoiles.

De la ligne équinoctiale et des tropiques.

Déclaration de l'astrolabe, pour en user en pilotage par tout le monde, avec privilége du Roy. A Poitiers, au Pélican, par Jan de Marner. In-4°.

Ces tables sont composées de vingt-huit feuillets ou de cinquante-six pag. non chiffrées. Le privilége pour l'impression, qui se lit sur le *verso* du frontispice, est daté d'*Escoan*, le 7 mars 1547.

Digitized by Google

Le point placé après les mots *et autres estoiles* donne à ce titre plus de clarté qu'il n'en a dans nos anciens bibliographes et dans la dissertation de M. Dubois. On voit aussi ce que la Croix-du-Maine a entendu par les *sept feuilles* qu'il donne à ce petit ouvrage. M. L. Dubois a mal conjecturé qu'il fallait peut-être lire *sept feuillets*.

BARBIER.

201.—*Fables; par M. le baron* DE STASSART, *des académies de Lyon, de Marseille, de Vaucluse*, etc., quatrième édition, Firmin Didot. Paris, 1821. P. Mongie, boulevard Poissonnière, n° 18, et chez Delaunay, galerie de bois, au Palais-Royal, vol. in-18 de neuf feuilles d'impression, sur beau papier, avec gravure lith. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

Trouver le secret de faire lire un volume de fables par le tems qui court, et de prendre rang dans notre littérature, est un phénomène qui mérite d'être observé. Lorsque la première édition des fables de M. de Stassart parut, en 1818, les journaux en parlèrent tous avec plus ou moins d'éloges. On s'était rappelé le mot d'Horace: *ubi plura nitent, non ego paucis offendar maculis*; et quelques incorrections, quelques négligences de style n'empêchèrent point de reconnaître, dans le nouveau fabuliste, beaucoup de naturel et de facilité, de l'élégance, de la grâce, des peintures tantôt enjouées, tantôt attendrissantes, le talent de varier ses couleurs avec les sujets, une observation approfondie des mœurs, des rapprochemens ingénieux, des moralités piquantes et bien amenées; enfin, cet heureux tour, ce cachet original sans lequel on n'obtient guère que le succès du moment. L'auteur, soigneux de sa réputation, n'a cessé, depuis lors, de faire disparaître les taches qu'on lui reprochait à juste titre. Cette quatrième édition est augmentée de quatorze apologues qui nous paraissent réunir au mérite des autres un plus grand nombre d'images et de détails poétiques. *Le chat qui vieillit, la fauvette et la femelle du moineau, la violette, le coq, le dindon et la volaille* sont bien dignes assurément de figurer à côté des *deux chardonnerets*, du *bélier nommé juge par le sénat des animaux*, *des souhaits de l'âne*, du *cheval belliqueux*, etc.

Nous terminerons cet article, en transcrivant la fable suivante:

Le papillon, le chardonneret et les autres oiseaux.

Par un beau jour de mai, les citoyens des airs,
Réunis sur un arbre à vingt pas du bocage,

Digitized by Google

Discouraient à qui mieux des mérites divers:
« On admire l'esprit, la force et le courage;
Ces qualités souvent donnent des fruits amers...
La beauté, disaient-ils, est un meilleur partage;
Il faut lui décerner le prix. »
Aussitôt juges sont choisis,
Et, devant cet aréopage,
Pinson, tarin, bouvreuil, d'étaler leurs habits!
Seigneur chardonneret compte sur maint suffrage,
Tous lui sont dus à mon avis:
L'argent, le pourpre et l'or relèvent son plumage,
Sans néanmoins le rendre bigarré....
Est-il chez nous un oiseau mieux paré?
Mais dans autrui l'éclat nous blesse;
Se montrer juste exige un grand effort;
Entre gens de la même espèce,
S'agit-il de choisir, on n'est jamais d'accord.
Une assemblée électorale
Jamais d'ailleurs ne marche sans cabale.
Que décidera donc notre emplumé sénat?
On bataille long-tems, et point de résultat,
Lorsque d'un papillon les quatre ailes dorées,
Et très-joliment diaprées,
Viennent séduire tous les yeux:
On s'empresse de rendre hommage
Au frêle et gentil personnage;
Mais son triomphe glorieux
Ne dura qu'un instant.... la pluie
Réduit bientôt à rien ce phénix de beauté.
Ah! pour un fat qui brille à la superficie,
Qu'il est commun de voir le mérite écarté.

Les notes ont été aussi très-améliorées depuis la première édition; on y trouve du savoir sans pédantisme, de l'esprit sans prétention, et partout les sentimens les plus honorables.

Aug. Dufrayer.

202.—*Les Nuits lugubres*, par *le colonel don Joseph* Cadalso, traduites de l'espagnol par M. *Achille du* Laurens. Paris, 1821.

Digitized by Google

Ponthieu, Palais-Royal, galerie de bois, n° 252, in-8° de 92 pag. Prix, 2 francs, et 2 fr. 50 c. franc de port.

C'est un ouvrage dans le genre des *Nuits d'Young*. On trouve, à la fin du volume, quelques poésies traduites de Melendez, poète espagnol.

203. — *Ode à Louis David*, peintre; par A. Béraud. Paris, 1821. Eymery, rue Mazarine, n° 30. In-8°.

Cette ode est l'un des premiers essais d'un jeune poète, dont la muse est animée par de nobles inspirations. Nous citerons les deux strophes suivantes :

Mais ces rois des beaux-arts, ces rois de la pensée,
Dont la tête, de feux, de palmes enlacée,
Atteint de l'Hélicon les sommets éclatans,
Dans les siècles futurs, comme au siècle où nous sommes,
N'ont rien à redouter ni du sort, ni des hommes,
Ni des lieux, ni des tems.

Eh ! qui peut au génie arracher sa couronne ?
Les tyrans l'ont proscrit; leur fureur l'environne...
Il règne dans l'exil, il règne dans les fers.
Souverain libre et fort, tout cède à son empire;
Et le démon sacré, dont le souffle l'inspire,
Lui soumet l'univers.

204. — *Les siècles chevaleresques*, ode; par M. *Marius* Gimon. Marseille, 1821. Imprimerie de Guion. In-8° de 8 pages. L'auteur est un jeune homme de dix-huit ans.

205. — *Dithyrambes;* par *Henri* Terrasson. Marseille, Camoins. 1821. Paris, Delaunay, Palais-royal, galerie de bois, n° 243. In-8° de 20 pages. Prix, 75 c.

Le premier de ces dithyrambes, l'*Italie poétique*, ou *chant de Corinne au Capitole*, est un hommage à la mémoire de madame de Staël; le second a pour titre *le Génie de l'indépendance*. L'auteur est déjà avantageusement connu par plusieurs ouvrages, et principalement par son *Génie du théâtre grec primitif*.

206. — *Poésies fugitives de Ch. de* Longchamps, membre de la Légion-d'Honneur. Paris, 1821. 2 vol. in-12. Barba, libraire, au

Digitized by Google

Palais-Royal, derrière le théâtre français; prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

On fait un grand mérite à Scarron de son courage et de sa gaîté, au milieu de cruelles souffrances. Je ne veux rien lui dérober de cet honneur; mais qu'il me soit permis d'admirer encore plus M. de Lonchamps, qui, dans un état plus cruel peut-être d'impotence et de douleur, montre une gaîté encore plus méritoire, parce qu'elle est plus naturelle et de meilleur goût. En effet, il semble possible d'allier aux convulsions du mal les grimaces d'une joie exagérée; les unes et les autres, vues d'un peu loin, peuvent se confondre ensemble; mais qu'un homme cloué par la goutte sur un lit de supplice, charme les rares intervalles de ses tourmens, par le commerce délicat des muses et de la philosophie, et que sa résignation ressemble à la sérénité, voilà ce qui est digne des plus grands éloges. Je suis d'autant plus disposé pour mon compte à me prosterner devant cette patience à la fois épicurienne et stoïque, que je ne comprends pas bien l'égalité d'ame au sein de la mauvaise santé. Il me semble que, lorsque ces organes jouent mal, le concert de l'ame, quelques efforts qu'on fasse, doit être un peu discordant.

L'épître que M. de Lonchamps adresse, à la tête de son livre, à son ami, M. de Jouy, est assurément d'un autre ton et d'un autre style que *Sarrasin, mon voisin*. Le rire et l'attendrissement s'y confondent avec un charme très-vif.

Sur le doux nœud qui nous rassemble
Quand je m'amuse à revenir,
Pas un des jours passés ensemble
N'est amer à mon souvenir :
Pas même ces jours de paresse,
D'insouciance et d'abandon,
Où, gaspillant notre jeunesse,
Courant sans but et sans raison,
Explorant les rives fécondes,
Où le commerce des deux mondes,
Dans les basars vient aboutir,
Nous n'y cherchions d'autre richesse
Que des amis, une maîtresse,
Bon vin, bonne chère et plaisir.
. . . . . .

Digitized by Google

Aussi, des riches bords du Gange,
Fûmes-nous réduits, un beau jour,
A tirer des lettres de change
Pour opérer notre retour.

M. de Lonchamps explique avec beaucoup de grâce, dans une *épître au lecteur*, les motifs qui le portent à recueillir et à publier ses poésies. Ce ne sont ni les importunités des libraires, ni les obsessions de ses amis qui font violence à sa modestie. Mes vers, dit-il, avec une abnégation d'amour-propre qu'on aurait tort de croire fondée, ne pouvaient tenter aucune spéculation d'éditeur. Son but, en rassemblant toutes ces légères productions inspirées par des situations réelles et par des sentimens vrais, a été de réunir en un seul faisceau les souvenirs épars d'une vie que la fortune a long-tems disséminée sur tous les points de l'univers. Mais il vaut mieux l'entendre lui-même.

Je souffre à penser que l'absence
Dès long-tems a su me bannir
De tant de cœurs dont l'existence
A la mienne sembla s'unir.
Or, le livre que je publie
Loin de ces lieux peut parvenir
Aux mains d'un ami qui m'oublie,
Et lui rendre le souvenir
Des courts instans de notre vie,
Où, rapprochés par le plaisir,
L'amour, la table et la folie,
Nous avions pour philosophie
L'art mal connu de bien jouir.
« Voilà bien les vers dont sa lyre,
Dans un jour d'amoureux délire
Paya ma première bonté, »
Dira quelque vieille beauté,
Qui, tout haut, traitant de sornettes
L'hommage fait à ses appas,
Peut-être, en le lisant tout bas,
De pleurs mouillera ses lunettes.

Le recueil de M. de Lonchamps se compose principalement d'é-

Digitized by Google

pîtres et de romances, remarquables, non sans doute par un égal bonheur d'expression, mais par une égale vérité de sentiment. Rien de fade, rien de faux; pas toujours assez de poésie, mais toujours de l'esprit, et souvent même de la sensibilité.

Des pensées vives et des traits heureux feront la fortune de l'agréable recueil de M. de Lonchamps. Un peu plus d'harmonie et d'artifice poétique n'y auraient rien gâté; mais souvent les hommes d'esprit dédaignent un peu trop le savant mécanisme de la versification, apparemment par représailles de ce que les habiles versificateurs paraissent quelquefois faire trop peu de cas de l'esprit.

AIGNAN.

207. — *Don Manuel*, anecdote espagnole; par M. DE ROUJOUX, auteur de l'*Histoire des Révolutions des sciences et des beaux-arts*. Paris, 1821. Maradan, rue des Marais, n° 12. 2 vol. in-16, ensemble de 375 pages. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste.

Les Aventures du jeune et malheureux *Manuel*, promené par une destinée toujours contraire dans des climats lointains et dans les situations les plus opposées, qui voit périr tour à tour sous ses yeux, et la douce Indienne *Euya*, et sa tendre et fidèle *Almaïde*, se rattachent à cette époque de désespoir et d'héroïsme, où la nation espagnole, soulevée tout entière par le sentiment de sa dignité, par la volonté de défendre son indépendance, résistait seule avec énergie au superbe conquérant devant lequel s'humiliaient les peuples et les rois.—Le héros de ce roman est enveloppé, dès son enfance, d'un voile funéraire. « Toutes ses actions ressemblent, comme il le dit lui-même, aux mouvemens pénibles d'un homme accablé par un breuvage assoupissant, dont l'imagination est constamment assiégée par des fantômes. Un rayon lumineux, une pensée délicieuse, une image chérie l'arrachent quelquefois à ses tourmens, mais la nuit éternelle l'environne. . . » Cet ouvrage est en général écrit d'un style pur, naturel et simple; sa lecture excite un vif intérêt; elle produit sur l'ame une profonde impression de mélancolie, en nous retraçant le tableau, qui n'est cependant qu'une imitation fidèle de ce que nous voyons chaque jour avec indifférence, d'un homme distingué par son caractère, par ses vertus et par ses talens, qui est constamment poursuivi par l'injustice, par le crime et par le malheur.

M. A. J.

Digitized by Google

208 (*). — *Méthode élémentaire et analytique de musique et de chant*, conforme aux principes et aux procédés de l'enseignement mutuel, et facilement applicable dans les institutions de tous les degrés; *adoptée pour les écoles d'enseignement mutuel, par la société d'instruction élémentaire;* composée par B. Wilhem, professeur de l'*école-modèle de chant élémentaire;* maître de chant, selon sa nouvelle méthode, à l'école royale polytechnique; directeur des classes de musique vocale au collége d'Henri IV et dans plusieurs institutions particulières; membre de la société pour l'instruction élémentaire et de celle des méthodes d'enseignement, etc.

L'ouvrage, composé de tableaux gravés, formant au moins deux cents feuilles in-fol. ouvert (papier couronne), se publie, ainsi que le *Guide musical*, en huit livraisons et par souscription. La souscription sera fermée lors de la publication de la septième livraison. Les *souscripteurs* paieront, pour la collection des tableaux de chaque classe, 6 fr.; pour le *Guide* de chaque classe (texte et musique), 1 fr. Les *non-souscripteurs* paieront le double des prix fixés ci-dessus. Les souscripteurs *seuls* pourront se procurer séparément, et au prix de la souscription, autant d'exemplaires qu'ils le voudront des tableaux de chaque livraison; en outre, il leur sera délivré des feuilles de l'*Indicateur vocal*, au prix de 25 c. chaque. Après la publication entière de l'ouvrage, ils pourront également avoir des feuilles détachées de quelque classe que ce soit, à raison de 50 centimes la feuille. On devient souscripteur en payant, avec le prix de la première livraison, 7 fr. à imputer sur la dernière.

On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue Saint-Denis, près le boulevard, n° 374; Colas, imprimeur-libraire de la société pour l'instruction élémentaire, rue Dauphine, n° 32, et les principaux marchands de musique.

La *première livraison*, mise en vente le 1er mai, comprend les articles suivans : *Classe préparatoire.* Principes. 24 feuilles. 6 fr.

Ire classe. { Suite des principes. Études de la mesure. Modèles de copie. } 25 feuilles. 6 fr.

Portion du *Guide musical* pour la classe préparatoire et pour la première classe 2 fr., à imputer sur la dernière livraison 7 fr. Total à payer en souscrivant 21 fr.

Chacune des autres livraisons, qui contiendra les tableaux d'une

Digitized by Google

seule classe, et la portion du Guide qui s'y rapporte, coûtera 7 fr. La dernière se trouve payée à l'avance par les souscripteurs.

Les personnes qui, ne faisant pas retirer les livraisons, en demanderont l'envoi par la poste, auront à payer en sus : pour la première livraison, 3 fr.; pour chacune des livraisons suivantes, 1 fr. 50 c.

209.—*Messe à quatre voix*, avec accompagnemens de quatre harpes ou piano, et de quatre cors ou basses; dédiée à S. A. S. Mademoiselle d'Orléans, par M. Stockausen. Prix, 16 fr. la partition, 20 fr. les parties. Chez l'auteur, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 19.

Cette composition religieuse fut exécutée à Notre-Dame, le 20 mai 1817, et marqua dès-lors à son auteur une place honorable parmi nos artistes. L'ensemble de l'ouvrage est remarquable par sa pureté et par une foule de morceaux d'une grande beauté. M. Stockausen a fait sa principale occupation de l'étude de la harpe, et il est parvenu à obtenir de cet instrument tout ce que l'harmonie a de plus brillant, tout ce que la mélodie a de plus touchant et de plus doux. L'idée qu'il a eue d'employer dans les cérémonies religieuses des harpes sans orchestre est neuve, et d'autant plus heureuse que, dans sa composition, ses harpes en font l'effet. Le *Kyrie* de cette messe a le caractère sublime de la prière; ses modulations bien préparées retournent sans effort dans le ton primitif. Le *Gloria* est tour à tour gracieux et élevé, la science ne l'a point préparé, il est facilement écrit et toujours bien exprimé. Le *Credo* commence avec une simplicité admirable. Le thème n'est qu'une gamme contre-pointée dans le haut et dans le bas, qui donne à ce morceau quelque chose d'inspirateur. On regrette d'y trouver des phrases faibles qui ont besoin d'être animées par l'exécution. Le *Crucifixus* n'est pas brillant, mais il a le mérite de servir d'introduction à un *duo* plein de grâces et de fraîcheur. On retrouve ensuite le thème principal. Le compositeur a su vaincre une des plus grandes difficultés, celle de réunir toutes les parties de son *Credo* dans une pensée unique, sans nuire au développement des plus grandes inspirations. Le *Sanctus* se compose d'un *solo* touchant et de chœurs qui ont un caractère solennel et mystérieux. Il se termine par une *fugue* qui n'est pas heureuse; il est vrai qu'il est extrêmement difficile d'accompagner cet incident avec des harpes. Des tentatives nouvelles, le tems, l'étude et la patience apprendront sûrement à l'auteur à vaincre une difficulté qui, pour un talent moins exercé, paraîtrait insurmontable. *L'Agnus Dei*, varié

Digitized by Google

en *ut mineur*, en *mi* et en *la bemol*, est accompli, dans son genre, par les chœurs, les marches d'harmonie en accords parfaits et les gammes chromatiques qui y produisent le plus grand effet. La messe finit par cette inspiration douce et calme de la prière, qui semble faire entendre le repentir qui implore et la vertu qui pardonne. Tous les hommes de l'art en ont été vivement frappés. Cette belle composition peut facilement s'exécuter dans un salon, et servir d'études aux personnes qui veulent se perfectionner sur la harpe. M-E.

Ouvrages périodiques.

210. L'ABEILLE, journal spécialement consacré à la littérature, qui avait paru jusqu'ici sous le titre de *Minerve littéraire*, et dont nous avons rendu compte dans notre *Revue* (Tom. IX, p. 532), a changé de nom sans changer de plan, de principes ni de rédacteurs. On s'abonne toujours rue Bourtibourg, n° 16; et les conditions de l'abonnement sont, comme par le passé, de 13 fr. pour trois mois; 24 fr. pour six mois, et 45 fr. pour l'année. L'esprit dans lequel ce journal est rédigé, lui mérite toujours l'intérêt des amis éclairés des lettres; et le choix des nouveaux collaborateurs, MM. P. F. TISSOT et A. JAY, que madame Dufresnoy s'est adjoints, prouve son vif désir de justifier de plus en plus la confiance de ses lecteurs. On remarque dans la dernière livraison, qui est la vingt-neuvième (du 26 mai 1821), une *notice nécrologique* pleine d'intérêt sur CAMILLE JORDAN, député du peuple et conseiller du Roi, également courageux et fidèle, qui nous a offert la réunion si rare d'une bonné conscience, d'un beau talent, d'un noble caractère, et dont la mort prématurée est un malheur public pour la France. Madame Dufresnoy, qui eut le bonheur d'être l'amie de cet homme excellent, se plaît à nous peindre les vertus privées et les aimables qualités qui le faisaient chérir comme époux, comme père et comme ami. Nous aurons soin de consacrer aussi, dans la *Revue*, la mémoire de cet homme respectable. Un de nos honorables collaborateurs, qui fut le digne et constant ami de M. Camille Jordan, et qui, associé à ses études dans son enfance, compagnon volontaire de son exil dans sa jeunesse, a eu la triste consolation de l'assister dans ses derniers momens, doit nous aider à remplir cette tâche : personne n'a mieux connu et ne peut faire mieux connaître que lui l'homme de bien dont nous pleurons la perte. M. A. J.

Digitized by Google

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Nouvelle société savante.*—Un Institut national ou Académie des belles-lettres, composée de savans et d'hommes distingués par leurs talens en littérature et en législation, vient de s'organiser dans ce pays. Cet institut est présidé par M. John Quincy Adams, secrétaire d'état, résidant à Washinston. Les vice-présidens sont : MM. Brockholst Livingston et Josep Story, juges à la cour suprême de New-York; et M. William Lowndes, membre du congrés; le secrétaire correspondant, M. William S. Cordell, de New-York; le secrétaire ordinaire, M. Alexandre M'Leod; le trésorier, John Stearns, président de la société médicale des états de New-York. Les conseillers sont au nombre de dix; il y a sept membres honoraires.

HAÏTI.—*Publications nouvelles.*—Parmi plusieurs brochures que la *Revue* a reçues de ce pays, on remarque : un pamphlet de quatre pages in-4°, de l'imprimerie du gouvernement, intitulé : *Henri Christophe*, et publié au cap Haïtien par le *général Chanlatte aîné*; et le N° L I du *Télégraphe, gazette officielle* (24 décembre 1820), imprimé au Port-au-Prince, et qui renferme, outre les nouvelles politiques, deux discours funéraires et des couplets sur la liberté.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

ECOSSE.—*Anguille monstrueuse.*—Il y a quelque tems qu'une anguille, d'une dimension extraordinaire, a été trouvée dans une écluse, près de l'embouchure de la Clyde. Lorsque les pêcheurs s'en approchèrent, elle agita sa queue avec tant de violence, que l'un d'eux, plus avancé que les autres, eût infailliblement péri victime de sa témérité, s'il ne se fût retiré précipitamment. Avertis du danger, ses compagnons redoublèrent de précautions, et parvinrent, après plusieurs efforts, à frapper l'anguille avec un harpon attaché à une longue corde; ils la tirèrent alors sur le rivage. Elle avait dix-huit pieds de long, et deux de circonférence à l'endroit le plus large de son corps. La peau a été empaillée; M. Higgins, propriétaire de l'é-

Digitized by Google

cluse, la conserve comme un objet curieux d'histoire naturelle. La chair de ce poisson était d'un goût fort délicat.

Londres. — *Uranographie.* — La salle de l'opéra est convertie en une espèce d'Athénée, où l'on suit un cours d'astronomie. M. Bartley préside à ce spectacle; il est l'inventeur d'une mécanique fort ingénieuse, au moyen de laquelle il présente un tableau complet du système planétaire. Les proportions relatives des différens corps célestes y sont parfaitement observées, pour leur grandeur, la rapidité de leur mouvement et leur distance du soleil; on y voit aussi les satellites de chaque planète. M. Bartley a fait suivre cette représentation d'un discours sur la théorie des marées, expliquées par l'action de la lune.

Nota.—Il y a déjà bien des années que M. Charles Rouy, physicien français, a fait jouir les Parisiens d'un spectacle analogue.

—*Société royale.*—Dans la séance du 8 février dernier, le capitaine Kater a lu un mémoire sur le volcan qu'il a découvert dans la lune. En examinant avec un télescope la partie obscure de la lune, il a aperçu un point brillant qui ressemblait à une étoile, et que des observations subséquentes lui ont prouvé être un volcan.

Londres. — *Société royale de littérature.* — *Prix proposés pour* 1821 *et* 1822. — Dissertation sur le siècle, les écrits et le génie d'Homère, et sur l'état de la religion, de la société, des sciences et des arts pendant ce période.—Un poème sur Dartmoor.—Essai sur l'histoire de la langue grecque, sur la langue grecque moderne, principalement dans les îles ioniennes, et sur la différence entre le grec ancien et moderne.

Ecosse.—Glascow.—*Université.*—*Nomination.*—M. Jeffrey, professeur de l'université d'Edimbourg, a été élu recteur de l'université de Glasgow à une grande majorité de voix. C'est à cet illustre savant que le monde littéraire est redevable de la *Revue d'Edimbourg*, qui, avec le recueil publié à Londres sous le titre de *Quarterly Review*, occupe sans doute le premier rang parmi les ouvrages périodiques de la Grande-Bretagne. Le succès du premier fut si grand, dès l'origine, que l'éditeur se trouva à même de payer aux collaborateurs douze guinées d'honoraires (au-delà de 300 fr.), par feuille d'impression. Mais bientôt M. Murray, éditeur du *Quarterly Review*, renchérit sur son rival, en offrant jusqu'à cent guinées pour un article. La Revue d'Edimbourg ne s'est pas montrée moins généreuse;

Digitized by Google

son succès est toujours allé en croissant, et les hommes du premier mérite sont devenus les juges de ce tribunal redoutable, que M. Jeffrey préside avec la plus grande distinction.

Londres. — *Publications nouvelles et prochaines.* — *Religion.* — M. Bagster vient de publier sa belle édition du *Livre de prières en huit langues*. Ce volume est d'une belle impression, très-soignée, et présente à la fois le texte en anglais, en français, en grec moderne, en italien, en allemand, en espagnol, en grec et en latin. Les auteurs qui ont concouru à cet ouvrage sont tous des hommes d'un mérite reconnu.

— On annonce comme devant paraître incessamment : 1° un ouvrage publié par M. Thomas Taylor, par souscription, en un volume in-8°, intitulé *Jamblischus sur les mystères des Egyptiens, des Chaldéens et des Assyriens*; renfermant des explications sur la théologie des anciens, tirées de la doctrine des Mages et des Chaldéens, des écrits des prophètes égyptiens, des dogmes des Assyriens et des anciennes colonnes d'Hermès : — 2° un *Traité sur la machine à vapeur*, par M. Partington, où l'on trouvera une description très-détaillée de cette machine dans toutes ses différentes modifications : — 3° un ouvrage du même genre, sur les machines et bateaux à vapeur, par M. John Forby; orné de plusieurs gravures : — 4° des *Lettres sur l'Espagne*, contenant une description de la situation actuelle de cette péninsule; avec des détails relatifs à la dernière révolution, des observations sur les hommes publics, sur la littérature, sur les mœurs et les usages des Espagnols; écrites à Madrid, par Edouard Blaquière, auteur des *Lettres de la Méditerranée*, etc. Les talens connus de M. Blaquière sont un sûr garant du succès de cet ouvrage, attendu depuis long-tems par le public anglais : — 5° l'*expédition d'Orgna* et les *Crimes de Lope de Aguirre*, par M. Southey. M. de Humboldt a dit dans ses voyages : « Les crimes et les aventures de Lope de Aguirre forment un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire des conquêtes espagnoles. » — 6° *Observations sur les maladies des femmes*, par Charles Mansfield Clarke; 2e partie. On réimprime une seconde édition de la première partie : — 7° *Traité pratique sur les maladies du cœur*, par le docteur Reeder : — 8° le cinquième volume de la *Relation des voyages de M. le baron de Humboldt*, aux régions équinoxiales du nouveau continent, pendant les années 1799 jusqu'à 1804; traduite par Hélène-Maria Williams,

Digitized by Google

sous les yeux de l'auteur: — 9° un volume de poésies fugitives, comprenant *Ismaël ou l'Arabe*, tiré du *Voyage de M. de Forbin*, des scènes du désert, etc., par l'auteur du roman de *Lochiel ou le champ de Culloden.*

— *Theâtres.* – *Drury-lane.*— La tragédie historique de lord Byron, intitulée *Marino faliero, doge de Venise,* a été dernièrement représentée sur ce théâtre, malgré l'opposition de lord Byron lui-même, qui en a appelé au lord chancelier, pour décider si une pièce publiée peut être jouée sans le consentement de l'auteur. Cette question, d'une haute importance pour assurer les droits de la propriété littéraire, n'a point encore été résolue, et les représentations ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. La pièce a été accueillie froidement; elle est trop longue pour la scène qui exige plus d'effet et moins de détails poétiques. On s'était permis d'y faire de nombreux retranchemens qui en altéraient les beautés, et n'animaient pas l'action. On assure que cet ouvrage a un grand mérite littéraire. (*Voyez* ci-dessus, pag. 387.)

— *Covent Garden.*— Un mélodrame intitulé *Ondine*, ou *l'Esprit des eaux*, vient d'être joué sur ce théâtre. Il est tiré du roman de M. de la Motte-Fouquet, traduit de l'allemand en français, par madame de Montolieu. L'auteur anglais s'est emparé d'une partie de cette agréable fiction; mais il l'a dénaturée, et n'a voulu que multiplier les scènes de féerie. Les décorations sont fort belles, et le palais de cristal du roi des Ondins est d'un effet magique.

— *Théâtre de Surrey.*— Une nouvelle pièce vient de paraître à ce théâtre, sous le titre d'*Alonzo et Imogine.* Le sujet est emprunté d'une des romances du *Moine* de Lewis. Elle a été fort goûtée du public.

— *Académie royale de peinture.* Le 8 janvier dernier, le professeur Fuseli a commencé son cours de peinture. L'assemblée qui était nombreuse se composait d'académiciens, d'étudians, d'amateurs, etc. Dans son premier discours, il a indiqué aux jeunes élèves les modèles qu'ils devaient suivre pour s'élever à l'excellence dans leur art; il a défini les qualités des grands maîtres, puis il a critiqué l'école anglaise et le genre mesquin qu'elle paraît avoir adopté. M. Fuseli, qui est à la fois peintre distingué et professeur habile, obtient beaucoup de succès dans ses leçons.

— *Gravure sur bois.*— Cette manière de graver, abandonnée depuis

Digitized by Google

quelque tems, a été reprise avec succès en Angleterre. On s'en sert surtout pour les ouvrages populaires. On a fait paraître, depuis peu, à un prix très-modéré, *les Cent Merveilles du monde*, avec cent gravures; *tous les Voyages autour du monde*, avec quatre-vingts planches; les *Cérémonies des différens cultes*, ornées de cent gravures; une *Grammaire de littérature classique*, avec cent gravures; une *collection de métiers*, avec quatre-vingts gravures. L'exécution de ces gravures est très-passable, et répond parfaitement au but qu'on se propose d'instruire et d'amuser les enfans, en leur donnant une idée claire et précise des objets ou des instrumens qu'on décrit. L. S.

—*Nécrologie.*—*Twiss.*—M. Richard Twiss, qui vient de mourir dans un âge avancé, a eu beaucoup de réputation dans les cercles de littérature et de musique. Son premier ouvrage intitulé : *Voyage en Portugal et en Espagne*, production de sa jeunesse, fit assez de bruit, à l'époque de sa publication; il fut suivi d'un *Voyage en Irlande*, dans lequel l'auteur parle avec une grande liberté du caractère des habitans de cette île. Il excita par là leur mécontentement, qui se manifesta contre lui d'une manière bizarre, que nous nous dispenserons de faire connaître. Richard Twiss a publié successivement : *Anecdotes du jeu des échecs*; une *tournée à Paris durant la révolution*, et quelques autres ouvrages.

RUSSIE.

Population.—Pendant l'année 1817, il est né dans tout l'empire russe 786,810 enfans du sexe masculin, et 711,796 du sexe *féminin*. Le nombre des morts a été de 423,092 hommes, et 405,469 femmes, dont 208,954 au-dessous de cinq ans; accroissement de population, 670,045 individus. Le tableau suivant indique le nombre de personnes mortes dans chaque âge, à partir de soixante ans :

De 60 ans.	68,723 personnes.
De 70.	38,764
De 80.	16,175
De 90.	2,108
De 100.	783
De 115.	83
De 120.	51
De 125.	21

Digitized by Google

De 130. 7
De 135. 1
De 140. 1
Total. . . . . 126,717; environ le 7e des morts.

Saint-Pétersbourg. — *Nominations.* — *L'académie des sciences* a élu membres titulaires MM. Münter, évêque de Copenhague, et Chaptal, membre de l'institut de France.

Moscou. — *L'université impériale*, qui, depuis sa restauration, s'est enrichie de nouveaux trésors littéraires dus à la munificence de l'empereur, a reçu de lui, il y a peu de tems, une collection de livres, contenant les belles gravures des préparations anatomiques, en cire, qui se trouvent à l'académie Joséphine de Vienne, et qui ont été publiées par le peintre et graveur Weidlen, avec le texte explicatif de Joseph Scheerer.

Saint-Pétersbourg. — *Tombeau de Solon.* — *Extrait d'une lettre de M. le docteur Pansnen, à M. de Struve*, ministre de Russie à *Hambourg.* — « Plusieurs gazettes ont répété une nouvelle bizarre : A les en croire, on aurait trouvé, sur les frontières de la Russie et de la Chine, le tombeau de Solon. Voici sur quel malentendu cette ridicule assertion est fondée. On a découvert, près du fleuve *Urulungiu*, une pierre tumulaire en granit avec une inscription. Je fis faire une copie figurée de l'inscription, qui était en langue mongole, et je la fis traduire séparément par deux personnes. Les deux versions s'accordèrent pour désigner la tombe d'un chef de dynastie mongole, appelé *Dsolon*. J'ai montré mon *fac simile* et les deux traductions à beaucoup de personnes, et l'une d'elles sans doute a imaginé, dans sa sagesse, de faire de ce *Dsolon* le législateur d'Athènes. »

POLOGNE.

Varsovie. — *Droit public.* — *Manuscrit.* — M. le comte de Romanzoff, membre de la société des amis des sciences de cette ville, a offert 5,000 écus pour le manuscrit de Mathias Dogiel, intitulé : *Codex diplomaticus*. Dès 1773, le roi Stanislas-Auguste avait le projet de faire imprimer ce précieux ouvrage à ses frais; les circonstances ne lui permirent pas d'exécuter cette utile entreprise.

— *Numismatique.* — Il s'est élevé ici une discussion littéraire au sujet d'une médaille frappée en souvenir de la fondation de l'uni-

Digitized by Google

versité de cette ville. Cette médaille a été critiquée assez vivement dans un numéro de la *Bibliothèque italienne*; un Polonais s'est chargé de répondre, il l'a fait par une lettre écrite en langue française. Nous ne voulons pas entrer dans le fond de la querelle, qui n'est pas d'un intérêt général; nous remarquerons seulement, à cette occasion, qu'on écrit très-correctement la langue française en Pologne.

DANEMARCK.

Schleswig. — *Canaux.* — M. Gudme vient de reproduire un projet, dont la conception est due à M. Raab, consul à Kiel. Il s'agit de creuser un canal, depuis cette dernière ville jusqu'à l'endroit où le Stör se jette dans l'Elbe, et de joindre ainsi par une communication facile la mer Baltique à ce fleuve. On conçoit de quelle importance il serait pour le commerce de pouvoir transporter les marchandises de Hambourg à Kiel par eau, et en quarante-trois heures et demie de tems. D'après le projet, tel que le développe M. Gudme, le point le plus élevé du canal serait le lac d'Einfelden; il faudrait huit écluses vers Kiel, et sept autres vers Itzehoe. La navigation serait ouverte à tous les bâtimens dont la dimension n'excéderait pas soixante pieds en longueur et dix-huit pieds en largeur. L'auteur propose d'établir un octroi qui, sans peser sur le commerce, couvrira, en moins de douze ans, tous les frais de construction.

— On assure que la ville de Lubeck s'occupe, de son côté, de rendre navigable le canal de Stecknitz; c'est un moyen de ressaisir les avantages du commerce maritime. Déjà, dit-on, les négociations entamées à ce sujet avec le gouvernement du Luxembourg sont en pleine activité.

— *Nécrologie.—Scavenius.*—Le 20 juin 1820, le conseiller d'état, *Brœnum Scavenius*, est mort dans sa terre de Giörslow. Il avait été facteur de la Compagnie asiatique, pour laquelle il fit au Bengale des affaires si avantageuses, qu'à son retour on frappa une médaille à son honneur, en lui décernant le titre de conseiller de justice. M. Brœnum Scavenius avait rapporté de ses voyages une fortune considérable; il l'employa tout entière à l'amélioration de l'agriculture dans sa patrie, où il acheta une grande quantité de terres. Il aimait les sciences, et leur prêtait toutes sortes de secours. Voulant établir une bibliothèque publique pour favoriser leurs progrès, il fit

Digitized by Google

l'acquisition de celle de P. T. Vandal : malheureusement, elle devint la proie des flammes, en 1794. M. Scavenius ne se rebuta pas ; il la remplaça par celle du conseiller Schmidt, et y joignit des cabinets de médailles et d'histoire naturelle. Mais, lors du bombardement de Copenhague, en 1807, la nouvelle bibliothèque fut réduite en cendres, comme la première. En 1815, M. Waldum, ami de M. Scavenius, lui en légua enfin une troisième. M. Scavenius fournit des fonds pour des recherches relatives aux antiquités nationales. Il a publié plusieurs ouvrages ; mais son titre le plus glorieux est dans le noble emploi qu'il faisait de ses richesses.

ALLEMAGNE.

Prusse. — Erfurt. — *La nouvelle presse* de M. Hellfarth (*voyez* ci-dessus pag. 221) est susceptible d'être construite dans différentes dimensions, et donne sept mille exemplaires de chaque feuille en douze heures ; ce qui fait cinquante-six mille feuillets imprimés des deux côtés. Cette ingénieuse mécanique est mise en mouvement à l'aide d'un cheval ; il suffit de trois hommes pour placer les feuilles, et pour les retirer lorsqu'elles sont imprimées.

— Gottingen. — *La société royale des sciences* a célébré, le 11 novembre 1820, le soixante-neuvième anniversaire de sa fondation. M. Osiander, président temporaire, a ouvert la séance par la lecture d'une dissertation intitulée : *de Respiratione, vagitu et vi vitali fœtus humani, inter partum et confestim post illum*. Après lui, M. Blumenbach a fait un rapport sur les changemens survenus dans le personnel de la société, pendant la dernière année. D'illustres associés, tels que M. Banks à Londres, Wittenbach à Leyde, etc., ont terminé leur carrière ; parmi les savans que la société a choisis pour leurs successeurs, on remarque M. Ouvarof, auteur de plusieurs ouvrages estimés. La question qu'avait proposée la société royale, pour cette année, quoique du plus haut intérêt, est restée sans réponse. Elle voulait que l'on fît des rapprochemens entre les monumens de l'Amérique et ceux de l'Asie et de l'Égypte. Aujourd'hui *la classe d'histoire* offre cinquante ducats à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant : *Examiner, d'après le témoignage des auteurs, comment, depuis les Ptolémées, les Égyptiens se sont peu à peu éloignés des institutions de leurs ancêtres, et comment, par leur mélange avec d'autres nations, ils ont enfin*

Digitized by Google

cessé de former eux-mêmes une nation. La classe de *physique et de mathématiques* proposé le sujet de prix suivant: *Traité sur la surface de la terre, et observations sur le mouvement des étoiles;* et la classe *des sciences économiques* celui-ci: *sur l'emploi de la terre talqueuse pour la fabrication de vases de fonte à l'épreuve du feu.* Les mémoires devront parvenir à la société avant le 1er octobre 1823.

Hongrie. — Neufohl. — *Encouragemens aux sciences.* — M. le professeur Zipfer vient de recevoir, des deux extrémités de l'Europe, des récompenses bien flatteuses de son zèle pour la science, et des progrès qu'il a fait faire à l'étude de la minéralogie. Dans le tems même où l'empereur de Russie lui envoyait une bague enrichie de diamans, l'académie des sciences de Naples le nommait son associé correspondant.

Gottingen. — *Don fait à la bibliothèque.* — Le duc de Clarence a fait don à la bibliothèque de cette ville d'une collection de cent quatre-vingt-deux cartes marines. Ce sont les cartes publiées par le comité hydrographique de la Grande-Bretagne; elles ne se vendent point au public, étant exclusivement réservées pour la marine royale anglaise. Cette collection comprend non seulement les mers de l'Europe, mais encore la plus grande partie des côtes de l'Afrique, de l'Amérique, et des Indes occidentales et orientales.

— *Université.* — Le nombre des étudians de cette université s'augmente de jour en jour: vers le milieu de 1820, elle n'avait que onze cent dix-huit étudians; récemment, elle en comptait *jusqu'à* douze cent vingt-quatre.

Kœnisberg. — *Université.* — La Gazette littéraire de Leipsick contient, dans son n° 44, un article intitulé: *Chronique de l'université de Kœnisberg.* C'est une récapitulation de ce qui s'y est fait de marquant dans le cours de l'année 1820. Les nominations de professeurs, les récompenses qu'ils ont obtenues sont mises sous les yeux du public, qui de la sorte ne reste jamais étranger aux mutations arrivées dans le corps enseignant. Ce genre de nouvelles sur les universités est toujours accueilli avec empressement. Il occupe, avec les annonces, les feuilles que les Allemands appellent *intelligenz-blatt.* La publicité qui s'attache à la carrière des professeurs a cela d'avantageux, que le mérite ne peut rester sans récompense, et que l'on fait des sacrifices

Digitized by Google

convenables pour attacher aux universités des hommes, dont le nom seul suffit pour attirer les étudians. Heureux le pays où les sciences commandent encore l'attention, où tout n'est pas absorbé par les passions du moment!

Breslaw. — *Etablissement de bienfaisance.—L'école des accouchemens*, dirigée par M. Andrée, a donné asile, en 1820, à 164 femmes enceintes, parmi lesquelles on comptait deux veuves, douze femmes mariées, cinq dont la condition n'est pas connue et cent quarante-cinq filles. Ces cent soixante-quatre accouchées ont mis au monde cent soixante-huit enfans. Sur le nombre total des enfans, quinze sont morts en naissant; ce qui donne une proportion de moins d'un à dix. Trois autres ont péri par suite de l'emploi des instrumens, auxquels cependant on n'a été obligé de recourir que pour six couches; ce mode de délivrance a donc été employé une fois sur vingt-sept. Enfin, sur les enfans qui sont élevés dans cette maison, il n'en est mort que neuf, c'est-à-dire environ un sur quinze; il y avait soixante-seize garçons seulement sur cent soixante-huit naissances. On ne peut trop louer un établissement, où la vie des hommes est garantie à la fois de l'impéritie des charlatans et du désespoir de malheureuses, que la honte conduit quelquefois au crime.

Leipsick. — *Philologie.* — *Cicéron.* — L'activité philologique ne se ralentit pas en Allemagne; la Gazette littéraire de Leipsick, du 1er février 1821, rend compte de quatre ouvrages sur le seul Cicéron. M. Degen a donné une nouvelle édition du traité *de Officiis*; M. Gœring a examiné, dans une dissertation, pourquoi Facciolati regarde comme apocryphe un passage du Livre II de ce traité. M. Cartel a traduit le traité *de Senectute*; puis il a donné une édition latine du même ouvrage, sous le nom de Cartélius. Enfin, M. Becker a discuté un prologue des *Tusculanes*.

Berlin. — *Publications nouvelles.* — *Politique.* — On vient de publier ici, en français, des *Réflexions sur l'ouvrage de M. de Pradt, intitulé :* de la Révolution d'Espagne, etc.; par *le comte de Luzi*, in-8°.

Tubingen. — *Législation.* — M. le docteur Clossius prépare une nouvelle édition du *corpus juris*. Pour la rendre plus complète, il a entrepris un voyage de long cours, et ses recherches ont été couronnées des plus heureux résultats; car il a trouvé, dans la bibliothèque ambrosienne de Milan, un manuscrit du *Breviarium*

Digitized by Google

Alaricianum, qui contient plus de quatre-vingts constitutions inédites du *Code Théodosien*: Elles appartiennent au premier livre de ce code; deux d'entre elles sont de Constantin-le-Grand, et se rapportent aux années 321 et 327. Ces deux documents sont essentiels à l'étude de la loi unique au Code Th. *de respons. prudentium*, en ce que le premier rend superflues les observations de Paulus et d'Ulpien sur Papinien, et en ce que le second accorde force de loi aux ouvrages de Paulus, et plus particulièrement à ses *libri sententiarum*. On remarque aussi, parmi les pièces qu'a trouvées M. Clossius, la constitution par laquelle Théodose ordonna la confection de son code, en 429, et le senatus-consulte de 445, qui en prescrit l'exécution pour l'empire d'occident. Ce précieux manuscrit paraît être du douzième siècle; malheureusement, il ne va pas plus loin que le quatrième titre du livre II.

Weimar.—On vient d'imprimer et de publier, dans cette ville, l'ouvrage de M. Cotta: *De l'administration de la justice criminelle en Angleterre, et de l'esprit du gouvernement anglais*, traduit en allemand, avec beaucoup de notes, par J. L. de Hommel, professeur d'histoire universelle comparative du droit à Fribourg (grand-duché de Bade).

—Leipsick.—*Traductions des poètes.*—La littérature allemande continue ses conquêtes dans le domaine des traductions en vers. M. Peucer a fait parler l'allemand à Zaïre et à Sémiramis; et le titre qu'il donne à son livre (*Théâtre classique des Français*) fait penser qu'il ne se bornera point à ces deux tragédies; et qu'il fera *le même* travail, non seulement pour Voltaire, mais encore pour Racine et pour Corneille. Jusqu'ici, dit-on, M. Peucer a suivi Voltaire vers pour vers; ce qui n'empêche pas qu'il n'ait fait usage d'une grande propriété d'expressions, et que son style, toujours soutenu, ne se montre avec l'éclat de la poésie.—Calderon a aussi trouvé un traducteur: c'est M. Otto de Malsbourg, qui donne maintenant son troisième volume, à la tête duquel il a placé un dialogue. Ses interlocuteurs sont un poète, un critique et lui-même. Là, sont réfutés les reproches que l'on a coutume de faire à Calderon sur la longueur de ses discours, sur l'élégance trop recherchée de son style, etc. Le poète ne manque pas de soutenir qu'il préfère la lecture d'une traduction en vers allemands à la lecture de l'original. Quoi qu'il en soit, M. de Malsbourg ne donne qu'un faible reflet du brillant auteur espa-

Digitized by Google

gnol. Arrivons à M. Strickfuss, qui descend avec l'Arioste du sommet des Alpes noriques, rapportant aussi le *Roland furieux*; ce n'est pas la première fois qu'on lui a pris mesure d'une traduction allemande. Qu'on nous passe cette expression, que justifient l'exactitude ponctuelle et l'inconcevable facilité avec lesquelles on s'acquitte, chez les Allemands, de ce genre de travail. Il ne leur en coûte pas tant qu'aux Français pour une simple version : encore la fidélité est-elle toute de leur côté ! Ainsi M. Strickfuss, qui s'est montré docile aux avis de la critique, qui a perfectionné son style, et mieux entendu les liaisons et la disposition des stances, n'en a pas moins été partout l'exacte copie de son auteur.

— Weimar. — *Voyages.* — On annonce, comme devant paraître prochainement, la relation du voyage entrepris, de 1815 à 1818, par le lieutenant de marine Kotzebüe. On se rappelle que cette expédition, faite sur le navire *le Rurick*, a été entièrement aux frais de M. de Romanzoff. Nous citerons, en faveur de l'ouvrage qui en contient le récit, l'opinion de M. de Krusenstern, qui ne craint point d'affirmer que l'auteur ira se placer à côté du célèbre Flinder. Le premier et le second volumes renfermeront le journal du voyage; le troisième sera consacré à l'histoire naturelle; cette dernière partie est confiée à M. Adelbert de Chamisso, l'un des savans qui ont accompagné M. de Kotzebüe (*voy.* ci-dessus, p. 195).

— Bonn. — *Réimpression du commentaire d'Eustathe.* — Tout le monde sait de quelle importance est pour les lettres grecques, et surtout pour l'intelligence parfaite du texte d'Homère, le commentaire qu'Eustathe, évêque de Constantinople, nous a laissé sur le premier des poètes. Eustathe vivait, sous les empereurs Manuel-Alexius et Andronicus Comnène, dans la seconde moitié du douzième siècle; ses travaux ont eu pour objet l'Iliade et l'Odyssée, et sont intitulés Παρεκβολαί. Jusqu'ici, on n'en a publié que deux éditions, chacune avec le texte, et en trois volumes in-folio : la première, à Rome, en 1542; la seconde, à Bâle, en 1560. Ces éditions sont devenues tellement rares, leur prix les met tellement au-dessus de la portée, de la fortune des savans, que M. Heinrich, qui va remplir cette lacune, mérite les remercimens de tous ceux qui ne peuvent lire Eustathe que dans les bibliothèques publiques. Cette réimpression se fait dès à présent à Bonn, dans le format in-4°, et bientôt l'on pourra jouir du premier volume, contenant la moitié de l'Odyssée.

Digitized by Google

M. Heinrich ne réimprime pas le texte d'Homère, qui est dans les mains de tout le monde; il prend un soin plus important. Voulant que l'on puisse appliquer les citations faites jusqu'à ce jour de l'édition romaine, il indiquera sur ses feuilles la pagination de cette dernière. Après l'Odyssée, M. Heinrich donnera le commentaire sur l'Iliade, qui sera suivi d'un appendix contenant les *indices verborum et scriptorum*.

Nous avons annoncé (T. VIII, pag. 627) un recueil de scholies choisies par le célèbre M. Buttmann, dans les commentateurs autres qu'Eustathe. Nous engageons de nouveau les amis de la bonne littérature à réunir son édition à celle de M. Heinrich.

—*Bibliothèque indienne.*—Le second cahier de ce journal, publié par M. A. W. de Schlegel, vient de paraître. Il contient, entre autres choses, *des recherches historiques sur les éléphans* et sur l'usage qu'on en fait à la guerre. M. de Schlegel remarque que les monumens de l'Égypte ne rappellent aucun souvenir de cet animal; il prétend qu'avant même qu'il fût connu dans cette contrée, l'ivoire y était répandu, parce que les Phéniciens l'allaient chercher en Afrique. M. de Schlegel avance qu'Hérodote est le plus ancien auteur qui ait parlé d'éléphans; que les Perses s'en sont servi les premiers dans leurs armées; enfin, que ce n'est qu'après Alexandre que ces redoutables combattans ont été plus généralement employés. L'auteur de ces recherches remonte à l'origine du mot *éléphant* et des divers autres noms qu'on a donnés à cet animal. Le même cahier contient des *recherches sur le sphynx indien*, puis des rectifications que M. de Schlegel veut faire dans le texte de quelques auteurs grecs, qui ont parlé de l'Inde. Il est terminé par un *parallèle entre Wodan et Budha*.

Saxe.—Stolberg.—*Nécrologie.*—*Stock.*—Le 12 novembre 1820, les lettres ont perdu Charles-Chrétien-Henri Stock, recteur. Il était connu par plusieurs ouvrages estimés. En 1819, il avait publié une traduction des *Fragmens de Tyrtée*, en vers allemands. Comme M. Stock destinait cette édition à la jeunesse, il la fit précéder d'une introduction historique, et de notes où l'on trouve, jointes à l'analyse grammaticale, des comparaisons avec presque tous les poètes grecs et latins. Mais nous avons à parler de l'homme dont on regrette la mort prématurée (il n'avait que quarante-huit ans), et non de son livre. C'est dans la dédicace même, *an die studierende jugend*, que nous retrouverons les traces de son excellent caractère.

Digitized by Google

On y voit, en effet, de quel amour pour ses devoirs d'instituteur, de quel zèle pour le bien de cette jeunesse studieuse, M. Stock était pénétré. C'est déjà pour elle qu'il avait donné les *specimina poetica* : déjà il promettait un autre ouvrage élémentaire, lorsque la mort est venue enlever à ses élèves celui qui disait : « Le plus beau jour de ma vie est celui où ils font le plus de progrès. » PH. GOLBERY.

ITALIE.

Météorologie. — Les Italiens semblent s'être occupés, en 1820, de cette partie de la physique avec plus d'intérêt que précédemment. On a publié plusieurs observations de ce genre, à Turin, à Naples, à Vérone; et ce qui est encore plus important, on a plus ou moins perfectionné les instrumens nécessaires pour faire ces observations. M. Cagnazzi, professeur à l'université de Naples, a essayé d'améliorer l'hygromètre de Saussure. On a publié, dans le *Journal de physique*, Tom. III, un mémoire posthume du chevalier *Marsilio Landriani*, sur le même sujet. Le marquis Guiseppe Origo a proposé un nouveau baromètre portatif, et M. Angelo Bellani a inventé un nouvel atmidomètre plus favorable aux observations.

TURIN. — *Astronomie.* — *Récompenses.* — Les deux géomètres italiens, Carlini de Milan et Plana de Turin, qui ont remporté, l'année dernière, le prix d'astronomie proposé par l'académie royale de France, sur la formation des tables du mouvement de la lune, ont reçu chacun du roi de Sardaigne, pour le même objet, une médaille et une somme de 3000 francs.

FLORENCE. — *Almanach nautique.* — Les rédacteurs des *Ephémérides planétaires* de Florence, ayant observé que la navigation du cabotage manque d'un ouvrage propre à la diriger, se proposent de publier, chaque année, un almanach nautique qui contiendra ce qui est le plus nécessaire à ce genre de navigation. Un article d'environ deux pages pour chaque mois, fournira tout ce dont on aura besoin pour calculer les observations que les marins seront dans le cas de faire : on donnera aussi un petit traité de navigation proportionné aux connaissances des apprentis, un article sur les variations de la boussole, et une table des positions géographiques de tous les ports de mer en Europe.

ROME. — *Philologie.* — *Découvertes de M. Angelo Maï.* (*Voyez* sur *Majo*, T. VIII, p. 461.) La collection précieuse des extraits de tous les historiens anciens, entreprise par ordre de l'empereur Constantin

Digitized by Google

Porphyrogénète, comprenait cent six livres, sous cinquante-trois titres. Ce grand travail paraissait devoir être presque entièrement perdu pour nous. Dans le seizième siècle, Fulvio Orsini, le premier, avait tiré d'un manuscrit d'Antonio Agostino et publié une petite partie de cette immense collection, partie qui appartenait au titre *des ambassades*. Quelques années après, David Hoeschelius publia le reste du même titre, extrait d'un manuscrit de Bavière. Un autre titre, incomplet, *des vertus et des vices*, fut publié, au dix-septième siècle, par Henri de Valois, qui l'avait tiré d'un manuscrit de Pétrese; mais jusqu'ici on n'avait rien pu retrouver des cinquante-un autres titres. Enfin, M. Angelo Mai a découvert plusieurs titres de cette importante collection, dans un manuscrit qui contient les harangues du rhéteur Aristides. L'écriture lui semble être du onzième siècle. Il annonce y avoir remarqué les titres connus d'autres livres, tels que *des sentences*, *des harangues*, *de la succession des rois*, *des inventeurs des choses*, *et des mots sentencieux*, etc. Malheureusement, le manuscrit étant un *palimpseste*, le texte a souffert beaucoup de mutilations. Les parties inédites de ce manuscrit sont, à ce qu'assure M. Mai, plusieurs morceaux des livres mutilés ou perdus de Polybe, de Diodore, de Dion Cassius, et quelques fragmens d'Aristote, d'Ephore, de Timée, d'Hypéride, de Démétrius de Phalère, etc. Les morceaux inconnus sont d'Eunapius, de Ménandre de Byzance, de Priscus et de Pierre le protecteur. Parmi les morceaux inédits de Polybe, on trouve quelques prologues de ses livres perdus et la conclusion entière du 30e livre, également perdu, où l'auteur donnait le résumé de toute son histoire, destinant le 40e, qui était le dernier, à la chronologie. Les fragmens de Diodore et de Dion sont en grand nombre et assez précieux. On y trouve le récit rapide de plusieurs guerres de Rome, et un narré plus développé des guerres civiles et puniques, de la guerre sociale ou italique, de celles d'Epire, de Macédoine, de Syrie, des Gaules, d'Espagne, de Portugal et de Perse. On trouve aussi dans le même palimpseste des morceaux de l'histoire des Grecs et d'autres nations, et de celle des successeurs d'Alexandre, etc. M. Mai promet de publier bientôt ce monument historique si précieux. — Un autre manuscrit du même Aristides contient quelques parties d'un *Traité de politique*, en grec, différent de ceux de Platon, d'Aristote et d'autres auteurs connus. Son sujet a beaucoup de rapport avec celui que traite Cicéron dans

Digitized by Google

son ouvrage *de Republicâ*. L'auteur anonyme cite plusieurs fois Cicéron ; et promet un parallèle entre la république de Platon et celle de Cicéron. L'ouvrage est rédigé en dialogues ; le manuscrit porte les caractères de l'écriture du dixième siècle. Malheureusement, de tout l'ouvrage, qui probablement était divisé en cinq livres, il ne reste que trente pages, dont toutes ne sont pas entièrement lisibles. — On savait qu'il y avait eu trois harangues sur Lectinius, contre qui Démosthènes avait jadis déclamé. On connaissait la harangue de celui-ci qui était la première ; le savant abbé Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc, à Venise, avait publié la troisième, celle d'Aristides, en réponse à la seconde qui avait pour objet la défense de Lectinius. M. Mai vient de découvrir celle-ci dans un manuscrit du Vatican, qui contient aussi la troisième, imprimée par l'abbé Morelli. Il la trouve élégante, et annonce que la recherche de sa date et de son auteur sera le sujet d'un mémoire critique. — Oribase, outre les commentaires sur la vie de l'empereur Julien, avait écrit, par ordre du même empereur, un autre ouvrage, dont il existe au Vatican quelques fragmens encore inédits. Ce même écrivain avait compilé soixante-dix ou soixante-douze livres sur la doctrine des anciens médecins. On connaissait de cette collection les quinze premiers livres, publiés en grec, par M. Mattei, sur un manuscrit de Moscou, et dont on avait auparavant publié la traduction latine. Le savant médecin Cocchi fit aussi imprimer les livres 46e et 47e, et annonça qu'il existait, dans le manuscrit de Florence, deux autres livres, les 45e et 44e. M. Mai a trouvé, dans un manuscrit du Vatican, sept autres livres d'Oribase, depuis le 44e jusqu'au 38e ; le premier et le dernier sont mutilés, mais les autres sont entiers. — M. Mai, voulant vérifier si la Chronique d'Eusèbe de Césarée, en langue arménienne, existait parmi les manuscrits du Vatican, comme l'avait avancé le docte cardinal du Perron (*Perroniana*, pag. 21), n'a trouvé, parmi les manuscrits arméniens, que la Chronique de Samuel d'Ani, très-semblable du reste à celle d'Eusèbe, dont elle n'était qu'une imitation. Il a reconnu, quoique abrégé, dans le texte grec original, un autre ouvrage du même Eusèbe, les *Questions évangéliques*, dont on regrettait autrefois la perte. Ce manuscrit in-4°, de 60 pages environ, est du dixième siècle. Un autre manuscrit du Vatican contient les *Questions évangéliques* d'Eusèbe en syriaque. — M. Mai a découvert encore un grammairien latin inédit, qui cite un grand nombre d'auteurs

Digitized by Google

perdus : un rhéteur latin, qui lui paraît inconnu ; une collection grecque, qui contient plusieurs fragmens d'ouvrages perdus de Philon ; des écrits de pères grecs et latins, antérieurs même à saint Jérôme ; deux palimpsestes, l'un qui contient des morceaux de jurisprudence romaine, et l'autre les *Verrines* de Cicéron, dont l'écriture est du troisième siècle, etc., etc. Poursuivant sans relâche ses utiles recherches, M. Maï, a trouvé récemment, parmi les manuscrits du Vatican, de nouveaux livres sybillins inédits qu'il promet de publier (voy. le *Diario romano*, et le *Giornale arcadico*).

—Turin.—*Cicéron.*—L'abbé Peyron, a trouvé quelques fragmens de Cicéron dans un *palimpseste* qui appartenait au monastère de Saint-Colomban de Bobbio, et a démontré dans un mémoire lu, le 17 décembre 1820, à l'académie royale de Turin, que la harangue de Cicéron *pro Milone* est défectueuse dans deux passages. Il a rempli la plus grande lacune, au moyen d'un palimpseste de la bibliothèque de Turin, et il a restauré l'autre, en replaçant dans les endroits convenables divers passages de cette harangue, cités par d'anciens écrivains. L'abbé Peyron promet de la publier bientôt telle qu'il vient de la corriger.

Bergame. — Rovetta. — *Édition du Dante.* — Malgré le grand nombre d'éditions qu'on a faites en Italie, de la *divina commedia* du Dante, on vient d'en annoncer une nouvelle plus curieuse que les précédentes, M. Luigi Fantoni l'a entreprise dans le petit village de Rovetta où il habite, auprès de Bergame. Il a transporté exprès chez lui une imprimerie. Il prétend posséder la copie qu'en fit *Boccace*, et qu'il envoya en don à Pétrarque, et sur laquelle celui-ci fit quelques corrections de sa main. L'ouvrage n'excédera pas un volume in-8°, d'environ 700 pages, avec les portraits de ces trois écrivains classiques. L'éditeur promet aussi d'en donner des exemplaires, exécutés sur papier et encre de différentes couleurs.

Milan.—*Théâtre.*—*Les Vêpres siciliennes*, de M. Casimir Delavigne, ont été traduites en italien, et font partie du tome premier d'une *nuova Racoolta teatrale* qui s'imprime à Milan.

Naples. — Salvadore Fabbrichesi, entrepreneur et directeur du théâtre des *Fiorentini*, à Naples, a proposé un prix de 200 ducats (environ mille francs) pour la meilleure tragédie ou comédie qui sera envoyée cette année au concours pour être jouée sur son théâtre. Une commission de sept membres jugera les pièces avec la plus

Digitized by Google

grande rigueur. Malheureusement, le style de l'annonce de M. Fabbrichesi est d'un mauvais présage pour l'exécution de ce projet.

Turin.—On a ordonné d'établir dans cette ville une troupe permanente de comédiens et une direction générale formée des hommes les plus instruits du Piémont, et qui sera chargée de réformer le théâtre.

Padoue.—*Nécrologie.—Antonio Colalto*, ancien professeur d'introduction aux mathématiques transcendantes dans l'université de Padoue, est mort dans le mois de mars 1820. Il s'était fait estimer par ses principes, par son caractère et par ses connaissances. On a de lui plusieurs ouvrages. Celui qui a pour titre *l'Identità del calcolo differenziale con quello delle serie, ovvero il metodo degli infinitamente piccoli di Leibnizio*, fut publié à Milan, en 1802; sa *Geometria analitica a due e tre coordinate* a été réimprimée, en 1809, à Padoue. On trouve plusieurs de ses mémoires insérés dans les actes de diverses académies. Il s'occupait de faire imprimer un ouvrage sur les *instrumens de mathématiques*, lorsque la mort l'a enlevé. Il est à espérer que l'on consolera le public de sa perte par la publication de son ouvrage qu'on croit achevé.

—Dans la même année, l'Italie a perdu aussi *Angelo Anelli* de Desenzano, dans le département de Brescia. Il avait exercé la profession d'avocat; mais sa vocation pour la poésie lui fit abandonner le barreau. Doué de beaucoup de vivacité d'esprit, il se fit remarquer surtout dans le genre comique et satirique. On a de lui plusieurs de ces pièces dramatiques qu'on appelle en Italie *Opere buffe*. Elles montrent que l'auteur avait plus de facilité que de goût. Quoi qu'il en soit, ses autres productions dramatiques se font distinguer parmi la foule de celles qui ordinairement font peu d'honneur aux théâtres d'Italie, dont le talent philarmonique des compositeurs de musique italiens fait oublier la platitude et l'absurdité. Anelli s'est fait encore plus remarquer par ses *Cronache di Pindo* (Chroniques du Parnasse). C'est en quelque sorte une imitation de *Ragguagli di Parnaso* par Boccalini (Rapports du Parnasse). Ceux-ci sont écrits en prose, et les chroniques d'Anelli en *ottava rima*. Leur but est de passer en revue les écrivains dont les principes et les exemples méritent la censure du poète. Son style sent tantôt celui de Martial et tantôt celui de Juvénal. Anelli a été professeur d'éloquence dans le lycée de Brescia, ensuite à Milan, et enfin de procédure à Pavie.

Salfi.

Digitized by Google

PAYS-BAS.

UTRECHT.—*Physique.*—On a publié, l'année dernière, dans cette ville, le mémoire de M. Kriest, professeur de mathématiques à Gotha, qui a remporté le prix proposé par la société des sciences et des arts de la province d'Utrecht, sur cette question : *Quelles sont les causes immédiates des tremblemens de terre? Doit-on les attribuer à l'électricité ou au galvanisme? Doit-on regarder comme causes secondaires les phénomènes que l'on remarque souvent dans les tremblemens de terre?*

AMSTERDAM.—*La troisième classe de l'institut royal* propose le sujet suivant : « Quels étaient les droits, l'autorité et la dignité des jurisconsultes romains, depuis le tems d'Auguste jusqu'à la mort de Justinien? et quelle était leur influence sur l'administration publique, les droits privés et l'administration de la justice? »

FRANCE.

GIRONDE. — BORDEAUX. — *Pont sur la Garonne.* — L'achèvement du pont de Bordeaux par une compagnie est la première transaction soumise aux chambres, qui ait eu pour objet l'érection d'un monument d'utilité publique. C'est un des résultats des plus remarquables de cet *esprit d'association*, dont l'influence sera aussi avantageuse pour la France, que celle de l'*esprit de corporation* pourrait lui être funeste, s'il avait jamais lieu de s'y rétablir. On ne peut nier que les actionnaires du pont de Bordeaux n'aient fait preuve de dévouement, en confiant des intérêts positifs au succès d'un ouvrage dont la possibilité avait de tout tems paru problématique aux ingénieurs les plus expérimentés. Ces réflexions nous sont suggérées par une lettre très-intéressante publiée dans le *Moniteur* du 7 mars dernier par M. Billaudel, jeune ingénieur des ponts-et-chaussées, aussi distingué par son patriotisme que par ses talens. Voici un extrait de cette lettre :

« Attaché par les liens du devoir et de la reconnaissance à M. Deschamps, qui a projeté et dirigé ces travaux, personne n'a été, depuis 1814, plus à portée que moi d'étudier les moyens aussi simples qu'ingénieux qui ont triomphé de difficultés sans exemples; mais les éloges seraient suspects dans ma bouche. Je me serais même abstenu de prendre la plume, si un sentiment d'honneur national ne l'eût emporté en moi sur toute autre considération.

Digitized by Google

« Quand je vois en effet dans les n^os^ 38 (p. 556) et 85 (p. 58) du *Quarterly Review*, l'affectation avec laquelle nos voisins opposent tour à tour aux États-Unis et à la France leur pont de Waterloo, je suis tenté de demander si, dans les monumens du génie, nous sommes restés sans gloire, si le canal du duc de Bridgewater et le canal Calédonien ont précédé les canaux de Briare, d'Orléans et du Languedoc; si les ingénieurs, qui ont élevé les ponts d'Orléans, de Saumur, de Tours, de Neuilly et de Louis XVI, ont quelque chose à envier aux ingénieurs qui fondèrent les ponts de Westminster, de Blackfriards, de Kiou et de Hennelay sur la Tamise.

« Sans prétendre établir entre le pont de Waterloo et celui de Bordeaux un parallèle dont le public peut seul être juge, j'ai pensé que le simple rapprochement des principales dimensions de ces édifices ne serait pas sans intérêt.

	Pont de Waterloo.		Pont de Bordeaux.	
Nombre d'arches	9		17	
Longueur totale du pont entre les culées (ou mètres)	375	»	486	68
Vide total des arches, non compris l'épaisseur des piles, *id.*	329	»	419	32
Ouverture d'une arche, *id.*	36	»	26	49
Épaisseur d'une pile, *id.*	6	09	4	21
Profondeur de l'eau sous les arches à marée basse	3	05	7	50
Hauteur à laquelle s'élèvent les marées ordinaires	3	65	5	»
Hauteur à laquelle s'élèvent les marées extraordinaires de vive eau	4	87	6	20
Profondeur totale de la rivière dans les marées extraordinaires	7	92	13	70
Largeur du pont entre les parapets	12	80	14	86
Chaque trottoir a	2	15	2	50
La chaussée a	8	54	19	86
Hauteur du parapet	1	52	1	40
La dépense s'élève à	24 millions de francs.		7 millions de francs.	

« J'ajoute que le pont de Waterloo a été construit en granit, et que la brique concourt avec la pierre à la construction du pont de Bordeaux; ce sera aux hommes de l'art, éclairés et impartiaux, à décider de quel côté les convenances, l'utilité, la solidité, la célérité, l'économie et la beauté architecturale ont été plus exactement observées.

Digitized by Google

« Les Français n'ont pas hésité à rendre justice à l'habileté déployée par M. Rennie dans son plus bel ouvrage ; mais qu'il leur soit permis de croire qu'ils ne sont point encore déchus du rang où les ont placés dans la civilisation européenne les merveilles du siècle de Louis XIV.

« La description des procédés suivis pour établir les piles du pont de Bordeaux, au milieu d'une rivière dont le lit profond est de nature vaseuse, offrira plus d'un sujet de méditations aux ingénieurs. La manière d'armer, de battre et receper les pieux, de maçonner sous l'eau, de sceller les pierres, de lever les cintres, etc., a donné lieu à des applications heureuses, à des perfectionnemens nombreux. C'est la première fois en France qu'on aura fait servir la cloche à plonger à la construction des ponts. Il n'y avait qu'une observation attentive qui pût apprendre à trouver dans les dépôts vaseux de la rivière un moyen de conservation des bases d'un édifice aussi étendu ; ce même limon, employé à la fabrication de la brique, a ajouté à l'économie de la dépense et à la célérité des travaux. Enfin, ce qui paraît captiver tous les suffrages, c'est l'établissement de galeries pratiquées sous la chaussée, afin de soulager les points d'appui, et d'empêcher en tout tems l'infiltration des eaux de pluie dans le corps des voûtes.

« Au moment où j'écris (20 février 1821), neuf arches du pont de Bordeaux sont fermées, et les dispositions sont faites pour que la clef de la dernière voûte soit posée avant la fin du mois d'août prochain; le passage sera livré au public, le 1er janvier 1822, aux termes de la loi du 10 avril 1818. Ainsi, en moins de quatre années, sept piles et deux culées auront été fondées, dix-sept cintres levés et autant d'arches construites. Un pont provisoire, en bois, établi dans toute la longueur de la rivière, et une digue jetée au milieu des courans les plus rapides, sur six à quatorze mètres de hauteur et cinq mille mètres de longueur. Cette célérité d'exécution est d'autant plus remarquable que l'on n'avait d'abord eu en vue que des arches en fer, et que la décision de M. le directeur général, qui adopte les voûtes en pierres, ne date que du 17 mars 1819, et a prudemment imposé l'obligation de soumettre les seize piles à l'épreuve d'un chargement de trois à quatre millions de kilogrammes.

» Il n'est pas indifférent de remarquer que les actions de la compagnie sont cotées à près de trente pour cent au-dessus de la

Digitized by Google

mise de fonds; que cette hausse a été graduelle, et qu'elle a suivi les progrès des travaux qui occupent trois à quatre mille bras dans le département de la Gironde et dans les départemens voisins. »

A. M—r.

Moselle.—*Instruction publique.*—Le journal de la Moselle donne, d'après le recensement de 1820, un tableau numérique des enfans qui participent aux bienfaits de l'instruction. Il en résulte que le nombre des enfans en âge de fréquenter les écoles est, pour le département, 27,507 garçons et 24,593 filles. Sur ce nombre 23,916 garçons et 21,043 filles fréquentent les écoles : il n'existe donc, dans le département, que 3,591 garçons et 3,550 filles qui soient susceptibles d'être admis dans les écoles, et qui ne les fréquentent pas, c'est-à-dire un sur sept environ. Peu de départemens peuvent, sans doute, offrir un tableau aussi avantageux de l'état de l'instruction (*voyez* ci-dessus, pag. 254).

Seine-Inférieure.—Rouen.—*Caisse d'épargnes et de prévoyance.* — Cette institution bienfaisante a pris, dans le département de la Seine-Inférieure, en six mois, un développement qui en assure la durée et en constate suffisamment l'utilité; dans ce court espace de tems, la recette s'est élevée à près de 100,000 francs. Comparée avec celle de la caisse d'épargnes de Paris dans les huit premiers mois de sa fondation, laquelle avait produit 435,770 fr., on trouvera que, proportionnellement à la population respective des deux villes, Paris et Rouen, les commencemens de cette dernière caisse ont été encore plus favorables. Le but honorable qu'elle se propose d'atteindre sera complétement rempli lorsque les nombreux ouvriers de nos fabriques viendront prendre part aux avantages de cet établissement, si ingénieusement et si clairement développés dans une petite brochure de M. Lemontey, intitulée : *Des bons effets de la caisse d'épargnes et de prévoyance*, ou *les trois visites de M. Bruno*, que MM. les chefs de manufactures et d'ateliers doivent s'empresser de mettre sous les yeux de cette classe de lecteurs pour laquelle elle a été faite. M. Reizet, receveur général du département, président du conseil des directeurs de la caisse, a rendu un compte détaillé des opérations de la caisse, à l'assemblée générale des fondateurs formée à Rouen, au commencement de cette année (Brochure in-8°, Rouen, 1821. P. Périaux).

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

GERS. — *Les sociétés d'agriculture* de ce département sont en pleine activité. Créées en vertu des instructions du ministère de l'intérieur, elles ont eu déjà une influence sensible sur l'esprit des hommes qui s'occupent de la culture et de l'amélioration des races de bestiaux. — Il est distribué des prix dans les divers arrondissemens communaux du département, et nous allons donner la liste de ceux qui ont été proposés pour 1821.

La société d'Auch décernera cinq prix dans le mois de septembre prochain; savoir: 1° un prix de 500 fr. au propriétaire du plus beau taureau, âgé de trois ans et au-dessus; 2° un prix de 200 fr. au propriétaire de la plus belle paire de vaches, âgées de quatre à sept ans; 3° un prix de 100 fr. au propriétaire de deux vaches, qui mériteront les suffrages après la première paire; 4° un prix de 200 fr. au propriétaire de la plus belle paire de bœufs âgés de quatre à sept ans; 5° un prix de 100 fr. au propriétaire des deux bœufs qui mériteront les suffrages après la première paire.

La société de Condom a dû décerner, dans le mois dernier, deux prix; savoir: 1° une médaille d'argent au propriétaire qui aurait présenté l'étable à bœufs la mieux construite, sous les rapports de l'organisation intérieure; 2° un prix de la valeur de 30 fr. au métayer qui aurait donné les meilleurs soins aux bestiaux.

La société de Lectoure a dû décerner, le 15 avril dernier, une médaille de la valeur de 100 à 150 fr.: 1° au propriétaire de l'arrondissement, qui aurait présenté le plus beau taureau âgé de quinze à trente mois, à la charge par lui de le garder au moins pendant un an pour servir à la reproduction; 2° au propriétaire qui aurait entretenu le mieux et avec le plus de succès, pendant l'année 1820, une prairie naturelle ou artificielle; 3° au propriétaire du plus beau poulain né dans l'arrondissement. — Ce dernier prix a été proposé particulièrement par M. de Lastic, sous-préfet, qui en fera les frais d'après l'assentiment de la société.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — AVRIL. — *Séance publique du 2 avril* (*voy.* ci-dessus, pag. 240). — *Séance ordinaire du* 9. — MM. Girard, Fourier et Maurice sont nommés membres de la commission qui doit adjuger les prix aux élèves des ponts et chaussées.

Digitized by Google

—M. Desmaisons annonce une découverte intéressante sur la culture de la vigne ; la lettre est renvoyée à MM. Bosc et Thouïn.—Mémoire sur la marche de la terre, de la lune et des autres planètes, par M. Martine (M. Cauchy, commissaire). M. Delambre donne l'extrait des mémoires et des autres écrits inédits de Galilée, 2e partie, par M. Venturi.—Au nom d'une commission, M. Fourier fait un rapport sur un projet de *tontine de compensation*, par MM. Pallard et Audéond. Voici les conclusions du rapport, signé par MM. Poisson, Lacroix et Fourier : « En général, l'établissement des tontines ne présente point de motifs d'utilité publique, et ne nous paraît mériter à aucun titre l'autorisation du gouvernement. Si cette autorisation ne pouvait pas être refusée, sauf à restreindre ces spéculations par la seule concurrence des établissemens analogues, et si toute la question, qui nous est proposée, se réduit à régler équitablement les intérêts respectifs des actionnaires, nous dirons qu'on atteindra ce but, soit en réunissant dans une même classe toutes les personnes du même âge, sans établir aucune relation entre les différentes classes, soit en déterminant les intérêts et les mises, en sorte que chaque mise correspondante à un âge donné représente la valeur moyenne des sommes éventuelles, que tous les actionnaires de cet âge peuvent recevoir. En s'écartant de ce dernier principe, on serait exposé aux plus graves inconvéniens, et notamment on pourrait donner lieu à des spéculations, qui consisteraient à acquérir toutes les actions d'un certain ordre, pour s'assurer un gain énorme au détriment des autres sociétaires. Dans l'intérêt des particuliers qui usent du droit d'aliéner leur fonds, le placement en tontine est en général le moins avantageux de tous; le contrat de rentes viagères, constituées sur une ou plusieurs têtes, est à la fois plus simple et plus favorable. Il en est de même de plusieurs autres placemens, dont la forme peut être variée, et qui procurent un revenu viager fixe ou croissant avec l'âge.

« En ce qui concerne les deux projets qui ont été l'objet spécial de notre examen : *le premier*, qui porte le titre de *Tontine française*, est inadmissible sous tous les rapports, parce que les intérêts respectifs des actionnaires ne sont point réglés équitablement. Dans *le second projet*, présenté sous le titre de *Tontine de compensation*, le calcul des annuités viagères est exact; mais la différence d'âge des actionnaires qui composent une même classe est une cause d'inégalité dans la distribution des intérêts; et, à cet égard, ce projet ne satis-

Digitized by Google

fait pas entièrement aux conditions prescrites par l'avis du comité de l'intérieur du conseil d'état. Le résultat évident d'une telle association est de porter une multitude de personnes à diminuer leur revenu, pour acquérir des héritages qu'il est très-vraisemblable qu'elles ne posséderont jamais.—Les indemnités, réclamées pour frais de gestion, sont énormes et certainement disproportionnées aux services rendus aux actionnaires. L'exécution de cette entreprise donnerait lieu à des contestations inévitables et nombreuses; enfin, l'académie ne peut que refuser son approbation à un établissement irrégulier, contraire aux vues du gouvernement, et même aux intentions des auteurs du projet.» — MM. Arago et Gay-Lussac sont nommés commissaires pour l'examen d'une machine déposée à l'observatoire par M. Gambry.—M. Latreille lit un rapport sur un mémoire de M. Audoin, relatif à *l'organisation sexuelle des insectes*, fruit des recherches qu'il a faites avec feu M. Zachat, docteur en médecine. Ce rapport, qui est en général très-favorable à M. Audoin, se termine ainsi: « Vos commissaires, MM. Bosc et Latreille, reconnaissent que M. Audoin vous a donné, par ce nouveau travail, un nouveau témoignage de son talent dans l'art d'observer, d'un bon esprit dans l'exposition des faits et des vues générales; qu'il mérite de recevoir de l'académie de nouveaux éloges, et d'être invité à poursuivre des recherches, dont celles-ci ne sont, il est vrai, qu'un essai préparatoire, mais d'un heureux augure. »

—*Du* 16.—M. le baron Dupin adresse, pour les prix de statistique, des mémoires sur *la statistique du département des Deux-Sèvres*; ils sont renvoyés à la commission chargée de cet objet.—M. Duméril, en son nom et en celui de M. Pinel, lit un rapport sur un mémoire de M. le docteur Larch, ayant pour titre: *Traité sur les maladies catarrhales.* « Vos commissaires, dit M. le rapporteur, ne peuvent rien préjuger sur l'utilité dont pourront être les recherches de M. Larch; l'extrait qu'il en a communiqué à l'académie, ne contenant que des aperçus ou des généralités sur les phlegmasies des membranes muqueuses, et quelques idées hypothétiques sur la *faiblesse* considérée comme cause prédisposante des maladies. Voici une courte analyse de ces idées: Les organes de l'homme, comparés à ceux des autres êtres, sont dans un état de *faiblesse relative*; ce qui est dû à son genre de vie morale; mais de plus, l'espèce humaine est dans un état de *faiblesse absolue*, que M. Larch fait dépendre: 1° de la prédo-

Digitized by Google

minance que le moral a acquise au détriment du physique; 2° de l'abus des choses que la civilisation a fait connaître; 3° du changement survenu dans l'atmosphère depuis un demi-siècle. » Le rapporteur termine ainsi: « Si, comme M. Larch paraît l'avoir fait, il joint à ses propres observations un heureux choix de celles qui ont été recueillies par des auteurs très-recommandables, nous ne doutons pas que son ouvrage ne répande un nouveau jour sur cet ordre de phlegmasies, qui comprend une série de maladies très-importantes en elles-mêmes et par les suites fâcheuses qu'elles produisent. » L'académie approuve le rapport et adopte les conclusions. — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit des considérations, d'où sont déduites des règles pour l'observation des monstres et pour leur classification; — M. Moreau de Jonnès, une note sur le *cholera morbus* de l'Inde.

— *Du* 23. — On lit un extrait du testament de M. de Montyon, relatif à ses fondations de prix pour l'académie (*voy.* ci-après, article *Nécrologie*). On arrête qu'il sera écrit au ministre de l'intérieur, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire pour accepter la somme de 20,000 francs, ainsi léguée à l'académie. — M. Biot donne des éclaircissemens sur un nouveau procédé pour préparer l'acier, de manière à multiplier à volonté les planches et les gravures. Il présente des planches exécutées de cette manière (*voy.* T. V, pag. 371). — Au nom d'une commission, M. Arago lit un rapport sur *le voyage de M. de Freycinet autour du monde;* l'académie approuve le rapport et les conclusions, avec une addition qui rappellera le voyage de M. Delalande (*voy.* ci-dessus, pag. 5). Ce rapport sera envoyé au ministre de la marine, et ensuite imprimé dans l'histoire de l'académie.

— *Du* 30. — M. Cuvier présente à l'académie la tête de Descartes, que M. Berzélius, secrétaire de l'académie de Stockholm, a eu occasion de se procurer en Suède, et qu'il s'est empressé de renvoyer dans la patrie de ce grand homme. Il donne lecture de la lettre où M. Berzélius rend compte des détails connus sur l'histoire de cette tête et qui constatent son authenticité. M. Cuvier présente en même tems un portrait gravé de Descartes, et fait remarquer que tous les traits fixés par les parties osseuses sont semblables aux caractères de la tête adressée par M. Berzélius; ce qui achève de prouver que c'est en effet la véritable tête de Descartes. L'académie se réserve de prononcer ultérieurement sur les moyens de conserver dans un lieu ho-

Digitized by Google

norable cette précieuse relique.—M. Magendie lit un mémoire *sur l'entrée accidentelle de l'air dans les veines; sur la mort subite qui en est l'effet; sur les moyens de prévenir cet accident et d'y remédier.*—M. Dupetit-Thouars continue la lecture de son mémoire, ayant pour titre: *Démonstration de sept propositions ou théorèmes,* sur lesquels se fonde la végétation considérée dans la reproduction par bourgeons. Il lit le deuxième chapitre intitulé: *Le bourgeon se nourrit aux dépens des sucs contenus dans les utricules du parenchyme intérieur; c'est ce qui le fait passer à l'état de moelle.*— M. Morel lit un mémoire *sur la faculté vibratoire du système membraneux de l'oreille humaine;* MM. de Lacépède, Arago et Fourier, commissaires. — M. Virey lit un mémoire *sur la membrane de l'hymen;* MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Duméril, commissaires.

—Dans la séance du 14 mai, M. *Moreau de Jonnès* a communiqué, sur le grand courant de l'Atlantique équatoriale, une note dont voici le contenu:

« Une lettre du Fort-Royal de la Martinique rapporte le fait suivant: Il a été trouvé, le 3 février courant, sur la plage de la petite anse des Salines, près du rocher de la *Table au diable*, une bouteille cachetée, contenant un avis qui fournit des renseignemens intéressans sur la direction et la rapidité du grand courant de l'Atlantique équatoriale.

« On apprend, par cet avis, que la bouteille où il était renfermé a été jetée à la mer, le 28 mars 1820, par le navire anglais l'*Ospray*, de Liverpool, parti de Greenock le 20 février précédent. Lorsqu'on l'a confiée au courant de l'Océan, le navire était par le 5° 12′ de latitude australe et le 26° 60′ de longitude occidentale, méridien de Paris; c'est-à-dire, dans le N. O. de l'île de l'Ascension, et à peu près à la hauteur du cap Saint-Roch du Brésil. Le lieu où elle est surgie, dix mois après, gît par le 14° 23′ 30″ de latitude boréale et le 63° 13′ 18″ de longitude occidentale. C'est une anse ouverte au S. O., à l'entrée du canal où se précipitent les flots de l'Atlantique, entre la Martinique et Sainte-Lucie.

« Si l'on suppose que cette bouteille a été emportée, en ligne droite, dans le N. O. de son point de départ, sans s'écarter beaucoup de la route la plus courte, *elle a dû parcourir environ mille lieues, en dix mois, ce qui fait cent lieues par mois, ou dix mille par vingt-quatre heures;* mais si l'on croit, avec plus de vraisemblance, que,

Digitized by Google

poussée d'orient en occident par le courant équatorial, elle s'est approchée du cap Saint-Roch, qu'elle a prolongé le rivage du Brésil et de la Guyane, et qu'elle ne s'en est écartée que par l'action des eaux des grands fleuves de l'Amérique, peut-être faut-il, en considérant les sinuosités qu'elle a suivies, augmenter de moitié la distance qu'elle a parcourue, et admettre qu'avant de surgir sur la côte méridionale de la Martinique, elle a fait une route de quinze cents lieues, ce qui revient à cinq cents toises par heure, ou huit à neuf toises par minute.

« Quoi qu'il en soit de l'exactitude de cette évaluation, qui du reste ne s'écarte pas de celles rapportées dans les voyages de Cook, de la Pérouse, de Lemarchand et de M. de Humboldt (1), il résulte, du fait qu'on vient de rapporter; 1° qu'au-delà de l'équateur même, par 5° 12' de latitude australe, et à l'époque de l'équinoxe, le grand courant de l'Atlantique porte au nord, au lieu de se diriger au sud, comme il semblerait devoir le faire, d'après la considération de ses causes; 2° que la mer des Antilles reçoit, à travers les trente canaux qui séparent ces îles, non seulement les eaux de l'Atlantique septentrionale, mais encore celles de la partie de cette mer, située au-delà de l'équateur, ce qui explique comment des plantes du Congo se retrouvent dans la Flore de l'Archipel américain, et peuvent être encore journellement portées dans ses îles par le grand courant de l'Océan. »

— *Académie française.— nomination.* — L'académie a nommé, dans sa séance du 26 avril dernier, à la place que la mort de M. de Fontanes a laissée vacante. Le nombre des académiciens réunis était de trente-deux. Les voix ont été réparties de la manière suivante : M. Villemain, 18; M. Davrigny, 12; M. de Wailly, 2. En conséquence, M. Villemain a été proclamé membre de l'académie, sauf la sanction royale.

— *Séance extraordinaire du mardi 8 mai.*—M. Auger lit une *notice sur Etienne Pasquier*; M. Michaud, des *Considérations sur les croisades;* M. de Chézy, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, la traduction d'un poème élégiaque samskrit, appelé *Ghata-Karpa-*

(1) D'après les observations faites par ces voyageurs, la vitesse du courant équatorial varie de cinq à dix-huit milles par vingt-quatre heures.

Digitized by Google

ran, et deux pièces traduites l'une de l'anthologie arabe, et de *Inchas*, ou modèles d'éloquence persanne.

Collége de France.—Nomination.—M. Naudet, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et professeur de rhétorique au collége royal de Henri IV, a été nommé à la chaire de poésie latine, vacante par la révocation de M. Tissot.

Chimie.—Corail rouge.—On a remarqué que les parures en corail le plus rouge, le plus dur et le mieux poli devenaient souvent blanchâtres et poreuses extérieurement, après avoir été portées, surtout au bal ou dans des endroits très-chauds. Les ouvriers attribuaient à différentes causes cette singulière altération. M. G. G. Virey a démontré, dans le *Journal de pharmacie* du mois d'avril, que la transpiration contient un acide libre (acétique ou laetique), qui suffit pour blanchir le corail, formé, comme on le sait, de *carbonate de chaux* coloré par un peu d'*oxide de fer*. M. Virey pense que, pour prévenir cette altération, il suffirait d'enduire le corail d'un corps gras qui le garantirait de l'action immédiate de l'humeur transpiratoire.

Gymnastique. — Nous avons annoncé (T. VIII, pag. 436) la création d'un *Gymnase civil et militaire normal*, dont la direction a été confiée à M. Amoros. Nous aimons à faire connaître à nos lecteurs les succès obtenus par la méthode de cet habile et infatigable professeur. M. Amoros s'est proposé, dans plusieurs séances d'exercices publics, auxquelles ont assisté un grand nombre de spectateurs, de faire voir la possibilité d'exercer en même tems des élèves de force et d'adresse différentes, ce qu'il a exécuté en formant cinq classes, dont les membres ont pratiqué chacun des évolutions analogues à son arme ou à sa destination particulière, sans se confondre, ni sans se nuire, et sans que l'on pût presque distinguer les anciens élèves des nouveaux, tant ils faisaient bien les différens exercices auxquels on les appliquait. Quelques personnes ayant demandé s'il n'arrivait pas quelquefois des accidens dans ces sortes de lutte: «Jamais, répondit M. Amoros, parce que la meilleure manière de prépárer les hommes contre les accidens, c'est de leur apprendre à les vaincre, c'est de leur enseigner à ne point dépasser leurs forces, à les bien juger dans les circonstances où ils se trouvent, et à devenir par conséquent sages en même tems que forts.» Ainsi la méthode de M. Amoros n'a pas seulement pour résultat de procurer des avantages physiques, elle est encore d'un grand

Digitized by Google

secours pour exciter l'intelligence et pour fortifier le caractère moral. La distribution des prix s'est faite en présence d'un concours très-nombreux de personnes distinguées, de toutes les classes de la société, et dont l'intérêt qu'elles avaient apporté à ces exercices s'était converti en un véritable enthousiasme. Au bruit de leurs applaudissemens unanimes, on a couronné tour à tour la force, l'adresse, l'agilité, le courage et la constance. Mais, de tous les prix fondés par M. Amoros, le plus important est le prix d'honneur ou le prix de vertu, accordé à quelque action bienfaisante, faite par des moyens gymnastiques. Un soldat du 4e régiment, *Cambiez*, a remporté ce prix, parce qu'il avait secouru un malheureux privé de connaissance, l'avait porté long-tems sur ses épaules et l'avait soigné jusqu'à son parfait rétablissement. Un autre élève, aussi du 4e régiment, nommé *Bouvier*, a reçu une couronne, parce qu'il avait sauvé deux personnes dans un incendie. C'est ainsi qu'on fait germer dans le cœur de l'homme les vertus les plus précieuses, et M. Amoros reçoit, par le sentiment intime des services qu'il rend et par l'estime et la reconnaissance de ses élèves, une récompense bien douce des soins qu'il prend pour les former.

Canal Saint-Denis. — Fête d'ouverture. — C'est une fête vraiment nationale que celle qui a pour but de célébrer l'inauguration d'un monument d'utilité publique. A ce titre, la fête du canal Saint-Denis rentrait dans le domaine de la *Revue*, et nous devons dire qu'il est difficile d'imaginer un plus beau spectacle que celui dont plus de deux cent mille personnes ont joui, le 13 mai dernier, au bassin de la Villette. Les deux rives du canal, dans un espace de deux lieues, bordées d'une foule immense; le bassin de la ville encadré par des loges et des amphithéâtres décorés avec goût, dans lesquels se trouvaient réunies les femmes les plus élégantes; plusieurs grands bateaux pavoisés de pavillons et de flammes de toutes les couleurs, de tous les pays; des milliers de barques qui sillonnaient le canal dans tous les sens; un orchestre mobile qui remplissait l'air de chants harmonieux; des jeux nautiques qui s'exécutaient en attendant l'heure du départ. Cette réunion d'objets nouveaux pour la plupart des spectateurs, donnait à cette fête un caractère particulier qui n'en faisait pas le moindre charme. Tout ce qu'un luxe de bon goût réunit d'attentions délicates dans une fête particulière, avait été prodigué dans cette assemblée de

Digitized by Google

plus de quatre mille personnes invitées par billets. Dans chaque bateau, un buffet dressé, dont plusieurs commissaires faisaient les honneurs, offrait tous les genres de rafraîchissemens et d'anti-spasmodiques. Chaque dame, en prenant place sur son bateau, recevait un bouquet de fleurs, et une médaille où se trouvait figurée la nymphe de l'Ourq, avec cette légende: *Librata ditat et ornat.*

A deux heures, des salves d'artillerie ont annoncé l'arrivée des princes, et ont donné le signal des jeux nautiques. A trois heures, le cortége, à la tête duquel se trouvait le conseil municipal, s'est mis en marche et s'est dirigé par le canal de l'Ourq, à la gare de prise d'eau du canal Saint-Denis. L'ouverture de la première écluse fut précédée d'une cérémonie religieuse pour la bénédiction du canal. Un bateau chargé de pierres franchit le premier les deux écluses accolées; les barques du cortége le suivirent et descendirent à la première gare, près du pont de la route de Flandres. Un grand bateau, arrivé du Havre par la Seine et chargé de marchandises, franchit les 3e et 4e écluses, en passant avec le cortége sous le pont de Flandres. Dans le cinquième bief, un bateau de Rouen franchit la 5e écluse, et le pont mobile de la 6e écluse se leva pour l'entrée d'un bateau de Soissons arrivé par la rivière de l'Aisne. A la 7e écluse, un bateau de Compiègne, chargé d'approvisionnemens pour Paris, s'éleva pour arriver au 6e bief; à la 8e écluse, un bateau de charbon de terre de la Belgique; un bateau de vin du Midi passa ensuite les deux écluses accolées 9e et 10e, et un bateau du Nord monta de la Seine dans les 11e et 12e écluses. Des salves d'artillerie annoncèrent le passage de chaque écluse. A la gare de Saint-Denis, les autorités de cette ville vinrent recevoir le cortége; deux orchestres et des jeux étaient disposés le long de la gare, entre les deux ponts du canal. Le soir, toute cette partie du terain était illuminée en lampions de couleur. A neuf heures, un feu d'artifice fut tiré sur le grand bassin.

Législation.— Remèdes secrets.— La connaissance des différens remèdes secrets s'est souvent répandue par la voie des journaux, et cet abus, déjà assez ancien, était mis à profit par le charlatanisme. L'administration, après s'être concertée avec le ministère public, a reconnu qu'il importait d'ôter cette ressource aux charlatans; et, comme il s'agissait d'un retour à la règle long-tems méconnue, elle a fait défendre aux journalistes d'insérer dans leurs

Digitized by Google

feuilles de semblables annonces, dont la publicité constitue de leur part un délit prévu par l'article 36 de la loi du 21 germinal an XI, et puni des peines correctionnelles déterminées par la loi du 29 pluviose an 13.

Corporations.— *Le conseil général des manufactures* a délibéré, dans sa séance du 24 avril dernier, sur le rétablissement des corporations demandé de nouveau par quelques individus des corps marchands et des communautés d'arts et métiers. Le conseil, qui s'est déjà prononcé, à différentes époques, contre cette demande, adopte à l'unanimité l'opinion manifestée récemment à cet égard par la chambre de commerce de Paris; il pense que le *retour des corporations serait une véritable calamité pour l'industrie nationale*, et lui ferait perdre les immenses avantages qu'elle a obtenus, depuis qu'elle est délivrée de ses entraves.

Le conseil est persuadé que les lois et les réglemens actuels sur la police des manufactures et ateliers suffiront, lorsqu'ils seront rigoureusement exécutés, pour réprimer ou prévenir les abus qui pourraient s'introduire dans l'exercice des professions commerciales et industrielles. Il est aussi convaincu que le prétexte du bien public, dont se couvre la demande, ne cache que le désir de créer un monopole odieux, profitable seulement à quelques individus, au détriment des classes laborieuses de la société, et il croit, d'après le témoignage irrécusable des faits, que nos progrès dans tous les genres de fabrication depuis trente ans, prouvent plus contre le retour des jurandes et maîtrises, que les illusions de l'intérêt, de la paresse ou de la vanité.

Publications nouvelles prochaines. — *Poésie.*— M. Saint-Léger va publier une nouvelle édition de *la Henriade* précédée d'une dédicace au duc de Bordeaux, et suivie de notes et d'anecdotes peu connues sur Henri IV; par M. Eugène de Pradel. Elle sera tirée à cinquante mille exemplaires; 1 fr. chacun. On souscrit chez l'éditeur, rue de Cléry, n° 39, et chez Delaunay, au Palais-Royal.

Théâtres.—Le 30 avril dernier, jour des représentations gratuites, il a été donné, sur les différens théâtres de Paris, dix pièces nouvelles, à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux.

— Second théâtre français. — *Le présent du Prince*, ou *l'autre*

Digitized by Google

Fille d'honneur, comédie en trois actes et en prose, par MM. de Comberousse et Daubigny.—Irma habite le château de trois barons, ses oncles, qui sont devenus frondeurs, depuis qu'ils ne peuvent plus être courtisans. Un jeune prince allemand apprend qu'Edgard, capitaine de ses gardes, est sur le point d'épouser la jeune orpheline; mais, se défiant beaucoup de la raison de son jeune ami, qu'il a déjà garanti de plus d'un piége, il craint qu'il ne fasse une étourderie en entrant dans une famille, connue par le mépris qu'elle affecte pour la cour. Afin donc d'éprouver la vertu d'Irma et la prétendue philosophie de ses oncles, le prince s'introduit dans le château, sous le nom et le costume d'un professeur de l'université, écrivain de l'opposition et parent des gentilshommes : ce qui suppose, contre toute vraisemblance, que ceux-ci n'ont jamais vu ni le prince ni le professeur. Son déguisement l'oblige à supporter de bonne grâce la mauvaise humeur de son capitaine des gardes et les sarcasmes des barons disgraciés, et l'on va signer le contrat, lorsqu'une corbeille de fleurs, remise à Irma de la part du prince, bouleverse toutes les têtes du château, celle de la jeune fille exceptée, et met en jeu la jalousie d'Edgard et l'ambition des trois oncles. Ceux-ci, devenus aussi désireux de plaire au prince qu'ils s'étaient montrés d'abord dédaigneux de ses faveurs, veulent le servir, en chargeant Edgard de congédier l'écrivain de l'opposition, et en donnant à celui ci la même commission pour le futur époux d'Irma, ce qui amène une scène fort gaie entre ces deux personnages.

Le sujet de la pièce nouvelle, comme celui de beaucoup d'autres ouvrages connus, est emprunté à l'*Orange de Malte*, comédie de Fabre d'Eglantine, qui n'a jamais été ni jouée ni imprimée, mais dont le plan est bien connu des littérateurs. Loin de faire un reproche à MM. de Comberousse et Daubigny d'avoir puisé à cette source, nous devons dire qu'ils l'ont fait avec bonheur, et que les situations comiques et les mots spirituels, qui leur appartiennent en propre, justifient complétement le succès qu'ils ont obtenu.

Nécrologie.—*De Montyon.*—Nous ajouterons ici quelques détails sur cet homme respectable, dont nous avons annoncé la mort (T. IX, pag. 219). M. Auget de Montyon, conseiller d'état et chancelier honoraire de Monsieur, a vécu quatre vingt-sept ans, et sa vie a été une suite de bonnes actions. Celles qui sont connues l'ont été sans

Digitized by Google

sa participation et malgré les soins qu'il prenait pour les cacher. On peut, sans craindre de se tromper, lui en attribuer beaucoup d'autres. Faire l'éloge de ses actes de bienfaisance serait contrevenir aux intentions de M. de Montyon; il faut se borner à dire avec simplicité ce qu'on n'aurait pu publier de son vivant sans l'affliger.

Les prix annuels de vertu qu'il a fondés anciennement sont considérables. Ils avaient été supprimés pendant la révolution; il les a renouvelés. Dans les dernières années de sa vie, il a fait divers dons aux bureaux de charité de plusieurs arrondissemens de Paris; ces dons montent à 35,000 francs, qui ont été employés en achats de rentes.

Son testament, daté du 12 novembre 1819, contient les dispositions suivantes : « 1° Une somme de 2,400 fr. ou 3,000 fr. sera employée à faire, en marbre, le buste de madame *Elisabeth de France*, avec cette inscription : *A la vertu*. « 2° 10,000 fr. seront mis à rente pour donner un prix à celui qui découvrira le moyen de rendre quelque art mécanique moins malsain, au jugement de l'académie des sciences. « 3° 10,000 fr. seront mis à rente pour donner un prix annuel en faveur de celui qui aura trouvé dans l'année un moyen de perfectionnement de la science médicale ou de l'art chirurgical, au jugement de la même académie. « 4° 10,000 fr. pour fonder un prix annuel en faveur d'un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse. «5° 10,000 fr. en faveur du Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs. « Ces deux derniers prix seront distribués au jugement de l'académie française. « 6° Enfin, il lègue à chacun des hospices des *départemens* (arrondissemens) de Paris 10,000 fr., pour être distribués en gratifications ou secours à donner aux pauvres qui sortiront de ces hospices, et qui auront le plus de besoins. Comme il y a douze *départemens*, cette disposition est un objet de cent vingt mille francs. La disposition sera faite par les administrateurs des hospices. « Je veux, ajoute le testateur, que les legs portés aux articles précédens, le dernier pour chacun des hôpitaux de Paris, soient doublés, triplés, et même quadruplés, en sorte qu'un legs porté à 10,000 fr. soit porté à 40,000 francs; le doublement de tous ces legs précédant le triplement d'aucun d'eux, et le triplement de tous précédant le quadruplement d'aucun d'eux. Cette progression pourra avoir lieu, si l'état de mes biens le permet, sans que la valeur réservée pour être le *minimum* du legs universel en reçoive atteinte. Ces legs seront

Digitized by Google

accrus et (1) indéterminément, tant que le permettra la réserve pour le legs universel.

« Toutes les sommes dont il est ainsi disposé seront placées en rentes sur l'état, dites *inscriptions à cinq pour cent*, et les arrérages serviront à l'exécution des dispositions contenues dans ces articles. »

Des compagnies savantes et littéraires préparent l'éloge de cet homme vertueux. Nous devons nous borner à cette note sommaire sur le bien qu'il a fait (*Voy.* ci-dessus la séance publique de l'académie des sciences, *prix proposés*).

—*Scipion Périer.*—Le 2 avril 1821, l'un des plus honorables banquiers de France, M. Scipion Périer, membre de la Légion-d'Honneur, est mort à Paris. Nous ne saurions omettre dans nos *Tablettes nécrologiques* le nom d'un homme qui, par ses connaissances variées, l'étendue de son esprit, le noble emploi d'une grande fortune, sut imprimer un rapide mouvement aux arts industriels, et nous éprouvons le besoin d'offrir à sa mémoire un tribut d'estime et de regrets.

Antoine Scipion Périer, né à Grenoble le 14 juin 1776, de M. Périer, l'un des fondateurs de la banque de France et membre de la compagnie des Indes, s'adonna de bonne heure à son goût pour les sciences, dont l'utilité se fait surtout sentir dans leur application aux manufactures, au commerce, à l'agriculture et aux finances. Cette étude explique en partie l'universalité de son aptitude aux affaires; il fut un des régens les plus éclairés de la *banque de France*, membre du *conseil général des manufactures et du commerce*, depuis sa création, l'un des fondateurs et des directeurs de la *caisse d'épargnes et de prévoyance*, ainsi que de la *compagnie d'assurances maritimes*, membre honoraire du *bureau consultatif au conservatoire des arts et métiers*, membre de la *chambre de commerce* à différentes époques et de plusieurs sociétés de bienfaisance et d'utilité publique, entre autres, de la *société d'encouragement pour l'industrie nationale*, de la *société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire* et de la *société philantropique*; enfin, régisseur et l'un des principaux propriétaires des mines d'Anzin, à la prospérité desquelles il a puissamment contribué. (C'est à lui qu'on est redevable en France de l'emploi des pompes à feu pour l'extraction du charbon de terre). Il était

(1) Il y a un mot qu'on n'a pu lire.

Digitized by Google

aussi membre de la *société d'éclairage par le gaz*, dont il a été le principal promoteur, dans l'intention de nationaliser une branche d'industrie exploitée exclusivement jusqu'alors par les Anglais; créateur et propriétaire de deux raffineries de sucre, de trois filatures, d'une verrerie, d'une distillerie, l'une des plus belles qui existent; propriétaire de la fonderie de Chaillot, établissement de la plus haute importance pour l'industrie nationale, où des travaux immenses s'exécutaient sous sa surveillance, et qui devait détruire promptement en France la concurrence de la fonderie anglaise. Il serait difficile de nommer ici toutes les entreprises, tous les établissemens utiles auxquels il a contribué.

La supériorité de ses lumières et sa sévère probité lui attiraient souvent des occupations étrangères à ses intérêts et qu'il ne savait pas refuser; car, en lui, l'homme d'affaires était inséparable du bon citoyen et de l'homme de bien. Il avait établi, de concert avec son frère, M. Casimir Périer (le même qui se distingue maintenant à la chambre des députés, par son patriotisme et par ses talens), une maison de banque, dont la prospérité le mit souvent en état d'aider un grand nombre de manufacturiers; mais jamais il n'affecta la tyrannie du patronage. Admirateur de l'homme industrieux, il lui offrait, avec son crédit et ses capitaux, une noble amitié, une fraternelle bienveillance. Les établissemens qui lui devaient l'existence lui devaient aussi la liberté; il les défendait contre toute oppression et les alimentait d'une manière constante, grande et généreuse. Donnant peu à la spéculation, l'amour des arts utiles seul l'entraînait. Peu de tems avant sa mort, il fit un voyage en Angleterre pour en visiter les grands établissemens manufacturiers, et faire pour la France quelques-unes de ces conquêtes qui ne coûtent ni du sang ni des larmes. Lorsqu'à son retour il parlait avec enthousiasme de la grande manière de travailler des Anglais, on sentait qu'il voulait exciter l'émulation de ses compatriotes. On peut dire que son admiration pour nos voisins était toute française. Cet homme, si généralement estimé, doué des plus aimables vertus domestiques, laisse, en mourant, à des frères dignes de lui, la direction des établissemens précieux et utiles qui forment la gloire et la puissance de sa famille. Dans la séance du 21 avril dernier, M. de Gerando, digne appréciateur des travaux et des services d'un homme de bien, dont il avait été l'ami, a prononcé à la société d'encouragement l'éloge de M. Scipion Périer, qui en était l'un des fondateurs. Cet éloge a été imprimé. B—c.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-NEUVIÈME CAHIER,

MAI 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur les expériences électro-magnétiques. *Ampère.* pag. 265
2. — sur l'abolition de la traite des noirs. *Babey.* 271
3. Épître à M. Viennet, par M. *François de Neuchâteau.* 282
4. Réponse de M. Viennet. 294

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

5. Miroir des corps, ou anatomie de l'homme, ouvrage ture, imprimé à Constantinople. *Bianchi.* 296
6. Traité complet de mécanique. *Le Normand.* 299
7. Examen impartial des nouvelles vues d'Owen. *H. L.* 321
8. Du système industriel. *Huet.* 326
9. De la peine de mort. *Heiberg.* 381
10. Anthologie russe. *C. Coquerel.* 555
11. Explication d'un contrat égyptien, par M. Böckh. *Jomard.* 570

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 96 ouvrages français et étrangers. 581

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Haïti. 426

Europe. — Grande-Bretagne. — Russie. — Pologne. — Danemarck. — Allemagne. — Italie. — Pays-Bas. — France. — Paris. *Ibid.*

Digitized by Google

Avis.

MM. les auteurs, éditeurs d'ouvrages, ou libraires, qui désireraient que la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE fît connaître, soit dans la *section des Analyses*, soit dans celle du *Bulletin Bibliographique*, les ouvrages nouveaux qu'ils publient, sont invités à en faire parvenir DEUX EXEMPLAIRES au *Bureau central de rédaction, d'abonnement et d'expédition, rue d'Enfer-Saint-Michel, n°* 18, à Paris. Tous les ouvrages envoyés seront inscrits par ordre de date, et annoncés dans le plus court délai.

Si quelques rédacteurs ou quelques lecteurs de la REVUE croient devoir lui adresser des questions intéressantes sur les sciences, les lettres ou les beaux arts, la Direction s'empressera de les proposer dans l'un des plus prochains cahiers, et publiera exactement les réponses qui lui seront envoyées.

Nota. Le libraire M. Méquignon-Marvis, n'ayant pu dernièrement satisfaire à plusieurs demandes de la *Philosophie anatomique* par M. Geoffroy Saint-Hilaire (voyez nos analyses, 7° et 14° cahiers de la Revue), nous prévenons qu'il y a encore quelques exemplaires de cet ouvrage, chez le suisse du Jardin du Roi, et à notre Bureau central. Prix de l'in-8° 10 fr.; de l'in-4° 18 fr.

Digitized by Google

Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.

Aix-la-Chapelle, Laruelle fils.
Amsterdam, G. Dufour.
Arau (Suisse), Sauerlander.
Berlin, Schelesinger.
Berne, Clias, au cabinet littér.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier.
Bruges, Bogaërt, — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorferr.
Francfort-sur-Mein, Schaëffer.
Genève, J.-J. Paschoud.
Lausanne, Fischer.
Leipsick, Grieshammer.
Liége, Jalheau père.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, Dulau et comp., — Treuttel et Würtz.
Madrid, Dennée,—Perès.
Milan, Giegler,—Vismara.
Moscou, Gautier,—Ris.
Naples, Borel.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
Nouvelle-Orléans, Jourdan.
Palerme (Sicile), Pedonne et Muratori.
Pétersbourg, Saint-Florent,— Graeff.
Tubingen, Cotta.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg, — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.

ON SOUSCRIT AUSSI A PARIS,

Au Bureau de rédaction, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;
Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55;
Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;
Eymery, rue Mazarine, n° 30;
Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André, n° 9;
Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36;
Chasseriau et Hécart, rue de Choiseul, n° 3;
Delaunay, Pélicier, Corréard, au Palais-Royal;
Madame Cellis, rue du Cherche-Midi, n° 4;
Madame Camille-Deffrène, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 4;

A la Tente, Cabinet Littéraire tenu par M. Gautier, ancien militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal.

Au Cabinet spécial d'affaires, pour la littérature, les sciences et les arts, place des Victoires, n° 3;

Aux Cercle et Salon littéraires, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5, au premier.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; Eymery, rue Mazarine, n° 30, et Roret et Roussel, rue Pavée St.-André-des-Arts, n° 9.

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

Digitized by Google

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1° *Sciences physiques et mathématiques et Arts industriels; Sciences naturelles et médicales*: MM. Ch. Dupin, Fourier, de l'Inst.; — Ferry; — Francœur; — Le Normand, prof. de technologie, etc. — de Moléon; — A. Michelot; — Coquerel; — Flourens, D. M.; — Adelon; Bally; Esquirol; Friedlander; Magendie; Orfila; Pariset; Piiquefal, D. M.; — Chaptal, de l'Institut; — Desmarest; — W. Hutchinson; — Moreau de Jonnès; — De Ferussac; — Desmoulins, D. M., etc.

2° *Sciences philosophiques et morales, politiques et historiques*: MM. Laniuinais; — M. A. Jullien, de Paris; — Al. de la Borde, de l'Institut; — Année; — Arnold, de Strasbourg; — Bailey; — Barbié-Dubocage, de l'Inst.; — J. J. Baude; — Buchon; — Cousin; — Degérando de l'Inst.; — Depping; — A. Dufrayer; — Jomard, de l'Inst.; — Meyer, d'Amsterdam; — P. Lami; — J. V. Leclerc; — Laffonde Ladebat; — de Lasteyrie; — Alex. Lameth; — Naudet, de l'Inst.; — Parent-Réal; — G. M. Raymond; — E. Salverte; — Simon de Sismondi; — Stapfer; — Thierry, etc.

3° *Littérature française et étrangère, Bibliographie, Archéologie et Beaux Arts*: MM. Aignan, Andrieux, Amaury-Duval, Lemercier, de l'Institut; — A. Maiul; — Henrichs; — Artaud; — Avenel; — Barbier, conservateur des bibliothèques du Roi; — S. A. Berville. — Michel Berr; — Bruguières de Sorsum; — Cadet de Gassicourt; — Cerfbeer; — Champollion-Figeac, corresp. de l'Inst.; — J. Droz; — Dumersan; — Emeric-David, de l'Inst.; — Fauriel; — Gœpp; — Ph. Golbery, de Colmar; — Chauvet; — Heiberg; — Krafft; — Langlès, de l'Inst.; — Llorente; — Marron; — A. Métral; — Nicolo Poulo; — Pougens, de l'Inst.; — Salfi; — Schweighœuser fils, de Strasbourg; — de Ségur; — Sicard, de l'Inst.; — de Stassart; — Théry; — Thiessé; — Verdier; — Viollet Leduc; — Warden, ancien Consul des Etats-Unis d'Amérique, etc.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Rue d'Enfer-Saint-Michel, N° 18,

ET CHEZ Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

LONDRES. — Treuttel et Würtz, et Dulau et Ce.

JUIN 1821.

Digitized by Google

CONDITIONS

DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ douze feuilles d'impression.

On souscrit, à Paris, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre.

Prix de la Souscription.

A Paris.....	42 fr. pour un an,	24 fr. pour 6 mois.
Dans les départemens.	48.	28.
Dans l'étranger.....	54.	32.

La différence entre le prix d'abonnement, à *Paris*, dans les *départemens* et dans l'*étranger*, devant être proportionnelle aux frais d'expédition par la poste, a servi de base à la fixation définitive portée ci-dessus.

Le montant de la Souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, *et franc de port*, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les directeurs des postes et chez les principaux libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons formeront un volume. Chaque volume sera terminé par une table des matières alphabétique et analytique, qui éclaircira et facilitera les recherches.

AVIS ESSENTIEL.

La Table des matières du dixième volume sera jointe à l'envoi du 31e *cahier* (*juillet* 1821) qui commencera le tome XI. — Nous croyons pouvoir faire remarquer à MM. les Souscripteurs de la Revue Encyclopédique, qu'au lieu de *douze feuilles d'impression* par *cahier* et par *mois*, ou de *trente-six* par *volume* et par *trimestre*, qui sont dans les conditions de l'abonnement, ils auront reçu *quarante-quatre* feuilles, en comprenant la *Table des matières*, ou *huit feuilles d'impression*, avec une *planche lithographiée*, au-delà des limites ordinaires de nos cahiers, et en sus de ce que nos engagemens pris avec eux nous obligeaient de leur fournir. Ils verront, dans cette extension de notre plan, une preuve de notre zèle pour recueillir et leur présenter tout ce qui, dans l'histoire des sciences, des arts industriels, de la littérature et des beaux arts, paraît le plus digne de fixer leur attention.

Digitized by Google

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Sur les voyages de MM. DIARD *et* DUVAUCEL, *naturalistes français, dans les Indes orientales et dans les îles de la Sonde;*

Extraite de leur correspondance, et lue à l'académie des sciences, le 14 *mai dernier, par* M. le baron GEORGE CUVIER, *membre de l'Institut.*

M. Alfred Duvaucel, parti, au mois de décembre 1817, sur le navire *la Seine*, capitaine Houssard, arriva à Calcutta au mois de mai 1818, et y trouva M. Diard, qui l'y avait précédé de quelques mois. Désirant tous

Digitized by Google

deux se livrer sans distraction à l'étude de l'histoire naturelle et aux recherches qu'ils avaient projeté de faire pour le cabinet du roi, ils quittèrent Calcutta où ils n'auraient pu vivre dans la retraite, et allèrent s'établir à Chandernagor, comptoir français. Ils y trouvèrent une petite maison qu'ils transformèrent bientôt en muséum, se réservant seulement un cabinet pour coucher; toutes les autres pièces de la maison reçurent une destination particulière, et devinrent des galeries pour les animaux empaillés, ou des loges pour les animaux vivans.

Les chasseurs qu'ils employaient, leur rapportaient chaque jour un grand nombre d'objets pour leur collection; ils étaient aussitôt empaillés, décrits, dessinés et classés. Cette collection s'augmentait encore de leur propre chasse et de ce qui leur était envoyé par des *rajahs* dont ils avaient fait la connaissance; enfin, leur maison devint, en peu de tems, une ménagerie que l'on venait voir de Calcutta et des environs. Ces messieurs cultivaient, en outre, dans leur *jardin*, les plantes du pays, afin d'en recueillir les graines, et ils avaient profité d'un bassin enclos dans leur petite demeure pour élever des oiseaux d'eau et de rivages.

Tous ces objets n'étaient pas recueillis cependant sans de grands efforts, et ils se plaignent, dans toutes leurs lettres, des difficultés qu'ils éprouvaient alors par la répugnance que les Indous qu'ils avaient pris à leur service mettaient à s'employer aux différentes tâches auxquelles nos naturalistes jugeaient nécessaire de les astreindre; ce peuple ayant pour habitude et pour principe religieux de se borner à la seule espèce de

Digitized by Google

travail permise à la caste à laquelle chacun appartient. Ce ne fut donc pas sans contrainte, et surtout sans de fortes récompenses, qu'ils parvinrent à faire soigner le jardin par le portier, à envoyer quelquefois l'échanson à la pêche et le cuisinier à la chasse. Enfin, ils engagèrent le petit nombre de domestiques qu'ils avaient à *cumuler* leurs fonctions, victoire d'autant moins aisée que les préjugés religieux sont parfaitement secondés par l'indolence naturelle à ce peuple. Au bout de quelques mois, MM. Duvaucel et Diard étaient parvenus à se procurer toutes les espèces d'animaux qui se trouvaient à vingt ou trente lieues à la ronde, et ils commencèrent à faire des envois au Jardin des Plantes, à Paris. Ils y adressèrent, au mois de juin 1818, un squelette du dauphin du Gange, une tête de bœuf du Thibet, dont ils avaient disputé les os aux chacals et aux chiens marrons; plusieurs espèces d'oiseaux peu connus, un dessin et une description du tapir de Sumatra, pris sur un individu vivant, alors dans la ménagerie du gouverneur général, marquis d'Hastings, et quelques échantillons minéralogiques recueillis dans les petites courses qu'ils avaient faites dans l'intérieur.

Un autre envoi, plus considérable, enrichit le muséum du faisan cornu. Deux individus de cette espèce se trouvaient dans ce nouvel envoi avec plusieurs oiseaux curieux. Le même vaisseau fut aussi chargé de rapporter pour la ménagerie un jeune bouc de Cachemire, cédé à nos voyageurs par lord Hastings, et né, dans sa ménagerie, d'un bouc et d'une chèvre que ce lord avait fait venir du Thibet, et qui existent encore à Calcutta. Le jeune bouc, envoyé par MM. Diard et

Digitized by Google

Duvaucel, arriva en France quelque tems avant le troupeau que M. Ternaux a fait venir ; il a même été fort utile à la propagation de l'espèce en France. M. Ternaux, qui n'avait conservé que très-peu de boucs de son grand troupeau, a demandé d'employer celui-ci et l'a envoyé à Marseille d'où il est revenu bien portant, après avoir rempli l'objet qu'on avait en vue. On s'en est servi de la même manière à Saint-Ouen.

Après six mois de travaux et de petites courses, qui toutes avaient pour but des recherches scientifiques, MM. Diard et Duvaucel se préparaient à faire un long voyage dans l'intérieur du Bengale, et se proposaient d'aller jusqu'à Patna, où M. Duvaucel était invité à se rendre par un jeune Français de ses amis, établi dans ce lieu et placé à la tête d'une indigoterie considérable, lorsqu'au moment de partir ils reçurent des propositions de sir Stamford Raffles, gouverneur de Bencoulen, et chargé de quelques missions politiques pour les îles du détroit de Malacca. Ce gouverneur, zélé pour la science et ayant peu de tems pour s'en occuper, proposa aux naturalistes français de l'accompagner dans son voyage, et de continuer leurs recherches dans les contrées qu'il aurait à visiter, pendant qu'il remplirait les différentes missions dont le gouvernement anglais et la compagnie des Indes l'avaient chargé. Ces propositions furent d'autant plus volontiers acceptées par les deux jeunes Français, qu'ils avaient déjà presque exploré le Bengale, et qu'ils voyaient bien plus d'alimens pour leur curiosité dans les îles de la Sonde, jusque-là si peu connues. D'ailleurs, le gouverneur leur offrait de faire dans son gouvernement de Bencoulen un établissement à peu près sem-

Digitized by Google

blable à celui que lord Hastings avait formé à Calcutta, et ce plan, exécuté aux frais de la compagnie, devait leur procurer tous les moyens imaginables de réunir à Bencoulen les animaux de Sumatra, et de les observer en grand. Enfin, renonçant au voyage de Patna, ils s'embarquèrent avec sir Stamford Raffles à la fin de décembre 1818, sous la condition que le résultat de leurs recherches serait partagé également entre eux et le gouverneur; celui-ci s'engagea à faire rembourser les dépenses par la compagnie des Indes, et ces messieurs promirent leur travail, leur tems et leur coopération à la description scientifique que M. Raffles désirait publier des pays qu'il aurait visités et de celui qu'il était appelé à gouverner. Le premier lieu d'où nos voyageurs purent écrire fut l'île de *Pulo-pinang*, où ils passèrent quelques jours, mais où ils ne purent recueillir qu'un très-petit nombre d'animaux, parmi lesquels se trouvent cependant deux espèces nouvelles de poissons et quelques oiseaux remarquables. Ils s'arrêtèrent ensuite devant *Carimore*; mais cette île est tellement couverte de forêts, et la végétation y est si épaisse, qu'ils ne purent y pénétrer. Ils reconnurent seulement sur ses bords les traces d'un cerf et d'un sanglier. Après quelques heures passées dans cette rade, ils firent voile pour *Singapour*, où sir Stamfort Raffles avait quelques affaires à régler. Il s'agissait d'affermir sur son trône un prince malais, attaché aux intérêts de la compagnie. En arrivant dans la rade, le gouverneur reçut la visite de trois aides-de-camp du roi : ici, il faut laisser parler M. Duvaucel lui-même. « Ces officiers ne sont pas, comme chez nous, des jeunes gens élégans et richement habillés; leur

Digitized by Google

tête noire et rasée est couverte d'un turban de couleur obscure ; un large gilet à manches cache leur dos huilé, brûlé, pelé et voûté ; au côté gauche est attaché un large *cric* (ou poignard), et leurs jambes sont nues. Ces trois Malais paraissent enchantés de nous voir, comme si nous venions pour leur bien. Les Anglais cherchent à savoir quels avantages il y aurait à devenir maîtres dans leur île ; nous autres, moins intéressés, nous les interrogeons sur les animaux qui s'y trouvent. Qui croyez-vous que ces pauvres gens écoutent le plus volontiers ? Ils répondent avec empressement aux demandes de leurs alliés, et lèvent les épaules en écoutant les nôtres. En quittant Singapour, nous allons à *Achem*, pour mettre d'accord deux souverains en en plaçant un troisième, qui paiera son trône avec l'argent de ses sujets. »

Ils arrivèrent en effet quelques jours après à Achem; et, au moment d'en repartir, M. Duvaucel écrit : « Nous sommes restés plus d'un mois dans cet affreux pays, sans pouvoir pénétrer dans l'intérieur, sans pouvoir nous procurer la millième partie des objets que nous avions compté y recueillir. La mauvaise réputation qu'ont ces peuples est justifiée chaque jour par leur conduite envers les Européens ; et Diard, persuadé, comme M. de Lamanon, que les sauvages ne sont méchans que lorsqu'on les maltraite, a failli devenir victime d'une confiance que je combattais depuis longtems. Entouré par deux cents Malais, avec trois de nos domestiques, il a pu, il est vrai, s'échapper sans blessure ; mais il a perdu le fruit de sa chasse, ses armes et nos bagages. Notre séjour à Achem, à Padie, à

Digitized by Google

Tulosimawe n'a que fort peu enrichi nos collections ; quelques plantes, quelques insectes, quelques oiseaux, deux ou trois serpens, quatre ou cinq poissons et deux cerfs sont les seuls résultats de ce pénible voyage. »

En quittant Achem, nos voyageurs se rendirent à *Malacca*. Voici ce que M. Duvaucel écrit en y arrivant : « A peine sommes-nous à Malacca, que toute la ville est chez nous. On n'a jamais fait ici que le commerce de l'opium et du poivre, et l'on ne devine pas ce que nous voulons faire des singes et des oiseaux que nous achetons. En deux heures, nous avons pu nous procurer un ours, un argus et quelques autres oiseaux. Le gouverneur hollandais possède un jeune orang-outan, et je vous quitte pour lui faire une visite intéressée. »

Après un assez court séjour à Malacca, nos voyageurs retournèrent pour la seconde fois à Singapour, et c'est dans cette dernière visite qu'ils purent se procurer le *dugong*, dont ils ont fait passer un dessin et une description au muséum. Cette même description fut envoyée par sir Stamford Raffles en Angleterre, et lue dans une séance de la société royale ; depuis, elle a été insérée par sir Everard-Home dans le 2.me volume des *Transactions phylosophiques de* 1820, et elle va paraître chez nous, dans l'histoire naturelle des mammifères de MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier.

Enfin, après quelques jours passés à Singapour, nos voyageurs partirent pour Bencoulen et y arrivèrent en août 1819. Jusque-là, ils n'avaient eu d'autres obstacles à surmonter que la chaleur du climat et les petites difficultés occasionnées par le caractère paresseux des Malais ; mais de véritables chagrins les attendaient à

Digitized by Google

Bencoulen, où l'accord dans lequel ils avaient vécu jusqu'alors avec le gouverneur cessa d'exister. Après quelques discussions, dont les détails ne nous sont point parvenus, cette collection, faite avec tant de soins, de fatigues et de dangers, au lieu d'être partagée avec l'égalité dont il paraît que l'on avait donné la promesse, fut envoyée presque en entier en Angleterre, avec une copie des dessins, des descriptions et des notes réunis par nos jeunes naturalistes. Cependant, loin d'être découragés par un événement si peu attendu, MM. Diard et Duvaucel recommencèrent leurs travaux avec un nouveau zèle; et, après avoir pris congé du gouverneur et avoir envoyé en dépôt à Calcutta la portion de la collection qui leur était laissée, ils se décidèrent à se porter sur différens points, afin de diversifier davantage les objets qu'ils pourraient recueillir. M. Diard se rendit à *Batavia*, où le riche résultat de ses recherches lui fit oublier les vives contrariétés qu'il avait éprouvées à Bencoulen. M. Duvaucel partit à la même époque pour Padang, et ses dernières lettres annoncent que ses travaux n'ont pas été infructueux. Il écrit, en quittant Padang, qu'il porte à Calcutta quatorze grandes caisses d'animaux empaillés et de squelettes, parmi lesquels se trouvent un squelette et une peau du tapir de Sumatra; les squelettes et les peaux de quatre rhinocéros, où l'on reconnaît deux espèces distinctes; un grand nombre de singes, dont quelques-uns vivans; des reptiles, des cerfs, des axis, etc. Il compte attendre au Bengale la collection de M. Diard, et se dispose à rapporter au muséum, dans le courant de cette année, le fruit de trois ans d'un travail assidu et de recherches aussi pénibles que dangereuses.

Digitized by Google

M. Diard prolongera son séjour aux Indes; ses dernières lettres nous apprennent qu'il est au moment de partir pour *Bornéo*, où il compte faire encore de riches récoltes pour l'histoire naturelle. Le muséum a reçu depuis quelques jours (vers le milieu du mois de mai) les doubles des objets qu'il avait déjà recueillis à *Java*. Cet envoi consiste en vingt-quatre espèces de mammifères empaillées, six conservées dans l'alcool et neuf squelettes; en cent vingt-six espèces d'oiseaux et en près de cent espèces de serpens. Chaque espèce offre plusieurs individus, et ils sont tous très-bien conservés. Le nombre des espèces nouvelles pour la science, ou au moins pour le muséum, est très-considérable à proportion. Tels sont, par exemple, le tapir des Indes, cette découverte si remarquable, due à nos naturalistes, et dont il a déjà été question dans l'ouvrage de MM. Geoffroy et Frédéric Cuvier, une nouvelle espèce de rhinocéros unicorne de Java, dont l'existence était seulement soupçonnée, d'après son crâne que l'on avait dans quelques collections. Les squelettes de ces grands quadrupèdes accompagnent leurs peaux; il en est de même de plusieurs nouveaux singes. Parmi les oiseaux, l'on doit surtout remarquer le beau paon à aigrette en forme d'épi, qui, pendant bien long-tems, n'avait été décrit que d'après des peintures envoyées du Japon, et vues par Aldrovande, au seizième siècle, et dont nos naturalistes ont envoyé des individus de tous les âges. Parmi les serpens se trouvent, outre la plupart de ceux qu'a décrits Russel, des espèces remarquables, parce qu'avec toutes les formes de couleurs et les mêmes écailles sur la tête, elles ont des dents venimeuses aussi grandes qu'aucune

Digitized by Google

vipère et que les trigonocéphales. Cet envoi, joint aux trois autres qu'ont déjà faits MM. Duvaucel et Diard, ne peut que donner l'idée la plus avantageuse de la grande collection qu'ils promettent, et dont ils n'ont encore adressé, en quelque sorte, que de légers échantillons.

EXAMEN DE CETTE QUESTION :

Dans quelles vues l'Angleterre poursuit-elle, depuis 1807, auprès des puissances européennes, l'abolition de la traite des noirs d'Afrique?

SECOND ARTICLE. (*Voyez* ci-dessus, pag. 271-282.)

C'est en 1807, à l'époque de l'abolition de la traite prononcée par le parlement britannique, que M. Wilberforce et les membres des deux chambres qui avaient provoqué ce grand acte de justice, se constituèrent en société, sous le nom d'*Institution africaine.* Leur premier objet, en se réunissant, fut de surveiller l'exécution du bill sur les côtes d'Afrique et dans les colonies anglaises des Indes occidentales, où l'on s'attendait à trouver le plus d'opposition; de solliciter auprès du gouvernement des mesures contre les contraventions, si les mesures indiquées par le bill étaient reconnues insuffisantes; enfin, d'inviter les puissances coloniales à concourir avec l'Angleterre à délivrer l'Afrique du fléau de la traite.

Mais *l'Institution africaine*, en pressant l'exécution de l'acte d'abolition, avait des vues plus étendues; c'était de tirer l'Afrique de l'état de barbarie où la traite l'avait plongée, de la civiliser graduellement, en y transportant l'industrie européenne et les arts relatifs aux premiers besoins de la vie sociale, en faisant connaître aux peuples qui l'habitent les grandes ressources que la culture d'un

Digitized by Google

sol fertile pouvait leur procurer, et surtout en substituant aux superstitions monstrueuses qui les dégradent encore, les principes d'une morale pure et d'une religion digne de l'homme raisonnable. Les divers établissemens des Européens sur les côtes occidentales d'Afrique mettaient leurs colons en rapport avec les indigènes de leur voisinage, et semblaient à ces philantropes autant de points d'appui sur lesquels ils pouvaient élever l'édifice de la civilisation africaine.

Quoique la Société naissante vît au nombre de ses membres les personnages les plus distingués de l'Angleterre par leur rang, leur fortune, leurs talens, leur zèle et leur influence politique, quoiqu'elle fût présidée par un prince, ami généreux de l'humanité, et que le gouvernement lui-même l'eût assurée de sa protection, cependant elle ne pouvait se dissimuler la faiblesse de ses moyens, relativement à la grandeur de l'entreprise. Un appel fut fait au public, et en quelques semaines l'*Institution africaine* put commencer ses nobles travaux.

Les premiers fonds de la souscription furent employés à l'établissement d'écoles élémentaires dans la plus importante des colonies anglaises d'Afrique, Sierra-Leone; à l'éducation, en Angleterre, de jeunes Africains destinés à diriger ces écoles, après leur retour dans leur patrie; à des voyages d'observation dans l'intérieur d'un pays dont on ne connaissait encore ni les peuples, ni les mœurs, ni les lois, ni les formes diverses de gouvernement; à l'encouragement de l'étude de langues non encore représentées par l'écriture, et dont cependant la connaissance était indispensable; à des essais de culture d'indigo, de café, de cannes à sucre et des autres productions des deux Indes, et même du midi de l'Europe; enfin, à l'amélioration de la culture des productions indigènes qui ser-

Digitized by Google

vaient aux habitans de moyens d'échange contre les produits de l'industrie européenne. Mais, pour que l'on ne se méprît pas sur le but que l'*Institution africaine* se proposait, la Société, par un article de son réglement, s'interdit toute espèce de commerce et toute part à l'administration de la colonie. On ne put révoquer en doute son désintéressement et la pureté de ses vues, lorsque dans la suite on la vit même former des établissemens semblables dans les colonies que le sort de la guerre avait livrées à l'Angleterre et qu'elle devait évacuer à la paix, telles que les colonies françaises de Gorée et du Sénégal. Tandis que l'*Institution africaine* préparait les peuplades voisines de Sierra-Leone à recevoir les bienfaits de la civilisation, elle fut puissamment secondée par le zèle de la *Société des missions d'Afrique* à répandre les lumières d'une religion éclairée et la plus propre à adoucir la rudesse de leurs mœurs.

Malgré ces efforts et ces secours, il lui était aisé de prévoir qu'elle travaillait en vain si le commerce de contrebande, auquel l'acte d'abolition semblait avoir donné une nouvelle activité, continuait impunément sous pavillon étranger. A la vérité, le parlement avait voté une adresse au roi pour le supplier d'inviter les puissances étrangères à coopérer aux mesures prises contre la traite; mais la position extraordinaire où se trouvèrent les puissances à cette époque et pendant les années suivantes, ne permit pas d'entamer ou de suivre des négociations à cet effet, avant 1814.

Cependant l'exemple que l'Angleterre avait donné ne fut pas sans influence en Europe et en Amérique. Dès 1792, le *roi de Danemarck*, par un édit en date du 16 mars, avait déclaré qu'à partir du 1er janvier 1803, toute importation d'esclaves d'Afrique ou de tout autre pays, dans

Digitized by Google

les îles danoises, serait pour toujours interdite à ses sujets. Les Etats-Unis d'Amérique avaient mis, dès 1794, des restrictions à la traite, par une loi que le congrès confirma par de nouvelles dispositions répressives, les 7 avril 1798, 10 mai 1800, 28 février 1803, et qu'il remplaça enfin, en mars 1807, par un autre acte qui, à dater du 1er janvier 1808, prohibait toute importation d'esclaves dans aucun port ou pays sous la juridiction des États-Unis. Enfin, un dernier acte du 3 mars 1819 confirme toutes les dispositions précédentes.

Dans le même intervalle, le congrès du Chili avait, par un décret du 11 octobre 1811, non seulement défendu l'introduction de nouveaux esclaves dans les états, mais avait même déclaré libres les enfans des esclaves qui s'y trouvaient, et ceux qui naîtraient postérieurement au décret. Le 15 mai 1812, le suprême pouvoir exécutif provisoire des provinces unies de Rio de la Plata avait adopté un décret semblable ; il avait de même déclaré libres tous les nègres qui naîtraient postérieurement au 31 janvier 1813, et, par un décret du 6 mars de la même année, il avait posé les bases d'un plan d'éducation pour ces enfans nés libres.

C'était sans doute un grand triomphe pour la liberté et pour l'humanité, de voir les deux continens de l'Amérique repousser les esclaves qu'on leur envoyait des côtes d'Afrique ; mais la joie qu'en ressentaient les philantropes anglais était altérée par la résistance des autorités législatives des colonies anglaises à l'exécution des lois de la mère-patrie. Elles n'encourageaient pas la contrebande, mais elles ne lui opposaient qu'une faible barrière. Il était donc nécessaire de recourir à des peines plus sévères que celles que l'acte d'abolition avait attachées aux contraventions. *L'Institution africaine*, avertie de ce désordre par ses correspondans bénévoles à la côte d'Afrique et aux

Digitized by Google

Antilles, invoque ces mesures répressives et les indique à la chambre des communes qui, le 15 janvier 1811, décide qu'elle les prendra en considération.

En effet, le 14 mai 1811, le parlement passe un acte par lequel il déclare que la traite est un crime de *félonie*, et que tout sujet anglais, ou toute autre personne résidant dans le royaume uni ou dans une possession anglaise, qui ferait le commerce des esclaves dans quelque partie du monde, serait sujet aux peines prononcées contre ce crime par les lois, et que les coupables seraient jugés par les tribunaux établis en Angleterre ou dans ses colonies, ou par des commissions spéciales, là où ne s'étendait pas la juridiction de l'amirauté. Par ce même acte du parlement, les gouverneurs, directeurs des douanes, et les autorités subalternes locales, furent autorisés à saisir et à confisquer les navires négriers stationnés sur la côte, dans les ports, les rivières et dans les autres établissemens, tandis que les croisières anglaises visiteraient, saisiraient et confisqueraient, dans les hautes mers et dans les Indes occidentales, tous les bâtimens soupçonnés de faire le commerce interlope d'esclaves.

Cette dernière mesure administrative fut exécutée avec tant d'exactitude, qu'avant la fin de l'année 1813, on comptait plus de *cent vingt bâtimens négriers, la plupart anglais*, condamnés à Sierra-Leone, à Tortola, au cap de Bonne-Espérance, à la Jamaïque, aux îles Bahama, à Halifax, à la Martinique, à Antigues, à la Barbade et à la cour de l'amirauté d'Angleterre.

Réfléchissons un moment sur cette conduite de l'Angleterre, et voyons si elle est hostile. Elle abolit la traite, et, en la proscrivant, elle prévoit qu'elle indisposera ses colonies, qu'elle alarmera une classe nombreuse de négocians qui avaient des fonds considérables placés dans ce commerce, et qu'elle enlevera à sa marine une foule

Digitized by Google

d'utiles matelots; à la vérité, ces craintes qui alors agitaient lord Castlereagh, lord Sidmouth, etc., ne se sont point réalisées; les colonies n'ont pas vu leur population noire diminuée; le commerce de Liverpool et de Bristol n'en a pas moins prospéré; la marine n'a point perdu de matelots, et les revenus publics ont conservé leur niveau ordinaire. Mais, à l'époque de l'abolition, on ne pouvait compter sur cet heureux résultat. Ce qui devait encore faire regarder cette mesure comme très-imprudente, c'est qu'elle ne pouvait avoir son exécution pleine et entière sans le concours des autres puissances, et ce concours, il était douteux qu'on pût l'obtenir, surtout de la France, de l'Espagne et du Portugal. L'Angleterre s'exposait donc à de grands sacrifices, sans être assurée d'atteindre son but. Cette conduite politique pouvait être regardée comme peu sage, mais certainement elle ne pouvait porter ombrage aux autres puissances, puisqu'elle ne pouvait compromettre que l'Angleterre. Nous ne pensons pas que tout l'art subtil des interprétations puisse y faire apercevoir des intentions suspectes, lorsque les faits les démentent aussi évidemment.

La promulgation des lois pénales, dont nous venons de parler, parut, pendant quelque tems, suspendre l'introduction frauduleuse des esclaves dans les colonies *anglaises*. Mais on vit bientôt que la soif dévorante de l'or ne connaît ni lois ni dangers; la traite continua. Puisque la confiscation, les amendes, la prison, la transportation même pour dix ans, n'épouvantaient plus les coupables, il fallut bien encore ajouter à ces peines sévères. C'est alors que l'*Institution africaine* fit proposer au parlement le fameux *bill d'enregistrement*. Déclarer libre tout esclave introduit dans les plantations, quand il ne se trouverait pas inscrit sur les registres de la colonie, lui parut un moyen efficace d'em-

Digitized by Google

pêcher la contrebande. L'essai qu'on en avait fait dans l'île de la Trinité, d'après un ordre du conseil privé du 26 mars 1812, avait eu un plein succès. On pouvait espérer, si l'on déterminait les autorités législatives des colonies à adopter ce bill dans toutes ses dispositions, qu'il n'y aurait plus de fraude, puisqu'elle ne pouvait plus être profitable aux fraudeurs. Le bill présenté au parlement par M. Wilberforce, en 1814, fut adopté en 1815; mais les colonies montrèrent encore une violente opposition à la nouvelle loi. On condamna hautement la conduite de l'*Institution africaine*, pour avoir provoqué son adoption par le parlement. Cependant la loi fut exécutée, le dénombrement des esclaves se fit, des registres publics constatèrent l'état de la population noire, offrirent le moyen de découvrir *les infractions*, et trois ans étaient à peine écoulés que toutes les colonies, ayant vu s'évanouir les craintes qui avaient motivé leur opposition, se trouvèrent sous le régime de cette loi. Pour mieux en assurer l'exécution, de nouvelles dispositions furent jugées nécessaires et furent ajoutées à ce bill. On déclara, entre autres articles, que toute vente d'esclaves non enregistrés serait nulle. (Nous avons rendu compte de ces transactions, T. VIII, pag. 265 et 538.)

Par suite de ces mesures légales, le commerce d'esclaves cessa entièrement dans tous les établissemens *anglais* de la côte d'Afrique, dans les colonies *anglaises* d'Amérique et dans l'Inde. Les colonies étrangères, qui avaient été conquises pendant la guerre, furent obligées de se soumettre à la loi commune; et lorsque le Sénégal, l'île Gorée, l'île Bourbon, la Guyanne française et hollandaise, la Martinique et la Guadeloupe furent rendus à la France, en 1815, et à la Hollande, il y avait plusieurs années qu'on n'y faisait plus la traite.

L'*Institution africaine* put donc se féliciter du succès de

Digitized by Google

ses longs travaux, et de son infatigable et persévérante activité. Mais cette institution ne pouvait regarder la cause de l'humanité et de la justice comme gagnée, tant que les puissances de l'Europe n'auraient pas sanctionné, par des actes solennels, l'arrêt prononcé contre la traite. Heureusement, la paix, en 1814, permit de reprendre les négociations.

Dès 1813, le gouvernement anglais avait conclu avec la *Suède* un traité, par lequel le roi de ce pays prenait l'engagement d'interdire à ses sujets la traite, qui d'ailleurs n'avait jamais été autorisée, et d'empêcher l'introduction d'esclaves dans ses possessions des Indes occidentales.—Le roi de *Danemarck* prit le même engagement par un article du traité de Kiel, du 14 janvier 1814.—Sur la demande du ministère anglais, le prince d'Orange, par un décret en date du 14 juin 1814, après avoir aboli la traite, ordonna la saisie des bâtimens en contravention, dans tous les établissemens *hollandais* de la côte d'Afrique, et le renvoi des bâtimens étrangers qui s'y présenteraient pour faire des esclaves. — La même année 1814, les *États-Unis* de l'Amérique septentrionale, dans le traité de Gand du 24 décembre, s'engagèrent à joindre leurs efforts à ceux de l'Angleterre pour l'abolition du commerce des noirs.—Le roi du *Portugal* et du *Brésil* avait un trop grand intérêt à la continuation de la traite, pour accéder immédiatement aux demandes de l'Angleterre. Cependant, en 1813, sur les instances de lord Castlereagh, il avait resserré le commerce d'esclaves entre les seuls établissemens portugais, sur la côte d'Afrique et le Brésil, et autorisé la saisie de tout bâtiment portugais rencontré hors de cette ligne commerciale.

Dans un article du traité de Paris du 30 mai 1814, le *roi de France* reconnut l'injustice du commerce d'esclaves; mais, en rendant hommage aux droits de l'humanité, l'on

Digitized by Google

demanda et l'on obtint en son nom la continuation de la traite pour cinq ans. Le terme ne devait pas paraître exorbitant à un gouvernement qui avait été dix-sept ans à délibérer, avant de prononcer sa résolution définitive à cet égard. Dès que la nouvelle du délai de cinq années, accordé à la France par le traité de Paris, fut arrivée à Londres, un cri général d'improbation s'éleva contre le ministère, pour avoir fait une concession aussi fatale. Les directeurs de l'*Institution africaine* convoquent en assemblée générale tous les partisans de l'abolition; une pétition aux deux chambres du parlement est promptement rédigée et votée à l'unanimité. L'alarme se propage dans les provinces; et, dans l'espace de quelques semaines, plus de huit cents pétitions, signées par près d'un million d'individus, viennent appuyer celle de l'*Institution africaine*. On eût dit que la patrie était en danger, tant la fermentation des esprits était grande. Sur la motion de M. Wilberforce dans la chambre des communes, et de lord Grenville dans la chambre des pairs, une adresse au prince-régent est votée à l'unanimité; on prie son Altesse Royale d'interposer ses bons offices auprès des puissances de l'Europe, pour en obtenir l'abolition immédiate et universelle de la traite. Le prince-régent accueille l'adresse avec bienveillance. Le congrès de Vienne était alors assemblé; lord Castlereagh lui présente un projet de déclaration; on le discute et on l'adopte, c'est-à-dire, que les plénipotentiaires s'engagent, au nom de leurs souverains, à prendre, le plus promptement possible, *tous les moyens* les plus propres à amener le résultat désiré, laissant à chaque puissance intéressée au trafic à fixer par des traités l'époque précise de l'abolition définitive.

Cette décision est à peine prononcée, que le gouvernement anglais entame des négociations. Il n'obtient de

Digitized by Google

l'Espagne que des restrictions à la traite; de la France, qu'un refus d'abréger le terme de cinq ans. Sur ces entrefaites, Napoléon reparaît, et la traite est abolie par un décret, vers la fin de mars 1815. Au retour du roi en France, le gouvernement anglais, par l'entremise de lord Castlereagh, de sir Charles Stuart et des ministres des puissances alliées, demande que l'abolition soit confirmée; et le roi déclare, le 30 juillet 1815, qu'à partir de ce jour, la traite cessera de la part de la France *partout et pour toujours*. Cette déclaration est consignée dans un article additionnel du traité de Paris du 20 novembre suivant, et incluse dans la ratification de ce traité. Plusieurs ordonnances du roi, une loi positive, une croisière établie sur la côte du Sénégal, et d'autres mesures de surveillance ont prouvé que le gouvernement français voulait tenir les engagemens qu'il avait pris. (Voyez *Revue Encyclopédique*, Tom. VII, pag. 538.)

Le ministère anglais obtint successivement, en 1817 et 1818, l'adhésion du roi de Portugal, du roi d'Espagne, du roi des Pays-Bas et celle des États-Unis. Enfin, le congrès d'Aix-la-Chapelle prononça l'abolition finale de la traite.

Pour en rendre l'exécution plus prompte, la plupart des puissances intéressées ci-devant au commerce des esclaves, sur la demande du gouvernement anglais, conviennent d'admettre, pour chacune d'elles, un droit réciproque de visite des bâtimens soupçonnés de faire encore la traite, et de créer des commissions mixtes, chargées de prononcer sur la légitimité des expéditions soupçonnées de fraude.

La France, qui a ses propres croisières et des tribunaux dans chacune de ses colonies, n'a pas cru devoir admettre des propositions qui paraissaient blesser son indépendance

Digitized by Google

et ses droits, quoiqu'elles fussent environnées de toutes les garanties que la politique pouvait exiger. Malheureusement, les moyens employés jusqu'ici par son ministère n'ont pas fait cesser entièrement la traite. Des aventuriers, sortis des ports de Bordeaux, de Nantes, de Honfleur, du Havre et des colonies françaises, des étrangers sous pavillon français, ont continué, même jusqu'à la fin de l'année dernière, d'enlever à la côte d'Afrique un grand nombre d'esclaves (1). En conséquence, le ministère anglais sollicite des mesures plus efficaces, *une loi pénale* de nature à effrayer ces hommes indignes du nom français, qui méprisent les lois de leur pays et en compromettent l'honneur. Tel est aujourd'hui l'état de la question. Le ministère français a annoncé son intention d'en présenter le projet aux chambres (2). Pourquoi, en attendant, la France n'introduirait-elle pas dans ses colonies *la loi d'enregistrement?* Pourquoi, à l'exemple de plusieurs puissances, n'accorderait-elle pas aux officiers et aux équipages des bâtimens en croisière une part de la valeur des prises?

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer doivent convaincre tout homme impartial que ce n'est pas dans des intentions hostiles que le gouvernement anglais a embrassé la cause de l'Afrique; il n'a point le mérite de l'initiative de ce projet, ni d'aucune des mesures d'exécution. Pendant dix-sept ans, les membres qui composent le ministère actuel s'y sont montrés opposés; ils ne sont entrés

(1) *Pièces officielles présentées au parlement par ordre du roi*, 1821; et *correspondance avec la France, relative au commerce des esclaves. Quinzième rapport* de l'Institution africaine, *publié le* 25 *du mois de mai dernier.*

(2) Voyez les *Pièces officielles* ci-dessus.

Digitized by Google

franchement dans ce système, qu'après s'être convaincus que l'extinction du commerce des noirs n'avait et ne pouvait avoir pour l'Angleterre et ses colonies (comme pour les colonies étrangères) aucune des suites fâcheuses qu'ils avaient long-tems redoutées, et qui avaient motivé leur résistance à l'opinion publique et aux cris de l'humanité outragée. Les motifs de la conduite du gouvernement anglais ne peuvent donc, *du moins dans le cas présent*, être suspects à la France. Il défend une bonne cause, et il la défend de bonne foi.

S'il en fallait une nouvelle preuve, nous la trouverions dans l'application qu'il a faite des lois prohibitives de la traite à toutes ses possessions dans l'Inde et l'Océanique. Quel intérêt pouvait-il avoir d'abolir la traite dans des contrées d'où les puissances coloniales d'Europe ne tiraient aucun esclave, où les Arabes seuls en faisaient le commerce ? Cependant l'Angleterre a tout fait pour l'anéantir au Bengale, dans les îles Ceylan, Java, Sumatra, et dans les Moluques. Elle a fait plus, elle a commencé à y abolir l'*esclavage même*, et elle a trouvé les habitans indigènes disposés à entrer dans ses vues. Dernièrement encore, le gouvernement anglais de l'Inde a conclu, avec quelques états arabes, dans le golfe Persique, un traité par lequel les chefs de ces états ont reconnu la traite d'esclaves comme *acte de piraterie*. On espère même étendre graduellement ce système aux côtes orientales d'Afrique et dans les mers asiatiques. Comment peut-on suspecter le zèle du gouvernement anglais, lorsqu'il demande à la France de seconder ses efforts pour abolir cet infâme commerce ? Non, la France n'hésitera plus à fermer le gouffre où depuis si long-tems l'Europe jette ses victimes; elle voudra partager la gloire de cette grande révolution morale.

Digitized by Google

La plus grande part en sera due à cet ami de l'humanité, M. *Wilberforce*, qui en a formé le plan, et n'a cessé, avec ses honorables et puissans associés de l'*Institution africaine*, d'en poursuivre l'exécution à travers tous les obstacles. On regardait ce projet d'abolition de la traite comme le rêve d'un homme de bien, et cependant l'Afrique est délivrée de ce terrible fléau. Tous les plus puissans monarques de l'Europe ont pris, au congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, l'engagement de protéger et de défendre la liberté et l'indépendance des peuples qui l'habitent. Désormais, l'Europe ne sera plus un objet de terreur pour l'Afrique. Puissent ses noirs habitans ne plus voir, dans les hommes blancs qui viendront les visiter, que des commerçans paisibles, des amis, des protecteurs et des bienfaiteurs!

Nota. Les États-Unis viennent de donner une preuve non équivoque de leur ferme résolution d'anéantir la traite des noirs d'Afrique. Ils ont, par un dernier acte législatif, déclaré *piraterie* cet infâme commerce, et prononcé *la peine de mort* contre tout citoyen des États-Unis, et contre tout étranger naviguant sous pavillon américain, qui serait pris en contravention à l'acte d'abolition. Une conduite si noble et si énergique honore le caractère de la nation américaine, et lui assure la reconnaissance de tous les amis de la justice et de l'humanité. Puisse cette loi être bientôt admise dans le code universel du monde civilisé !

BABEY.

NOTICE
SUR M. CAMILLE JORDAN.

La mort nous a enlevé, le 19 mai dernier, le modèle de nos hommes publics; perte irréparable, sur laquelle ont gémi tous les cœurs vertueux et français. Ses exemples du moins

Digitized by Google

et ses leçons nous restent : puissent-elles n'être point perdues!

Camille Jordan était né à Lyon, le 11 janvier 1771, d'une famille depuis long-tems honorée dans le commerce, et dont les vertus héréditaires lui avaient constamment assuré l'estime générale.

Il fit ses premières études au collége de l'Oratoire, et sa philosophie et sa physique à celui de Saint-Irénée. Également aimé et apprécié par ses maîtres et par ses condisciples, il obtint les plus brillans succès et s'attacha des amis dignes de lui, dont plusieurs lui ont survécu. De cette époque, date sa liaison avec ses plus intimes et plus chers amis, MM. *de Gérando*, *Augustin* et *Scipion Périer*, l'abbé *Montanier* (1).

En 1788, il passa quelque tems à Grenoble chez M. *Claude Périer*, son oncle : c'est là qu'il assista au premier éveil de la liberté en France ; il fut témoin de la célèbre assemblée des états de Dauphiné, réunis à Vizille, dans le château de son oncle, et y connut *Mounier*, qui devait être depuis un de ses plus intimes amis. Cette circonstance contribua surtout à déposer dans son cœur les premiers germes de l'amour de la liberté, qui fut toujours chez lui si pur et si généreux.

En 1790, à l'âge de dix-neuf ans, il fit, avec son excellente et vénérable mère, un premier voyage à Paris, et y suivit avec un grand intérêt les débats de l'assemblée constituante. Quoiqu'il fût déjà passionné pour une liberté légitime et qu'il cherchât toutes les occasions propres à développer et à féconder ses talens, sans doute il n'entrevoyait pas encore le rôle important qu'il serait bientôt

(1) L'abbé *Montanier*, simple aumônier de l'hôpital de Roanne, mais le modèle des véritables ministres de l'évangile.

Digitized by Google

appelé à remplir, et qui le placerait à côté (pour ne pas dire au-dessus) des orateurs illustres dont il admirait chaque jour l'orageuse éloquence. Il ne tarda pas à suivre leurs traces; il y fut amené par de grandes circonstances. En 1793, la majorité de la convention est opprimée par la Montagne; la ville de Lyon donne l'exemple d'une résistance énergique à la tyrannie : alors le jeune C. Jordan fait retentir dans les assemblées sectionnaires les premiers accens d'une éloquence qui surprend la ville entière. Les citoyens accourent en foule pour entendre ses mâles improvisations; ami énergique d'une sage liberté (caractère distinctif de sa vie politique), il encourage, il échauffe le patriotisme des Lyonnais. Une fois, les voyant consternés des préparatifs de la convention, il commente ces fameuses paroles d'un Polonais : «*J'aime mieux une liberté dangereuse qu'un paisible esclavage,*» et ranime leurs esprits abattus. Bientôt les caisses publiques sont épuisées; Camille harangue ses concitoyens, réveille leur premier enthousiasme, propose une souscription; .... elle est remplie à l'instant, et s'élève à une somme considérable.

C. Jordan prit les armes, comme tous les Lyonnais; il combattit dans la journée du 29 mai 1793, et partit comme volontaire dans une expédition qui suivit de près. Dans le cours de cette expédition, il se livra à de sérieuses études sur les constitutions des états; bientôt, il fut député dans le département du Jura, pour y conclure une alliance utile à la cause de ses concitoyens. Après la fatale issue du siége de Lyon, il se réfugia en Suisse, parcourut cette contrée pendant six mois, et accompagna sa mère à Londres. Là, commencèrent ses liaisons avec d'illustres réfugiés, tels que *Malouet*, *Lally-Tollendal*, *Cazalès*, et quelques anglais non moins célèbres, *Erskine*, *Fox*, *Holland*, etc. C'est là qu'il étudia la langue, la littérature, les mœurs,

Digitized by Google

les lois, la constitution de l'Angleterre; il suivit avec la plus vive ardeur les séances parlementaires, et, dans les grands modèles qu'il avait sous les yeux, puisa de nouvelles connaissances politiques et de nouveaux sujets d'inspiration. Dans le courant de 1796, la piété filiale le rappelle à Grenoble, près d'une mère chérie, que la mort menaçait et lui ravit bientôt. Aux élections de 1797, il fut, quoique absent, nommé à Lyon député du second tiers au conseil des cinq-cents, par le vote unanime des électeurs et le mouvement spontané de l'opinion publique. Il n'avait que vingt-six ans! c'était cette même opinion qui devait, plus de vingt ans après, lui décerner un dernier triomphe, et couronner par le plus beau suffrage le terme de sa carrière.

C'est au conseil des cinq-cents que commencèrent ses relations avec MM. *Royer-Collard*, *Barbé-Marbois*, *Boissy-d'Anglas*, etc., et qu'éclatèrent dans toute leur force ses talens oratoires. On citera toujours, comme un des plus grands modèles d'éloquence et de magnanimité, son *Rapport sur l'exercice et la liberté des cultes*, son *Discours pour le rappel des prêtres proscrits*, et celui qu'il improvisa, lorsqu'il s'élança à la tribune pour défendre Lyon qu'on avait attaqué (1).

Pendant que les armées françaises remportaient chaque jour de nouvelles victoires, la France, déchirée par les factions, livrée à un directoire timide et sans énergie, mais ombrageux et tyrannique, se voyait encore menacée des troubles de l'anarchie. Un parti nombreux, fidèle à la constitution de l'an 3, que violait le directoire, s'était formé dans le conseil des cinq-cents. Des listes de proscription furent dressées: C. Jordan mérita d'y être compris. Dans

(1) C'est de cette époque que date aussi son intimité avec MM. *Guéneau de Mussy*.

Digitized by Google

la nuit du 17 au 18 fructidor, pendant qu'on le cherchait pour l'arrêter, il fut, presque malgré lui, soustrait aux poursuites de la police des directeurs par son plus cher ami, et, grâce aux soins réunis de madame *de Grimaldi*, chez laquelle il avait trouvé un refuge (1), de madame *de Vannoz*, de M. *Tabarié*, etc., conduit heureusement à Bâle. Dans les environs de cette ville et de Neuchâtel (2), il fut encore sur le point d'être arrêté; celui qui venait de le dérober aux vengeances du directoire, lui sauva une seconde fois la vie. C. Jordan se rendit en Souabe, et de là à Tubingue et à Weimar. C'est alors qu'il se lia avec les principaux savans, écrivains et philosophes de la Saxe, et qu'il étudia la littérature allemande, à laquelle il consacra depuis une partie de ses loisirs. C'est alors aussi que, voyant et appréciant chaque jour davantage le vertueux et rigide Mounier, il lui voua la plus tendre et la plus constante amitié. Partout il fut accueilli comme le méritait son noble caractère; partout il se fit aimer et vénérer.

Rappelé en France en 1800, il s'y lia par des rapports intimes à M. *Mathieu de Montmorency*. A l'époque de la réunion de la consulte cisalpine à Lyon, Bonaparte, dont les vues ambitieuses étaient sur le point d'éclater, voulut avoir avec lui un long entretien, et lui fit faire les offres les plus séduisantes; il s'y refusa. Lors du vote sur le consulat à vie, il publia un de ses plus éloquens et plus courageux

(1) C'est dans l'oratoire de madame de *Grimaldi* qu'est déposé le cœur de Camille Jordan, qui doit être transporté à Lyon.

(2) C'est là qu'il composa sa protestation contre le 18 fructidor. Le lendemain du 18 fructidor, du fond de la retraite où il était caché, il avait adressé déjà un premier *avis à ses commettans*, où il leur dénonçait les mesures tyranniques du directoire, la violation de la représentation nationale, et les dangers dont la France était menacée.

Digitized by Google

ouvrages, connu sous le titre de *Vrai sens du vote national.* Il s'y élevait contre les prétentions usurpatrices du premier consul, tout en rendant justice à ses grandes qualités, et contre les intrigues et les vexations de la police; il y prédisait tous les abus du régime impérial, et plaidait énergiquement, mais en vain, la cause de cette liberté si chèrement achetée. Un de ses parens, M. *Duchesne*, fut menacé, comme auteur de cet écrit, et jeté dans les fers; C. Jordan se nomma, et le gouvernement consulaire n'osa point le poursuivre.

Toujours fidèle à la cause qu'il avait embrassée, toujours patriote et toujours royaliste, C. Jordan vécut dans la retraite sous le règne de Bonaparte, et consacra ses loisirs à des travaux littéraires. L'étude de la philosophie, et surtout celle de la philosophie morale, avait pour lui un grand attrait; il y a consacré de longues années, et laisse un recueil considérable de notes sur ce sujet. En 1805, il épousa une femme, dont les qualités aimables et la tendresse sans bornes ont fait le charme de son existence, et l'ont même prolongée; d'autant plus admirable par ses vertus, qu'elle seule les ignore. Nommé membre de l'académie de Lyon, il lut, dans les séances publiques, plusieurs ouvrages écrits avec autant de goût et d'énergie que de profondeur; entre autres un *Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la révolution, et de la révolution sur l'éloquence;* un *Eloge de l'avocat-général Servan;* un *Eloge de M. Fay, maire de Lyon;* différentes *Etudes sur Klopstock*, etc. Durant tout le cours de ces années, il vécut paisiblement, éloigné de toute fonction publique, au milieu de sa famille et de plusieurs amis, MM. *Ballanche, Bredin, Mottet, Dugas-Montbel*, et autres hommes de lettres, négocians et artistes distingués. Au mois de mars 1814, député à Dijon par ses compatriotes, pour demander le rétablissement des Bourbons, il fut encore, un mois

Digitized by Google

après, envoyé pour porter aux pieds du trône l'hommage de la seconde ville du royaume.

Camille Jordan était digne de cette honorable mission. Son royalisme n'était pas d'une date récente, et ne venait point d'éclater ou de se réveiller subitement à la chute de Napoléon. Il avait toujours compris les vrais intérêts des Bourbons, ne les séparant jamais de ceux de la patrie et de la liberté. Il leur avait été fidèle dans leurs infortunes, lorsqu'ils étaient presque universellement trahis et délaissés. Il avait des droits sacrés à leur reconnaissance : il ne chercha qu'à les servir encore (1).

En 1815, il donna de nouvelles preuves de sa courageuse fidélité. Au moment où Bonaparte approchait de la ville, il fut le dernier Lyonnais qui resta aux côtés de *Monsieur*. Il courut même quelques dangers, et ses vitres furent brisées par la populace. Après les cent-jours, il fut député en Angleterre par la ville de Lyon, pour obtenir le paiement du riche legs fait à cette cité par le général Martin, qui venait de mourir dans les Indes. Ce voyage lui fit recueillir de nouvelles notions politiques et littéraires, et renouveler ses nombreuses relations avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre.

A son retour, il fut, aux élections de 1816, nommé membre de la chambre des députés par le département de l'Ain, dont il présidait le collége (2). Voyant que le minis-

(1) Il est juste de dire que, pendant les premières années de la restauration, ses services ne furent pas méconnus. Il reçut successivement la croix de la Légion-d'Honneur, des lettres de noblesse, et le titre de conseiller d'état.

(2) En 1815, des circonstances domestiques lui avaient fait refuser la présidence d'un des colléges du département du Rhône, et détourner les suffrages de ses concitoyens. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire rendre l'ordonnance du 5 septembre. On l'a presque généralement ignoré ; sa modestie ne lui avait pas permis de le publier.

Digitized by Google

tère avait adopté les principes reconnus par la charte, et marchait, sinon avec fermeté, du moins avec sincérité, dans les voies constitutionnelles, Camille Jordan s'honora de voter avec lui, et de l'appuyer dans tout ce qui était juste et généreux. Pendant le cours de cette session, il parla plusieurs fois avec le plus grand succès, dans la célèbre discussion de la loi des élections, sur le projet de loi relatif à la liberté individuelle, sur le projet relatif aux restrictions apportées à la liberté des journaux, sur l'affectation des bois de l'état à la caisse d'amortissement, etc (1). Il ne se signala pas moins comme orateur et comme défenseur zélé des principes d'une sage liberté, dans la session suivante : ses opinions sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée, sur les dépenses du ministère de la police générale, sur le titre du budget relatif à l'emprunt, sont généralement connues et appréciées. Cependant, égaré par des défiances exagérées et par les petites vues de quelques esprits étroits, n'osant entrer franchement dans les conséquences de la charte, le ministère commençait à s'éloigner des routes qu'il avait jusqu'alors suivies. Après s'être inutilement efforcé de dissiper les erreurs des membres du ministère avec lesquels il était lié, fidèle à sa conscience, Camille Jordan se vit obligé de le combattre plusieurs fois. Sa noble conduite eut aussitôt sa récompense : aux élections de 1818, il fut en même tems réélu député par le département de l'Ain et nommé par ses compatriotes. C'est dans l'intervalle des deux sessions qu'il

(1) Ce fut cette année, en 1817, qu'il fut appelé au conseil d'état d'une manière inattendue. On assure que, pendant plusieurs jours, il refusa d'accepter cette fonction, et qu'un de ses motifs était qu'il n'approuvait pas l'exclusion de M. Benoist, à la suite de laquelle avait eu lieu sa propre nomination.

Digitized by Google

publia son ouvrage *sur la session de* 1817, adressé aux habitans de l'Ain et du Rhône, où il dévoile avec tant de force et de sagacité les projets, les pensées, les ressources d'une faction, et ce qu'il appelle le *constitutionalisme bâtard*. C'est dans le cours de cette même année qu'il ressentit les premières atteintes de la maladie organique qui l'a enlevé. Livré tout entier aux travaux qu'exigeait la composition de son ouvrage, il négligea de soigner sa santé déjà très-altérée, et, par son dévouement sublime aux intérêts de la France, hâta bientôt lui-même les progrès de sa maladie.

Dans la session de 1818 et 1819, sans se séparer entièrement du ministère qu'il essayait toujours de rallier aux intérêts nationaux, Camille Jordan ne démentit point la loyauté de son noble caractère : au commencement de la session de 1819, pressé par les sollicitations de sa famille, profondément affligé des fausses directions que suivait le gouvernement, sentant enfin le besoin trop tardif de veiller à sa santé chancelante, il eut un moment la pensée de renoncer aux affaires ; mais, dès qu'il eut compris que sa présence dans la chambre des députés était plus que jamais nécessaire, il n'hésita point à se sacrifier et à revenir à son poste. Il savait bien quelle récompense était réservée à sa magnanime vertu ; mais c'était pour la France qu'il se dévouait ! . .

Nous ne nous arrêterons point sur ces deux dernières sessions, où, comme pressé par le tems, il accumula toutes les preuves de patriotisme, de fidélité, de désintéressement. Sa conduite sublime est assez connue. Il se trouva, sans le savoir, sans l'avoir désiré ni prévu, placé naturellement à la tête de l'opposition constitutionnelle, par l'estime qu'inspirait son caractère. On l'avait prévenu que l'indépendance de ses opinions le priverait de ses fonctions au

Digitized by Google

conseil d'état; mais il avait tellement l'habitude du bien, sa vertu était si pure, qu'il repoussa avec fierté, avec calme, toute idée de transiger avec sa conscience politique. Il s'applaudit, en quelque sorte, de ce que les injustices du ministère le mettaient plus à l'aise avec ses principes et son amour pour nos libertés; son royalisme n'en était que plus désintéressé! L'histoire consacrera le souvenir de sa noble attitude et de ses courageuses paroles, dans les mémorables séances de la chambre des députés du mois de mars 1820, et aux débats de la cour d'assises, lorsque, peu de tems avant sa mort, il fut appelé comme témoin, pouvant à peine se soutenir, faisant entendre pour la dernière fois en public les accens de sa voix défaillante.

Elevé par le sentiment de sa fin prochaine, par le consolant témoignage de sa conscience, et par les derniers élans de son génie, il bannit toute inquiétude, toute préoccupation, et se rendit maître de lui-même et de ses pensées. Il voyait avec sérénité la perspective de la mort qui l'attendait; il s'y préparait par de pieuses et morales méditations; il s'abandonnait encore à une douce et bienveillante gaîté, ne laissait que rarement échapper quelques plaintes, jouissait avec une sorte de naïveté de toutes les distractions, se plaisait à tous les instans d'une vie prête à lui échapper. Depuis quelques semaines, ses forces épuisées ne lui permettaient plus de reparaître à la chambre. Il fit encore sur lui-même un effort; il voulut donner à sa patrie le dernier gage de son dévouement. Dans un débat de la plus haute importance, il se traîna à la tribune et se livra à la plus belle de ses improvisations; étouffée dans un comité secret, elle ne sera pas perdue pour la France; elle a été conservée par des amis fidèles, et, dans la collection de ses œuvres que l'on va publier, elle ne sera pas oubliée parmi ses plus éloquens discours.

Digitized by Google

C. Jordan s'est paisiblement endormi entre les bras de sa famille et de deux de ses plus chers amis. Il n'a point souffert : quoiqu'il eût depuis long-tems le pressentiment d'une fin prochaine, il n'a pas aperçu sa dernière heure, et il a passé doucement de cette vie d'épreuve à une meilleure vie. Heureux! ah! bien heureux de n'avoir point eu le spectacle des larmes et des douleurs de ceux qu'il abandonnait, de n'avoir pas senti combien sa perte faisait d'infortunés, et quel vide il laissait dans cette patrie qu'il avait tant aimée!

Les médecins avaient depuis long-tems désespéré de C. Jordan. A son retour de Lyon, vers la fin de 1819, ils s'étaient étonnés qu'il existât encore! Chaque jour, il perdait de ses forces physiques; ceux qui l'ont vu dans ces derniers mois, ne savent que trop combien son affaiblissement était rapide. Ce qui le soutenait, ce qui l'animait encore, c'était sa force morale, c'était l'énergie de ses facultés, l'infatigable activité de son esprit. Quelle preuve sublime de l'immatérialité de l'âme! Les quatre ou cinq derniers jours de son existence, il était déjà mort physiquement, et presque personne ne s'en était aperçu, tant sa belle âme était pleine de vie!

Le 14 mai, lundi soir, il avait reçu, comme à son ordinaire, ses amis et ses collègues de la chambre, et soutenu avec eux une longue conversation. Dans le courant de la semaine, il avait vu encore plusieurs personnes, sans qu'au milieu des inquiétudes qu'inspirait son état, on eût pu prévoir qu'il touchait de si près à sa fin. Se préparant à parler sur le projet de loi relatif aux établissemens ecclésiastiques, il avait dicté une partie de son discours; il n'a pu l'achever. Le jour même de sa mort, il conservait toute sa présence d'esprit, se livrait encore à de sérieuses pensées, et à onze heures trois quarts il n'était plus!...

Digitized by Google

Respecté même par ses adversaires, qui n'ont jamais élevé aucun doute sur la loyauté de ses intentions et de ses sentimens, chéri et honoré par tous ceux qui partageaient ses opinions (et qui lui en donnèrent un témoignage bien flatteur, puisqu'au commencement de la session, ils réunirent leurs voix sur lui pour la présidence), C. Jordan, si admirable dans sa vie publique, ne le fut pas moins dans sa vie privée. Le fondement et le trait distinctif de son caractère était l'amour de la justice, de la vérité, et une fidélité rigide à les chercher, à les suivre. Il blâmait toutes les exagérations, s'indignait de toutes les hypocrisies, s'élevait contre toutes les faiblesses. La franchise et la droiture de ses sentimens, la simplicité de ses mœurs et de ses goûts, la fermeté de ses principes, la pureté de sa conscience, rappelaient ces vertus des tems antiques, qui semblent presque éteintes parmi nous.

Sa destinée nous offre une singularité remarquable. Il avait le goût de la vie privée et une répugnance extrême pour la carrière publique : il cherchait toujours à détourner, à prévenir les circonstances qui pouvaient le produire sur la scène politique. Plusieurs fois, il fut sur le point de refuser les fonctions qu'on lui déléguait; mais, lorsqu'il crut pouvoir être utile, il fit toujours le sacrifice de son repos et de son bonheur à l'intérêt de la France.

Au milieu de ses grandes et pénibles occupations, au sein même des souffrances, il savait encore sourire et se livrer à une douce gaîté. L'aménité de son commerce, le charme de sa conversation, l'élévation et la variété de ses discours, lui avaient concilié la réputation d'un des hommes les plus aimables et les plus éloquens dans la société. Naturellement ingénieux, il aimait la plaisanterie facile et délicate : personne ne la maniait avec plus de finesse.

Digitized by Google

Combien il aimait les jeunes gens! Il les accueillait avec bonté, les écoutait avec intérêt; il fondait sur la jeunesse française les plus belles espérances: quelquefois même il avouait que son estime ne lui était pas indifférente, et que son suffrage était un de ceux qui le touchaient le plus.

Justement fier de l'estime publique dont il était environné, il en jouissait avec sérénité; mais il n'en était point enorgueilli. Exalté dans son patriotisme, passionné pour la gloire, il ne sacrifia jamais son devoir ou sa modération à sa popularité. Alors même qu'il se trouvait placé à la tête de l'opposition constitutionnelle, il désapprouvait hautement et franchement les écarts, les imprudences, la précipitation des zélateurs impatiens de la liberté.

Profondément religieux, il honorait Dieu en esprit et en vérité; jamais ce culte du cœur et de la raison, tant recommandé par l'évangile, ne fut plus fidèlement observé.

Doué des vertus les plus rares et les plus aimables, il n'était point sévère pour les autres; sa morale était douce et bienveillante, amie des hommes, modeste et dégagée de toute ostentation. Dans ses relations privées, il était pour sa famille et ses amis ce qu'il était pour sa patrie dans sa carrière publique; il les aimait dans toute la candeur et l'énergie de son affection..... Mais ce n'est point à nous de dire les vertus privées de celui que nous pleurons; une plume plus digne que la nôtre les révélera bientôt dans toute leur grandeur et leur simplicité. Qu'on nous permette une dernière réflexion. Sans doute la fin de sa vie fut environnée du plus beau et du plus pur éclat; sans doute elle méritait tous les témoignages d'enthousiasme et de vénération qu'elle lui a attirés: mais la noble disgrâce qu'il essuya n'était point nécessaire à sa gloire. Si même il nous eût été enlevé plus tôt, nous n'en dirions pas moins, en considérant l'ensemble de sa vie entière, comme le

Digitized by Google

disait à ses funérailles un homme du peuple : *c'était un grand citoyen* (1)! G.

(1) Les funérailles de C. Jordan ont été dignes de lui. Jamais simple citoyen n'a reçu, en France, de plus grands honneurs ; ces honneurs n'étaient point commandés, ils étaient l'expression libre et spontanée de l'estime publique. Le char funèbre était suivi de plus de trois mille personnes à pied, de tout âge, de tout rang, de toute opinion, et de près de deux cents voitures. MM. *de Saint-Aulaire*, *Royer-Collard*, et *Rambaud*, maire de Lyon, ont prononcé les plus touchans adieux sur la tombe de leur collègue, de leur ami, de leur concitoyen. C. Jordan laisse trois enfans encore jeunes. Sa fille et l'aîné de ses fils, qui ont plus d'un trait de ressemblance avec lui, donnent déjà les plus douces espérances ; elles ne seront point trompées.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de reproduire ici les dernières phrases du discours que M. de Saint-Aulaire a prononcé sur la tombe de Camille Jordan. L'éloge d'un bon citoyen acquiert encore plus de prix dans la bouche d'un homme également honoré de l'estime publique. « Personne, dit M. de Saint-Aulaire, ne soupçonna jamais les intentions de M. Camille Jordan ; ses adversaires n'accusaient que ses opinions. Ses opinions cependant recevaient un intérêt bien grand du sentiment de sa fin prochaine. Il savait qu'il allait mourir ; il n'attendait d'autre récompense de ses actions, que celle. . . . dont il jouit en ce moment. De tels conseillers ne sont pas à dédaigner pour le pouvoir ; il est imprudent peut-être de les écarter de l'oreille des princes. Les conseils de la sagesse expirante égareront rarement l'homme puissant. » — Après le discours de M. de Saint-Aulaire, M. Royer-Collard a prononcé ce peu de mots d'une voix entrecoupée par ses sanglots. « Adieu, mon cher Camille ! Nous sommes entrés ensemble, il y a vingt-quatre ans, dans la carrière publique, et pas un seul jour, dans une si longue route, nous n'avons été désunis. Même but, mêmes pensées, mêmes efforts, même fortune. La mort seule a pu nous séparer pour un tems. Adieu, ô le plus aimable des amis ! adieu, noble esprit, cœur généreux, orateur éminent, député fidèle à la religion, au Roi, au peuple ! adieu ! ta mémoire sera chère à la patrie ; que le Dieu de paix te reçoive dans son sein ! »

Digitized by Google

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

CATALOGUE *de la collection de Coléoptères* (1), *de M. le baron* DEJEAN, *lieutenant général*, etc., (2).

VOICI un ouvrage d'histoire naturelle dont les matériaux ont été recueillis à la guerre; les acquisitions dont il enrichit l'entomologie ont été faites par l'auteur, dans les campagnes des armées françaises, en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Prusse, en Pologne, en Russie, en Espagne et en Portugal. C'est ainsi que, depuis trente ans, les arts et les sciences ont allumé leur flambeau au terrible incendie de la guerre; et que, de ce fléau des peuples, une providence bienfaisante a fait sortir les lumières qui augmentent et propagent leur civilisation. C'est la nécessité de repousser l'invasion, qui a fait produire aux arts chimiques leurs plus étonnans prodiges; c'est à nos campagnes au-delà du Rhin, que la géographie de l'Europe doit ses cartes les plus parfaites; c'est la conquête de l'Italie, qui, nous mettant en possession des chefs-dœuvre de l'antiquité, nous a donné le pouvoir d'en reproduire les beautés; c'est à l'expédition d'Égypte que l'archéologie doit ses recherches les plus vastes et les plus profondes; et c'est en s'efforçant d'appliquer à l'art de la guerre le

(1) Classe des insectes à étuis, ou ailes couvertes de fourreaux; vipares.

(2) Paris, 1821. 1 vol. in-8°. Crévot, libraire, rue de l'École de Médecine, n°s 11 à 13. Prix, 4 fr., et 4 fr. 75 c. par la poste.

Digitized by Google

mobile puissant de la vapeur, que Fulton construisit les machines ingénieuses qui agrandissent les prospérités des arts de la paix.

En considérant les immenses recherches et le travail qu'a exigés l'ouvrage de M. Dejean, on sera surpris peut-être que d'aussi vastes connaissances entomologiques aient pu se développer simultanément avec les combinaisons les plus difficiles de la grande Stratégie ; mais telle est la force, l'étendue et la variété des facultés de l'esprit humain, que nous comptons parmi nos botanistes l'auteur du *Contrat Social*, et parmi nos hommes d'état le premier anatomiste de l'Europe.

Un sujet d'étonnement bien plus fondé, c'est qu'après les travaux entomologiques qui ont occupé la vie entière de plusieurs naturalistes célèbres, un seul observateur puisse encore révéler l'existence de tant d'êtres nouveaux. Lorsqu'on énumère les conquêtes que font chaque jour les sciences, les lettres et les arts, on est tenté de croire que la postérité doit craindre, comme Alexandre, qu'il ne lui reste rien à faire. Quand on a parcouru nos vastes bibliothèques, compté nos institutions scientifiques, et considéré cette prodigieuse activité de l'esprit de recherches et d'observations dont est douée la génération actuelle, on serait tenté de croire que celle qui doit la suivre n'aura d'autre soin, pour tout savoir et tout connaître, que de recueillir simplement l'héritage de nos immenses travaux. Cependant, il faut l'avouer, cette pensée, si flatteuse pour notre orgueil et qui semble appuyée de preuves si convaincantes, est précisément le revers de la vérité. Plusieurs sciences sont tellement nouvelles, qu'elles n'ont ni méthode usuelle, ni instrumens, ni livres élémentaires, et que même l'objet de quelques-unes et la signification de leur nom sont à peu près inconnus. Les trois quarts

Digitized by Google

de l'Europe croient aussi fermement aujourd'hui que les docteurs qui jugèrent Galilée, qu'il n'existe que sept planètes, sept métaux, quatre élémens et quatre parties de la terre; et, dans ce siècle de lumières, on passerait, en mille endroits, pour un rêveur, si l'on s'avisait de professer que nous comptons maintenant quarante-cinq corps élémentaires, trente-huit métaux, onze planètes principales, et dix-sept secondaires, et qu'enfin la surface du globe est divisée en six vastes continens.

Malgré les admirables travaux qui, en si peu d'années, nous ont découvert tant de choses, on éprouve le regret de ne pouvoir hâter la marche du tems, lorsqu'en cherchant à pénétrer dans la profondeur des sciences, *on reconnaît* ce qu'il faut encore faire pour compléter le système des connaissances humaines. Pour ne parler ici que des obstacles qu'oppose aux rapides progrès de l'Histoire naturelle le défaut d'un guide dans chacune de ses parties, il suffit de rappeler que la botanique n'a point d *Species* dont les plantes soient rangées dans l'ordre naturel; et que, si M. Decandolle manquait de persévérance dans cette grande et difficile entreprise, un siècle s'écoulerait peut-être avant que l'étude des végétaux reçût cet utile secours. Le *Genera plantarum*, dont M. de Jussieu s'occupe depuis plus de vingt ans, est appelé, chaque jour, par le désir impatient des savans et des voyageurs; et c'est de cet important ouvrage que nous attendons la révélation complète des lois qui enchaînent l'une à l'autre les familles de toutes les plantes. C'est seulement depuis peu d'années que nous possédons cette espèce de code naturel, pour la série la plus intéressante des êtres, et il faut avoir vécu loin des ressources que l'Europe offre à l'étude de la zoologie, pour apprécier l'éminente utilité du *Tableau du règne animal*. Mais les vœux des amis des sciences se réunis-

Digitized by Google

sent pour demander à son illustre auteur de descendre jusqu'à la détermination des espèces. Si le savant M. Lamark n'avait pas été doué d'une force d'ame à l'épreuve de tous les malheurs de la vie, son *Histoire des animaux sans vertèbres* allait demeurer incomplète, et nous aurions perdu la plupart des travaux que la fatalité fait payer si cher à ce vénérable naturaliste. Enfin, il ne nous resterait aucune espérance d'avoir un ouvrage général sur les insectes, un *Species* entomologique, si M. Latreille, le seul qui puisse oser entreprendre de le faire, ne joignait le courage le plus actif aux connaissances les plus vastes qu'aucun homme ait encore réunies dans l'exploration de cette partie intéressante des sciences physiques. Dans l'exécution de ce projet immense, les travaux de M Dejean viennent prendre une place honorable auprès de ceux du maître ; on y reconnaît les principes dont on trouve de si beaux exemples dans le *Mémoire sur la géographie des insectes*, et tel a été le soin donné à l'indication de la patrie des coléoptères, dans le catalogue de M. Dejean, qu'il suffirait d'un simple travail numérique pour en faire ressortir une multitude de faits curieux et inédits. Il est facile d'y trouver quel est le nombre des familles de ces insectes qui habitent l'ancien et le nouveau monde; de découvrir quels sont ceux dont les espèces sont communes aux deux hémisphères; de suivre leurs genres différens dans leur dispersion sur la surface du globe; de déterminer si leur habitation s'étend comme les parallèles ou comme les méridiens, si toutes les espèces d'une même famille affectent de demeurer sous le même climat, et quelles sont les espèces cosmopolites, celles qui ne vivent que dans les contrées maritimes, et celles appartenant à l'intérieur des continens. Enfin, on peut y reconnaître, par les groupes des familles naturelles et par

Digitized by Google

les divisions lumineuses de celles-ci, en genres et en espèces, quelles modifications plus ou moins multipliées des formes primitives existent dans toutes ces tribus. On se fera quelque idée de la richesse de combinaison que la géographie des insectes et leur physiologie peuvent trouver dans ce simple catalogue, en apprenant que les coléoptères qui y sont classés s'élèvent à 6,692 espèces.

Ces données suffiront aux amis des sciences naturelles pour leur faire apprécier, comme il le mérite, le travail de M. Dejean.

M. le baron Dejean, de concert avec M. Latreille, membre de l'académie des sciences, vient d'entreprendre un nouvel ouvrage, *Histoire naturelle et Iconographie des insectes coléoptères d'Europe*, qui sera composé de quatorze à seize volumes, publiés successivement à raison de deux volumes par année. On vient de voir quelles richesses en ce genre M. Dejean s'est procurées dans ses voyages; M. Latreille, qui possède lui-même un très-grand nombre d'insectes rares du midi de l'Europe, dirigera l'ouvrage, tracera les principales coupes, vérifiera tous les nouveaux genres, rédigera les articles généraux et aidera de ses lumières M. le baron Dejean, quant à la partie spécifique, dont celui-ci est particulièrement chargé. Rédigé par des entomologistes aussi zélés et avec de tels moyens, cet ouvrage ne peut manquer d'obtenir le plus grand succès. L'exécution typographique en est confiée à M. Crévot, libraire, rue de l'École-de-Médecine, chez lequel se trouve le catalogue de M. Dejean, et qui publie déjà l'*Histoire naturelle des lépidoptères* (1) *de France*, ouvrage entrepris sous la direction de M. Godart.

A. Moreau de Jonnès.

(1) Papillons, insectes à quatre ailes.

Digitized by Google

MANUEL DE L'INGÉNIEUR MÉCANICIEN, CONSTRUCTEUR DE MACHINES A VAPEUR, *par* OLIVER EVANS, *de Philadelphie; traduit de l'anglais et augmenté de notes par* DOOLITLE, *citoyen des États-Unis, membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale* (1).

L'éducation développe nos facultés; mais le génie est l'œuvre de la nature. Celui de Vaucanson fut éveillé par la vue d'une horloge, que bientôt il réussit à imiter; Zabaglia et Ferracina étaient de simples charpentiers; Oliver Evans, né à Philadelphie en 1755, était charron. Doué d'une intelligence supérieure et d'un goût remarquable pour la mécanique, mais privé d'une instruction dont il sentait tout le prix, il trouva dans son zèle les ressources dont le privaient sa mauvaise fortune et les préjugés populaires dont il était environné. Ces circonstances ajoutent au mérite des inventions qui lui sont dues. Le besoin d'économiser la main d'œuvre excita son génie. Il fit d'abord des cardes à laine, lors de la guerre de la révolution d'Amérique, l'Angleterre ayant cessé d'importer ces instrumens, d'une nécessité indispensable à diverses manufactures. Evans conçut et exécuta deux machines; l'une pour faire les dents des cardes, l'autre pour percer les cuirs; la première faisait 3,000 dents par minute, la seconde perçait 200 paires de cardes en douze heures.

En 1782, il perfectionna la construction des moulins à farine : trois hommes, en se relayant, suffisaient à la mou-

(1) Paris, 1821. 1 vol. in-8° avec planches. Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 55.

Digitized by Google

ture de 13,720 livres de farine par jour. On lui disputa cette invention, et il faillit en perdre les avantages; mais il trouva protection dans les institutions de son pays, où les jugemens, tant au civil qu'au criminel, sont portés par des jurés : il conserva la propriété de son brevet. Ces moulins sont maintenant en usage dans toute l'étendue des États-Unis.

Mais, de toutes les découvertes d'Oliver Evans, celle qui a le plus d'importance et qui marquera sa place parmi les hommes de génie, c'est d'avoir imaginé de tirer parti de la force de la vapeur pour communiquer le mouvement aux machines. Avant lui, les pompes à feu n'étaient mues que par la seule pression atmosphérique; la vapeur répandue sous le piston, au bas de sa course, était en équilibre avec la pression extérieure; et le piston, poussé entre deux forces égales, obéissait au contre-poids qui l'élevait: alors un jet d'eau froide condensait la vapeur et produisait le vide sur le piston, qui, pressé de tout le poids de l'atmosphère, redescendait en surmontant le contre-poids et la résistance à mouvoir. Le *va et vient* se reproduisant ainsi, par les jets alternatifs de vapeur et d'eau froide sous le piston, on transmettait cette force au mécanisme qu'on voulait animer.

Des deux actions du piston, le seul mouvement de haut en bas était productif. Le célèbre Watt, en perfectionnant cette admirable invention de Neucommen, rendit utiles les deux actions, le *va* et le *vient*, en injectant et condensant tour à tour la vapeur sur les deux surfaces du piston. Mais nul n'avait encore osé pousser la température de l'eau jusqu'au point où sa vapeur acquiert une force expansive, égale à plusieurs fois la pression de l'atmosphère, et employer ce puissant et redoutable agent, comme force motrice.

Digitized by Google

Evans rapporte qu'à l'âge de dix-huit ans, il avait vu des enfans s'amuser à faire des pétards de Noël; ils introduisaient un peu d'eau dans un canon de fusil, dont ils avaient bouché la lumière, et bourraient à l'ordinaire; mettant ensuite la culasse dans un feu de forge, l'explosion ne tardait guère à se faire entendre. Ce jeu fut pour Evans un trait de lumière : *Voilà*, s'écria-t-il, *la force motrice que je cherche depuis long-tems*. Toute sa vie fut employée à féconder cette idée.

Dans une chaudière, d'une très-grande solidité et hermétiquement fermée de toutes parts, on introduit de l'eau; le feu y développe une vapeur, dont la force expansive croissante équivaut à la pression de cinq atmosphères et au-delà. Cet état est indiqué par une *soupape de sûreté*, chargée d'un poids convenable, et qui se soulève alors pour laisser échapper le gaz. Qu'un corps de pompe soit fermé aux deux bouts, et que la vapeur ainsi échauffée s'y répande tour à tour en dessous et en dessus du piston; ce corps, pressé successivement en bas et en haut par une force prodigieuse, prendra le mouvement de *va et vient*, pourvu qu'on laisse échapper la vapeur qui est du côté opposé, ou qu'on la condense par un jet d'eau froide. Des soupapes, pratiquées au corps de pompe et mises en action par le jeu même du piston, serviront à introduire la vapeur et à la chasser ou la condenser. Telle est l'idée générale qu'on doit se faire des machines dites *à haute pression*.

C'est en 1786 qu'Oliver Evans demanda à la législature de Pensylvanie un brevet pour des chariots mus par la vapeur; mais ce projet parut si gigantesque, qu'on le regarda comme un trait de folie, et l'on rejeta cette requête. Il était impossible de concevoir alors toute l'importance d'une découverte, qui depuis a été couronnée d'un si beau succès

Digitized by Google

à Neucastle. Ce ne fut qu'en 1797 que les états de Maryland accordèrent un privilége, qui demeura long-tems stérile: nul ne voulait hasarder des fonds dans une entreprise aussi extraordinaire, que l'on regardait comme chimérique. Un ingénieur renommé, des États-Unis, écrivit même contre les nouvelles machines à vapeur un manifeste outrageant, dont le ridicule est aujourd'hui retombé sur son auteur, mais qui alors dut nuire aux projets d'Evans. En 1795, personne ne voulait encore à Londres prendre confiance dans ces machines, qui depuis sont devenues une des causes de la prospérité de l'Angleterre.

Enfin, en 1800, malgré des oppositions si nombreuses et de si indignes humiliations, Evans exécuta, à *ses frais*, une petite machine selon son système: elle remplit parfaitement son attente, et l'on cessa dès-lors de le regarder comme un fou, comme un songe-creux, comme un homme à système. Peu de tems après, Trevethich et d'autres mécaniciens anglais firent des essais du même genre; mais le peu de précautions qu'ils prirent contre la force de la vapeur causèrent plusieurs accidens graves, qui ont, pour quelque tems, jeté de la défaveur sur l'emploi de la vapeur à une haute pression.

Oliver Evans vit dissiper en grande partie les préventions dont il avait été victime: il a construit et mis en action un grand nombre de ses machines, sans qu'elles aient été sujettes au plus petit accident, quoiqu'il travaillât avec la vapeur, dont la force expansive était d'au moins 120 livres par pouce carré, en sus de la pression de l'atmosphère. Loin d'être l'objet de plaintes, ainsi que ses détracteurs l'avaient avancé, ses machines étaient plus simples, moins coûteuses, d'un volume moindre, et consommant moins de combustible et d'eau que toutes celles qui étaient connues jusqu'alors. Dans un rapport fait au congrès en 1814, Evans

Digitized by Google

fut mentionné avec éloges comme l'un des bienfaiteurs de son pays, et il reçut des témoignages distingués de la reconnaissance nationale.

Cet habile mécanicien, auteur de plus de 80 procédés mécaniques, qu'il a publiés ou exécutés, ne jouit pas longtems du bonheur qui semblait dû à ses importans travaux. Ayant vu incendier son bel établissement de Philadelphie, fruit de longues années de sacrifices, il ne put survivre à cette catastrophe, et mourut quatre jours après, le 15 mars 1819.

Les inventeurs de conceptions mécaniques se décident rarement à les décrire: plus exercés aux travaux des ateliers qu'à ceux du cabinet, ils ne sont pas aussi habiles à manier la plume qu'à imaginer de savantes combinaisons. Evans était dans une situation qui le forçait à entretenir le public de ses travaux, de ses succès et de ses projets: le besoin de trouver des capitalistes, pour l'aider dans ses entreprises, l'obligea à composer plusieurs traités; celui que nous annonçons est dû à ces circonstances. Quand on considère la condition où Evans était né, l'imperfection des théories physiques à cette époque et le défaut de communications avec les régions plus éclairées, on doit peu s'étonner de rencontrer des erreurs dans cet ouvrage: par exemple, l'auteur suppose cette loi, qu'en ajoutant 1, 2, 3... fois dix-sept degrés de chaleur, au-dessus de cent, la force expansive de la vapeur croît en raison double; d'où il résulterait qu'en élevant la température à 166° centigrades, on obtiendrait une force de seize atmosphères, tandis que l'expérience n'en donne réellement que cinq.

Mais, outre que ce n'est pas dans un pareil ouvrage qu'on doit chercher les principes physiques du développement des gaz par la chaleur, et des variations qu'éprouve leur capacité pour le calorique, théories qui, à plusieurs égards, sont encore couvertes de nuages, le traducteur a pris soin,

Digitized by Google

dans ses notes, de rectifier ces erreurs et d'exposer l'état actuel de la science, d'après les travaux de Dalton, Gay-Lussac, Petit, Dulon, Clément, Laroche, etc., et de montrer que ces erreurs ne détruisent pas les immenses avantages que présentent les nouvelles machines. Il eût été à désirer que M. Doolittle eût refait l'ouvrage et en eût fait disparaître ces fautes graves qu'il signale lui-même. Il aurait dû aussi convertir les mesures anglaises en françaises; je pense qu'il est du devoir d'un traducteur d'épargner ces calculs à ses lecteurs.

Quoi qu'il en soit, Evans a raison de dire que la force de la vapeur est irrésistible, et que ses opérations sont aussi rapides que l'éclair et aussi puissantes que la foudre. Sa machine est très-ingénieusement conçue, les effets en sont certains; sa soupape (1) tournante est une invention neuve et remarquable; enfin, cet ouvrage est d'un grand intérêt.

Beaucoup de manufacturiers refusent de se servir des machines à vapeur, parce que celles qui n'ont qu'une simple pression offrent peu d'économie, comparées aux moyens ordinaires, et que la haute pression est d'un emploi dangereux. Evans prouve qu'en dépensant un peu plus de combustible, on peut doubler la pression de la vapeur, en sorte que l'économie qui peut résulter de l'emploi des machines à vapeur ne commence guère qu'au point où l'on s'arrête, lorsqu'on n'emploie le gaz qu'à 100° de température. L'eau condensée est ramenée bouillante dans la chaudière pour en réparer les pertes, en sorte qu'on n'a pas à craindre les dégâts qui résultent de ce que les sels, dissous dans l'eau, encrassent peu à peu la chaudière, et que le feu la détruit promptement (2). Evans démontre ensuite que le dé-

(1) Elle fut imaginée par un simple menuisier de Kentucky, qui ne connaissait les machines à vapeur que par des descriptions.

(2) L'eau soumise à la vaporisation contient une plus ou moins

Digitized by Google

faut de précaution cause plus d'accidens dans les machines à simple pression, que lorsqu'on élève la force de la vapeur à cinq ou six atmosphères, parce qu'on la contient alors dans des vases, dont la résistance est dix, vingt et même quarante fois plus grande qu'il n'est nécessaire. Il ne faut pas refuser de faire usage d'une force, par la raison qu'on peut l'augmenter au point où elle devient dangereuse.

Nous nous sommes longuement arrêtés sur l'analyse de l'ouvrage d'Evans, à cause de l'importance du sujet, des erreurs qu'on y rencontre et de la renommée de son auteur, auquel on doit la navigation, sans le secours des animaux, contre le vent et les courans, à l'aide du plus puissant des agens que l'homme ait pu faire servir à l'exécution de ses desseins. M. de Laborde, dans un article de la *Revue* (Tom. V, pag. 480. Mars, 1820), a remarqué que l'emploi des machines, loin de laisser les ouvriers sans travail, accroît leur nombre, augmente leurs salaires, améliore leur sort et fait baisser le prix des produits; qu'il existe en Angleterre dix-huit mille machines à vapeur qui font l'ouvrage de trois millions d'hommes, ne demandent aucun salaire, et sont chargés des travaux les plus rudes

---

grande quantité de sels terreux qui, en se déposant peu à peu, s'attachent aux parois des chaudières; l'eau ne baignant plus la surface du métal, le feu y exerce une action destructive, outre que le moment de l'ébullition est retardé. On est donc obligé de tems à autre de décrasser les chaudières, ce qui cause des frais perdus, parce que le jeu de la machine est alors suspendu. Je ne connais pas l'auteur du procédé très-simple qu'on vient de découvrir pour remédier à cet inconvénient. Tous les dix ou quinze jours, on jette quelques pommes de terre dans la chaudière, l'ébullition produit un effet mécanique, qui suffit pour détacher la sélénite et la ramener dans la masse liquide; il suffit de vider la chaudière pour la dégager des sels terreux et de la vase.

Digitized by Google

et les plus avilissans. Nous ajouterons que nous ne devons pas plus espérer de lutter d'industrie contre ces redoutables rivaux, sans nous servir de canaux de navigation et de machines à vapeur, que nous ne pourrions nous flatter de résister à nos ennemis, sans le secours des canons et de la cavalerie. Il faut que les ressources industrieuses des diverses nations s'élèvent au même degré, sous peine de destruction plus ou moins complète, avec le tems, de celles qui n'auront pas su égaler, dépasser même l'industrie des peuples voisins; et de combien nous restons en arrière sous plusieurs rapports!

Lorsque M. Becquey était chargé de l'une des directions du ministère de l'intérieur, il fit venir de Londres une belle machine de Modslay, qui est déposée au conservatoire des arts et métiers, pour y servir de modèle. Cet exemple est digne d'être imité par ses successeurs. C'est une action vraiment patriotique et qui a déjà produit d'heureux résultats. L'un de nos plus habiles mécaniciens, M. Daret, a été honoré d'une médaille d'or de la société d'encouragement, pour avoir exécuté un appareil sur le même plan. Maintenant, il est démontré que c'est vers la construction des machines à haute pression que les efforts de nos artistes doivent tendre, et l'ouvrage d'Oliver Evans pourra leur servir de guide. L'une des planches est destinée à expliquer les effets de sa machine, en offrant les diverses parties arrangées dans l'ordre convenable à ce but; une autre planche montre cette machine telle que son auteur l'a fait exécuter. On y trouve aussi d'intéressans détails sur les pistons métalliques, la soupape tournante, le manomètre d'épreuve, le flotteur, le volant et le modérateur. On doit savoir gré à M. Doolittle d'avoir publié cette utile production. FRANCŒUR.

Digitized by Google

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe ; *par* J. D. Meyer, etc., (1).—Tom. II et III. (*Partie moderne. — Angleterre. — France.*) (Voyez *Revue Encycl.*, Tom. II, pag. 235-244).

Si l'on doit mettre au premier rang parmi les historiens celui qui, à l'exemple de Tite-Live et de Tacite, conçoit et traite un sujet en auteur dramatique et en philosophe, qui, par un ordre savant, ramène à l'unité toutes les parties d'une vaste composition, qui sait développer et peindre les caractères, les mœurs, les génies différens par les détails des actions, par les circonstances des grands événemens, et qui présente, dans les annales d'un pays et d'une période, sous des noms particuliers, les portraits de tous les peuples et de tous les hommes; après lui, la plus haute estime appartient à l'historien analyste qui s'attache moins à rapporter les faits qu'à en montrer et à en expliquer les causes et les conséquences. Un narrateur amusant aura plus de lecteurs; mais les esprits sérieux et solides ne cherchent pas seulement un spectacle, ils demandent surtout d'utiles enseignemens; ils prennent l'histoire par la base et non par le faîte; ils veulent connaître en même tems que les vertus ou les crimes des princes et des personnages illustres, les prospérités et les infortunes de cette foule sans nom, trop négligée par l'ignorance ou le dédain

(1) Paris, 1819. Foulon et Cie., libraires, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n° 3. 2 vol. in-8° de 320 pag. chacun.

Digitized by Google

inconsidéré de beaucoup d'auteurs. Ils observent les phénomènes et les vicissitudes de l'existence des nations, les progrès des arts, des sciences, des lettres, des institutions sociales, de l'économie publique. C'est principalement dans les histoires analytiques et spéciales qu'ils vont puiser cette instruction. Elles sont l'école des hommes d'état, des magistrats, des citoyens.

Dans ce genre d'écrits, l'ouvrage de M. MEYER doit occuper une place honorable, par l'importance du sujet et par le mérite de l'exécution. De tous les ressorts de l'organisation politique, il n'y en a point qui influent plus constamment, plus universellement, sur l'état des hommes, que les *institutions judiciaires*. Elles touchent à tous les intérêts publics et privés; elles garantissent ou elles compromettent la vie, l'honneur, la fortune de tous, dans toutes les positions, dans toutes les conditions, dans tous les momens; elles sont le commencement et la fin de civilisation. C'est par elles que s'effectue la pacification du genre humain, premier dessein de toute société civile; c'est quand elles cessent de régner, que renaissent les guerres intestines de famille à famille, d'homme à homme; selon qu'elles sont puissantes ou faibles, équitables ou injustes, bien ordonnées ou confuses, stables ou incertaines, les sujets d'un empire jouissent avec sécurité de leurs droits, ou languissent dans les inquiétudes d'une liberté précaire. Retracer *l'esprit, l'origine et les progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe*, c'est donc faire l'histoire du peuple dans ces pays. Telle est la tâche que M. Meyer a entreprise, et dont il s'acquitte avec succès.

Nous avons déjà rendu compte, il y a deux ans, du premier volume de cet ouvrage qui renfermait *la partie ancienne, ou le gouvernement et l'ordre judiciaire des anciens Germains, tant avant qu'après la conquête de l'em-*

Digitized by Google

pire romain (1). Les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui contiennent, l'un, les institutions judiciaires de l'Angleterre, l'autre, celles de la France, jusqu'à la révolution exclusivement; l'auteur réserve pour un autre volume les changemens introduits dans notre système judiciaire, depuis cette époque.

On serait tenté de croire, en lisant ces deux premiers volumes de la partie moderne, que M. Meyer s'est proposé d'y résoudre ces problèmes: Par quelles causes et comment l'Angleterre et la France, étant parties toutes deux du même point, savoir le régime féodal, sont-elles arrivées, en traversant huit ou neuf siècles, à des institutions si différentes? comment l'Angleterre, un des empires qui ont gardé dans leur législation des vestiges et des caractères de féodalité les plus marqués, est-il celui où l'on a toujours le plus respecté le droit fondamental de la liberté individuelle?

En Angleterre, comme en France, tout le territoire se trouva divisé d'abord en fiefs suzerains et en arrière-fiefs, les serfs des nobles, les feudataires des grands vassaux n'ayant aucune relation directe avec l'autorité royale. Tous les hommes nobles et libres étaient jugés par leurs pairs en la cour de leur seigneur. Mais entre le noble et le vilain, nul juge *fors Dieu*.

En Angleterre, comme en France, toutes les ressources de l'autorité royale consistaient dans les services des vassaux, dans les contributions des feudataires du domaine, dans les revenus des possessions royales.

En Angleterre, comme en France, les rois firent aux grands vassaux, pour les abaisser, une guerre continuelle, dans laquelle ils appelèrent le peuple comme auxiliaire;

(1) *Voyez* Revue Encycl. (mai 1819), Tom. II, p. 235.

Digitized by Google

la destruction des puissances féodales suivait les progrès de l'affranchissement des peuples et de l'autorité des rois.

Mais, ce qui distingue les révolutions de l'Angleterre de celles de la France, c'est que les unes tendaient à la monarchie tempérée, les autres à la monarchie absolue : dans les premières, les rois partagèrent avec le peuple la dépouille des hauts-barons; dans les secondes, ils s'en emparèrent seuls.

En Angleterre, la division administrative de la loi saxonne par comtés, centènes, décanies, avec l'esprit d'association et les maximes de la garantie mutuelle s'était conservée dans les domaines du roi. La solidarité entre les habitans d'une même juridiction (1), la responsabilité des magistrats locaux, entretenaient des sentimens d'intérêt commun, de liberté, de patrie même. Lorsque les députés des communes ou *Friborgus* furent admis à succéder dans le parlement aux tenanciers des domaines particuliers du roi, et formèrent la chambre basse séparée de la chambre haute, qui se composait des feudataires de la couronne ou grands vassaux, ils représentaient collectivement tous les hommes libres de la nation, et non chacun séparément, son canton. A mesure que les villes sortaient de la servitude féodale, elles se constituaient sur les mêmes bases; la représentation nationale s'accroissait avec le nombre des cités. Les chevaliers des comtés, les députés des *Boroughs* ne faisaient qu'un même corps, n'avaient qu'un même esprit, et maintenaient l'unité du gouvernement. Les tournées des juges de la cour du roi qui, depuis Henri II, allèrent présider les assises; la conservation des arrêts dans les

(1) La décanie répondait pour l'individu, la centène pour la décanie, le comté pour la centène.

Digitized by Google

registres de la cour du roi, qui furent l'origine de la loi commune, espèce de jurisprudence législative; l'autorité des juges de paix, si utile à la fois à la puissance royale et aux libertés publiques; la procédure par jurés, dont on entrevoit quelques traits incertains dans les usages du règne de Henri II, qui commença de se former et de se fixer sous Henri III, qui devint générale et constante par les statuts d'Edouard III, et alla toujours en se perfectionnant dans la suite; toutes ces institutions établirent chez les Anglais l'uniformité, la force, la libéralité de ce système judiciaire, qui garantit à tout citoyen le droit d'être jugé par Dieu et ses pairs, et en la présence de ses concitoyens (*by God and my country*).

En France, au commencement de la troisième race, tout le royaume est occupé par sept grandes dominations féodales, à la tête desquelles est le duché de France. Le seigneur de ce duché obtient le titre de roi, sans acquérir en effet la souveraineté. Les autres consentent à être vassaux de la couronne, mais ils restent maîtres chez eux, conservant toutes les prérogatives du pouvoir suprême. En même tems qu'ils décident de la guerre, ils jugent dans leur cour les barons qui relèvent de leur domaine. Le roi est occupé continuellement, soit à défendre, soit à augmenter sa puissance. Il donne l'exemple de l'affranchissement des villes dans ses domaines; les cités rivalisent d'ardeur pour se soustraire aux servitudes du vilenage et pour se ranger sous la protection du roi. Les communes, les corporations se multiplient et donnent assez d'inquiétude et de peine aux seigneurs, pour que les rois aient le tems de respirer et de s'agrandir. Les baillages royaux sont institués, les appels aux juges royaux s'introduisent, les cas royaux s'étendent et se multiplient de moment en moment; la royauté sort de pair, élève

Digitized by Google

et affermit sa prééminence. A mesure que la procédure cesse d'être abandonnée à la violence aveugle des armes, et suit une marche plus raisonnable et plus régulière, les hommes d'épée se dégoûtent des priviléges de la juridiction, les conseillers clercs prennent de l'ascendant; les tribunaux permanens sont établis, les parlemens succèdent aux cours féodales dans les domaines acquis à la couronne. Mais ces cours de justice restent indépendantes les unes des autres; elles ne sont liées ni par l'uniformité des coutumes, ni par l'association des intérêts, ni par les rapports des combinaisons politiques. Les états provinciaux, les communes forment des puissances isolées, que les rois ont érigées pour opposer des obstacles aux entreprises des grands vassaux, et qui ne sont réunies que par la sujétion à l'autorité royale. Les états-généraux font éclater l'esprit d'égoïsme qui anime toutes les corporations; nouvelles aristocraties féodales, dans lesquelles se conservent toutes les jalousies et toute la morgue des servitudes et des prérogatives héréditaires. Cependant les parlemens, en même tems qu'ils servent d'instrumens à la royauté pour ébranler les seigneuries féodales, cherchent à jeter les fondemens de leur propre puissance. Le parlement de Paris, démembrement de la cour souveraine du fief de France, surpasse tous les autres en prétentions comme en dignité. Par la vérification et l'enregistrement des édits royaux, ils essaient de prendre une part active dans la législation, et, par les remontrances, dans le gouvernement. Le parlement de Paris veut se substituer à l'ancienne cour des pairs, et même aux états-généraux. La vénalité des charges, cet usage si honteux à la magistrature, a cependant d'heureux effets; par la difficulté de rembourser le prix des offices, elle donne et aux juges et au ministère public une sorte d'indépendance et de fierté;

Digitized by Google

elle garantit l'impartialité des arrêts, en même tems qu'elle accroît la prépondérance des juges dans l'état; elle fait des corps judiciaires une espèce de tribunat, jusqu'à ce que les parlemens, après avoir tour à tour abusé de leurs prérogatives et subi l'ascendant d'une puissance qui les opprime, soient engloutis avec elle dans l'abîme des révolutions.

Je n'ai fait que tracer un sommaire trop succinct des deux volumes de M. Meyer; je n'ai indiqué que les vues générales, que les objets principaux. Plusieurs chapitres sont consacrés à des discussions sur plusieurs points particuliers des institutions judiciaires de l'Angleterre et de la France, et ce ne sont pas les moins intéressans. Je peux citer les recherches sur l'origine de la procédure secrète en France, sur *la peine forte et dure* et sur *la corruption du sang* en Angleterre, et plusieurs autres chapitres de ce genre.

Les bornes de ce recueil ne permettent pas d'entrer dans des discussions approfondies sur les dissertations historiques, ou sur les théories de M. Meyer. S'il y a quelques passages dans son livre, où je ne me trouve pas d'accord avec lui; si je pense qu'il s'étend trop sur les considérations politiques et qu'il perd de vue quelquefois les *institutions judiciaires;* si je regrette que, dans la distribution de ses matières, il ne se soit pas plus appliqué à suivre l'ordre des tems, à marquer, par des noms, des dates et des faits, les époques des changemens arrivés dans les institutions dont il fait l'histoire; d'un autre côté, j'ai eu lieu d'applaudir souvent à la sagacité de ses recherches, à l'heureuse hardiesse de ses conjectures, à la sagesse de ses opinions et de ses jugemens sur les lois et les coutumes du moyen âge; et je ne crains pas d'être démenti, lorsque je le félicite d'avoir fait un ouvrage éminemment instructif et très-utile.

J. NAUDET, *de l'institut.*

Digitized by Google

PHILOSOPHIE ANCIENNE.

Essai historique sur l'école d'Alexandrie, *depuis sa fondation jusqu'au troisième siècle, par M. Jacques* Matter. Ouvrage couronné par l'académie des inscriptions et belles lettres (1).

Œuvres inédites de Proclus, *philosophe Platonicien*, publiées par M. *Victor* Cousin, professeur de philosophie à la faculté des lettres (2).

Le premier volume du second ouvrage a paru quelque tems avant le premier; mais Proclus n'ayant fleuri que sous les fils de Théodose, nous rétablissons l'ordre chronologique, afin de ne parler du philosophe le plus illustre de la dernière école d'Athènes, qu'après avoir vu naître l'Eclectisme dans celle d'Alexandrie. Quoique M. Matter ait embrassé toute l'histoire du musée des Ptolémées, depuis le premier roi de cette famille jusqu'au siècle d'Alexandre Sévère, il nous pardonnera, je crois, de nous

(1) Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Levrault, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 33.

(2) Paris, 1819, Tom. I, in-8°, même librairie, et 1821, 4 vol. in-8°.

A ces deux ouvrages nous joindrons, dans un prochain article, les *Œuvres complètes de l'empereur Julien*, traduites pour la première fois du grec en français, et précédées d'un abrégé historique et critique de sa vie, par M. R. Tourlet, traducteur de *Pindare* et de *Quintus de Smyrne;* chez l'auteur, hôtel Soubise, rue du Chaume, n° 12, et Tillard frères, libraires, rue Hautefeuille, n° 22, 3 vol. in-8°. Nous parcourrons ainsi successivement trois époques remarquables de l'*histoire du platonisme*, pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire. Les *Œuvres de Julien* tiennent une place distinguée dans ce tableau, et nous nous empresserons de faire connaître les utiles recherches du traducteur habile et laborieux qui vient d'enrichir la littérature philosophique d'un ouvrage dont elle avait besoin.

Digitized by Google

occuper surtout de ce qu'on a bien ou mal nommé *Philosophie Alexandrine*, puisqu'il a donné lui-même pour épigraphe à tout son ouvrage ces mots de saint Clément, premier livre des *Stromates*: « Je n'appelle *philosophie* ni le stoïcisme, ni le platonisme, ni la doctrine d'Épicure, ni celle d'Aristote; mais tout ce qu'on a dit de bien dans chaque secte, tout ce qui enseigne la justice et la raison, c'est ce choix de vérités, cet *éclectisme*, que j'appelle philosophie. » La préférence que l'auteur accorde à cette épigraphe, qui n'est propre qu'à une partie de son sujet, nous apprend qu'il a traité avec une attention profonde la dernière époque de cette histoire spéciale de l'esprit humain, c'est-à-dire, les deux premiers siècles du christianisme.

Si pourtant nous voulions d'abord jeter un coup d'œil rapide sur l'ouvrage entier, ce serait pour rendre justice à l'étendue et à la variété de ces recherches, appréciées déjà par nos meilleurs critiques (1). On n'avait pas encore rassemblé, avec autant d'ordre et d'intérêt, les documens épars de l'antiquité sur ce grand institut fondé dans une ville égyptienne, monument des victoires et du génie d'Alexandre, et qui devint bientôt le centre des études et du commerce de tous les peuples. Il est vrai que plusieurs observations se présenteraient à nous. Le plan de l'auteur, qui dans le premier volume donne la liste des grands hommes et de leurs ouvrages, et consacre l'autre aux progrès des arts, des sciences et des lettres, le force trop souvent à des renvois ou à des répétitions. Quelques parties sont incomplètes et superficielles, ou peut-être en jugeons-nous ainsi parce qu'un livre, venu des confins de l'Alle-

(1) *Voyez* le Jugement de M. Daunou, *Journal des Savans*, août 1820.

Digitized by Google

magne et commencé à Gottingen, semble nous promettre tout le luxe de l'érudition. L'exactitude même du savant philologue est quelquefois en défaut dans le cours de ce long travail; et M. Boissonade, qui prépare depuis long-tems une édition d'Eunape, sophiste, dont l'époque n'est pas douteuse, aura pu être fort étonné de le trouver ici, avec Diogène-Laërce et Philostrate, parmi les écrivains qui ont précédé Alexandre Sévère. C'est aussi, je crois, une erreur de dire, si l'on veut bien ne pas adopter le langage arbitraire de quelques écoles, que Platon est *essentiellement dogmatique*, et il ne nous serait pas difficile d'établir le contraire. Le style enfin nous paraîtrait de tems en tems négligé ; l'auteur, qui prouve d'ailleurs très-souvent qu'il connaissait bien celui du sujet, n'évite pas assez *l'emphase*, la diffusion, les constructions pénibles, les germanismes. Il faudrait avoir bien peur d'être accusé de sévérité, pour ne pas trouver quelque mauvais goût dans cette phrase : « Ptolémée Soter aima beaucoup mieux penser avec les philosophes, que de se laisser enchanter ou chanter par les poètes. »

Mais il est impossible de tout examiner et de tout dire. Je choisirai donc, parmi les nombreux écrivains dont nous avons ici le portrait, les philosophes des deux premiers siècles ; et comme la tâche serait encore immense, entre toutes les questions de cette époque mémorable, je n'en prendrai qu'une plus intéressante peut-être que les autres; ensuite, pour animer la discussion, je combattrai M. Matter, qui, sûr de sa couronne et de notre estime, n'a pas besoin de la monotonie de nos éloges.

Voici la proposition qui ne me paraît pas assez prouvée : « Rien ne nous autorise à croire que Philostrate ait inventé ce qu'il dit d'Apollonius, ni qu'il ait eu l'intention d'attaquer la religion chrétienne. » L'auteur prétend de même

Digitized by Google

que ni Ammonius, ni Lucien, ni aucun écrivain antérieur au troisième siècle, n'a eu l'intention d'attaquer le christianisme, ou par des récits merveilleux imaginés à plaisir, ou par de malignes allusions.

Cette opinion, que j'avais déjà trouvée quelque part (elle est développée surtout par Buhle (*Histoire de la philosophie moderne*), ne m'a pas empêché de dire dans une introduction historique, qui sera bientôt publiée à la tête de l'édition nouvelle des *Pensées de Platon:* « C'était pour parodier les évangélistes que Philostrate remplissait de tant de miracles la vie d'Apollonius de Tyane; Lucien, celle du faux prophète Alexandre et sa *Mort de Pérégrinus*. Lucien ne voulait que plaisanter; mais, suivant quelques-uns de ces implacables antagonistes du nouveau culte, Pythagore, Socrate, Platon, Apollonius, étaient autant de dieux qui avaient pris la forme humaine pour venir éclairer le monde. Dans Philostrate, l'imposteur de Tyane est annoncé par les oracles, naît d'un dieu trois ou quatre ans avant notre ère, guérit les malades, ressuscite les morts, prédit l'avenir, appaise les tempêtes, chasse les démons, entend une voix qui lui repète: *viens dans le ciel*, meurt alors miraculeusement et apparaît ensuite à ses disciples. Alexandre Sévère l'honorait d'un culte domestique parmi les *ames saintes*, avec Orphée, Abraham, Moïse et un plus grand prophète que Moïse. Eunape, dans la préface de ses *Vies des sophistes*, va jusqu'à dire que Philostrate aurait dû intituler celle d'Apollonius: *Voyage d'un Dieu parmi les hommes*. Porphyre écrivit dans la même intention ses quatre livres *sur l'abstinence pythagorique*, sa *Vie de Pythagore*, dont il fait un vrai magicien, et celle de *Plotin*, où il raconte ses propres visions. Il est difficile de croire à la bonne foi de ce rhéteur, trop habile pour avoir été dupe. Il feignit un jour de vouloir se tuer,

Digitized by Google

après avoir entendu Plotin discourir sur la nature de l'ame; froid imitateur de cet homme qui se jeta dans la mer après la lecture du Phédon. Il calcule, il raisonne, il n'a pas l'excuse de Plotin; les subtilités et les mensonges lui conviennent mieux que les extases. »

Je sais bien que M. Matter, qui croit à la bonne foi de Philostrate, récusera Porphyre, venu quelques années après le terme où s'arrête l'*Essai sur l'école d'Alexandrie;* mais j'aurais le droit de le remplacer par un autre ennemi de la religion, Celse, ami de Lucien, et dont les ouvrages, longuement réfutés par Origène, ont été détruits comme les fameux livres de Porphyre contre les chrétiens. Cependant, pour ne pas discuter en forme, j'abandonne Celse et tant d'autres. L'auteur doit voir que je suis obligé de répondre ici trop légèrement à ses doctes recherches; un recueil de la nature de celui-ci ne comporte pas l'appareil complet des argumens et des textes nécessaires pour combattre un si savant adversaire. Je vais donc transcrire des contes; mais ces contes sont des preuves.

Avant Philostrate, avant Lucien, je crois trouver un de ces parodistes dans le célèbre Philon, juif d'Alexandrie, qui faisait paraître ses étranges ouvrages vers le tems où fleurit Apollonius, et qui écrivit peut-être le morceau que je vais bientôt citer, l'année même où ses frères, les juifs de Jérusalem, *accomplirent tout ce que les prophètes avaient écrit sur le fils de l'homme* (Luc, Ev. xviii, 31). Je ne parle pas de son portrait des Thérapeutes, où les meilleurs critiques ne reconnaissent plus aujourd'hui les premiers anachorètes, mais d'un récit fort ignoré, qu'il suffit de traduire: « Il y avait dans Alexandrie un fou nommé *Carabas* (1), dont l'extravagance n'avait rien d'effrayant

(1) On voit que ce sobriquet, inventé par les plaisans d'Alexandrie, n'est pas nouveau; il signifie *qui marche sur la tête, dont la tête est renversée.*

Digitized by Google

ni de sauvage, mais était douce et paisible. Toujours nu, supportant le chaud comme le froid, il passait le jour et la nuit dans les rues, où les enfans et les jeunes gens en amusaient leurs loisirs. Un jour, ils traînent ce malheureux jusqu'au gymnase; là, ils l'exhaussent pour que tout le monde le voie; ils lui ceignent la tête d'un large diadème de biblos; ils lui enveloppent le corps d'un tapis devenu manteau royal, et une tige de papyrus, qu'ils ont trouvée sur le chemin, leur fournit un sceptre pour le monarque. A peine lui ont-ils donné, comme à un roi de théâtre, tous les attributs et les ornemens du pouvoir suprême, plusieurs d'entre eux, avec des baguettes sur l'épaule en guise de lances, se rangent à ses côtés et lui servent de satellites; le reste s'avance au pied du trône; les uns pour faire leur cour au prince, les autres pour implorer sa justice, d'autres pour tenir conseil sur les intérêts de l'état. Bientôt, du cercle tumultueux qui l'environne, on entend sortir ce cri répété : *Marin*, *Marin*, qui veut dire en syriaque *notre roi, notre maître.* »

Cette ressemblance ne vînt-elle que du hasard, plusieurs probabilités et quelques faits des annales ecclésiastiques nous portent à croire que l'Évangile ne tarda pas à être prêché dans Alexandrie, long-tems reine du monde par la pensée, de même que Rome l'était par la puissance. Et comment supposer alors que, dans cet asile ouvert à toutes les croyances et à tous les mystères, le christianisme n'ait point trouvé d'agresseur parmi les juifs, les adorateurs et les prêtres des dieux de l'empire, les nombreuses sectes philosophiques? Quoi! les luttes, les rivalités n'auraient commencé qu'au troisième siècle ou même au quatrième? chose impossible! L'école des *paroles saintes*, dirigée par saint Pantène, prouverait seule qu'il y eut alors des discussions : le laissait-on parler sans lui répondre? nous

Digitized by Google

trouvons, dès ce tems, un *Évangile des Egyptiens :* fut-il accueilli sans opposition ? le grand argument de M. Matter consiste dans les *rapports qui ont existé entre Ammonius et ses disciples chrétiens.* S'il y avait eu rivalité, dit-il, *les chrétiens n'auraient pas fréquenté les écoles des philosophes, ni ceux-ci celles des chrétiens ;* comme si, dans tous les tems, on n'avait pas vu les promoteurs des doctrines les plus opposées chercher mutuellement à se connaître, à se surprendre le secret de leur faiblesse, c'est-à-dire, à se trouver dans l'erreur; comme si, pour combattre les opinions d'une secte ennemie, il n'était pas indispensable de les avoir étudiées ! Origène peut-être n'eût pas pas si bien réfuté Celse, s'il n'eût entendu les leçons d'Ammonius.

L'illustre ami de Celse, Lucien, avait fréquenté toutes les écoles; et ne sait-on pas qu'il devint le fléau de toutes les doctrines ? Dans un de ses plus piquans ouvrages, la *Vie du faux prophète Alexandre*, heureux charlatan, instruit à l'imposture par un confident d'Apollonius de Tyane, on voit rarement, il est vrai, l'intention d'opposer les prétendus miracles d'Alexandre à ceux de l'Évangile; mais une preuve que, dès le second siècle, la lutte avait ouvertement commencé, c'est que le faux prophète, dans les mystères dont il était l'hiérophante, s'écriait : *Loin d'ici les chrétiens*, comme on disait à Eleusis : *loin d'ici les profanes !*

La *Mort de Pérégrinus*, qui n'est pas même citée par M. Matter, ne laisse aucun doute sur la malveillance de Lucien. Il ne faut pas sans doute, comme Pearson, essayer de reconnaître le martyre de saint Ignace dans le bûcher de Pérégrinus, et les lettres apocryphes du saint aux églises d'Ephèse, de Smyrne, de Tralles, dans les derniers discours du cynique mourant et dans les lettres qu'il envoie, *par les ambassadeurs de la mort*, aux principales villes de

Digitized by Google

la Grèce; il ne faut pas, comme le P. Lemoine, chercher la colombe de saint Polycarpe dans le vautour qui s'élance du bûcher philosophique. Mais, sans pousser si loin le parallèle, quel est l'homme un peu versé dans ces études, qui, au seul titre de cet ouvrage, ne se souvienne de tant de passages fameux par des commentaires et des disputes? «Ils adorent, dit Lucien, ce grand homme, crucifié en Palestine, pour avoir introduit un nouveau culte dans le monde.» Il l'appelle *le sage mort sur la croix*. Il nous apprend que Pérégrinus fut mis en prison comme chrétien, et qu'il n'en fallait pas davantage pour lui donner la réputation d'un faiseur de miracles. Il suppose qu'au moment de sa mort la terre a tremblé; et il avait vu, dans une assemblée nombreuse, un vieillard vénérable, qui protestait que Pérégrinus, peu de tems après, lui était apparu sous le portique d'Olympie. Quant aux chrétiens eux-mêmes, il reconnaît qu'ils sont tous frères, il est forcé d'admirer leur vertu et leur inépuisable charité. Mais l'esprit de dénigrement et de raillerie l'emporte sur tout le reste; Lucien insulte à leur foi, à leurs espérances célestes, à leurs supplices; il se moque de leur persévérance qui l'étonne, mais qui ne le persuade pas.

Je ne rappelle enfin, pour ne point sortir des limites fixées, ni *Philopatris* ou le *Cathécumène*, ouvrage singulier que Math. Gesner attribue au siècle de Julien, ni la *Vie de Pythagore*, où Porphyre, au troisième siècle, paraît quelquefois copier mot à mot des versets entiers de l'Évangile. «Pythagore, à peine arrivé en Italie, entraîna par un seul discours plus de deux mille hommes; ils s'établirent tous auprès de lui, avec leurs enfans et leurs femmes; ils observaient ses lois comme des lois divines; ils l'adoraient comme un dieu (c. 20).» Nous trouverions ensuite une mauvaise copie de la pêche miraculeuse (c. 25);

Digitized by Google

Pythagore présent en plusieurs lieux à la fois, puisqu'on le vit le même jour à Métaponte, en Italie, et à Tauroménium en Sicile (c. 27), transporté, sans doute, comme le dit Porphyre (c. 29), sur la flèche d'Abaris l'aéronaute; nous trouverions encore la mer se calmant à sa voix (c. 29); les nombreuses allégories du prophète de Samos, qui aimait à parler en paraboles (c. 41, et suivans); le jeûne de quarante jours (c. 57), etc.

Mais je suis tout honteux de m'être occupé déjà trop long-tems de ces sophistes, ou trompés ou trompeurs; je crois du moins avoir démontré, autant que ces extraits rapides me le permettaient, que, dès les premiers siècles de l'église commença cette lutte entre les religions passées et celle de tout l'avenir. Une autre fois, si ces matières neuves et fécondes ne semblent pas peu compatibles avec le genre de ce recueil, je ferai connaître deux philosophes plus dignes de cette grande rivalité, Plotin pour qui je partage l'admiration de M. Matter, et Proclus dont M. Cousin publie quelques nouveaux traités.

Jos-Vict. Le Clerc.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LETTERS FROM THE HONORABLE HORACE WALPOLE TO G. MONTAGU, etc. — *Lettres écrites par Horace Walpole à George Montagu, depuis 1736 jusqu'en 1770, publiées sur les originaux* (1).

Horace Walpole, troisième fils du ministre Robert Walpole, n'est guère moins connu que son père, quoique sa carrière politique se soit bornée à prononcer quelques discours dans la chambre des communes et à écrire divers pamphlets. Il renonça de bonne heure aux affaires publiques, pour se livrer à d'autres goûts, et surtout pour mener cette vie indépendante, à laquelle une fortune considérable l'invitait. Il trouva plus agréable de disposer de tout son tems pour cultiver les arts et les lettres à sa manière, et pour jouir des plaisirs de la société, sans se mêler des affaires de parti. Il fit de sa maison de campagne, à Strawberry-hill, une des plus agréables habitations des environs de Londres; il y forma des collections de livres, d'estampes, de dessins; il y établit une imprimerie, où il fit imprimer les fruits de ses loisirs et les ouvrages de ses amis; il fit le charme des sociétés, et entretint une correspondance active avec un grand nombre de personnes. Cette correspondance était pour lui l'objet d'un soin particulier. Il voulait, à ce qu'il paraît, se faire une réputation par ses lettres, et se placer, par ce genre d'écrits, à un rang qui, selon lui, n'était pas encore occupé dans la littérature anglaise. Il fit dans ce but de grands frais d'esprit et de gaîté, et on lit en effet ses lettres avec plaisir, quoique le désir de plaire s'y fasse apercevoir.

(1) Seconde édition. Londres, Colburn, 1819, un vol. in-4°.

Digitized by Google

Il semble que, pour un homme qui avait sacrifié l'ambition à l'indépendance, cette correspondance laborieuse était une contradiction dans son caractère; mais ce n'est pas la seule qu'on remarque dans la conduite et les principes de Walpole; les biographes anglais en ont relevé bien d'autres. Il était peu ami de la cour et du ministère; mais il avait des sinecures; il flattait les hommes dans ses lettres ostensibles, et il les dénigrait dans sa correspondance confidentielle. Il feignait de ne cultiver la littérature qu'en amateur, et, à la moindre critique, il s'irritait comme un auteur dont la réputation eurait été compromise par un article de journal. Il avait assez d'esprit pour se moquer des avantages de la naissance; mais en même tems il recherchait avec ardeur tous les documens qui pouvaient rehausser l'éclat de sa maison. Cette inconséquence était apparemment héréditaire dans la famille; on sait que Walpole le ministre était alternativement homme de la cour et homme du peuple. La correspondance d'Horace Walpole avec son ami Montagu, qu'on a publiée depuis peu et qui fera le sujet de cet article, n'est pas heureusement du nombre des correspondances ostensibles, dans lesquelles il prodiguait l'éloge et la flatterie; ce sont au contraire des lettres confidentielles, où il dépose ses vrais sentimens, sans aucun fard. Le désir d'être plaisant s'y fait bien sentir quelquefois; mais il disparaît dans les détails piquans dont elles sont remplies. Les bruits de cour et de ville, la chronique scandaleuse, ses opinions sur les hommes et les choses, il dépose tout dans le sein d'un ami éprouvé, avec lequel il correspond pendant un espace de tems qui embrasse trente-quatre ans.

En lisant cette correspondance d'un bout à l'autre, on est étonné du retour fréquent de réflexions qui annoncent un homme blasé, à l'âge de cinquante ans, sur tout ce que

Digitized by Google

le monde peut offrir d'intéressant. Dans une position avantageuse, personne n'a peut-être eu plus de chances de bonheur que Walpole: eh bien! dans ses lettres à Montagu, on le voit dégoûté de la société, du gouvernement, des affaires publiques, et se repliant en quelque sorte sur lui-même, sans prendre aucune part ni aucun intérêt à ce qui se passe autour de lui. Sous le gouvernement anglais, où la constitution a pénétré tout le corps social, il est difficile de trouver un citoyen éclairé qui n'appartienne pas à l'un des deux partis dont la société se compose. Walpole, quoique fils d'un ministre et membre du parlement, ne prenait part à rien; les deux partis lui étaient indifférens; bien plus, il les méprisait également. Il faut avouer pourtant que ce dernier sentiment peut naître chez un homme d'esprit, à la suite d'une observation attentive des intrigues et des coteries de parti, dans un pays où la vénalité a corrompu les hommes.

Il est curieux d'entendre quelques-unes des boutades qui ont échappé à notre auteur. «Ce monde, écrit Walpole, est fait pour ceux qui aiment le grand mouvement; je l'aimai autrefois, j'aimai jusqu'à ses orages, maintenant je ne fais plus qu'ouvrir la croisée pour voir par où l'orage passe. La ville croit que je prends une part active à ce qui l'intéresse; mais, pour écrire sur la politique, il faut aimer ou haïr; or, j'ai la satisfaction de ne faire ni l'un ni l'autre.»

Dans une autre lettre, il s'étend plus longuement et avec plus de gaîté sur ce sujet: «La cour et l'opposition, écrit-il à son ami, en 1762, deviennent chaque jour plus violentes par le même motif, qui est la victoire de la première. Les deux partis m'étourdissent de leurs affaires, quoique je ne me soucie pas plus de l'un que de l'autre. Si j'étais assez puissant, je dirais volontiers, comme cet officier français

Digitized by Google

disait du haut de la scène au parterre : Accordez-vous donc, canaille ! Car les politiques sont de la canaille pour un homme sans ambition et sans aucune vue intéressée. Rien ne me paraît plus ridicule dans ma vie que d'avoir aimé leurs tracasseries, et cela dans un âge où j'aimais aussi quelque chose de meilleur. Ma pauvre neutralité, que j'ai signée avec tout le monde, m'expose pourtant quelquefois à des affronts, comme ces souverains insignifians qui se trouvent dans le même cas. Jeudi dernier, je fus invité au jeu de la princesse E** ; le jeu n'était qu'un prétexte, la politique était le but de la réunion. La seconde parole qu'elle m'adressa fut pour me demander comment j'avais agi pendant les deux *longs jours*. — « Madame, je ne suis allé au parlement que le premier jour. — Et dans quel sens avez-vous voté ? — Madame, je m'en suis allé. — En vérité, c'était cacher bien adroitement votre jeu. » — L'observation n'était pas flatteuse pour quelqu'un qui n'a jamais été homme de circonstances. Nous nous assîmes enfin. La princesse dit : J'apprends que Wilkinson est renvoyé, et que sir Edouard Winnington doit avoir sa place. Qui est-il? ajouta-t-elle, en m'adressant la parole (j'étais assis vis-à-vis d'elle). — « Madame, c'est l'héritier de feu M. Winnington. — Aimiez-vous ce M. Winnington ? — Je ne saurais répondre affirmativement. » — Elle haussa les épaules et continua : « Winnington était d'abord un grand tory ; que pensez-vous qu'il était, à sa mort ? — Madame, je pense qu'il était ce que sont tous ceux qui occupent des places. » — Trouvez-vous quelque chose d'offensant dans cette réponse ? Eh bien ! la princesse entra dans une colère épouvantable, devint rouge comme l'écarlate, et dit : « Trève à vos plaisanteries ; je n'entends pas raillerie sur ce sujet ; qu'aurait dit votre père, s'il vous avait entendu parler de la sorte ? il vous aurait tué, et vous l'auriez bien mérité. » — J'étais

Digitized by Google

consterné. Il était impossible de s'expliquer, au milieu d'une partie de jeu, avec une personne sourde; il n'y avait pas à répliquer à une femme, à une princesse; je me suis fait d'ailleurs une règle de traiter avec le plus profond respect les têtes couronnées, toutes les fois que je suis obligé de converser avec elles, vu que je ne leur ferai jamais d'autre cour. Enfin, cette scène désagréable cessa; en partant, je m'approchai de la princesse : « Madame, lui dis-je, je demande la permission de m'expliquer. Votre altesse royale a paru se fâcher contre moi; cependant je suis sûr de n'avoir pas eu l'intention de l'offenser; tout ce que j'ai voulu dire, c'est que, suivant mon opinion, les torys deviennent whigs quand ils obtiennent des places. A la bonne heure, dit-elle; j'avoue que j'ai été très-fâchée contre vous. » — J'ignore encore pourquoi elle l'était, et comment elle entendit mon explication.... Je voulais dire que les torys ne seraient pas des sujets plus dévoués que les wighs, s'il y avait quelque chose à gagner. »

Cette indifférence de Walpole pour les intérêts de la société s'accrut avec l'âge; et ce fut avec un véritable spleen anglais qu'il arriva, en 1765, à Paris, où il allait, comme il l'écrit à Montagu, pour sortir de la politique, voir des monumens et acheter de la porcelaine. Les lettres qu'il écrit de Paris m'ont paru très-piquantes; j'en citerai quelques passages.

« Rien ne saurait être plus obligeant que l'accueil qu'on m'a fait partout, écrit-il en septembre 1765; il n'est peut-être pas plus sincère (et pourquoi le serait-il?) que notre froide et sèche civilité, mais il a des formes plus agréables et un air naturel; c'est tout ce qu'on peut demander. La ville me paraît pire que je ne me souviens de l'avoir vue; la musique française est aussi détestable que jamais; la scène est tombée en décadence; mais j'admire le Kain dans

Digitized by Google

le seul rôle où je l'aie vu. Il est très-laid et mal fait; cependant il a cette dignité de héros qui manque à Garrik, et beaucoup de feu. Je vis Grandval pendant toute une pièce, sans soupçonner que ce fût lui. Hélas! vingt-quatre ans font de terribles ravages chez nous autres mortels! Vous ne sauriez croire combien cela m'a frappé. La comédie italienne, maintenant unie à leur opéra comique, est leur divertissement le plus parfait; mais Arlequin, mon Arlequin favori, mon ancienne passion, m'inspire plus de tristesse que de gaîté. Au lieu de rire, je médite en silence sur ce que chaque chose perd ses attraits pour nous, quand notre jeunesse ne les couvre plus d'un brillant vernis; privés de cette illusion sous laquelle le jeune âge nous présentait tous les objets, nous ne trouvons plus qu'un *caput mortuum* du plaisir. Quelque graves que soient ces réflexions, elles ne me rendent pas étranger à l'esprit de la société française. Le ton actuel est tout-à-fait sérieux; malheureusement, les sujets de leurs conversations sont encore pires que mes propres réflexions. Les Français ne s'occupent plus que de la philosophie, de la littérature et de l'esprit fort; la première n'a jamais eu et n'aura jamais d'attraits pour moi; quant aux deux autres, il y a long-tems que j'en suis las. L'esprit fort est pour nous-mêmes, et n'est sûrement pas pour la société; d'ailleurs, on s'est arrangé sur ce qu'il faut penser à ce sujet, ou l'on sait qu'on ne peut s'arranger jamais; et vouloir détourner d'une religion, me paraît aussi intolérant que vouloir y contraindre. J'ai dîné aujourd'hui avec une douzaine de savans; quoique tous les domestiques fussent de service, la conversation était plus libre, même sur le Vieux Testament, que je ne le souffrirais à ma table, en Angleterre, quand il n'y aurait qu'un seul laquais présent. La littérature est très-amusante pour quelqu'un qui n'a rien de mieux à faire; mais, en société, elle me paraît

Digitized by Google

du pédantisme, et elle devient fatigante quand on en fait parade. »

Walpole eut un accès de goutte à Paris; ce qui ne fut pas propre à dissiper son spleen, comme on peut juger par cette boutade, qui devient plaisante à force d'exagération: « Ce qu'on peut faire de mieux quand on se lasse du monde, comme nous deux, c'est de se rapprocher, et de passer doucement le reste de la vie auprès des amis avec lesquels on l'a commencée. La jeunesse folâtre ne se souciera point de nous et de nos vieilles histoires, et elle aura raison; ce qui ne nous empêchera pas de rire ensemble, quand il n'y aura personne qui puisse rire de nous; et nous nous croirons encore jeunes, quand nous ne verrons personne de moins âgé parmi nous..... Je n'ai encore rien vu de sérieux qui n'ait été ridicule. Jésuites, méthodistes, philosophes, politiques, l'hypocrite Rousseau, le railleur Voltaire, les encyclopédistes, les Hume, les Lyttelton, les Grenville, le tyran athée de Prusse et le charlatan politique Pitt, tous ne sont à mes yeux que des imposteurs de diverses espèces; la renommée ou l'intérêt, voilà leur but: et, après toutes leurs parades, je regarde le laboureur qui sème, lit son almanach et croit que les étoiles sont des chandelles allumées pour l'empêcher de tomber dans une mare, quand il rentre le soir chez lui, comme plus sage et plus raisonnable, et je suis sûr qu'il est plus honnête homme qu'aucun d'eux. En vérité, je suis las de visions et de systèmes qui se supplantent l'un l'autre, et reparaissent comme les figures d'un tableau mouvant. Rabelais me plaît davantage à mesure que je vois le monde; il l'a traité comme le monde le mérite; il s'est moqué de tout, et, autant que j'en puis juger par moi-même, il a dû cesser de le haïr; car je trouve que la haine est une injuste préférence. »

Digitized by Google

Dans une lettre écrite après son retour en Angleterre, Walpole boude même contre le soleil. Il écrit, au mois de juin 1768 : « J'ai du feu depuis trois jours ; chaque été, nous vivons dans un état d'émeute et de mécontentement contre la nature ; j'en ai trouvé la raison ; c'est que nous voulons avoir un été, quoique nous n'ayons aucun titre pour y prétendre. Nos poètes, ayant appris leur métier des Romains, ont emprunté de leurs maîtres les termes de l'art ; ils parlent de sombres bosquets, du doux murmure des ruisseaux, de l'haleine du zéphyre, et nous attrapons des rhumes et des maux de tête, à force de vouloir jouir de ces chimères. M. Damon invite dans ses vers mademoiselle Chloé à jouir de la belle soirée ; mais je veux mourir si nous avons quelque chose qui ressemble à cela. Notre zéphyre est un vent de nord-est, qui force Damon à se boutonner jusqu'au menton et gèle le nez de Chloé ; et puis on crie au mauvais été, comme si nous en avions jamais d'autres. Le meilleur soleil que nous ayons est fait de charbon de Newcastle, et je suis résolu de ne plus me fier à d'autre. Nous nous ruinons à faire venir chez nous des arbres exotiques, et à porter nos maisons sur les hauteurs pour avoir une belle vue. Ah ! que nos ancêtres se moqueraient de nous, eux qui savaient qu'on n'est à son aise qu'en ayant une colline devant soi et une bonne forêt chaude derrière son habitation. Le goût est une commodité qui nous fait trop geler ; croyez-moi, nous reviendrons de cette mode. »

Ce ne serait pas faire connaître la correspondance de Walpole, que de passer sous silence les anecdotes et les facéties dont elle est parsemée ; elles sont en partie très-agréablement encadrées dans le récit ; cet avantage se perdra nécessairement dans des citations détachées. Il faut

Digitized by Google

pourtant que j'en donne au lecteur quelques échantillons; j'y joindrai seulement la date des lettres d'où ils sont tirés.

1761. « Au couronnement, le roi se plaignit des embarras que faisait naître l'étiquette du cérémonial. Lord Effingham convint que le bureau du lord maréchal était en défaut; mais il assura S. M. qu'il avait pris ses mesures, pour qu'au couronnement prochain rien ne manquât. — Une des pairesses, lady Harrington, couverte de tous les diamans qu'elle avait pu emprunter, louer ou saisir, trouvait mauvais qu'on voulût la faire marcher, pendant le cortége de la cour, à côté de lady Portsmouth qui portait une perruque et une canne. Mais, milady, lui répondit George Selwyn, vous aurez l'air d'être conduite par un constable! »

1761. « Lady Pomfret est morte sur la route de Bath; à moins que les averses ne cessent et que les brouillards ne se dissipent, je crois que nous mourrons tous. Il y a quelques jours que, le canon se faisant entendre au moment où le roi se rendait aux chambres, quelqu'un demanda pourquoi cette salve : C'est qu'apparemment on voit le soleil, répliqua M. de Choiseul. »

1765. « Il y a quelques jours, miss Jefferies devait aller au bal, quand la nouvelle de la mort d'une parente arriva; ce qui fit observer à votre tante qu'il ne convenait plus de danser; la pauvre enfant en pleura à chaudes larmes. Lady Sophie, voulant intercéder pour la jeune personne, alla trouver la tante qui jouait au trictrac, et prit la liberté de lui représenter que la défunte n'était pourtant qu'une parente très-éloignée : Madame, lui répliqua sérieusement votre tante, vous oubliez donc que l'on se doit des égards et qu'il faut avoir des sentimens? Double as, jouez, mon partner. »

1765. « Le canton de Berne ayant ordonné de saisir tous les exemplaires de l'*Esprit* d'Helvétius et de la *Pucelle* de Voltaire, l'officier de justice chargé de l'exploit vint rendre

Digitized by Google

compte au conseil, dans les termes suivans, du résultat de sa mission : « Magnifiques seigneurs, après toutes les recherches possibles, on n'a trouvé, dans la ville de Berne, que très-peu d'*esprits* et pas une *pucelle*. »

J'ai réservé pour la fin une lettre remplie de particularités curieuses sur une visite que Walpole fit à Versailles et à Saint-Cyr, pendant son séjour à Paris, en 1769. Je crois devoir la traduire presque en entier : on remarquera facilement qu'elle est écrite avec cette liberté à laquelle on s'abandonne quand on écrit à des amis intimes ; cette observation me paraît nécessaire, à cause des personnes qui ont survécu à Walpole ou de celles qui tiennent aux familles dont il est ici question.

Dimanche, 17 septembre 1769. « Je suis allé ce matin à Versailles avec ma nièce, madame Cholmondeley, madame Hart, sœur de lady Denbigh, et le comte de Grave, un des hommes les plus aimables et les plus obligeans que je connaisse. Nous voulions voir d'abord madame du Barri. Comme nous étions venus trop tôt pour la messe, nous vîmes le dauphin et ses frères à table. L'aîné est tout le portrait du duc de Grafton, si ce n'est qu'il est plus beau et qu'il sera plus gros ; le comte de Provence a une figure très-agréable et un air plus sensé que le comte d'Artois, l'aigle de la famille. On raconte déjà de lui autant de bons mots que d'Henri IV et de Louis XIV ; il est très-gras et ressemble le plus à son grand-père. De là, nous nous rendîmes à la chapelle, où l'on nous avait gardé un banc de la première tribune. Madame du Barri vint se placer vis-à-vis de nous, sans rouge, sans poudre et même sans toilette ; ce qui produisait un effet d'autant plus singulier qu'elle était en vue près de l'autel, et parmi les gens de la cour et de la ville. Quand on l'examine bien, on la trouve jolie ; mais ses traits sont si peu frappans, que je ne me serais

Digitized by Google

jamais informé qui c'était; il n'y a dans ses manières rien d'arrogant ni d'affecté. Dans la tribune au-dessous, était son royal amant, entouré de prélats; il est encore beau. On lit dans sa physionomie la piété, le goût du faste et la sensualité. De la chapelle, nous allâmes voir déjeuner Mesdames; nous faillîmes étouffer dans l'antichambre, où les plats chauffaient sur des fourneaux et où nous ne pûmes avancer à cause de la foule. Quand les portes furent ouvertes, tout le monde s'y précipita, princes du sang, cordons bleus, abbés, femmes de chambre, et Dieu sait qui. Cependant leurs altesses sont tellement habituées à ce manége, qu'elles déjeunent d'aussi bon cœur que nous dans nos salles à manger.

« Notre seconde excursion fut plus agréable; nous quittâmes la cour et une maîtresse régnante pour une maîtresse morte et pour un cloître. J'avais obtenu permission de l'évêque de Chartres de pénétrer dans l'intérieur de Saint-Cyr; et comme madame du Deffand n'oublie jamais rien de ce qui peut me faire plaisir, elle avait écrit à l'abbesse pour la prier de m'admettre à voir tout ce qu'on montre dans ce couvent. En effet, toutes les portes nous furent ouvertes, et les religieuses rivalisèrent de zèle pour nous plaire. La première chose que je désirais voir, c'était l'appartement de madame de Maintenon. Il consiste en deux petites salles, une bibliothèque et un cabinet, le même où le czar la vit et où elle a expiré. Le lit a été enlevé, et la chambre est maintenant remplie de mauvais portraits de la famille royale, ce qui en détruit l'air grave et simple; elle est boisée en chêne: les chaises, très-simples, sont couvertes de damas bleu foncé; partout ailleurs, les chaises sont couvertes de drap bleu. La simplicité et la grande propreté de la maison, qui est vaste, méritent d'être remarquées. Un grand appartement au-dessus de celui-ci, qui

Digitized by Google

est au rez-de-chaussée, et composé de cinq pièces, avait été destiné par Louis XIV pour madame de Maintenon; c'est actuellement l'infirmerie : les lits y sont couverts de draps blancs très-propres et ornés de versets de l'écriture, propres à faire entendre que la fondatrice était reine.

« A l'heure des vêpres, nous fûmes conduits à la chapelle; on m'assigna la tribune même de madame de Maintenon, le reste de la compagnie fut placé dans une galerie adjacente. Les pensionnaires, deux à deux, ayant une religieuse à la tête de chaque file, se rendent avec ordre à leurs siéges et chantent tout l'office; ce qui, je l'avoue, est assez ennuyeux. Les jeunes demoiselles, au nombre de deux cent cinquante, sont vêtues de noir, avec de courts tabliers de la même couleur, bordés, comme les béguins, de bleu, jaune, vert et rouge, pour distinguer les classes; les chefs de file, pour marques distinctives, ont des nœuds de diverses couleurs. Elles ont les cheveux roulés et poudrés, sont coiffées d'un bonnet rond, et portent un tour de gorge roide et blanc; le costume est en général très-joli. Les religieuses, au nombre de quarante, sont toutes en noir, avec des voiles de crêpe et des robes traînantes. La chapelle est jolie, quoique simple; la fondatrice repose au milieu du chœur, sous un marbre uni. Madame de Cambis, une des religieuses, est belle comme une madonne. L'abbesse ne se distingue des autres que par une croix d'or, plus grande et plus riche; son appartement consiste en deux pièces très-petites. Nous avons vu une vingtaine de portraits de madame de Maintenon. Celui qui la représente jeune, regardant par-dessus l'épaule, avec une figure ronde, ne ressemble pas du tout à ceux qui la représentent dans un âge plus avancé. Le tableau où elle est figurée avec le manteau royal, et dont j'ai une copie, est celui qui a été répété le plus souvent. Il y a d'elle un autre portrait, avec une

Digitized by Google

physionomie plus longue et plus maigre, où elle a aussi le regard le plus tendre. Elle est en noir, assise dans un fauteuil de velours pourpre, ayant devant elle sa nièce, madame de Noailles, encore enfant; on voit dans le lointain Versailles ou Saint-Cyr, je n'ai pu distinguer lequel. On nous montra de riches reliquaires et un corps de saint que le pape lui avait donné; ensuite on nous conduisit dans les salles de toutes les classes. Dans la première, les jeunes demoiselles, qui jouaient aux échecs, reçurent l'invitation de chanter devant nous les chœurs d'Athalie; dans une autre salle, elles dansèrent des menuets et des contre-danses, pendant qu'une religieuse, qui n'avait pas tout-à-fait le talent de sainte Cécile, jouait du violon. Dans d'autres salles encore, elles représentèrent devant nous des proverbes, écrits par madame de Maintenon pour leur instruction. On a rendu à cette fondatrice un culte qui a presque éclipsé celui de la Vierge Marie.

«Nous vîmes les dortoirs, et nous assistâmes au souper: on nous mena voir enfin les archives; on y produisit des volumes de lettres de madame de Maintenon, et une des religieuses me fit présent d'un petit papier, avec des sentences écrites de la main de cette femme célèbre. Nous vîmes aussi la pharmacie, où l'on nous régala de cordiaux et où une religieuse me dit que l'inoculation était un péché, parce qu'elle empêchait d'aller à la messe et de faire maigre. Notre visite se termina au jardin, où les jeunes demoiselles jouèrent à de petits jeux. En partant, je demandai la bénédiction de l'abbesse; elle répondit en souriant qu'elle doutait que j'y eusse beaucoup de foi. C'est une aimable vieille, très-fière d'avoir connu madame de Maintenon. »

Ces extraits prouveront, je pense, qu'il y a beaucoup d'intérêt dans les lettres de Walpole, non seulement pour les Anglais, mais aussi pour les habitans du continent. On

Digitized by Google

avait publié en France sa correspondance avec madame du Deffand, mais on y connaît peu le reste de sa correspondance nombreuse; et, comme il est douteux qu'on la traduise en entier, j'ai pensé qu'il serait au moins intéressant d'en avoir une idée. Le volume, d'où sont extraits ces passages, a été imprimé avec un véritable luxe dans le format grand in-4°; mais on a publié depuis peu une édition, en 6 vol. in-8°, de la correspondance entière de l'auteur. DEPPING.

MELMOTH, THE WANDERER. — *Melmoth ou l'homme errant, par* MATURIN (1).

Cette informe composition réunit tout ce que *l'imagination* peut enfanter de plus bizarre, de plus horrible, et quelquefois de plus gracieux. C'est un véritable monument de la dépravation du goût, et une production à la fois étonnante et monstrueuse, qui mérite sous ce rapport d'être signalée comme appartenant à une sorte de *chaos intellectuel*, expression employée par madame de Staël, pour donner une idée d'un ouvrage entièrement analogue à celui-ci, la pièce allemande du célèbre Goëthe, *intitulée le docteur Faust* ou *la science malheureuse*, qui a fait de tout tems une grande fortune en Allemagne (2).

Déjà connu en Angleterre par deux tragédies, où l'on trouve de fort beaux vers et quelques pensées remarquables, qui rachètent à peine l'invraisemblance des situations et la fougue impétueuse des sentimens, M. Maturin publia, il y a environ trois ou quatre ans, un roman intitulé : *les*

(1) Londres, 1820. Colburn, 4 vol. in-8°. Prix, une liv. sterl.; 8 schellings, cartonné. On vient d'en publier une traduction française par M. Jean Cohen. Paris, 1821, 6 vol. in-12. J. C. Hubert, libraire, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 222.

(2) *De l'Allemagne*, par madame *de Staël*. Seconde partie, chapitre 23.

Digitized by Google

Femmes, ou Pour et contre. Cet ouvrage eut beaucoup de succès ; il le méritait, autant par la supériorité du style que par le contraste habilement conçu des caractères de deux femmes mises en opposition. L'une, jeune, simple, innocente et pieuse, fuit l'éclat, aime le silence et laisse à peine entrevoir les secrets de son cœur : l'autre apparaît au contraire entourée de toutes les séductions du monde ; elle brille par ses talens, par son esprit, par ses charmes, et rappelle trop Corinne, telle que madame de Staël l'a créée. Mais, sans nous engager dans l'examen de cette première composition, revenons à Melmoth. L'auteur, ecclésiastique protestant, prévient dans sa préface que l'idée fondamentale de ce roman lui a été suggérée par une phrase d'un de ses sermons. En voici à peu près le sens : « S'il était permis à l'esprit du mal de visiter cette terre, et de nous tenter par l'offre de tous les biens du monde et de toutes ses jouissances, à la condition de perdre notre âme pour l'éternité, est-il quelqu'un d'entre nous qui pût y consentir ? Non, mes frères, non, il n'en est point. » On voit que cette pensée se rapproche de celle du *Moine* de Lewis. Melmoth a surtout beaucoup de ressemblance avec le *Méphistophélès* de Goëthe, que madame de Staël appelle un diable civilisé. Ce n'est point ici le diable lui-même qui est le héros du roman, mais c'est un de ses suppôts. Autant que le vague mystérieux dont il s'entoure peut le laisser deviner, son salut paraît attaché à la perte d'une autre âme, qui doit le remplacer dans l'empire infernal ; cent cinquante ans de vie lui sont accordés pour trouver sur la terre un être qui consente à se délivrer des douleurs d'un jour, au prix d'une éternité de tourmens. Ce plan donne lieu à une suite de tableaux qui révoltent également l'humanité, le goût et la raison. Après avoir traîné ses victimes de malheurs en malheurs, Melmoth leur apparaît tout-à-coup et leur propose son horrible traité. Il pénètre dans les cachots de l'in-

Digitized by Google

quisition, dans les maisons de fous, partout où la misère humaine est parvenue à son comble; il promet au prisonnier la liberté pour laquelle il soupire; au malheureux qui expire de faim et de misère, l'abondance et la fortune; au jeune homme avide et impatient de jouissances, l'accomplissement de ses fougueux désirs. A ces tableaux trop séduisans, l'infortuné qui gémit dans une prison, soulève le poids de ses chaînes et se jette aux pieds de son libérateur. Déjà il revoit en espérance la nature, le soleil et sa chère patrie; il croit entendre les cris de joie des amis auxquels il avait dit adieu pour toujours. Il ne peut acheter trop cher tant de bonheur; mais l'arrêt fatal est prononcé, il faut payer d'une mort éternelle quelques courts instans de jouissance. Glacé d'horreur, il retombe sur sa couche; l'enivrante illusion s'est évanouie; les murs du cachot se sont refermés autour de la victime; la famine a ressaisi sa proie; l'ardeur du jeune homme s'est glacée; tous ont préféré garder leur misère et l'espérance. Au milieu de scènes déchirantes, l'épisode d'Immalie, semblable à une fleur qui croît dans un marais fangeux et qui répand ses parfums sur le bord des abîmes, vient reposer l'imagination fatiguée. Cette charmante conception est remplie de grâce, de fraîcheur et de sentiment. Jetée par la tempête dans une île déserte, non loin des rivages de l'Inde, Immalie, jeune espagnole, vit depuis dix années dans cette solitude. Elle se nourrit de fruits, se tresse des vêtemens de feuillages et de fleurs, imite le chant des oiseaux, et jouit avec délices de la nature et du ciel. Charmés par les accens mélodieux qu'ils entendent au loin, des pêcheurs indous se persuadent que l'île est habitée par quelque divinité protectrice de l'amour. Immalie apparaît à l'un d'eux; mais le respect et la crainte l'empêchent d'approcher. Bientôt le génie du mal vient troubler la paix de cette heureuse retraite; il aborde sur la rive solitaire, rencontre l'innocente jeune fille et

Digitized by Google

calme la terreur qu'elle éprouve en le voyant. Elle ne peut lui parler qu'un langage confus et inintelligible; Melmoth lui enseigne à exprimer ses idées par des mots. Elle lui raconte alors comment sa nourrice l'a sauvée du naufrage, lorsqu'elle n'avait encore que cinq ans; comment elle a vu mourir cette nourrice quelque tems après; comment enfin elle a vécu depuis, sans soucis et sans inquiétudes, parmi les fleurs et les oiseaux. Le récit de ses premières sensations est rempli de charmes. Insensible à tant d'innocence, Melmoth lui apprend qu'il existe, par-delà son île, un monde dont elle n'a aucune idée, peuplé de créatures semblables à elle et à lui, vivant en société, se communiquant par des mots harmonieux leurs idées et leurs sentimens, tenant les uns aux autres par les liens sacrés de père, d'époux, d'enfans. Transportée par ces images, Immalie veut voir ce monde enchanteur. Melmoth lui présente alors un long tube qu'il dirige vers les rives de l'Inde. Une procession en l'honneur de Jaggernaut s'avance lentement sur les bords du Gange: des femmes se font écraser sous les roues du char qui porte l'idole; des mères y jettent leurs enfans, d'autres les précipitent dans des abîmes ténébreux; plus loin, des hommes s'entr'égorgent. La terre est jonchée de morts et de mourans; Immalie ne voit que du sang et n'entend que des cris. Epouvantée de la science funeste qu'elle vient d'acquérir, elle repousse l'instrument fatal et cherche le repos sous les frais ombrages de son île; mais le souvenir de tant d'horreurs l'y poursuit. Acharné sur sa victime, Melmoth lui peint les superstitions et les misères humaines avec une ironie véritablement infernale. Jusque-là, soupçonnant à peine la mort, Immalie ne la comprenait que comme le repos nécessaire pour recommencer une nouvelle vie; il la lui montre comme la sombre entrée du néant. Elle aime cependant son farouche précepteur: il disparaît; son ab-

Digitized by Google

sence dure huit jours. Immalie se désole; ses simples jouissances ont perdu tout leur charme. A son retour, il la trouve baignée de pleurs; elle ne peut plus vivre sans lui; elle le suivra plutôt dans ce monde effrayant. Ému pour la première fois, Melmoth frémit devant sa victime; il craint d'entraîner Immalie dans le gouffre entr'ouvert sous ses pas; il la conjure de l'oublier, il a pitié de tant d'innocence et de candeur; mais la passion d'Immalie est aussi profonde que dévouée. Ils se séparent au milieu d'un orage.

Cinq ans se sont écoulés, Melmoth n'a plus reparu dans l'île; mais Immalie a retrouvé une famille. Rendue à sa mère, qui, après de longues recherches, a découvert ses traces, elle habite l'Espagne. Tout est austère autour d'elle; les rians souvenirs de son île viennent par intervalles animer sa vie monotone, comme un rayon du soleil embellit un aride désert. Elle se rappelle sa joyeuse enfance, ses bois, ses fleurs, les chants dont elle égayait sa solitude, les mystérieuses apparitions de Melmoth, l'air terrible et solennel avec lequel il a rejeté son amour. Mais la réalité fait place au mensonge, elle l'a revu; elle a reconnu ces yeux dont l'éclat ne ressemble point à celui qui brille dans les yeux des hommes. Chaque soir, il pénètre dans le jardin, et s'arrête sous les jalousies d'Immalie. Il nous est impossible de suivre l'auteur dans les bizarreries où l'entraîne son imagination; mais nous regrettons qu'il ne se soit pas borné à cet épisode, sans surcharger son plan d'une foule d'horreurs inutiles au développement du caractère de Melmoth. Peut-être eût-il mieux fait aussi de donner à son héros quelque chose de plus humain: puisqu'il le fait capable d'aimer, et d'apprécier le bonheur d'être aimé, il eût dû lui faire tout entreprendre pour reconquérir l'immortalité qu'il avait perdue. Les affections fortes font toujours éprouver le besoin de chercher un avenir au-delà de ce monde. En suivant cette idée, l'au-

Digitized by Google

teur fût arrivé à un but très-moral, celui de montrer que le génie du mal déshérite de toutes les jouissances, même dès cette vie, et qu'il n'est pas de bonheur à espérer sans innocence et sans vertu. Il y a, du reste, beaucoup de talent dans cette opposition d'une créature remplie de pureté, avec cet esprit infernal qui lui dévoile toutes les douleurs. L'amour de ces deux êtres ressemble à l'union de l'enfer et du ciel. Le style de cet épisode est trop riche et le coloris trop brillant pour la prose. Les images y sont répandues avec une grande profusion. La nuit du mariage est aussi trop surchargée d'horreurs. L'auteur dépasse presque toujours le but qu'il veut atteindre : ni les situations, ni les sentimens de ses héros ne sont resserrés dans les bornes prescrites par le bon goût et le bon sens.

Nous regrettons de ne pouvoir citer ici deux épisodes qui feraient mieux apprécier le genre de talent de l'auteur. L'un est une *scène nocturne dans une maison de; fous* l'autre, une *description d'un incendie des prisons de l'inquisition.*

Mais, laissant de côté les fautes de l'ouvrage, nous nous permettrons d'adresser à M. Maturin un reproche beaucoup plus grave, en ce qu'il concerne la morale publique. Il a dépeint la religion catholique, ses ministres, et même en général tous ceux qui la professent, sous des traits tellement faux et odieux, qu'on serait tenté de croire qu'il la regarde comme un cachet d'infamie ou d'imbécillité. De pareils excès n'ont pu être dictés que par le plus intolérant des fanatismes; et lorsqu'une oppression aussi cruelle qu'injuste pèse sur la tête de presque tout un peuple (1), parce qu'il ne veut pas renoncer à la foi de ses pères, comment comprendre qu'un homme de la même patrie, qu'un ministre de l'évangile encourage d'aussi funestes préjugés? L. S.

(1) Le peuple d'Irlande.

Digitized by Google

Il museo Chiaramonti, *descritto e illustrato da Filippo Aurelio* Visconti, *e Giuseppe Antonio* Guattani; *con tavole, in rame, designate ed incise da Giuseppe* Marri.

Musée Chiaramonti décrit et expliqué par *Philippe Aurelius* Visconti, et *Joseph-Antoine* Guattani, *avec planches dessinées et gravées par* J. Marri (1).

L'Italie qui, dans l'histoire moderne des lettres et des arts, a devancé et instruit le reste de l'Europe, l'Italie, couverte des débris des monumens les plus imposans, par leur disposition et leur masse, ou les plus précieux par le travail qui les a créés, devait produire et a vu naître dans son sein les antiquaires les plus célèbres. Rome moderne, bâtie tout entière sur un sol couvert des restes épars des édifices de Rome ancienne, recelait dans son sein de nombreux témoignages de sa splendeur passée. A la voix des princes éclairés qui, depuis la renaissance des lettres, l'ont gouvernée, des générations entières de dieux, de héros se sont relevées.

« Mais par combien de bouleversemens avaient passé ces restes de l'art antique? quelles destinées, quelles vicissitudes avaient-ils autrefois éprouvées? que de questions à leur faire! quelle avait été leur première patrie? quels furent leurs auteurs? quels furent leurs noms? quelle avait été leur destination (2)? »

Winckelmann, appelé par Clément XIV à la place de commissaire des antiquités, s'occupa de classer et d'interroger les richesses amoncelées au Vatican. Bientôt, il publia son *Histoire de l'art*. Cet ouvrage ne remplit peut-

(1) Milan, 1820. Chez les éditeurs (Mannini et Rivolta).

(2) M. Quatremère de Quincy, *éloge de Visconti*.

Digitized by Google

être pas entièrement son titre; mais il était écrit avec le ton de la passion. L'auteur joignait à un style animé, pittoresque, une profonde érudition, un véritable savoir; aussi, donna-t-il à la science archéologique une impulsion et un attrait qui, depuis, n'ont fait que s'accroître.

Le père du célèbre *Visconti* succéda à Winckelmann dans la charge de commissaire des antiquités; et le jeune *Ennius Quirinus*, élevé au milieu des débris de ce que l'art avait produit de plus beau, nourri de la lecture des anciens, versé dans la connaissance de toutes les langues savantes et de toutes les parties de l'art, publia, d'abord avec son père, et ensuite seul, le plus beau et le plus savant ouvrage d'archéologie qui ait encore paru. Est-il besoin de nommer le *musée Pio-Clementino?*

La victoire, alors fidèle à nos drapeaux, ayant conduit en France une grande partie de ces richesses, l'un des premiers soins du général Bonaparte, devenu premier consul, fut d'appeler à Paris celui qui avait appris au monde savant à les apprécier. Il créa pour M. Visconti la place d'antiquaire du musée central des arts, afin qu'il se trouvât de nouveau réuni aux objets chéris de ses études.

Écoutons M. Quatremère rapporter le même événement dans un style animé, qu'il ne me serait pas permis d'employer dans une simple analyse (1).

«En associant son sort à la destinée de ces dieux enfans du génie, il ne suivit pas, il partagea leur triomphe. Ce n'était pas Polybe accompagnant le char de Paul-Emile avec ses rois prisonniers et ses dieux asservis, réduit à célébrer les exploits de son vainqueur; je le comparerais plutôt à l'un de ces interprètes des choses sacrées qui, aux tems des anciennes émigrations, compagnons de leurs

(1) *Loco citato.*

Digitized by Google

dieux voyageurs, initiaient de nouvelles contrées au culte dont ils étaient les ministres. »

En dégageant cette dernière assertion d'une sorte d'exagération propre au style figuré, il restera vrai de dire que le séjour de M. Visconti en France contribua beaucoup à donner à l'étude de l'antiquité une direction utile et un grand développement.

Cependant, la perte de tant de chefs-d'œuvre que la France avait accueillis avec un si grand enthousiasme, et qu'elle avait placés dans le plus magnifique de ses palais, loin de porter le découragement chez les amis des arts en Italie, avait fait naître, au contraire, le désir bien naturel de la réparer. Le pape Pie VI étant mort, son successeur, le cardinal Chiaramonti, héritier de son ardente passion pour les arts, fit de nouvelles acquisitions. Elles furent bientôt assez importantes pour donner lieu à une description entreprise par le frère du célèbre *Visconti* et *Joseph Antoine Guattani*. Les éditeurs étaient deux artistes: M. *Antoine d'Este*, sculpteur habile, et *Gaspard Capperoni*, graveur en pierres fines, qui avait acquis beaucoup d'instruction dans l'intimité du savant écossais *Hamilton*.

Ce fut une circonstance remarquable et d'un bon augure pour le succès, que de voir deux artistes publier un ouvrage d'art. Le premier volume parut en 1808; mais M. Capperoni étant mort à cette même époque, il n'en a pas été publié d'autres. Ce premier volume, fort intéressant par les objets qui y sont décrits, et en général bien exécuté, a paru sous le nom de Museo Chiaramonti.

Il restait encore un vœu à former. Les musées Pio-Clementino et Chiaramonti, établis avec tout le luxe possible de typographie et de gravure, sont d'un prix qui ne permet qu'aux amateurs riches de se les procurer. La science était inaccessible pour le plus grand nombre; il était donc à

Digitized by Google

désirer qu'une nouvelle édition, réduite à des proportions mieux appropriées à la fortune des personnes qui s'occupent de la science, permît à tous les véritables amateurs de l'antiquité de se procurer les travaux importans qui composent ces deux ouvrages.

MM. *Mannini* et *Rivolta*, de Milan, ont réalisé ce vœu; ils publient, dans les formats in-4° et in-8°, une édition des musées Pio-Clementino et Chiaramonti, ainsi que de l'iconographie romaine.

J'ai sous les yeux un exemplaire in-8° du musée Chiaramonti. Le format est plus grand que notre in-8° ordinaire; c'est ce que l'on appelle en France un grand in-8°; le papier en est fort beau. Voilà pour le matériel de cette édition.

Le texte étant le même que celui de l'in-folio, la seule différence importante qu'il y ait entre cette nouvelle édition et celle de Rome, n'existe donc que dans les planches. Celles jointes à l'édition de Milan ne sont que des gravures *au trait*, réduites à la dimension nécessaire pour qu'elles puissent entrer dans les formats adoptés; tandis que celles de l'édition de Rome étaient des gravures *terminées*.

Sans doute, une simple gravure au trait ne reproduit pas le monument qu'elle représente d'une manière aussi complète qu'une gravure où le modelé est rendu; mais il reste encore le contour, le caractère et l'ensemble de la figure ou de la composition, et c'est beaucoup.

Au reste, cette dernière édition offre deux avantages importans. D'abord, elle est établie à un prix fort modéré, puisque le format in-8° ne coûte que 26 fr. 65 c., quoiqu'il y ait cinquante planches, qui contiennent au-delà de soixante-douze figures; ensuite, un antiquaire fort instruit a donné ses soins à la publication de cette édition. Cet antiquaire est M. le docteur *Labus*, qui, dans une préface que l'on peut regarder comme un morceau très-important

Digitized by Google

de critique archéologique, s'est proposé de prouver que la science qu'il professe peut élever ses assertions jusqu'à la certitude la plus complète. Dans le développement de cette proposition, il parle avec cette autorité qu'un véritable savant puise dans la conscience de ses forces, et dont le célèbre Visconti a donné l'exemple; il montre non seulement une sagacité et une érudition profondes, mais encore une grande connaissance des monumens de l'antiquité. Je puis citer pour exemple la restitution qu'il propose relativement à deux fragmens d'inscriptions, trouvés, l'un à Zuglio (Julium carnicum), province d'Udine, et l'autre à S. Possidonio, près Mirandola. Ces fragmens, la restitution proposée et les explications qui la justifient, ainsi que les deux gravures où les fragmens et les restitutions sont présentés de manière à pouvoir saisir l'ensemble, et à distinguer cependant chacune des deux parties, sont une augmentation de cette nouvelle édition.

Quant au texte des descriptions, il est facile de comprendre que c'est un travail qui n'est pas susceptible d'analyse. Je me bornerai donc à dire que, marchant sur les traces des hommes célèbres qui les ont devancés, MM. P. A. Visconti et Guattani appuient leur opinion sur le témoignage des écrivains de l'antiquité, et principalement sur le rapprochement et la comparaison des monumens entre eux. C'est ainsi qu'ils se croient fondés à supposer que la Vénus anadyomène, représentée dans la pl. XXVI*, est une copie en marbre du tableau d'Apelle. Je renvoie le lecteur à l'ouvrage même, pour qu'il puisse juger du mérite des preuves qu'ils donnent à l'appui de cette opinion.

Je ferai encore une autre remarque. On sait, à n'en pouvoir douter, que les anciens ont souvent reproduit la même figure, soit qu'ils voulussent partir d'un type déjà célèbre pour arriver, s'il était possible, à un plus haut degré de perfection, soit que les amateurs de ce tems-là

Digitized by Google

préférassent la copie d'un bel ouvrage à un original médiocre ou seulement moins beau. Je n'examinerai pas quelle a pu être l'influence de ce mode sur la sculpture, quel degré de perfection il a pu amener dans l'exécution, et si la grande variété des productions modernes doit être préférée; c'est une question immense. Je dirai seulement que, si l'on pouvait douter encore que ce mode ait été usité dans l'antiquité, la Vénus représentée dans la pl. XXV^e^ en offrirait une nouvelle preuve.

Cette figure est composée de trois parties (1), provenant de statues différentes et se liant cependant parfaitement entre elles; ce qui peut servir à faire comprendre quel nombre considérable de statues de Vénus, identiquement les mêmes, il a dû exister. Au reste, pour donner une idée du nombre immense des productions des arts que possédaient les anciens, il suffirait peut-être de rapporter que le théâtre que Scaurus (2) fit élever pendant son édilité, pour y donner des fêtes au peuple, était orné de 360 colonnes de marbre, de 3,000 statues en bronze, et d'une multitude infinie de tableaux, dont la plupart venaient de Sicyone, école célèbre de peinture qui a produit Apelle.

Tout cela a disparu; les statues en bronze, que dans ce tems-là on regardait aussi comme plus monumentales, ont été la proie des barbares et du feu; mais les sculptures en marbre que les modernes ont tirées des décombres iront, du moins on peut raisonnablement l'espérer, à la dernière postérité, et serviront long-tems encore de modèles. C'est donc une raison pour accueillir tous les travaux qui sont propres à les faire connaître et apprécier. P. A.

---

(1) La tête, le torse et la partie inférieure du corps forment trois blocs distincts.

(1) Pline, XXXVI-15.

Digitized by Google

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

211.— *New York Medical Repository*.— Répertoire médical de New-York, contenant des mémoires originaux et divers articles sur la médecine, la chirurgie, etc. Nouvelle série. New-York. Janvier 1821. N° 11, Vol. VI.

Ce cahier contient, entre autres articles, des détails sur la fièvre jaune endémique qui régna à New-York, pendant l'été et l'automne de 1819; par *Charles* Drake, M. D.; des revues de divers articles insérés dans l'*Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux civils de Paris*, et dans le *nouveau Journal de médecine*, de la *Nosologie naturelle*, de M. J. L. Alibert, médecin consultant du roi, et du *Traité de la fièvre jaune*, par Jean Devese, docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin de la maison du Roi.

On trouve aussi dans ce cahier la description, par M. le docteur Mitchill, d'un nouveau mammifère de la famille des écureuils, auquel ce professeur a donné le nom d'*écureuil de la fédération*, parce qu'il est marqué d'autant de raies qu'il y avait d'états à l'époque de la guerre de l'indépendance. Cet écureuil a environ douze pouces anglais de long, depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue; cette dernière a trois pouces: ses pattes de devant sont armées de quatre griffes, celles de derrière de cinq; son corps est mince, son nez et sa tête pointus; la couleur de son pelage sur le dos et les flancs est vert d'oseille ou marron foncé; le dos est marqué alternativement, dans toute sa longueur, de raies blanchâtres longitudinales, et de lignes formées de petits points blancs; la raie du milieu prend au cou, et s'étend jusqu'à la moitié de la longueur du corps, où

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

Digitized by Google

commence une ligne de points qui aboutit à la queue ; de chaque côté de cette ligne, qui est parallèle à l'épine du dos, sont trois lignes continues et trois tachetées, qui vont de la tête à la base de la queue; les deux premières lignes de chaque côté de celle du milieu sont continues, les deux suivantes sont composées de petits points, dont vingt sont très-distincts, et ainsi de suite pour les douze; la couleur du ventre, de la poitrine et du col est d'un jaune pâle ; le dessus de la queue est marqué de petits points, le dessous et le bout des poils qui l'entourent sont de la même couleur que le ventre. Ce petit animal est sans contredit le plus joli de toute la famille des écureuils. Il habite la contrée qui avoisine les sources du Mississipi, où il a été découvert par M. Douglas, professeur de l'académie militaire des États-Unis, qui en a apporté un individu à New-York, en novembre 1820.

Le docteur Mitchill donne aussi la description d'une espèce de *rongeur* particulier au Canada et à la Louisiane, connu des naturalistes sous le nom de *Hamster* (mus bursarius), et qui a été déjà décrit par Shaw.

212.—*Memoir on the geography, natural and civil history of Florida, with a map, etc., by William* DARBY. — Mémoire sur la géographie, l'histoire naturelle et civile de la Floride, avec une carte de ce pays, et un appendice, contenant le traité de cession et d'autres pièces relatives à ce sujet; par *William* DARBY.

Ce géographe est déjà connu par plusieurs ouvrages estimables. La carte de la Floride, qui accompagne le mémoire que nous annonçons, est bien gravée et supérieure à toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour. Ce mémoire sera lu avec d'autant plus d'intérêt que la Floride est un pays encore très-peu connu.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

213.—*A Voyage to Africa*, etc.—Voyage en Afrique, contenant plusieurs particularités nouvelles sur les mœurs et les coutumes du peuple de Dahomé; par M. LEOD, D. M. Londres, 1821. In-8°. Prix, 5 sch. 5 p.

Nous n'avions jusqu'ici que très-peu de notions sur le peuple de Dahomé, qui occupe pourtant la partie la plus fertile de la Guinée. Le docteur M. LEOD, dans un petit volume, orné de plusieurs gravures,

Digitized by Google

a publié quelques observations curieuses sur ce royaume, que M. Norris ne nous avait fait connaître que d'une manière superficielle. On trouve, dans le même ouvrage, la relation de la capture d'un navire français, faite immédiatement après la rupture du traité de paix d'Amiens. L'auteur aurait pu se dispenser de faire part à ses lecteurs de cette anecdote, car il s'en faut de beaucoup qu'elle donne une haute idée de la loyauté anglaise. Au reste, on peut être à la fois bon corsaire et bon observateur, et le voyage du docteur Leod nous prouve qu'il est l'un et l'autre. E. G.

214.—*A Narrative of Travels in northern Africa*, etc.—Relation de voyages, entrepris dans le nord de l'Afrique, en 1818, 1819 et 1820; par le capitaine Lyon, compagnon de voyage de feu M. Ritchie. Londres, 1821. 1 vol. in-4°.

Lorsque M. Ritchie partit de Marseille, il y a peu d'années, dans l'intention de faire, aux frais du gouvernement anglais, une nouvelle tentative pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, le monde savant espéra que cet essai serait plus heureux que ceux qui l'avaient précédé. C'était de Tripoli que M. Ritchie devait se diriger au midi, et s'enfoncer dans les déserts. Il commença en effet ce voyage avec le capitaine de marine, M. Lyon; mais il succomba à des fatigues innombrables. Son compagnon, qui lui a survécu, vient de publier la relation intéressante de cette expédition malheureuse. Le 25 mars 1819, M. Ritchie, le capitaine et un matelot anglais partirent de Tripoli, tous revêtus du costume des maures, et emportant une pacotille de marchandises, qui devaient leur faciliter les moyens de tout voir et de pénétrer plus avant. Malheureusement, l'assortiment avait été mal combiné pour les pays auxquels il était destiné. La caravane consistait en une centaine de chameaux et en autant d'hommes. Le sultan du pays, Mohammed el Moukni, homme perfide et traître, les accompagna jusqu'à Mourzouk, capitale du Fezzan. Jusqu'à cette ville le voyage fut assez heureux, mais ensuite il ne fut plus qu'une série de malheurs. Les trois Européens tombèrent tous malades : le matelot devint sourd, M. Ritchie fut obligé de garder le lit pendant cinquante-huit jours; et le capitaine, également très-malade, voyait clairement que le sultan n'attendait que le moment de leur mort pour s'emparer de leurs bagages. Pour surcroît d'infortune, ils avaient si mal pris leurs mesures que l'argent vint à leur manquer, et qu'ils se virent obligés de vivre d'une faible

Digitized by Google

ration de dattes et de grains. M. Ritchie mourut le 20 novembre; peu de tems après sa mort, arrivèrent des lettres de change de mille livres sterling. Le capitaine Lyon, qui s'était déjà résigné au même sort que son ami, se rétablit; il recueillit beaucoup d'observations sur Mourzouk, particulièrement sur les mœurs et usages des maures, et pénétra jusqu'à Tegarry, qui est la ville la plus méridionale du royaume de Fezzan, et auprès de laquelle commence le désert de Bilma. Ensuite, il reprit la route de Tripoli, où il revint un an après le départ de leur caravane. Son récit est plein de détails intéressans sur les aventures du voyage et sur les contrées qu'il a visitées. Si l'expédition ne s'est pas portée beaucoup en avant, elle a du moins servi à mieux faire connaître la route par laquelle elle a passé. D-g.

215.—*Narrative of the Chinese Embassy to the khan of the Tourgouth Tartars*, etc.—Relation de l'ambassade chinoise, députée au khan des Tartares Toungouzes, pendant les années 1712-13-14-15; par l'ambassadeur chinois; publiée à Pékin, par ordre de l'empereur, et traduite du chinois en anglais par sir *Georges Thomas* Stannton, baronnet. Londres, 1821. Colburn. 1 vol. in-8° de 330 pages.

Quoique plus de cent ans se soient écoulés depuis l'époque où ces voyages ont été entrepris, les coutumes des Chinois ont si peu changé que cette relation offre des détails qui sont encore neufs et intéressans. L'ambassadeur, envoyé par l'empereur de la Chine, en 1712, au khan des Toungouzes, tribu considérable de Tartares kalmouks, établie à cette époque sur les bords du Volga, commence sa relation par quelques particularités sur lui-même. Il donne ensuite les instructions qu'il avait reçues de son souverain, et continue à rapporter, sous la forme de journal, les observations qu'il fit pendant la route. Ses relations avec les différentes autorités publiques des Russes et des Toungouzes, particulièrement avec le prince Gagarin, alors gouverneur général de la Sibérie, et avec Ayuke Khan, ou souverain des Toungouzes. La relation se termine par une récapitulation de l'ambassade, en forme de rapport officiel, et par une humble et servile adresse au souverain de la Chine.

Le traducteur a enrichi cette narration d'une foule d'éclaircissemens et de détails curieux sur les mœurs des peuples tartares.

L. S.

216.—*Memoirs of the Revolution of Mexico, with a Narrative of the campaign of general Mina*, etc.—Mémoires sur la révolution

Digitized by Google

du Mexique, avec une relation de la campagne du général Mina, des anecdotes sur sa vie, et des observations sur la possibilité de joindre l'Océan pacifique à l'Océan atlantique, au moyen de canaux navigables; par W. D. Robinson. Londres, 1821. Cadell. 2 vol. in-8°.

217.—*Letters to M. Malthus*, on *several subjects of political economy*, etc.—Lettres à M. Malthus, sur plusieurs sujets d'économie politique, et particulièrement sur la cause de la stagnation générale du commerce; par J. B. Say; traduites du français par John Richter. Londres, 1821. 1 vol. in-8°. Prix, 9 schellings, cartonné.

218.—*Observations on the restrictive and prohibitory commercial system.*—Observations sur le système restrictif et prohibitif du commerce, etc., publiées sur le manuscrit de M. *Jérémie Bentham*; par J. Bowring. Londres, 1821. Effingham Wilson, in-8° de 44 p.

La préface nous append que ces réflexions ont été provoquées par un décret prohibitif que les Cortès d'Espagne rendirent, en juillet 1820, contre l'importation des marchandises étrangères, mais qu'elles s'appliquent à tout système prohibitif en général. En effet, M. Bentham prend occasion de ce décret pour exposer les grands inconvéniens des restrictions que les gouvernemens imposent au commerce étranger. Cependant, il revient plus d'une fois sur l'Espagne, et cherche à prouver que le décret des Cortès aura les plus funestes résultats sur sa prospérité. En cela, il fait peut-être tort à sa cause. Tous les économistes du continent sont d'accord sur la nécessité de donner au commerce la plus grande liberté; on commence à en être si persuadé, en France, qu'à la dernière séance de la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, le secrétaire général a manifesté le vœu formel de voir enfin cesser ce système prohibitif, qui anéantit presque tout le commerce entre les états de l'Europe.

Cependant, un publiciste anglais ne peut blâmer les Cortès d'Espagne d'avoir imité la conduite de l'Angleterre. Le peuple espagnol demandait ce décret à grands cris; M. Bentham en convient. Etait-ce un cri fanatique de sa part? non certes. Mais il voit repousser ses marchandises des ports d'Angleterre; il demande avec raison que les Anglais soient traités, en Espagne, comme les Espagnols le sont en Angleterre; c'est sans doute un mal, et même un très-grand, si l'on veut, pour un pays qui fabrique peu par lui-même; mais l'Espagne ne peut faire autrement, si elle ne veut se réduire

Digitized by Google

au rôle de dépositaire des marchandises anglaises. Ce ne sera que lorsque toutes les douanes de l'Europe seront fermées les unes aux autres, que les gouvernemens comprendront clairement la folie qu'ils ont eue de se ruiner mutuellement; alors, ils sentiront le besoin de se faire des concessions réciproques pour revenir au procédé si simple et si lucratif des échanges. Dans l'état actuel, il faudrait peut-être peu de chose pour amener ce rapprochement, qui vaudrait bien un congrès. L'Angleterre pourrait y jouer un beau rôle, et réparer beaucoup de mal, si elle voulait.

On voit, par les tables jointes à cette brochure, que l'Espagne a reçu des produits de manufactures anglaises, en 1817, pour la valeur de 588,821 liv. sterl.; en 1818, pour 518,845; et en 1819, pour 509,278; tandis que, d'après un calcul approximatif, l'Angleterre paraît avoir reçu de l'Espagne, dans ces mêmes années, en productions du sol, pour les sommes de 1,715,691 liv. sterl.; 2,090,620 liv. sterl.; et 1,598,712 liv. sterl.; d'où il résulterait que l'Angleterre paie encore plus à l'Espagne qu'elle n'en reçoit, si toutefois ces tables sont exactes. D—o.

219(*).—*Memoirs of the Life of the Right Honorable William Pitt.* — Mémoires sur la vie de l'honorable William Pitt; par George Tomline, évêque de Winchester. Londres, 1821, 2 vol. in-4° de 1203 pages.

La vie de M. Pitt, qui dirigea le cabinet de la Grande-Bretagne, à l'une des époques les plus difficiles de son histoire moderne, ne peut manquer d'intéresser le public de l'Angleterre et de la France, surtout lorsqu'elle est présentée par un biographe que son rang, ses talens et ses relations avec la famille de Pitt ont mis à même d'observer de près cet habile politique. L'évêque de Winchester surveilla l'éducation du fils de lord Chatham à l'université. Il devint ensuite son secrétaire particulier, et ne cessa de prendre part avec lui aux affaires de l'état. Ils vécurent ensemble, jusqu'à la mort de Pitt, dans la plus parfaite intimité.

Les deux volumes que nous annonçons ne forment qu'une partie de l'ouvrage; ils contiennent beaucoup de détails intéressans sur la jeunesse de Pitt et sur sa carrière politique, et se terminent à la déclaration de guerre faite par la France en 1793, mais provoquée en secret par les intrigues du ministère anglais. La suite des mémoires paraîtra en un seul volume, «pour lequel, dit l'auteur, je

Digitized by Google

réserve tout ce qui concerne la vie privée de M. Pitt; et, quelque difficile qu'ait été pour moi la tâche de retracer sa conduite ministérielle, je prévois de plus grandes difficultés à vaincre pour donner une juste idée de son caractère, de ses mœurs et de ses habitudes, que j'ai été à portée d'étudier, et qui m'ont paru fort remarquables. »

On doit présumer que l'ami et le précepteur de Pitt partageait ses principes politiques. Aussi, trouve-t-on dans cet ouvrage une défense fort bien faite et fort bien raisonnée du système adopté par ce ministre. Des lettres adressées par lord Chatham à son fils sont jointes à ces mémoires, et ajoutent à leur intérêt.

220. — *Fifteenth Report of the Directors of the African Institution, etc.* — Quinzième Rapport des directeurs de l'Institution africaine, lu à l'assemblée générale annuelle, le 28 mars 1821, suivi d'un appendice. Londres, Hatchard et fils, libraires, Piccadilly. (*Voyez* le compte rendu du *quatorzième Rapport* fait à la même société, ci-dessus, tome VIII, pages 538-553).

Entre autres pièces intéressantes que renferme l'appendice, on trouve une note du gouverneur de Sierra Leone, relative au commerce d'esclaves que font les Français sur la côte orientale d'Afrique. — Une notice sur l'île de Zanzébar, côte d'Afrique. — Le Rapport officiel de la population, des écoles, des importations et des exportations de Sierra-Leone. — Des extraits du troisième Rapport de la *Société américaine*, relatif au projet d'une colonie sur la côte d'Afrique, que l'on composerait de tous les hommes de couleur libres des États-Unis. — L'Opinion du commodore sir George Collier, commandant la croisière anglaise, sur le choix que la société américaine a fait de la rivière Sherbro pour y établir cette colonie.

221. — *Abstract of the information recently laid*, etc. — Analyse des pièces officielles déposées sur la table de la chambre des communes, relatives au commerce d'esclaves, et publiée par l'ordre des directeurs de l'*Institution africaine*, le 8 mai, 1821. in-8° de 180 pag.

Cette analyse de la correspondance officielle du gouvernement anglais avec l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la France, les États-Unis, relativement à la traite des noirs d'Afrique, sera lue avec intérêt par tous les amis de l'humanité, de la justice et de la liberté. Ils y verront, avec la plus grande satisfaction, que le ministère français a promis de proposer aux chambres une loi

Digitized by Google

pénale, qui mette un terme à la contrebande d'esclaves, que certains aventuriers français n'ont cessé de faire jusqu'à ce jour, au mépris des lois existantes. On prépare une traduction française de cet intéressant recueil.

222.—*Essay on the evils of popular ignorance*.—Essai sur les maux qui proviennent de l'ignorance du peuple, par J. *Foster*. Londres, 1820, in-8°; 7 sh. 6 d.

223.—*Prize Essays and transactions of the Highland Society of Scotland*.—Actes et mémoires de la société dès savans de la Haute-Ecosse, par *Henri Mackenzie*, l'un des directeurs de cette société. Tome V, in-8°, avec fig.; Edimbourg, 1821. *Constable;* 15 sh.; le prix des quatre premiers volumes est de 2 l. 14 sh.

224.—*A Grammar of universal Geography, and of elementary astronomy*.—Grammaire de géographie universelle et d'astronomie élémentaire, à l'usage des écoles, par *Alexandre* Jamieson, auteur d'un traité sur la construction des mappemondes. Londres, 1821; un volume in-8° de 252 pages.

Ce petit ouvrage est un traité complet de géographie et d'astronomie, mis à la portée des enfans, avec clarté, simplicité et méthode. L'ordre y est si bien observé que les noms, les faits et les observations doivent se classer facilement dans la tête des jeunes élèves auxquels ce livre est destiné.

225.—*Chrestomathia, by Jeremy* Bentham.—Chrestomathie, par J. Bentham. Première partie, 1816; 2e partie, 1817. Londres, Payne et Foss, 2 vol. in-8° de 166 et 347 pages.

Lorsque la méthode de l'enseignement fut perfectionnée en Angleterre, il y a plusieurs années, les hommes habitués à porter leurs vues plus loin que le vulgaire, sentirent la nécessité d'améliorer aussi le système de l'éducation, et d'adapter le nouvel instrument qu'on venait d'inventer à un sujet également perfectionné. De ce projet, résulta le besoin de classer plus méthodiquement les diverses branches qui font ou doivent faire partie de l'instruction publique. On résolut ensuite de fonder un établissement, où le nouveau plan serait mis pour la première fois à exécution, et qui pût servir de type ou de modèle pour la réforme de l'enseignement.

Le vénérable publiciste J. Bentham, qui a consacré une grande partie de sa vie longue et laborieuse à la réforme des lois pénales, se voua aussi avec zèle à celle de l'éducation. Il traça un plan d'école,

Digitized by Google

et il appela le nouveau système qui devait y être mis à exécution, l'*instruction chrestomatique;* il se rencontra sous plusieurs rapports avec les idées des célèbres Bell et Lancaster, et adopta leurs principes. C'est à l'exposition de ce plan que fut destiné l'ouvrage publié par M. Bentham, sous le titre de *Chrestomathie,* et dont la première partie parut en 1816.

L'auteur y divise les exercices intellectuels, qui doivent faire le sujet des occupations journalières des écoliers, en *exercices mathétiques* et *exercices probatifs.* Sous le premier de ces termes nouveaux, il comprend tous les exercices qui ont pour but d'acquérir des connaissances utiles, et par le second il entend ceux qui rendent compte de ce qui a été acquis. Soit que la réforme ne fût pas goûtée, soit que d'autres circonstances vinssent à la traverse, il paraît que l'établissement projeté n'eut pas lieu. Il n'en est même plus question dans la seconde partie de la *Chrestomathie*, qui parut un an après la première.

Cependant M. Bentham, en projetant un nouveau classement des objets de l'instruction, avait été naturellement amené à classer toutes les connaissances humaines et à dresser un nouvel arbre encyclopédique de notre savoir. Le résultat de ce travail important occupe toute la seconde partie de la Chrestomathie; nous nous y attacherons dans cet article. Bacon est, comme on sait, le premier qui ait appliqué son génie à exposer l'enchaînement de nos facultés intellectuelles et de leurs manifestations. Depuis Bacon, le domaine de notre savoir a été considérablement agrandi; de nouvelles sciences, de nouveaux rapports entre celles qui étaient cultivées ont été trouvés; de prétendues sciences qui occupaient autrefois les penseurs, et dont la futilité a été reconnue depuis le progrès des lumières, ont été éliminées du tableau encyclopédique (1). Un premier essai, tel que celui de Bacon, ne pouvait être d'ailleurs qu'imparfait, malgré le génie de ce grand homme. Aussi, dans des tems plus rapprochés de nous, on a senti le besoin de refaire l'arbre encyclopédique. Le grand Leibnitz, fait pour comprendre toute l'importance de ce travail, a exprimé ses vœux à ce sujet. Quand Diderot et

(1) On peut s'en convaincre en parcourant un gros volume peu connu, qu'un prêtre nommé Morestellus publia, en 1647, à Rouen, sous le nom d'*Encyclopedia.*

Digitized by Google

d'Alembert entreprirent l'*Encyclopédie*, ils durent aussi adopter un système de classement. Après de mûres réflexions, ils pensèrent qu'au lieu d'établir un système nouveau, il valait mieux suivre celui de Bacon, toutes les fois que « l'histoire, ne les instruisant point de la naissance d'une science ou d'un art, leur laissait la liberté de s'en rapporter à des conjectures philosophiques (1). » Cependant, ils ne prétendirent point que ce système fût le seul admissible. « Une considération que nous ne pouvons trop rappeler, observe Diderot, c'est que le nombre des systèmes possibles de la connaissance humaine est aussi grand que le nombre des esprits. »

Les auteurs de l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, persuadés de la difficulté de classer toutes nos connaissances, et craignant peut-être de débuter par quelque chose d'imparfait, déclarèrent, à la tête de leur ouvrage, qu'ils aimaient mieux ne pas donner de tableau général.

Cette crainte de se tromper ne doit pas empêcher des savans isolés de publier, sur ce sujet important, leurs vues et leurs opinions; ils le peuvent sans risque, et ici la tentative même est louable. Aussi, plusieurs s'en sont-ils occupés dans les derniers tems. Je rappellerai entre autres l'écrit que M. Jullien a publié, sous le titre d'*Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences*, dont il prépare en ce moment une seconde édition, avec des additions considérables. J'ai encore sous les yeux un plan manuscrit de M. Chatel, auteur du *Génie de la législation*, qui rentre un peu dans celui qu'on a exposé en tête de la *Revue Encyclopédique*.

M. Bentham, de son côté, a renversé de fond en comble le système figuré de d'Alembert et de Diderot, dont il expose les défauts avec beaucoup de justesse. Il en trouve sept principaux : le sujet du tableau est mal désigné, la première source des divisions mal choisie, le *schema* des divisions incohérent et irrégulier, les dénominations souvent trop vagues, les distinctions quelquefois mal fondées, les répétitions fréquentes; enfin, la contexture du tableau est, dit-il, défectueuse, en ce qu'on n'y trouve que des substantifs et des adjectifs. On sait que ce système figuré range toutes les connaissances sous trois

(1) *Voyez* le prospectus de l'Encyclopédie, ou le Tome II des *Œuvres de Diderot*, édition de 1818, que l'auteur de cet article a dirigée.

Digitized by Google

classes : *mémoire, raison, imagination.* La dernière comprend la poésie et les beaux arts. Mais, demande M. Bentham, suffit-il d'avoir de l'imagination pour être poète ? l'architecture peut-elle être raisonnablement considérée comme un effet de l'imagination ? est-ce avec de l'imagination qu'un peintre fait un portrait, qu'un graveur copie un tableau, qu'un virtuose exécute un solo dans un concert ? Ce qui est inconcevable, dit l'auteur, c'est que deux philosophes, comme Diderot et d'Alembert, aient fait *de la divination et de la magie noire une subdivision de la raison!* à moins qu'on ne veuille attribuer cette bizarrerie à leur désir d'éviter tout démêlé avec Christophe de Beaumont et la Sorbonne.

Voyons maintenant le système de M. Bentham, qui ne ressemble à aucun autre, et où l'on serait même embarrassé de retrouver aucune de nos connaissances, si l'on ne lisait le commentaire du tableau qui sert à expliquer les termes nouveaux employés par l'auteur; termes dont le son étrange sera, je le crains, un obstacle perpétuel à ce que ce système soit jamais adopté. L'auteur commence par se demander quel est le but de la science humaine ? C'est le bonheur; donc le point de mire où aboutit notre savoir est l'*eudémonique*, ou si l'on veut l'*ontologie*, la science des êtres. Or, en étudiant les êtres, nous étudions ou leurs propriétés communes ou leurs propriétés particulières; ainsi l'ontologie se divise en *cœnoscopie* (métaphysique) et en *idioscopie*. La dernière se subdivise en *somatoscopie* (observation du corps) et en *pneumatoscopie* (observation de l'esprit); chacune de ses subdivisions en comprend deux autres, qui à leur tour en font naître également de doubles. Ainsi, la somatoscopie observe les quantités, alors c'est la *pososcopie* ou les mathématiques, ou bien elle observe leurs qualités, et c'est la *poïoscopie*, qui comprend toutes les sciences naturelles. De même, la *pneumatologie* ou pneumatoscopie est ou *nooscopie*, observation des facultés intellectuelles, ou *pathoscopie*, observation des facultés sensitives, etc.

Un grand avantage, ou du moins un grand agrément de cette manière de classer, c'est que chaque division ne fait jamais naître que deux subdivisions, qui, prises ensemble, composent toujours la division même, quelles que soient les nouvelles découvertes que l'on puisse faire dans cette branche du savoir. L'auteur appelle cette méthode *le mode bifourchu* (*bifurcate mode*), et cite plusieurs livres de logique où elle a été enseignée, mais où l'on n'a pas tiré tout l'avantage qui en

Digitized by Google

résulte. En général, le système de M. Bentham est ingénieux et bien conçu; mais les hommes ont toujours de la répugnance à admettre ce qui bouleverse toutes leurs idées reçues. Aussi, est-il à craindre que le système de l'habile publiciste anglais ne trouve d'autres partisans que les savans capables d'en bien saisir l'esprit et de se rendre aisément compte de la signification des nouveaux termes substitués à ceux qui sont familiers à tout le monde. DEPPING.

226.—*The works of the late Right Honourable Richard Brinsley Sheridan.* — Œuvres dramatiques de feu l'honorable *Richard Brinsley* SHERIDAN. Londres, 1821. Murray, 2 vol. in-8° de 806 pag.

Cette édition des œuvres dramatiques d'un des premiers auteurs comiques de l'Angleterre est due aux soins du célèbre barde de l'Irlande, THOMAS MOORE, auteur de *Lalla Rookh* et des *Mélodies irlandaises*. On espérait qu'elle serait précédée de la vie de Shéridan, dont la carrière politique et littéraire offrait le sujet d'une intéressante notice biographique; mais des raisons impérieuses ont forcé M. Moore à différer encore la publication des mémoires de ce poète.

Sheridan écrivit toutes ses pièces comiques avant d'avoir atteint sa vingt-huitième année, et il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il fit paraître son excellente comédie des *Rivaux*. Dans le court espace de quatre ans, il composa trois comédies, un opéra-comique et trois petites pièces bouffonnes. Sa première production, intitulée *les Rivaux*, fut représentée sur le théâtre de Covent-Garden, le 17 janvier 1775. La seconde, *le Jour de saint Patrice*, fut jouée sur le même théâtre, au mois de novembre 1775. *La Duègne*, opéra-comique, le 21 du même mois, dans la même année. Une *Excursion à Scarborough*, comédie, représentée pour la première fois à Drury-lane, le 24 février 1777. L'*École du scandale*, comédie, le 8 mai 1777. *Le Camp*, pantomime mêlée de chants, le 15 octobre 1778; le *Critique*, le 30 octobre 1779. *Pizarro*, le 24 mai 1779.

Outre les pièces que nous avons citées, cette édition contient plusieurs prologues, et les vers composés par Sheridan en l'honneur de la mémoire du célèbre acteur Garrick. L. S.

ALLEMAGNE.

227.—*Ernsts Bemerkungen auf einer Reise, etc.*—Observations faites en 1819, pendant un voyage dans l'intérieur des États-Unis d'Amérique, par *Ferd.* ERNST. Hildesheim, 1820. Gerstenberg, vol. in-8°. Prix, 3 fr. 50 cent.

Digitized by Google

L'auteur de cet ouvrage, homme de bien, et propriétaire d'une terre dans le nord de l'Allemagne, se rendit, en 1819, aux États-Unis, pour examiner les obstacles que paraissent éprouver les émigrés allemands qui, en si grand nombre, cherchent un asile dans le Nouveau-Monde, et pour voir si l'économie rurale, telle qu'elle est pratiquée en Allemagne, peut convenir aux États-Unis, et particulièrement à l'état des Illinois. Arrivé à Baltimore avec un ami, tous les deux parcourent, dans diverses directions, les états de Maryland, de Columbia, de Pensilvanie, de Virginie, d'Ohio, de Kentuky, d'Indiana, et se rejoignent enfin dans le beau pays qui ne forme que depuis deux ans une partie intégrante des États-Unis d'Amérique. Là, ils trouvent un climat fort doux, un terrain entrecoupé de rivières navigables, d'immenses prairies couvertes d'une riche verdure, et un sol dont la fertilité semble inépuisable. Rien de plus convenable à toutes les branches de l'agriculture allemande que ce pays. M. Ernst prend aussitôt la résolution de s'y établir, et c'est lui qui s'est construit la première maison dans la ville projetée de Vandalia, capitale future de l'état des Illinois. Son ami est resté dans le pays pour prendre les autres dispositions relatives à l'établissement de M. Ernst, pendant que celui-ci est retourné en Allemagne, a vendu son bien, et, après avoir rendu compte au public de son voyage et de ses projets, s'est de nouveau mis en route avec toute sa famille, soixante-dix autres individus, presque tous cultivateurs, et un ecclésiastique, pour chercher le bonheur que le sort paraît leur avoir refusé dans leur pays natal. H.-s.

228.— Dr A. H. *Niemeyers Beobachtungen auf Reisen in und ausser Deutschland.*— Observations faites dans des voyages en Allemagne et à l'étranger, avec des notices sur des événemens et des hommes remarquables des dernières cinquante années, par le docteur Niemeyer. Halle et Berlin, 1820. Tome I.

Ce volume contient le voyage en Angleterre; le second doit contenir le voyage de déportation de l'auteur en France, pendant l'année 1807.

229. — *Grundriss der Alterthums Wissenschaft, etc.* — Esquisse de la science de l'antiquité, par *Pierre Frédéric* Kanngiesser. Halle, 1815, grand in-8°.

L'auteur voulait publier un ouvrage en quatre volumes in-4°, dont le titre est : *Origines sive antiquitas reclusa ;* mais il ne trouva

Digitized by Google

point d'éditeur. Alors, il prit le parti de se faire connaître par une simple esquisse de son grand travail. Par une inconcevable fatalité, son livre, imprimé en 1815, est resté dans l'oubli, jusqu'en décembre 1820, époque à laquelle, pour la première fois, les journaux littéraires de l'Allemagne s'en sont emparés, en s'accusant d'avoir négligé jusque-là une des productions les plus marquantes de notre tems. L'auteur prend le genre humain dans sa naissance; il examine comment le monde a dû se peupler successivement, comment les religions se sont formées et propagées. Il prend pour guides, non seulement les textes anciens, mais la nature même et la conformation de la terre. Il admet que d'abord elle était entourée d'eau; que les parties les plus élevées furent dégagées, et par conséquent peuplées les premières. Toutes les anciennes traditions, dit-il, ont rapport aux montagnes. C'est sur le Caucase que Prométhée forme les hommes; c'est sur des sommets boisés que la terre enfante Pelasge. De là, cette vénération universelle pour les montagnes, regardées comme le berceau de l'humanité, comme le séjour des dieux. Ce sont elles qui, d'orient en occident, étendent cette antique ceinture du monde qui partage l'Asie. Les premières migrations de peuples eurent lieu sans doute de montagne à montagne. Ainsi l'Asie vit d'abord habiter le Taurus et le Caucase; ainsi les migrations européennes durent occuper les monts Carpathiens, la Thrace, l'Illyrie, les Alpes Noriques; enfin les Cévennes, les Pyrénées, avant que de descendre dans les plaines, où sans doute elles n'arrivèrent que beaucoup plus tard. Tel est le système de M. Kanngieser, sujet sans doute à quelques objections, mais qu'il a fort habilement développé. Dans la seconde partie, il applique ses idées à chaque peuplade en particulier; il assigne à chacune son origine et sa part dans la mythologie. Dans le cours de ses observations, l'auteur s'appuie principalement sur la ressemblance des noms donnés par les colonies à leurs nouvelles habitations, avec ceux des villes de la mère-patrie. Il tire aussi un grand parti de la conformité des mœurs entre les différens peuples. Nous regrettons de ne pouvoir signaler tout ce que ce livre renferme de raisonnemens solides et de rapprochemens ingénieux. La *Gazette littéraire de Halle* lui consacre plusieurs de ses numéros. Puisse le succès de cette esquisse déterminer enfin un éditeur à s'emparer du grand

Digitized by Google

ouvrage! Nous le souhaitons d'autant plus, qu'écrit en latin, il doit être lu par toutes les nations. Ph. GOLDSTAY.

230.— *Die Vorhalle Europœischer Vœlkergeschichte, etc.* — Vestibule de l'histoire des peuples de l'Europe, antérieurement aux faits rapportés par Hérodote; Dissertation de M. *Charles* RITTER. Francfort, 1820, in-8°.

M. Ritter, déjà connu par une savante dissertation publiée à Berlin, en 1818, enseignait alors l'histoire au moyen de la géographie; aujourd'hui, il la soumet aux lois de l'étymologie. Il est hors de doute que l'une et l'autre jettent beaucoup de lumières sur l'histoire, pourvu toutefois qu'on ne leur sacrifie pas la critique des faits, sans laquelle on ne peut qu'errer au milieu des conjectures. L'auteur n'a pas toujours évité ce danger. Par exemple, il n'a point remarqué que les noms donnés par les Grecs aux dieux, aux individus, aux montagnes, aux fleuves, aux villes, etc., ne sont pas les noms qui leur appartenaient réellement, et cette aberration *le conduit* à de fausses conséquences. Depuis que l'on étudie les langues de plusieurs peuples que jusqu'ici nous connaissions seulement par les Grecs, on a beaucoup rectifié les idées qui avaient fait concevoir leurs dénominations appliquées par eux aux Indous, aux Perses, aux Egyptiens. Ces derniers ne se seraient pas appelés de ce nom, celui du Nil leur a toujours été étranger, de même que celui de Thèbes. Si nous vérifions ensuite la valeur du mot *éthiopien*, si souvent employé par les historiens, nous trouverons également qu'aucune nation ne se l'appliquait, et qu'il est d'une *signification* aussi vague que celle qu'a reçue, chez les modernes, le mot *indien*, prodigué indifféremment, et par suite d'une méprise des voyageurs, aux habitans de l'Amérique et à ceux de l'Asie. Tout cela confirme l'opinion que l'histoire d'une nation ne s'apprend bien que chez elle-même.

Le but de l'auteur est de prouver, tant par les langues et les religions que par les monumens et les livres, qu'avant les tems historiques de la Grèce, le culte de Budha a été apporté jusqu'au Phasa et à l'Ister par des colonies de prêtres indiens. Il pense que l'influence de ces prêtres et de cette religion a puissamment agi sur la Grèce; il s'appuie des traditions de l'Asie et des récits d'Hérodote lui-même.

Digitized by Google

M. Ritter a beaucoup profité des idées émises par M. *Kanngieser* dans son *Alterthums-Wissenschaft* (science de l'antiquité); mais il les développe avec tant d'érudition et de sagacité, que presque toujours il se les rend propres. Trop souvent, par suite de sa passion pour l'étymologie, il donne la torture aux mots et les assujétit au lit de Procuste, en les alongeant et les brisant, selon qu'il en a besoin pour ses recherches. *Ph.* GOLBÉRY.

231.—*Geschichte der Stadt und Landschafft Basel*, etc.—Histoire de la ville et du pays de Bâle; par *Pierre* OCHS. Cinquième volume. Bâle, 1821. In-8°.

L'auteur a divisé son histoire en périodes, et le volume que nous annonçons contient les treizième et quatorzième. La treizième, depuis la réunion de Bâle à la Suisse en 1501, à la réformation en 1521; la quatorzième, depuis cette réformation jusqu'à son triomphe. Les périodes quinze et seize contiendront le récit des événemens arrivés jusqu'à la paix de Westphalie, époque où l'indépendance helvétique cessa d'être contestée. Nous abandonnerons tout ce qui n'a pas un intérêt général pour citer quelques faits qui tiennent de plus près à l'histoire, aux arts ou à la littérature. En 1509, lorsque la réformation n'agissait pas encore sur les esprits, on fit exécuter sur l'escalier du sénat une belle peinture à fresque qui représentait le Jugement dernier. Les démons y paraissent tout joyeux de leur proie, car ils précipitent dans ce grand gouffre abbés et abbesses, moines et nones, évêques et cardinaux, et même un pape. M. Ochs croit y voir Jules II, contre lequel les habitans de Bâle étaient alors très-irrités. La première tentative en faveur de la réformation fut infructueuse. Guillaume Rublin fut chassé de la ville; c'était un prêtre qui avait prêché contre la messe, contre le purgatoire, contre l'invocation des saints, et qui, le jour de la Fête-Dieu, pendant que ses collègues portaient processionnellement des reliques, avait affecté de promener une Bible, en s'écriant : *Voilà ce qui est véritablement saint; vous ne tenez en main que des os et de la poussière.* Plus tard, les réformés eurent à soutenir une lutte encore plus terrible. Ils ne triomphèrent enfin que par une révolution violente, à la suite de laquelle douze membres du sénat furent exilés. Comment parler de cette époque mémorable, sans nommer Erasme? Voici ce qu'en dit M. Ochs : « Un homme se présente sur la scène du monde, qui, sans parens, sans fortune, et presque sans domicile, devient une

Digitized by Google

puissance par la seule force de son génie. Partout où il se présente, on l'accueille avec joie. Il est l'ami, le conseil des princes, dans les circonstances difficiles... Erasme a signalé tous les abus des cloîtres, tous les excès de la cour de Rome, mais il est demeuré catholique, et a quitté notre ville, par cela seul qu'elle avait embrassé la réforme; et cependant, à peine de retour dans nos murs, il meurt, et c'est au sein d'une église réformée qu'il reçoit la sépulture.»

Une singulière coutume de la ville de Bâle était que les petits-fils ne prenaient rien dans la succession de leur aïeul, dont ils se trouvaient exclus par les frères de leur père prédécédé. Cette coutume fut abrogée en 1522.

Bâle ne fut d'abord qu'un rendez-vous de bateliers et de pêcheurs. Elle devint ville, à l'époque où *Augusta Rauracorum*, l'ancienne cité de Munatius Plancus, tomba sous les coups des barbares. Alors, les citoyens de la colonie et ceux d'Arialbinum y transportèrent leurs demeures. Bâle n'est point nommée dans l'itinéraire d'Antonin, ni dans la table théodosienne; et Ammien Marcellin, qui décrit avec tant de soin les guerres soutenues contre les *Allemanni*, n'en parle pas davantage.

232. — *Aristotelis Ethicorum Nicomachœorum libri decem ad codicum et veterum editionum fidem recognovit, commentariis illustravit latenamque Lambini interpretationem castigatam adjecit Carolus* Zell. *Heidelberg*, 1820. In-8°.

Aristote a écrit ce traité pour son fils Nicomachus. Il paraît qu'il le composa avant sa *politique*, dans laquelle il le cite. M. Zell ne pouvait mieux faire que de reproduire l'un des ouvrages les plus estimés du *maître;* son édition est dédiée au savant F. Creutzer, dont M. Zell est élève. On sait que jamais rien de médiocre n'est sorti de cette école. Aristote est, on ne voit pas pourquoi, délaissé par les philologues; il n'a été imprimé que rarement, et semble expier aujourd'hui la trop grande puissance dont il a joui. Il est comme un roi détrôné que les courtisans n'obsèdent plus. Peut-être la gravité de ses ouvrages rebute-t-elle beaucoup de lecteurs.

Rien n'a manqué à M. Zell pour la bonté de son édition. Il a fait faire des recherches à Heidelberg, à Gottingen, à Fribourg, etc.; mais, ce qui est plus heureux encore pour lui et pour le public, c'est que l'un de nos premiers hellénistes, le respectable M. Schweighœuser père, ayant eu connaissance de son projet, dans le cours d'une

Digitized by Google

conversation avec M. Creutzer, voulut bien lui envoyer des notes qu'il avait faites, dans la vue de réimprimer lui-même ce traité.

Quelques hommes, toujours occupés à renverser les opinions établies, ont prétendu que Nicomachus en était l'auteur. Ils se fient sur un passage de Cicéron et sur une omission de Diogène Laërce. M. Zell combat victorieusement ces philologues malencontreux. Tout concourt, dit-il, à prouver qu'Aristote est l'auteur de cet ouvrage ; on y retrouve le même style, les mêmes pensées que dans le reste de ses œuvres.

Le premier volume contient le texte, et le second les commentaires. Nous désirons que l'auteur ne soit point détourné, par les soins de son professorat, de la continuation de ses travaux sur Aristote.

233.—*Koeppens Vertraute Briefe über Bücher und Welt.*—Lettres confidentielles sur des livres et sur le monde ; par F. Koeppen. Leipsick, 1820. Fleischer. 1 vol. in-8°. Prix, 8 fr.

Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier le mérite de cet excellent philosophe (Tom. VI, pag. 359) ; nous nous bornons donc ici à une simple annonce de la nouvelle production de sa plume féconde, où il traite à la fois de la philosophie chrétienne et non chrétienne, suivant la distinction des partis théologiques et philosophiques de nos jours; de plus, du mysticisme, du piétisme, du séparatisme, de l'inquisition d'Espagne, du moyen âge, de la manière d'enseigner la philosophie morale, de la vie et du caractère du philosophe F. H. Jacobi, de la manière d'écrire l'histoire et du style historique, M. Koeppen paraît avoir donné à ces Lettres l'épithète de *confidentielles*, pour être moins gêné dans le choix de ses expressions, ou pour être plus à même d'énoncer son opinion avec franchise.

234.—*West-œstlicher Divan.*—Divan d'orient et d'occident, par Goethe. Stuttgard, 1819; Cotta, un vol. in-8° de 556 pages; prix, 18 francs.

Un nouvel ouvrage du célèbre Goethe est fait pour exciter l'attention du public, non seulement en Allemagne, mais encore hors de sa patrie. Cependant, les derniers ouvrages de cet écrivain ont fait peu de sensation en France, et à peine y sont-ils connus. Il semble que l'âge a tempéré, un peu trop peut-être, cette imagination ardente qui a donné tant de prix aux ouvrages de la jeunesse de Goethe; on n'en trouve que de faibles traces dans tout ce qu'il publie maintenant. Ce sont des livres écrits si sagement, qu'on est souvent

Digitized by Google

tenté de regretter la fougue de l'auteur des *Passions de Werther*. Goethe paraît avoir renoncé aussi aux conceptions originales; il imite, il traduit, il fait des recueils, il se livre à la fois aux sciences et à la poésie; dans tous ses travaux, on reconnaît la touche du maître, mais ce n'est pas du génie.

Son *Divan* est un ouvrage composé de pièces et de morceaux. La première partie consiste en traductions et imitations des poésies persannes, réparties en livres qui portent des titres orientaux; la seconde partie se compose d'articles détachés, en prose, sur l'histoire et la littérature de l'orient, et destinés à servir en quelque sorte de commentaire à la poésie, qui en effet a quelquefois besoin d'être commentée à cause des allusions à des hommes et à des choses peu familières aux habitans de l'occident. Il y a quelque chose de louche dans la partie poétique; on sait rarement si c'est le poète persan ou le poète de Weimar qui parle; quelquefois on regrette que l'un ou l'autre ait pris la peine de rimer des choses qui ne le *méritaient* guère.

La partie prosaïque renferme des observations intéressantes sur les poètes persans, sur les voyageurs anciens qui ont visité l'orient, sur les mœurs des peuples de cette contrée. Il y a un long morceau sur le voyage des Hébreux dans le désert, qui se trouve là on ne sait trop comment. L'auteur y cherche à prouver qu'il est impossible que les Hébreux aient employé quarante ans à errer à l'aventure, avant de s'établir dans le désert; il pense que deux ans est tout ce qu'on peut accorder à ce voyage. Il refuse tout génie, toute *habileté* à Moïse, qui allait prier, dit-il, lorsqu'il fallait combattre, et dont l'incapacité compromettait à tout moment le salut des Hébreux. M. Goethe croit que Josué et les autres chefs militaires ont fini par se défaire en secret de ce chef du sacerdoce.

Dans un passage du *Divan*, l'auteur paraît justifier ou du moins excuser le despotisme oriental, et dans un autre il loue les gouvernemens tempérés par des constitutions, en sorte qu'on ne sait quels sont les principes politiques de Goethe; il a toujours eu l'extrême prudence de ne pas se prononcer à cet égard et d'être bien avec tout le monde. Son génie n'a jamais été employé à revendiquer pour ses compatriotes l'exercice des droits sociaux, et sous ce rapport il n'a rendu aucun service à sa patrie. Il est à regretter que la couronne civique manque aux lauriers qui ceignent le front de ce grand écrivain.

D.-G.

Digitized by Google

235.—*Loisa, idyllion tribus eclogis absolutum, auctore Johanne Henrico Voss, latine vertit B. G. Fischer.* — Louise, idylle de J. H. Voss, mise en vers latins par B. G. Fischer, avec le texte allemand en regard. Stuttgard, 1820.

Par une juste compensation, le poète qui s'est fait si souvent l'interprète des plus grands génies de l'antiquité; celui qui a naturalisé en Allemagne Homère, Hésiode, Théocrite et Virgile, qui les a tous trois imités, et peut-être même surpassés; M. Voss enfin, qui depuis long-tems s'est acquis droit de bourgeoisie parmi les auteurs anciens, se voit à son tour élevé au nombre des classiques latins. M. Fischer est celui dont les travaux ont rendu aux belles lettres cet éminent service. *Louise*, on le sait, est l'un des plus beaux ouvrages de M. Voss. Pénétré de la lecture d'Homère, les scènes rustiques qu'il avait à décrire ont conservé quelque chose de la simplicité primitive. Cette couleur antique a fort allégé la tâche que s'était imposée M. Fischer; il a facilement fait remonter le cours des siècles à une production à laquelle il ne manquait, pour être grecque ou latine, que des mots pris chez les Grecs ou chez les Romains. M. Fischer était fait pour remplir dignement les fonctions de traducteur de *Louise;* à une vaste érudition, il joint d'heureuses dispositions pour la poésie. Le nombre des hommes capables de rompre le silence gardé depuis si long-tems par les muses latines, n'est pas assez grand pour que ce ne soit pas un vrai mérite que d'écrire en cette langue. Que l'on ne demande pas: à quoi bon? Il ne peut jamais être indifférent de faire d'une production locale une production européenne. *Louise*, qui n'était lue que des seuls Allemands, pourra l'être désormais par tous les hommes instruits. Nous ne doutons nullement que la nécessité d'une seconde édition ne se fasse bientôt sentir. Alors, M. Fischer pourra donner plus d'expression à certains vers, plus de vigueur à quelques passages qu'une critique de détail pourrait signaler, mais qu'il apercevra bientôt lui-même, parce que le talent véritable reconnaît toujours ses fautes. Ph. Golbéry.

236.—*Denkmæler der deutschen Baukunst.*— Monumens de l'architecture allemande, publiés par G. Moller. Darmstadt, 1820. 11e et 12e cahiers.

L'architecture, connue sous le nom de gothique, a commencé, dans les derniers tems, à occuper beaucoup les antiquaires et les artistes en Angleterre et en Allemagne. Les Anglais ont publié des

Digitized by Google

ouvrages magnifiques sur leurs principales églises et abbayes du moyen âge : en Allemagne, les frères Boisserée préparent un grand ouvrage de gravures sur la cathédrale de Cologne. M. Moller, architecte hessois, a entrepris un recueil comparatif des plus beaux monumens du moyen âge; il appelle ce style *l'architecture allemande;* quoiqu'il y ait de bonnes raisons de lui donner un autre nom, on a voulu ôter à ce style le nom de *gothique;* mais, après l'avoir dépouillé d'un nom sous lequel il était connu de tout le monde, on a été embarrassé d'en substituer un autre; on l'a appelé *mauresque, sarrazin, arabe;* mais ces dénominations n'ont point été admises hors de la France; et, à tout prendre, il vaut autant laisser subsister l'ancienne dénomination, qui est la plus répandue, quoique les Goths n'aient pas l'honneur d'avoir inventé le style des cathédrales gothiques.

M. Moller fait connaître, par des gravures et des explications, les cathédrales de Cologne, Aix-la-Chapelle, Strasbourg, Fribourg, et autres églises de l'ancienne Allemagne, qu'il compare ensuite aux principaux monumens de ce genre en France, en Italie, etc. Les douze cahiers qui ont paru jusqu'à présent, et qui font un ouvrage à part, contiennent les monumens construits depuis le huitième jusqu'au seizième siècle. D-G.

SUISSE.

237.—*Prodromus d'une monographie de la famille des Hypéricinées*, par J. D. Choisy, membre de la société helvétique des sciences naturelles. Genève, 1821. J. J. Paschoud, imprimeur-libraire, et à Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. Un vol. in-4° de 70 pages, avec 9 planches. Prix, 5 fr.

L'auteur de cet ouvrage qui, par l'étude approfondie des merveilles de la nature, se prépare dignement au culte de son auteur, est un des jeunes gens auxquels le retour de M. de Candolle dans sa patrie et les leçons de cet illustre professeur ont inspiré le goût de la botanique. Aidé de ses conseils, M. Choisy s'est proposé l'étude de la famille des *Hypéricinées;* le nouveau jardin botanique, créé en 1818, et les riches collections de son savant maître l'ont mis à portée de déterminer un certain nombre d'espèces nouvelles. Après avoir tracé l'histoire générale des *Hypéricinées*, l'auteur indique les divisions naturelles qu'il propose, soit dans la famille même, soit

Digitized by Google

dans les genres; il donne ensuite les principaux synonymes, ainsi que les faits et les observations qui peuvent offrir quelque caractère de nouveauté. N'ayant pu réussir à se procurer tous les matériaux nécessaires pour compléter son travail, il sollicite les renseignemens qui lui manquent de l'obligeance des botanistes auxquels son ouvrage parviendra; tout ce qu'ils lui adressent leur sera scrupuleusement attribué, s'il publie dans la suite un supplément à son ouvrage ou une monographie complète. Il indique quatorze espèces qu'il tiendrait plus particulièrement à se procurer et que l'on pourra adresser directement, soit à lui-même, soit à M. le professeur de Candolle, auquel son ouvrage est dédié. Les planches qui accompagnent cet intéressant traité sont exécutées avec beaucoup de netteté et de précision.

238.—*Prières et méditations pour les solennités chrétiennes, à l'usage du culte public et particulier, par* G. J. Zollikoffer, pasteur de l'église réformée de Leipsick, traduites de l'allemand par J. L. A. Dumas, pasteur de la même église. Genève, 1820. J. J. Paschoud, et à Paris, chez le même. 1 vol. in-8°. Prix, 3 fr.

L'auteur de cet ouvrage, Georges Joachim Zollikoffer, naquit à Saint-Gall en 1730. Il fit ses études de théologie à Brème et à l'université de Leyde, et fut placé, en 1758, à Leipsick, comme pasteur de l'église réformée allemande. C'est dans cette ville qu'il développa ses beaux talens pour la prédication, et qu'il jeta les fondemens d'une réputation qui se répandit bientôt dans toute l'Allemagne. Il se distinguait surtout par une élocution pure et noble, un style élégant et précis, une grande justesse de raisonnement, une conviction intime des vérités qu'il prêchait, une profonde sensibilité. Il a publié un livre de cantiques, une *Liturgie* (dont l'ouvrage que nous annonçons est la traduction), 2 volumes d'exercices de piété, 6 vol. de sermons, tous ouvrages estimés, qui ont été utilement répandus. Neuf volumes de sermons pour les solennités et sur divers sujets de morale ont encore paru après sa mort. Zollikoffer est mort à Leipsick, en 1788, à l'âge de cinquante-huit ans. La traduction de ses *Exercices de piété* a paru, pour la première fois, en 1788, et a eu, dès-lors, quatre éditions. L'ouvrage que nous annonçons en est la suite et le supplément. Il peut être d'un grand secours aux églises qui, par l'absence ou la mort de leurs pasteurs, se trouvent privées de la prédication de la parole de Dieu, ainsi qu'à ces familles que leur position

Digitized by Google

empêche d'assister au culte public et qui désirent y suppléer par le culte domestique.

239.—*Sur la troupe soldée*, dite *garnison du canton de Genève, et sur les dépenses militaires de ce canton*, par FAZY-PASTEUR, membre du conseil représentatif. Genève, 1821. J. J. Paschoud. Brochure in-8° de 102 pages. Prix, 1 fr. 80 cent.

Le patriotisme le plus désintéressé et le plus vrai a seul dicté cet ouvrage, dans lequel l'auteur cherche à prouver qu'une *garnison* est inutile à Genève, soit pour défendre cette ville contre les ennemis extérieurs, soit pour servir de point d'appui au gouvernement, en cas de troubles intérieurs. Ces deux assertions sont clairement développées. A quoi faut-il donc attribuer le rétablissement de la garnison? A la force de l'habitude, au goût du militaire et des exercices, à la vanité d'un petit appareil militaire aux portes de la ville, etc. Cependant, les inconvéniens qui résultent d'une garnison sont graves et nombreux : elle empêche les jeunes gens de prendre une profession ; elle fait perdre à d'autres celle qu'ils ont ; elle les accoutume tous à la paresse, et les rend des membres inutiles à la société ; elle crée la misère, et une misère durable ; elle a une fâcheuse influence sur les mœurs ; elle augmente, sans nécessité, des dépenses, et emploie des sommes qui seraient consacrées à la fondation d'établissemens publics d'une utilité reconnue. L'auteur fait observer que, de tous les pays, la Suisse est celui qui a le moins besoin de troupes soldées ; que partout où la masse des habitans est appelée à partager les dangers du service, en tems de guerre, l'on ne doit pas encore lui demander de l'argent pour payer des soldats en tems de paix ; que les nations s'appauvrissent par les dépenses militaires, quoique faites sur leur propre sol ; que les frais occasionnés par la troupe soldée, maintenue à nombre égal, iront toujours croissans, dès qu'on allouera des retraites, etc., etc. L'auteur conclut au renvoi total des compagnies d'artillerie et d'infanterie de la garnison, sauf à augmenter la gendarmerie déjà existante, et à créer des commissaires de police salariés, ainsi que des agens en sous-ordre qui seraient placés aux portes de la ville. Cependant la garnison, contre laquelle est dirigé cet ouvrage, ne se compose, en tout, que de 331 hommes, nombre bien petit en lui-même, mais exorbitant, si on le compare à la population du canton qui n'est que de 44,000 ames; tellement que, d'après les calculs rigoureux de l'auteur, ce canton entretient une

Digitized by Google

force armée double de celle de l'Angleterre et des plus grands états de l'Europe, la Russie seule exceptée. Genève n'en est pas moins un des endroits du monde où les impôts sont les plus faibles et où l'administration des magistrats est la plus douce et la plus paternelle. Quoique l'auteur de cet ouvrage annonce ne le destiner qu'aux Génevois, nous ne doutons pas qu'il ne soit lu avec un vif intérêt par tous ceux qui s'occupent de questions de finances militaires.

ITALIE.

240.—*Della giustizia e del diritto*, etc.—De la justice et du droit, avec leur application aux causes douteuses, Traité de l'avocat *Antonio* Nigris. Milan, 1820.

Dans cet opuscule, l'auteur essaie de soumettre à un examen analytique la question récemment traitée par M. Barbacovi : *Existe-t-il des causes civiles essentiellement douteuses?* Il expose d'abord les principales théories de ce jurisconsulte sur la décision des causes douteuses, pour laquelle il ne propose que des transactions. M. Nigris détermine ensuite les principes de justice et de droit, qu'il déduit des vérités morales, qui, tantôt comme fondemens et tantôt comme conséquences les unes des autres, constituent un ensemble dont toutes les parties sont étroitement liées entre elles; puis il applique ces principes à la solution de tout problème légal et des causes douteuses. Il propose aussi les moyens de prévenir l'incertitude des juges; il réfute enfin les thèses principales de M. Barbacovi. M. Nigris montre qu'il a l'intention d'appliquer l'analyse et l'esprit philosophique à l'étude de la jurisprudence, et qu'il suit l'école de M. Romagnosi, qui, plus que tout autre, enseigne et répand en Italie la philosophie du droit. Nous espérons que son imitateur portera dans ses productions encore plus de précision et de clarté, d'autant plus qu'il sent le besoin de l'instruction et de la propagation des lumières dans toutes les classes de la société.

241.—*Dell' indole delle instituzioni scientifiche del secolo decimonono, etc.*—De la nature des institutions scientifiques du dix-neuvième siècle. Discours de *Quirico* Viviani. Venise, 1819.

L'auteur croit « que les institutions scientifiques ordonnées par le gouvernement sont telles que l'esprit des tems et les besoins de la société le demandent. » Le discours est assez bien écrit; mais on pourrait y désirer un peu plus de lumières et de franchise. On dis-

Digitized by Google

tingue cependant le trait suivant, d'autant plus remarquable que le discours est dédié à un conseiller de gouvernement. « Dans le contraste de la vertu et du vice que l'histoire nous présente, qui de nous voudrait être plutôt Anitus que Socrate, plutôt Philippe qu'Epaminondas, plutôt César que Pompée? »

242.—*Saggio filosofico sulla critica della conoscenza, etc.*—Essai philosophique, ou analyse distincte de l'intelligence humaine, avec un examen des questions les plus importantes de l'idéologie, du système de l'art et de la philosophie transcendante, par *Pasquale* Galluppi. Naples, 1819, 2 vol. in-8°. Domenico Sangiacomo.

Pendant que M. Sacchi publie à Pavie les œuvres de Kant, dont trois volumes ont déjà paru, M. Galuppi publie le premier, à Naples, une analyse très-judicieuse et très-soignée des opinions et des hypothèses les plus remarquables des idéologues anciens et modernes. Il s'étudie à montrer avec impartialité ce qu'elles ont de plus ou de moins probable. En relevant les erreurs du système de Kant, il ne dissimule pas non plus celles de l'école de Locke; il passe en revue les partisans les plus illustres de cette dernière, tels que Condillac, Helvétius, Rousseau, MM. Tracy et de Gérando. Nous reviendrons sur cette intéressante production.

243.—*Nuovo Galateo*, etc.—Nouveau Galatée de *Melchiorre* Gioja, seconde édition, améliorée et augmentée. Milan, 1820, 2 vol. in-12.

Le nom de *Galatée*, qui rappelle en Italie un recueil de préceptes relatifs à l'honnêteté des manières, avait été donné par monsignor della Casa à un de ses traités, dans lequel on apprend aujourd'hui plutôt la langue que la morale. M. Gioja a donné le même titre à l'ouvrage que nous annonçons, et qui est très-supérieur, pour la manière dont le sujet est traité, à celui de monsignor della Casa, qui a peut-être quelques avantages, seulement sous le rapport de la pureté du langage.

244.—*Gli Annali di C. Cornelio Tacito*, etc.—Les *Annales* de Tacite, traduites en italien par *Giuseppe* Sanseverino. Naples, 2 volumes.

245.—*Le Istorie*, etc.—Les *Histoires* de Tacite, traduites en italien par le même. Naples, 1819; imprimerie royale.

On pourrait faire une histoire fort longue de tous les traducteurs italiens de Tacite. L'Italie possédait déjà en 1563 la traduction complète de cet historien par Giorgio Dati; elle fut suivie de celle de

Digitized by Google

Bernardo Davanzati, traduction qui, malgré ses imperfections et surtout son jargon que Muzio appelait *fiorentineria*, est encore regardée comme la meilleure. Le dix-septième siècle a produit aussi la *Vie d'Agricola*, traduite par Cristoforo Rosario, traducteur de Térence, et la version d'Adriano Politi. Dans les derniers tems, ces essais de traductions de Tacite sont devenus une espèce de manie. Le poète anacréontique Savioli a voulu aussi figurer dans ce genre, qui était bien éloigné de celui dans lequel il avait brillé. Lodovico Valeriani a essayé d'imiter la brièveté de Davanzati, qui avait entrepris sa traduction pour prouver que la langue italienne, inférieure à la langue française sous ce rapport, était ou pouvait être plus concise que la langue latine; ce qui aurait donné plus de tort aux Italiens, qui semblent s'être étudiés à se faire distinguer par l'abus des qualités contraires. Ce nombre de traducteurs montre sans doute combien Tacite est apprécié par les Italiens; il vaudrait mieux encore imiter sa précision en écrivant l'histoire, dont la prolixité ordinaire chez la plupart des Italiens est extrêmement ennuyeuse et fatigante.

246.—*Letteratura italiana dal secolo decimo quarto fino al secolo decimo nono*, etc. — Littérature italienne depuis le XIV^e^ siècle jusqu'au XIX^e^. Traité de *J. G. L. Sismonde* DE SISMONDI. Milan, 1820, 2 vol.; Gio. Silvestri.

Le traducteur de cet ouvrage est le professeur *Giovanni* GHERARDINI, déjà connu par la traduction en vers des *Amours des Plantes*, de Darwin, et du *Cours de littérature dramatique* de *A. W. Schlegel*. M. *de Sismondi* paraît bien connaître la littérature italienne; quoique Génevois, il tient encore à l'ancienne patrie de sa famille, originaire d'Italie. Il parle du mérite littéraire de cette terre classique avec beaucoup de goût et de discernement; quoique zélé promoteur de l'école romantique, il ne se laisse entraîner ni par quelques préjugés des partisans de cette école, ni par une certaine espèce de raisonnemens propres à en imposer plutôt qu'à éclairer. Il est vraiment ridicule de faire tant d'efforts d'esprit, pour dire des choses déjà connues dans la théorie et dans la pratique. On serait tenté bien souvent de regarder la théorie des beaux arts comme une espèce de scolastique, qui, au moyen de quelques phrases, croit imiter les beautés réelles de la nature, comme la scolastique par le même moyen prétendait connaître les vérités les plus importantes.

Digitized by Google

Si les préceptes du genre romantique, qui ne sont pas aussi nombreux que l'exposition en est imposante et doctorale, étaient déjà connus et enseignés par les classiques; s'ils avaient déjà été appliqués avec plus ou moins de succès, pourquoi chercherait-on à diviser ce qui était uni? pourquoi nourrir un schisme littéraire et presque idéal entre deux écoles, qui reconnaissent la même origine et les mêmes principes? Il vaudrait mieux les purger l'une et l'autre de leurs défauts, et combiner ce que toutes deux ont de meilleur.

247.—*Saggio d'una traduzione di Lucano*, etc.—Essai d'une traduction de Lucain, par le comte *Francesco* Cassi, *de Pesaro*, etc. Milan, 1820; imprimerie des classiques italiens.

Plusieurs journaux ont favorablement jugé la traduction de M. Cassi; elle est dédiée à la comtesse Costanza Monti-Perticari. Cette dame, par les qualités de son cœur et de son esprit, se montre digne de son père et de son mari, qui soutiennent avec éclat la gloire littéraire de l'Italie.

248.—*Tragedie di Shakespeare*, etc.—Tragédies de Shakespeare, traduites par *Michele* Leoni. Véronne, 1819 et 1820; 6 vol., société typographique.

Cette traduction est en vers libres, comme toutes les autres traductions faites de l'anglais en italien par M. Leoni. Cet infatigable traducteur a enrichi l'Italie des principaux chefs-d'œuvre de l'Angleterre. Il est également heureux dans tous les genres, et le serait encore plus, s'il se donnait la peine de perfectionner ses essais. Il est à regretter que l'on n'ait pas traduit de même les tragédies de Schiller, le plus grand imitateur de Shakespeare. La traduction en prose, qu'en a publiée M. Pompeo Ferrario, est bien loin de faire sentir le mérite du Shakespeare allemand, comme le sont presque toutes les traductions prosaïques qu'on en a faites ailleurs. Les traductions italiennes de ces deux poètes, qu'on appelle *romantiques*, sont bien supérieures par leur fidélité et leur correction à celles que l'on publie à Paris. J. Salfi.

ESPAGNE.

249.—*Lectiones de historia natural.*—Leçons d'histoire naturelle, par le docteur Don *Augustin* Yagnez et Girona, professeur de pharmacie à Barcelonne. Madrid, 1821. 1 gros vol. in-8°. Perez.

Cet ouvrage est le premier ouvrage original qui ait été publié en

Digitized by Google

langue espagnole, de manière à pouvoir servir, comme il le fait, de cours complet d'histoire naturelle, particulièrement de minéralogie, de botanique et de zoologie.

250.—*Tratado sobre las diferentes preparationes del oro*, etc.—Traité sur les différens usages de l'or, spécialement pour la guérison des maladies secrètes, et autres attaquant le système limphatique; par le docteur Don *Jean* Pagès et Escola, médecin à Madrid. Madrid 1821. 1 vol. in-8°. Paz.

251.—*Maximas y principios de legislacion universal.*—Maximes et principes de législation universelle; par Don *Antoine Alcala* Galiano. Madrid, 1821. 1 vol. in-8°. Tieso.

On peut considérer cet écrit comme un abrégé d'un autre ouvrage intitulé: *Principes de législation universelle*, que le comité d'instruction publique a proposé à l'assemblée nationale des Cortès pour servir aux écoliers de droit comme instruction préliminaire.

252.—*Manual del cuidadano espanol.*—Manuel du citoyen espagnol, ou explication de la loi naturelle, par un député des Cortès qui a gardé l'anonyme. Madrid 1821. Un petit vol. in-18. Brun.

Ce petit ouvrage a été composé exprès pour faire bien connaître aux pères de famille leurs droits et leurs devoirs d'hommes et de citoyens, et pour les mettre en état d'instruire eux-mêmes leurs enfans. Il est écrit dans un style simple et avec une clarté admirable.

253.—*Lectiones politicas*, etc.—Leçons politiques pour les jeunes Espagnols; par Don *Manuel Lopez*, Cepéro, député aux Cortès. Madrid, 1821. 1 vol. in-12. Quiroga.

Cet ouvrage, composé en forme de dialogue entre un père et son fils, contient vingt leçons; les dix premières, sur les idées fondamentales du *droit naturel* et du *droit public*; les autres sur le but et les avantages de l'établissement et de l'entière exécution de la *constitution* espagnole. L'auteur a su descendre, dans l'exposition de ses idées, à la portée de l'intelligence des enfans. J. A. Llorente.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

254.—*Annales générales des sciences physiques*; par MM. Bory de Saint-Vincent, Drapiez et Van mons. 18e cahier, Tome VI. Bruxelles, Weissenbruch, imprimeur du roi, éditeur. Paris, Méquignon-Marvis, libraire de l'école de médecine.

Ce recueil, auquel coopèrent des savans distingués de tous les

Digitized by Google

pays, et qui compte déjà dix-neuf mois d'existence, continue à mériter le succès qu'il obtient près de tous ceux qui cultivent ou qui aiment les sciences physiques, par le nombre comme par l'importance des observations et des expériences qu'il présente chaque mois, ainsi que par le soin avec lequel il est rédigé. Chaque cahier, composé de huit feuilles, est accompagné de quatre planches au moins, représentant des machines, des animaux, des plantes, etc., de manière que les trois cahiers d'un trimestre forment un volume de quatre cents pages avec douze planches; et, à cet égard, les rédacteurs ne craignent pas d'aller au-delà de leurs engagemens, puisque les quatre premiers volumes renferment soixante-onze planches au lieu de quarante-huit. Avec ce recueil et les *Annales de chimie et de physique* de MM. Gay-Lussac et Arago (1), on est au courant de tout ce qui se fait d'important dans les sciences physiques, chez tous les peuples civilisés.

Le prix de l'abonnement *aux Annales générales* est de 50 fr. pour l'année, 27 fr. pour six mois et 14 fr. pour trois mois.—Les mémoires, écrits dans toutes les langues, peuvent être adressés au bureau des Annales à Bruxelles, ou chez Méquignon-Marvis, libraire à Paris.

LIVRES FRANÇAIS.

255 (*).—*Œuvres complètes de* Buffon, mises en ordre et publiées par M. de Lacépède; 2e édition; 24 vol. in-8°. Paris, Rapet, rue Saint-André-des-Arcs, n° 41, 1821 (Tom. XV). Prix, avec les figures en noir, 10 fr., et 24 fr. sur papier vélin, figures coloriées.

Nous avons déjà annoncé plusieurs fois cette belle édition des Œuvres du naturaliste français (*Voyez* Tom. IX, pag. 568). Le 15e vol. qui vient de paraître est le 4e des *quadrupèdes*.

256.—(*) *Faune française* ou Histoire naturelle, générale et particulière des animaux qui se trouvent en France, constamment ou passagèrement, à la surface du sol, dans les eaux qui le baignent et dans le littoral des mers qui le bornent; par MM. P. Vieillot, A. G. Desmarest, de Blainville, C. Prévost, A. Serville et

(1) Paris, Crochard, libraire, cloître Saint-Benoit, n° 16. Le prix de la souscription des *Annales de chimie et de physique*, dont il a déjà paru 15 vol. in-8°, est de 24 fr. pour Paris, 28 fr. pour toute la France, et 52 fr. pour l'étranger.

Digitized by Google

Lepelletier-Saint-Fargeau. Paris; Rapet, rue Saint-André-des-Arcs, n° 41; 1re livraison (texte et planche).

Ce précieux ouvrage, orné de gravures pareilles à celles du *Buffon* du même libraire, formera 12 vol. in-8° publiés par livraisons. Chaque livraison, composée d'une feuille de texte et d'un cahier de vingt planches, est fixée au prix suivant:—gravures en noir, 10 fr.; —gravures coloriées, 22 fr.;—*idem* sur papier in-4°, 34 fr.—Il en sera tiré *cinq exemplaires*, figures in-4° coloriées, avec les doubles épreuves en noir avant la lettre, 50 fr. Un *seul exemplaire* sera composé des dessins originaux. On peut souscrire pour les animaux invertébrés seulement; en ajoutant 75 c., on recevra les livraisons par la poste.

257.—*Considérations générales sur l'état de l'agriculture en France*, par M. Désiré Ordinaire, inspecteur de l'académie universitaire de Besançon, membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts, et de la société d'agriculture du Doubs, Broch. in-8° de 16 pages, chez Dess, libraire à Besançon, et Brunot-Labbe, quai des Augustins, n° 33, à Paris.

Dans une brochure dont il a été rendu compte (Tom. VII, p. 586), M. Désiré Ordinaire a considéré l'agriculture comme un art pratique dont il présentait quelques moyens de perfectionner les procédés: dans le nouvel opuscule que nous annonçons, l'auteur la fait voir comme une science digne des plus profondes méditations; et, s'élevant jusqu'aux principes qui doivent en diriger la pratique, il l'examine dans ses rapports avec les besoins du corps social. Après avoir établi un rapprochement ingénieux entre l'agriculture et la médecine, sciences qui lui sont également familières, M. Désiré Ordinaire passe à quelques-unes des applications dont la théorie de la première lui paraît susceptible. J'essaierai ici d'en présenter une analyse exacte, en empruntant souvent les propres expressions de l'auteur.

Dans les premiers tems, la population ne fut considérable que dans les contrées fertiles; mais, lorsque les hommes eurent appris à développer cette fertilité par le travail et l'industrie, ils virent augmenter avec elle leur nombre et leur aisance. Aujourd'hui, la population n'attend plus, surtout en France, le développement des causes qui restent toujours nécessaires pour la soutenir. Ainsi, la découverte de la vaccine, l'influence de la révolution, les perfec-

Digitized by Google

tionnemens rapides et progressifs des arts l'ont notablement augmentée depuis trente ans, malgré les guerres destructives qui, dans cet intervalle, en ont moissonné une si belle partie. Or, c'est dans une telle situation que l'agriculture a besoin de déployer tous ses moyens pour se maintenir dans un rapport parfait avec l'ordre de choses qui s'élève, et pour assurer l'existence de l'avenir.

Les nations, devenant agricoles, passèrent d'abord d'un terrain à un autre, laissant entre leur culture un intervalle de repos; elles ne remplacèrent ce mode alternatif par les jachères, que lorsqu'elles furent obligées de cultiver toujours la même surface. Mais, la culture ne pouvant s'étendre en raison de la population, on s'applique à la perfectionner, et c'est alors que naissent les systèmes féconds d'assolement, d'engrais, de prairies artificielles et de cultures potagères. Est-on arrivé au point de ne pouvoir plus ni gagner sur l'espace ni améliorer le sol, on songe à perfectionner les races d'animaux; on veut enfin suppléer par des machines expéditives à la lenteur et à la dépense de la main-d'œuvre.

Il n'est pas facile de déterminer auquel de ces états appartient aujourd'hui la France agricole. Quelques portions, comme les anciennes provinces de Normandie et de Flandre, présentent les plus belles cultures; tandis que la plus grande partie de son territoire est encore livrée au système de jachères. Il n'est aucune contrée plus heureusement située pour la variété des produits et la prospérité des cultures, et il n'y a pas le quart de ses terres cultivées convenablement, le quart des bestiaux que le sol pourrait nourrir, et par conséquent des engrais qui feraient tripler ses récoltes. Nulle part, il n'existe un aussi grand nombre d'agronomes qui consacrent leurs talens et leurs veilles à découvrir et à répandre des vérités utiles, ni autant d'excellens ouvrages sur l'agriculture, et nulle part il n'y a un aussi grand nombre de fermiers ignorans et incapables de comprendre ce qu'il leur importerait d'apprécier. Une très-grande quantité de capitaux sont consacrés à la propriété foncière; il n'y en a presque point qui le soient à l'industrie agricole. De là, autant la propriété foncière et les autres industries, riches en bénéfices, comptent de représentans dans la chambre des députés, autant l'industrie agricole en est dépourvue. Cette différence entre le propriétaire et le cultivateur produit une division d'intérêts qui concourt autant à l'état stationnaire, à la diminution même du capital foncier, qu'à

Digitized by Google

la misère du colon. Les baux, généralement trop courts, ne laissent au fermier aucun désir d'opérer des améliorations; les impositions trop considérables ne lui laissent pas les moyens de les faire; les honneurs s'éloignent avec l'aisance de l'homme qui n'est qu'honnête, utile et laborieux, et c'est ainsi que l'industrie la plus nécessaire à l'état devient la plus onéreuse pour celui qui l'exerce.

A ce tableau un peu sombre et malheureusement trop vrai de notre agriculture, l'auteur oppose un tableau riant et animé de l'agriculture anglaise, que je regrette vivement de ne pouvoir présenter. Mais je puis appliquer ici à M. Désiré Ordinaire ce qu'on a dit de l'estimable Scipion Périer (*voyez* ci-dessus, p. 471). «Lorsqu'il parle avec enthousiasme de la grande manière de travailler des Anglais, on sent qu'il veut exciter l'émulation de ses compatriotes; on peut dire que son admiration pour nos voisins est toute française.»

L'auteur cherche ensuite à déterminer les causes qui empêchent que la France ne recueille le fruit des efforts que fait son gouvernement pour développer et pour perfectionner l'agriculture. Les principales sont, suivant lui : 1° l'état de guerre dans lequel la France a été plongée pendant tant d'années, et qui, appelant la plus grande partie de la population aux armées, lui a fait quitter les habitudes de travail et de privation contractées dans les champs; 2° la charge énorme des impôts; 3° les besoins factices qui se sont répandus jusque dans les campagnes, et qui augmentent la misère des cultivateurs; 4° la destruction des forêts qui cause un désordre effrayant et toujours croissant dans la succession et l'enchaînement des saisons, dans la distribution des pluies, dans la répartition des températures, qui non seulement expose les produits de l'agriculture à des intempéries de plus en plus destructives, mais restreint même le domaine de la végétation, en frappant de stérilité tant de montagnes secondaires et primitives, dépouillées de leurs bois; 5° la création des grands-livres dans les départemens, qui présentent aux capitalistes avides de jouissances un emploi de leurs fonds beaucoup plus lucratif que celui que l'agriculture peut donner; 6° l'absence d'un *code rural* dont nos législatures successives, toujours agitées par les intérêts politiques du moment, n'ont jamais pu s'occuper.

Telles sont les principales idées de l'auteur sur l'état de l'agriculture en France; quelques-unes sont encore l'objet de vives contestations; mais, si on ne les admet pas toutes, on ne peut du moins

Digitized by Google

s'empêcher de reconnaître, dans ce nouvel ouvrage de M. Désiré Ordinaire, une profonde connaissance de la matière qu'il traite, ainsi qu'un ardent amour de la vérité, des hommes et de la patrie; c'est le cachet qui distingue toutes ses productions comme celles de son digne frère, le respectable recteur de Besançon. A. MICHELOT.

258.—*Pratique simplifiée du jardinage*, à l'usage des personnes qui cultivent elles-mêmes un petit domaine, contenant un potager, une pépinière, un verger, des espaliers, des serres, des orangeries et un parterre; par M. *Louis* DUBOIS, ancien bibliothécaire, membre de plusieurs académies agronomiques, l'un des auteurs du Cours complet d'agriculture. Paris, 1821; Raynal, rue Pavée-Saint-André, n° 13. Un vol. in-12; prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste.

259.—*Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux, de l'an* 396 *avant J. C. jusqu'en* 1820; suivi de recherches sur les effets les plus singuliers de la foudre, depuis 1676 jusqu'en 1820, avec un précis astronomique et météorologique sur l'hiver, etc.; par G. P. Châlon-sur-Saône; et Paris, 1821. Renouard, 256 pages.

260. (*) — *Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée;* publiée, d'après les ordres du ministre de l'intérieur, par M. CHRISTIAN, directeur du conservatoire royal des arts et métiers; T. IV. Paris, 1820; 1 vol. in-4° de 347 pages, avec *trente-deux planches* gravées par *Leblanc*, dessinateur-graveur du conservatoire des arts et métiers. Madame Huzard, rue de l'Éperon, n° 7; prix, 25 fr., et 29 fr. franc de port.

Ce volume renferme la description de 104 brevets, depuis le n° 223 jusqu'au n° 326. Le texte est rédigé avec beaucoup de netteté et de précision, et les gravures se distinguent par beaucoup de correction et d'exactitude.

261. (*) — *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale* (19e année, 1820). Un vol. in-4° de 400 pages, 15 planch.; prix, 9 fr., et 12 fr. franc de port. Madame Huzard, rue de l'Éperon, n° 7.

Cette collection est le répertoire le plus complet et le guide le plus sûr que puissent consulter les théoriciens, les manufacturiers, les entrepreneurs, les artistes voués aux arts mécaniques. Les planches de ce volume sont ombrées et exécutées avec beaucoup de soin.

Digitized by Google

262. (*)—*Collection des moralistes français* (Montaigne, Charron, Pascal, la Rochefoucault, la Bruyère, Vauvenargues, Duclos), publiée, avec des commentaires, etc., par AMAURY DUVAL. Deuxième livraison, MONTAIGNE, T. III; CHARRON, T. Ier. Paris, 1821; 2 vol. in-8°, pap. ord., 12 fr.; papier vélin, 24 fr. Chassériau, libraire au *dépôt bibliographique*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5.

Cette livraison se compose du 3e tome des *Essais* de *Montaigne* et du Ier livre *de la Sagesse* de *Charron*. Contre la coutume de *Montaigne*, qui, en général, donne peu d'étendue à ses chapitres, le 12e du second livre a près de 400 pages. C'est là que ce moraliste met en doute presque toutes les opinions reçues jusqu'à lui, sans les remplacer par des opinions nouvelles, fondées sur des principes plus certains ou sur des faits mieux avérés. Il examine s'il est vrai que l'homme ait de grands avantages sur les autres créatures, et il paraît penser que la nature les a traitées plus favorablement que nous; les connaissances de l'homme sont faibles, incertaines, décevantes, tandis que l'instinct des bêtes est sûr et ne les trompe presque jamais. L'homme est incapable de trouver la vérité; sa raison est sujette à erreur; les jugemens de son esprit dépendent souvent de son état physique; il prétend connaître et même expliquer Dieu, et il ne sait ni quelle est l'essence de son ame, ni même quelle partie de son corps elle habite. Les Pyrrhoniens ont ainsi raison de différer toujours de se décider, et le doute est l'état le plus naturel de l'esprit.

Nos sens nous trompent, dit Montaigne, et cependant il convient qu'ils sont la source de toutes nos connaissances. A mesure que l'âge et les maladies les affaiblissent, l'horizon de l'homme diminue, et l'existence de tout ce qui se trouve au-delà de cet horizon rétréci lui paraît incertaine; car elle ne lui est plus attestée par le témoignage de ses sens, auxquels seuls il a confiance entière, malgré leurs continuelles *piparies*. Il est permis de penser que Montaigne était dans cet état de décadence, lorsque tant de doutes assiégeaient son esprit, et qu'il écrivait ce long et fameux plaidoyer en faveur du scepticisme.

Le *premier livre* de *Charron* n'est guère qu'une amplification verbeuse de plusieurs passages des Essais; si, « trop de morale entraîne trop d'ennui, » c'est surtout dans ce long Traité *de la Sagesse*, satire de l'homme, souvent injuste, presque toujours lourde et amère, et dont la conclusion est que, « le monde ne vaut pas

Digitized by Google

que l'on se mette en peine pour lui; le sage ne doit rien faire que pour soi; et ce n'est raison que les sages et la sagesse se mettent en danger pour des sots.»

Les livres aussi ont leur destinée; celle du Traité de la Sagesse a été brillante, mais la fortune y a eu plus de part que le mérite de l'auteur. Quoi qu'il en soit, M. Amaury Duval n'a pu lui refuser une place dans la *Collection des moralistes français*; son travail sur Charron n'est pas moins utile que celui sur Montaigne. Il sert à l'intelligence du texte, non seulement en donnant le sens des expressions obscures et vieillies, mais par une traduction à la fois fidèle et élégante de tous les passages des auteurs grecs et latins, dont Charron a surchargé toutes les pages de son livre. Cet auteur, placé entre Montaigne et Pascal, fait plus désirer l'un et mieux apprécier le mérite de l'autre. A.

263. (*) — *Œuvres complètes de l'empereur Julien*, traduites, pour la première fois, du grec en français, accompagnées d'argumens et de notes, et précédées d'un abrégé historique et critique de sa vie; par R. Tourlet, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Paris, 1821; 3 vol. in-8°; chez l'auteur, aux archives du royaume, hôtel Soubise, rue du Chaume, n° 12 (*voy.* ci-dessus, page 528).

264. (*)—*Études de l'homme*, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser; par *Charles-Victor* de Bonstetten, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Paris, 1821; J. J. Paschoud, libraire, rue de Seine, n° 48; et à Genève, même maison de commerce; 2 vol. in-8°. Prix, 9 fr.

Nous rendrons un compte détaillé de cet ouvrage, que recommandent à la fois l'importance du sujet et le nom de l'auteur, philantrope éclairé, homme de bien et homme aimable, qui s'est déjà fait connaître dans le monde littéraire par trois ouvrages estimés: *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination*, 2 vol. in-8°, 5 fr. *Pensées sur divers sujets de bien public*, 1 vol. in-8°, 3 fr. *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide*, suivi de quelques observations sur l'état présent du Latium; in-4°, 4 fr. 50 c.

265.—*Aperçus philosophiques*, par *François* Drojat, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1821; Guyot, rue Hautefeuille, n° 13, in-8°.

M. Drojat a entrepris, sous le nom d'*Aperçus philosophiques*, un ouvrage dans lequel il traitera plusieurs sujets, tels que l'art de

Digitized by Google

parler, l'indépendance, l'étude, l'amour, le beau, la théologie, etc. Il publie aujourd'hui la première partie de cet ouvrage, et cette partie contient des considérations sur le *sentiment*. Nous ne voulons pas juger un ouvrage aussi important sur un simple fragment; toutefois, nous croyons devoir engager l'auteur à adopter un style plus conforme aux études philosophiques, qui demandent une grande clarté d'expressions.

266.—*Discours sur cette question: En quoi consiste l'esprit philosophique?* conformément aux paroles de Saint Paul: *non plus sapere quàm oportet sapere;* par le père Guénard. Paris; P. Didot l'aîné, sans date (1821), in-12 de 23 pages, tiré à 100 exemplaires: ne se vend pas.

Ce discours a été couronné, en 1755, par l'académie française; c'est le seul ouvrage qui nous reste du père Antoine Guénard, jésuite. Il était né à Damblin, en Lorraine, le 25 décembre 1726, et il est mort au château de Bleville, près de Nancy, au commencement de 1806. Il avait composé une réfutation des principes de l'*Encyclopédie;* mais ce travail a été brûlé par l'auteur lui-même en 1793. Frappé sans doute des aperçus ingénieux et du style élégant de ce discours, M. *Ballanche*, connu lui-même par des écrits philosophiques estimés, s'en est rendu éditeur. Beaucoup de lecteurs seraient rebutés aujourd'hui par la forme de sermon qu'affectaient alors les concurrens académiques. Le discours du P. Guénard joint néanmoins au mérite d'être bien écrit le mérite beaucoup plus rare d'être fortement pensé; et, quoiqu'il soit sorti de la plume d'un jésuite, il n'en offre pas moins des idées très-philosophiques. Nous citerons l'un des passages les plus remarquables de ce discours: « Penser d'après soi-même, dit l'auteur, caractère plein de force et de grandeur; qualité la plus rare peut-être et la plus précieuse de toutes les qualités de l'esprit. Qu'on y réfléchisse; on verra que tous les hommes, à la réserve d'un très-petit nombre, pensent les uns d'après les autres, et que leur raison tout entière est, en quelque sorte, composée d'une foule de jugemens étrangers qu'ils ramassent autour d'eux. C'est ainsi que les opinions bizarres des peuples, les dogmes souvent absurdes de l'école, l'esprit de corps avec tous ses préjugés, le génie des sectes avec toutes ses extravagances, se perpétuent d'âge en âge et ne meurent presque jamais avec les hommes, parce que toutes ces idées, en sortant de l'ame des vieillards et des

Digitized by Google

maîtres, entrent aussitôt dans celle des enfans et des disciples, qui les transmettront de même à leurs crédules successeurs. Oui, je le répète, juger par ses propres yeux, être l'auteur véritable de ses pensées, c'est une qualité singulière et qui prouve la supériorité de l'intelligence. »

Le père Guénard a combattu aussi avec succès ce principe, cause première de la lenteur des progrès de nos idées, qui forçait à croire sans examen ce que le maître avait dit. *Ipse dixit*, est l'argument avec lequel on a retenu pendant des siècles l'esprit humain dans les ténèbres les plus épaisses; et ce n'est que depuis que des hommes sages et éclairés ont secoué le joug des vieux préjugés, que la lumière s'est enfin répandue, bien lentement à la vérité, mais avec une force progressive qui permet de croire que les choses humaines ne sont pas encore parvenues au degré où elles sont appelées à arriver.

A. T.

267,—*Laurent*, ou *les prisonniers*, ouvrage qui a obtenu la *mention honorable* dans le concours ouvert aux écrits qui offriraient aux prisonniers la lecture la plus utile; par M. Achard-James, conseiller à la cour royale de Lyon. Paris, 1821. 1 volume in-12 de 265 pages. Madame Huzard, rue de l'Éperon, n° 7; à Lyon, Théodore Pitra, rue du Perat. Prix, 2 fr., et 2 fr. 75 par la poste.

Ce petit livre, divisé en dialogues, respire d'un bout à l'autre la morale la plus pure et la plus bienveillante. Le style en est simple et naturel, tel qu'il devait être dans un ouvrage de ce genre. L'idée de faire contraster le sort de deux prisonniers, l'un repentant, converti et rendu à la société; l'autre, endurci, blasphémateur et périssant misérablement, était si naturelle qu'elle a été mise en action par les deux concurrens qui se sont partagé les suffrages honorables de la société des prisons (1). Mais M. Achard-James a eu l'heureuse idée, qui lui appartient exclusivement, de mettre en scène la sœur *Marthe*, dont le nom est si populaire parmi les malheureux, et qu'on retrouve avec attendrissement parmi des malheureux fictifs, en songeant aux infortunes trop réelles que cette bonne sœur a si souvent consolées. M. Achard-James a beaucoup insisté sur les idées religieuses qu'il voudrait faire entrer dans l'ame des prisonniers; en effet, il semble que nulle part elles ne sont plus *indispen-*

(1) *Voyez* ci-dessus, page 417, le compte rendu de l'autre ouvrage, *Antoine et Maurice*, qui a été couronné par la même société.

Digitized by Google

sables, et moins sujettes à aucun abus, que chez ces malheureux que la société humaine repousse de son sein. Si nous avions quelque critique à soumettre à l'estimable auteur, ce serait pour avoir fait ses *gens en place* trop parfaits. L'administrateur, l'économe, le procureur du roi, le concierge, et jusqu'aux porte-clefs, sont autant d'Aristides. Plût au ciel qu'il en fût réellement ainsi! Pour moi, je pense que l'excellent livre de M. Achard-James pourrait être aussi utile aux concierges, aux porte-clefs, et même aux économes, qu'aux prisonniers eux-mêmes. Je n'ai pas eu le bonheur d'en remarquer d'aussi parfaits que ceux du magistrat de Lyon; mais il n'est pas douteux que le tableau de leur sagesse et de leur vertu peut contribuer efficacement à en former de semblables. A. M.

269 (*).—*Des instituts d'Hofwyl considérés plus particulièrement sous les rapports qui doivent occuper la pensée des hommes d'état*; par le comte L. DE V. . . . Genève, 1821. J.-J. Paschoud, libraire; et le même à Paris, rue de Seine, n° 48. 1 vol., 3 fr.

268.—*Recueil complet des lois et des ordonnances du royaume*, avec notes indicatives de la législation antérieure; suivi d'un appendice contenant les lois, traités, ordonnances, réglemens, arrêts du conseil, discours émanés du trône, et autres actes d'intérêt général non insérés au Bulletin des lois, avec une table chronologique et une table alphabétique des matières; par M. ISAMBERT, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Année 1820. Paris, 1821. Afforty. 1 vol. in-8° de 652 pages.

Nous avons plusieurs fois fait connaître les grands avantages de cette collection précieuse par l'érudition et les talens de son auteur.

270 (*).—*Manuel des étudians en droit*, contenant: 1° une notice des livres qui leur sont le plus nécessaires; 2° des réflexions sur l'enseignement et l'étude du droit: suivis de quelques règles sur la manière de soutenir des thèses dans les actes publics. Par M. DUPIN, docteur en droit et avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1821, Baudouin frères, imprimeurs-libraires, rue de Vaugirard, n° 36. 1 vol. in-18.

Les jeunes légistes doivent savoir gré à M. Dupin du soin qu'il prend de les guider dans leurs études, et de ce qu'il interrompt quelquefois des travaux plus importans pour mettre à leur portée les premiers élémens de la science du droit. La partie principale du petit volume que nous annonçons est consacrée à indiquer aux étudians

Digitized by Google

les livres qui leur sont le plus nécessaires. M. Dupin a extrait de la *bibliothèque* de Camus des notices sur les ouvrages qui concernent notre ancienne jurisprudence, et il a continué ce travail pour les livres du droit moderne. La lecture de ces notices suffit pour indiquer les dates des meilleures éditions et le mérite particulier de chacun des ouvrages. Parmi les excellens conseils que M. Dupin donne aux jurisconsultes, nous en avons remarqué un qui nous semble fort utile à suivre, c'est de se garantir de l'abus des citations, qui souvent ne servent qu'à obscurcir les matières que l'on veut traiter. On sait d'ailleurs qu'il est très-facile d'étaler un luxe déplacé d'érudition, et nous pensons avec M. Dupin que l'on doit attacher plus d'importance à cet autre genre de démonstration qui se tire des principes et de la raison du droit. A. T.

271.—*Cours de droit commercial maritime*, d'après les principes et suivant l'ordre du code du commerce; par P. S. Boulay Pati, ancien député au corps législatif, conseiller à la cour royale de Rennes. Rennes, 1821. In-8°. Tom. I. Cousin-Danelle.

C'est le commencement d'un cours de droit commercial maritime, que l'auteur a enseigné gratuitement dans la faculté de droit de Rennes. Ce premier volume contient un titre préliminaire sur l'histoire de la législation nautique, et des explications sur les quatre premiers titres du livre deuxième de notre code de commerce. L.

272.—*Principes sur lesquels doivent reposer les établissemens de prévoyance*, tels que caisses d'épargnes, tontines, assurances sur la vie, etc.; suivis de l'analyse comparée de la caisse La Farge, de la tontine perpétuelle d'amortissement; de l'agence générale des placemens temporaires et viagers, de la caisse de survivance, d'accroissement, etc. Paris, 1821. In-8° de 126 pages.

Cet ouvrage remplit heureusement une lacune importante dans la science difficile de l'économie publique.

273.—*Tableaux chronologiques de l'histoire ancienne et moderne*, pour l'instruction de mon fils; par J. G. Thouret, membre de l'assemblée constituante, auteur de l'*Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français*. Paris, 1821. Brissot-Thivars, éditeur, rue Chabannais, n° 2; et pour l'étranger, Bossange frères, rue de Seine, hôtel de la Rochefoucault. In-f° ob long. Prix, 30 fr.

Cet ouvrage est le fruit des méditations d'un des plus illustres

Digitized by Google

citoyens de l'assemblée constituante, d'un écrivain philosophe dont un premier livre est devenu classique dans la science de l'histoire. Il a été composé par Thouret, pour l'éducation de son fils; celui-ci a voulu que ce monument de l'affection paternelle fût mis à la disposition de tous les parens éclairés qui auront le bon esprit d'en prescrire la lecture à leurs fils. Ces tableaux furent composés dans les années 1792 et 1793, immédiatement après la session de l'assemblée constituante, époque à laquelle l'auteur s'était consacré entièrement à l'éducation de son fils. Ils embrassent l'*histoire universelle*. La publication actuelle comprend seulement l'*histoire ancienne*, depuis la création du monde jusqu'à l'ère vulgaire. On mettra incessamment sous presse le tableau de l'*Histoire moderne*. Ils s'arrêtaient dans le manuscrit à la paix d'Hubersbourg, en 1763. M. Thouret fils a continué l'ouvrage jusqu'en 1820. Les tableaux de l'histoire ancienne sont divisés en trois parties. Dans la *première*, on trouve autant de colonnes qu'il se rencontre de peuples contemporains, de manière qu'on aperçoit d'un seul coup d'œil tous les événemens qui sont arrivés à la même époque. On a suivi, pour les tems reculés, la chronologie de Larcher (traduction d'Hérodote, édition de 1786). La colonne des Romains, dans la première partie, nécessitait des développemens trop étendus; c'est pourquoi l'auteur, en se bornant à l'indication des faits les plus remarquables, a réservé les détails de l'*Histoire romaine* pour des tableaux particuliers qui forment la *deuxième* partie. La chronologie de ces tableaux a été corrigée par M. Thouret fils, d'après un travail publié par M. Albert, dans la dernière édition de l'*Art de vérifier les dates*. La *troisième* partie, qui égale en étendue les deux premières, se compose de l'histoire des sciences, des lettres et des arts jusqu'à l'ère vulgaire. Elle renferme aussi quelques observations sur les gouvernemens, les lois civiles et les mœurs des différens peuples. Cette partie a subi des corrections et des additions, au moyen desquelles M. Thouret fils l'a mise au niveau des connaissances actuelles. On voit que cet ouvrage est l'un des plus importans et des plus utiles qu'on ait publiés depuis plusieurs années. Il doit être recherché dans les maisons d'éducation des deux sexes, aucun autre n'étant plus commode ni plus sûr pour étudier l'histoire. L'homme de cabinet y retrouvera avec facilité l'indication et le récit analytique de cette multitude infinie de faits dont se compose l'histoire, toujours rapprochés des

Digitized by Google

faits contemporains qui exercent réciproquement entre eux une grande influence. Une entreprise de ce genre, honorable par son but comme par son importance, mérite des encouragemens. M. Thouret fils a dédié l'ouvrage de son père à M. Dupont (de l'Eure). Voilà deux noms honorables qui ne seront pas étonnés de se trouver ensemble. A. M.

274. — *Dictionnaire historique de l'abbé F. X.* DE FELLER, cinquième édition, enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux intercalés par ordre alphabétique, et corrigée sur les observations de nos meilleurs biographes. Paris, 1821. MÉQUIGNON fils aîné, rue des Grands-Augustins, n° 9; et Lyon, chez PÉRISSE frères, libraires, rue Mercière, n° 33. T. I^er^, in-8°. Prix 5 fr., et 7 fr. franc de port. (L'ouvrage entier formera 12 vol. in-8°.)

Ce *Dictionnaire historique* n'est connu que des ecclésiastiques. Pour le rédiger, l'abbé de Feller, jésuite des Pays-Bas, s'appropria, en 1731, celui de l'abbé Chaudon; il en revit tous les *articles*, retrancha, ajouta, substitua à des opinions modérées des opinions exagérées, et surtout des principes de discipline ecclésiastique entièrement opposés à ceux de l'église gallicane. Cet ouvrage fut prôné, en France, à une époque d'anarchie religieuse où l'on s'efforçait d'introduire dans la patrie de Bossuet les principes les plus ultramontains; c'est ce qui explique la réimpression qui en a été faite à Paris, il y a quatre ans. Dans mon *Examen critique des Dictionnaires historiques* (1), j'ai signalé les exagérations et les aberrations de l'ex-jésuite Feller. Ses partisans, honteux de l'espèce de succès dont leur édition a joui, ont avoué qu'en effet cet auteur n'était pas irréprochable; ils ont annoncé qu'ils allaient encore le réimprimer pour rectifier ses *jugemens erronés* et *réparer ses inexactitudes*, en affirmant que cette édition, confiée à des mains habiles et à des ecclésiastiques également pieux et éclairés, répondrait à la confiance dont les *gens de bien* les avaient honorés. Elle devait même être dédiée à *nosseigneurs évêques de France*.

Le tome I^er^ de cette cinquième édition vient de paraître, on n'y trouve aucune des améliorations annoncées dans le *prospectus*; d'où l'on doit conclure que les *mains habiles* et les *ecclésiastiques pieux et éclairés* dont il y est parlé se réduisent à de jeunes ecclésiastiques

(1) Voyez *Rev. Encycl.*, T. I^er^, pag. 142.

Digitized by Google

très-peu instruits, peut-être même à des séminaristes tout-à-fait étrangers à l'histoire littéraire. Ces messieurs se croient les successeurs de Feller, parce qu'ils ont appris de lui à dire des injures aux personnes qui s'honorent de professer les principes d'une sage philosophie, et qui ne se livrent à des mouvemens de vivacité que contre les intolérans. Il est à remarquer surtout que *nosseigneurs les évêques de France* n'ont point accepté la dédicace du beau travail de nos séminaristes. Il suffit d'ouvrir le volume que nous avons sous les yeux pour juger de l'incapacité de ces éditeurs. On s'aperçoit, dans une foule d'articles, que l'ouvrage a été composé vers 1781. Il était cependant bien facile d'arranger ces articles pour l'époque actuelle.

Je ne relèverai pas les omissions, qui sont très-nombreuses et que Feller eût réparées s'il eût vécu jusqu'à nos jours; l'article très-insignifiant d'*Alcinoüs* ne pouvait-il pas être fait, soit d'après la *Biographie universelle*, soit d'après mon *Examen critique?* Feller disait, en 1781, qu'on avait imprimé *depuis peu*, à Berlin, une traduction d'*Ammien Marcellin*, meilleure que celle de l'abbé de Marolles. Les éditeurs de 1821 devaient-ils nous redonner le *depuis peu*, tandis que la *Biographie universelle* leur apprenait que cette traduction de M. Moulines, pasteur à Berlin, avait paru en 1778 (*lisez* 1775). Elle a été réimprimée à Lyon en 1778. On lit à l'article de *Charles Ancillon*, mort en 1715, qu'il ne faut pas le confondre avec M. Ancillon, pasteur de l'église française de Berlin (encore vivant en 1789). On n'a point annoncé dans les papiers publics la mort de ce célèbre prédicateur, qui existait encore en 1815. M. Jean-Pierre-Frédéric Ancillon, son fils, aussi distingué comme orateur, est plus connu comme historien. Dans l'article *Saint-Andéol*, l'église de la paroisse de Saint-André-des-Arcs de Paris est désignée comme existante encore. A l'article de *Nicolas Antonio*, les éditeurs ne citent pas la nouvelle et belle édition de la célèbre *Bibliotheca Hispana*, faite à Madrid en 1783 et en 1788, 4 vol. in-fol. Est-ce là compléter un auteur? L'article d'*Aristote* méritait sans doute d'être rédigé avec soin. Pourquoi nos séminaristes se contentent-ils de citer la traduction de ses *politiques*, par Louis le Roy, publiée en 1600? Ignorent-ils que nous en avons deux nouvelles traductions; l'une par Champagne en 1797, 2 vol. in-8°; l'autre par M. Milon, en 1803, 3 vol. in-8°? Parlerai-je des noms

Digitized by Google

estropiés dans une multitude d'articles? Je me contenterai de citer la partie bibliographique de l'article *Addisson*, empruntée à la *Biographie universelle*. On y trouve sept noms grossièrement dénaturés et quelques abréviations infidèles. Les *gens de bien* qui mettraient encore leur confiance dans les libraires-éditeurs du *Dictionnaire de Feller*, sont donc exposés à être trompés sous tous les rapports.

BARBIER.

275.—*Introduction à l'Histoire de l'empire français*, ou Essai sur la monarchie de Napoléon, par REGNAULT-WARIN. Deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur. Paris, 1821. P. Domère, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 4. 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste.

Cet ouvrage, comme tous ceux du même auteur, pèche par le ton déclamatoire et par un style contraint et prétentieux; mais il renferme aussi des vues politiques, judicieuses, et quelques aperçus philosophiques. On peut dire que Bonaparte y est jugé *sine irâ neque studio*, et ce n'est point sans doute un éloge médiocre. Sans ratifier tous les jugemens de l'auteur, il convient de remarquer qu'ils sont dictés généralement par l'amour d'une sage liberté. Les documens et pièces authentiques que cet ouvrage renferme suffiraient seuls pour le rendre précieux. En voici l'indication sommaire : Des constitutions de la république et de l'empire; des sénatus-consultes organiques et des lois d'exception. — Organisation des pouvoirs publics.—Tableau de la force armée et des levées de la conscription. —Notice des traités de paix, d'alliance et de commerce, et des concordats.—Éphémérides biographiques, consulaires et impériales. —Fastes de Bonaparte, etc.

276.—*Histoire des grands capitaines de la France*, pendant la guerre de la liberté (de 1792 à 1802); par A. H. CHATEAUNEUF. Nouvelle édition, absolument refondue. Paris, 1821; A. Lanoë, rue de la Harpe, n° 78; 2 vol. in-8°.

Il y a long-tems que l'auteur de cet ouvrage est en possession de la biographie des généraux. Il a publié autrefois, en un grand nombre de petits cahiers, un *Cornelius Nepos français*, qui différait du Cornelius latin en ce que l'éloge y était prodigué. Les complimens étaient la monnaie courante du tems; M. Châteauneuf s'en est servi comme beaucoup d'autres. Aujourd'hui on commence à en faire un usage plus sobre; c'est un gain pour l'histoire, qui ne s'accommode

Digitized by Google

guère de toutes les petites concessions faites à l'amour-propre et à la vanité. Mais, pour écrire en toute liberté, il ne faut s'attacher qu'à l'histoire des morts; quant aux vivans, il est bien difficile de raconter impartialement ce qu'ils ont fait. Si on les loue trop, on est soupçonné avec raison de vues intéressées; si on les blâme avec trop de sévérité, on s'attire la haine des personnages, de leurs familles et de leurs amis. Dans le nouvel ouvrage, ou plutôt dans la nouvelle édition de l'ouvrage publié par M. Châteauneuf, il n'est question que des grands généraux de la révolution, qui tous sont morts ou peu s'en faut. Leur vie est habilement exposée; et quoique, après tant d'ouvrages militaires qui ont paru depuis quelques années, il reste peu de choses nouvelles à dire, on lit encore avec intérêt leur vie dans cette *histoire des grands capitaines*. Ce n'est pas sans étonnement qu'on trouve à la tête de l'ouvrage le récit de persécutions que l'auteur assure avoir essuyées sous le régime impérial. Il raconte, avec un peu d'aigreur, que le ministre Champagny lui a écrit avec ironie que, lorsqu'on se donne la mission d'écrire l'histoire des grands généraux, il ne faut ambitionner d'autre récompense que la gloire; ce qui ferait croire que M. Châteauneuf lui en avait demandé une autre. Il raconte ensuite qu'on lui avait offert 40,000 fr. pour suspendre son ouvrage; que le baron Pommereul, par ordre de Bonaparte, a voulu le supprimer et saisir les exemplaires existans, etc. Tout cela est difficile à concilier avec les éloges pompeux que les journaux dévoués du tems faisaient de chaque petit cahier du *Cornelius* qui paraissait, et que M. Châteauneuf a insérés lui-même dans cet ouvrage. Si j'ai bonne mémoire, ce livre de M. Châteauneuf avait même été déclaré livre classique, c'est-à-dire à l'usage des classes des lycées. Toutefois, comme il y avait alors beaucoup de bizarrerie dans les ordres arbitraires qui émanaient du gouvernement, il se peut que l'auteur ait été tour à tour approuvé et blâmé, sans qu'on en puisse rien préjuger pour ou contre son travail, qui sera maintenant apprécié avec plus de justice. **D.-c.**

277. — *Essai sur l'histoire des comtes souverains de Provence*, avec un précis historique des différentes dominations auxquelles fut soumise la Provence, avant l'établissement de ses comtes particuliers; par M. Boisson de la Salle. Aix, 1820; 1 vol. in-8°.

L'auteur est un ancien conseiller au parlement d'Aix; il a rempli assez bien le titre de son ouvrage, abrégé commode, écrit avec

Digitized by Google

pureté et clarté : *ament meminisse periti*. L'auteur a eu soin d'y remarquer que, dès le milieu du XII^e^ siècle, en Provence, « les villes et les bourgs s'établirent en communauté; qu'elles jouirent d'une administration municipale, capable d'assurer, avec la liberté des habitans, les progrès des arts et de l'industrie; et qu'elles composaient, dès 1148, le troisième ordre aux états de Provence, qui votaient principalement les contributions. » L.

278. — *Discours et opinions de* CAZALÈS, précédés d'une notice historique sur sa vie; par M. CHARE, avocat. Paris, 1821; Kleffer et Moreau, libraires-éditeurs, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2, et rue Coquillière, n° 27; 1 vol. in-8°.

Ce volume forme le 4^e^ de la *Collection des orateurs français;* il contient tous les discours de Cazalès, prononcés dans le sein de la mémorable assemblée constituante; mais, comme les matières ne suffisaient pas pour qu'il fût d'une grosseur semblable à celle des tomes précédens, les éditeurs annoncent qu'ils donneront en supplément les *Discours de Malouet*. Cazalès ne peut être placé sur la même ligne que Mirabeau, quoiqu'on ait souvent fait ce rapprochement. Il a combattu avec talent les opinions de ce grand orateur; mais la différence qui existe entre eux, sous le rapport de l'art oratoire, est aussi immense que celle qui sépare les deux causes qu'ils s'étaient chargés de défendre. Néanmoins, les hommes curieux d'étudier les débats parlementaires qui se sont élevés dans nos assemblées publiques, liront avec beaucoup d'intérêt les discours et les opinions de Cazalès.

279. — *La Charte constitutionnelle en* 1821. Paris, 1821; L'huillier, rue Saint-André-des-Arcs, n° 18; in-8° de 80 pages.

Cet ouvrage est divisé en trois chapitres; le premier renferme le discours prononcé par le roi dans la séance du 16 mars 1815, et le serment de la famille royale; le deuxième comprend les faits, c'est-à-dire la charte, et sous chacun de ses articles l'indication des actes, lois et ordonnances qui l'ont suspendue, ou qui, selon l'auteur, l'ont violée; enfin, dans le troisième chapitre, on trouve l'ordonnance du 9 mars 1815 et la loi du 15 mars 1815, dans laquelle le roi proclame *la charte le point de ralliement de tous les Français*, et déclare que *le dépôt en est confié à la fidélité et au courage de l'armée, des gardes nationales et des citoyens*. On attribue cette brochure à un jeune écrivain de l'opposition, qui a déjà soutenu avec quelqu'éclat une lutte judiciaire pour le parti politique qu'il a embrassé.

Digitized by Google

280.—*Bulletins de la grande armée*, recueillis et publiés par *Alexandre* Goujon; 2e et 3e volumes, contenant les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Autriche, de Russie et de Saxe. Paris, 1821; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36; in-16 de 280 pages chaque.

Cette collection intéressante, qui est une sorte de monument historique consacré à la gloire de nos armées, est ornée de fort jolies gravures par Couché fils.

281.—*Coup d'œil sur la situation politique et militaire de l'Europe, et principalement de l'Italie;* par V., ancien élève de l'école polytechnique, membre de l'académie de Rouen. Paris, 1821; Corréard, au Palais-royal; brochure in-8°.

Ce petit ouvrage, dont la rapidité des derniers événemens politiques nous dispense de rendre compte, mérite néanmoins des éloges pour les vues générales et philantropiques qu'il renferme.

282. — *Précis historique sur les révolutions des royaumes de Naples et de Piémont*, en 1820 et 1821; suivi de documens authentiques sur ces événemens, et orné d'une carte pour servir à l'intelligence des opérations militaires; par M. le comte D***. Paris, 1821; Roret et Roussel, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 9. In-8° de 224 pages; prix, 4 fr. 50 c., et franc de port, 5 fr. 50 c.

283.—*A l'illustre assemblée des Cortès de Portugal*, le comte de Francieu. Paris, 1821. Imprimerie de Tremblay, in-8° de 7 p.

L'auteur voudrait que la constitution des Cortès ne pût être réformée que sur le vœu des assemblées électorales, et par un corps constitutif nommé *ad hoc*.

284. — *Seconde pétition contre la traite des noirs*, présentée le 19 mars 1821, par J. Morenas. Paris, 1821. Brochure in-8° de 62 pages. Imprimerie de madame Jeunehomme-Cremière.

L'affligeant spectacle de la traite est renouvelé, ou, pour mieux dire, n'a pas cessé sur les côtes d'Afrique, malgré les lois qui la défendent. M. Morenas nous apprend que quarante navires sont partis des ports de France pour faire cet odieux commerce, et qu'en 1820, on a transporté plus de dix mille esclaves en Amérique. Jusques à quand des hommes seront-ils victimes d'une cupidité si coupable? Ni la religion, ni la morale, ni les lois de l'état, ne peuvent donc empêcher d'acheter, de transporter et de vendre des hommes, qu'on arrache avec violence de leurs déserts. M. Morenas n'accuse point les ministres de protéger ce trafic impie; il en rejette tout le blâme

Digitized by Google

sur des employés inférieurs, qui sans doute y prêtent la main, à l'insu du gouvernement. Il propose ensuite d'établir des peines infamantes contre les coupables, comme le moyen le plus sûr d'arrêter une si déplorable calamité.

Dans les notes intéressantes et curieuses de M. Morenas, on voit un exemple singulier du profond attachement des noirs pour leur patrie. Les habitans du village d'Alébia, appartenant au Pol, vivaient, selon l'usage de ces contrées, dans toute la simplicité des lois de la nature. Le produit de quelques champs qu'ils cultivaient sans beaucoup de fatigue, la chasse, la pêche, des fruits sauvages suffisaient à leurs besoins; ils ont été plongés dans les horreurs de l'esclavage par une infâme trahison. On ne lira point d'un œil sec leur touchante histoire.

L'équipage d'un armement de Saint-Louis, destiné en apparence pour Galam, se rendit, en 1807, au village d'Alébia. Comme il se présentait en ami, les habitans d'Alébia mirent de l'empressement à l'accueillir. On se donna mutuellement des gages d'amitié par des échanges, par des festins, par des réjouissances. A l'abri des lois sacrées de l'hospitalité, les habitans d'Alébia reposaient en paix sous le toit de leurs chaumières, lorsqu'au milieu d'une nuit affreuse, leur village fut assailli par l'équipage de cet armement. Ceux qui ne meurent pas en défendant leur liberté, sont faits esclaves avec leurs enfans et leurs femmes, qui poussent de lamentables cris à mesure qu'on les entraîne loin des lieux qui les ont vus naître.

Ces malheureux sont jetés dans le fond d'un navire et conduits en mer. Les uns, en plus grand nombre, sont morts dans les travaux et les tourmens de la servitude; les autres, vendus à Cuba à des Espagnols qui traitent avec moins de rigueur leurs esclaves, ont trouvé le moyen de gagner de quoi racheter leur liberté, et ils ont équipé un bâtiment qui, en 1818, les a ramenés dans leur patrie, au nombre de trente-deux. Ils ont salué avec des cris de joie et arrosé de leurs larmes la terre d'Alébia, après onze années d'esclavage dans le Nouveau-Monde. Cet événement qui a fait une grande sensation au Sénégal, et qui a été cité dans la *Gazette de Sierra-Leone*, du 25 juillet 1818, est bien propre à inspirer de plus en plus l'horreur contre un trafic qui viole toutes les lois divines et humaines. A. Metral.

285. — *Opinion de M.* B. Constant, *sur l'interdiction de la parole, par suite du rappel à l'ordre et à la question*, dans les

Digitized by Google

séances des 6 et 14 avril, avec un avertissement et des notes de l'auteur. Paris, 1821. Kleffer, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2. Brochure in-8° de 37 pages. Prix 1 fr. 25 c.

286.—*Le Triomphe des rois légitimes* et les *dons de Dieu*; par Josseaume Dubourg. Paris, 1821. Kleffer, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 2. In-18, l'un de 118 et l'autre de 129 pages. Prix, 1 fr. 25 c. chaque.

287.—*Procès du Miroir*, Paris, 1821, au bureau du journal, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 40. In-8° de 33 pag. (*Voy.* l'annonce du même journal littéraire et dramatique, ci-dessus, T. IX, p. 593.)

288.—*Choix de voyages dans les quatre parties du monde*, ou Précis des voyages les plus intéressans par terre et par mer, entrepris depuis l'année 1806 jus qu'à ce jour; par J. Mac-Carthy. Paris, 1821. A la librairie nationale et étrangère, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et chez Locard et Davi, quai des Augustins, n° 3, 4 vol. in-8° (première livraison).

Cette collection, dont l'idée est heureuse et l'exécution soignée, paraît devoir obtenir beaucoup de succès. Nous rendrons compte des différentes livraisons, à mesure qu'elles seront publiées.

289.—*Lettres sur le Bosphore*, ou relation d'un voyage dans différentes parties de l'orient, pendant les années 1816 à 1819. Paris, 1821. Domère, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 4. 1 vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Dans un moment où les regards des philantropes et des hommes éclairés de toutes les nations se tournent avec un intérêt si vif et un espoir si profond vers ces superbes rives du Bosphore, riches de passé et d'avenir, on accueillera sans doute avec empressement le livre que nous annonçons. C'est le récit d'une femme spirituelle qui vient de parcourir le pays, théâtre de si grands événemens; observateur peut-être un peu superficiel, mais juste et surtout fidèle, parce qu'elle est sans prétention; c'est dans les épanchemens d'une correspondance particulière, qu'elle a tracé un livre qui réunit l'intérêt du roman à celui du voyage.

290 (*).—*Théâtre complet des Latins;* par J. B. Levée et par feu l'abbé Lemonnier; augmenté de dissertations, etc., par MM. Amaury Duval, de l'académie des inscriptions, et *Alexandre* Duval, de l'académie française. 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons, formant 9 vol. in-8°. Prix, par volume, 6 fr. 50 cent.; papier grand vélin, 13 fr.

Digitized by Google

Paris, 1821. Chassériau, libraire, au *dépôt bibliographique*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5.

291.—*Dictionnaire celto-breton*, ou *breton-français;* par J. F. M. A. Le Gonidec, membre de la société royale des antiquaires de France, etc. Angoulême, 1821. 1 vol. in-8° de 483 pages à deux colonnes.

L'auteur avait déjà entrepris d'ajouter à nos connaissances sur le bas-breton, par l'excellente grammaire celto-bretonne qu'il a publiée à Paris en 1807. Il a achevé sa tâche par ce dictionnaire, plus exact que celui de *Davies*, plus commode et plus savant que celui du père *Grégoire* de Rostrener, commençant par le mot français, au lieu que celui-ci commence par le mot bas-breton, et beaucoup plus complet que le dictionnaire in-folio du très-érudit bénédictin, Don *Le Pelletier*. Ce n'est pas tout, l'auteur cite, dans ses exemples, un grand nombre de mots qu'il a omis de reporter dans l'ordre alphabétique. On peut aussi regretter que M. Le Gonidec n'ait pas indiqué et apprécié, dans son avertissement, tout ce qui appartient à la lexicographie bas-bretonne, en manuscrits et en imprimés, en livres publiés en France et à l'étranger. *Adelung* en a donné un catalogue dans le second volume 8° de son *Mithridates*. Berlin, 1809. Mais, tel qu'il est, ce nouveau dictionnaire est un grand service rendu à la science générale des langues, et à tous ceux qui aiment à les comparer entre elles, à découvrir de nouvelles étymologies, à vérifier, corriger ou enrichir les étymologies déjà connues. Lanjuinais.

292.—*Histoire de la langue des Gaulois*, et par suite de celle des Bretons; par M. Miorcec de Kerdanec, docteur en droit. Rennes, 1821. 1 vol. in-12.

293.—*Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux* (*Voyez* Tom. VII, pag. 626, et Tom. IX, pag. 201), séance publique du 26 août 1820. 1 vol. in-8°. Pinard, imprimeur à Bordeaux.

Cette société savante mérite d'être distinguée parmi le grand nombre de celles qui existent en France, tant par le savoir de ses membres que par l'importance de ses travaux, et par l'influence qu'elle exerce sur les progrès de l'agriculture et des arts industriels, dans le département de la Gironde. Une analyse succincte des discours et des mémoires renfermés dans ce volume, suffira pour justi-

Digitized by Google

fier nos éloges. *Le discours d'ouverture*, prononcé par le président, M. *Leupold*, et dont le sujet est l'*utilité de la culture des sciences et son influence sur la prospérité publique*, nous paraît aussi bien écrit que bien pensé. Nous reprocherons seulement à l'auteur d'être trop exclusif en faveur des sciences positives, de n'en estimer en quelque sorte que les avantages matériels et immédiats, et, par suite de son enthousiasme pour les arts industriels, de parler, avec une sorte de dédain, des sciences qui traitent des facultés de l'entendement, et qui ont pour but d'en régler et d'en perfectionner l'exercice. Les ouvrages et les leçons qui, en fortifiant le jugement et en élevant l'ame des hommes, les rendent plus capables des sacrifices qu'exige trop souvent la pratique de la vertu, ne méritent-ils pas autant d'estime que les travaux qui tendent seulement à augmenter leurs jouissances physiques ? J'en appelle, sur cette question, aux nobles sentimens que M. Leupold exprime dans son discours.

Le rapport sur les travaux de l'académie, pendant l'année 1820, par M. Lecour, secrétaire général, fait connaître plusieurs ouvrages soumis au jugement de la société par quelques-uns de ses membres et de ses correspondans. Je citerai entre autres : 1° un *Traité de navigation*, où l'auteur, M. *Lescan*, a cherché à réunir toutes les connaissances nécessaires aux différentes classes de marins; 2° un Mémoire de M. *Dugut*, relatif au *déplacement de la terre dans l'écliptique;* 3° un autre de M. *Grateloup*, *sur l'ophite* des environs de Dax; 4° un Essai sur un *nouveau système botanique*, fondé sur le calice et appelé système *périanthiel*, par M. *Laterrade*, à qui l'on doit la première *Flore*, publiée à Bordeaux; 5° un mémoire *sur l'instinct*, par M. *Gintrac*, ouvrage qui est au niveau des connaissances physiologiques actuelles, mais dans lequel la commission a trouvé quelques parties obscures; 6° un mémoire de M. *Lacour*, intitulé : *Conjectures sur l'origine et sur la forme primitive des monumens de l'art statuaire, suivies de quelques recherches sur les usages et les inventions dont ces monumens furent la cause.* Ce travail fait partie de divers fragmens relatifs aux antiquités égyptiennes; 7° un mémoire *sur les Russes*, par M. Faure, etc.

L'analyse des travaux de l'académie relatifs à l'agriculture et à l'économie rurale, lue par M. *Cambon*, secrétaire de la commission permanente d'agriculture, prouve que de nombreux succès ont couronné les efforts de la société. Les *parmentières* (pommes de terre)

Digitized by Google

ont fixé particulièrement l'attention de la commission, qui donne des détails d'un grand intérêt sur les essais tentés dans ce genre de culture par plusieurs agriculteurs distingués du département. Les résultats obtenus par M. *Catros* sur treize hectares de landes incultes, dans la commune d'Eysines, à deux lieues de Bordeaux, sont très-remarquables, et démontrent qu'on peut tirer un grand parti de ces terrains, qu'un préjugé funeste, fondé sur des essais mal dirigés, fait regarder comme stériles; aussi, l'académie a-t-elle fait un acte aussi utile que juste, en décernant une médaille d'encouragement à M. *Catros*, un de ses plus estimables correspondans.

On doit à M. *Jouannet* : 1° une *notice* curieuse *sur la ville de Saint-Emilion*, déjà connue par ses vins, mais qui mérite encore plus de l'être par les ruines romaines et par les monumens du moyen âge qu'elle renferme; 2° les *conseils d'un vieillard*, stances philosophiques, dont les vers sont faciles et gracieux; 3° *l'éloge de M. de Saint-Marc*, mort en 1819, et auteur de l'opéra d'*Adèle de Ponthieu* et d'un grand nombre de poésies fugitives.

La notice *sur la cloche à plonger*, par M. *Billaudel*, ingénieur des ponts et chaussées, est très-importante, en ce qu'elle fait bien connaître l'usage de cette machine, dont nous avons donné la description d'après M. Hamel (Tom. VIII, pag. 173), et que M. *Deschamps* a introduite le premier en France, dans les travaux du pont de Bordeaux, qu'il dirige avec autant de zèle que de talent. C'est M. Billaudel (ce fait n'est pas dans sa notice), qui, en descendant le premier dans *la cloche à plonger*, a donné aux ouvriers, qui depuis s'en font un jeu, l'exemple de visiter le fond de la Garonne. Au moyen de cette ingénieuse machine, il sera facile de débarrasser le lit de la rivière des bâtimens échoués, qui forment des écueils sur plusieurs points de son cours.

Nous voudrions pouvoir citer en entier un rapport fait au nom d'une commission, par le même M. *Billaudel*, et dans lequel il présente *le tableau des découvertes et des perfectionnemens les plus remarquables dans les arts industriels*, depuis quelques années, non seulement dans le département de la Gironde, mais encore dans les autres parties de la France. L'auteur a renfermé, dans un court espace, un si grand nombre de faits intéressans, qu'il serait impossible de faire l'analyse de son ouvrage sans le tronquer. Ce travail fait beaucoup d'honneur à M. *Billaudel*, à qui l'académie a

Digitized by Google

témoigné dernièrement toute l'estime qu'elle fait de ses talens, en le nommant son secrétaire général.

Le volume des *Mémoires de l'académie de Bordeaux* est terminé par des notices biographiques sur MM. *Louis Alphonse*, pharmacien; *Jean-Marie Caillau*, médecin, et *Nicolas Pic de Perè*, morts en 1820; par MM. *Lartigue*, *Bourges* et *Guilhe*, membres de l'académie. A. MICHELOT.

294.—*Recueil de l'Académie des Jeux Floraux.* Toulouse, 1821. Dalles, un in-8° de LXXVI et 74 pages.

C'est une chose déplorable que l'état de dégradation où sont tombées quelques académies de province qui pourraient être utiles, si elles étaient des associations vraiment libres. Parcourez la liste de plusieurs de ces académies; et, indépendamment du maire et du préfet, *académiciens nés*, circonstance qui dispense ces deux magistrats de toutes qualités académiques, quels noms y trouvez-vous? c'est d'abord monseigneur l'archevêque, puis M. le premier président, puis M. le procureur général; viennent ensuite les seconds présidens et les conseillers, les maréchaux-de-camp et les colonels, les chanoines et les sous-préfets; enfin, en dernière ligne, les ex-préfets et les ex-maires, qui doivent rendre grâce au ciel de ce qu'ils furent jadis, puisque sans cela aujourd'hui ils ne seraient plus rien, *pas même académiciens.*

Si l'on parcourt la liste des pièces couronnées depuis quelques années par l'*Académie des Jeux Floraux*, il est rare d'en rencontrer une qui ne porte le stygmate avilissant de l'esprit de parti, ou de l'esprit d'adulation, ou de l'esprit de circonstance. Quiconque a laissé échapper dans ses vers la plus légère étincelle de l'esprit de liberté est exclu du concours, sans autre examen.

Nul n'aura de l'esprit que nous et nos amis:

On s'en était un peu douté; mais un discours de récipiendaire en informe le public avec une naïveté parfaite.

Dans sa séance annuelle du 3 mai 1821, tenue avec la solennité accoutumée, l'*Académie des Jeux Floraux* a distribué divers prix: une églantine d'or à M. *de la Cervière*, pour un *discours en prose sur les genres classique et romantique;* une amaranthe en or à M. le chevalier *de Fourcy*, pour une *ode aux savans:* deux soucis réservés pour deux odes, l'une de M. *Magnien*, l'autre de M. *Holmon-Durand*, âgé de dix-huit ans; deux violettes d'argent, l'une à

Digitized by Google

M. *Ch. de Saint-Maurice*, l'autre à M. *Châtillon*, pour deux épîtres.

Nous citerons les strophes suivantes, que nous avons distinguées dans l'ode de M. *Holmon-Durand*, intitulée : *le Jeune Poète mourant*.

L'ange des morts m'invite au terrible passage ;
Sa flamboyante épée a traversé les airs :
Et devant lui s'étend le funeste nuage
Qui va me cacher l'univers.

Mes jours sont accomplis ! fuyez de ma mémoire,
Doux songes où mon cœur a trouvé tant d'appas !
Vous me parliez en vain de bonheur et de gloire :
La mort seule ne trompe pas.

Le sujet du prix indiqué pour le concours de 1822 est l'*Éloge du navigateur La Peyrouse*.

295.—*Épître aux rois de la Chretienté, sur l'indépendance de la Grèce*, suivie de l'*épître à Morellet, sur la philosophie du dix-huitième siècle*, par J. P. C. Viennet. Paris, 1821. Librairie française de Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois, n° 195. Brochure in-8° de 23 pages. Prix, 1 fr.

M. Viennet, dans ces deux épîtres, continue à se montrer, comme dans son *Poème sur Parga* (*V.* ci dessus, p. 131-143), l'éloquent interprète des amis éclairés de la liberté et de l'humanité. La renaissance de la Grèce est devenue pour lui la source des plus nobles inspirations ; il rappelle aux rois chrétiens les titres qu'ont les Grecs à la protection et à la bienveillance de l'Europe entière : il retrace à la fois, par un heureux et habile contraste, la gloire et les vertus de leurs ancêtres, la honte et les crimes de leurs modernes oppresseurs.

Après avoir reproduit d'une manière pittoresque et animée les souvenirs de la Grèce antique, de ses demi-dieux, de ses guerriers célèbres, de ses orateurs, de ses poètes, de ses philosophes, il montre cette noble Grèce opprimée, abrutie, languissant dans les fers.

Mais cet astre immortel, dont la flamme sacrée,
Par le fils de Japet ravie à l'empirée,
A rempli l'occident de ses vives splendeurs,
Reporte sur les Grecs ses rayons créateurs.
La Grèce se réveille, et ses destins renaissent,
Au cri de liberté les vieux tems reparaissent.
.....

Digitized by Google

Prêtez aux fils des Grecs un appui généreux,
L'humanité, l'honneur, tout vous parle pour eux.
.....
En arrachant ce peuple au sceptre des tyrans,
Soyez ses alliés, et non ses conquérans;
Acquittez noblement cette dette sacrée
Qu'imposa son génie à l'Europe éclairée.
Héritiers de ses arts, héritiers de ses lois,
Rendez-lui ses bienfaits, rendez-lui tous ses droits:
Proclamez son réveil et son indépendance,
Et qu'un nouvel empire, élevé dans Byzance,
Boulevart du Bosphore et de la chrétienté,
Devienne du croissant le rival redouté.

Plusieurs jeunes Grecs s'occupent de traduire dans leur langue nationale ce noble plaidoyer en faveur de l'indépendance de leur patrie. Nous regrettons de ne pouvoir citer aussi, dans l'*épître à M. Morellet*, les beaux vers qui offrent une revue rapide et pleine de vie des grands écrivains et des philosophes du dix-huitième siècle.

En remerciant la librairie française de M. Ladvocat de son empressement à publier des écrits de ce genre, qui ont un caractère éminemment national, nous saisirons cette occasion de mentionner ici les deux belles éditions, publiées par le même éditeur, des Œuvres complètes de *Schakespeare* et de celles de *Schiller*, dont la traduction française, élégante et fidèle, permet à ceux même qui ne possèdent point l'anglais ni l'allemand, de rapprocher et de comparer dans notre langue les deux poètes dramatiques dont l'Angleterre et l'Allemagne s'honorent le plus. M. A. J.

296.—*Opuscules lyriques*, par J. Boucher de Perthes. Paris, 1821. Pilet aîné, rue Christine, n° 5. Brochure de 16 pages.

La dernière des quatre pièces qui composent ces opuscules renferme d'assez jolis vers. Celui qui termine chaque strophe a fourni à l'auteur quelques idées heureuses, parmi lesquelles nous avons distingué celle-ci:

C'est en vain qu'une douce étude
Appelle tous les cœurs vers toi,
Tu connaîtras l'ingratitude:
O pauvre enfant! tu seras roi.

297. — *Description de l'Égypte*. — Les huitième et neuvième

Digitized by Google

livraisons de cette belle entreprise viennent d'être publiées. Voici ce qu'elles contiennent :

Huitième livraison.—Antiquités. Vol. I, pl. 13. On voit dans cette planche de bas-reliefs des exemples des deux différens genres de sculpture dont se servaient les Égyptiens pour décorer les murs de leurs édifices.

État moderne. pl. 3, fig. 1 et 2. Ces deux vues sont consacrées à la ville de Syout, qui est la seconde capitale de la Haute-Égypte. C'est dans cette ville qu'arrivent les caravanes du Darfour et de l'intérieur de l'Afrique. Dans l'une des figures, on voit l'entrée de la ville et le canal qui apporte les eaux du Nil; dans l'autre, on a exprimé le moment de l'inondation.

État moderne, pl. 99. La figure 1re fait voir le canal d'Alexandrie tel qu'il est auprès de cette ville, ainsi que le pont qui avoisine l'aquéduc; non loin est le lac Maréotis. La figure 2 représente la tour du Marabou, à trois lieues à l'ouest d'Alexandrie, près de laquelle débarqua l'armée française le 5 juillet 1798.

Histoire naturelle.—Oiseaux, pl. 3, fig. 1. Le *Milan étolien*; fig. 2, le *Hibou d'Égypte*.—Reptiles, pl. 8. Quatre espèces de couleuvres différentes, avec les détails de la tête.

Neuvième livraison.—Antiquités. Vol. I, pl. 83. Vue perspective du portique d'Esné, l'ancienne Latopolis, qui donne une véritable idée de la richesse et de la magnificence des temples égyptiens.

État moderne, pl. 2. Le bas de la planche représente les tombeaux de la petite ville de Qéné, qui est aujourdhui l'entrepôt du commerce de l'Arabie avec l'Égypte.

État moderne.—Arts et métiers, pl. 17. Le métier de brodeur au tambour et celui de fabricant de feutres.

Histoire naturelle.—Poissons du Nil, pl. 1. Le *Tetrodon*, poisson qui a la propriété de s'élever promptement du fond de l'eau, par la distention d'une grande vessie, qui le rend spécifiquement plus léger et l'amène à la surface.

Histoire naturelle.—Botanique, pl. 4. Belle espèce de *Cyperus*, plante dont la tige est triangulaire comme celle du *Cyperus papyrus*, qui est célèbre par l'usage qu'en ont fait les Égyptiens, pour l'usage de l'écriture, et dont le nom a donné naissance au mot *papier*.

298.—*Plan et coupe d'une partie du forum romain* et des monumens sur la voie sacrée, indiquant les fouilles qui ont été faites dans

Digitized by Google

cette partie de Rome, depuis l'an 1809 jusqu'à l'an 1819; présentés à l'académie royale des beaux-arts de l'Institut de France, le 1er octobre 1819, et dédiés à M. Charles Percier, architecte, membre de l'Institut et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; par *Auguste* Caristie, architecte, ancien pensionnaire du roi à l'académie de France, à Rome. Paris, in-folio grand-aigle, 1821. Chez l'auteur, rue du Bac, n° 28; Bance, rue Saint-Denis, n° 214.

Cet ouvrage, de format grand-aigle, gravé au trait, se compose de huit feuilles, qui sont disposées de manière à former une seule carte; les feuilles, étant ployées en deux, formeront un volume.

Le prix de chaque exemplaire, sur papier de France, est de 20 fr.; papier vélin, 26 fr.; papier de Hollande, 30 fr. On pourra se charger de procurer quelques exemplaires ombrés et coloriés aux personnes qui le désireraient.

299.—*Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan*, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque; précédés d'une notice géographique, d'une notice historique et d'un discours sur la religion, la législation et les mœurs des Hindoux, par L. Langlès, etc.; ouvrage orné de trois cartes géographiques, dressées par M. Barbié-Dubocage, et de 144 planches gravées sous la direction de A. Boudeville. xxve livraison, in-folio de sept feuilles; plus 4 planches. Imp. de Didot aîné. Paris, 1821. Chez l'éditeur, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 13.

300.—*Atlas général de l'histoire de France.* Paris, 1821; Desray, rue Hautefeuille, n° 4. (*Voyez*, pour les *conditions de la souscription*, la note de notre premier article, page 91, ci-dessus.)

Atlas *des monumens et des arts libéraux, mécaniques et industriels de la France, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, avec un précis de l'*histoire complète des arts *et une explication ou analyse raisonnée de chaque figure ou monument;* par M. le chevalier *Alexandre* Lenoir, créateur et ancien conservateur du musée des monumens français, administrateur des monumens de l'église de Saint-Denis, membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères.

Nous avons déjà inséré dans ce volume un article sur l'*Atlas géographique et historique de la France*, par MM. Guadet et Bruë; il nous reste à parler de l'*Atlas des monumens*, de M. *Alexandre* Lenoir. Cet Atlas, destiné à présenter l'Histoire des arts libéraux,

Digitized by Google

MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS, depuis les *peulvan* des Celtes jusqu'aux chefs-d'œuvre de notre âge en tout genre, se compose d'environ soixante-douze planches, contenant au moins sept ou huit cents figures gravées au trait et dont beaucoup sont inédites. Ces figures représentent des édifices anciens et modernes, des tombeaux, des statues, des bas-reliefs, des médailles, des monnaies, des tableaux, des vitraux, des costumes religieux, civils et militaires, des armes, des armoiries, des meubles, des bijoux, des instrumens d'agriculture, de musique et de divers métiers, etc. Elles offrent aussi une suite de monumens celtes, gallo-romains, francs et français.

Ces planches sont accompagnées d'un précis de l'histoire des arts dans notre pays, précis assez étendu pour donner une idée générale des révolutions qu'ils ont éprouvées à différentes époques, et qui renferme d'ailleurs des considérations générales sur les mœurs, les coutumes, la vie privée, la littérature des Français, et leur influence sur l'état moral de la nation.

On peut dire de cet Atlas que, s'il n'a point le même degré d'utilité qui distingue l'*Atlas géographique* de M. Guadet, il mérite, sous d'autres rapports, d'être recherché non seulement des savans, mais encore des curieux. D'ailleurs, l'un et l'autre nous paraissent former un tableau complet de l'histoire de la France : le premier retrace les événemens ; le second, les mœurs ; voilà toute l'histoire.

L'auteur de ce second Atlas, dont on se rappelle avec reconnaissance que le zèle infatigable et les soins courageux et éclairés arrachèrent à la barbarie, dans des tems difficiles, les débris épars de tant de monumens de la France, M. Lenoir, a suivi à peu près le même plan que M. Guadet. L'éditeur possède déjà 50 planches ; cinq livraisons sont en vente, et elles se composent de six planches chacune. Parmi les sujets qu'elles représentent et qui sont choisis avec discernement et avec goût, nous en avons remarqué beaucoup d'inédits, tirés en partie du cabinet de M. Lenoir, et un plus grand nombre encore que l'on peut regarder certainement comme tels, tant les gravures faites sous les yeux de M. Lenoir diffèrent de celles que nous connaissions déjà. En général, toutes offrent la perfection que l'on peut désirer dans des gravures au trait.

Nous avons surtout remarqué avec plaisir les monumens gothiques, dont l'exécution nous a paru tellement supérieure à tout ce qu'on a publié jusqu'ici dans ce genre, qu'on serait tenté de croire que

Digitized by Google

l'élégance de cette architecture avait échappé jusqu'à présent à ceux qui avaient tenté de nous en donner des gravures.

L'éditeur annonce les livraisons suivantes de cet ouvrage, comme devant paraître incessamment; nous aurons soin de tenir nos lecteurs au courant de leur publication. Comme les deux entreprises de MM. Brué et Guadet et de M. Alexandre Lenoir sont d'une haute importance, puisqu'elles comprennent l'histoire entière de la France, considérée sous les deux rapports de ses divisions politiques à différentes époques, et des productions des beaux arts, nous avons voulu insérer, sans aucun délai, sur chacune d'elles, une annonce un peu étendue, propre à faire apprécier leur plan et leur but. Lorsqu'elles seront plus avancées, l'exécution de ces mêmes entreprises sera l'objet d'un examen sérieux, qui fera connaître en détail ce qu'elles renfermeront de plus intéressant. J.

Ouvrages périodiques.

301.—*Annales européennes de physique végétale et d'économie publique*, rédigées par une société d'auteurs connus par des ouvrages de physique, d'histoire naturelle et d'économie publique. — 1re et 2e livraisons (avril et mai 1821). Paris, 1821. M. Rauch, ancien officier du génie, directeur des Annales, place Royale, n° 20. Ce journal doit paraître tous les mois, à compter du 1er avril 1821. Le prix d'abonnement est de 30 fr. pour un an, ou 12 cahiers de 96 à 112 p. in-8°, 16 fr. pour 6 mois, et 8 fr. 50 c. pour 3 mois.

Cet ouvrage périodique présente des aperçus sur l'état primitif des forêts, sur leur influence, sur les changemens auxquels leur disparution a donné lieu, soit dans l'état atmosphérique, soit dans la situation du sol et dans ses productions. Les inondations, les tempêtes, les ouragans occupent quelques chapitres; mais la plus grande partie de ces deux premières livraisons est consacrée aux poissons de mer, ainsi qu'aux pêches des anciens, sur lesquelles on offre, dans ces Annales, des détails très-intéressans, mais qui ne sont pas nouveaux. L'introduction des chèvres de race thibétaine en France est l'article le plus moderne.

« Décupler les richesses naturelles, faire rayonner l'aisance et le bonheur jusque dans l'humble chaumière, couvrir la terre natale des trésors répandus avec confusion sur le globe, tel sera le but de cet ouvrage. » Ce but est pompeusement exprimé : nous verrons les moyens employés pour l'atteindre.

Digitized by Google

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.—*Extrait du* Niles'weekly Register de Baltimore, du 24 mars 1821.—*Population, industrie, commerce, résultats de la réunion des Florides.—Consommation du tabac provenant d'Amérique dans les différens états de l'Europe.*— La population de l'Amérique septentrionale et son industrie continuent de s'accroître et de s'améliorer, aux dépens de l'Europe. On compte que, du 30 septembre 1819 au 30 septembre 1820, il est arrivé dans les ports des États-Unis 7,001 étrangers. Dans ce nombre, il y en a 38,65 qui se destinent à l'agriculture, au commerce, aux manufactures ou à l'exercice d'arts et de métiers utiles et productifs. Les 3,136 autres comprennent les femmes, les enfans et les individus dont le genre d'occupation n'est point connu. Sur la totalité de ces émigrans, il y a 1,959 femmes ou filles et 5,042 hommes ou garçons. On s'attend à une émigration plus considérable, en 1821. Les événemens qui agitent l'Europe doivent déterminer un grand nombre de familles et de particuliers à venir chercher un asile dans un pays où ils sont assurés de jouir du repos et de la liberté qu'ils ne trouvent plus dans leur patrie.

Tandis que la population générale des États-Unis augmente, l'*état de Kentucky* craint de voir diminuer la sienne. Depuis quelque tems, un assez grand nombre de cultivateurs ont abandonné la province avec leurs nègres esclaves, pour aller s'établir dans la Louisiane, le Mississipi et l'Alabama, où la culture du coton leur offre un travail plus avantageux. Le Kentucky est un pays à blé, il en récolte bien au-delà de sa consommation intérieure. Le fermier ne trouvant pas de débouchés pour un superflu qui devrait fournir à ses besoins et le dédommager de ses avances, va chercher ailleurs ce qu'il ne trouve plus chez lui.—Les désastres des banques indépendantes ayant laissé sans emploi une partie de la classe industrieuse des blancs, plusieurs familles se sont retirées vers le nord, dans les états de l'Ohio, de l'Indiana et des Illinois. Malgré ces pertes, qui ne sont que momentanées, la population de

Digitized by Google

Kentucky s'est accrue, depuis dix ans, de 156,822. En 1810, elle n'était que de 406,511, sans compter 80 mille esclaves; aujourd'hui (en 1820) elle est de 563,333 et de 100,000 esclaves. Mais si l'accroissement des quatre dernières années eût été proportionnel à celui des six années précédentes, comme il l'aurait été sans l'émigration, la population actuelle de l'état serait de 650,000.

Les Florides, dont la cession aux États-Unis vient d'être sanctionnée par le roi d'Espagne, du consentement des Cortès, sont une acquisition précieuse. Cette nouvelle province, dans sa vaste étendue, et par sa position géographique, est susceptible d'une grande variété de culture. On peut y cultiver avec succès le coton, la canne à sucre, le riz, et même le café, le cacaoyer et l'olivier. L'Espagne n'a jamais su ou voulu tirer de cette belle colonie tous les avantages qu'elle lui offrait. L'intérieur n'en est pas même parfaitement connu; mais bientôt on en aura exploré toutes les parties. Déjà un grand nombre de familles des autres états se disposent à y transporter leurs fonds et leur industrie. Lorsque le gouvernement aura fait, aux ports de Pensacola, d'Hillsbourg et du Saint-Esprit, les travaux qui doivent les rendre plus utiles au commerce et à la marine, les Florides deviendront une des provinces les plus importantes de l'Union. La situation de la baie du Saint-Esprit, à l'ouest de la péninsule, indique l'emplacement futur du siége du gouvernement, la Floride occidentale devant être naturellement réunie à l'état d'Alabama. Tant que Cuba restera attachée à l'Espagne, les États-Unis seront en quelque sorte les maîtres du golfe du Mexique, et, en cas de guerre avec l'Angleterre, pourront arrêter ou gêner excessivement le commerce de ses colonies. Ce qui importe le plus à présent, est d'y établir promptement les douanes américaines. Le gouvernement vient d'en nommer les officiers et les employés; il ne peut trop se hâter de les mettre en activité, s'il veut prévenir l'introduction frauduleuse de denrées coloniales et d'eslaves.

Depuis 1791, époque de l'établissement du gouvernement actuel, jusqu'en 1820 inclusivement, il a été exporté 8,308,588 barils de froment et 27,231,069 barils de farine, c'est-à-dire, année moyenne, 9,630,928 boisseaux de farine. On peut déterminer la quotité de la consommation intérieure, en la calculant sur la population moyenne de 6,660,000 consommateurs, dans ce même espace de trente ans.

La table des exportations de bestiaux, de viandes salées et d'ali-

Digitized by Google

mens végétaux, pendant les dix-huit dernières années de 1803 à 1820 inclusivement, donne les résultats suivans : valeur des animaux, bestiaux et viandes, 41,120,568 dollars; des alimens végétaux, 230,486,368 dollars; total, 271,606,936 dollars. La valeur moyenne de l'exportation annuelle est donc de 15,089,274 dollars. En déterminant la valeur de la consommation intérieure, d'après la population moyenne qui, pendant ces dix-huit ans, a été de 7,500,000 individus, on aura la valeur totale de cette branche des produits des États-Unis.

Le 19 février dernier, le secrétaire de la trésorerie a transmis à la chambre des représentans un état des importations de sel dans les États-Unis, et du montant des droits perçus aux douanes sur cette denrée, depuis l'établissement du gouvernement, en 1791, jusqu'au 31 décembre 1819. Il en résulte qu'il a été importé 77,751,024 boisseaux de sel, dont les droits ont produit 13,694,065 dol. Il en a été réexporté, dans le même intervalle, seulement 47,805 boisseaux. Les gratifications accordées à l'exportation du poisson mariné et d'autres provisions salées se montent à 486,930 dollars, et les remises faites aux bâtimens employés à la pêche ont été de 2,330,517 dollars : total des gratifications et remises, 2,817,447 dol.

La plus grande partie du tabac qui se consomme en Europe, y est importé des États-Unis, principalement de Virginie, du Maryland et de Kentucky. Un négociant de Liverpool, qui, depuis trente ans, observe la marche de ce commerce, a publié l'aperçu suivant de la consommation de cette denrée en Europe :

Angleterre.....	10,500 *hundreds* (1).
Irlande.....	3,500
Hambourg.....	1,500
Brême.....	7,500
Hollande.....	24,000
Espagne et Gibraltar	6,500
Flandre.....	2,000
France.....	7,100
Le reste de l'Europe.	2,000
Total.....	64,600 *hundreds* (65,285,200 livres ou 31,958,684 kilogrammes).

Il ajoute qu'indépendamment de cette quantité annuellement

(1) Le *hundred* est de 112 livres pesant. Des 10 mille importés en Angleterre, il n'y en a que 4 mille pour la consommation intérieure.

Digitized by Google

consommée, il y en a au moins autant dans les différens dépôts. Il ne pense pas que la consommation en puisse augmenter. Il a remarqué que, depuis trente ans, elle n'a jamais dépassé 70,000 *hundreds* ou cents pesant. Elle n'est aujourd'hui que de 65,000 *hund.*; et, suivant toute apparence, elle diminuera encore, si l'on encourage la culture du tabac en Europe. La Virginie fournit à l'exportation des tabacs 35,000 *hund.*, le Maryland, 15,000, et le Kentucky, 17,000 *hundreds*. BARBY.

—NEW-YORK. —*Nouvelle académie littéraire.*—Dans une circulaire du 25 février 1820, et signée *William S. Cardell*, il a été proposé de fonder dans cette ville une académie qui porterait le nom d'*Académie américaine de la langue et des belles-lettres*, et dont la Revue a annoncé l'établissement. (*Voyez* ci-dessus, p. 456.) Son but principal serait de fixer la grammaire de la langue anglaise; il embrasserait aussi toutes les branches utiles et agréables de la littérature, surtout pour ce qui regarde l'Amérique.

L'institution devra se composer d'un président, de trois vice-présidens, d'un secrétaire correspondant, d'un autre attaché à l'académie, et d'un trésorier : il y aura en outre treize conseillers, parmi lesquels on choisira le président et le secrétaire correspondant, qui seront élus tous les ans le premier lundi de juin. Le nombre des membres sera d'abord de cinquante, et ensuite de cent; mais il ne devra jamais excéder ce nombre. Ceux-ci seront divisés en trois classes; en *membres résidens*, dont le domicile sera établi à New-York ou dans le voisinage; en *membres correspondans*, qui résideront dans toute autre partie des États-Unis, mais qui auront le droit d'envoyer leur vote par procuration ou par écrit, et qui jouiront des mêmes droits que les membres résidens lorsqu'ils se trouveront à New-York, et enfin en *membres honoraires*, nommés par l'académie dans les pays étrangers et même aux États-Unis. Chacun d'eux devra payer cinq dollars (27 fr. 10 cent.) à son admission, et ensuite deux dollars (10 fr. 84 cent.) par an. Il sera tenu en outre, sans que ce soit néanmoins une obligation de rigueur, de prononcer ou d'envoyer par écrits, dans le courant de l'année qui suivra son admission, un discours sur un sujet quelconque qui ait trait à la langue, à la littérature en général, ou à la situation et aux intérêts des États-Unis.

Le passage suivant de cette circulaire nous a paru mériter d'être

Digitized by Google

cité : « La plupart des nations européennes ayant regardé le perfectionnement de la langue comme d'une grande importance nationale, ont créé des académies auxquelles elles ont alloué des fonds considérables et des priviléges plus ou moins étendus. Si le gouvernement anglais n'a pas jugé à propos de s'occuper de cet objet, c'est parce qu'il comptait entièrement à cet égard sur la supériorité reconnue de plusieurs hommes marquans. Tant que la littérature anglaise aura son centre à Londres, il n'y aura rien à craindre des suites du peu d'encouragement que lui accorde le gouvernement.

« On a eu raison de dire que la littérature a souvent sauvé la France, lorsque ses armes ont été malheureuses. Les avantages qui résultent pour elle des travaux de quelques académiciens et de quelques écrivains distingués sont incalculables, et démontrent assez ce dont est capable une réunion choisie de littérateurs et de savans. Leur influence ne s'est pas bornée à assigner à la France un rang distingué dans le monde littéraire, et à répandre les lumières dans son sein ; elle a aussi rendu sa langue européenne ; elle a introduit chez les nations étrangères, et à leurs dépens, ses ouvrages, ses opinions, et, avec le concours d'autres causes accessoires, sa prépondérance politique. Combien plus ces considérations ne sont-elles pas applicables à un pays libre, où tout repose sur la vertu et sur l'instruction de la masse du peuple !

« Sans nous arrêter à tracer un parallèle qu'on pourrait taxer de partialité entre l'Angleterre et les États-Unis, nous demanderons seulement si, après avoir acquis un rang élevé parmi les nations, et avoir consolidé, comme l'expérience le prouve, leurs institutions civiles, ces derniers n'ont pas le droit de convoquer une assemblée de leurs savans, et de rédiger une constitution pour la littérature nationale?

« Nous avons cet avantage que nos ancêtres sont venus de la partie de la Grande-Bretagne où l'on parle l'anglais le plus correctement, et qu'ils avaient un fonds rare d'instruction pour leur tems. Dans un pays dont la population se compose d'élémens aussi hétérogènes que le nôtre, bien qu'il se soit glissé quelques locutions vicieuses dans le langage, encore est-il vrai de dire qu'on ne saurait y rencontrer ce qu'on appelle un dialecte provincial.

« .... Notre population éparse semble attendre d'un tribunal compétent une déclaration qui lui indique une marche sûre à suivre dans la pratique du langage.

Digitized by Google

« Le président *Adams*, M. *Jefferson*, M. *Madisson*, le secrétaire d'état, plusieurs présidens de colléges d'une haute réputation littéraire, des professeurs de rhétorique et d'autres personnes recommandables par leurs talens et leur profonde érudition ont été consultés sur le plan projeté de cette institution; et il est à présumer que nos littérateurs les plus distingués contribueront de toutes leurs forces à une entreprise qui promet de si grands avantages à notre patrie. »

—*Bibliothèque de la Société pour prévenir la pauvreté.—Ouvrages d'économie politique, publiés aux États-Unis.*—En attendant que nous puissions rendre compte de deux rapports sur les travaux de la *Société formée à New-Yorck, pour prévenir la pauvreté*, et qui nous ont été envoyés par son secrétaire honorable, M. *Jean Griscom*, avec lequel nous avons eu l'avantage d'avoir des relations pendant son séjour à Paris, en 1819, nous croyons devoir faire connaître les principaux ouvrages américains relatifs au but de cette société, et qui composent sa bibliothèque. 1. Tableau de l'esclavage domestique aux États-Unis, par *J. Torrey jeune*, M. D. Philadelphie, 1817; 2. Plan d'une société pour encourager l'industrie. New-Yorck, 1816; 3. Rapport de la société, formée pour répandre l'Évangile chez les pauvres. New-Yorck, 1816; 4. Articles de l'association pour une banque d'épargne. Philadelphie, 1817; 5. Rapport du comité des livres de la société de Pensylvanie, pour le perfectionnement de l'économie politique. Philadelphie, 1817; 6. Catalogue des livres de la bibliothèque de l'hôpital de New-Yorck. New-Yorck, 1818; 7. Des causes et des moyens de prévenir la pauvreté, par *J. Griscom*. New-Yorck, 1818; 8. Adresse de la société de Philadelphie, pour étendre les progrès de l'industrie domestique. Philadelphie, 1819; 9. Réglemens adoptés, le 13 novembre 1816, par le bureau des directeurs de l'institution de New-Yorck, pour l'instruction des sourds-muets; 10. Mémoire de *J. Murray jeune*, lu devant les gouverneurs de l'hôpital de New-Yorck, en 1819; 11. La guerre aussi contraire à la religion de J.-C., qu'elle est inhumaine, peu sage et criminelle. New-Yorck, 1814; 12. Description et abrégé historique sur les prisons de l'état de Massachussets. Charlestown, 1816; 13. Traités sur les bases d'une vie chrétienne, tirés principalement des Œuvres de *Hugh Turford*. Philadelphie, 1816 (en français); 14. Lois et réglemens de la Société pour le soulagement des pauvres, des veuves et des petits enfans. New-York, 1817;

Digitized by Google

15. Rapport de la société des femmes missionnaires auprès des pauvres de la cité de New-York. New-York, 1817; 16. Ressources des États-Unis de l'Amérique, ou vues sur l'agriculture, le commerce, les manufactures, l'économie politique, la littérature, la capacité et le caractère moral et religieux du peuple américain, par *Bristed*. In-8°. New-York, 1818; 17. Vue statistique des États-Unis de l'Amérique. In-8°. Hartford, 1817; 18. Annales statistiques des États-Unis d'Amérique, par *Adam Seybert*. Philadelphie, 1818. In-4°.

N. B. Tous ces ouvrages sont en anglais, excepté celui que nous avons indiqué être en français.

ASIE.

Indes orientales. — *Diamant remarquable.* — La compagnie des Indes a envoyé en Angleterre un diamant qu'elle a enlevé au peichawa des mahrattes, et qui pèse 358 grains. Après le *régent* et un diamant appartenant à l'empereur de Russie, c'est la plus belle pierre qui existe en Europe.

— Indostan. — Provinces de Delhie. — *Nouvelle secte religieuse et philosophique.* — M. Trant, commissaire des limites pour la compagnie des Indes, a publié dernièrement un rapport très-intéressant sur la secte des *saads*, dont les principes ont déjà rallié un grand nombre de disciples, et qui peut devenir un puissant moyen de répandre le christianisme dans ces contrées. En mars 1816, M. Trant se rendit, avec deux autres personnes, de Futtyghur à Furruhabad, sur l'invitation des principaux membres de la secte des *saads*, pour assister à une assemblée solennelle de tous les sectateurs, tenue dans cette dernière ville, et où les trois étrangers furent reçus avec la plus grande distinction. Plus tard M. Trant parvint, après bien des efforts, à faire la connaissance du chef même de la secte, Bhuwanis Dos, qui lui exposa les coutumes et les opinions des *saads*, à peu près dans les termes suivans;

« Dans l'année du sambut 1600 (de l'ère chrétienne 1643), un fidèle, nommé Boerbhan, habitant le Beejhasur, eut le bonheur de recevoir une communication miraculeuse de Ooda Dós, dont le but était de lui dévoiler les principes et les maximes de la religion actuellement professée par les *saads*. Ooda Dos donna en même tems à Berbhan des signes par lesquels ce dernier pourrait le reconnaître, lorsqu'il jugerait à propos de se présenter de nouveau à lui;

Digitized by Google

savoir : 1° Que tout ce qu'il prédirait serait accompli ; 2° qu'exposé aux rayons du soleil, sa figure ne donnerait aucune ombre ; 3° qu'il devinerait les pensées les plus secrètes du cœur de Berbhan ; 4° qu'il resterait suspendu entre le ciel et la terre ; 5° qu'il rendrait les morts à la vie.

« Les *saads* rejettent et abhorrent toute idolâtrie. Le Gange n'est pas un plus grand objet de vénération pour eux que pour les chrétiens, quoiqu'ils soient presque tous des *Indous* convertis, et qu'ils ne diffèrent aucunement de leurs compatriotes par leur extérieur. Ils appellent Dieu, *sutggur ; saad*, le nom de la secte, veut dire *serviteur de Dieu*. Ils adorent un seul Dieu et lui seul ; leur culte extérieur se rapproche autant qu'il est possible d'une parfaite simplicité : il consiste en cantiques chantés en commun ; les cérémonies en sont absolument bannies. Les *saads* proscrivent sévèrement tout ornement superflu dans le costume ; leurs vêtemens sont toujours de couleur blanche. Ils ne prêtent aucun serment et on les en dispense dans les cours de justice, car leur parole en tient lieu. Ils refusent de faire aucun *salam* oriental, ou salut à la manière de l'Europe. Les *saads* sont tenus, par leurs réglemens, de s'abstenir de ce qui peut porter au délire en excitant les passions ; ils s'interdisent l'usage du tabac, de l'opium et des liqueurs fermentées. Ils n'ont jamais ni fêtes ni danses publiques. Il leur est défendu d'attaquer ni homme ni bête, mais il leur est permis de combattre pour leur défense personnelle. L'industrie leur est recommandée. Les *saads* sont dans l'obligation de recueillir et de soigner leurs frères souffrans ; c'est parmi eux une honte d'être secouru par des personnes étrangères à la secte ou *punt* ; c'est même un crime quelquefois puni par l'excommunication. La prière secrète est recommandée. Les aumônes ne doivent pas être faites avec ostentation ; ce ne sont pas les hommes qui en paieront le prix. La principale obligation de la doctrine des *saads* est de savoir garder le silence. Les principaux siéges de leur religion sont Delhi, Agra, Jypore et Furrukhabad, quoiqu'un grand nombre de sectateurs soient dispersés dans les Indes. Tous les ans, il se tient dans l'une de ces villes une réunion générale, où l'on traite les affaires de la secte. Les magistrats disent que les *saads* sont des gens tranquilles, amis de l'ordre et des lois ; le commerce fait leur principale occupation. »

Bhuwanée Dos présenta ensuite à M. Trant un exemplaire du

Digitized by Google

Potée, ou livre religieux des *saads*, composé dans une espèce de rhythme, en dialecte *hindée*, et il lui en expliqua fort nettement les divers points. Il se montra fort curieux de connaître les préceptes de la religion chrétienne, et M. Trant s'empressa de lui faire accepter quelques exemplaires du Nouveau Testament en persan et en *indostan*. Bhuwanée Dos les montra à ses disciples qui parurent goûter beaucoup la doctrine de l'Évangile. Il manisfesta le plus vif désir de connaître l'histoire de la création, telle que nos livres saints la donnent. M. Trant lui offrit, à défaut d'autres, une Genèse en arabe, qu'il lut aussitôt avec la plus grande attention. Il assure que, les *saads* étant en général doux et éclairés, il serait très-avantageux d'établir une communication entre eux et les missionnaires chrétiens.

Russie asiatique. — *Voyage scientifique.* — Un savant hongrois, M. Körosy, de Siehen-Bourgen, ayant depuis long-tems conçu le projet de rechercher en Asie le pays des anciens Magyars, se rendit d'abord à Gœttingen, où, sous les auspices de M. Eichorn, il étudia les langues orientales. De cette ville, il alla à Temeswar et y apprit l'esclavon, qui devait faciliter ses relations avec les peuples de l'empire russe. Enfin il partit en 1819, et, en 1820, il arriva dans la Russie asiatique. D'après les nouvelles que l'on en a reçues, M. Körosy espère le plus grand succès de ses recherches; il compte éclaircir plusieurs points de l'histoire des Magyars, et promet l'explication de plusieurs milliers de mots de leur langue.

OCÉANIQUE.

Nouvelle-Galle du Sud. — *Découverte d'un lac.* — *Extrait d'une lettre de M. Throsby, du 5 septembre* 1820. — « Nous avons découvert un lac à 160 milles de Sidney, au sud-sud-ouest; dans un mois, une route praticable pour les voitures y conduira. Les naturels donnent à ce lac le nom de *Warrewaa*. Il s'écoule, disent-ils, vers le sud, où l'on aperçoit une ouverture, et forme une rivière nommée *Murromhid-gy*. Il a environ 30 milles de longueur du nord au sud; sa largeur varie de 2 à 10 milles, et ses rivages sont remarquables par des points de vue très-pittoresques. Le pays est magnifique, et on y trouve en abondance tout ce qui peut être utile à une colonie. Qu'on se figure d'immenses prairies de 50 à 60 milles acres d'étendue, sans un seul arbre, couvertes d'herbe aussi épaisse que bonne

Digitized by Google

pour les bestiaux, et arrosées par des ruisseaux et des étangs qui se succèdent les uns aux autres dans toutes les directions. On rencontre aussi des plaines variées dans leurs dimensions; d'excellens bois de construction revêtent les hauteurs; enfin, la contrée est délicieuse.»

—Sydney.—*Missionnaires catholiques.*—Le 30 juin 1820, les autorités de cette ville ont délibéré, en séance publique, sur les mesures à prendre pour la construction d'une église catholique. Deux missionnaires de cette religion étaient arrivés, le 3 mai précédent, de Carlow en Irlande, et avaient été parfaitement accueillis par le gouverneur qui, disent-ils, a fait lui seul plus de bien à la colonie que tous ses prédécesseurs ensemble.

—*Statistique.*—Voici quelques détails extraits d'une lettre écrite le 30 août 1820 par ces missionnaires. « A l'exception des marchandises d'Europe, qui sont fort chères, tout se vend ici à un prix modéré, et particulièrement le pain, le sucre et le thé. Le pays de Van Diémen l'emporte de beaucoup sur celui-ci; les produits en sont peu inférieurs à ceux de l'Irlande, à laquelle il ressemble par le climat, tandis que nous sommes sur un sol pauvre où les chaleurs de l'été sont presque mortelles. D'un autre côté, la pêche est peut-être plus belle ici qu'en aucun lieu du monde; les baleines y abondent : deux ont été harponnées dans la rade même par le navire qui nous a amenés d'Irlande. Des huîtres superbes se trouvent en abondance parmi les rochers et sur les vieux troncs d'arbres qui bordent le rivage.

« La cour de justice doit siéger pour la première fois au chef-lieu du Van Diémen en décembre prochain (1820). Il n'y a pas ici de jury; mais on croit que nous n'en serons pas long-tems privés, le gouverneur anglais ne demandant pas mieux que d'accorder ce bienfait à la colonie, si l'on peut trouver des jurés compétens. Jusqu'à présent les jugemens ont été rendus, à la simple majorité, par six officiers militaires et un magistrat.» (*Annales maritimes et coloniales*, *mai* 1821.)

AFRIQUE.

Voyage scientifique de M. Frédéric Caillaud. — Extrait d'une lettre adressée à M. Jomard, membre de l'Institut, en date de Dongolah, du 14 janvier 1821. — Je profite du départ de deux voyageurs anglais pour vous faire parvenir cette lettre. Nous avons quitté, le 20 novembre, Derao, et nous avons mis un mois et

Digitized by Google

demi à nous rendre à Dongolah. J'avais acheté six chameaux et dromadaires pour venir ici par terre, plutôt que d'essuyer les lenteurs d'une barque. Nous avons continué notre route à l'ouest du fleuve, que nous avons presque toujours suivi de très-près, surtout depuis Woladelatfe : il nous a donc été facile, dans ce voyage, de déterminer le cours du Nil depuis Assouan jusqu'ici, par les rhumbs de vent et par un grand nombre d'observations astronomiques faites avec le plus grand soin, surtout depuis Woladelatfe. Ces observations, les dessins, les plans, la topographie des antiquités, etc., etc., nous ont demandé beaucoup de tems. Ayant à cœur de présenter un jour des matériaux exacts, je ne néglige rien pour rester sur les lieux où sont les antiquités. Les privations ne nous sont plus sensibles. De Woladelatfe ici, nous avons vu les restes de sept monumens, tous égyptiens, mais point d'inscriptions grecques ni aucun monument de cette nation. Je crains que tous les monumens que nous trouverons au-delà ne soient en grande partie détruits. Les pluies, beaucoup plus fréquentes ici qu'en Égypte, et la nature des grès trop friables, tout concourt à leur ruine.

Les deux premiers petits temples sont à Sebnai, près la cataracte de Woladelatfe ; la ruine suivante est à Amara. Ces antiquités ont été vues par M. Banks. Dans l'île de Saïs, j'ai reconnu de faibles restes d'un petit monument. A deux journées de marche au sud, se trouve le cinquième, également petit : une seule colonne est encore sur pied ; elle porte un chapiteau à tête d'Isis avec un dé, ainsi qu'un tableau hiéroglyphique. Les décombres du monument sont amoncelées autour de cette colonne. Aux trois quarts du chemin de Woladelatfe ici, près de Selipe ou Therbé, est la plus belle ruine, avec les restes d'un grand monument dans le genre du grand palais de Karnac, à Thèbes. Il avait 97 mètres de longueur, et l'on comptait quatre-vingt-dix colonnes de 9 mètres 80 centimètres de hauteur. Peu d'hiéroglyphes peuvent être dessinés ; ils sont presque totalement détruits. J'ai pris les sujets qui m'ont paru les plus intéressans ; ce sont des prisonniers qui ont les mains liées sur le dos : le caractère de ces figures y fait distinguer des nègres et des Indiens ou des Persans. Dans le peu d'hiéroglyphes qui existent encore, on reconnaît la consécration d'un temple, beaucoup d'offrandes, tous sujets tant répétés dans les temples d'Égypte : point de combats ni de sujets particuliers. A une journée de marche, également au sud-

Digitized by Google

est, la septième ruine, à Sesée : trois colonnes à chapiteau de palmier sont à peu près les seuls restes du monument; mais, par les fouilles que j'ai eu soin de faire, j'ai trouvé qu'il y avait douze colonnes. Ce temple était dans une enceinte en terre de 363 mètres de longueur; enceinte qui renfermait beaucoup d'habitations.

Avec mes chameaux et mes guides, j'ai été libre de demeurer au milieu de ces ruines tout le tems nécessaire pour y puiser des matériaux exacts. Dans mes mesures et mes observations sur ces monumens, on me trouvera peut-être minutieux; mais, pour la comparaison de ces monumens avec ceux de l'Égypte, les moindres détails pourront intéresser.

Je n'ai pas la satisfaction d'avoir vu ces temples un des premiers, à cause du contre-tems inattendu qui m'a obligé d'aller d'Assouan à Alexandrie pour y voir le pacha et y prendre de nouveaux firmans. Pendant la crue du Nil, point de chemin facile pour faire ce voyage par terre, voyage que j'aurais fait avec célérité sur un dromadaire, dans une autre saison. L'armée partait d'Assouan pour Dongolah, et moi d'Assouan pour Alexandrie. Trois ou quatre médecins piémontais et M. Frédiani, aussi italien, ont accompagné l'armée et ont vu ces monumens; ils y ont séjourné le tems seulement de tracer leurs noms sur quelques murailles. Si nous n'avons pas vu ces monumens aussitôt qu'eux, nous aurons du moins la satisfaction d'en rapporter quelque chose.

Jusqu'ici je trouve que le cours du Nil, dans la carte de Bruce, est presque entièrement faux; il en est de même de la carte de D'Anville, où la position de Dongolah diffère beaucoup de la vraie.

L'Égypte est déjà bien connue, et tous les jours de nouveaux voyageurs viennent y faire des recherches. Dans ce moment, un général prussien fait le voyage de la côte d'Alexandrie, Derne, Bogana, Siwâh, etc. Ici il y a beaucoup à faire, beaucoup d'antiquités à étudier et à comparer avec celles de l'Égypte : le pays est généralement neuf, et je me propose d'y faire un long séjour. Après quinze jours d'observations et de recherches ici et dans les environs, j'espère aller à Chagnie et Kourti, où se trouve Ismaïl Pacha, qui attend le gros du Nil pour continuer son expédition. De là, je n'oublierai pas de visiter les environs de Chendî; enfin, je me propose de bien parcourir cette partie de l'Afrique, et de retourner en Égypte par le désert, sur les rives de la mer Rouge, où il doit y avoir

Digitized by Google

des découvertes à faire. Je suis toujours très-content de mon zélé et courageux compagnon de voyage, M. Letorzec, qui m'est très-utile pour les calculs de nos observations.

Les porteurs de la présente sont MM. Hanbury et Waddingson, qui retournent au Caire ; ils viennent de Chagnie, où était S. A. ; ils ont borné là leur voyage. Près de là ils ont vu, autant que j'ai pu le savoir, des pyramides plus petites qu'à Saccara et les ruines de deux ou trois temples. Demain je serai dans l'île d'Argo, une des plus grandes îles du Nil. En cet endroit, il y a les ruines d'un temple dont on ne voit qu'une partie des fondations, et deux colosses en granit rose d'un beau style. Les autres antiquités de Dongolah sont peu de chose. CAILLAUD.

MAROC-TANGER.—*Réclamation.*—Dans une lettre du 16 avril 1821, adressée à l'un de nos collaborateurs, M. Delaporte, vice-consul de France à Tanger, se plaint de l'inexactitude d'un article inséré à la page 225 du tome VI de la *Revue*, intitulé MARSEILLE.—*Voyage*, et relatif aux naufragés de la *Sophie*. Notre erreur étant tout-à-fait involontaire, nous rétablissons les faits tels qu'ils sont présentés dans la lettre de M. Delaporte, qui reconnaîtra dans notre empressement cet amour de la vérité qui doit caractériser un recueil philantropique tel que le nôtre.

« Si les naufragés de la *Sophie* sont arrivés sains et saufs à Marseille dans les premiers mois de 1820, ils doivent ce bonheur au zèle infatigable de M. Sourdeau, consul général et chargé d'affaires de S. M. T. C. à Maroc, à son activité connue pour secourir ses compatriotes malheureux, et à sa fermeté pour défendre leurs droits ; ils le doivent à la sollicitude paternelle du prince qui les protège à l'extérieur ; ils le doivent aux ordres tutélaires du ministre du roi ; ils le doivent à l'heureuse position où le représentant du roi de France a su se placer à l'égard du souverain auprès duquel il est accrédité ; ils le doivent enfin à la libéralité peu ordinaire de ce même souverain, MULEI SOLIMAN, empereur de Maroc, qui, aussitôt qu'il eut été instruit par le consul de France de l'état où se trouvaient des naufragés français, tira de sa cassette une somme de deux mille piastres, les fit racheter, sans perdre un instant, et, afin de donner un témoignage de l'amitié qui l'unit à Louis XVIII, les rendit à son chargé d'affaires sans aucune rétribution, et lui

Digitized by Google

remit pareillement l'esclave portugais qui avait navigué sous le pavillon français.

Sans cet acte de générosité, aussi soudain de la part du prince maure, que la demande en a été prompte de la part du consul de France, nos malheureux compatriotes, à jamais perdus peut-être pour leurs parens, pour leurs amis, disséminés, sans espoir de soulagement, au sein du *Sahara*, ou plus avant encore dans l'intérieur de l'Afrique, languiraient encore aujourd'hui dans un esclavage sans fin.

Quant au combat soutenu contre les Arabes, par des malheureux à peine échappés aux fureurs des vagues, sans armes et sans vêtemens peut-être, transis de foid et saisis de frayeur, ne serait-ce pas un de ces épisodes tel qu'on a coutume d'en ménager dans un roman, plutôt pour en faire soutenir la lecture, que pour attirer la compassion du lecteur sur ceux dont on dépeint la situation.

Au surplus, M. Cochelet, un des acteurs de cette triste scène, va faire paraître la relation de ce naufrage. Il sera sans doute véridique; il ne bâtira pas une fable sur l'*embran* des vagues sablonneuses des déserts qu'il a traversés; il ne sacrifiera pas la générosité du souverain à qui il doit sa délivrance, ni le zèle du fonctionnaire actif qui a entièrement contribué à la lui faire obtenir.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES.—*Arts chimiques.—Goudron provenant de la fabrication du vinaigre de bois.*—M. Samuel Parkes a trouvé moyen d'utiliser ce goudron, que les fabricans sont souvent obligés de brûler, faute de débit. Il a reconnu qu'en imprégnant de cette matière la surface des palissades en bois, on leur donne une dureté et une *imperméabilité* qui en augmentent considérablement la durée. Le procédé consiste à chauffer légèrement le goudron dans un vase de fer, et à l'étendre avec une brosse sur le bois, auquel on donne deux ou trois couches, en laissant bien sécher une couche avant d'en mettre une autre. Cette découverte peut devenir très-utile pour la conservation des charpentes.

LEITH.—*Mécanique.—Vélocipède marin.*—M. Kent a répété, il y a quelques jours, sur le bassin de cette ville, les expériences déjà

Digitized by Google

faites à Glascow d'un vélocipède aquatique, à l'aide duquel il marche sur l'eau et exécute divers mouvemens avec beaucoup de facilité. Ses pieds, dont la pointe n'arrive qu'à quelques pouces de la surface de l'eau, sont armés de nageoires à charnières, en fer blanc, qui frappent l'eau avec force, quand le navigateur porte alternativement ses pieds en arrière, et qui se replient lorsqu'il les porte en avant. Ses talons sont maintenus par une espèce d'étrier qui facilite ses mouvemens. Son appareil consiste en un triangle d'environ dix pieds, ayant à chacun des angles une boîte de fer blanc hermétiquement soudée et remplie de boules creuses du même métal, tenues ensemble par une chaîne, et qui feraient l'office de cette boîte pleine d'air, si par quelque accident l'eau venait à y pénétrer. Les trois boîtes, formant les angles et la base de la machine, sont tenues ensemble par des verges de fer, d'où partent d'autres verges qui supportent, à la hauteur requise, une espèce de siége semblable à la selle des vélocipèdes terrestres. Les journaux anglais annoncent que M. Kent a parfaitement réussi.

Établissemens bibliographiques.— On vient de publier à Londres l'état numérique des sociétés de lecture et des bibliothèques circulantes de la Grande-Bretagne; en voici le résumé: Il y a dans le Royaume-uni 6,500 établissemens de cette espèce; il s'en est formé plus de mille dans les trois dernières années qui viennent de s'écouler. Sur ce nombre, il y a 260 bibliothèques permanentes, dont les nouveaux livres sont sans cesse réunis aux anciens, tandis que, dans 600 autres bibliothèques, les ouvrages circulent entre les associés, et sont vendus tous les deux ou trois ans pour augmenter le capital de l'établissement. Il ne faut pas confondre ces institutions particulières avec les grandes bibliothèques publiques, dont on conteste en Angleterre l'utilité, et qui sont en effet moins propres à répandre les connaissances qu'on peut acquérir par la lecture, que des établissemens qui sont, à peu de frais, à l'entière disposition des individus, et dont les livres ne contiennent exclusivement que des matières à leur portée. On compte que les 260 bibliothèques permanentes fournissent des livres et des ouvrages périodiques à environ 8,000 familles, et les 600 bibliothèques circulantes à 14,000. Il y a en outre 750 sociétés formées pour la lecture des journaux périodiques, nommés *Magasins;* elles fournissent ces ouvrages à plus de 9,000 familles, d'où l'on conclut que, par ces moyens, il y a en Angleterre au-delà

Digitized by Google

de 30,000 familles qui sont instruites plus ou moins, soit dans les sciences, soit dans les arts ou dans la littérature; on estime que, pour chaque personne, le prix de cette instruction varie d'une demi-guinée à deux guinées par an.

Tous les établissemens dont on vient de parler sont sous la direction des souscripteurs qui les ont formés; ils sont entièrement distincts des bibliothèques circulantes publiques, qui sont des entreprises particulières, semblables à celles que nous voyons se multiplier à Paris; on en porte le nombre à 1,500. En supposant qu'elles soient soutenues chacune par 70 abonnés, il y a lieu de croire qu'elles fournissent régulièrement des livres à environ 100,000 individus, et que ce nombre est doublé par les personnes qui s'abonnent temporairement.

Indépendamment de tous ces établissemens, il y a, dans chaque ville, paroisse et hameau, des sociétés pour la lecture des journaux; elles sont formées de sept, huit ou dix personnes qui, pour douze sous par semaine, lisent, par cotisation, tel ou tel journal. On estime le nombre de ces sociétés à 5,000, et l'on porte à 50,000 celui des individus qui en retirent quelque instruction, d'une façon ou d'autre. On n'a point compris dans ces évaluations les bibliothèques des paroisses, des écoles, des chapelles, des cathédrales, etc., ni celles qui sont formées par des sectes religieuses ou politiques; ces établissemens ayant presque toujours un objet particulier, étranger à l'instruction publique, ou bien étant soumis à des règles qui ont le même effet. Il y a, de plus, dans les capitales et provinces de la Grande-Bretagne, 150 institutions établies par des citoyens du Royaume-uni, pour suivre et noter les progrès des sciences physiques, et qui, dans cet objet, sont pourvues d'appareils et d'instrumens achetés à leurs dépens.

En comparant les unes aux autres les différentes parties de la Grande-Bretagne, sous le rapport du nombre de tous ces établissemens bibliographiques, on trouve que relativement il y en a

10 en Angleterre, pour dix millions d'habitans.
4 en Écosse, pour moins de trois millions.
2 en Irlande, pour cinq millions.
1 dans le pays de Galle, pour environ deux millions.

A. Moreau de Jonnès.

Origine des journaux anglais. — On sait que ce fut à Venise, en

Digitized by Google

1536, que circulèrent les premières gazettes de l'Europe. La collection, qu'on en trouve encore dans la bibliothèque de Florence, prouve qu'elles furent manuscrites jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, long-tems après l'invention de l'imprimerie.

Le premier journal qui parut en Angleterre fut imprimé sous le règne d'Elisabeth, à l'époque de la fameuse expédition de l'Espagne contre les îles britanniques. Le numéro premier, qui est conservé dans le muséum de Londres, porte pour date le 23 juillet 1588. Ce journal était intitulé: *le Mercure anglais.*

Jusqu'en 1622, il ne parut qu'un petit nombre de ces publications, qui avaient pris la forme de nos pamphlets. Mais les victoires de Gustave-Adolphe ayant fait naître en Angleterre un vif intérêt, un bulletin de son armée fut imprimé, par Nathaniel Butter, sous le titre de *Nouvelles de la présente semaine.* Ce journal fut continué, en 1626, sous le nom de *Mercurius britannicus*, et ensuite sous ceux de *Nouvelles d'Allemagne* et de *Nouvelles suédoises.* Cette dernière collection, qui comprenait le récit de tous les exploits du héros du nord, fut donnée au public par Guillaume Wats, que ses connaissances philologiques rangeaient parmi les savans de ce tems.

Pendant le long parlement, il parut périodiquement un bulletin des travaux de cette assemblée, sous le titre d'*Occurrences journalières* de ce qui a lieu dans le parlement. Sa publication commença en 1641 et finit à la restauration. Plusieurs autres journaux, tels qu'un *Mercure politique*, un *Mercure rustique* et un *Mercure fumant*, furent imprimés pendant cette période. Un catalogue bibliographique en porte le nombre à cent cinquante-six. En 1681, une décision de la chambre des communes autorisa l'impression du compte rendu des séances parlementaires, dont la publication avait été interdite après le retour de Charles II.

Le premier journal régulier fut le *Nouvelliste public* (Public intelligences); il commença en 1661; l'éditeur était sir Roger l'Estrange.

En 1688, parut la *Gazette*, qui a continué d'être publiée sans interruption; le premier journal, imprimé après la révolution qui renversa le trône des Stuart, fut *le Nouvelliste Orange.* En 1692, il y avait vingt-six papiers-nouvelles; en 1696, il y en avait neuf chaque semaine dans les cafés de Londres, indépendamment du bulletin parlementaire; mais il paraît que dans cette même année

Digitized by Google

il n'existait qu'une gazette journalière. En 1709, sous la reine Anne, il n'y en avait également qu'une seule, tandis qu'il y avait dix-huit journaux hebdomadaires. En 1724, sous le règne de George Ier, le nombre des papiers publics s'était beaucoup augmenté; il y avait trois journaux quotidiens, six hebdomadaires, dix gazettes du soir et trois paraissant trois fois par semaine.

En Écosse, ce fut en 1622 qu'on publia les premiers journaux; la gazette d'Édimbourg commença en 1705, et le royaume n'avait que trois feuilles périodiques, lors de son union à l'Angleterre.

En Irlande, le Mercure calédonien ne parut qu'en 1720; et ce fut seulement sous le règne de George III que se manifesta, dans toutes les parties du Royaume-uni, le besoin public qui a donné naissance à une branche nouvelle de l'industrie anglaise.

On a calculé qu'à Londres et dans les provinces il parut:

En 1753,— 7, 411, 757 exemplaires de journaux.
En 1760,— 9, 464, 790.
En 1790,—14, 035, 639.
En 1792,—15, 005, 760.

A cette dernière époque, il paraissait à Londres treize gazettes du jour, vingt du soir et neuf hebdomadaires; il y en avait soixante-dix dans les provinces, et l'on en publiait quatorze en Écosse.

Il faut avouer que, si les journaux sont un mal, il ne faut accuser ni la France ni notre tems d'en avoir créé l'habitude et le besoin; et il est bien vraisemblable que, si nous cherchions les premiers auteurs de cette grande calamité, qu'on croit généralement si moderne, il nous faudrait remonter au moins jusqu'aux Romains. En effet, on lit dans Tacite: « *Diurna populi romani per provincias, per exercitus, curatius leguntur: quam ut non noscatur quid Thrasea fecerit.*

A. Moreau de Jonnès.

Nota. Actuellement, il paraît chaque mois en Angleterre vingt-deux recueils périodiques, et, indépendamment de ceux-ci, quinze Revues qui sont publiées tous les trois mois ou tous les ans.

Londres.—*Antiquités égyptiennes.*—M. Belzoni, dont nous avons souvent parlé (*voy.* T. I, p. 158 et 549; T. II, p. 367, etc.), vient d'offrir au public anglais la représentation fidèle des deux chambres principales de la tombe égyptienne, dans laquelle il a pénétré, et

Digitized by Google

qu'aucun Européen n'avait encore visitée. Ces pièces donnent une grande idée de la magnificence de ce sépulcre. Les figures ont été moulées en plâtre de Paris, sur le lieu même, et elles ont été peintes avec beaucoup d'exactitude, d'après les dessins de M. Belzoni. Un des plus beaux groupes que renferme ce monument se compose de quatre figures. Osiris, la grande divinité de l'Égypte, est assis sur un trône soutenu par des colonnes; il tient un livre dans chaque main, et dans la gauche un fléau, instrument à battre le grain. Un roi lui est présenté par l'Apollon égyptien, Aroueris, qui a la tête d'un faucon : derrière Osiris, est une femme qu'on suppose être la déesse Buto; elle porte sur sa tête un oiseau dans une cage. Le groupe est surmonté d'un globe ailé; mais le plus remarquable de tous ces ornemens est une procession de captifs, parmi lesquels il y a des hommes cuivrés, blancs et noirs. Les premiers sont supposés représenter les Égyptiens; les hommes à barbe noire, les Juifs, et les tatoués, les Persans. Parmi les curiosités égyptiennes que M. Belzoni a rassemblées, il y a plusieurs idoles en pierre et en bois, la momie d'un prêtre égyptien, et un manuscrit sur papyrus de vingt-trois pieds de long.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Établissemens d'instruction publique.* — M. le comte de Romanzof (celui-là même qui a fait tous les frais de l'expédition de M. de Kotzebue) possède des terres immenses dans le gouvernement de Mohilof; là, dans la vue de procurer une éducation convenable aux enfans des paysans, il a fait élever un très-beau bâtiment pour y établir une école et y loger les maîtres. Le local est destiné à recevoir trois ou quatre cents élèves, auxquels on enseignera la lecture, l'écriture, le calcul, la géographie et quelques connaissances en histoire naturelle; ils pourront aussi y apprendre chacun un métier. Le nom de M. de Romanzof est un de ceux que l'on ne prononce jamais, sans annoncer en même tems quelque nouvel acte de bienfaisance. Ph. Golbéry.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Hydrographie.* — On a publié dernièrement, par ordre du roi, une carte des deux ports d'Alexandrie d'Égypte,

Digitized by Google

dressée avec le plus grand soin, en 1817, par M. Falbé, lieutenant de la marine danoise. Elle est accompagnée de notes explicatives écrites en français, en anglais et en danois.

ALLEMAGNE.

Brême. — *Astronomie.* — *Volcan lunaire.* — M. Olbers a observé, le 5 février dernier, le phénomène que quelques savans ont nommé *volcan lunaire;* il a déclaré ne l'avoir jamais aperçu d'une manière plus distincte. *Aristarque* jetait une clarté très-vive et semblait une étoile de sixième grandeur, placée au nord-ouest de la lune. Malheureusement, la soirée du 6 février ne fut pas aussi belle que celle de la veille, et M. Olbers ne put donner de suite à ses observations. Mais les journaux anglais annoncèrent que le capitaine Kater avait fait, le 7 février, un rapport à la société royale de Londres, dans lequel il affirme avoir vu un *volcan lunaire* actuellement en éruption (*voy.* ci-dessus, p. 437). M. Olbers pense que les observations du capitaine coïncidaient absolument avec les siennes; mais il diffère avec celui-ci sur ce point, qu'il n'admet point l'existence d'un volcan dans la lune; il croit que le phénomène que M. Kater appelle ainsi est produit par la réflexion de la lumière envoyée par la terre sur d'immenses rochers de surface unie, placés dans la partie nommée *Aristarque.* Quand ces rochers, dit M. Olbers, ne renverraient que la dixième partie de la lumière qu'ils reçoivent de la terre (nos miroirs en réfléchissent la moitié), cette réflexion n'en produirait pas moins l'effet d'une étoile de sixième grandeur. C'est de cette manière que M. Olbers explique pourquoi nous voyons toujours ces taches au même endroit, et en second lieu pourquoi elles ne se montrent pas à chaque lunaison. Le 6 mars, M. Olbers put reconnaître distinctement toutes les taches de la lune; par exemple: Grimaldi, Copernic, Kepler, Manilius; l'Aristarque surtout était remarquable, mais n'avait pas autant d'éclat que le 5 février.

L'hypothèse des volcans dans la lune est déjà ancienne; aujourd'hui, elle est à peu près rejetée, et l'explication que reproduit M. Olbers est la plus généralement admise, depuis plusieurs années. La tache nommée *Aristarque* se distinguant très-bien, lorsque la lune est éclairée par la lumière solaire, il est naturel qu'elle paraisse plus lumineuse que le reste de cet astre, lorsqu'il n'est éclairé que par la terre. Quant au changement d'étendue que l'on remarque ordi-

Digitized by Google

nairement dans les taches au commencement des lunaisons, les phénomènes de la réfraction, produits par la position de la lune près de l'horizon, suffisent pour l'expliquer, sans qu'il soit besoin d'admettre l'existence des volcans lunaires. PH. GOLBÉRY.

PRUSSE.—KŒNIGSBERG.—*Société royale allemande.*—Le 8 janvier dernier, cette société s'est réunie en assemblée solennelle pour célébrer la fête, appelée *der Preussischen Kœnigs-Krone* (de la couronne royale de Prusse). Le professeur Kæhler a lu un discours sur la question suivante : *Comment la Prusse est-elle devenue ce qu'elle est aujourd'hui?* Après lui, M. Neumann a lu un traité *sur le génie de la langue allemande.* La séance a été terminée par la réception de quelques nouveaux membres.—On assure que M. Voigt, de la société allemande, prépare un travail général sur tous les châteaux du moyen âge que l'on voit en Prusse. PH. G.

LEIPSICK.—*Publication nouvelle.*—On publie dans cette ville un ouvrage de M. le professeur KRUG, intitulé : *La délivrance de la Grèce*, programme pour la fête de la résurrection. Le but principal de cet estimable ouvrage est de montrer que le véritable intérêt de la Russie et de l'Autriche serait de soutenir la cause intéressante des Grecs contre la domination farouche et stupide des Musulmans, c'est-à-dire la cause des lumières, de la justice et de la liberté contre celle de la force, de l'ignorance et de la barbarie. Sans doute, il y a de l'exagération à trouver quelque rapport, quelque affinité historique entre l'antique Grèce, ses fables, ses héros, ses institutions pompeuses ou riantes, et les Grecs actuels, dont la véritable origine doit s'arrêter à ces Grecs du bas empire, établis dans des contrées plus d'une fois envahies, mais qui ne se sont pas encore confondus avec leurs derniers et barbares vainqueurs de l'autre rive du Bosphore. Si l'imagination du poète peut tirer un heureux parti de l'évocation de ces souvenirs fabuleux et héroïques, ils doivent être rejetés avec raison par l'historien et le philosophe; mais est-il besoin de remonter si haut l'échelle des siècles pour prouver que la cause des Grecs est digne de l'intérêt de tous les amis des lumières et de la vérité? C'est dans ces contrées que, dans les derniers tems de l'ancienne Grèce, furent prêchées par des génies immortels ces doctrines sublimes qui firent naître des croyances, qui satisfirent aux nouveaux besoins moraux du genre humain. C'est là qu'elles furent d'abord répandues et accueillies avec un enthousiasme que

Digitized by Google

ne refroidirent point les excès de l'intolérance. Ces souvenirs ne sont pas étrangers à la civilisation et à la croyance des Grecs actuels; ils les ont conservés au milieu des persécutions exercées contre eux par leurs stupides oppresseurs. Quel que soit l'effet qu'ait pu produire sur leur caractère et sur leurs idées une oppression d'autant plus avilissante que ceux qui l'exercent sont plus vils eux-mêmes, il suffit de les observer pour se convaincre qu'ils sont sur le chemin d'une civilisation supérieure, qu'ils participent au mouvement général des esprits, et qu'ils arriveront bientôt, comme les autres peuples de l'Europe, à reconnaître que la tolérance, la morale, la religion et les lumières doivent former un faisceau inséparable. La postérité appréciera ceux qui, pour soutenir la cause du pouvoir absolu, quelle que soit la source dont il émane, voudraient voir triompher les farouches sectaires d'une religion qui consacre comme principes les abus de la force, les horreurs de la polygamie, et les ténèbres de l'ignorance sur les partisans et les martyrs de leur propre croyance : telles sont les opinions développées dans l'ouvrage du professeur Krug, ouvrage que les journaux allemands défendent ou attaquent, selon les différentes opinions de leurs rédacteurs, mais dont le succès dans toute l'Allemagne est un sûr garant de celui qu'obtiendrait en France une traduction digne de l'original. *Michel* Berr, *de Turique.*

Bavière.—Wurtzbourg.—*Monument en mémoire de l'établissement de la constitution.*—M. le comte Ervin, de Schœnbord Wisenheid, vice-président de la première chambre des états de Bavière, fait élever, près de cette ville, à sa terre de Gaybach, une colonne destinée à consacrer l'époque où la constitution a été accordée à la nation. Cette colonne est placée sur une éminence, au bord du Mein; de son sommet, l'on aperçoit une vaste étendue du pays fertile qu'arrose cette rivière. Au-dessus de la galerie, s'élève une coupole, surmontée de candelabres en fer de fonte, qui sont là comme symboles de la propagation des lumières. On lit aussi deux inscriptions, dont la première porte le nom du roi, et la seconde : *Magnus ab integro sæculorum nascitur ordo.* Le diamètre moyen de cette colonne est de treize pieds; sa hauteur totale, jusqu'au-dessous des candelabres, de quatre-vingt-cinq pieds. Là, tous les ans, et le jour où la constitution bavaroise a été promulguée, de grands feux, allumés par les soins du fondateur rappelleront au peuple ce qu'il doit de reconnaissance à son souverain. Ph. G.

Digitized by Google

STUTTGARDT. — *Ouvrage biographique.* — La librairie de Cotta, à Stuttgard, va faire paraître, dans le courant de l'année, une *Biographie universelle des personnes vivantes qui se sont rendues célèbres par leurs actions ou par leurs travaux.* Cet ouvrage, rédigé par M. de Lupin, d'Illerfeld en Bavière, devra embrasser tous les pays connus, et contenir en cinq ou six volumes in-8° plusieurs milliers d'articles. Un cadre si resserré pour un plan si vaste ne saurait admettre de grands développemens; aussi, se bornera-t-on à y tracer seulement les faits les plus remarquables qui distinguent la vie de l'homme d'état, du militaire, de l'homme de lettres, de l'artiste, en un mot de quiconque s'est élevé dans sa sphère à une certaine hauteur.

Quelque grand que soit le nombre d'ouvrages semblables qui, publiés chez diverses nations, offrent à l'éditeur une mine féconde à exploiter pour la rédaction de sa biographie, et quelque riche que soit, de l'autre côté, la récolte de matériaux que sa correspondance particulière lui ait fournie, néanmoins il s'aperçoit que des lacunes considérables lui restent encore à remplir. Pour y parvenir, il invite tous les amis des lettres et des arts à lui communiquer des renseignemens sur leur propre vie, ou sur celle des personnes de leur connaissance, afin qu'il puisse compléter l'ensemble de ses notices biographiques, et rectifier, s'il y a lieu, les matériaux qu'il possède déjà.

Comme les renseignemens que M. de Lupin désire recevoir sur chaque individu susceptible d'être placé dans son dictionnaire se réduisent à connaître l'époque et le lieu de sa naissance, quelques particularités relatives à son éducation et à ses études, quelques détails sur les principaux événemens de sa vie, sur les fonctions qu'il a exercées, sur les ouvrages qu'il a écrits, etc., ces renseignemens se bornant à des faits sans commentaires, ne sauraient blesser le délicatesse de personne; M. de Lupin espère donc que tous ceux à qui son invitation s'adresse s'y rendront sans répugnance. Il propose pour ces communications la voie de la librairie. Les lettres adressées à la maison de Cotta, à Stuttgard, et remises à une maison de librairie de Paris ou de toute autre grande ville, parviendront, d'une manière sûre, à l'éditeur de la biographie universelle.

H-s.

VIENNE. — *Recueils périodiques, publiés en* 1821. — Voici la liste

Digitized by Google

de tous les journaux que l'on imprime dans cette capitale : 1° *Archives de géographie, d'histoire et de sciences politiques et militaires, rédigées par M. de Hermeyer.* Ce journal existe depuis 1809, et tous les jours il se perfectionne. Les matériaux qu'il publie sont presque toujours puisés dans son propre fonds. Il est surtout remarquable par des recherches historiques sur l'Autriche. Les parties militaire et politique n'y sont pas aussi bien traitées ; 2° *Concordia.* C'est le journal de M. Schlegel, dont nous avons parlé ci-dessus, page 223. L'auteur, qui s'est associé quelques hommes aussi peu tolérans que lui, y fait, depuis 1820, la guerre à toutes les monarchies constitutionnelles, et surtout à l'esprit du siècle, qui n'en marchera probablement pas moins ; 3° *Journal théologique.* Quoique la théologie catholique soit le seul objet de ce recueil, il offre aussi néanmoins un très-grand intérêt aux chrétiens de toutes les communions ; son rédacteur est M. Frint ; 4° *Conversations-blatt*, par François Grœffer. Ainsi que le titre l'indique, cet écrit périodique est fort varié ; il y est à peu près question de tout : de la philosophie et des modes, de la géographie et du luxe, de l'histoire et des anecdotes scandaleuses ; 5° *Jahrbücher der litteratur* (Annales de la littérature). Ce journal est assez semblable à l'Hermès de Leipsick ; l'histoire, la statistique, les sciences naturelles y sont traitées avec beaucoup de talent, et la partie de la philosophie orientale surtout ne laisse rien à désirer. M. Colin en dirige la rédaction ; 6° *Litterarischer anzeiger* (Indicateur littéraire). On y insère avec soin les nouvelles littéraires, et l'on y copie beaucoup d'articles de la gazette de Halle, de celle d'Iéna, de l'Hermès, etc. ; 7° *Geist der zeit* (Esprit du tems), par *Tilke.* Ce recueil ne vit que d'emprunts politiques et littéraires ; 8° *Journal militaire.* Il soutient son ancienne réputation ; 9° *Journal de musique.* Il est loin de valoir celui que donnent à Leipsick MM. Brectkopf et Hoertel ; 10° *Œhlzweige* (Branches d'olivier). C'est tout-à-fait une production *mystique* et *ascétique* de MM. Schlegel, Muller (Adam) et Zacharie Werner. Elle a peu de lecteurs ; 11° *Der Samniter* (le Collecteur). Le titre est bien choisi ; en effet, M. Portenschlag fait ce journal avec d'autres journaux, à l'exception de la partie des théâtres, confiée à M. le chevalier Seyfried ; 12° *Allgemeine Theater zeitung* (Journal général des théâtres), par Adolphe

Digitized by Google

Bœurlé. L'esprit querelleur du rédacteur, sa négligence dans l'accomplissement des promesses qu'il renouvelle chaque année, ne lui promettent pas une longue durée; 13° *Lettres du jeune Eipeldauer au jeune Vetter, à Kakran.* C'est une espèce de chronique scandaleuse, écrite originairement par M. Ritter, en langage viennois; 14° *Humoristisches Panorama von wren* (Panorama joyeux de Vienne). Ce journal est pour la classe élevée ce que le précédent est pour le peuple; 15° *Wiener Zeitschrift für kunst litteratur und mode.* C'est absolument le journal des modes de Paris; tout y est semblable, jusqu'aux gravures enluminées.

Outre ces différens recueils imprimés à Vienne, on publie à Prague *l'Hesperus* et *les Nouvelles économiques*; à Pest, M. Festeriés donne la *Pannonia*. Il paraît aussi des journaux hongrois dont on fait grand cas, par exemple le *Tudományos-Gyutmeny*, auquel concourent les savans les plus distingués de la Hongrie.

Enfin, nous ferons mention de deux écrits grecs qui s'impriment périodiquement à Vienne. Le premier, Ερμης λογιος, est spécialement consacré à la philologie et à l'archéologie; le second, intitulé, Κεκροπη, est plus fait pour l'amusement que pour l'instruction de ses lecteurs. (*Voy.*, pour les journaux publiés en 1820, Tom. VII, pag. 384.) PH. GOLBÉRY.

STUTTGARD. — *Architecture des églises.* — Le savant M. Boisserée publie un ouvrage très-important pour l'étude des monumens du moyen âge. C'est une description de l'église de Cologne appelée le *Dôme*; il y joindra des recherches sur l'architecture des églises en général, et des tables comparatives de l'état des divers édifices de ce genre. Par une fatalité bien remarquable, pas une de ces pieuses constructions n'a été achevée, et l'élan du génie qui les avait conçues a toujours été entravé par des obstacles imprévus; ceux même de ces monumens qui dans la suite ont été continués, ne l'ont pas été sur les mêmes plans, et présentent une réunion mal assortie de pièces de rapport. Le dôme de Cologne n'a pas été non plus exécuté dans son entier, mais du moins ce qui a été fait appartient tout-à-fait à la première conception; rien d'étranger n'est venu la défigurer; en sorte qu'avec le plan primitif que l'on conserve encore, rien n'empêche de coordonner par la pensée ce qui est debout avec ce qui est resté sur ce plan. C'est sans doute pour cela que M. Boisserée

Digitized by Google

donne le dôme de Cologne pour le type de l'ancienne architecture des églises. Après avoir pris lui-même toutes les dimensions, il les a soumises à la vérification d'architectes habiles. Les dessinateurs les plus justement célèbres, tels que MM. Quaglio, Fuchs, Moller, Schinckel, ont été employés par M. Boisserée, qui n'a rien négligé non plus en fait de recherches archéologiques.

L'ouvrage entier, composé de 20 gravures grand in-folio, paraîtra en cinq livraisons; il sera fait deux éditions du texte, l'une française et l'autre allemande. La première livraison était annoncée pour le 1er mai; la seconde doit paraître six mois après, et les autres seront données d'année en année. Le texte sera divisé comme il suit: 1° Histoire du dôme de Cologne, description de ce monument, ses proportions, principes observés dans sa construction; 2° Histoire de la construction des églises jusqu'à cette architecture connue sous le nom de *gothique*, ses rapports avec l'architecture des Maures; 3° Développement de l'architecture gothique sous Frédéric II, Louis IX, Henri III d'Angleterre et Rodolphe de Habsbourg; 4° Coup d'œil rapide sur l'architecture aux XIVe et XVe siècles, et sa décadence au commencement du XVIe; 5° système complet de l'ancienne architecture des églises; comparaisons avec l'architecture orientale, avec les temples des Grecs et des Romains, enfin avec les églises de l'Italie moderne. PH. GOLBÉRY.

SUISSE.

CANTON DE ZURICH.—KNONAU. — *École du génie civil.* — M. Frey, lieutenant du génie, a ouvert à Knonau, au commencement de cette année, un institut consacré à l'enseignement théorique et pratique de la géométrie, de la trigonométrie, du tracé des plans et des cartes géographiques, de la science forestière et de celle des ponts et chaussées. Lorsque le tems est favorable, les élèves sont conduits en rase campagne, pour faire sur le terrain l'application des règles de ces diverses sciences. Knonau offre un grand avantage, celui de posséder une école de langues française et allemande; sa position sur la frontière du canton de Zug, qui est catholique, facilite aux élèves de cette communion les moyens de soigner leur instruction religieuse; celle des élèves protestans est confiée à M. de Birch, pasteur de Knonau. Les titres de M. Frey à la confiance publique sont les nombreux travaux topographiques qu'il a exécutés depuis

Digitized by Google

quatorze ans, et dans lesquels il a montré non seulement beaucoup de talent, mais encore une grande intrépidité dans les dangers, qui accompagnent les travaux de ce genre dans un pays aussi montagneux que la Suisse.—Le prix de la pension est de 25 louis par an.

ITALIE.

PAVIE.—*Remède contre l'hydrophobie.*—De nouvelles expériences prouvent l'efficacité du chlore (acide muriatique oxigéné) dans le traitement de l'hydrophobie. Le docteur Previsali l'a prescrit avec succès dans plusieurs cas où les symptômes de cette affreuse maladie s'étaient déjà déclarés. Il l'administre, sous forme de boisson, à la dose d'un gros à un gros et demi par jour, avec de l'eau de citron et du sirop de citron. (*Voyez* Tom. VII, p. 379.)

TURIN.—*Académie royale.*—Le 20 mai dernier, la classe des sciences physiques et mathématiques a tenu une séance présidée par M. le marquis Falletti de Barolo. La classe a entendu plusieurs rapports : un, de M. Giobert, sur un travail de M. Cannobbio, relatif à la *composition chimique des diverses espèces de borax brut;* deux de M. Bonelli, l'un sur un travail intitulé : *sur de nouveaux crustacés observés dans la mer de Nice*, par M. Risso, correspondant; et l'autre sur un manuscrit envoyé de Breslau par M. Gravenhorst, inutitulé : *De naturâ vegetabili gorgoniarum;* enfin, un dernier de M. Carena, sur un mémoire de l'abbé Losana, intitulé : *Osservazioni sopra i vermi così detti infusorii.* La classe a approuvé les conclusions de ces divers rapports. M. Borson a lu la seconde partie de son ouvrage, *Ornitologia piemontese*, dont la classe a arrêté l'impression dans les volumes de ses mémoires. M. le chevalier Cisa de Grésy a lu un travail sur les *intégrales définies*, qui sera de même imprimé.—M. Vincent Michelotti a commencé la lecture d'un écrit ou essai sur *quelques phénomènes électro-magnétiques et chimiques.*

—Le 24 de ce mois, dans une séance de la classe des sciences morales, historiques et philologiques, M. le comte Galeani-Napione a lu un discours sur les éloges du Dante, du Poliziano, de l'Arioste et du Tasse, par le célèbre Fabbroni, et un abrégé de la vie du Dante.—M. l'abbé Peyron a continué la lecture de la traduction qu'il a entreprise des histoires de Thucidide.

Recueils périodiques.—Au milieu des désordres causés par les

Digitized by Google

derniers événemens politiques, plusieurs feuilles périodiques continuent de soutenir l'honneur de la littérature italienne; nous indiquerons celles qui se font plus ou moins remarquer.

A Naples, nous citerons *la Biblioteca analitica*, *il Giornale enciclopedico*, *Gli Annali d'agricoltura*. Ce dernier journal ne contient rien de nouveau; le second semble jusqu'à présent le meilleur.—A Rome, *il Giornale arcadico* et *le Effemeridi letterarie* rivalisent l'un avec l'autre.—A Bologne, les recueils intitulés: *Opuscoli letterarj*, *Opuscoli scientifici* et le *Giornale della nuova dottrina medica italiana*, ne paraissent pas assez exacts à remplir leurs promesses.—En Toscane, on remarque le *Giornale pratico-legale*, l'*Uomo di pailla*, le *Giornale del genio* et l'*Antologia*. Ce dernier, se bornant à traduire et à publier des articles des journaux étrangers, qui n'étaient pas toujours bien choisis, ne présentait pas assez d'intérêt; depuis quelques mois, l'*Antologia* a changé de marche et donne des mémoires originaux. Dans le n° 3, on distingue les articles suivans: 1° un *Appendice critique* à l'ouvrage de M. Perticari sur le *patriotisme* du Dante. C'est un des meilleurs écrits qu'on ait dirigés jusqu'ici contre M. Monti, ce chef des adversaires de l'académie de la Crusca. Plusieurs remarques semblent très-justes, plusieurs autres sentent un peu l'esprit de province. 2° Une analyse assez judicieuse des *Élémens de philosophie morale pour les jeunes élèves de l'université d'Édimbourg*, par Dugald-Stewart.—A Gènes, M. le baron de Zach publie les *Annali de' viaggi* et la *Correspondance astronomique*.—A Turin, nous avons le *Repertorio medico-chirurgico*, l'*Eco letterario*, recueils peu intéressans, et la *Nuova frusta letteraria*, qui est bien loin d'approcher de la *Frusta* de *Scannabue*, dont on a ressuscité le titre.—Dans le royaume Lombard-vénitien, on remarque, à Padoue, le *Giornale dell' italiana letteratura* et les *Nuovi commentarj di medicina e di chirurgia*;—à Pavie, le *Giornale di fisica, chimica, storia naturale*, etc.;—à Milan, le *Corriere delle dame* et le *Nuovo giornale delle mode*, le *Raccoglitore*, la *Gazzetta di Milano*, *gli Annali universali di medicina*, le *Foglio biografico* et la *Biblioteca italiana*. Ce dernier recueil continue à occuper le premier rang; la plupart de ses extraits sont faits avec autant d'impartialité que de talent; ils ne sont pas, comme tant d'autres, destinés plutôt à amuser le public qu'à l'éclairer. Cette année, les rédacteurs de la *Bibliothèque* ont donné dans leurs trois n°s de janvier, février et

Digitized by Google

mars, l'abrégé de leurs travaux de l'année précédente, avec une revue soignée de tout ce qui a été produit en Italie dans les lettres, les sciences et les arts. Quelques articles se ressentent de l'influence des circonstances locales; mais il règne dans le plus grand nombre un noble sentiment d'émulation littéraire, joint à l'amour de la gloire nationale. Souvent, pour mieux éclaircir quelque point de l'histoire littéraire, les rédacteurs s'étendent au-delà de l'époque restreinte à laquelle leur revue est principalement consacrée. Par exemple, en parlant de la disette des voyages des Italiens, ils rappellent ceux qui se sont lancés dans cette carrière depuis le commencement du siècle. Le premier fut M. Acerbi, le directeur même du journal dont nous parlons. Son voyage au *Cap-Nord* parut la première fois en anglais à Londres, 1798 et 1799, 2 vol. in-4°; édition qui fut contrefaite à Paris, six mois après. L'auteur n'oublie pas ni les justes éloges qu'obtint son ouvrage, ni même le plagiat de M. Saint-Morys, à qui MM. Laméthrie et Malte-Brun avaient attribué le voyage au Cap-Nord de M. Acerbi, que M. Saint-Morys s'était approprié. Le second voyageur italien de ce siècle est Lazzaro Pappi, auteur des *Lettere sulle Indie orientali*, publiées en 1802, en 2 vol. in-8°, sous la date de Philadelphie et sans nom d'auteur; elles sont aussi instructives qu'agréables. Le troisième voyageur, Caulo Mantegazza, a donné son *Voyage à Saint-Domingue*, Milan, 1803, in-8°; et son voyage dans les deux empires ottoman et russe, Milan, 1805, 2 vol. in-8°. L'auteur est regardé comme un homme qui a voyagé pour satisfaire une curiosité stérile. Le P. Caronni publia, à Milan, en 1805, sa *Relation du voyage abrégé d'un antiquaire surpris par les corsaires et conduit en Barbarie*, 2 vol. in-8°; et, en 1812, son second voyage sous le titre de *Caronni in Dacia*. Nous avons indiqué ailleurs le voyage de M. Pananti, fait dernièrement aussi en Barbarie; mais on a trouvé ce voyage moins intéressant que celui du P. Caronni, sous le rapport de l'instruction, de l'exactitude et de la simplicité. Le sixième voyageur est Domenico Sestini, qui a publié à Florence, en 1815, son *Voyage curieux et scientifique*, etc. dans la Valachie, la Transilvanie et la Hongrie. Les passages où il parle d'antiquités, et surtout de médailles, sont bien supérieurs aux autres. On trouve aussi quelque intérêt dans les *Lettres écrites de Pétersbourg*, par le marquis Fagnani, et imprimées à Milan en 1815. Il est à regretter qu'il mêle quelquefois à des faits

Digitized by Google

utiles des détails purement personnels et sans aucun intérêt. Parmi quelques autres voyageurs, on distingue le Dr *Della Cella*, auteur du *Voyage de Tripoli de Barbarie jusqu'aux frontières occidentales de l'Égypte*, publié à Gênes en 1819, et le *Voyage dans la Grèce*, de M. Pomardi, imprimé en 1820, en 2 vol., avec des planches très-importantes. Cet ouvrage se distingue par les vues dessinées sur les lieux par l'auteur lui-même, qui a voyagé en 1804, 1805 et 1806. Nous n'indiquerons pas d'autres voyageurs, qui ne méritent pas d'être mentionnés.

Le n° LXIII de la bibliothèque parle avec éloges de l'impulsion donnée à l'agriculture dans le royaume des Deux-Siciles avant les derniers événemens politiques. Il fait connaître les progrès de la civilisation dans quelques provinces de ce royaume, tels que l'abolition de la féodalité, l'égalité parfaite dans les droits des citoyens de toutes les classes, l'augmentation du nombre des propriétaires, la protection accordée aux sciences, et surtout à l'agriculture. Le roi avait établi dans chaque province des écoles d'agriculture, ou des sociétés *économico-agraires*, plus ou moins pourvues de moyens auxiliaires, pour atteindre le but de leurs travaux; elles ont publié les statistiques de plusieurs districts. Partout, on s'occupait de pourvoir aux besoins du pays; partout on s'étudiait à diminuer les préjugés de l'habitude et de l'ignorance. La *Bibliothèque italienne* rappelle plusieurs mémoires sur divers objets d'économie rurale, et fait mention des personnages distingués ou par leur fortune ou par leurs connaissances, tels que le prince de Castelnuovo, et le baron de Friddani, sicilien, qui ne cessent de contribuer au développement de la culture nationale, par leur zèle et par leurs bienfaits patriotiques. Dans le même n°, pag. 419, on trouve les résultats des essais faits, à Milan, par Giacomo-Maria Foscarini sur le muscardin des vers à soie, que les Italiens appellent *Calcinetto*. Il semble qu'il est maintenant prouvé, 1° que les ustensiles qui ont servi ou touché les vers à soie, attaqués par cette maladie, sont contagieux; 2° que le ver affecté, mis en contact avec le ver sain, lui communique la même maladie; 3° qu'il est très-probable que cette maladie, qui cause la mort et la calcination du ver à soie, n'est pas contagieuse à distance; 4° que les fumigations peuvent assainir les ustensiles; 5° enfin, que par les mêmes moyens on peut arrêter les progrès de la maladie. On promet de publier les

Digitized by Google

expériences de M. Foscarini, qui paraissent devoir démontrer ce que nous venons d'avancer. F. S.

NAPLES.— *Verres antiques.*— On assure qu'on a ouvert, au palais Studi, un grand cabinet contenant les verres antiques retirés des ruines de Pompeï et d'Herculanum. Cette précieuse collection présente la plus grande variété de formes et de couleurs, et prouve que les anciens ont fait du verre le même usage que nous dans les décorations de salon, dans les instrumens de chimie, etc. On y remarque un grand nombre d'urnes cinéraires fort curieuses, renfermées la plupart dans des vases de plomb. (*Voy.* la *Bibliothèque Italienne*, n^os^ LXI et LXII). F. S.

MODÈNE.— *Beaux-arts.*— *Hommages aux hommes célèbres.*— Le marquis Luigi Coccapani a placé dans l'église de S. Maria Composa le buste de l'illustre Sigonius.

— ROME. — La duchesse de Devonshire, après avoir fait une édition magnifique de la traduction de l'Énéide, d'Annibal Caro, a été la première à offrir le buste de ce traducteur célèbre à la galerie du Capitole, consacrée par Pie VII aux images des grands hommes qui ont honoré l'Italie dans les sciences, les lettres et les arts.

— SIENNE.— M. Giulio del Taja fait construire un monument à Padoue à la mémoire de son concitoyen le célèbre Mascagni.

—PADOUE.—Le hardi voyageur Belzoni ayant donné à Padoue, sa patrie, deux Isis colossales de porphyre égyptien, trouvées dans les ruines de Thèbes, les Padouans reconnaissans, en les plaçant dans la *Sala della Ragione*, ont frappé une grande médaille en honneur de leur concitoyen; cette médaille représente, d'un côté, les deux statues égyptiennes, et, de l'autre, une inscription.

—BERGAME.— On s'occupe d'élever au Tasse un monument digne de sa renommée, et un autre au célèbre mathématicien Mascheroni. F. S.

ROME.—*Exposition de l'école française.*—L'exposition publique des ouvrages des pensionnaires de l'académie de France a eu lieu à la Villa-Médicis. Elle a attiré un grand concours d'artistes et de personnes de tout rang et de tout pays. On a remarqué le *Metabus poursuivi par les Volsques*, tableau de M. Coigniet; le tableau de *Céphale et Procris*, de M. Heise; *le jeune Clovis retrouvé dans la Marne*, par M. Dubois; et un *paysage* de M. Michallon. On y voyait des morceaux de sculptures de MM. Ramey fils,

Digitized by Google

Nanteuil, Roman, Seurre, Dimier, et des dessins d'architecture de MM. Van Cleempute, Garnaud, etc.

MILAN.—*Nécrologie.*—*L'abbé Francesco Venini*, de Milan, mort dans cette ville, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 5 avril 1820, avait été mathématicien, philologue et poète. Versé dans les sciences et professeur à Parme, il a publié divers ouvrages estimés. On connaît surtout son traité *De' principj dell' armonia musicale e poetica e della loro applicazione alla teoria e alla pratica della versificazione italiana*, imprimé à Paris en 1798. F. S.

—PISE.—*L'abbé Vincenzo Palmieri*, professeur de théologie à Pise et à Pavie, se fit d'abord remarquer, en soutenant, avec les professeurs Zola et Tamburini, les doctrines les moins favorables à la cour de Rome. Parmi ses ouvrages, on distingue son Traité sur les *Indulgenze*, qu'on a traduit en plusieurs langues, et qui est même regardé comme classique dans son genre. Mais l'ouvrage qui lui a fait, dit-on, le plus d'honneur est le Traité apologétique sur les vérités de l'Évangile, estimé par ceux même qui n'approuvaient pas le traité des *Indulgences*. Son style est facile, et ses controverses sont présentées ordinairement d'une manière assez agréable. Ses mœurs et ses qualités sociales ne le rendaient pas moins recommandable que ses ouvrages. Il est mort en 1820. F. S.

PAYS-BAS.

BRUXELLES.—*Fastes belgiques.*—*Galerie lithographique des principaux actes d'héroïsme civil et militaire, et des faits mémorables qui appartiennent à la nation belge, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours.* Éditeurs, Charles LECOCQ, des États-Généraux, et F. Baron de REIFFENBERG, homme de lettres.

Dos est magna parentium virtus. HOR. lib. 3, od. 24.

Les artistes déjà associés à l'honneur de cette entreprise sont : MM. ODEVAERE, peintre du roi; PAELINCK, peintre de la reine; VAN BRÉE, peintre du prince héréditaire, professeur à l'académie d'Anvers; DUCQ, directeur de l'académie de Bruges; GOUBAUD, dessinateur de S. A. R. le prince d'Orange, et RENARD, dessinateur et architecte de la ville de Tournay. L'imprimeur lithographique est M. JOBARD, à Bruxelles.

On ne tirera que quatre cents exemplaires de chaque tableau. Les premiers engagemens des souscripteurs ne seront pris que pour douze sujets, publiés en quatre livraisons.

Digitized by Google

Les médailles, frappées à l'occasion de quelques événemens fameux, orneront l'encadrement de l'estampe destinée à les représenter. Quelquefois aussi, l'on donnera des portraits faits avec soin et sur des originaux authentiques.

Le texte sera dans les deux langues; il offrira la désignation simple et précise du sujet et le nom de l'artiste qui aura prêté son crayon. Le format sera in-folio; une feuille de texte, même format, accompagnera chaque estampe, dont elle contiendra l'explication détaillée, avec l'indication des sources où l'on aura puisé. M. Meyer, professeur à l'athénée royal de Bruxelles, se charge du texte hollandais. M. Renard a dessiné le frontispice. Chaque sujet sera livré aux souscripteurs, au prix de 50 cent., compris le texte sur vélin. Port des douze sujets, 50 cent. Le bénéfice des quatre premières livraisons sera versé dans la caisse des incendiés de Paramaribo.

On souscrit, à Bruxelles, chez Berthot, dans tous les bureaux des postes et chez les principaux libraires du royaume. Les lettres et paquets doivent être adressés au bureau central des Fastes belgiques, rue de l'Écuyer, n° 205, à Bruxelles.

FRANCE.

Seine inférieure. — Dieppe. — *Bains de mer.* — Parmi les moyens hygiéniques ou curatifs auxquels le plaisir se joint, les bains de mer méritent certainement une des premières places, surtout quand on peut les prendre d'une manière commode et sans danger. Malheureusement, nos côtes n'ont point, comme la rive opposée, d'établissement qui ne laisse rien à désirer. *Boulogne,* il est vrai, a fait de grands frais pour attirer les étrangers; mais les retenues d'eau de mer, dans lesquelles on se baigne, n'offrent pas d'aussi grands avantages que la mer même. Le port de *Dieppe* a une plage superbe; et la nature, qui le favorise sous ce rapport, dédommage les étrangers de l'imperfection de l'établissement actuel des bains. On y trouve des tentes assez commodes; des guides intelligens font recevoir, de la manière indiquée par les médecins, les lames ou vagues, qui sont de véritables douches horizontales que *l'art ne peut point remplacer.* Les bains de mer conviennent particulièrement aux rhumatismes, aux catarrhes chroniques et aux maladies ner-

Digitized by Google

veuses. Beaucoup d'enfans rachitiqués ou scrofuleux sont venus à Dieppe prendre, chaque année, un remède dont l'efficacité a été très-remarquable. Mais, sans exagérer les avantages d'un moyen médical pour lequel un grand nombre de malades marquent une prédilection méritée, terminons en annonçant que le conseil de santé des armées vient aussi d'adopter l'usage des *bains de mer* pour la curation de quelques maladies de la peau et des engorgemens scrofuleux (1). LE FR.

SEINE ET OISE.—MONTMORENCY.—*Bains.*—On vient d'établir dans la vallée de Montmorency des *bains d'eau sulfureuse d'Enghien;* cette source, connue depuis plus de soixante ans, peut remplacer l'eau de Barèges naturelle. Les médecins les plus éclairés de Paris l'ont ordonnée fréquemment, dans ces dernières années, et en ont obtenu les plus heureux résultats. Cet établissement assure aux baigneurs toutes les commodités et les soins qu'on peut désirer. On y arrive par la route de Saint-Denis, Labarre et Saint-Leu-Taverny.

MOSELLE.—THIONVILLE.—*Enseignement mutuel.*—Cette ville est une de celles qui jouissent le plus paisiblement des bienfaits de l'enseignement mutuel; nul esprit de routine ni de parti n'a cherché à nuire à l'institution qu'elle a élevée dans son sein. On est redevable en grande partie de ce résultat à la sagesse du maire, M. Wazel-Beauvoir, et à la confiance qu'il inspire aux habitans.

LOIRE INFÉRIEURE. — NANTES. — *Publication prochaine. — Traité complet du calendrier, considéré sous les rapports astronomique, nautique, historique et commercial;* par M. J. LE BOYER, professeur des sciences physiques et de mathématiques, au collége royal de Nantes. 1 vol. in-8° de 500 pag., publié par souscription. Nantes, 1821. Mellinet-Malassis, imprimeur-libraire, éditeur. Paris, chez Rainal, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs. Prix, 7 fr.

Parmi plusieurs traités du calendrier, on distingue celui de Rivard, dont on a donné une bonne édition dans ces dernières années; mais Rivard ne traite que de notre calendrier, et assez imparfaitement de celui des Romains.

M. Le Boyer a fait des recherches sur les divisions du tems, leur

(1) *Instruction du conseil de santé sur l'envoi des militaires aux eaux de Bourbonne et de Barèges*, approuvée par le ministre de la guerre, le 28 mars 1821.

Digitized by Google

nomenclature et leur usage dans tous les pays, depuis l'origine des monumens historiques. Il a consulté les principaux auteurs anciens et modernes sur l'astronomie, la chronologie et les autres branches des sciences et des arts qui se rapportent à son objet. Des matériaux nombreux qu'il a rassemblés, il a formé un traité complet, très-méthodique, auquel il a joint des procédés nouveaux, nécessaires dans l'emploi des différens calendriers, et notamment pour leur usage comparatif dans l'explication et la détermination des phénomènes célestes.

Sans doute l'auteur, en traitant ce qui se rapporte aux calendriers des anciens, y introduira les précieux documens qu'on trouve dans la collection égyptienne, et particulièrement les données qui résultent de la belle introduction que M. Fourier a publiée pour cet important ouvrage. Ce savant montre que les Égyptiens connaissaient la durée de la révolution sidérale et celle de la lunaison, et que leur année civile de 365 jours, quoique indépendante de l'année solaire, avait avec celle-ci des relations connues avec précision, et qui servaient à régler les fêtes sacrées, à fixer, chaque année, l'époque variable des phénomènes physiques naturels à ce climat, et les époques relatives aux opérations agricoles.

Nord. — Douai. — *Exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie.* — D'après un arrêté de M. le maire de cette ville, le salon de l'hôtel de la Mairie, destiné à recevoir les productions des arts et de l'industrie, sera ouvert au public, du 8 au 31 juillet prochain. Les artistes, manufacturiers, artisans et amateurs qui désireront y placer leurs ouvrages, ont été invités à les faire parvenir avant le premier juillet. Avant la fermeture du salon, un jury désignera les ouvrages qui auront mérité à leurs auteurs des encouragemens et des récompenses. Il sera décerné une médaille d'honneur, en or, à l'auteur de l'ouvrage le plus parfait de l'exposition. Il sera accordé d'autres médailles aux auteurs des ouvrages de peinture, sculpture, modelure, gravure, dessin et architecture, qui auront particulièrement attiré l'attention du public, et fixé le choix du jury. Il en sera également décerné aux auteurs d'ouvrages de mécanique et de tour, et d'instrumens de nouvelle invention, ainsi qu'aux fabricans qui auront présenté des objets dignes d'être distingués. La distribution des médailles aura lieu solennellement, le 25 août. Tous les artistes et manufacturiers peuvent concourir à cette exposition.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

NANTES. (Loire inférieure).—*La Société académique* de cette ville a proposé, pour 1822, un prix de 300 francs, qui sera décerné à l'auteur du meilleur Mémoire sur les questions suivantes :

Quelles sont l'origine, les causes et la nature de la fièvre jaune? Quels sont les moyens de s'en garantir?

Cette société a entendu un rapport très-favorable sur le poème anglais intitulé : PHILIBERT, dont l'auteur, M. *Thomas Bolley Grattan* lui a fait remettre un exemplaire. Nous donnerons un extrait de ce rapport et du poème.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.—Mois de* MAI 1821. — *Séance du* 7. — M. Cuvier présente une tête du tapir d'Amérique, qui est distinct de celui des Indes (*Voy.* ci-dessus, p. 203). Il lit une notice sur le voyage de MM. Diard et Duvaucel chez les Malais, et sur les objets intéressans qu'ils destinent au cabinet d'histoire naturelle, et au nombre desquels est la tête du tapir (*voy.* ci-dessus, p. 473), (*a*). —A l'occasion du procès-verbal, on donne de nouveaux détails sur la translation des restes de Descartes. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *Du mode de formation de la vertèbre, de ses élémens et de leur arrangement respectif dans les diverses classes d'animaux, et précisément de la vertèbre chez les lamproies.* — M. Arago présente des mémoires de M. Lislet-Geoffroy, rapportés par M. de Freycinet et ayant pour titre : *Voyage à la baie de Louquin, île de Madagascar, et mémoires sur la nouvelle carte de l'archipel du nord-est de cette île* (commissaires MM. Buache et de Rossel). Sur la demande de M. Arago, on arrête que le nom de M. Lislet-Geoffroy sera réintégré sur la liste des correspondans. — M. Portal annonce la mort du docteur Gregory, doyen des professeurs de médecine du collége d'Édimbourg, décédé dans le commencement d'avril.

—*Du* 14.—M. Laur, ingénieur-géomètre du cadastre, adresse le

(*a*) C'est par erreur qu'on a mis dans l'intitulé de cette notice qu'elle a été lue le 14, au lieu du 7.

Digitized by Google

prospectus d'une géodésie pratique (MM. Lacroix, Mathieu et Cauchy, commissaires). — M. Delambre lit, sur la tête envoyée de Suède comme étant celle de Descartes, une note dans laquelle il expose ses doutes sur l'authenticité de ce morceau. Après la lecture de ce mémoire, M. Cuvier dit qu'on lisait sur le crâne même qu'il a été pris en 1666, et par conséquent à l'ouverture du tombeau, en présence de l'aumônier, et devant l'ambassadeur Pompone ou à son hôtel, quand on fit le procès-verbal. Il présente verbalement quelques réflexions sur le même sujet; annonce que le moment où cette tête a pu être enlevée devant être celui où les os furent emballés pour être envoyés en France, il s'agirait surtout de savoir si M. de Terlon, qui marqua un grand respect pour ses restes, se trouva présent lorsqu'ils furent enfermés dans le coffre de deux pieds et demi de longueur qui servit à les transporter. M. Cuvier dit avoir prié M. d'Hauterive, archiviste des affaires étrangères, de faire des recherches dans les dépêches de cet ambassadeur, afin d'*examiner s'il* ne s'y trouverait pas quelque détail propre à éclaircir ce fait. — MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Duméril font un rapport sur le mémoire de M. Virey, relatif à la *membrane de l'hymen*. Voici un extrait de ce rapport: « M. le docteur Virey s'est proposé d'expliquer l'origine de la membrane de l'hymen, dont l'existence et les usages ont été un sujet de discussion entre les anatomistes. Si les opinions de l'auteur étaient étayées de recherches anatomiques; s'il eût donné une description exacte de la vulve, et en particulier de la membrane de l'hymen, aux diverses époques de la vie fœtale des mammifères; s'il eût joint à son travail des dessins fidèles représentant la disposition des parties, cette théorie, accompagnée de ce genre de preuves, eût offert un plus haut degré de certitude qu'on ne peut lui accorder. Toute opinion sur l'origine, le développement et les transformations d'un organe, doit être prouvée par des faits, ou elle n'est plus qu'une hypothèse plus ou moins ingénieuse. Telle est celle que M. Virey a établie et sur laquelle vos commissaires ne peuvent porter aucun jugement. C'est une vue physiologique, en faveur de laquelle ce médecin, il faut l'avouer, a réuni toutes les observations citées par les auteurs, lesquelles paraissent toutes s'accorder avec l'opinion qu'il émet. » L'académie approuve le rapport et les conclusions. — MM. Desfontaines et Duméril font un rapport sur l'ouvrage manuscrit de M. Descourtilz, ayant pour titre: *Flore médicale des Antilles*,

Digitized by Google

« L'auteur s'est proposé de faire connaître les plantes médicinales qui croissent dans les Antilles, d'indiquer, par les résultats de l'analyse chimique, les principes immédiats auxquels sont probablement attachées leurs propriétés, et de raconter les succès que procure leur admission dans le traitement des maladies. » M. le rapporteur termine ainsi : « Nous pensons que M. Descourtilz mérite les encouragemens de l'académie, et qu'il faut l'engager à publier un ouvrage intéressant pour les botanistes et pour les médecins qui voudront connaître les divers usages des plantes qui croissent aux Antilles. » Approuvé par l'académie. — M. Navier adresse un mémoire *sur les équations différentielles qui contiennent les lois des déplacemens des molécules des corps solides élastiques, lorsque ces corps sont maintenus en équilibre sous l'action de diverses forces, ou vibrent par suite de l'action de ces mêmes forces* (MM. Prony, Poisson et Fourier, commissaires).—M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un mémoire sur *deux principaux étuis membraneux de la colonne épinière, et sur la part d'influence de ces deux périostes dans la formation de la vertèbre.*—M. Dupetit-Thouars lit un mémoire intitulé: *Démonstration d'un troisième théorème physiologique, servant à expliquer la végétation considérée dans la reproduction par bourgeon.* « Dès que le bourgeon se manifeste, il obéit à deux mouvemens, l'un montant ou aérien, l'autre descendant ou terrestre. Du premier, il résulte l'embryon des feuilles, la plumule ; du second, les nouvelles fibres ligneuses et corticales, la radicule. » — M. Moreau de Jonnès lit une note *sur le grand courant de l'Atlantique équatoriale.* (*voy.* ci-dessus, p. 462.)

— *Du* 21. — M. Arago présente un mémoire de M. Kater *sur différens étalons de mesures linéaires*, tiré d'un volume non encore publié des *Transactions philosophiques ;* et un écrit intitulé : *Eclaircissemens élémentaires sur la mécanique céleste de M. Laplace*, 1re livraison. M. Arago est prié d'en rendre un compte verbal.—M. de Humboldt présente une *Description des hôpitaux de Turquie.*—M. Walkenaër présente une *Carte de la partie septentrionale et la plus inconnue de l'Afrique ;* il annonce un volume d'explications, dont il donne un extrait. — M. Dupetit-Thouars lit la démonstration d'un quatrième théorème sur la végétation : chacun de ces fibres se forme aux dépens du *cambium*, et elles apportent

Digitized by Google

vers le bas la matière nécessaire à leur élongation radicale ; c'est la sève descendante. — On lit un mémoire de M. Fohmann *sur les vaisseaux chylifères* (M. Duméril, examinateur).—On lit un mémoire de M. Miller *sur l'artillerie* (MM. Biot et Dupin, commissaires).

—*Du* 28.—M. Chevreul adresse, sous cachet, les principaux résultats auxquels il est arrivé, sur différens objets relatifs à la chimie animale. Ne pouvant, d'ici à quelque tems, publier l'ensemble de ses découvertes, il désire s'en assurer la priorité, et prie à cet effet l'académie de permettre le dépôt au secrétariat de ses paquets et de sa lettre. Cette demande est accordée.—Un mémoire de M. Vitier à Couchy, près Dijon, *sur la manière de faire jouer de très-fortes pompes par le moyen de l'eau*, est renvoyé à l'examen de MM. Girard et Dupin. M. Biot lit un mémoire intitulé : *Démonstration générale de la loi suivant laquelle les corps cristallisés, doués de la double réfraction, polarisent les rayons lumineux qui traversent leur substance.*—M. Moreau de Jonnès présente un individu fort volumineux de l'*araignée des oiseaux;* il lit un mémoire intitulé : *Recherches sur la température des Antilles.*

— *Académie française. — Séance extraordinaire du mardi 5 juin* 1821.—M. le marquis de Laplace lit un fragment *sur la découverte de la pesanteur universelle*, formant le chapitre III du *Précis de l'histoire de l'astronomie;* M. Aignan, le neuvième chant de sa *traduction en vers de l'Odyssée*; M. le secrétaire perpétuel, un rapport sur un ouvrage manuscrit présenté à l'académie par M. F. H. Dubois-Raymond, conseiller aulique de S. M. le roi de Prusse, intitulé : *La Philosophie du langage appliquée à la conjugaison française*, ou *la méthode de l'antériorité.*

—*La société royale et centrale d'agriculture du département de la Seine* a entendu, dans une de ses séances, un rapport très-intéressant, fait par M. Héricart-de-Thury, l'un de ses membres. Ce rapport est relatif à la *description des nouveaux instrumens aratoires de Thaer*, traduite par M. Mathieu de Dombasle. La société, par une délibération spéciale, a ordonné que le rapport de M. Héricart-de-Thury serait imprimé aux frais de la société, dans le même format que la *description* dont M. Mathieu de Dombasle lui a fait hommage, afin qu'il pût le mettre en tête de son ouvrage, comme une preuve signalée et un témoignage authentique de la satisfaction

Digitized by Google

et de l'approbation de la société royale d'agriculture. Cette description, accompagnée de 26 planches gravées par Leblanc, format in-4°, se trouve à Paris, chez madame Huzard, rue de l'Éperon.

— *Société médicale d'émulation.* —*Prix proposé pour* 1822.— Quelles sont la disposition et la structure du système d'organes, appelés *ganglions nerveux de la vie organique, nerf grand sympathique, grand intercostal, trisplanchnique? Quelles sont les fonctions de ce système d'organes? Quelles sont, autant qu'on peut le savoir, les maladies dans lesquelles il est essentiellement affecté?*

La société demande qu'on s'attache à répondre aux trois points de la question, d'après les dissections faites sur l'homme et sur les différentes classes d'animaux, et d'après des expériences et des observations; elle désire un mémoire rempli de faits positifs.

La valeur du prix sera de 500 fr.

Les mémoires devront être écrits en français ou en latin, et arriver, avant le 31 août 1822, chez M. Villermé, secrétaire général de la société médicale d'émulation de Paris, rue Bertin-Poirée, n° 10.

—*Société Philotechnique.*—*Séance publique.*—La séance a été ouverte par un rapport de M. Pigault-Lebrun, sur les travaux des membres de la société; il a payé un juste tribut d'éloge à feu M. de La Chabaussière, dont il remplit aujourd'hui les fonctions. *Le Cousin* et *le Coucou*, conte en vers; *la jeune Fille qui se mire dans l'eau*, idylle, lus par l'auteur, M. Merville, ont été écoutés avec plaisir; on y a remarqué une poésie gracieuse et naturelle. Une notice sur *Mind*, appelé le peintre des chats, a fait beaucoup rire; elle est de M. Depping. M. Pigault-Lebrun a lu un discours intitulé: *La guerre aux mots*, et un dialogue en vers de Vigée, entre *le chien d'un poète et le chat d'une dévote.* C'est par une épître de M. Viennet que les lectures ont été terminées. Cette épître, *sur la philosophie du dix-huitième siècle*, est adressée à feu l'abbé Morellet. (*Voyez* ci-dessus, page 614, le compte rendu de cette épître et de celle *aux rois de la chrétienté.*) La séance a été terminée par de la musique, généralement bien exécutée.

Médecine.—Remède contre le rhumatisme.—M. Levillain a guéri un malade souffrant d'un rhumatisme aigu-articulaire qui affectait,

Digitized by Google

l'une après l'autre, toutes les articulations des membres, en lui faisant prendre en quatre fois, de deux en deux heures, une once de *quinquina rouge*. Le lendemain, il ne restait plus que de l'engourdissement dans la cuisse, et un peu de douleur dans les reins, qui furent dissipés entièrement, lorsque le malade eut pris en six fois, de deux en deux heures, six gros de quinquina mêlés avec un grain d'opium.

Optique.—M. Chevallier, ingénieur, tour de l'Horloge-du-Palais, n° 1, vient d'imaginer de nouvelles lunettes, servant, les unes à lire ou à écrire, les autres à voir de loin, qu'il nomme *isocentriques*, et pour lesquelles il a obtenu un brevet d'invention et de perfectionnement. La perfection de ces lunettes est due principalement à la manière dont les verres sont travaillés. Le système de M. Chevallier est applicable aux lunettes dites de spectacle, longuevue et autres.

Législation.—Peine de mort.—Extrait d'une lettre au directeur de la Revue, par M. Heiberg, l'un des rédacteurs.—« Vous m'avez fait l'honneur d'insérer, dans votre 29e cahier, l'analyse que j'ai faite moi-même de mon ouvrage *sur la peine de mort*. Je vous demande la permission de vous communiquer quelques nouvelles considérations, que peut-être vous ne jugerez pas indignes d'être présentées au public.

On est, je crois, généralement d'accord sur ce principe, que les hommes, en formant une société, sacrifient une partie de la liberté de chaque particulier, *la plus petite que chacun puisse céder*. En reconnaissant cette vérité, *Beccaria* demande : « Comment, dans les plus petits sacrifices possibles de la liberté de chacun, peut se trouver compris celui de la vie, le plus grand de tous les biens? » J'ajoute : Comment, en cédant la plus petite partie possible de mes droits, afin de conserver tout le reste, pourrais-je consentir à sacrifier celui dont la privation non seulement rend impossible l'exercice de tous les autres, mais qui les détruit dans leur ensemble?

Je vais plus loin : les hommes, en formant une société, font deux sacrifices : celui d'une partie de leurs droits, afin de pouvoir jouir du libre exercice de tous les autres ; et celui d'une partie de la fortune de chacun, afin que tout le reste soit protégé par l'état. Personne n'est censé céder que ceux de ses droits qu'il ne peut

Digitized by Google

exercer lui-même, sans qu'il en résulte de graves inconvéniens pour ses concitoyens ; et l'on ne donne que la plus petite partie possible de sa fortune pour obtenir que l'autre partie soit protégée par l'état, c'est-à-dire, qu'on ne veut acheter la sûreté de ses droits et de ses propriétés qu'à un prix raisonnable et modéré ; on veut être gouverné au meilleur marché possible. Or, que dirait-on d'un gouvernement qui, pour me gouverner ou pour me punir, demanderait toute ma fortune ? On convient aujourd'hui généralement de l'injustice et de la barbarie de la peine de confiscation ; on est tellement d'accord sur ce sujet, qu'on a vu des législateurs avides, mais honteux de prononcer le mot, en introduire les effets dans leurs lois, sous la forme d'une amende exorbitante et équivalant à la confiscation. Mais la peine capitale est-elle autre chose que la confiscation de la totalité de mes droits ? Cette confiscation est-elle moins odieuse que celle de ma fortune ? Elle l'est bien davantage. Celui qui confisque mes biens me laisse du moins mes facultés physiques et morales, à l'aide desquelles il me sera peut-être possible de refaire un jour une fortune détruite. La peine de mort, au contraire, en détruisant d'un seul coup tous mes droits, anéantit en même tems toutes mes facultés, sans aucune possibilité de rien recouvrer, de rien rétablir. La confiscation de mes biens me frappe seulement dans le passé et dans le présent, tandis que la peine capitale m'enlève encore l'avenir. Je ne sais si je me flatte, mais je crois que ces considérations doivent avoir quelque poids pour démontrer l'injustice d'une punition si atroce sous d'autres points de vue.

Des personnes qui m'ont fait l'honneur de lire mon analyse m'ont fait des observations qui méritent d'être discutées. On m'a dit qu'il répugne au sentiment d'un homme de bien de voir un assassin puni d'une autre peine que celle du dernier supplice. Tout en respectant des sentimens qui, pour être individuels, ne sont pas moins honorables, j'observe que des argumens puisés à cette source ne pourront jamais être victorieusement opposés à ceux tirés de la raison; et, comme les sentimens sont extrêmement différens, je crois qu'il est absolument impossible de construire, sur une base aussi incertaine, une législation quelconque qui soit juste et équitable.

D'autres fondent le droit de l'état, d'infliger la peine de mort,

Digitized by Google

sur ce qu'ils appellent *la justice rémunérative*. Je ne sais pas bien ce qu'ils entendent par cette justice. Il faudrait qu'on m'en donnât une définition, que je récuserais peut-être, mais que peut-être aussi je serais obligé de reconnaître comme bonne. J'admets pour un moment qu'elle ait satisfait à toutes mes justes prétentions, alors je dirais : il faut du moins que cette justice, pour mériter son nom, ne soit dispensatrice que de ce qui est vraiment juste; or, décréter, au nom de la justice, la peine capitale avant d'avoir prouvé qu'elle est juste, c'est tomber dans un cercle vicieux. Ainsi, je me crois fondé à prétendre que ceux qui défendent cette peine par des argumens fondés sur la justice rémunérative, doivent commencer par la réfutation de tous les raisonnemens par lesquels j'ai essayé d'en démontrer l'injustice. HEIBERG.

PUBLICATIONS PROCHAINES.—*Œuvres de Filangieri.*— On prépare une nouvelle édition complète des *Œuvres de Filangieri*, traduites de l'italien. Depuis 1786, on en avait fait à Paris deux éditions qui ont été épuisées, et qui ne contenaient que ce que Filangieri avait publié de son vivant, dans la première édition de Naples de 1784. L'édition que nous annonçons comprend non seulement ce qu'on avait publié de cet illustre auteur depuis la première édition; mais, en outre, la traduction sera revue et améliorée par son premier traducteur. On y trouvera de plus des remarques nombreuses et intéressantes de M. Benjamin Constant, remarques dont l'objet sera de comparer l'état de la législation à l'époque où parut l'ouvrage du publiciste italien, avec les améliorations que réclame l'état actuel des peuples. Cette édition sera précédée d'un éloge historique, par M. Salfi, concitoyen de Filangieri, l'un de nos collaborateurs, et déjà connu par plusieurs productions littéraires estimées, et surtout par la continuation de l'excellente *Histoire littéraire d'Italie* de M. Ginguené. On publiera cet ouvrage en trois livraisons de deux volumes chacune, et du prix de 12 fr. pour les souscripteurs. A Paris, chez P. Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19; et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.

—*Antiquités de la Nubie*, ou *monumens inédits des bords du Nil*, situés entre la première et la seconde cataracte, dessinés et mesurés en 1819, par M. GAU, de Cologne, architecte, élève de l'académie de France.—Le but de M. Gau a été de compléter, par

Digitized by Google

l'exploitation de la Nubie, le grand ouvrage de la commission d'Égypte. C'est au-delà de la première cataracte, après avoir observé, étudié et dessiné une grande partie des monumens de la Haute et Basse-Égypte, qu'il a commencé son travail.

On trouvera dans sa collection l'origine de l'architecture de ces célèbres contrées, et les progrès de cet art qui, nubien ou éthiopien, paraît s'être perfectionné chez les Égyptiens jusqu'au plus haut degré, dans la ville de Thèbes. Outre les élévations, les coupes et les plans, chaque monument est accompagné de détails nécessaires aux recherches des savans et à l'étude des artistes. M. Gau a également recueilli, dessiné et colorié avec le plus grand soin quantité de bas-reliefs qui jettent de nouvelles lumières sur l'histoire des peuples qui habiterent la Nubie et qui construisirent ces monumens; enfin, et pour nous donner en même tems une idée du pays qu'il a parcouru et de la situation des monumens dans leur état actuel, il a joint des vues pittoresques les plus intéressantes de sa belle collection, qui se trouve complétée par plus de cent inscriptions grecques, copiées avec la plus scrupuleuse exactitude.

L'ouvrage se composera de 60 planches terminées, dont 8 ou 10 coloriées, toutes gravées par nos plus célèbres artistes, et se publiera en 12 livraisons in-fol. de 4 à 6 planches, accompagnées de vignettes et de l'explication des gravures.

La première livraison paraîtra au mois d'août 1821, et l'ouvrage sera terminé dans l'espace de deux ans. Le prix de chaque livraison, l'explication et le texte compris, est de 18 fr. en papier fin, format Jésus ouvert, le même que celui de la description de l'Égypte, et de 36 fr. sur papier vélin.

On souscrit à Paris, chez M. Hittorff, architecte du Roi, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 11; Bance, Treuttel et Würtz, Debure; et à Stuttgard, chez M. Cotta, éditeur de l'ouvrage.

—*Nouveau Journal des Dames*, ou *Petit Courrier des modes, des théâtres, de la littérature et des arts*, publié par une société de femmes de lettres et d'artistes.—Ce journal paraîtra irrégulièrement, mais souvent deux fois par semaine. Il y aura sept numéros par mois. Chaque numéro sera accompagné d'une gravure. Les sept gravures de chaque mois seront distribuées de telle sorte que quatre seront consacrées aux modes, une à des portraits de femmes cé-

Digitized by Google

lèbres, et deux à des costumes de théâtre, à des ouvrages d'aiguille ou à des ameublemens nouveaux.

Le prix de l'abonnement est de 9 fr. pour trois mois, 18 fr. pour six mois, et 36 fr. pour l'année.—On souscrit au bureau du *Nouveau Journal des Dames*, chez madame la directrice, rue Mêlée, n° 30, et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de port.

—*Annuaire Nécrologique*, ou *Supplément annuel* et *continuation de toutes les biographies* ou *dictionnaires historiques;* contenant la vie de tous les Français célèbres par leurs écrits, leurs actes politiques, leurs vertus ou leurs crimes, morts dans le cours de chaque année, à commencer de 1820; rédigé et publié par A. Mahul, l'un des collaborateurs de la Revue Encyclopédique. Ire année (1820). On souscrit au bureau central de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer, n° 18, où doit être adressé tout ce qui est relatif à la rédaction de l'*Annuaire*. Chez Baudouin frères, éditeurs de la *collection des Mémoires sur la révolution*, rue de Vaugirard, n° 36. Rey et Gravier, libraires, quai des Augustins, n° 55. L'ouvrage paraîtra le 15 juillet, époque avant laquelle il faudra être inscrit; 1 vol. in-8° à deux colonnes. Prix, 4 francs pour les souscripteurs, et 5 francs pour les non souscripteurs.

Le plan de cet *Annuaire* consiste à donner, chaque année, la Biographie, aussi complète qu'il sera possible, de toutes les personnes célèbres, à quelque titre que ce soit, *appartenantes à la France*, décédées dans le courant de l'année précédente. Il doit devenir ainsi, dans les bibliothèques, le *supplément* naturel de *toutes les Biographies*, ou Dictionnaires historiques, que la mort et le tems décomplètent chaque jour. Avant la révolution, l'on publia, durant plusieurs années, et avec succès, une *Nécrologie française*. Palissot, Clément de Dijon, L. Castilhon, M. Francois (de Neufchâteau) en furent les principaux rédacteurs. Cette nécrologie avait l'inconvénient de ne contenir que des *éloges;* elle n'embrassait d'ailleurs que la littérature, les sciences et les arts. Celle-ci, beaucoup plus complète sur ces points, comprendra de plus la politique, qui doit offrir, dans le tems où nous vivons, des articles d'un si grand intérêt. Une entreprise pareille (*the Annual Biography and Obituary*) se poursuit en Angleterre depuis cinq ans, et obtient le plus grand succès.

Digitized by Google

Circonscrit annuellement dans des limites bien moins étendues que celles qu'embrassent tout d'un coup les rédacteurs des Biographies alphabétiques, il sera permis au rédacteur de celle-ci d'être plus complet, et de s'étendre davantage sur les articles importans. On accordera surtout une attention particulière à la Bibliographie des auteurs, dans l'espoir que ce Recueil, reproduit chaque année, pourra dans peu être consulté par les bibliographes, et leur servir d'archives littéraires. On a pu croire aussi que les familles des hommes célèbres qui ont cessé de vivre, ne verraient pas sans intérêt conserver tout ce qui recommande leur mémoire au souvenir de la postérité. Cet ouvrage ne sera point un écrit de parti, car il est purement historique et littéraire. L'Annuaire nécrologique de 1820 contient environ *cent articles* biographiques. Voici l'indication de quelques-uns, qui feront juger d'avance de tout l'intérêt dont il est susceptible: *Bacciochi* (née Buonaparte, princesse *Élisa*); l'abbé *Baruel;* le duc de *Berry*; *Boullage*, professeur en droit; *Cailleau*, médecin; *Cambon*, conventionnel, créateur du grand-livre de la dette publique; *Capperonnier*, bibliothécaire; *Combes-Dounous*, traducteur de Platon; *Cubière-Palmézeaux*, poète; *Debure*, savant libraire; *Decrès*, ministre de la marine; *Delandine*, auteur du Dictionnaire historique qui porte son nom; *Fantin-Desodoars*, historien; *Fouché*, duc d'Otrante; *Fournel*, avocat et jurisconsulte; *Gallais*, journaliste; *Kellermann*, maréchal, duc de Valmy; *La Chabeaussière*, auteur d'opéras-comiques; *Lefebvre*, maréchal, duc de Dantzick; *Louvel; Charles Loyson*, poète et écrivain politique; *Monthyon*, philantrope et publiciste; *Palisot de Beauvois*, botaniste, membre de l'Institut; *Petit*; physicien et mathématicien; *Porthmann* imprimeur; *Precy*, commandant à Lyon lors du siége de 1793; *Rabaut-Pommier*, ministre protestant; *Saint-Aubin*, économiste et financier; *Souques*, auteur comique; Tallien, député à la convention; *Vigée*, poète; *Vinson*, écrivain ecclésiastique; *Volney*, pair de France, membre de l'Institut, auteur des *Ruines*, etc., etc.

—*Typographie orientale.*—Un de nos plus habiles graveurs de caractères, célèbre par ses heureuses innovations dans la typographie, M. Molé jeune, vient de terminer, sous la direction de M. Langlès, conservateur-administrateur des manuscrits de la bibliothèque du roi, la gravure d'un alphabet en caractères nommés *Nestaâlye*. Ces caractères offrent toutes les formes, tous les groupes nécessaires

Digitized by Google

pour imprimer les textes arabes, turcs, persans, hindoustans et malais. Il ne nous appartient pas de juger de leur exécution; mais nous n'avons pas oublié que les caractères français et les vignettes de M. Molé ont obtenu de brillans succès aux différentes expositions de l'industrie nationale.

Depuis 1785, époque où M. Langlès a dirigé, pour l'impression de son *Alphabet-mantchou* et du *Dictionnaire-mantchou-français*, les premiers caractères mobiles de cette langue, cet orientaliste n'a cessé de s'occuper de typographie orientale. Nous ne donnerons pas ici la nomenclature des caractères orientaux dont il a dirigé la gravure pour enrichir l'imprimerie royale. Les orientalistes apprendront sans doute avec plaisir que M. Molé jeune s'empresse de mettre en circulation cette nouvelle production de son burin. Plusieurs imprimeurs de Paris lui ont déjà demandé des fontes de ce caractère arabe. M. Langlès en a réclamé les prémices pour l'impression de sa grammaire persanne.

THÉATRES.—*Théâtre-Français.—L'heureuse rencontre*, comédie en trois actes et en vers, par M. PLANARD.—Valsain, père d'Émilie, fait trois mille lieues pour venir chercher le marquis de Favière, qu'il ne connaît pas et qui doit être son gendre. Le chevalier Dorval, ami de Favière et amant d'Émilie, se trouve au rendez-vous, au lieu du marquis dont il prend le nom. Celui-ci, probablement par sympathie, s'avise de prendre le nom de Dorval. Sous ce déguisement, Favière fait la rencontre de madame de Forlis, jeune veuve qu'il a aimée avant et durant son mariage, et qui se trouve là tout exprès pour qu'il lui fasse la proposition très-promptement agréée d'être le successeur de M. de Forlis. Il ne manque donc plus, pour rendre complet le bonheur de tous ces amans, que le consentement de Valsain, qui, avec l'indulgence ordinaire aux pères de comédie, apprend tout, pardonne tout, et d'un seul mot fait deux mariages. Tel est le sujet de la pièce nouvelle, où l'on trouve des détails agréables et des vers spirituels, mais dont les situations, les mœurs et les caractères manquent absolument de vérité, et qui paraît devoir son succès au jeu des acteurs.

— *Second Théâtre-Français.* — *Oreste*, tragédie en cinq actes, par M. MELY-JEANNIN. — Cette pièce a eu peu de représentations. L'auteur a pris des situations et même des vers dans des ouvrages célèbres; malheureusement, ces nombreux emprunts étaient trop

Digitized by Google

évidens, et le public, jugeant l'auteur sur ce qui lui appartenait en propre, a trouvé que ni ses conceptions ni son style n'étaient en harmonie avec ceux des auteurs qu'il a mis à contribution. Cependant, la reconnaissance d'Oreste et de sa sœur, son entrevue avec sa mère, la scène dans laquelle Oreste et Pylade se trouvant devant Egisthe, Pylade interrompt son ami qui va se découvrir, en déclarant que l'imprudent défenseur d'Oreste est Pylade, sont des preuves que l'auteur n'est pas sans talent, et peuvent faire regretter qu'il n'ait pas choisi un sujet plus dramatique et plus neuf.

Nécrologie.—*Pallière.*—M. Léon Pallière, jeune peintre, qui annonçait un beau talent, est mort dernièrement, dans sa trente-deuxième année, à Bordeaux, où il était né, en 1788. Pendant son séjour à Rome, où il était allé en 1813, après avoir remporté le grand prix de peinture, il fit, entre autres ouvrages, un tableau représentant *Argus tué par Mercure*, *un jeune pâtre*, une *chasseresse au bain*, un *Prométhée*. Les ouvrages qu'il a exécutés à Paris sont, outre son tableau de prix : Un *Saint-Pierre guérissant un boiteux*, un *Tobie* et une *Junon empruntant à Vénus sa ceinture*. Il reste de lui plusieurs autres ouvrages ébauchés ou seulement esquissés.

—*Levrault.* —Les départemens du Rhin ont perdu, le 17 mai dernier, *François Xavier Levrault*, recteur de l'académie de Strasbourg, membre du conseil général, du conseil de préfecture, de la chambre de commerce et de la Légion-d'Honneur. M. Levrault était un de ces hommes que la providence accorde rarement à la société; il joignait à des talens distingués la volonté constante de les employer au profit de l'humanité. Aussi, sa fin prématurée (il n'avait que cinquante-huit ans, étant né le 10 août 1763) a-t-elle affligé tous ses compatriotes, comme s'ils eussent été de sa famille, digne récompense d'une vie qui n'a été pour M. Levrault qu'une continuelle abnégation de ses propres intérêts. La maladie même qui l'a fait descendre au tombeau n'était que la suite d'un travail forcé, entrepris pour alléger autant qu'il était possible le fardeau des charges de guerre. Honoré de fonctions publiques, avant, pendant et après la révolution, il montra partout l'homme ferme et l'homme de bien; c'est ainsi que, dans les troubles qui ont agité les commencemens de cette révolution, il sut courageusement protester contre toute espèce d'excès. On le vit, au 10 août, présenter au conseil général un courageux réquisitoire,

Digitized by Google

par suite duquel il fut suspendu; on le vit, au 21 janvier, manifester hautement son affliction; il fut proscrit et contraint de se sauver en Suisse. Là, il exerça l'état d'imprimeur que la sage prévoyance de son père lui avait fait apprendre dans sa jeunesse; et, lorsque des circonstances favorables lui permirent de rentrer dans sa patrie, il refusa long-tems tout emploi salarié. Mais dès-lors il vint s'asseoir au jury d'instruction publique, à côté des Brunck, des Oberlin, des Koch. Pénétré de la lecture des auteurs grecs et latins, riche en connaissances de tout genre, il se serait illustré par des ouvrages, s'il n'avait pensé que son tems était tout entier la propriété de ses concitoyens, s'il n'avait préféré vivre dans leur cœur plutôt que dans leur mémoire; mais l'un et l'autre seront pour lui inséparables, et la génération naissante redira son nom avec vénération; car l'habitant des chaumières saura, comme celui des villes, que l'instruction primaire de l'Alsace doit tout à M. Levrault. Homme simple et bon, ne cherchant la récompense du bien que dans le bien même, il n'a jamais écouté la voix de l'ambition, il n'a jamais accepté les suffrages des électeurs de son département; et, laissant à d'autres le soin des intérêts politiques de la nation, il travaillait uniquement à éclairer la classe pauvre et laborieuse sur ce qu'elle a besoin de connaître pour n'être plus désormais la proie des intrigans et des usuriers dont la présence afflige les campagnes. M. Levrault a protégé de tout son pouvoir la belle école normale établie à Strasbourg. Un grand nombre d'écoles communales ont été fondées par ses soins dans les départemens du haut et bas Rhin; enfin, il a fait préparer pour toutes des tableaux où les préceptes de la morale la plus pure sont joints aux principes de lecture, d'écriture et d'arithmétique.

Nous ne pouvons oublier les beaux établissemens de librairie de M. Levrault, tant à Strasbourg qu'à Paris, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 33. Nous apprenons à l'instant qu'il n'y sera rien changé, qu'ils continueront d'être dirigés par les personnes de sa famille qui en étaient chargées, depuis que les fonctions publiques de M. Levrault ne lui permettaient plus d'y donner ses soins.

Ph. Golbéry.

—*Dufau* (Fortuné), peintre d'histoire, né à Saint-Domingue, fut amené en France, à l'âge de douze ans, par M. de L. B., qui revenait dans sa patrie avec la fortune pour l'acquisition de laquelle

Digitized by Google

il s'était condamné, ainsi qu'on le faisait alors, à un exil volontaire. Il prit soin de l'éducation de Dufau; et, secondant, après l'avoir contrarié, le goût du jeune créole pour les beaux arts, il le fit conduire à Paris, où son pupille consacra son tems à la peinture et devint un élève assidu de David, pour lequel il conserva toujours une vive reconnaissance. Dufau avait dans le caractère une noble indépendance, et dans les sentimens une délicatesse excessive, deux qualités qui ne mènent point toujours à la fortune. Son bienfaiteur, voulant lui faire un sort indépendant, dispose en sa faveur des fonds suffisans pour le lui procurer, et prend des moyens de lui faire toucher un revenu qui le mette à l'abri du besoin. Dufau n'accepte rien, probablement parce que M. de L. B. avait un enfant, et que, dans les idées de l'artiste, le bienfaiteur, quoique millionnaire, n'avait plus le droit d'être si généreux. Dufau lutta quelquefois péniblement contre l'adversité, plutôt que de toucher aux fonds mis à sa disposition : tout chez lui était en rapport avec ce caractère. Le récit d'une action ne le trouvait jamais indifférent; il admirait ou blâmait à l'excès, et sa franchise, quelquefois brusque, paraissait singulière; c'étaient là *tous* ses défauts.

On n'apprécia point assez son talent, parce qu'il ne savait nullement le faire valoir; mais il en a laissé des preuves dans plusieurs tableaux et dans un grand nombre de portraits. *Gustave haranguant les Dalécarliens groupés autour de ce héros;* un héros plus moderne faisant rendre les *objets précieux enlevés par ses soldats à une caravane; Saint-Vincent de Paule*, dont la tête fut admirée par les artistes; des tableaux de genre pleins de grâce et de fraîcheur attestent ce talent. Parmi les ouvrages ébauchés ou finis qui sont encore dans son atelier, on remarque *un philosophe en méditation*. La pose, l'air profondément absorbé, le caractère de sa figure, mille détails analogues produisent beaucoup d'effet sur le spectateur, qui se met en harmonie avec le sujet et se surprend à méditer lui-même. Dufau est mort à Paris, le 18 mai dernier, d'un anévrisme au cœur.

V. D. M.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TRENTIÈME CAHIER,

JUIN 1821.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur les voyages de MM. Diard et Duvaucel, naturalistes, dans les Indes Orientales. *G. Cuvier.* pag. 474
2. — sur l'abolition de la traite des noirs (2e art.). *Babey.* 482
3. — sur M. Camille Jordan. *G.* 494

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Collection de coléoptères, de M. le baron Dejean. *Moreau de Jonnès.* 508
5. Manuel de l'ingénieur mécanicien, constructeur de machines à vapeur. *Francœur.* 513
6. Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires, par J. D. Meyer. *Naudet.* 521
7. Essai historique sur l'école d'Alexandrie. *V. Leclerc.* 528
8. Lettres d'Horace Walpole à G. Montagu. *Depping.* 537
9. Melmoth, ou l'homme errant, trad. de l'anglais. *L. S.* 550
10. Musée Chiaramonti. *P. A.* 556

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 91 ouvrages, français et étrangers. 562

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. 620
Asie. — Indes Orientales. — Indostan. — Russie Asiatique. 626
Océanique. — Nouvelle-Galle du Sud. 628
Afrique. — Nubie. 629
Europe. — Grande-Bretagne. — Russie. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Pays-Bas. — France. — Paris. 635

Digitized by Google

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU DIXIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL, MAI, JUIN 1821 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes: ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRE; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit l'*état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu l'occasion de les considérer.

ACADÉMIE américaine de la langue et des belles-lettres, nouvellement fondée à New-York, 436, 623.
— royale de peinture de Londres, 439.
— des sciences de Pétersbourg, 441.
— des sciences de Copenhague, 220.
— des sciences de Stockholm, 219.

(*) On souscrit, pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, numéro 18, chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n. 23, et chez EYMERY, libraire, rue Mazarine, n. 30. Prix de la souscription; à Paris, 42 fr. pour un an; dans les départemens, 48 fr.; 54 fr. dans l'étranger.

Digitized by Google

—des beaux-arts de Berlin, 225.
—de Munich, 221,
—de Turin, 646.
—des sciences de Bordeaux, 610.
—des sciences de Caen, 236.
—des scienc. de Paris, 238, 458, 655.
—française, 658.
—(Recueil de l') des jeux Floraux, 613.
(*Voyez* aussi le mot Société.)
Achard-James, Laurent ou les prisonniers, 598.
Adelungs Uebersicht aller bekannten Sprachen, 389.
Administration, 91, 165, 179, 181, 209.
Agape (L'), ou la ligue secrète des chrétiens sous le règne de Domitien, 155.
Agier, Les prophéties de Jérémie, trad. de l'hébreu, 179.
Agoub, Dithyrambe sur l'Égypte, trad. en allemand, 225.
Agriculture, 458, 658.
(*Voy.* aussi le mot Économie rurale.)
—(Sur l'état de l') en France, par Désiré Ordinaire, 591.
—(Progrès de l') dans le royaume des Deux-Siciles, 649.
Aignan, C.-A., 97.—B. 429.
Alexandrie d'Égypte, carte de ses deux ports, par Falbe, 638.
Alfiéri (Hommage à), 229.
Algèbre, 402, 403.
Alger (Relation d'un séjour à), 176.
Allemagne, 152, 221, 391, 443, 573, 639.
Almanach nautique publié à Florence 449.
Alonzo et Imogine, mélodrame anglais, 439.
Alrunna, margrave de camp, 394.
Ambassade chinoise (Relation de l') auprès du khan des Tartares Tourgouzes, 565.
Ampère, C.-M. 266.
Analogie (De l') des langues, 157.
Analyses (II) *d'ouvrages allemands : Erklärung einer ægyptischen Urkunde, von Böckh* (Jomard), 370.
—*d'ouvrages anglais :* Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique, par Leyden et Hugh Murray (Aignan), 97. — L'Europe au moyen âge, par H. Hallam (le comte de Ségur), 112.—Examen des nouvelles vues de R. Owen, par H. Grey Macnab (H. L.), 521. — Anthologie russe, par Bowring (C. Coquerel), 355.—*Letters from Horace Walpole to G. Montagu* (*Depping*, 537 —*Melmoth, the Wanderer, by Maturin* (L. S.), 550.
—*d'ouv. danois :* De la peine de mort, par P. A. Heiberg (Heiberg). 331.
—*d'ouvrages des États-Unis :* Manuel de l'ingénieur mécanicien, constructeur de machines à vapeur, par Oliver Evans (Francœur), 513.
—*d'ouvrages français :* Observations sur la fièvre jaune, par M. Pariset (Moreau, de la Sarthe), 43.—Monographie hist. et médic. de la fièvre jaune des Antilles, par Moreau de Jonnès (Flourens), 65.—Considérations sur l'art de la guerre, par Rogniat.—Remarques critiques sur cet ouvrage, par Marcellin-Marbot (Ch. Dupin), 69.— Atlas géographique, etc. de la France, par Brué. — Atlas des monumens des arts libéraux, etc. de la France, par A. Lenoir (J), 91.—L'Europe et l'Amérique, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, par De Pradt (Depping), 106.—Observations sur les inconvéniens du système actuel d'instruction publique, par Pottier (B.), 124.—Épitres et Poésies, par Viennet (Léon Thiessé), 131.—Traité complet de mécanique, appliquée aux arts, par Borgnis (Le Normand), 299. — Du système industriel, par H. Saint-Simon (Huet), 326.—Catalogue de la collection de coléoptères de M. Dejean (Moreau de Jonnès), 508.—Essai historique sur l'école d'Alexandrie, par Matter. — Œuvres inéd. de Proclus, publ. par Cousin (Le Clerc), 528.
—*d'ouvrages italiens : Il museo Chiaramonti, descritto da F. A. Visconti* (P. A.). 556.
—*d'ouvrages des Pays-Bas :* Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires, etc., par J. D. Meyer (Naudet), 521.
—*d'ouvrages turcs :* Miroir des corps ou Anatomie de l'homme, par Chani-Zadeh (Bianchi), 295.
Anatomie, 656.

Digitized by Google

— de l'homme, ouvrage turc, par Chani-Zadeh, A. 295.
Anecdotes sur George III, par Cobbin, 148.
Angleterre, *Voy.* Grande-Bretagne.
Anguille monstrueuse, trouvée près de l'embouchure de la Clyde, 436.
Anne Boleyn (Mémoires de la vie d'), par Benger, 148.
Annuaire de l'imprimerie, etc., 192.
— nécrologique, par A. Mahul, 664.
Anthologie russe, par J. Bowring, 355.
Antiquités, 192, 193, 196, 556, 616, 617, 650.
— de Nubie, par M. Gau, de Cologne, 662.
— égyptiennes, 657.
— — à Londres, 213.
— (Les) romaines et allemandes des bords du Rhin, par Pauli, 396.
— du département de l'Aube et de celui de l'Hérault, 235.
(*Voyez* aussi le mot Archéologie.)
Antoine et Maurice, par Jussieu, 417.
Antoine, L'Esprit des Enfans, 418.
Apocalypse de saint Jean (Clef de l'), par Ricardi, 166.
Apollon (L') du Belvédère, par Milman, 388.
Appert. *Voy.* Enseignement mutuel.
Archéologie, 224, 370.
(*Voy.* aussi le mot Antiquités.)
Archipel de Jean Potocki (Notice sur l'), par Klaproth, 176.
Architecture, 216, 644.
— (Monumens de l') allemande, par G. Moller, 581.
Archives des découvertes et inventions, 412.
Aristote. *Voy.* Zell.
Arithmétique, 405.
— (Élémens d'), par Bourdon, 174.
Art militaire, 69, 147.
Assainissem. des théât. de Paris, 252.
Ast (Fréd.), les Caractères de Théophraste, nouvelle édition, 391.
Astronomie, 402, 449, 459, 569, 639, 653.
Atlas géographique, par Brué et Guadet, A. 91.
— des monumens des arts libéraux, par A. Lenoir, A. 91, 617.
Audoin, Sur l'organisation sexuelle des insectes, 460.
Automaton chess player (*An Attempt to analyse*) *the of M. Kempelen*, 384.
Avot (Me d'), Veillées d'une solitaire de la Chaussée-d'Antin, 191.
Azuni, Della pubblica amministrazione sanitaria in tempo di peste, 165.

B.

Babey, C.-M. 271, 482. — N. 620.
Bagster, Livre de prières en huit langues, 438.
Baillie's (*Joanna*) *Metrical Legends of exalted characters*, 149.
Bains de mer à Dieppe, 652.
— d'eau sulfureuse d'Enghien, dans la vallée de Montmorency, 653.
Bâle (Histoire de la ville de), par Ochs, 577.
Barbier, C.-B. 188, 602.
Basselin (Olivier) Vaux de Vire, 425.
Bayle, Dictionnaire historique et critique, 182.
Beaux-Arts, 91, 159, 193, 225, 257, 617, 650, 654.
Belles-Lettres. *Voy.* Littérature.
Belzoni offre au public anglais la représentation d'une tombe égyptienne, 537.
— *Voy.* Momie égyptienne.
— médaille frappée en son honneur, 650.
Benger's, Memoirs of the life of Anne Boleyn, 147.
Bentham's (*Jeremy*) *Observations on the restrictive and prohibitory commercial system published by Bowring*, 566.
— *Chrestomathia*, 569.
Béraud, Ode à Louis David, 429.
Berr (Michel), Observations sur un article de la nouvelle Biographie des contemporains, 122.
— — C.-N. 640.
Berriat-Saint-Prix, Histoire du droit romain, 419.
Berzélius. *Voy.* Descartes.
Bianchi. C.-A, 295.
Bible (Indication d'écrits exégétiques sur la), 408.
Bibliographie, 144, 381, 562, 634.
Bibliothèque de la Société américaine pour prévenir la pauvreté, 625.

Digitized by Google

— (Formation d'une) publique à Dessau, 221.
— de Goettingue (Don fait à la) par le duc de Clarence, 444.
Binome. *Voy.* Flauti.
Biographie, 182, 422, 423, 424, 567, 602, 604, 664.
— de quelques dames anglaises célèbres par leur vertu, 148; — d'Anne Boleyn, 148; — de Camille Jordan, 494; — de Thomas Coke, 149; — de Benedict Prevost, 164; — de Melchior Cesarotti, 167.
— Nouvelle des contemporains, par Arnault, Jay, Jouy, Norvins, etc., 183.
— universelle de M. Lupin d'Illerfeld, 642.
Biography (*The annual*) *and Obituary*, 389.
Blair's (*David*) *Grammar of natural and experimental philosophy*, 385.
Böckhs Erklärung einer ægyptischen Urkunde, 370.
Boisserée, Description de la cathédrale de Cologne, 644.
Boisson de la Salle, Essai sur l'Histoire des comtes souverains de Provence, 605.
Bonafous, de l'éducation des vers à soie, 414.
Bonstetten, Étude de l'homme, 596.
Borgnis, Traité de mécanique appliquée aux arts, A. 299.
Bosphore (Lettres sur le), 609.
Botanique, 226, 616, 656.
Boucher de Perthes, Opuscules lyriques, 615.
Bouddhah (Histoire de la religion de), 256.
Boulay-Pati, Cours de droit commercial maritime, 600.
Bourdet, Mémoire sur les connaissances que doit avoir un naturaliste voyageur, 411.
Bourdon, Élémens d'arithmétique, 174.
Bowring's Russian Anthology, A. 355.
— *Voy.* Bentham.
Brackenridges Rede über gleiche Rechte der Juden mit den Christen, 381.
Brera, *Instituzione di medicina pratica*, 403.
Brésil, 202.
Bresson, Des fonds publics en France, 175.
Brué, Atlas géographique de la France, A. 91.
Brunacci, *Tavole logaritmiche*, 165.
Buenos-Ayres, 146.
Buffon (Œuvres de) et de Lacépède, traduites en italien, 165.
— (Œuvres complètes), nouvelle édition française, 590.
Bugatus, *Psalmi secundùm editionem LXX interpretum*, *etc.*, 405.
Bulletin Bibliographique (III) : Allemagne, 152, 391, 573. — Angleterre, 145, 382, 563. — Espagne, 169, 406, 588. — États-Unis, 144, 381, 562. — France, 171, 410, 590. — Italie, 165, 402, 585. — Pays-Bas, 170, 408, 589. — Pologne, 151, 390. — Russie, 389. — Suisse, 159, 398, 582.
— de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, 594.
Bulletins de la grande armée, 607.
Buttner, *Observationes Livianæ*, 398.
Byron (Lord), Le Doge de Venise, tragédie, 387, 439.

C.

Cadalso, les Nuits lugubres, trad. en français, 428.
Caen (Essai historique sur la ville de), par l'abbé de la Rue, 182.
Caillaud, voyageur en Égypte, 206, 629.
Caisse d'épargne fondée à Rouen, 457.
Callimachi Hymni et Epigrammata, 158.
Calthopre, *or fallen fortunes*, 151.
Canal S.-Denis, fête d'ouvert., 465.
— — (Projet d'un) depuis Kiel jusqu'à l'endroit où le Stör se jette dans l'Elbe, 442.
Canova, statue colossale de Thésée tuant un centaure, 229.
Carlini et Plana, observations sur l'écrit de M. Laplace, relatif aux tables lunaires, 402.
——— reçoivent des récompenses du roi de Sardaigne, 449.

Digitized by Google

Carmignani(Joannis)in Pisana academia antecessoris juris criminalis elementa, 166.
Caro (Annibal), son buste offert à la galerie du capitole par la duchesse de Devonshire, 650.
Carrion de Nisas fils, Des idées républicaines, 184.
Cartas de Don Roque Leal. 170.
Castellani, De l'influence immédiate des forêts sur le cours des eaux, 403.
Catalogue de la collection de coléoptères de M. Dejean, A., 508.
——de la nouvelle littérature anglaise, 389.
Catholiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, amélioration de leur sort, 209.
Cauchois-Lemaire, De Naples, etc., 184.
Cazalès. *Voy*. Chare.
Cepero, Lectiones politicas, 589.
Cercle littéraire de Lausanne, 227.
Cesarotti (Vie de Melchior), 167.
Changes (Tables pour la traduction des), de différentes places, 404.
Chani-Zadeh, Miroir des corps, ou Anatomie de l'homme, A., 295.
Chants nationaux des Hébreux, par Justi, 158.
Chare, Discours et Opinions de Cazalès, 606.
Charte (La) constitutionnelle, 606.
Chasuble (Description de la) de saint Regnobert, par Spencer Smythe, 192.
Château (Le) de Valmire, par mademoiselle Vanhove, 191.
Châteauneuf, Histoire des grands capitaines de la France, 422, 604.
Chemins de fer, 305.
Chénier, Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française, depuis 1789, 424.
Chesnel, Histoire de la Rose, 172.
Chesterton's Narrative of proceedings in Venezuela, 386.
Chimie, 206, 239, 251, 464, 633.
— (Cours de) économique, par Giulii, 165.
Chine, 204.
Choisy. *Voy*. Prodromus.
Cholera-morbus, 204, 411.
Chomel, Observations sur l'emploi des sulfates de quinine et de cinchonine, 239.
Choris, Voyage pittoresque autour du monde, 193.
Chrestomathie, par J. Bentham, 569.
Christian, Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention, etc., 594.
Christianisme. *Voy*. Wilberforce.
Chronologie, 600.
Cicéron, Divers ouvrages qui ont paru en Allemagne sur cet auteur, 445.
— (Fragmens de) trouvés dans un *Palimpseste* par l'abbé Peyron, 452.
Cid (Les Romances du) imitées de l'espagnol, 187.
Ciscar, Apuntes sobre medidas, pesos, y monedas, 169.
Cobbin. Voy. *Georgiana*.
Code pharmaceutique publié à Paris en 1818, trad. en italien à Vérone, 228.
Codex diplomaticus, manuscrit de Mathias Dogiel, 441.
Coléoptères. *Voy*. Dejean.
Commerce des États-Unis, 620.
—(sur le système restrictif et prohibitif du), par Bentham, publié par Bowring, 566.
—d'esclaves, pièces officielles y relatives, 568.
Concordats (Les vices communs à tous les), 179.
Considérations sur l'art de la guerre, par le lieutenant-général Rogniat, A., 69.
Constant (Benjamin), Opinion sur l'interdiction de la parole, 608.
Copernic, Monument érigé à sa mémoire à Cracovie, 216.
Coquerel (Charles), C.-A., 355.
Corail rouge (Altération de la couleur du), par la transpiration, 464.
Corporations, Opinion du conseil général des manufactures à l'égard de leur rétablissement, 467.
Corpus juris, nouvelle édition de Clossius, 445.
Cottu, De l'administration de la justice criminelle en Angleterre, trad. en allemand, 446.
Cousin, Œuvres inédites de Proclus, A., 528.

Digitized by Google

Crayons de saint Edme Jobert (Rapport sur les), 237.
Crocodile fossile. Lettre de M. Cuvier à l'académie de Caen, y relative, 236.
Croisades (Tableaux du tems des), 153.
Cuba (Description de l'île de), 385.
Cuvier (Le baron G.), Notice sur les voyages de MM. Diard et Duvaucel, M., 473.

D.

Danemarck, 220, 442, 638.
Dante, *Divina commedia*, nouvelle édition publée par L. Fantoni, 452.
Darby's Memoir on the geography, etc., of Florida, 563.
Daru, Rapport sur les travaux de la Société royale pour l'amélioration des prisons, 181.
Davy (Sir Humphrey), nommé président de la Société royale de Londres, 208.
Découvertes et inventions (Archives des), 412.
—d'un lac dans la Nouvelle-Galles du Sud, 628.
Dejean (Catalogue de la collection de coléoptères de M.), A., 508.
Delavigne (Casimir), Les Vêpres siciliennes, trad. en italien, 452.
Deloges, La décadence de la nature, 164.
Den Tex, Disputatio inauguralis, etc., 408.
Depping, C.-A. 106, 537.—B., 176, 399, 569.
Desatir (Le), ou les écrits sacrés des anciens prophètes persans, 256.
Descartes (Tête de), envoyée à l'Académie des sciences de Paris par M. Berzélius de Stockholm, 461, 656.
Descourtils, Flore médicale des Antilles, 656.
Desmoulins, C.-B. 172.
—Recherches sur l'état de volume et de masse du système nerveux, 411.
Dessin et peinture, 228, 239, 439.
Diamant remarquable enlevé au peichawa des Mahrattes, 626.
Dictionnaire historique et critique de P. Bayle, 182.
—historique et critique de Bayle, abrégé par Ladvocat, 422.
—historique et raisonné, etc., par MM. Arnault, Jay, Jouy, etc., 185.
—abrégé de minéralogie, 412.
—*Gran Dizionario della lingua italiana*, 405.
—hist. de l'abbé F. X. de Feller, 602.
—celto-breton, par Le Gonidec, 610.
Diderot, La Religieuse, traduction espagnole, 200.
Discours d'ouverture de la Société helvétique des sciences naturelles, 159.
——de la Société suisse générale pour les sciences naturelles, par Usteri, 159.
——de la même Société, par Zollikofer, 159.
—sur la décadence de la nature, par Deloges, 164.
Dithyrambes, par H. Terrasson, 429.
Divan d'Orient et d'Occident, par Goethe, 579.
Documens historiques sur les derniers événemens en Sicile, 184.
Doge (The) of Venice, by Lord Byron, 387.
Don Manuel, par Roujoux, 432.
Douca, Thucydide, trad. en grec moderne, 392.
Drew's Life of the Rev. Thos. Coke, 149.
Droit commercial maritime (Cours de), par Boulay-Pati, 600.
—criminel (Élémens du), par Carmignani, 166.
—public (Manuel du), de la Suisse, par Usteri, 399.
—romain (Histoire du), par Berriat-Saint-Prix, 419.
Drojat, Aperçus philosophiques, 596.
Dubois (Louis), pratique simplifiée du jardinage, 594.
Duclos, Observation bibliographique relative à ses Œuvres, 256.
Dufau, Histoire générale de France, 181.
Dunin, De l'art de fabriquer les eaux-de-vie, ouvrage polonais, 151.
Dupetit-Thouars, Théorème servant à expliquer la végétation considérée dans la reproduction du bourgeon, 657.

Digitized by Google

Dupin (le baron), Histoire de l'administration des secours publics, 179.
Dupin, avocat, Manuel des étudians en droit, 599.
Dupin (Charles), C.-A., 69.
——Considérations sur les avantages de l'industrie et des machines, en Angleterre et en France, 244.
Duval (Alexandre), Le faux bonhomme, 258.
—(Amaury), Collection des moralistes français, 595.
— (Amaury et Alexandre) Théâtre complet des Latins, 609,

E.

Éclairage par le gaz, 206, 251.
École d'Alexandrie (Essai hist. sur l'), par Matter, A. 528.
— (L') des Français, comédie, 188.
Écoles à Adrianople, Athènes et Bucharest, 230; — à Chios, Constantinople, Cydonie, en Épire, au Mont-Pélion et à Smyrne, 231.
— en Prusse; plans pour qu'elles soient bâties, à l'avenir, d'une manière uniforme, 222.
— des Chartres établies à Paris, 253.
— des accouchemens à Koenigsberg, 445.
— du génie civil de Knonau, dans le canton de Zurick, 645.
— de campagne du canton de Fribourg (Ordonnance concernant les), 599.
Économie politique, 175, 321, 419, 457, 566, 584, 600.
— rurale, 223.
— — (Élémens d') par Trautmann, 404.
Écosse, 321, 436, 437.
Éducation, 418.
Église métropolitaine de Rouen (Description de l'), par Gilbert, 193.
— d'Isaac à Pétersbourg, 216.
Égypte, 206, 629.
— (Description de l'), 196, 615.
Éloquence, 159, 606.
Encouragement aux sciences en Hongrie, 444.
— pour la littérature aux États-Unis, 202.
Encyclopédie méthodique des Beaux-Arts, par Zani, 168.
Enseignement mutuel (Manuel théorique de la méthode d'), par Appert, 416.
— — à Colmar, 238.
— — à Thionville, 653.
— primaire (État de l') dans les vingt-six académies dont se compose l'Université de France, 254.
Épître à M. Viennet, par M. François de Neufchâteau, M. 282.
— aux rois de la chrétienté, par Viennet, 614.
Épîtres et Poésies par Viennet, A. 131.
Ernsts Bemerkungen über die Vereinigten Staaten von Amerika, 575.
Escano, Idées pour un plan de réforme de la marine militaire d'Espagne, 406.
Espagne, 43, 169, 232, 406, 588.
Esquisse d'un cours d'histoire, ou d'un plan de lectures historiques, rapporté à l'influence des femmes, etc., (M. A. Jullien de Paris), M. 8.
Établissemens bibliographiques dans tout le royaume de la Grande-Bretagne, 634.
— de prévoyance (Principes sur lesquels doivent reposer les), 600.
États-Unis, 144, 202, 381, 436, 562, 620.
— — (Lettres écrites dans un voyage aux), par Howitt, 382.
Étirage des draps (Nouvelle machine pour l'), 234.
Études de l'homme, par Bonstetten, 596.
Eugénie de Nordenstern, roman allemand de Pfister, 164.
Europe (L') et l'Amérique, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, par M. de Pradt, A. 106.
— (L') au moyen âge, par H. Hallam, A. 112.
Eustathe (Commentaire d'), réimpression, 447.
Évans, Manuel de l'ingénieur mécanicien, etc., A. 513.
Expériences électro-magnétiques (Sur les dernières), M. 265, 266.

Digitized by Google

Explication d'un document égyptien sur papyrus, par Boeckh, 370.
Exposition de l'école française à Rome, 650.
— des produits des beaux-arts et de l'industrie à Douai, 654.

F.

Fable imitée du russe par Héreau, 367.
Fables et Contes polonais, par Niemcewicz, 390.
— de Stassart, 427.
Faculté (La) de droit de Grenoble est supprimée, 235.
Fastes belgiques, publiés par C. Lecocq et F. de Reiffenberg, 651.
Faune française, par Vieillot, Desmarest, etc., 590.
Faux (Le) bon-homme, comédie par Alex. Duval, 258.
Fazy-Pasteur, Sur la troupe soldée du canton de Genève, 584.
Felinski (Œuvres de A.), poète polonais, 151.
Feller, Dictionnaire historique, 602.
Femmes (Les) et les fleurs. (M. A. Jullien), M., 39.
Fénélon, Œuvres choisies, 415.
Ferguson, Principes de la science morale et politique, 179.
Ferier, Du gouvernement, considéré dans ses rapports avec le commerce, 419.
Fernandez Perez, Historia de la iglesia y obispos de Pamplona, 407.
Feu (Sur l'emploi du) en médecine, par Gondret, 173.
Fièvre jaune (Observations sur la), par Pariset, A., 43.
— — des Antilles (Monographie de la), par Moreau de Jonnès, A., 65.
Filangieri (Œuvres de), nouvelle édition française, 662.
Fischer, *Voy.* Voss.
Flammes sur la mer, 201.
Flauti, Nouvelle démonstration de la formule générale du développement d'une puissance quelconque d'un binome, 403.
Flore du Mexique de M. de Candolle, 226.
— physico-géographique de la vallée du Léman, du même, 227.
Floride (Mémoire sur la géographie, etc., de la), par Darby, 563.
— (Résultats de la réunion de la) aux États-Unis, 621.
Flourens, C.-A. 65.
Fluide impondérable (Essai sur la nature d'un) par Morin, 171.
Fonds publics (Des) en France, par Jacques Bresson, 175.
Fontanes. *Voy.* Pope.
Fontenille, Le jeune Oncle, opéra comique, 259.
Forbin (Le comte de) est nommé inspecteur général des musées et beaux-arts dans les départemens, 257.
Forni, Élémens de physiologie de la nature, 165.
Forum romain (Plan et coupe d'une partie du), 616.
Foster's Essay on the evils of popular ignorance, 569.
France, 171, 234, 410, 454, 590, 652.
Franclieu (Le comte de) à l'assemblée des cortès de Portugal, 607.
Francœur, C.-A., 513.—B., 171, 174.—N., 246.
François de Neufchâteau, Épître à M. Viennet, 282.
Frédégonde et Brunehaut, tragédie par Lemercier, 258.
Fry (Madame), ses actes d'humanité dans la prison de Newgate à Londres, 209.

G.

Galiano, Maximas y principios de la legislacion universal, 589.
Galluppi, Saggio filosofico sulla critica della conoscenza, etc., 586.
Gau, architecte de Cologne, Antiquités de Nubie, 662.
Gelpke, Ueber das Urvolk der Erde, 392.
Gemählde aus dem Zeitalter der Kreutzzuge, 153.
Géographie, 91, 97, 176, 391, 408, 462, 563.
— universelle (Grammaire de) et

Digitized by Google

d'astronomie élémentaire, par A. Jamieson, 569.
Georgiana, or Anecdotes of George the Third, 148.
Gilbert, Description hist. de l'église métropolit. de Rouen, 193.
Gimon, Les siècles chevaleresques, 429.
Gioia, Nuovo Galateo, 586.
Giulii, Corso di chimica economica, 165.
Golbéry (Ph.), C.-B. 152, 154, 157, 158, 381, 389, 391, 392, 394, 396, 398, 574, 576, 581. — N., 225, 448, 638, 639, 642, 643, 644, 667.
Goldsmith (Olivier), Hommage à sa mémoire, 214.
Gondret, Effet de la pression atmosphérique sur le corps humain, 172. — Sur l'emploi du feu en médecine, 173.
Gonidec (Le), Dictionnaire celto-breton, ou breton français, 610.
Gordon's Giovanni Sbogarro, 150.
Gothe's Westöstlicher Divan, 579.
Goudron provenant de la fabrication du vinaigre de bois, 633.
GRAMMAIRE, 186, 407, 409.
GRANDE-BRETAGNE, 145, 206, 271, 382, 436, 482, 563, 633.
Grattan's Philibert, a poetical romance, 150.
GRAVURE, 229.
— sur bois, 439.
GRÈCE, 230.
Greffes (Monograp. des), par Thouin, 172.
Grégoire, De l'influence du christianisme sur la condition des femmes, 180.
Gregory, Istoria della vercellese letteratura ed arti, 167.
Groningue. *Voy.* Kremer.
Grossi, Ildegonda Novella, 168.
Guadet, Atlas géographique de la France, 91.
Guénard, En quoi consiste l'esprit philosophique, 597.
Guérin, Réflexions sur une des opérations distinctives du génie, 245.
Guattani, *Voy.* Musée.
GYMNASE civil et militaire normal de Paris, 464.

H.

Habenstreits Isaac Martin, eine spanische Inquisitions-Geschichte, 154.
HAÏTI, 436.
Hallam, L'Europe au moyen âge, A., 112.
Havannah (Letters from the), 385.
Heeren, Manuel historique du système politique des états de l'Europe, etc., 419.
Heiberg, De la peine de mort, A., 331, 660.
— C.-A. 331.
Henriade de Voltaire, nouvelle édition par Saint-Léger, 467.
Henrichs, C. — Les articles signés H.-s.
Héreau, C.-B. 189, 191, 417. — Fable traduite du russe, 367.
Heulard de Montigny, Réflexions sur les majorats, 185.
Heureuse (L') rencontre, comédie par Planard, 666.
Hildegonde, conte italien, par Grossi, 168.
Hindoustan (Monumens anciens et modernes de l'), par Langlès, 617.
HISTOIRE, 8, 91, 112, 153, 154, 182, 184, 387, 390, 394, 405, 565, 577.
— universelle, par Ségur, 419.
— ancienne et moderne (Tableau chronologique de l'), par Thouret, 600.
— générale de France, par Vély, etc., 181.
— — de France, depuis Charles IX, par Dufau, 181.
de l'empire français (Introduction à l'), par Regnault Warin, 604.
— des grands capitaines de la France, par Châteauneuf, 422, 604.
— des comtes souverains de Provence (Essai sur l'), par Boisson de la Salle, 605.
— des peuples de l'Europe (Vestibule de l') avant Hérodote, par Ritter, 576.
— ECCLÉSIASTIQUE, 155.
— de l'Église et des évêques de Pampelune, 407.
— de la religion de Bouddhah, 256.
— LITTÉRAIRE, 256, 424, 585.
— de la littérature et des arts de Vercelli, etc., par De Grégory, 167.

Digitized by Google

— des Voyages et Découvertes en Afrique, par Leyden et Murray. A., 97.
— NATURELLE, 5, 159, 164, 172, 201, 202, 236, 406, 411, 414, 436, 460, 462, 508, 582, 588, 590, 616.
Hivers (Les) les plus rigoureux, depuis l'an 369 avant J. C. Essai chronologique, 594.
Hofwil (Des institutions d'), 599.
Howitt's Selections from letters written during a tour through the United States, 582.
Huet, C.-A. 326.
Huit jours d'absence, par Saint-Thomas, 190.
HYDROGRAPHIE, 449, 638, 653.
Hydrophobie (Remède contre l'), 646.
HYDROTECHNIQUE, 442, 465.
Hypéricinées, *Voy.* Prodromus.

I.

Imitation (De l'), de Jésus-Christ, par Thomas à Kempis, trad. en polonais, 390.
INDES ORIENTALES, 203, 204, 617, 626.
—OCCIDENTALES, 65, 201.
INDUSTRIE, 237, 246, 326, 467, 594.
Influence (De l') du christianisme sur la condition des femmes, par Grégoire, 180.
Inquisition d'Espagne (Anectode sur l'), par Habeinstreit, 154.
INSTITUT royal de France, 238, 458, 655.
——des Pays-Bas, 454.
Institution Africaine (Quinzième rapport des directeurs de l'), 568.
—de bienfaisance en faveur des artistes en Angleterre, 212.
———fondée à Weimar par le philantrope Falk, 222.
Institutions militaires de France (Histoire générale des), 180.
INSTRUCTION PUBLIQUE (Observations sur les inconvéniens du système actuel d'), par Pottier, A., 124.
——en Angleterre, 569.
——en Russie, 215, 658.
——en Grèce et en Turquie, 250.
——dans le département de la Moselle, 457.
INVENTIONS et DÉCOUVERTES, 234, 412, 459, 594.
Isambert, Recueil complet des lois et des ordonnances du royaume, 599.
Island rücksichtlich seiner Vulkane, von G. Freyberg, 152.
Iles prétendues inconnues dans la mer Ionnienne, 232.
ITALIE, 165, 228, 402, 449, 585, 646.
—(Rappel de quelques prédictions sur l'), par De Pradt, 184.

J.

Jakobs, die Feierabende in Mainau, 395.
Jamieson's Grammar of universal Geography, etc., 569.
Jardin botanique à Calcutta, 203.
Jardinage (Pratique simplifiée du), par L. Dubois, 594.
Jeanmougin, Principes généraux de lecture, 238.
Jeanne d'Arc, tragédie de Schiller, trad. en polonais, 218.
Jeffrey (Le professeur) est nommé recteur de l'université d'Edimbourg, 437.
Jeune (Le) oncle, Opéra comique par Fontenille, 259.
Jomard, C.-A., 370, N. 206.
Jordan (Camille), Notice biographique, M., 494.
Josseaume Dubourg, Le triomphe des rois légitimes, 609.
Journal d'un officier employé dans le commissariat de l'armée du duc de Wellington, 147.
JOURNAUX ET OUVRAGES PÉRIODIQUES, en *Allemagne*, *Concordia*, publ. à Vienne, 223.—*Zeitschrift für Moral*, publ. à Jena, 224. —*Allgemeine politische Annalen*, publ. à Stuttgard, 224. — Bibliothèque indienne, publ. à Bonn, 448. — Récueils périodiques publ. à Vienne en 1821, 642.
—en *Angleterre*: *The catholic advocate of civil and religious liberty*, 213.
—aux *États-Unis*, *The American Medical Recorder*, 144. — *New-Yorck Medical Repository*, 144, 562.—*The Western Review*, 145.

Digitized by Google

—en *France*, Journal général de législation, 197.—Thémis, ou Bibliothèque du Jurisconsulte, 198.—L'abeille, 435. — Annales européennes de physique végétale et d'économie publique, 619. — Nouveau journal des dames, 663.
— Recueils périodiques publ. dans toute l'*Italie*, 646.
—dans les *Pays-Bas*, Mercure belge, 171.—Annales générales des sciences physiques, par Bory de Saint-Vincent, etc., 589.
—dans toute la *Pologne*, 218.
Journaux anglais (Origine des), 635.
Julien (empereur), Œuvres complètes, 596.
Jullien (M. A.), Fondateur et directeur de la Revue encyclopédique, M., 8, 35, 39.—B., 432, 435, 614.—N. 233.
Jurisprudence, 170, 185, 197, 198, 521, 585, 599, 600, 609.
Jussieu, Antoine et Maurice, 417.
Justi, *National Gesänge der Hebraer*, 158.

K.

Kamienski, Ballades de Schiller, trad. en vers polonais, 151.
Kanngiessers Grundriss der Alterthums-Wissenschaft, 574.
Kempelen (Essai sur le joueur d'échecs automate de), 384.
Kératry. *Voy.* Organisation municipale,
Kestner's Agape, 155.
Klaproth, Notice sur l'archipel de Jean Potocki, 176.
Koeppens Vertraute Briefe über Bücher und Welt, 579.
Kotzebue's (*Otto von*). *Entdekungs-Reise*, 153, 193, 447.
Kremer, Description géographique et historique de la province de Groningue, 408.
Kriest, Sur les causes immédiates des tremblemens de terre, 454.
Krug, La Délivrance de la Grèce, 640.
Kruse, à Breslau, publication d'un nouvel ouvrage d'archéologie, 224.
Kruse, poète dramatique danois, 221.

L.

Lacépède, Rapport sur l'histoire naturelle des Mammifères de G. de Saint-Hilaire et Cuvier, C.-M., 5.
—*Voy.* Buffon.
Ladvocat, Dictionnaire historique, philosophique et critique, abrégé de Bayle, 422.
Lanehani's Letter, 387.
Langlès. *Voy.* Hindoustan.
Langue des Gaulois (Histoire de la), par Miorcec de Kerdanec, 610.
Lanjuinais, C.-B. 153, 157, 176, 610.
—*Voy.* Organisation municipale.
Larch, Traité sur les maladies catharrhales, 460.
Lasteyrie, Machines, instrumens, ustensiles, etc., trad. en allemand, 223.
Laurent, ou les prisonniers, par Achard-James, 598.
Le Boyer, Traité complet du calendrier, 653.
Le Clerc, C.-A., 528.
Lecture (Principes généraux de), appliqués simultanément aux langues française et allemande, par Jeanmougin, 238.
Légendes en vers, par Joanna Baillie, 149.
Législation, 197, 233, 331, 381, 399, 445, 466, 589, 599, 606, 660.
Legs faits aux écoles par la princesse Narischkin, 215.
Lemercier, Frédégonde et Brunehaut, 258.
—Tableau des législations successives du monde, 245.
Lenoir (Alexandre), Atlas des monumens des arts libéraux de la France, A., 91, 617.
Le Normand, C.-A., 299.—B., 412.
Leod's Voyage to Africa, 563.
Leyden, Histoire des Voyages en Afrique, A., 97.
Libri, Memoria sopra la teoria de' numeri, 403.
Lindeman, *Voy. Prisciani opera.*
Lithographie, 193, 651.
Littérature allemande, 164, 395, 446, 579, 640;—anglaise, 150, 199, 387, 459, 537, 550, 573;—arabe, 199;—

Digitized by Google

espagnole, 170; — des États-Unis, 623; — française, 35, 39, 131, 187, 188, 282, 425, 426, 429, 467, 595, 610, 613, 614, 615, 666; — hébraïque, 158; — indienne, 448; — italienne, 167, 168, 452, 587; — polonaise, 151, 390; — russe, 355.
Llorente, C.-B., 169, 406, 588.
Logarithmes (Tables de), par Brunacci, 165.
Lois et ordonnances du royaume, recueillies par Isambert, 599.
Lonchamps, Poésies fugitives, 429.
Longhi, Gravure du mariage de la Sainte-Vierge, par Raphaël, 229.
Louise, Idylle de Voss, mise en vers latins, 581.
Lucain (Essai d'une traduction italienne de), par Cassi, 588.
Lucchesini, Dell' illustrazione delle lingue antiche e moderne, etc., 166.
Lunettes (Nouvelles), inventées par M. Chevallier de Paris, 660.
Lupin d'Illerfeld, Biographie universelle, 642.
Luzi (comte de), Réflexions sur la révolution d'Espagne de M. de Pradt, 445.
Lycée de Bucharest, 230.

M.

Mac-Carthy, choix de voyages dans les quatre parties du monde, 609.
Machine (Nouvelle) pour battre le blé, inventée à Varsovie, 216.
Machines à vapeur (Manuel du constructeur de), par O. Evans, A., 513.
— employées dans les constructions diverses, 310.
— employées pour élever l'eau nécessaire aux besoins de la vie, 316.
Mackenzie's Transactions of the Highland society of Scotland, 569.
Macnab (Henri-Grey), Examen des nouvelles vues de R. Owen, A., 321.
Magnétisme, 239, 267.
Mahul (A.), Annuaire nécrolog. 664.
Maître (Le de chapelle, opéra comique, par M.e Gay, 259.
Majo (Angelo), ses nouvelles découvertes philologiques, 449.
Majorats (Réflexions sur les), par Heulard de Montigny, 185.
Manual del cuidadano espanol, 589.
Manuel des étudians en droit, 599.
Manuscrits orientaux dans le Musée asiatique de Pétersbourg, 215.
Marbot (Marcellin), Remarques sur l'ouvrage du lieutenant-général Rogniat, intitulé : Considérations sur l'art de la guerre, A., 69.
Marceau (Notices historiques sur le général), 405.
Marina, Discurso sobre las sociedades patrioticas, 407.
Marine militaire d'Espagne. *Voy.* Escano.
Marino Faliero, doge de Venise, tragédie historique, de lord Byron, 387, 439.
Maroc, 632.
Marron, C.-B., 408.
Martinet et Parent-du-Châtelet, sur l'inflammation de l'arachnoïde cérébrale et spinale, 238.
Mascagni, monument érigé à sa mémoire, 650.
Mathématiques, 165, 645.
Mâts en fer, 207.
Matter, Essai sur l'école d'Alexandrie, A., 528.
Maturin. *Voy.* Melmoth.
Mazure, Vie de Voltaire, 423.
Mécanique, 300, 513, 633.
— appliquée aux arts (Traité complet de), par Borgnis, 299.
Médaille en lave du Vésuve, 233.
— frappée en souvenir de la fondation de l'université de Varsovie, 441.
— frappée en l'honneur de Belzoni, 650.
Médecine, 43, 65, 144, 152, 172, 173, 204, 232, 238, 403, 404, 410, 411, 460, 562, 589, 646, 659.
Méditations religieuses, 398.
Mélancolie (Le remède de la), par Don Augustin Perez, 170.
Melmoth, the Wanderer, by Maturin, A., 350.
Mely-Jeannin. *Voy.* Oreste.
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (I). Rapport de M. de Lacépède sur l'Histoire naturelle, par MM. G. de Saint-Hilaire et F. Cuvier, 5. — Esquisse d'un cours d'Histoire, etc. (M. A. Jullien), 8. — Le Portrait de Clarisse (M. A. Jullien),

Digitized by Google

55.—Les Femmes et les Fleurs (M. A. Jullien), 39.—Notice sur les expériences électro-magnétiques de MM. Ampère et Arago (Ampère), 266.—Dans quelle vue l'Angleterre poursuit-elle, auprès des puissances continentales, l'abolition de la traite des noirs d'Afrique (Babey), 271, 482.—Epître à M. Viennet, par le comte François-de-Neufchâteau, 282. — Réponse de M. Viennet, 294. — Notice sur les Voyages de MM. Diard et Duvaucel, par le baron G. Cuvier, 473.—Notice sur M. Camille-Jordan (G.), 494.
—(Collection des) relatifs à la révolution française, par Berville, etc., 181.
—de la Société de Bombay, 388.
—de la Société de la Haute-Ecosse, 569.
Messe à quatre voix, par Stockhausen, 434.
Métaux (Calculs pour les combinaisons des), par Tavazza, 405.
Météorologie, 449.
Méthode élémentaire de musique et de chant, par Wilhem, 433.
—sûre pour apprendre la langue latine, par frère Diègue de Mello, 408.
Meyer, Esprit, Origine et Progrès des institutions judiciaires, etc. A., 521.—B., 170.
Michel. *Voy.* Participe.
Michelot, C.—B., 583, 591, 610. *N.*, 457. — Rédacteur principal de la section des *nouvelles scientifiques et littéraires*; les articles signés A. M. t.
Mieg, Paseo por el gabinete de historia natural de Madrid, 406.
Milman's Belvidere Apollo, 388.
Minéralogie (Dictionnaire abrégé de), 412.
Miorcec de Kerdanec, Histoire de la langue des Gaulois, 610.
Mirabeau (Œuvres de), 186.
Miroir des corps, par Chany-Zadeh, ouvrage turc, A., 295.
Missionnaires catholiques à Sydney, 629.
Missions à Ava, dans l'empire Birman, 205.
Mollers Denkmähler der deutschen Baukunst, 581.
Momie égyptienne au musée de Glasgow, 213.
—(Ouverture d'une) par M. Belzoni, à Londres, 213.
Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles, par Moreau de Jonnès, A., 65.
Montesquieu, Esprit des lois, traduction espagnole, 170.
Montesquiou (A. de), Poésies, 188.
Monument érigé à Wurzbourg, en mémoire de l'établissement de la constitution de Bavière, 641.
Morale, 179.
Moralistes français (Collection des), 595.
Moreau de Jonnès, Notice sur la maladie pestilentielle désignée sous le nom de *cholera-morbus*, 411. —*Voy.* Monographie.
—Note sur le grand courant de l'Atlantique équatoriale, 462.
—C.-N., 631, 635.
Moreau (de la Sarthe), C.-A., 43.
Morenas, seconde pétition contre la traite des noirs, 607.
Morin, Essai sur la nature d'un fluide impondérable, 171.
Mouvement (Du), des fardeaux, 300.
Murray (Hugh). *Voy.* Leyden.
Musée asiatique de l'Académie des sciences de Pétersbourg, 215.
—Chiaramonti, décrit par P. A. Visconti, et J. A. Guattani, A., 556.
—de l'institution royale de Liverpool, 207.
Musique, 159, 433, 434.
Mystery (The), or forty years ago, 151.

N.

Naples (De) et de la Déclaration de Laybach, par Cauchois-Lemaire, 184.
—(Les cinq jours mémorables de), 394.
Naudet, professeur, est nommé à la chaire de poésie latine du Collége de France, 464.
—C.-A., 521.
Navigation. *Voy.* Hydrographie.

Digitized by Google

Nécrologie. Schroeter, missionnaire en Thibet, 206. — Haylay, poète anglais, en Sussex, 214. — Tooke, historien anglais, à Londres, 214. — Voigt, naturaliste à Ilmenau, 225. — De Maistre, ministre d'état à Turin, 229. — Petit, professeur de physique à Paris, 260. — Richard Twiss, littérateur anglais, 440. — Scavenius, conseiller d'état danois, 442. — Stock, littérateur allemand, 448. — Colalto, professeur à Padoue, 453. — Anelli, poète dramatique italien, 453. — Montyon, conseiller d'état à Paris, 468. — Scipion Périer, banquier à Paris, 470. — L'abbé F. Venini, de Milan, 651. — L'abbé V. Palmieri, professeur à Pise, 651. — Pallière, peintre à Bordeaux, 667. — Levrault, recteur de l'Académie de Strasbourg, 667. — Dufau, peintre à Paris, 668.
Newtonianisme (Essai sur le), 415.
Niemcewicz, Bayki i Powiesci, 390.
Niemeyers Beobachtungen auf Reisen in und ausser Deutschland, 574
Nigris, della Giustizia e del diritto, 585.
Nominations académiques : Munter, évêque de Copenhague, 441. — Chaptal, de l'Institut de France, 441. — Villemain, à la place de Fontanes, 463.
Notice sur les expériences électro-magnétiques de MM. Ampère et Arago, M., 266.
— sur les Voyages de MM. Diard et Duvaucel, M., 473.
— sur M. Camille-Jordan, M., 494.
Nouvelles littéraires (IV) : Allemagne, 221, 443, 639. — Brésil, 202. — Chine, 204. — Danemarck, 220, 442, 638. — Égypte, 206, 629. — Espagne, 232. — Etats-Unis, 202, 436, 620. — France, 234, 454, 652. — Grande-Bretagne, 206, 436, 633. — Grèce, 230. — Haïti, 436. — Indes orientales, 203, 204, 626. — Italie, 228, 449, 646. — Maroc, 632. — Martinique, 201. — Océanique, 628. — Paris, 238, 458, 655. — Pays-Bas, 233, 454, 651. — Pologne, 216, 441. — Portugal, 233. — Russie, 215, 440, 638. — Russie asiatique, 205, 628. — Suède, 219. — Suisse, 226, 645. — Turquie, 230.
Nuits (Les) lugubres, par Cadalso, traduites en français, 428.
Numismatique, 233, 235, 441.

O.

Observatoire à Abo, en Finlande, 215.
Océanique, 628.
Ochs, Geschichte der Stadt und Landschaft Basel, 577.
Ode à Louis David, par Béraud, 429.
Oelenschläger, poète dramatique danois, 221.
Œuvres complètes de Winckelmann, 159; — de Mirabeau, 186; — de Buffon, 590; — de l'empereur Julien, 596; — de Filangieri, 662.
— dramatiques de Shéridan, 573.
Ogres (Les) du seizième siècle, 150.
Ondine, ou l'Esprit des eaux, mélodrame anglais, 439.
Optique, 660.
Opuscules lyriques, par Boucher de Perthes, 615
Ordinaire, Méthode pour l'enseignement des langues, 253.
Ordinaire (Désiré), Considérations sur l'état de l'agriculture en France, 591.
Oreste, tragédie, par Mely-Jeannin, 666.
Organisation (De l') municipale en France, par Lanjuinais et Kératry, 186.
Ouvrages périodiques. *Voyez* Journaux.
Owen (Robert), Examen de ses nouvelles vues, par H. G. Macnab, A., 321.

P.

Paciotti, la Vita umana, 168.
Pages y Escola, Tratado sobre las diferentes preparaciones del oro, 589.
Palloni, Commentario sul morbo petecchiale dell' anno 1817, 405.
Pananti, Relation d'un séjour à Alger, 176.
Parent-Duchâtelet. *Voy.* Martinet.

Digitized by Google

PARIS, 152, 238, 458, 655.
Paris und London für den Arzt, von Weise, 152.
Pariset, Observations sur la fièvre jaune, A., 43.
Participe (Théorie nouvelle du), par Michel, 186.
Pauli, Die römischen und deutschen Alterthümer am Rheit, 396.
Pauvres (Rapport de la Société fondée à Londres pour améliorer la situation des), 145.
—Essai sur la manière d'employer les classes), par R. Slaneg, 145.
PAYS-BAS, 170, 233, 408, 454, 589, 651.
Pectriloge du docteur Laennec, 252.
Peine de mort (De la), par P. A. Heiberg, A., 331, 660.
—(Abolition de la) en Portugal, 233.
PEINTURE. *Voy.* DESSIN.
Perez de Zaragoza, el remedio de la melancolia, 170.
Pfisters Eugenia von Nordenstern, 164.
Phares, 251.
Philibert, roman poétique, par T. C. Grattan, 150.
PHILOLOGIE, 157, 158, 166, 256, 389, 391, 392, 398, 445, 447, 449, 452, 578, 586, 588, 609, 610.
PHILOSOPHIE, 392, 408, 415, 528, 574, 576, 579, 586, 596, 597.
—NATURELLE et expérimentale (Grammaire de), par D. Blair, 385.
PHYSIOLOGIE (Élémens de) de la nature, par Forni, 165.
PHYSIQUE, 171, 267, 403, 454, 461, 589, 619.
Pile voltaïque, son effet sur les personnes atteintes du *cholera-morbus*, 204.
Pindemonti, Il colpo di martello del campanile di S. Marco. 406.
Pitt (Mémoires sur la vie de William), 567.
Plana. *Voy.* Carlini.
Planard, l'Heureuse rencontre, comédie, 666.
Pluie de soie tombée au Brésil, 202.
Podrez do Ciemnogrodu, etc., 152.
Poële-cheminée de l'invention de M. Bischop de Lausanne., 227
POÉSIE, 35, 59, 131, 150, 168, 187, 225, 245, 282, 367, 425, 429, 446, 452, 467, 613, 614, 615.
—DRAMATIQUE, 188, 258, 387, 388, 439, 452, 467, 573, 588, 600, 666.
— d'A. de Montesquiou, 188.
—(Epitres et), par Viennet, A., 131.
—fugitives, par Lonchamps, 429.
POIDS ET MESURES (Remarques sur les), par Don Gabriel Ciscar, 169.
—(Traité du rapport des) de Milan avec ceux des autres états d'Italie, 404.
POLITIQUE, 91, 106, 170, 179, 184, 185, 186, 224, 271, 394, 407, 589, 607, 609.
POLOGNE, 151, 216, 390, 441.
—(De la), de son histoire et de sa constitution, par Jekel, traduite en polonais, 590.
Pont sur la Garonne, 454.
Pope, Essai sur l'homme, imité par Fontanes, 187.
Population des États-Unis, 620.
—(Mouvement de la) en Russie, 440.
Portrait (Le) de Clarisse (M. A. Jullien), M., 35.
PORTUGAL, 233.
Pottier (F. G.), Observations sur les inconvéniens du système actuel d'instruction publique, A., 124.
Prade (R. de la), Compte rendu de la Société de médecine de Lyon, 172.
Pradt (De), l'Europe et l'Amérique depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, A., 106.
— Rappel de quelques prédictions sur l'Italie, 184.
Présent (Le) du Prince, comédie par Comberousse et Daubigny, 464.
Presse (Nouvelle) typographique, inventée à Erfurth, 221, 443.
Pression atmosphérique (Effet de la) sur le corps humain, par Gondret, 172.
Prévost (Notice de la vie et des écrits de Bénédict), 164.
Prières et Méditations, par Zollikofer, 583.
Principes de la philosophie de l'homme moral, 415.
Prisciani Cæsariensis grammatici, opera minora, edidit F. Lindemannus, 409.

Digitized by Google

Prisons, 181, 209, 253, 417, 598.
Prix proposés : par l'Académie des sciences de Copenhague, 220; — par le cercle littéraire de Lausanne, 227; — par la Société Teylérienne de Harlem, 234; — par l'Académie royale des sciences de Paris, 242; — par la Société royale de littérature de Londres, 437; — par l'Institut royal des Pays-Bas, 454; — par la Société académique de Nantes, 655; — par la Société médicale d'émulation de Paris, 659.
Procédé (Nouveau) pour rendre les étoffes de coton incombustibles, 234.
Procès des assassins du maréchal Brune, 185,
— intenté à l'auteur de la Tribune de la Gironde, 185.
— du Miroir, 609.
Proclus (Œuvres inédites de), par V. Cousin, A., 528.
Prodromus d'une monographie de la famille des Hypéricinées, par J. D. Choisy, 159, 582.
Prophéties (Les) de Jérémie, traduites par Agier, 179.
— (Livre de), de Lillienstern, 223.
Psaumes. *Voy.* Bugatus.

R.

Raffeneau-Delile, Sur l'étude et les progrès de diverses branches des sciences médicales, 410.
Rapport fait à l'académie des sciences de Paris par M. de Lacépède sur l'histoire naturelle des mammifères de G. de Saint-Hilaire et Cuvier, M. 5.
— des directeurs de la Société missionnaire de Londres, 181.
Réclamation de M. Delaporte à Tanger, 632.
Récompenses scientifiques, 449.
— que le gouvernement anglais accorde pour les découvertes géographiques, 208.
Recueil de l'académie des jeux floraux, 613.
Réfutation (Nouvelle) du livre de l'Esprit, 415.
Régime (Du) municipal, etc., 185.
Regnault-Warin, Introduction à l'histoire de l'empire français, 604.
Religion (*Voy.* Théologie).
Religiosa (La), por Diderot, 200.
Remarques critiques sur l'ouvrage du lieutenant-général Rogniat, intitulé: Considérations sur l'art de la guerre, par Marcellin Marbot, A.. 69.
Remèdes secrets, défense faite à leur égard, 466.
Report of the Society for bettering the condition of the poor, 145.
Restauration des principaux tableaux qui ornent les églises de Rome, 229.
Révolution française (Collection des mémoires relatifs à la), par Berville, 181.
— du Mexique (Mémoires sur la), par Robinson, 565.
Révolutions de Naples et du Piémont (Précis historique sur les), 607.
Rhumatisme (Remède contre le), 659.
Ricardi, Chiave dell' Apocalisse di S. Giovanni, 166.
Ritchie's Narrative of Travels in northern Africa, 564.
Ritters Vorhalle Europœischer Vœlkergeschichte, 576.
Robinson's Memoirs of the Revolution of Mexico, 565.
Rogniat, Considérations sur l'art de la guerre, A., 69.
Romances (Les) du Cid, 187.
Romans, 150, 151, 164, 168, 189, 191, 395, 432, 550.
Rome in the nineteenth century, 386.
Rose (Histoire de la), par Chesnel. 172.
Roujoux, Don Manuel, 432.
Rousseau (J. J.), Histoire de sa vie et de ses ouvrages, 424.
Rue (L'abbé de la), Essai historique sur la ville de Caen, 182.
Russian Anthology, by John Bowring, 355.
Russie, 215, 389, 440, 638.

S.

Saint-Simon (Henri), Du Système industriel, A., 326.
Saint-Thomas, Huit jours d'absence, 190.
Salfi, C.-B., 165, 402, 585.—N., 449.

Digitized by Google

Salle (Nouvelle) d'Opéra de Paris, 251, 252.
Say, Lettre à Malthus, trad. en anglais, 566.
Scaramuzza, Saggio sull' analisi logica, 402.
Scheppers, Specimen litterarium inaugurale, 410.
Schleusner, Novus thesaurus philologico criticus, 157.
Science de l'antiquité (Esquisse de la), par Kanngieser, 574.
Scott (Walter), The lay of the last minstrel, a poem, 199.
Sculpture, 229, 257.
Secte (Nouvelle), religieuse et philosophique, appelée *Saads*, aux Indes orientales, 626.
Ségur (le comte de), C.-A., 112.
—Histoire universelle, 419.
Shakespeare (Tragédies de), trad. en italien par Léoni, 588.
Sheridans's Works, 573.
Sicile (Documens historiques sur les derniers événemens en), 184.
Sigonius (Hommages à), 650.
Silvestre de Sacy, Les séances de Hariri, 199.
Simonde de Sismondi, Histoire des Français, 421.
——Littérature italienne depuis le 14e siècle jusqu'au 19e, trad. en italien, 587.
Situation politique et militaire de l'Europe (Coup d'œil sur la), par V. 607.
Slaneg's, Essay on the Employement of the poor, 145.
Société asiatique de Calcutta, 203, 204.
—de Bombay, 205.
—d'agriculture de Serampour, 203.
—royale de Londres, 208, 437.
—royale de littérature de Londres, 437.
—commerciale de Stockholm, 220.
—royale des sciences de Goettingue, 443.
—royale, allemande, de Kœnigsberg, 640.
—helvétique des sciences naturelles, 226.
—teylérienne de Harlem, 233.
—académique de Nantes, 655.
—royale d'agriculture du département de la Seine, 658.
—d'agriculture du département du Gers, 458.
—pour l'amélioration de l'enseignement mutuel de Colmar, 238.
— médicale d'émulation de Paris, 659.
—philotechnique de Paris, 659.
— d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 246.
Sociétés des amis de la paix aux États-Unis, 202. (*Voy.* aussi le mot Académie).
Sociétés patriotiques (Considérations sur les) d'Espagne, par Marina, 407.
Spallanzani, Sulla nuova dottrina médica italiana, 404.
Spencer Smythe. *Voy.* Chasuble.
Staunton's Narrative of the Chinese Embassy, 565.
Stassart (Fables de), 427.
Statistique, 391, 440, 460, 620, 629.
Statue antique présentée au Roi par le marquis de Rivière, 257.
Steins Handbuch der Geographie und Statistik, 391.
Stockhausen, Messe à quatre voix, 434.
Such is the world, 150.
Suède, 219.
Suisse, 159, 226, 398, 582, 645.
Système industriel. *Voy.* Saint-Simon.

T.

Tabac (Consommation du) provenant d'Amérique dans les différens états de l'Europe, 622.
Tacite (Les Annales de), trad. en italien, par Sanseverino, 586.
— (Les Histoires de), trad. par le même. 586.
Tapir d'Amérique, 655.
—découvert à Sumatra, 203.
Tavazza, Calcoli per le alligazioni de metalli, 405.
Taylor (Thomas), *Jamblichus* sur les mystères des Égyptiens, etc., 438.
Terrasson, Dithyrambes, 429.
Têtes d'habitans de la Nouvelle-Zélande, 207.
Théâtre de Varsovie, 218;—de Copenhague, 221; — de Paris, 258, 467, 666;—de Londres, 439;—de Milan.

Digitized by Google

452.—de Naples, 452; — de Turin, 453.
—complet des Latins, par Levée et Lemonnier, 609.
Théologie et Religion, 166, 179, 180, 213, 233, 390, 398, 405, 408, 414, 415, 583.
Theophrasti Characteres, nouvelle édition de F. Ast, 391.
Thiessé (Léon), C. A., 131.
Thomasza à Kempis, a Nasladowanii, etc., 390.
Thouin, Monographie des greffes, 172.
Thouret, Tableaux chronologiques de l'histoire ancienne et moderne, 600.
Thucydide, trad. en grec moderne, par Douca, 392.
Tombeau de Solon, 441.
Tomline's Memoirs of the Life of W. Pitt, 567.
Tontine de compensation (Projet d'une), par Pallard et Audéoud, 459.
Traductions des poètes étrangers en vers allemands, 446.
—d'ouvrages français en espagnol, 257.
Traite des noirs d'Afrique. Dans quelle vue l'Angleterre en poursuit-elle l'abolition? M., 271, 482.
——(Seconde pétition contre la), par J. Morenas, 607.
Trautmann, Elementi di economia rurale, 404.
Triomphe (Le) des rois légitimes, 609.
Tripartitum, seu de analogiâ linguarum libellus, 157.
Troupe soldée, dite garnison du canton de Genève, 584.
Turquie, 230, 295.
Typographie, 443.
—orientale, 665.

U.

Universités de France, 254; — de Glasgow, 437; — de Moscou, 441; — de Koenigsberg, 444; — de Goettingue, 444.
Uranographie à la salle de l'opéra de Londres, 437.
Usteri, Discours d'ouverture de la société suisse générale pour les sciences naturelles, 159.
— *Handbuch des Schweizerischen Staatsrechts*, 599.

V.

Vaccine, 204.
Vallé, Traité de la science du dessin, 239.
Vanhove (Mlle), Le Château de Valmire, 191.
Vaux de Vire d'Olivier Basselin, 428.
Veillées d'une solitaire de la Chaussée-d'Antin, par Me d'Avot, 191.
— (Les) à Mainau, par Jakobs, 395.
Vélocipède marin de M. Kent à Leith, 633.
Venezuela (Relation des événemens arrivés à), par G. Chesterton, 386.
Verres antiques retirés des ruines de Pompeï, 650.
Vers à soie. *Voy.* Bonafous.
Versteeg, Specimen litterarium inaugurale, 410.
Vidal's Picturesque illustrations of Buenos-Ayres and Monte-Video, 146.
Vie humaine (La), poème de S. Roger, trad. en italien, 168.
— d'Anne de Boleyn, 148.
— du révérend Th. Coke, 149.
— de Voltaire, par Mazure, 423.
Viennet, Épître et poésies, A., 131.
— Réponse à l'Épître de M. François de Neufchâteau, 294.
— Épître aux rois de la chrétienté, 614.
Virey, Sur la membrane de l'hymen, 656.
Visconti, Il museo Chiaramonti, A. 556.
Vita di Melchiorre Cesarotti, 167.
Viviani, Dell' indole delle instituzioni scientifiche del secolo decimonono, 585.
Volcan lunaire, découvert par le capitaine Kater, 437.
— — observé par M. Olbers, 639.
Voss, Loisa, idyllion tribus eclogis absolutum, latine vertit B. G. Fischer, 581.
Voyages (Histoire des) et découvertes en Afrique, par Leyden et Murray, A., 97.
—(Sur les) de MM. Diard et Duvaucel, M., 473.

Digitized by Google

—en diverses contrées de l'Orient, par R. Walpole, 145.
—en Afrique, par Leod, 563.
—(Relation de) dans le nord de l'Afrique, par Ritchie, 564.
—en Chine, 565.
—aux Etats-Unis, par Howit, 382.
—dans l'intérieur des États-Unis d'Amérique, par Ernst, 573.
—(Choix de) dans les quatre parties du monde, par Mac-Karthy, 609.
—de découvertes dans la mer du Sud, par Otton de Kotzebue, 153, 193, 447.
—(Observations faites dans des) en Allemagne et à l'étranger, par Niemeyer, 574.
—commercial dans la Russie asiatique, 205.
—pittoresque autour du monde, par Choris, 193.
—au pays des ténèbres, roman polonais, 152.
—autour de ma chambre, 188.
—SCIENTIFIQUES, de F. Caillaud, 206, 629;—de Brocchi dans la Sicile, 228;—de Charles Witte, en France, 255;—de Körosy, dans la Russie asiatique, 628.
Vues pittoresques de Buenos-Ayres et Monte-Video, par Vidal, 146.

W.

Walpole's Travels in various countries of the East, 145.
—Letters to G. Montague, A. 537.
Wellington (duc de), relation de ses campagnes, par un officier de son armée, 147.
Wieland (Louis), Existe-t-il aujourd'hui un parti révolutionnaire en Allemagne ? 394.
Wilberforce, Le christianisme des gens du monde, etc., 414.
Wilhem, Méthode élémentaire de musique et de chant, 433.
Winkelmanns Werke, 159.

Y.

Yagnez y Girona, Lectiones de historia natural, 588.

Z.

Zani, Enciclopedia metodica delle belle arti, 168.
Zell, Aristotelis Ethicorum Nicomachœorum libri, X., etc., 578.
Zollikofer, Discours d'ouverture de la Société suisse générale pour les sciences naturelles, 159.
—Prières et méditations, 583.
ZOOLOGIE, 5, 203.

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Page 50, ligne 19, *poste*, lisez : *peste*; — p. 126, l. 16, *sent*, lisez : *suit*;— ibid. l. 22, *rigoureuse*, lisez : *vigoureuse*;—p. 159, l. 32, *Ercestnungsrede*: lisez : *Eröffnungsrede*;—ibid. dernière ligne, la même faute; —p. 189, dernière ligne, *d'absencee*, lisez : *d'absence*;—p. 221, ligne 5, *Oelanschlager*, lisez : *Oelenschläger*;—p. 355, l. 2, *Asthology*, lisez : *Anthology*;—p. 367, l. 30, *de tout son mieux*, lisez : *tout de son mieux*;— p. 426, l. 35, *Marner*, lisez : *Marnef*; — p. 513, l. 4, *Doolitle*, lisez : *Doolittle*; — *Tegarry*, lisez : *Tedjerry*; — p. 590, l. 32, *Vicillot*, lisez : *Vieillot*; — p. 644, l. 17, Ερμης λογιος, lisez : Ερμης ο λογιος; — ibid. l. 19, Καλλιοπη, lisez : Καλλιοπη; — p. 655, l. 7, *Bolley*, lisez : *Colley*.

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Avis.

Messieurs les auteurs, éditeurs d'ouvrages, ou libraires, qui désireraient que la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE fît connaître, soit dans la *section des Analyses*, soit dans celle du *Bulletin Bibliographique*, les ouvrages nouveaux qu'ils publient, sont invités à en faire parvenir DEUX EXEMPLAIRES au *Bureau central de rédaction, d'abonnement et d'expédition, rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18, à Paris. Tous les ouvrages envoyés seront inscrits par ordre de date, et annoncés dans le plus court délai.

Si quelques rédacteurs ou quelques lecteurs de la REVUE croient devoir lui adresser des questions intéressantes sur les sciences, les lettres ou les beaux arts, la Direction s'empressera de les proposer dans l'un des plus prochains cahiers, et publiera exactement les réponses qui lui seront envoyées.

Nota. Le libraire M. Méquignon-Marvis, n'ayant pu dernièrement satisfaire à plusieurs demandes de la *Philosophie anatomique* par M. Geoffroy Saint-Hilaire (voyez nos analyses, 7° et 14° cahiers de la Revue), nous prévenons qu'il y a encore quelques exemplaires de cet ouvrage, chez le suisse du Jardin du Roi, et à notre Bureau central. Prix de l'in-8° 10 fr. de l'in-4° 18 fr.

Digitized by Google

Libraires chez lesquels on peut souscrire dans les pays étrangers.

Aix-la-Chapelle, Laruelle fils.
Amsterdam, G. Dufour.
Arau (Suisse), Sauerlander.
Berlin, Schelesinger.
Berne, Chas, au cabinet littér.
Breslau, Th. Korn.
Bruxelles, Lecharlier.
Bruges, Bogaërt, — Dumortier.
Florence, Piatti.
Fribourg (Suisse), Aloïse Eggendorfer.
Francfort-sur-Mein, Schaëffer.
Genève, J.-J. Paschoud.
Lausanne, Fischer.
Leipsick, Grieshammer.
Liége, Jalheau père.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, Dulau et comp., — Treuttel et Würtz.
Madrid, Dennée, — Pérès.
Milan, Giegler, — Vismara.
Moscou, Gautier, — Ris.
Naples, Borel.
Neuchâtel (Suisse), Grester.
Nouvelle-Orléans, Jourdan.
Palerme (Sicile), Pedonne et Muratori.
Pétersbourg, Saint-Florent, — Graeff.
Tubingen, Cotta.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg, — Zavadsky.
Vienne (Autriche), Gérold.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.

ON SOUSCRIT AUSSI A PARIS,

Au Bureau de rédaction, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18, où doivent être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits destinés à être insérés dans ce Recueil;

Chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17;
Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55;
Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n° 18;
Eymery, rue Mazarine, n° 30;
Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André, n° 9;
Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36;
Chasseriau et Hécart, rue de Choiseul, n° 3;
Delaunay, Pélicier, Corréard, au Palais-Royal;
Madame Cellis, rue du Cherche-Midi, n° 4;
Madame Camille-Defrêne, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 4;

A la Tente, Cabinet Littéraire tenu par M. Gautier, ancien militaire, Galerie de Bois, n° 197, au Palais-Royal.

Au Cabinet spécial d'affaires, pour la littérature, les sciences et les arts, place des Victoires, n° 5;

Aux Cercle et Salon littéraires, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5, au premier.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; Eymery, rue Mazarine, n° 30, et Roret et Roussel, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n° 9.

DE L'IMPRIMERIE DE J. SMITH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410

Digitized by Google

BRARY
T
es to be

Digitized by Google